

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

2017

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu. Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation du ministère de la Culture (DRAC PACA – SRA).

*Illustration de couverture : Aix-en-Provence. Fouilles préventives place des Prêcheurs
Cliché : Christian Hussy (MC/DRAC PACA – SRA)
Montage : Michel Olive (MC/DRAC PACA – SRA)*

Coordination : Xavier Delestre, Gabrielle Vitali

*Mise en page : Isabelle Marin (Les Netscripteurs)
Traitement des illustrations fournies par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive
Cartes : Christian Hussy*

ISSN 1240-8662 © 2018

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Table des matières

Préface	9
Avant-propos	11
La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est Bilan annuel	13
Résultats scientifiques significatifs	19
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	22
Travaux et recherches archéologiques de terrain	23
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	23
Tableau des opérations autorisées	23
Carte des opérations autorisées	24
Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	25
Beaujeu. Le Chastelas	26
Castellane. Petra Castellana	26
Digne-les-Bains. Gombert, le village	28
Forcalquier. Tour de l'Évêque	29
Le Lauzet-Ubaye. Les Rameaux	30
Le Lauzet-Ubaye/Saint-Vincent-les-Forts. Entre les dolmens du Villard et des Rameaux	30
Mane. Le prieuré de Salagon	31
Méailles. Grotte du Pertus II	33
Moustiers-Sainte-Marie. Lac de Sainte-Croix	34
Moustiers-Sainte-Marie. Plage de Font-Collomb	35
Oraison. Notre-Dame-du-Thor	36

Senez. Cathédrale	37
Senez. PCR « Senez et son territoire aux périodes historiques »	38

HAUTES-ALPES 41

Tableau des opérations autorisées	41
Carte des opérations autorisées	42
L' Argentière-la-Bessée. Château de l'Argentière (Argenterie)	43
Étoile-Saint-Cyrice. Église de Saint-Cyrice	44
Gap. Place Saint-Arnoux	45
Laragne-Montéglin. Place de l'Église	47
Montmaur. Rue des Granges – Maison Fugier	47
La Roche-des-Arnauds. Chartreuse de Bertaud	48
Saint-Martin-de-Queyrières. Église Saint-Martin	49
Ventavon. Tumulus du Beynon	49

ALPES-MARITIMES 51

Tableau des opérations autorisées	51
Carte des opérations autorisées	52
Antibes. Place Nationale – Tranche 3	53
Antibes. Place du Général-de-Gaulle, av. Aristide-Briand, bd Chancel, rue des Frères-Olivier	54
Antibes. ZAC Marena-Lacan	55
Biot. Quartier Saint-Philippe	56
Carros. Chemin de l'Escas de Nouguié	56
Caussols. Chemin du Bois Béranger	57
Caussols. Notre-Dame de Calern – La Celle	57
Isola. Place Vieille (prolongation)	58
Menton. 41 Porte de France	59
Nice. Rue Ségurane et caserne Filley	59
Nice. Caserne Filley	61
Nice. Colline du Château	62
Nice. Grotte du Lazaret	63
Roubion. Cime de la Tournerie	65
Saint-Jeannet. 725 route métropolitaine 18	67
Tende. Gravures rupestres de la région du mont Bego	67
Tende. Minière de Vallauria	69
La Tour-sur-Tinée. Territoire communal	71
Tourrettes-sur-Loup. 900, chemin de Saint-Martin	71
Valbonne. Grotte Aéris	72
Vence. Chagall	73
Vence. Parvis de la chapelle des Pénitents Blancs	73

BOUCHES-DU-RHÔNE 75

Tableau des opérations autorisées	75
Carte des opérations autorisées	79
Aix-en-Provence. Actualité de la recherche	81
Aix-en-Provence. Cathédrale Saint-Sauveur	82
Aix-en-Provence. Chapelle Notre-Dame-de-Consolation	84

Aix-en-Provence. 8, rue d'Entrecasteaux	86
Aix-en-Provence. 1, avenue Georges Brassens	88
Aix-en-Provence. Place des Prêcheurs et abords	89
Aix-en-Provence. Centre hospitalier – Extension bâtiment nord	90
Aix-en-Provence. Église Saint-Jean-de-Malte	91
Aix-en-Provence. 4, avenue Henri Pontier	92
Aix-en-Provence. 1, allée de la Bastide des Cyprès	93
Aix-en-Provence. Jardin de Grassi	94
Aix-en-Provence. PCR « Archéologie environnementale de la vallée de l'Arc... »	95
Aix-en-Provence. Avenue Philippe Solari	96
Aix-en-Provence. Place Verdun et Prêcheurs	97
Aix-en-Provence. 7 ter, rue Mignet	100
Aix-en-Provence. Combles de l'hôtel Maynier d'Oppède	102
Alleins. Jonquerolles (avenue du 14 Juillet 1789)	104
Alleins. Pierrefeu (B 1035)	105
Alleins. Jardinet-Pierrefeu (B 1626)	105
Alleins. 298, chemin du Vallon de Gipan	105
Arles. Hôtel d'Arlatan	106
Arles. Carte archéologique du Rhône dans la traversée d'Arles	106
Arles. Rues du Palais, de la Place, du Sauvage et du Forum	107
Arles. Enclos de la Verrerie – 4, place Léopold Moulias	107
Arles. Dépotoir urbain de Trinquetaille	110
Aubagne. 1120, route de Gémenos – Le Camp de Sarlier	111
Auriol. Quartier Les Artauds – Berges de l'Huveaune	113
Les Baux-de-Provence. Les Bringasses	113
Bouc-Bel-Air. 64 bis, avenue du Pin - Porte Rouge	115
Bouc-Bel-Air. 509, avenue des Noyers	115
Bouc-Bel-Air. Chemin de Sauvecanne (CE 75)	116
La Bouilladisse. Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets – Pont-de-l'Étoile	117
Châteaurenard. 8 et 10, rue Parmentier	118
Cornillon-Confoux. La Ferrage, route de Saint-Chamas	119
Ensuès-la-Redonne. Chemin de Val de Ricard	120
Fontvieille. Castrum de Montpaon	120
Fos-sur-Mer. L'Hauture	122
Gémenos. 1055, Chemin du Puits	124
Istres. Allée des Pins	124
Marseille. 22, rue Jean-François Leca	124
Marseille. 1, rue du Rempart	127
Marseille. 10, place de Bougainville	128
Marseille. Avenue de la Panouse	128
Marseille. Rue Paradis (entre Canebière et place Estrangin)	129
Marseille. Jardin des Vestiges – Port antique	130
Marseille. 11, rue de la Vieille Tour (abords tour des Trinitaires)	130
Marseille. Boulevard de la Corderie	132
Marseille. PCR « La mort moderne et contemporaine à la lumière de fouilles récentes... »	134
Marseille. Ancienne bastide Flotte de la Buzine	135
Martigues. Route des Laurons	136
Martigues. 65, rue des Laurons	136
Meyrargues. La Plaine (tranches 1 et 2)	137
Les Pennes-Mirabeau. Rue de la Tuilerie	138
Les Pennes-Mirabeau. ZAC du Plan Neuf, Plan-de-Campagne	138
Peynier. Chemin du Bâtard	139
Peyrolles-en-Provence. Centre ancien	139

Peyrolles-en-Provence. Les Rivaux	140
Rognes. La Mignarde	140
Rognes. 157, chemin de Versailles (1 et 2)	141
Rousset. La Marnière	141
Le Rove. Chemin des Coulets	143
Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise (secteur ecclésial B – Castelvevre)	144
Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise (Prolongation de l'acte 2017-72)	145
Saint-Rémy-de-Provence. Cimetière des Juifs (AT 14)	146
Saint-Rémy-de-Provence. 4 avenue Antoine de la Salle	146
Saint-Rémy-de-Provence. Hôtel de Sade – cour ouest	146
Saint-Rémy-de-Provence. Enfouissement ligne HT (plateau de la Caume)	147
Salon-de-Provence. Les Gabins	147
Tarascon. Saint-Gabriel – Les Caussettes	147

VAR 149

Tableau des opérations autorisées	149
Carte des opérations autorisées	151
Bras. Chapelle Notre-Dame-de-Bethléem	153
Brignoles. Parc solaire du Canadel	154
Carnoules. L'enclos	154
Le Castellet. Le Plan (zone B)	155
Le Castellet. Le Plan – Terrain B	156
Châteaudouble. Territoire communal	157
Collobrières. Crête des Martels	157
Comps-sur-Artuby. Les Prés de Laure	158
Comps-sur-Artuby. La Baume de Monthiver	159
Correns, Cotignac, Montfort-sur-Argens. Opération de prospection des zones brûlées	161
Cotignac. Chapelle Saint-Martin	161
Cuers. Pas Redon, rues Marc Chagall et Jean Aicard	162
Fréjus. École Les Oliviers	162
Fréjus. Stade Pourcin, avenue du XV ^e Corps – Tranche 1, phase 2 (tribunes)	163
Fréjus. 19, allée des Arcades	163
Fréjus. Butte Saint-Antoine	164
Fréjus. 47, place Formigé	164
Fréjus. 269, rue du Pigeonnier	165
Hyères. Colline du Château	165
Hyères. Le Château	166
Lorgues. Rue des Climènes, Les Jardins 2	167
Roquebrune-sur-Argens. Saint-Pierre	167
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Place Malherbe	168
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Plaine de Saint-Maximin et domaine de Sceaux	170
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Clos de Roques 2	171
Saint-Tropez. 12, rue A. Grangeon – Maison de retraite « Les Platanes »	172
Sanary-sur-Mer. Chemin des Roches	173
Solliès-Pont. ZAC Les Laugiers Sud	174
Solliès-Toucas. École maternelle	174
Toulon. Rue des Boucheries	176
Tourves. Rues Hoche, Rouguière, Pasteur et Ledru-Rollin	178
Le Val. Chapelle Notre-Dame-de-Pitié	178
Vinon-sur-Verdon. Pèbre (lots 1 et 2)	180

Tableau des opérations autorisées	181
Carte des opérations autorisées	183
Apt. Place Carnot	185
Avignon. ZAC Bel Air	187
Avignon intra-muros. Enfouissement de conteneurs	188
Avignon. Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »	189
Avignon. Place des Corps-Saints	189
Avignon. Place Jérusalem	189
Avignon. Place Carnot	190
Avignon. Rue Félicien David	190
Avignon. Rue Victor Hugo	191
Avignon. Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »	191
Avignon. Rue des Études	191
Avignon. Rue Paul Manivet	192
Avignon. Rue du Rempart du Rhône	192
Avignon. Rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	192
Beaumes-de-Venise. Castellas de Durban	193
Bollène. ZAC Pan Euro Parc, RD n° 8 (Le Nogeiret)	194
Caromb. La Combe	196
Cavaillon. 227, avenue Georges Clemenceau	197
Cavaillon. Les Vergers, allée Romain Baud	198
Cavaillon. 61, place Maurice Bouchet	199
Entraigues-sur-la-Sorgue. Échangeur C4, Le Clapier	200
L'Isle-sur-la-Sorgue. 7, quai de la Charité, garage Manni	200
L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle des Pénitents Bleus	202
L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle Saint-Andéol de Velorgues	203
L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle latérale de l'église des Cordeliers	204
L'Isle-sur-la-Sorgue. 1, 3, 5, rue de la Truite	206
Méthamis. Les Auzières	207
Monieux. Aven des Planes	209
Monieux. Coulet des Roches	209
Orange. 147, avenue de Lattre de Tassigny	211
Orange. La Violette	212
Orange. 195, Ancienne Route du Grès	213
Châteauneuf-du-Pape, Mornas, Orange, Piolenc. PCR « Territoires celtiques et romains... »	214
Châteauneuf-du-Pape, Malaucène, Monieux, Murs, Orange, Sault. Mines et carrières de silice...	215
Orange. Le Lampourdier, carrière Delorme	216
Orange. Îlot de l'Ancien Hôtel de Ville	217
Pernes-les-Fontaines. Place de la Juiverie	219
Piolenc. Le Crépon Sud	220
Saumane-de-Vaucluse. Tour médiévale	222
Sorgues. PCR « Le Mourre de Sève »	224
Sorgues. Route d'Entraigues, Sève Nord	225
Sorgues. Chemin du Plan du Milieu	226
Sorgues. Rue Frédéric Gonnet	227
Vaison-la-Romaine. Rue Gaston Gévaudan	228
Vaison-la-Romaine. 54 bis, cours Taulignan	229
Vaison-la-Romaine. Avenue Hector Berlioz	229
Vaison-la-Romaine. PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise »	230

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 235

Tableau des opérations autorisées 235

Projet collectif de recherche « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud » 237

Liste des abréviations 239**Liste des auteurs et collaborateurs 241****Bibliographie régionale 245****Organigramme du Service régional de l'Archéologie 247****PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR****BILAN SCIENTIFIQUE****Préface 2 0 1 7**

Chaque région française a sa propre histoire qui n'est rien d'autre que la somme des histoires particulières des territoires urbains et ruraux qui la composent. À cette logique la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'échappe pas. Les clichés qui forgent son identité sont tellement forts et inscrits dans nos têtes que l'on pourrait penser au final que l'histoire de ces espaces nous est totalement connue. Or, chaque année, le travail des archéologues qui exhument des entrailles de la terre des vestiges fugaces ou spectaculaires nous apporte la preuve du contraire. Ce bilan d'activité 2017 le démontre encore une fois.

Année après année, les équipes archéologiques comblent les vides de cette histoire régionale, somme d'histoires particulières inscrites dans la terre ou cachées derrière des crépis de murs. Elles corrigent aussi des pages d'écriture pour que, pas à pas, nous percevions mieux comment les générations précédentes ont occupé et façonné ces territoires. C'est là sans doute la magie de l'archéologie, faire revivre un passé plus ou moins lointain que l'on pensait perdu à jamais. Un passé auquel nous avons la nécessité de nous raccrocher pour nous inscrire dans le présent et tracer notre avenir personnel et collectif.

Ce bilan annuel illustre toute l'importance du travail de recherche mené sur le territoire de notre région. Une activité dont les résultats se traduisent par l'ajout de nombreuses données scientifiques. L'année écoulée aura aussi été singulière avec une focalisation médiatique autour d'un dossier marseillais, résultant d'une mobilisation citoyenne.

À côté des travaux de fond engagés dans le domaine de l'anthropologie, de la dendrochronologie et sur des dossiers d'importance scientifique de portée internationale, comme celui de la grotte Cosquer, les archéologues

ont poursuivi leurs travaux en matière de conservation des collections archéologiques et de protection du patrimoine, soumis de plus en plus à des pillages archéologiques.

En livrant régulièrement les résultats de leurs recherches, notamment lors des Journées nationales de l'archéologie ou des Journées européennes du patrimoine, la communauté des archéologues offre au public la possibilité de mieux connaître et partager notre histoire. Cette communication doit aussi être l'occasion d'une prise de conscience collective que cette richesse patrimoniale est un bien collectif, fragile, non renouvelable, dont l'étude ne peut être abordée que par des personnes formées à cette discipline œuvrant au sein d'équipes souvent pluridisciplinaires. Ces notions de transmission et de sauvegarde doivent s'inscrire au cœur des préoccupations de tous les archéologues, en particulier ceux des services du ministère de la Culture, pour que tout un chacun puisse s'approprier ces connaissances.

À tous les chercheurs, que je sais fortement impliqués dans leur métier, j'adresse mes remerciements et mes encouragements pour poursuivre en notre nom leur quête de notre passé commun.



Pierre DARTOUT
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Les premiers mots de mon avant-propos sont pour rendre hommage à Gabrielle Démians d'Archimbaud, décédée en août de cette année 2017. Pionnière dans le domaine de l'archéologie médiévale, elle a marqué de son empreinte, par la haute qualité scientifique de ses travaux, l'archéologie nationale. Reconnue et estimée de ses collègues archéologues français et étrangers, tous garderont en mémoire à la fois sa gentillesse, son écoute, son exigence scientifique et sa rigueur intellectuelle. En Provence, Gabrielle Démians d'Archimbaud a ouvert la voie à de nombreuses problématiques de recherche et ses travaux formeront encore pour longtemps un socle solide pour l'archéologie médiévale méridionale.

À ses premières recherches sur le *castrum* de Rougiers, dans le Var, s'ajouteront celles de Notre-Dame-du-Bourg à Digne-les-Bains, dans les Alpes-de-Haute-Provence, et bien d'autres sites aussi prestigieux que l'abbaye de Saint-Victor à Marseille.

Cette année 2017 a connu une activité archéologique soutenue, dominée médiatiquement par le dossier de la Corderie à Marseille, situé à quelques centaines de mètres de l'abbaye de Saint-Victor. Sur ce site, les équipes de l'Inrap ont mis au jour les vestiges d'une carrière antique dont les premières traces d'exploitation remontent au VI^e siècle avant notre ère.

On observera que rarement une découverte archéologique aura occupé si longtemps l'espace médiatique. Ce constat doit interpeller toute la communauté archéologique nationale.

Revenir sur cette affaire est un impératif, d'autant que ce dossier montre tout le chemin qui reste à parcourir pour expliquer de manière pédagogique au public ce que signifie la conservation du patrimoine archéologique par l'étude telle que l'a voulu le législateur en 2001. Une fois encore, cette médiatisation atteste combien le patrimoine archéologique peut être utilisé pour défendre des causes qui lui sont totalement étrangères, conduisant même à contester le bien-fondé des expertises des professionnels du patrimoine.

De ce constat, il ressort la grande facilité de faire naître dans la population une émotion devant une ruine révélée par l'archéologue. Passé le temps des polémiques, il sera opportun de tirer tous les enseignements de ce dossier qui, à bien des égards, est exemplaire et en

cohérence avec la législation en vigueur dont l'objectif premier est l'étude du passé tout en permettant la réalisation des projets d'aménagement du territoire. C'est sur cette logique et avec l'expertise de la commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est (CTRA) que la ministre de la Culture a décidé de sanctuariser 635 m² correspondant à la partie la plus remarquable des vestiges. Ceux-ci feront l'objet d'une mise en valeur intégrée à la construction et seront dotés d'un accompagnement pédagogique pérenne. Le vote à l'unanimité pour une inscription des vestiges par la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) a confirmé cette décision le 29 novembre 2017.

Encore une fois, ce bilan scientifique annuel montre combien le travail archéologique apporte des données nouvelles à la connaissance des territoires. Les recherches en Préhistoire ont profité notamment des conclusions des fouilles et prospections menées dans le Var et le Vaucluse. Pour l'espace urbain, le dossier le plus important est celui d'Aix-en-Provence. La fouille aura permis de mettre au jour des éléments de construction du palais comtal et de consolider les connaissances sur l'organisation urbaine dans cette partie de la ville. Le domaine de l'anthropologie a été enrichi par de nombreuses découvertes antiques, médiévales et modernes. Comme dans bien d'autres domaines, l'archéologie doit évoluer dans sa pratique, ses questionnements, ses problématiques scientifiques et ses approches sur le terrain pour s'adapter aux exigences et aux règles administratives. C'est vers cette même logique que tend l'exigence d'un rendu uniforme des rapports d'archéologie préventive et de recherche programmée. L'archéologie est – et doit – rester fondamentalement une et indivisible car elle partage les mêmes objectifs et la même ambition : connaître les sociétés du passé.

Réunir notre discipline dans son approche est une obligation, parce que l'archéologie préventive et la recherche programmée sont, ne l'oublions pas, les deux faces de l'archéologie nationale, l'une et l'autre doivent être des pôles d'excellence en dialogue permanent. En marge de l'activité de terrain, trois dossiers ont pu être consolidés au cours de cette année. Après les importants incendies qui ont parcouru à nouveau, sur plusieurs centaines d'hectares, la Provence, il a été décidé d'effectuer

une seconde couverture LIDAR avant d'engager des recherches (prospections et fouilles) sur le terrain et d'entreprendre des mesures adaptées de protection de ce patrimoine fragilisé. Cette démarche a été complétée par une sensibilisation des élus et des forces de gendarmerie pour éviter la recrudescence des pillages. Le deuxième concerne la grotte Cosquer qui fait l'objet d'un relevé numérique 3D en vue de constituer un dossier précis, utile pour la conservation du site, les études scientifiques à venir, mais également dans le cadre de projets de médiation.

Il faut ajouter à cela l'action menée contre le pillage archéologique par les utilisateurs de détecteurs de métaux et le trafic des biens culturels. Celle-ci a été poursuivie avec le concours des forces de gendarmerie, de la police nationale et de la douane judiciaire. Un premier bilan pour les années 2015-2017 est aujourd'hui disponible : 600 prospecteurs identifiés, plus de 23000 objets archéologiques saisis pour une valeur marchande qui dépasse les 2 millions d'euros. Ces chiffres mettent très clairement en lumière l'ampleur de ce phénomène de destruction du patrimoine archéologique régional au quotidien et du trafic international.

Envisager le développement de la recherche sans traiter cette question conduirait à ignorer les conséquences qui en découlent tant pour l'approfondissement des connaissances scientifiques que pour la conservation du patrimoine.

Cet enjeu est sans doute l'une des grandes priorités qui ne peut être envisagée hors d'une coopération interministérielle.

Expliquer la démarche de l'archéologue, les outils administratifs et réglementaires à sa disposition pour concourir à l'aménagement raisonné du territoire est également une nécessité pour réduire le nombre d'actions portant atteinte aux vestiges archéologiques.

Sensibiliser encore et toujours le public et les aménageurs est donc un objectif que les archéologues doivent avoir présent à l'esprit. Les journées nationales de l'archéologie et les journées européennes du patrimoine sont des temps forts essentiels pour la construction de ce dialogue.

Taire les conséquences graves que font porter ces pratiques clandestines à la conservation du patrimoine, bien commun de la Nation, n'est pas admissible. C'est pourquoi la puissance publique a le devoir de mener en parallèle des actions pédagogiques et répressives.

Faire de l'archéologie un élément de cohésion et un atout pour l'image des territoires et pour son économie est

aussi une évidence qui doit être prise en compte par toutes les parties.

Initier enfin sur ces bases une refondation de la politique scientifique régionale est un cap prioritaire pour les prochaines années, en incluant à cette réflexion les aspects de conservation. Celle-ci sera basée sur des priorités prenant en compte notamment des zones exposées à des menaces environnementales, la nécessité de privilégier les publications des fouilles passées en lien avec le récolement des collections et des archives scientifiques pour aboutir à des publications. Formations initiales et permanentes par le biais de séminaires et de chantiers-écoles doivent être intégrées comme un axe prioritaire au moment du renouvellement générationnel que nous connaissons.

Ne pas suivre ces orientations serait faire fi d'une évidence : la nécessité d'une évolution des pratiques et des approches thématiques et territoriales pour nourrir l'histoire des sociétés du passé.

Inventer l'archéologie de demain s'impose maintenant aux chercheurs pour poursuivre avec ambition et savoir-faire les enquêtes collectives dont les apports renouvellent année après année la connaissance scientifique et historique.

Quelques jours avant l'impression de ce volume, nous avons appris avec tristesse le décès, le 9 mai 2018, de Christian Goudineau, personnalité éminente de l'archéologie française à laquelle la Provence est immensément redevable. Une partie de sa vie professionnelle, Christian Goudineau l'a écrite en Provence, en assurant la charge d'enseignant à l'université de Provence (de 1968 à 1984) et celle de directeur des Antiquités historiques (de 1969 à 1982). Pendant cette période, il aura contribué directement à l'enrichissement des connaissances sur l'Antiquité en conduisant des fouilles importantes dans le Var, notamment à Fréjus, et dans le Vaucluse, à Vaison-la-Romaine.

Nombre de ses amis et collègues conserveront avec bonheur le souvenir de sa joie de vivre, parfois jusqu'à tard dans la nuit, sa grande érudition et sa passion pour la recherche, mais aussi... pour le foot.

Au-delà du territoire régional, Christian Goudineau a été un avocat et un ambassadeur hors pair du monde gaulois. Il fut aussi de tous les combats pour que l'archéologie nationale dispose des moyens nécessaires.

Xavier DELESTRE
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

La CTRA Sud-Est est issue de la fusion des anciennes CIRA Sud-Est et Centre-Est, la première étant amputée de la région Languedoc-Roussillon, qui formait pour le littoral et la basse vallée du Rhône le pendant occidental de la région PACA. La nouvelle inter-région en tire une physionomie assez différente, moins marquée par le littoral méditerranéen. Elle est composée désormais d'un ensemble relativement équilibré, mais hétérogène, de grands blocs territoriaux caractéristiques de milieux différents et porteurs de discours historiques autonomes : l'île de Corse, le littoral provençal et niçois avec son arrière-pays, l'ensemble de la vallée du Rhône jusqu'au lac de Genève, la totalité des Alpes françaises, se partageant entre moyenne montagne et haute montagne, l'Auvergne enfin, représentant la plus grande partie de la moyenne montagne du Massif central, irriguée d'une certaine manière par la Grande Limagne. Ce nouveau découpage territorial est à l'origine d'une grande variété de paysages et de contextes géographiques et climatiques qui influe nécessairement sur les problématiques régionales.

Son ressort couvre un espace correspondant à 20 % du territoire national métropolitain, rassemblant également 20 % de sa population. Ces régions, largement ouvertes aux flux méditerranéens, ont accumulé au fil des millénaires un patrimoine archéologique exceptionnel, dont la richesse et la renommée leur ont valu de longue date une attention particulière des chercheurs et des pouvoirs publics, et sont aujourd'hui la source de convoitises de nombreux clandestins. La gestion de plusieurs dizaines de sites de renommée mondiale, parfois inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (comme la grotte Chauvet, Arles, les sites palafittes), mais aussi les grottes Cosquer et du Lazaret, les *oppida* d'Auvergne, les cités étrusques, grecques et romaines d'Aléria, de Mariana en Corse, de Marseille, Aix, Arles, Fréjus, Lyon, Vienne, s'avère un exercice délicat, parfois compliqué, y compris pour la commission ; elle constitue d'ailleurs une lourde charge pour les services de l'État. Ces particularités expliquent bon nombre de caractères de l'activité archéologique interrégionale : en particulier le poids de l'archéologie programmée. L'activité préventive est répartie de manière très inégale selon les spécialités et les territoires. Elle se concentre principalement dans les

grandes villes « historiques » et les milieux péri-urbains, le nord de l'inter-région s'illustrant par quelques projets qui impactent des superficies importantes.

Le fonctionnement de la commission

La commission est composée de dix experts qui, pour la quasi-totalité, siégeaient déjà dans les deux anciennes CIRA et disposaient pour une bonne part d'une expérience antérieure dans ce domaine. Leur répartition entre les différentes spécialités/périodes est inégale, mais semble davantage adaptée à la charge de travail que précédemment. Ils ont été assistés en 2017 par cinq experts extérieurs (un membre de la précédente CIRA, des spécialistes de l'archéologie subaquatique, du funéraire ou des âges des Métaux).

Période	Nombre d'experts	Nombre de dossiers instruits
Préhistoire ancienne (Paléolithique-Mésolithique)	1	23
Préhistoire récente (Néolithique)	1	37
Âges des Métaux	2	55
Antiquité	3	109
Moyen Âge/Moderne/Contemporain	3	114
Total	10 + 5 ext.	Env. 350

Compte tenu de l'expérience de la plupart des membres et au-delà de quelques problèmes liés aux différences de fonctionnement des deux anciennes CIRA, vite réglés, on n'a pas ressenti le besoin de consacrer beaucoup de temps aux réflexions d'ordre méthodologique. Le temps pour ce type de réflexions a de toute façon manqué, à cause du nombre important de dossiers à traiter au cours des six sessions de l'année (la session de février n'ayant pu avoir lieu, dans l'attente des nominations des experts, le nombre de journées a été réduit à 14). Environ 350 dossiers ont nécessité un examen et un avis d'un ou plusieurs rapporteurs, auxquels il faut ajouter l'examen en séance de propositions de zonages archéologiques

ou de prospections-inventaires, ainsi que cinq missions d'experts à Corte, à Lezoux, à Lyon (9^e arr.), à Marseille et à Saint-Égrève (Isère). La commission a pu en outre visiter trois sites en cours de fouille, à Sainte-Colombe, à Gergovie (en ARA), à Venzolasca, et un site en cours d'aménagement et son musée à Aléria, en Corse, ce qui s'est avéré un exercice extrêmement précieux pour le suivi des dossiers.

Le poids des opérations programmées dans les activités de cette CTRA n'est plus à démontrer. Plus des deux tiers des dossiers concernent l'archéologie programmée. La proportion est même des trois quarts si l'on s'en tient aux seules opérations en cours (hors examens de rapports finaux d'opérations de fouille programmée ou de fouille préventive). Les nécessités de la programmation ont obligé de ce fait à instruire 60 % des dossiers lors des deux premières séances (135 en mars et 81 en avril). L'examen des dossiers d'archéologie préventive, 74 projets de fouille préventive et 40 évaluations de RFO, s'est étalé sur l'ensemble des séances avec un pic en septembre, qui n'a rien de surprenant, au terme d'une lacune de près de trois mois. L'étalement des séances pendant les périodes d'été et d'hiver oblige d'ailleurs à faire examiner un certain nombre de propositions de fouilles préventives par un expert en inter-CTRA, son avis étant discuté et généralement avalisé lors de la séance suivante.

Bilan de l'année 2017

Il est difficile de dessiner un tableau représentatif pour la seule année 2017, la plupart des opérations se déroulant sur plusieurs exercices. Cette présentation se bornera à rappeler quelques particularités de l'inter-région. Les rapports par grande période en préciseront les principaux acquis. Il faut encore une fois rappeler le poids de l'archéologie programmée pour toutes les périodes, spécialement pour la Préhistoire et pour le Moyen Âge ; la répartition est plus équilibrée pour les autres périodes. De manière assez surprenante, les dossiers relatifs à l'Antiquité se partagent également entre archéologie programmée et archéologie préventive. Les opérations d'archéologie préventive se concentrent dans moins de la moitié des départements, dans les grandes agglomérations, spécialement à Lyon, à Marseille et à Clermont-Ferrand, et dans les principales villes antiques au patrimoine exceptionnel : Aix-en-Provence, Arles, Fréjus, Vaison, Vienne... Il y a peu d'opérations de grande ampleur en dehors de la région lyonnaise (Lyon, Vaise, Sainte-Colombe...). L'archéologie préventive concerne également le milieu rural, certes de manière moins spectaculaire : on note en effet peu de grosses opérations d'aménagement, à l'exception de quelques zones d'activité que l'ancien service régional de Rhône-Alpes a tenté d'investir ces dernières années, comme le PIPA de Saint-Vulbas, au nord-est de Lyon. Autres particularités plus ou moins remarquables à signaler : la présence de l'archéologie minière qui se maintient, après une forte dynamique depuis les années 1980, l'activité du DRASSM qui apporte une contribution remarquable pour la connaissance des sites portuaires, fluviaux et littoraux de Provence et de Corse.

Si, comme il a été dit plus haut, le temps a manqué jusqu'à présent pour mener une réflexion sur nos pratiques et la pratique archéologique en général, nous avons eu l'occasion de nous interroger sur plusieurs points qui touchaient d'une part, pour l'archéologie préventive, aux méthodes et problématiques des diagnostics archéologiques ainsi qu'à la formation de ses acteurs, qui nécessiteraient une véritable évaluation, d'autre part aux conditions d'exercice de l'archéologie programmée :

- le problème des chantiers qui s'éternisent...
- la question soulevée par la présence de nombreuses petites opérations programmées entreprises par des étudiants (master/doctorat), souvent peu expérimentés, plus ou moins bien encadrés par leurs enseignants, et qui entreprennent ces opérations pour nourrir leur mémoire (avec des résultats souvent mitigés, à la fois sur le terrain et dans l'avancement de leur travail universitaire).

Analyse par périodes

Préhistoire ancienne (Paléolithique moyen et supérieur)

Du nouveau découpage régional découlent une grande diversité géologique et géomorphologique, une grande variété de matériaux, ainsi qu'une importante diversité d'environnements et d'habitats potentiels. Des reliefs et des vallées peu favorables aux accumulations sédimentaires, comme on en connaît dans le nord ou l'ouest de la France, et l'absence de grands travaux d'infrastructure (autoroute, TGV, barrage...) dans ce très vaste territoire expliquent, pour ces dernières années, la rareté des nouvelles découvertes concernant le Paléolithique.

C'est plus souvent sur la reprise, parfois spectaculaire (nouveaux responsables, nouvelles problématiques, nouveaux moyens d'investigation), des recherches dans des sites connus depuis longtemps, comme l'abri du Maras ou la grotte Mandrin, ou bien sur des études qui se prolongent dans un site emblématique en vue de la publication très attendue d'une monographie (grotte Chauvet) que se développent actuellement les recherches dans cette nouvelle inter-région.

En 2017, deux opérations se sont jouées des chronologies comme de la grande diversité des paysages et des ressources en géomatériaux propres à l'inter-région. Dirigé par P. Fernandez, le PCR « Réseaux de lithothèques », dont le caractère hautement fédérateur est à souligner, a pour but de répondre aux questionnements sur les rapports entre comportements humains et territorialité. Il s'emploie à articuler et à réactualiser les initiatives anciennes ou récentes. De manière assez similaire, le PCR « Pigmentothon », qui vient d'être lancé par E. Chalmin, a pour objectif, à terme, de fédérer les recherches dans le domaine des pigments préhistoriques pour mettre à disposition de la communauté un « outil pour comprendre l'approvisionnement en matériaux colorants durant la Préhistoire ».

Point de grandes découvertes en 2017 dans l'inter-région pour le Paléolithique, mais la poursuite/reprise d'assez nombreuses opérations sous une forme effective ou d'évaluation, en grotte, abri, ou plein-air. En bordure de la vallée du Rhône, on retiendra en particulier les travaux conduits en rive droite par M.-H. Moncel à l'abri du Maras, et en rive gauche par L. Slimak à la grotte Mandrin. Avec pour objectif d'établir la chronologie et les

modalités d'implantation et de circulation des groupes humains de l'Épigravettien dans le domaine périalpin, c'est un tronçon tout entier d'une vallée qui, dans le nord du Var, fait l'objet de recherches étroitement coordonnées, en plein-air ou en grotte, conduites par G. Porraz, L. Purdue et A. Tomasso.

Préhistoire récente (Néolithique)

Sur les trente-sept dossiers examinés en 2017, vingt-quatre correspondent à des rapports et demandes d'opérations programmées (64 % des opérations : neuf opérations en PACA, cinq en Corse, dix en ARA).

Les opérations de fouilles préventives dont les rapports ont été finalisés en 2017 intéressent essentiellement la région PACA (quatre opérations sur six), région où l'activité s'est avérée la plus forte avec dix-sept dossiers examinés contre quatorze pour ARA (dont deux dans l'ancienne l'Auvergne), six pour la Corse.

En PACA, les résultats les plus marquants ou les plus prometteurs concernent les sites d'habitat, avec les études réalisées sur les sites de Vernègues-Cazan, où les plans de plusieurs bâtiments du IV^e millénaire ont été mis au jour, et des Bagnoles à l'Isle-sur-la-Sorgue, premier site attribué au Chasséen et au groupe de la Roberte, décapé sur plus d'un hectare. La connaissance de l'habitat a également bénéficié de réelles avancées en Corse avec la fouille de bâtiments du Terrinien à Serravalle et, surtout, avec la reprise dans le cadre d'une triennale, des fouilles de Basi, site majeur occupé au Cardial et au Basien. En ARA, la fouille de l'abri de la Grande Rivoire à Sassenage semble avoir atteint ses objectifs et l'équipe doit maintenant se concentrer sur la publication. Enfin, des résultats étonnants ont été obtenus lors du suivi par le DRASSM des stations palafittiques classées par l'UNESCO, notamment sur la station de Beau-Phare sur le lac d'Aiguebelette où palissades et long chemin d'accès ont été relevés. Dans ce même secteur des lacs de Savoie, deux opérations de prospection avec sondages ont été autorisées afin d'étudier l'environnement archéologique terrestre des sites lacustres.

L'archéologie funéraire n'est pas en reste, notamment en PACA où s'est close la fouille exemplaire de la sépulture collective du Collet-Redon et où le site de Beyssan à Gargas, célèbre pour ses stèles gravées, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage qui a révélé les vestiges de monuments funéraires du IV^e millénaire. On soulignera également la reprise de la recherche autour de l'architecture des dolmens d'Ardèche (deux opérations programmées) et la fouille d'une nouvelle grande nécropole du Bronze ancien à Lempdes, en Auvergne. Enfin, l'étude des gîtes de matières premières (silex de Sardaigne, rhyolite corse, silex du Vaucluse, etc.), avec pas moins de cinq opérations programmées, constitue un secteur très dynamique de la recherche.

Âges des Métaux

Pour les périodes correspondant aux âges des Métaux, un peu plus de la moitié des dossiers concernaient des opérations programmées. Si ces opérations se sont trouvées réparties de façon assez équilibrée entre les différentes régions, on note toutefois des disparités à l'intérieur de celles-ci, où certains départements, comme l'Isère ou les deux Savoies, sont peu représentés.

Dans les trois régions, ce sont surtout des habitats fortifiés de hauteur qui sont le cadre de fouilles programmées, principalement pour l'âge du Fer (Constantine, Castellar de Cadenet, Gergovie, Corent, etc.). Dans le cas du Mourre de Sève, à Sorgues (Vaucluse), la fouille, vieille de plusieurs décennies, fait l'objet d'un projet collectif de publication. En Corse, l'âge du Bronze est également concerné par les fouilles sur des habitats de hauteur, de plus en plus nombreuses : la fin des travaux sur le site de Cuciurpula est accompagnée de la poursuite ou de l'engagement de nouvelles opérations (dans la vallée de la Gravona ou le Sartenais). Le caractère particulier, sans doute culturel, de l'enceinte de la Tournerie à Roubion (Alpes-Maritimes) se confirme de campagne en campagne.

Le domaine funéraire a été représenté, outre la fouille exceptionnelle de la grotte de Lano, en Corse (inhumations en cercueils de bois du Bronze final), par plusieurs PCR, dont le point commun est de permettre la reprise d'une documentation de fouille ancienne, voire de documents d'archive remontant à des découvertes du XIX^e siècle : c'est le cas pour le PCR « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud », pour celui concernant Larina, dans l'Isère (qui traite de la relation entre un site fortifié et son environnement funéraire), ou encore pour la reprise de la documentation des nécropoles de Chens-sur-Léman (Haute-Savoie).

Les études de territoire et les approches environnementales ont été en revanche peu développées dans la programmation 2017 des trois régions, au moins pour les âges des Métaux : quelques opérations de prospection thématique, en Auvergne, étaient liées à des travaux universitaires. Seul le PCR, d'ailleurs diachronique, consacré à la vallée de l'Arc, autour d'Aix-en-Provence, fournit l'exemple d'une étude intégrée entre archéologues et paléo-environnementalistes, et d'une opération située à l'interface de l'activité préventive et d'une recherche programmée.

Enfin, on peut mentionner quelques opérations programmées consacrées à des thèmes plus spécifiques, comme l'activité minière (Cantal), le pastoralisme (Hautes Chaumes du Forez), ou les gravures rupestres de la région du mont Bego.

Comme on pouvait s'y attendre, les dossiers d'archéologie préventive étaient majoritairement liés à des aménagements sur de vastes superficies (ZAC) et ils ont concerné en premier lieu la région Auvergne-Rhône-Alpes (plaines de l'Ain, vallée du Rhône, bassin clermontois). Ces opérations, qui posent traditionnellement le problème du caractère diffus et dispersé des vestiges identifiés, ont fourni notamment des indices pour les différentes phases de l'âge du Bronze, qui confirment l'importance de l'occupation à ces périodes, aussi bien autour de Clermont-Ferrand (Lempdes, Riom) que dans les vallées de l'Ain et du Rhône, ou encore dans la plaine de Vaise, à Lyon. Quelques vestiges funéraires (enclos circulaires) ont été également repérés au cours de ces opérations.

Dans la région PACA, les superficies concernées par les interventions d'archéologie préventive sont notablement plus modestes ; mais plusieurs diagnostics ont mis en évidence des sites d'habitat ouvert de la Protohistoire ancienne (Bronze, premier âge du Fer) qui concourent

à la connaissance de l'évolution de l'occupation des territoires.

Pour conclure, on peut insister de nouveau sur la nécessaire complémentarité des différents champs d'activité de l'archéologie, préventive et programmée, notamment pour les âges des Métaux, afin d'éviter que les sites de hauteur, cibles privilégiées d'une archéologie programmée souvent prédominante, n'apparaissent comme des isolats au sein de territoires insuffisamment documentés.

Antiquité

L'archéologie antique dans l'inter-région Sud-Est est avant tout une archéologie des villes. Mise en œuvre le plus souvent par des services de collectivités, elle combine des opérations programmées, fouilles, sondages liés à des monuments historiques ou PCR, à des opérations préventives qui sont généralement bien intégrées aux problématiques. Ceci est particulièrement net à Lyon, à Aix-en-Provence, Arles, Fréjus, Vaison-la-Romaine. La notoriété et l'importance du patrimoine archéologique monumental conservé pèse souvent sur les projets, en favorisant les regroupements de chercheurs au sein de PCR parfois très vastes destinés à reprendre des études ou à collecter la documentation ancienne. Le PCR consacré aux atlas topographiques des villes de Gaule méridionale fournit un bon exemple de ces projets multiformes dont il est difficile de mesurer les apports sur une seule année ou même sur un exercice triennal. Créé en 1988, ce projet structurant pour la recherche régionale, qui a vu aboutir la publication de trois volumes en dix-huit ans, semblait connaître un certain déclin, avant de trouver un renouvellement inattendu en dehors des limites de l'ancienne inter-région Sud-Est, à Lyon et à Clermont-Ferrand. Le premier des deux volumes de Lyon, initié dans le cadre d'un PCR en 2001, est prêt à être publié. Le second fait l'objet d'un PCR qui se poursuit depuis deux ans. L'atlas de Nemetum/Clermont-Ferrand est considéré lui aussi comme terminé, alors que les participants du premier PCR s'interrogent sur son devenir. Le bilan de l'année 2017 doit donc tenir compte de ce temps long. Il est cependant possible de saluer en 2017 l'aboutissement de plusieurs opérations remarquables : la fin de la fouille programmée de la Verrerie dans le quartier de Trinquetaille, à Arles, ou de celle engagée en 2008 sur le site de la butte Saint-Antoine à Fréjus, à l'emplacement de ce qui fut très probablement la préfecture de la Flotte, ou encore le PCR consacré à la colline de Cimiez à Nice.

Cette tendance à regrouper dans des PCR multiformes, si compliqués à monter et à faire progresser de manière harmonieuse, ne s'est pas démentie en 2017, avec la création du PCR « Fossae Marianae » consacré aux ports antiques de Fos-sur-Mer et au canal de Marius, qui rassemble autour du DRASSM une quarantaine de chercheurs différents, et du projet consacré au théâtre de Fourvière, à Lyon, ou le nouveau PCR sur la bataille d'Orange. L'île de Corse participe du même mouvement, à son échelle, avec l'aboutissement du PCR géo-archéologique consacré aux basses vallées fluviales de l'île qui a fait progresser de manière spectaculaire nos connaissances sur l'évolution du littoral, ou le PCR créé en collaboration avec le DRASSM sur les bouches de Bonifacio, sans oublier les recherches menées

autour des deux sites phares de Mariana et d'Aléria qui devraient déboucher, grâce aux efforts conjugués du SRA et des collectivités locales, sur de nouveaux projets.

L'archéologie préventive est loin d'être négligeable puisqu'elle représente un peu plus de la moitié des opérations. Elle présente sensiblement les mêmes caractères que l'archéologie programmée : c'est principalement une archéologie des villes ; au nord, elle se concentre dans l'agglomération lyonnaise qui compte chaque année plusieurs chantiers d'importance (fin de du chantier de l'Hôtel-Dieu en 2017). Une part non négligeable de l'activité est consacrée à la gestion d'ensembles monumentaux remarquables comme les cirques de Vienne. Elle contribue de manière significative à la progression des connaissances. Plusieurs découvertes d'importance sont à signaler en 2017 : la carrière grecque de Marseille qui a défrayé la chronique et la découverte à Lyon, aux côtés de la muraille de la colonie romaine qui était certes soupçonnée mais non encore localisée avec certitude, d'un rempart gaulois du type *muris gallicus*.

Les campagnes ont visiblement moins d'attrait pour les chercheurs, à l'exception de l'Auvergne où ont été menées, en 2016 et 2017, des opérations de grande envergure de couverture Lidar, grâce à une aide financière importante de la région. L'exploitation de ces données, notamment dans la forêt de Tronçais, devrait enfin faire avancer de manière significative nos connaissances sur l'organisation et l'occupation de l'espace rural dans ces régions. Ailleurs, les campagnes antiques sont surtout documentées par le biais d'opérations préventives qui, comme partout, n'apportent qu'un éclairage partiel de sites que l'on peine à étudier indépendamment des paradigmes régionaux comme la recherche de centuriations, y compris en dehors de la Narbonnaise. Les quelques opérations programmées en cours concernent là encore des ensembles qui ont été choisis avant tout pour leurs caractères remarquables : leur aspect monumental comme à Châteauneuf-du-Rhône, dans la Drôme, ou à Piantarella, à l'extrémité méridionale de la Corse. Même la fouille de Panossas (Isère), qui s'intéresse à des installations agricoles, n'échappe pas à ce constat en raison de la taille inhabituelle de la *villa*. Il n'y a guère que la fouille de la petite ferme de Mare Stagno, à Aléria, qui apporte une image un tant soit peu représentative de l'exploitation des campagnes. L'apport des fouilles préventives dans ce domaine n'est certes pas négligeable, mais difficile à évaluer, tant il est dispersé entre de multiples champs d'intérêts (fermes, fragments de *villae*, habitats ruraux semi-groupés comme à Gémenos, entrepôts routiers à Fréjus, nécropoles...).

Moyen Âge, époques moderne et contemporaine

Pour le Moyen Âge et l'époque moderne, le bilan de l'année 2017 laisse apparaître, comme les années précédentes, un net déséquilibre entre les opérations programmées et les opérations préventives, de l'ordre de deux tiers en faveur des premières. Dans ce domaine, les dossiers sont nombreux, mais de nature très différente, avec une multiplication de petites opérations (sondages, prospections, bâti) portées par des étudiants de troisième cycle parfois peu expérimentés et peu encadrés, avec for-

cément des conséquences au niveau du rendu des résultats, et des recherches menées avec une grande rigueur méthodologique sur le long terme par des chercheurs spécialisés (comme à Saint-André-le-Haut, Ambérieu, l'alpage de Sales, etc.). Le nombre de dossiers examinés est également très différent entre les régions, avec une activité soutenue en Auvergne-Rhône-Alpes. L'intérêt pour les recherches dans les domaines militaires et religieux ne faiblit pas, les projets des chercheurs répondant souvent au souhait des pouvoirs publics locaux de valoriser leur patrimoine. L'archéologie minière et celle portant sur l'habitat des sites de hauteur et l'exploitation des ressources forestières dans les massifs montagneux (moyenne et haute montagne du Massif central principalement) forment deux autres axes assez dynamiques de la recherche archéologique pour les périodes médiévale et moderne, que les rapporteurs souhaitent encourager. La qualité des rapports est jugée le plus souvent satisfaisante moyennant les remarques évoquées plus haut.

Pour ce qui relève de l'archéologie préventive, ont été traités principalement des rapports de diagnostic avec les projets de fouille préventive, l'évaluation *a posteriori*

par l'examen des RFO restant minoritaire pour des raisons variées (opérations de fouille préventive non réalisées, rapports en retard, examens de RFO reportés à des séances ultérieures en raison d'un ordre du jour trop chargé). Les diagnostics portent généralement sur de faibles emprises en zone urbaine ou en zone rurale, avec des résultats contrastés. Bien que la qualité des rapports soit jugée globalement satisfaisante, la pression exercée sur les moyens accordés aux responsables d'opérations préventives de l'Inrap se fait ressentir dans un certain nombre de rapports (iconographie de qualité moyenne, contexte archéologique insuffisamment développé). Il convient de signaler que c'est dans le domaine préventif qu'ont été réalisées les rares opérations portant sur des thématiques contemporaines (Miramas, cimetière de Marseille).

Globalement, parmi les rapports examinés en 2017 se dégagent quelques beaux dossiers (Souvigny, Ambérieu, Vienne, Allemagne-en-Provence, publication du Puy), mais aucune opération n'a donné lieu à des découvertes exceptionnelles ou engagé un profond renouvellement des connaissances sur les thématiques abordées.

Activité CTRA Sud-Est 2017 Auvergne-Rhône-Alpes (ARA), Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre de dossiers examinés par région

Régions	Dossiers examinés	Opérations de terrain
ARA	190	179
Corse	39	36
PACA	141	130
Total	370	345

Types de dossiers examinés pour chaque région

Régions	Diagnostic	Prév. achevé	Progr.	Progr. achevé	Publication	Infos	ZPPA	Opé. Drassm
ARA	44	29	98	8	6	4	1	6
Corse	9	7	18	2	0	3	0	0
PACA	20	35	57	18	2	5	4	7

Types de dossiers examinés pour la région PACA

PACA 2017								
Mois	Diagnostic	Prév. achevé	Programmé	Publication	Infos	ZPPA	Drassm	
Mars	4	1	24	1	1	-	1	2
Avril	1	-	27	12	1	1	2	4
Mai	4	8	3	-	-	1	-	1
Juin	2	1	3	3	-	1	1	-
Septembre	6	14	-	1	-	2	-	-
Novembre	3	11	-	1	-	-	-	-
Total	20	35	57	18	2	5	4	7

Les résultats scientifiques le plus significatifs pour la **Pré-histoire ancienne** sont associés, dans le Vaucluse, à l'exploration de l'aven du Coulet des Roches (Monieux), dont les découvertes de faune ont un intérêt majeur pour la connaissance de l'évolution des milieux de la fin du Pléistocène supérieur, tant en France qu'en Europe occidentale. Depuis 2007, ce site livre régulièrement des squelettes de mammifères et d'oiseaux pour la plupart inconnus dans le Sud-Est ou bien représentés par les restes fragmentés des rares sites préhistoriques de la période. Grâce aux nombreuses datations radiométriques, on dispose désormais d'informations inédites couvrant quelques 21 000 ans, du Subboréal à l'oscillation de Tursac, et même de l'interstadiaire Maisières et de l'interpléniglaciaire d'Hengelo (Les Cottés). Les niveaux atteints cette année correspondent toujours au Pléniglaciaire.

Dans le Var, les recherches menées dans la moyenne vallée du Jabron montrent toute l'importance de ce territoire pour la Préhistoire. Les fouilles réalisées à la Baume de Monthivier ont permis de mettre en évidence une occupation de la fin du Pleistocène/début de l'Holocène.

Pour la période du **Néolithique**, nous notons à Trets (Bouches-du-Rhône), dans la continuité de la fouille réalisée en 2015 dans l'emprise de la future ZAC de la Burlière, la découverte d'un habitat de plaine daté du Néolithique moyen, matérialisé par un niveau d'occupation avec foyers, fosses et silos riches en mobilier, dont plusieurs vases complets en place.

L'âge du Bronze, toujours mal représenté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur apparaît par exemple pour sa phase ancienne comme trace d'une première occupation sur le site médiéval de Petra Castellana (Castellane – Alpes-de-Haute-Provence).

De la **Protohistoire**, on retiendra les résultats obtenus lors de la reprise de la fouille à Ventavon (Hautes-Alpes), sur le dernier tumulus de la nécropole protohistorique des Mollards (VII^e-VI^e siècles). Cette intervention a permis d'analyser un sol d'occupation et la composition des amas de terre et de galets déposés sur 7000 m².

À Carnoules (Var), un diagnostic réalisé sur une superficie de 38000 m², en bordure orientale du village, a révélé à un site de l'âge du Fer daté par le mobilier céramique des VI^e et V^e siècles avant notre ère dans lequel a été repéré un foyer à pierres chauffantes, des structures en creux ainsi que des éléments de structures rubéfiées en terre qui pourraient provenir de soles ou de parois de fours.

En Vaucluse, la poursuite des travaux collectifs sur les données des fouilles anciennes du Mourre de Sève met en lumière l'importance du site pour la Protohistoire régionale et pour la connaissance de l'environnement, et dans le Var, à Isola, au cœur du massif du Mercantour, des travaux réalisés au centre du village ont permis de mettre au jour des niveaux de foyers datés du début du premier âge du Fer.

Pour l'**Antiquité**, dans les Bouches-du-Rhône, à Arles, l'achèvement de la fouille programmée dans le quartier de Trinquetaille a permis l'étude des états antérieurs d'une *domus* tardo-républicaine. Lors de cette dernière campagne a été mis au jour un puissant édifice construit en blocs de grand appareil correspondant vraisemblablement à un monument public dont la nature n'a pu être précisée. À côté de celui-ci, les sols d'une première maison, implantée directement sur les limons, signalent un état bâti organisé autour d'un bassin et d'un puits. Cette organisation a été conservée dans l'état tardo-républicain.

À Marseille, l'opération de fouille préventive du boulevard de la Corderie a mis en évidence une carrière antique dans un secteur déjà bien connu pour cette activité autour de la rive sud du Vieux-Port. La partie centrale du site a livré des traces d'extraction bien conservées, dont plusieurs fronts d'exploitation sur une hauteur maximale de 6 mètres. L'essentiel de la production de cette carrière correspond à l'extraction de cuves et de couvercles de sarcophages. Le site conserve toute la chaîne opératoire depuis l'ébauche et le tracé de calepinage jusqu'à la cuve terminée. D'un point de vue chronologique, l'exploitation est amorcée pendant plusieurs décennies entre le VI^e et le V^e siècle avant J.-C. Deux autres secteurs d'exploitation plus récents ont également été identifiés (II^e avant J.-C. et époque romaine). La partie scientifiquement la

plus significative du site et la mieux conservée a fait l'objet d'une protection au titre des monuments historiques. Dans les Alpes-Maritimes, à Antibes, l'aménagement de la place Nationale a livré le plan d'une importante demeure urbaine dotée de mosaïques.

À Rousset, au lieu-dit La Marnière, une fouille préventive a permis d'étudier un espace funéraire daté des II^e et III^e siècles de notre ère avec une grande variété dans la typologie des sépultures. Des structures complexes, fosses-bûchers avec dépôts secondaires et couvercles en bâtière de tuiles, dans un état de conservation exceptionnel, ont été mises au jour ; les niveaux de circulation ainsi que des marqueurs de surface des sépultures étaient également conservés.

À Alleins, une opération de diagnostic a révélé une petite aire funéraire rurale datée de la fin du V^e-début du VI^e siècle de notre ère ; la seule sépulture fouillée a livré une inhumation habillée accompagnée d'un riche mobilier de parure d'origine hispano-wisigothique, ce qui en fait une découverte rare pour cette période très peu documentée par l'archéologie en Provence.

Enfin, à Bouc-Bel-Air, la fouille préventive réalisée avenue des Noyers a permis de découvrir sur près de 2,2 hectares une importante nécropole de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge. Sur 4200 m², l'aire funéraire mise au jour a révélé un ensemble de 313 sépultures. Ces dernières étaient constituées principalement de tombes couvertes de tuiles en bâtière et, dans une moindre mesure, de coffrages en bois ou en pierres, ainsi que d'inhumations en amphore et d'un cercueil en plomb.

Dans le Var, plusieurs découvertes sont à signaler. À Saint-Tropez, les Platanes, une opération d'archéologie préventive menée sur une petite superficie dans le cloître de l'ancien couvent des Capucins puis des Ursulines construit au début du XVII^e siècle, reconverti en maison de retraite, a permis la découverte de vestiges se rapportant à l'Antiquité. Deux murs se rattachent à la *villa* romaine découverte plus à l'ouest, occupée du II^e au VI^e siècle ; les lieux sont ensuite investis par une zone funéraire dont témoigne la découverte d'une sépulture en amphore africaine (III^e-VII^e siècles).

À Sanary, au chemin des Roches, les vestiges d'un établissement rural ont été dégagés sur une superficie de 3000 m² dans le quartier de la Gorguette, où une importante *villa*, plusieurs sites ruraux antiques et les vestiges d'un mausolée ou d'un temple (chapelle Sainte-Ternide) sont déjà recensés, en lien avec une voie. La découverte de deux cuves, qui ont pu servir pour la fabrication d'huile ou de vin, suggère la vocation agricole de ce petit ensemble. Le mobilier permet d'identifier trois périodes d'occupation allant du I^{er} siècle avant notre ère à l'Antiquité tardive, avec une occupation principale du site qui se place au Haut-Empire.

Un diagnostic mené sur une superficie de 7,4 hectares à Solliès-Pont, à l'emplacement de la future ZAC des Laugiers Sud, a révélé la présence d'une nécropole qui

connaît deux périodes d'utilisation : deux groupes d'incinérations et un enclos sont datés du Haut-Empire, plusieurs inhumations sont installées dans le même secteur au cours de l'Antiquité tardive.

Enfin, à Solliès-Toucas, une opération de fouille menée sur une superficie de 780 m² dans le cadre de l'extension de l'école maternelle a permis la mise au jour de plusieurs bâtiments d'une *villa* gallo-romaine dotée d'une installation de pressurage et d'une pièce chaude qui pourrait appartenir à des thermes rustiques ou s'intégrer dans le processus de fabrication du vin, ce que l'étude en cours permettra de déterminer.

Dans le Vaucluse, à Cavaillon, un diagnostic a permis de retrouver les vestiges d'un quartier d'habitation suburbain antique à proximité de l'une des voies principales de la ville, alors que dans ce secteur, on subodorait la présence d'une nécropole.

L'archéologie apporte pour la **période médiévale** de très nombreuses informations.

Pour le Vaucluse, on mentionnera, à l'Isle-sur-la-Sorgue, la fouille du quai de la Charité qui a livré les vestiges de l'ancien couvent Sainte-Elisabeth et des niveaux d'occupation médiévaux en limite sud de la vieille ville. À Pernes-les-Fontaines, des sondages complémentaires menés place de la Juiverie ont confirmé la présence d'un modeste bain rituel privé aménagé dans un réseau de caves, et à Piolenc, un diagnostic a mis au jour une batterie de silos médiévaux remarquable par sa densité et la variété des techniques employées.

Dans les Bouches-du-Rhône, plusieurs opérations sont également à signaler, en particulier à Aix-en-Provence, où la fouille préventive réalisée à l'occasion de la réfection des réseaux et de la place des Prêcheurs a livré des données archéologiques sur l'organisation urbaine de part et d'autre de l'enceinte médiévale. Elle a permis également la fouille extensive du cimetière médiéval et moderne prenant place devant l'église de la Madeleine. Celui-ci est particulièrement bien conservé, en raison notamment de plusieurs rehaussements du niveau de circulation. Quelques marquages de surface des sépultures, constitués de petits blocs de pierre dressés, ont été relevés.

Dans le Var, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, une opération de fouille d'archéologie préventive réalisée sur la place Malherbe dans le cadre de la création de réseaux et de conteneurs enterrés, en dépit d'une emprise limitée, a livré de nombreuses informations sur l'évolution de ce secteur ouest de la ville situé à l'extérieur du rempart construit aux XIII^e-XIV^e siècles : aire d'ensilage des X^e-XIII^e siècles, quartier extra-muros à partir de la fin du XIII^e siècle, jardins et faubourg d'époque moderne.

Quatre sites sont à retenir pour le département des Alpes-de-Haute-Provence :

– Senez, où la fouille programmée a permis de consolider les plans et chronologies des différents états de

construction de la cathédrale. Une prospection géophysique menée à bien dans l'église et à ses abords a révélé dans la dernière travée de la nef un tracé courbe qui pourrait correspondre à l'abside de l'église primitive.

– À Oraison, la fouille de sauvetage urgent réalisée dans la sacristie de l'église paroissiale et aux abords de celle-ci a permis la découverte de sépultures en bâtières de tuiles, confirmant ainsi une mention de découvertes anciennes. Ces éléments suggèrent que l'occupation funéraire tardo-antique se déploie sur tout l'espace public au pourtour de l'église. Le cimetière médiéval et moderne est quant à lui particulièrement bien conservé au nord de l'église. Enfin, le démontage de l'autel du bas-côté nord a révélé un autel antérieur.

– Sur la commune d'Allemagne en Provence, la poursuite de la fouille programmée a permis de documenter le premier état de la motte castrale, antérieur à l'an mil. Les nombreux trous de poteaux identifiés autorisent la restitution du plan des bâtiments qui occupaient la plateforme sommitale. Aux abords de cette motte, l'analyse des relevés Lidar a révélé différentes anomalies du relief permettant de mieux appréhender les limites et la topographie de l'habitat médiéval se déployant sur le versant.

– Enfin Digne-les-Bains (Gaubert), où un diagnostic archéologique a livré pour la première fois des données archéologiques sur le *castrum* de Galberto. La partie explorée, proche du tronçon d'enceinte joutant

le cimetière actuel se révèle assez densément occupée par des bâtiments se répartissant sur plusieurs terrasses, avec une chronologie comprise entre le XI^e et le XVI^e siècle.

Pour les **périodes moderne et contemporaine**, les principales découvertes ont été faites :

– d'une part à Marseille, rue Jean-François-Leca, où la fouille préventive a mis au jour une portion de l'ancien littoral, localisé entre les anciennes anses de l'Ourse et de la Joliette, et comblé par d'importants remblais gagnés sur la mer au milieu du XIX^e siècle. L'opération a permis de recueillir une importante collection d'objets témoignant de la vie quotidienne locale et des activités portuaires de la ville à la fin XVIII^e siècle-début XIX^e. Trois épaves de barques bien conservées ont également été découvertes. Compte tenu de leur robustesse, l'hypothèse de bateaux liés au déchargement des marchandises issues de gros navires est avancée. La mieux conservée d'entre elles a été prélevée dans l'optique d'une valorisation au musée d'Histoire de Marseille ;

– d'autre part, dans le Var, à Brignoles, où un diagnostic réalisé sur une superficie de 5 hectares au nord-est de la ville, sur le domaine du Canadel, a révélé de grands enclos destinés au pacage du bétail qui pourraient dater du XVIII^e siècle, au moment de l'aménagement de la bastide du Canadel et cinq fours à chaux datés du XIX^e siècle.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau général des opérations autorisées

2 0 1 7

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)	3	1	1	1	2	26		34
Opération de sauvetage par l'étude (OSE)	2		3	15	5	2		27
Fouille préventive d'urgence (SU)	2		3	11	3	1		20
Opération préventive de diagnostic (OPD)	6	17	13	73	34	30		173
Fouille programmée (FP)	5	2	3	1	2	3		16
Prospection diachronique (PRD)	3	2	1	1	4	4		15
Prospection thématique (PRT)	3	3			4	6		16
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)		1	1	5	2	3		12
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)				1	1			2
Relevé d'art rupestre (RAR)			1					1
Projet collectif de recherche (PCR)				2		6	1	9
Programme d'analyses (PAN)								
Étude documentaire (ETU)								
Aide à la publication (APP)								
Autre étude (AET)								
TOTAL	24	26	26	110	57	81	1	325

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

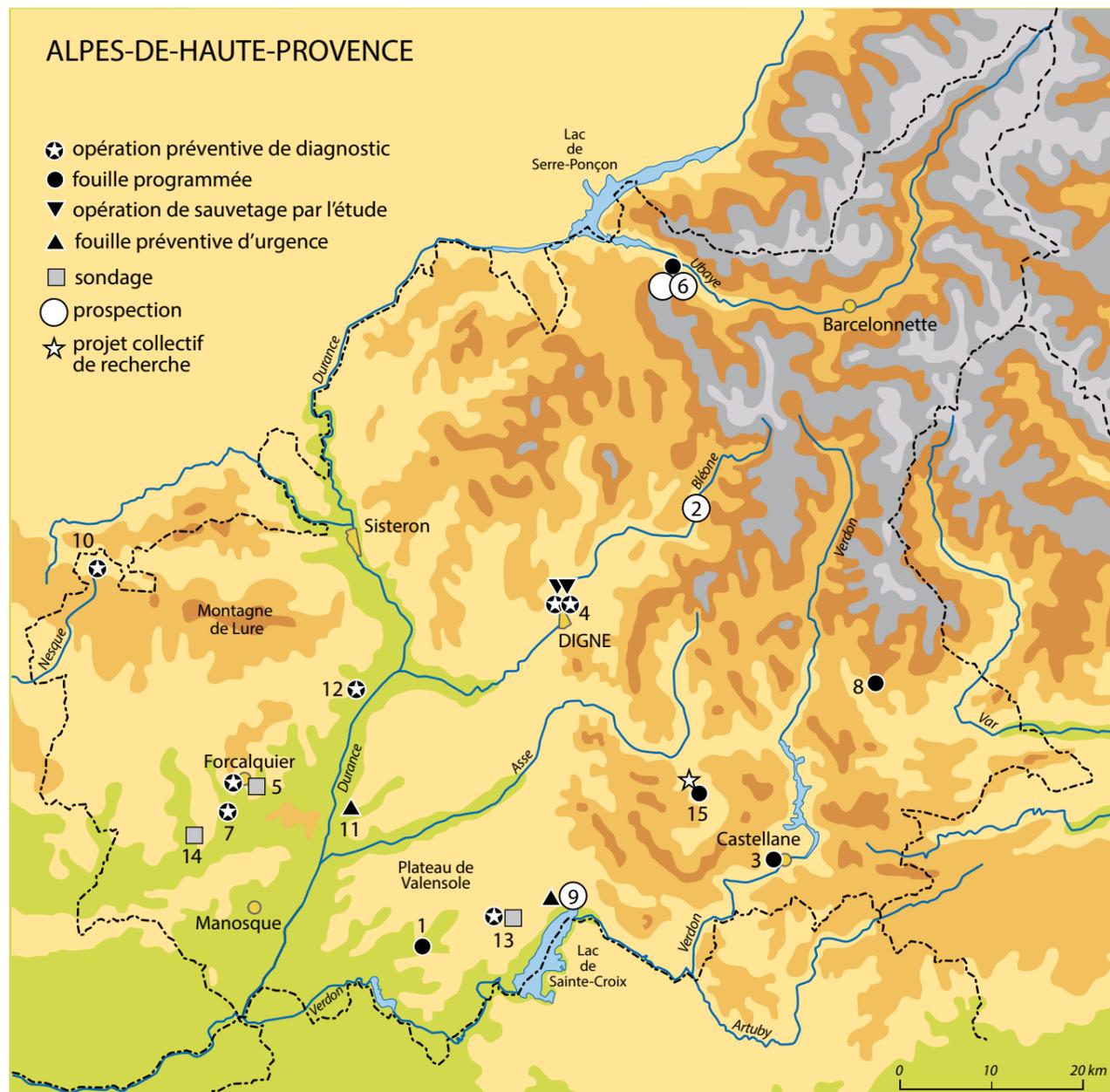
2 0 1 7

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
11772	Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	Mouton, Daniel (BEN)	FP	⌘			MA	1
12318	Beaujeu. Le Chastelas	Vaissière, Daniel (BEN)	PRD				FER ANT	2
12209	Castellane. Petra Castellana	Buccio, Vincent (COLL)	FP	⌘			MA	3
11840	Digne-les-Bains. Plateau de la Crau	Buccio, Vincent (COLL)	OPD	●				4
12216	Digne-les-Bains. Gymnase Maria Borrély, square Frédéric Mistral	Buccio, Vincent (COLL)	OSE	●				4
12217	Digne-les-Bains. Gymnase Maria Borrély, rue du Plantas	Buccio, Vincent (COLL)	OSE	●				4
12246	Digne-les-Bains. Gaubert, village	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD				MA	4
12183	Forcalquier. Roumaou et Moruisse	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD	●				5
12347	Forcalquier. Tour de l'Évêque	Mouton, Daniel (BEN)	SD				MA	5
12213	Le Lauzet-Ubaye. Les Rameaux	Remicourt, Maxime (AUT)	FP				MOD	6
12238	Le Lauzet-Ubaye. Ubaye	Raynaud, Karine (BEN)	PRT	□				6
12453	Le Lauzet-Ubaye/Saint-Vincent-les-Forts. Zone entre les dolmens du Villard et des Rameaux	Sélèque, Jenny (COLL)	PRD				MOD CON	6
12184	Mane. Le prieuré de Salagon	Buccio, Vincent (COLL)	OPD				MA MOD	7
12378	Méailles. Grotte de Pertus II	Lepère, Cédric (PRIV)	FP	⌘			NEO	8
12541	Moustiers-Sainte-Marie. Lac de Sainte-Croix	Castin, Thomas (COLL)	PRD				NEO AT MOD	9
12193	Moustiers-Sainte-Marie. Plage de Font-Collomb	Castin, Thomas (COLL)	SU				NEO	9
10792	Les Omergues. La Lauzette	Castin, Thomas (COLL)	OPD	●				10
12300	Oraison. Notre-Dame-du-Thor	Henrion, Élise (COLL)	SU				AT MA MOD	11
12471	Peyruis. La Sève (ZAC de la Cassine)	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD	●				12
12290	Riez. RD 6 – La Pascalone	Sélèque, Jenny (COLL)	OPD	●				13
12566	Riez. Hôtel de Mazan	Buccio, Vincent (COLL)	SD	○				13
12353	Saint-Michel-l'Observatoire. Église Saint-Michel	Dupuis, Mathias (COLL)	SD	○				14
12212	Senez. Cathédrale	Dupuis, Mathias (COLL)	FP	⌘			AT MA MOD CON	15
11835	Senez. Senez et son territoire aux périodes historiques	Dupuis, Mathias (COLL)	PCR	⌘			AT MA MOD	15

● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours

⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◆ notice non parvenue

Liste des abréviations *infra* p. 239-240 ; liste des auteurs et collaborateurs p. 241-243



La campagne 2017 a permis de terminer, sur le sommet de l'éminence, la fouille de l'ensemble des installations de l'état 1, où l'on avait déjà mis au jour une tour hexagonale (environ 7 m de diagonale) construite en terre et bois avec ses appentis domestiques aux murs de terre¹. Cette séquence se place entre le milieu du X^e et le milieu du XI^e siècle. Il a ensuite été possible de dégager une très grande partie de l'occupation antérieure (état 0), qui a commencé entre le VII^e et le IX^e siècle et qui s'est révélée sous la forme de 102 trous de poteaux et cinq fosses. Une dizaine de ces trous conservaient les négatifs de poutres carrées de 17/17 à 20/20 cm, et plus d'une trentaine étaient ancrés à plus de 80 cm de profondeur, de sorte qu'ils n'ont pas encore pu être fouillés dans leur intégralité. Parmi ceux-ci, certains ne présentaient que le négatif du poteau sans trou de creusement. Cela laisse penser qu'ils avaient été implantés dans un sol sous-jacent avant apport du remblai qui a servi de support au sol d'occupation. Par conséquent, un autre niveau sera à explorer lors de la prochaine campagne. Il peut s'agir soit d'un sol vierge d'occupation, si ce n'est le début du chantier de construction, soit d'un état encore antérieur. L'ensemble des trous de poteaux, bien qu'encore incomplet, offre une lecture assez claire de l'ensemble des constructions. Les parois étaient constituées de planches de bois horizontales d'environ 4 cm d'épaisseur qui s'inséraient au milieu des poteaux, sans doute dans une feuillure ; plusieurs négatifs étaient conservés au sol. Le bâtiment principal a un plan rectangulaire, axé NO-SE, de 12,30 x 6,85 m à deux nefs séparées par une ligne de six poteaux étayant sans doute une poutre faîtière. Les deux murs gouttereaux se prolongent d'environ 3 m vers l'est pour former un appentis abritant trois fosses dont un silo.

À 3,5 m au sud de ce grand édifice, vingt poteaux composent un alignement de 11 m de longueur, légèrement courbe, qui paraît former une paroi fermant l'espace de vie, dans lequel le mobilier était abondant. Une grande quantité de faune a été récoltée et fait l'objet d'une étude spécifique dans le cadre d'une thèse. La céramique

présente des particularités de formes et de couleurs de pâtes qui pourraient, après étude, constituer un marqueur chronologique. Si l'on rapporte l'abondance des déchets osseux aux restes de céramiques, la relative rareté de ces derniers suggère l'utilisation de vaisselle de bois, dont rien n'est conservé. Une activité de travail de bois de cervidés a laissé de nombreux déchets, mais également des objets finis tels un dé à jouer et une très belle détente d'arbalète. Le jeu et l'armement étaient présents à toutes les étapes de la vie de ce site, ce qui confirme son caractère élitaire. Aux précédents s'ajoutent dix-neuf poteaux qui forment une sorte de couloir coudé, large de 1,75 m et long de 16,50 m, qui relie le bord nord-est de la plateforme à la limite sud du grand bâtiment. Ce dispositif est en tout point identique à ce que nous avons interprété comme



Fig. 1 – ALLEMAGNE-EN-PROVENCE, Notre-Dame. Vue aérienne de l'état 0 (VII^e ?-X^e siècle) (cliché D. Mouton).

1. Voir *BSR PACA 2016*, p. 19-21.

une galerie d'accès sur le site de La Moutte situé sur la même commune (Mouton 2015, p. 17).

Au bord méridional de la plateforme, une construction de terre, bois et galets, qui a été détruite par le feu, avait déjà été repérée lors des campagnes précédentes. Nous pensions qu'il s'agissait d'un bâtiment quadrangulaire. Un sondage a montré qu'il n'en est rien. Nous sommes sans doute en présence d'un mur d'enceinte qui a été partiellement conservé par l'incendie qui a provoqué son effondrement. Contrairement aux autres édifices qui lui sont contemporains, cette construction avait été bâtie en terre, bois et galets, comme les murs de la tour de l'état 1. Son étude sera reprise lors de la prochaine campagne. Dans la pente occidentale du relief, une vaste zone d'habitat de plus de 2,5 hectares a été mise au jour depuis plusieurs campagnes². Cette année, le travail de terrain a été précédé par l'exploitation des données issues d'une prospection LiDAR (acquisition avril 2016) financée par le ministère de la Culture. En 2017, on s'est attaché à explorer les micro-reliefs et à appréhender les limites de l'ensemble. Nombre d'anomalies signalent la présence des terrasses accueillant les bâtiments dont les sondages antérieurs ont montré qu'ils

2. Voir BSR PACA 2016, p. 19-21.

étaient construits en bois. Environ cinquante anomalies ont été relevées, parmi lesquelles au moins trente-six ne paraissent pas naturelles. Chacune a été observée dans sa configuration, puis a été décrite et relevée avec précision. Des concentrations significatives de microreliefs apparaissent le long de certaines courbes de niveau. L'un des résultats majeurs obtenus au cours de cette campagne non invasive a été de confirmer les limites de l'occupation : vers l'est, elle est comprise entre la résidence élitaires et l'église, tandis qu'à l'ouest, en aval, la limite est constituée par une importante rupture de pente, sans doute naturelle, mais qui fut très probablement exploitée et aménagée. La limite méridionale est matérialisée par une importante anomalie où alternent ruptures de pente et replats ; au nord, enfin, c'est une limite cadastrale qui paraît délimiter son extension. Ces relevés d'indices d'aménagements anthropiques permettent de disposer d'une vision plus globale du site qui orientera la stratégie de la recherche à venir.

Daniel Mouton et Mariacristina Varano

Mouton 2015 : MOUTON (D.) (dir.) – *La Moutte d'Allemagne-en-Provence, un castrum précoce du Moyen Âge provençal*. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine n° 19, éd. Errance, 2015, 172 p.

Âge du Fer BEAUJEU
Le Chastelas Antiquité

Ce site a fait l'objet de fouilles clandestines révélant un lot de mobilier métallique allant du II^e âge du Fer au Haut-Empire. Une prospection a été engagée afin de préciser le contexte de ces découvertes. Cette opération a associé l'ARDA, le Service départemental d'archéologie ainsi que le centre Camille Jullian, CNRS. Le site occupe un éperon rocheux à 1400 m d'altitude. Il couvre à peu près trois hectares d'un relief complexe. L'essentiel des traces d'occupations et des éléments mobiliers a été trouvé sur

le versant ouest où se développe une terrasse en pente. Les prospections, réalisées sur environ six hectares, ont révélé des aménagements agricoles dont certains, des petits bâtiments et des murs de terrasse, figurent sur le cadastre de 1828. Un mur de terrasse constitué de gros blocs soigneusement disposés pourrait se rapporter à une occupation plus ancienne.

Daniel Vaissière

Moyen Âge CASTELLANE
Petra Castellana

La deuxième campagne de fouille programmée conduite sur le site de Petra Castellana s'est déroulée en juin 2017. Deux archéologues du Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence ont encadré une équipe d'une dizaine de bénévoles pendant trois semaines. Au cours de cette campagne de fouille, la première d'une opération triennale prévue jusqu'en 2019, trois sondages ont été ouverts. Un travail de reprise critique de la documentation écrite et de l'historiographie concernant le site et le territoire communal a par ailleurs été initié ; il conduit à nuancer certaines hypothèses sur le développement de l'habitat et sur la localisation des agglomérations de la Protohistoire au Moyen Âge. Deux des sondages ont concerné le secteur nord-est, où des traces ténues de bâtiments maçonnés ont été étu-

diées, contre la courtine et en contrebas de cette dernière ; la stratigraphie sédimentaire et les niveaux associés à l'occupation sont toutefois très limités dans ce secteur du site. Le troisième sondage, au sud-ouest, a révélé la présence de fosses du Bronze ancien, dont la fonction demeure indéterminée ; plusieurs silos médiévaux ont également été mis au jour. Une maçonnerie éventuellement contemporaine de l'occupation du site est également apparue, ainsi qu'un ensemble de terrasses de la fin du Moyen Âge ou des Temps modernes, qui scellent les occupations plus anciennes et structurent la pente. Au terme des deux campagnes de fouille, la surface ouverte reste modeste (moins de 2 % de la superficie totale du site). Pour autant, les données collectées per-

mettent d'ores et déjà d'asseoir un certain nombre d'hypothèses quant à l'occupation du site. D'abord, l'existence d'une occupation ancienne est désormais avérée, même si sa nature demeure indéterminée. Cette donnée conduit cependant à s'interroger sur le long hiatus chronologique entre le Bronze ancien et le Moyen Âge central, puisqu'aucun mobilier ni aucune structure ne sont identifiés entre ces deux jalons.

Ensuite, la fouille a permis de mieux percevoir l'adaptation de l'occupation à une topographie très contraignante, par nivellement du rocher et par la construction de terrasses. La courtine, dont un seul état est clairement identifié à ce jour, s'adapte également à cette topographie ; elle repose directement sur le substrat, avec très peu d'aménagement de tranchées de fondation. Sur des critères stylistiques et technologiques, elle semble pouvoir être aujourd'hui attribuée à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. Si son étude détaillée est prévue pour une campagne ultérieure, on peut dès à présent constater que, bien que construite en une seule



Fig. 2 – CASTELLANE, Petra Castellana. Orthophotographie des terrasses (V. Buccio/SDA 04).

phase, à l'exception d'un tronçon de maçonnerie peut-être, des phasages de chantier sont lisibles. Ceux-ci indiquent que la courtine a été édifée après les tours. Des structures agraires, en particulier des silos, sont observées dans l'un des sondages, dans la partie basse



Fig. 3 – CASTELLANE, Petra Castellana. Plan général du site (DAO : Y. Dedonder/SDA 04).

de l'agglomération. La mise au jour d'une maçonnerie soignée dans ce secteur témoigne toutefois d'une occupation plus diversifiée que les seuls silos ne le laissent supposer. La fouille semble confirmer que l'abandon de l'habitat se déroule entre le milieu du XIII^e et le XIV^e siècle. Le site reste toutefois exploité, avec la mise en place de terrasses agricoles qui stabilisent la pente, en respectant ou non la topographie structurée antérieurement. Des études spécifiques (faune, mobilier lithique, céramique, photogrammétrie de la courtine) ont été initiées; leurs résultats seront disponibles pour le rapport de synthèse triennal.

Aucun indice d'occupation médiévale antérieure au XII^e siècle (structure ou mobilier) n'a été mis au jour. En raison de ce constat et des éléments typologiques de l'enceinte (tours et ouvertures en particulier), l'hypothèse d'une construction du site après l'an mil et peut-être au XII^e siècle est aujourd'hui privilégiée. Les campagnes de fouilles ultérieures pourront cependant amener à moduler ce propos. La question de la localisation de l'habitat à Salinae/Castellane entre l'Antiquité et la fondation du site demeure donc ouverte.

Vincent Buccio

Moyen Âge

DIGNE-LES-BAINS Gombert, le village

Cette opération de diagnostic archéologique concerne une parcelle représentant 1 599 m², localisée sur le flanc oriental de la colline ayant accueilli le château de Gaubert, culminant à 697 m NGF au-dessus de la vallée de la Bléone. Le diagnostic porte sur les versants septentrionaux et orientaux de ce petit promontoire. Ces pentes sont ponctuées de murs de terrasses modernes et contemporaines et sont recouvertes de bois. Durant le Moyen Âge, elles sont occupées par un habitat fortifié localisé en aval du château et au nord de l'église. Dans la première moitié du XX^e siècle, ces terres étaient consacrées à la culture de la vigne. Au sud-est et à l'est se développe le hameau actuel. Le sud est limité par une petite falaise au rocher affleurant. L'église et sa nécropole sont, par ailleurs, en partie creusées dans la roche de cette falaise de grès.

Les huit tranchées de diagnostic ont permis d'observer une densité de vestiges assez importante (fig. 4) caractérisée par trois phases d'occupation successives. Deux sont datées avec précision, l'une relevant des XIII^e-XIV^e siècles, l'autre des XV^e-XVI^e siècles. La chronologie relative indique que la troisième occupation identifiée est antérieure. Les structures archéologiques observées durant ce diagnostic sont directement creusées dans les marnes et le grès. Elles sont généralement recouvertes de différents niveaux de colluvions. Les structures découvertes à Gaubert, le système de terrasses, les vestiges de bâtiment parfois conservé sur une dizaine d'assises d'élévation, les silos enterrés, un foyer et des niveaux dépotoirs, de même que la topographie générale et l'articulation entre le château, l'église et le mur de fortification encore en élévation au nord-est de la parcelle

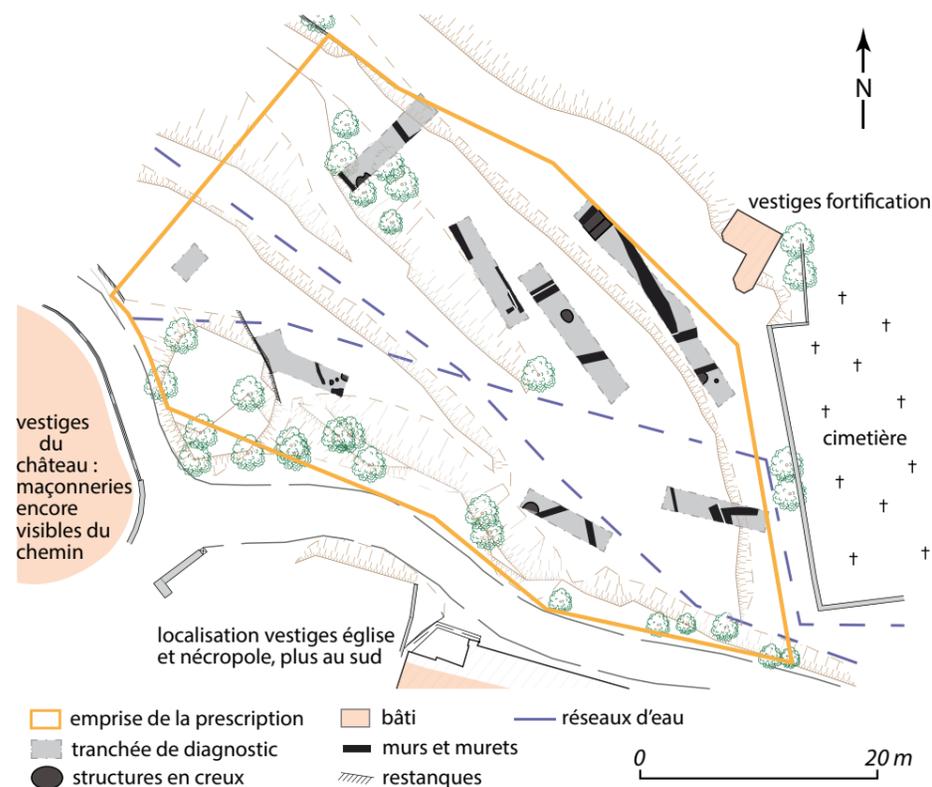


Fig. 4 – DIGNE-LES-BAINS, Gombert, le village. Localisation des tranchées (DAO : Y. Dedonder/SDA 04).

(fig. 5) laissent envisager que nous sommes en présence des vestiges de l'habitat associé au *castrum* de Gaubert. Grâce au mobilier céramique et aux relations chronologiques des vestiges, on constate une certaine pérennité de l'occupation. Plusieurs phases d'abandon et de reconstruction ont été observées. Elles s'étalent entre le XI^e et le XVI^e siècle. Les vestiges s'étendent sur toute l'emprise diagnostiquée, avec plus ou moins de puissance stratigraphique selon les sondages. La phase la plus ancienne identifiée correspond selon le mobilier céramique aux XI^e-XII^e-début du XIII^e siècles. Le sondage profond de la tranchée 1 a permis de mettre en évidence trois phases d'occupation successives, alors que le mobilier céramique témoigne d'une distribution hétérogène. Dans les mêmes unités stratigraphiques figurent des fragments de céramique grise médiévale des XI^e-XIII^e siècles, de céramique de type Uzège des XIII^e-XIV^e siècles, et de céramique glaçurée sur engobe du XVI^e siècle.

Aucun indice d'occupations antique, protohistorique ou préhistorique n'a été mis au jour sur ce site. L'organisation générale des vestiges nous échappe largement, étant donné la diversité des maçonneries successives qu'il est difficile de rattacher les unes aux autres. Il est également important de souligner qu'aucun de ces vestiges ne semble pouvoir être associé aux tronçons de fortification encore en élévation (fig. 5). La date de construction du *castrum* de Galberto reste inconnue même si nous savons qu'elle est antérieure à



Fig. 5 – DIGNE-LES-BAINS, Gombert, le village. Mur de fortification (cliché J. Sélèque/SDA 04).

1147 (première mention connue). Sa date de désertion ou de destruction est elle aussi indéterminée. Notons que les découvertes archéologiques ne contredisent pas les propos de l'abbé Féraud sur une potentielle destruction du site en 1591, durant la dernière guerre de religion. Certains murs portent des traces d'incendie, d'autres sont effondrés.

Jenny Sélèque

FORCALQUIER Tour de l'Évêque

Moyen Âge

Cette construction que la tradition locale nomme « tour de l'Évêque » a dû être édifée entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, correspondant à la dernière période du comté indépendant dont Forcalquier fut la capitale. Elle a été étudiée dans le cadre d'une thèse relative à l'histoire et l'archéologie de Forcalquier (Varano 2011, p. 606-621). Elle appartenait à un ensemble défensif, à proximité immédiate de l'ancienne église Saint-Mary, qui fut le siège d'un chapitre de chanoines rival de celui de Sisteron, et protégeait l'accès au château comtal.

Des travaux de consolidation pour la conservation de cette tour ont été menés au début de 2017, à l'initiative de la commune, le parc régional du Lubéron assurant la maîtrise d'œuvre. Outre les interventions sur les élévations, un dégagement a été entrepris sur la partie supérieure en vue de mettre le bâtiment hors d'eau et de sécuriser les arases. Un contrôle archéologique sur cette partie a paru judicieux.

À ce niveau, qui constitue la base d'une pièce au troisième étage, les murs sont larges de 1,25 à 1,30 m. L'espace forme un trapèze (voir fig. 6) dont les dimensions précises sont difficiles à établir dans la partie occidentale où la maçonnerie ne présente que des arrachements consécutifs à l'effondrement d'un bâtiment qui se développait vers l'ouest. Le mur oriental atteint 7,6 m de longueur, celui du nord environ 8 m et celui du sud 9,5 m. La surface utile à l'intérieur était d'environ 28 m².

Un premier niveau constitué de terre brun-gris mêlée de gravier de calcaire jaune, de 30 à 60 cm d'épaisseur, a été enlevé. Il contenait également des pierres de petit module (15 à 20 cm), mais aucun moellon ni pierre de taille n'y a été mis au jour; il s'agit sans doute des résidus de travaux de démolition de la partie supérieure du bâtiment. Des fragments de mobilier et des petits aménagements modernes ont été relevés dans ce

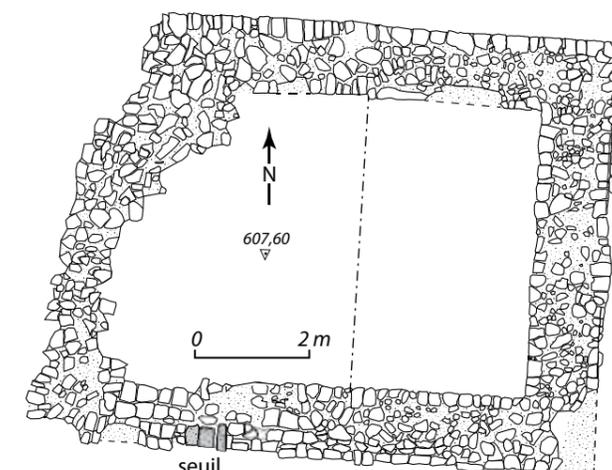


Fig. 6 – FORCALQUIER, Tour de l'Évêque. Arase supérieure avant travaux de consolidation (relevé et DAO : D. Mouton).

remblai. Ces derniers étaient constitués de trois tubes de matière fibreuse, de 14 cm de diamètre, fichés verticalement dans des plots de béton. Leur fonction précise reste inconnue, mais ils ont pu servir à fixer des objets comme des hampes de drapeaux, bien qu'en l'absence d'échafaudage l'accès devait être particulièrement difficile. Sous ce premier niveau, un sol de terre battue horizontale (606,60 m NGF) a été mis au jour. On y a relevé un fragment de goulot de verre médiéval, deux tessons de céramique grise et quatre tessons glaçurés dont le plus ancien n'est pas antérieur au XVI^e siècle. Ces éléments se rapportent sans doute à l'occupation de la pièce. À 6,45 m de l'angle extérieur sud-est de la tour et à 0,68 m au-dessous du niveau de sol, a été mis au jour un seuil d'entrée formé de deux dalles d'environ 55 x 33 cm et d'une pierre de taille sur champ (23 x 65 cm) formant la base du piédroit oriental. L'embranchement qui devait permettre l'accès à l'intérieur de la pièce n'a

pas été conservé. Ces observations complètent les éléments visibles dans la façade méridionale qui conserve les négatifs de pièces de bois constitutives d'un escalier extérieur d'accès à ce seuil. Au milieu de la pièce, un sondage de 1 x 1 m a montré que le sol d'occupation avait été mis en place par un apport de terre jaune compacte de près de 50 cm d'épaisseur sous lequel nous avons atteint la maçonnerie de l'extrados de la voûte de la pièce sous-jacente.

Ces observations confirment que, dans son état actuel, il manque au moins un étage à ce bâtiment.

Daniel Mouton et Mariacristina Varano

Varano 2011 : VARANO (M.) – *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IX^e-XIII^e siècles) : l'exemple de Forcalquier et de sa région*. Thèse de doctorat Histoire de l'art et archéologie, sous la direction de Michel Fixot, Université de Provence, Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 2011.

Moderne

LE LAUZET-UBAYE Les Rameaux

Les sondages exploratoires, réalisés lors de la fouille programmée au lieu-dit Les Rameaux sur la commune du Lauzet-Ubaye dans les Alpes-de-Haute-Provence, ont permis de répondre au questionnement initial sur la possible appartenance de la structure en pierres sèches à la catégorie des constructions dolméniques néolithiques du groupe des dolmens dits « alpins ».

En effet, ces excavations, réalisées contre la structure 1 et à l'intérieur de celle-ci, ont permis d'observer qu'il n'existait pas d'aménagements extérieurs de type tertre en terre ou cairn dolménique, ainsi que l'absence de vestiges archéologiques anciens dans la zone d'abord interprétée comme une possible chambre funéraire. La structure était composée de deux murs porteurs d'environ 2 m de long, selon un axe est-ouest; l'un est construit en pierres sèches (au nord), le second est réalisé avec des pierres sèches et deux blocs cyclopéens de type orthostate (fig. 7). Sur ces murs reposaient deux grandes dalles plates rectangulaires. Cet abri, qui était ouvert à l'est et à l'ouest, n'a livré que de rares vestiges attribuables à la période contemporaine (tessons de bouteilles de verre, fil de fer, boucle de ceinture...).

Maxime Remicourt

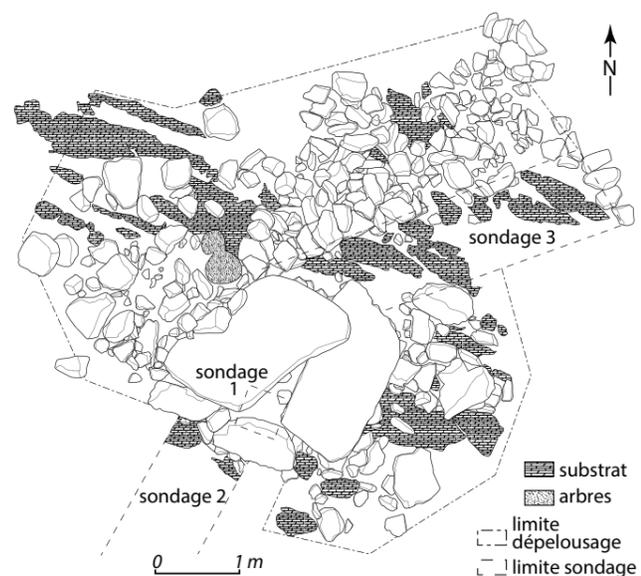


Fig. 7 – LE LAUZET-UBAYE, Les Rameaux. Plan au 40^e (R. Remicourt).

Moderne

LE LAUZET-UBAYE SAINT-VINCENT-LES-FORTS Entre les dolmens du Villard et des Rameaux

Contemporain

L'opération de prospection-inventaire sur les communes du Lauzet-Ubaye et de Saint-Vincent-les-Forts avait pour objectif la vérification des sites recensés dans la carte archéologique et une actualisation de la documentation concernant l'occupation diachronique d'une partie

de ces communes, de même qu'une recherche active des sites d'habitat correspondant aux nombreux sites funéraires protohistoriques connus dans ce secteur. Elle consistait également en l'appréhension de la géographie de ce territoire et de son potentiel archéologique. Elle

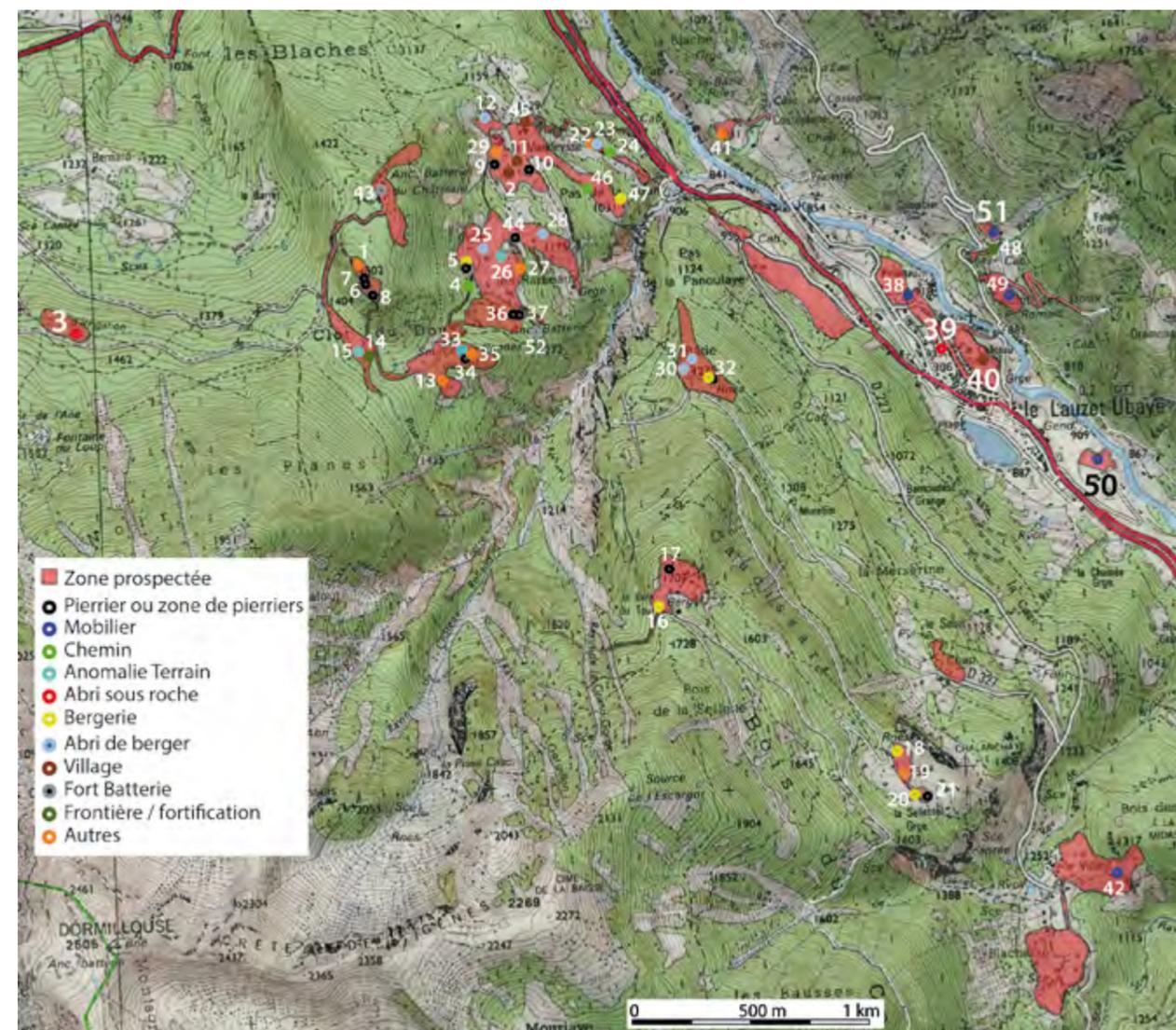


Fig. 8 – LE LAUZET-UBAYE/SAINT-VINCENT-LES-FORTS, Entre les dolmens du Villard et des Rameaux. Localisation des zones prospectées et indices de site (DAO : SDA 04)

visait alors, à travers la prospection pédestre, à comprendre les dynamiques de recouvrement sédimentaire et d'érosion, et ainsi à constater ou non la lisibilité des sites conservés.

La zone de prospection couvre différents espaces : des basses et moyennes terrasses, de petits sommets et de nombreux à-pic qui, eux, sont inexploitable. Elle présente également divers couverts végétaux : bois, sous-bois, prairie, rocher à nu. Soixante-dix hectares accessibles ont pu être investigués durant cette opération pédestre entre 900 et 1 700 m d'altitude NGF.

Les vestiges recensés durant l'opération se caractérisent essentiellement par des structures d'habitat redécouvertes durant l'opération (ancien village, *castrum*) et des structures d'exploitation agro-pastorale des espaces ouverts durant les périodes moderne à contemporaine : murs de terrasses, pierriers, abris de berger, bergeries, de même que d'anciens chemins et canaux. Ces structures, témoignant de cette activité, s'égrènent sur tout le versant ubac de la vallée de l'Ubaye en amont du village du Lauzet et du hameau de La Mandeyse (fig. 8).

Un mur matérialisant une ancienne frontière avec le Piémont a également été recensé (Ind. 14), mais aussi



Fig. 9 – LE LAUZET-UBAYE/SAINT-VINCENT-LES-FORTS, Entre les dolmens du Villard et des Rameaux. Vue depuis le *castrum* du Lauzet : Ind. 40 (cliché J. Sélèque/SDA 04).

du mobilier de surface et quelques anomalies de terrain (butte, dépression et rochers posant des interrogations). La zone de prospection est située à l'entrée de la vallée (fig. 9), ce qui explique probablement la présence d'un imposant mur de guet (Ind. 48). Le mobilier recueilli

durant cette opération reste très pauvre et ne concerne avec certitude que les périodes moderne et contemporaine. Il s'agit de fragments de terre cuite (vaisselle, peson/palet, bille), de scories et de métal. La majorité du mobilier a été ramassé sur la butte accueillant le *castrum* du Lauzet (Ind. 40) et dans un champ labouré par le passage des sangliers sur les basses terrasses (Ind. 50). Les occupations plus anciennes n'ont pu être repérées lors de ces prospections pédestres. La dynamique de sédimentation, globalement importante sur ce secteur, a pu les recouvrir. L'érosion est beaucoup moins active que dans les territoires communaux de plus haute altitude, en amont du Lauzet-Ubaye. Cependant, certains indices de site mériteraient que l'on s'y attarde, tels les abris sous-roche Ind. 3 et 39 qui auraient pu accueillir l'homme, et l'alignement de blocs Ind. 41, potentiel aménagement anthropique.

Grâce à cette opération, la morphogenèse sur la zone prospectée est bien approfondie. La sédimentation issue de la dernière période glaciaire (Würm) est encore en place. Les formes du paysage en témoignent. Les importantes formations glaciaires (moraines), fluvioglaciaires (terrasses, formes d'érosion) et périglaciaires (mouvements de terrain, éboulements) ont été peu entamées par la morphogenèse postérieure (Holocène) en raison de l'absence d'écoulements organisés sur ces versants. Les sites plus anciens, s'ils ne sont pas érodés, ne sont pas détectables en prospection pédestre. Dans l'hypothèse d'une poursuite des recherches, le choix d'une géographie différente est primordial. Il faudra se tourner vers les secteurs de hauteur tel que les cirques, les cols, les lacs, ou encore les vastes champs labourés de Saint-Vincent-les-Forts et de La Bréole.

Jenny Sélèque

Moyen Âge

MANE Le prieuré de Salagon

Moderne

Le prieuré médiéval de Salagon, aujourd'hui musée et jardins de Salagon, va faire l'objet de travaux destinés entre autres à en faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite, travaux qui impliquent des terrassements, déblais et remblais, de faible profondeur, mais dont il était nécessaire d'évaluer l'impact sur les vestiges archéologiques sous-jacents. Un diagnostic a donc été conduit au mois de mars 2017 par le Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence. Les interventions archéologiques conduites antérieurement sur le site de Salagon ont permis de mettre en évidence la présence d'une occupation néolithique et protohistorique au nord du site, puis, sous le prieuré, d'une occupation du I^{er} siècle après J.-C., à laquelle succède une *villa* à la fin de ce même siècle. Une basilique funéraire paléochrétienne y est construite au V^e siècle. Par la suite, l'église romane et les bâtiments qui lui sont associés montrent le dynamisme et l'essor du prieuré entre le XII^e siècle et les Temps modernes. Guy Barrauol a proposé, à partir de 1980, une étude d'ensemble de l'église et des bâtiments du prieuré. Dans le courant du XIX^e siècle, Sala-

gon devient une ferme, jusqu'aux travaux de l'association Alpes de lumière qui conduisent à l'achat du site par le Département et à son aménagement en musée. Les dix sondages de diagnostic ouverts en 2017 sont situés au nord, au sud et à l'ouest de l'ensemble prieural actuel. Leur répartition, contrainte par l'emprise du projet, visait avant tout à localiser et à dater les vestiges qui pourraient être menacés par ce projet. Il s'agissait aussi, dans la mesure du possible, de compléter d'une part les données déjà connues sur l'ensemble monumental et de proposer d'autre part une première étude de cette zone, en périphérie du prieuré, qui n'avait jusqu'à présent fait l'objet que de suivis de réseaux très ponctuels. Les sépultures, dont la présence était attendue, se sont avérées très nombreuses. Le diagnostic a montré que les premières se trouvaient à une profondeur extrêmement faible, parfois immédiatement sous une fine couche de terre végétale, du fait de la forte densité du cimetière, mais aussi des terrassements postérieurs. Les tombes sont de types variés (bâtières sous lauze, coffrages de pierre, cercueils, sarcophages), ce qui indique une utilisation du cimetière entre le début du Moyen Âge et les Temps modernes, que l'on peut caractériser sur ce critère malgré la rareté du mobilier archéologique associé aux sépultures. En dehors des sépultures, aucune structure clairement associée à la *villa* ou à l'occupation antique n'a été mise au jour; le mobilier antique provient de niveaux remaniés. Une maçonnerie apparue devant la façade de l'église romane est interprétée comme le vestige d'un édifice antérieur, qui pourrait éventuellement compléter le plan établi pour la première basilique. Une maçonnerie qui marque peut-être un état du logis prieural antérieur à l'actuel a été observée, ainsi qu'un mur qui pourrait indiquer la présence d'une clôture ou d'une enceinte autour du prieuré. Un silo médiéval est également apparu au sud du prieuré. Le diagnostic a également révélé la présence d'un four à chaux, aménagé dans le substrat, d'un diamètre de trois



Fig. 10 – MANE, Le prieuré de Salagon. Le four à chaux mis au jour sur le site (cliché V. Buccio/SDA 04).

mètres et dont la profondeur conservée est supérieure à 1,80 m (fig. 10). Dans l'attente d'une datation absolue de cette structure, on peut envisager de l'associer à l'importante phase de travaux que connaît le prieuré, peut-être au début de la Renaissance.

Enfin, une allée caladée, également apparue sous la terre végétale à très faible profondeur, prolonge un chemin observé dans la parcelle au nord du prieuré. Le mobilier archéologique présent sur ses pavés montre qu'elle a pu être utilisée dans le courant du XIX^e, voire du XX^e siècle. Un sondage réalisé dans cette calade montre qu'elle ne semble pas succéder à un état plus ancien

MÉAILLES Grotte du Pertus II

Néolithique

La grotte de Pertus II appartient à un ensemble de cavités qui s'ouvrent, à 1000 mètres d'altitude, en rive gauche du vallon de la Vaïre qui longe le village de Méailles (Alpes-de-Haute-Provence). Les premières fouilles, réalisées entre 1955 et 1959, par le Musée de préhistoire et d'anthropologie de Monaco ont mis en évidence des occupations du Néolithique final et du Néolithique moyen chasséen (Chasséen récent). Ces riches occupations restaient toutefois mal caractérisées sur un plan chronoculturel, ce qui a motivé la réalisation de deux sondages en 2004 et en 2012, dont l'objectif était d'évaluer l'état sanitaire du site. Ils ont ainsi permis de détailler la stratigraphie du site et de définir plus précisément les zones à fort potentiel archéologique. Différents échantillons ont aussi été prélevés pour tester le potentiel informatif de différents types d'analyses (anthracologie, carpologie, palynologie, archéomagnétisme, malacologie, etc.). Sous des niveaux du Néolithique final dont la chronologie restait imprécise, se développent deux principaux ensembles sédimentaires particulièrement bien conservés du Néolithique moyen chasséen. L'ensemble (I) sommital, puissant de 85 cm, présente deux aspects distincts. La partie supérieure rassemble des couches cendreuseuses. Quelques éléments céramiques évoquent le Néolithique dit récent, mais cette couche, fouillée sur moins de 0,5 m² lors de ces premiers travaux, n'a pas livré suffisamment de mobilier pour pouvoir le certifier. La partie inférieure s'illustre par l'alternance de foyers polyphasés, de sédiments jaunâtres à nodules jaunes en amandes (niveaux probablement liés à la production de céramique), puis de fumiers. Elle a été clairement datée par le mobilier et par le C14 de l'étape D2 (3800-3650 BCE) du Chasséen de Provence (Lepère 2012). Ces niveaux ont notamment livré des indices évidents de production céramique (outil de potier, éclats de cuisson en nombre important, indices d'apprentissage, etc.). L'ensemble (II) basal, qui se développe sur 1 m de puissance, est défini par une contribution majeure des fumiers au processus de formation des dépôts. Ces niveaux très répétitifs sont interstratifiés par des lits charbonneux (brûlis) et des lits de blocs brûlés d'épaisseurs variables. La couche de base (US 324) est plus

du chemin et que des individus ont été inhumés à son emplacement avant qu'elle ne soit construite. Le diagnostic conduit sur le prieuré de Salagon apporte de nouvelles données et de nouveaux questionnements sur l'organisation de cet ensemble, dans l'espace comme dans la durée : présence probable d'un mur de clôture, extension de l'église ancienne, structuration de l'espace dans les états les plus récents en particulier. Le four à chaux, quelle qu'en soit la datation, est la première manifestation tangible d'un chantier de construction sur le site.

Vincent Buccio

de structuration de l'espace, de complexité technique des savoir-faire et d'apprentissage. La définition des modes de production et des filières d'apprentissage est également d'une importance majeure pour mieux appréhender la diffusion des productions céramiques. La très haute résolution des dépôts constitue aussi un élément favorable à la définition fine de l'évolution des styles céramiques sur de courtes durées. Enfin, le Néolithique récent et le Néolithique moyen I sont encore mal documentés en Provence (Binder, Lepère et Maggi 2008). Pertus II constitue donc un site clef pour approfondir nos connaissances d'une part sur les processus de mise en place et d'autre part sur les processus de dislocation du complexe Chasséen méridional.

La campagne de 2017 a concerné la fouille des étapes les plus récentes du Chasséen de la grotte, qui correspondent typiquement à l'étape D2 isolée en Provence. La surface de fouille couvre à présent un peu plus de 10 m². Au total, 1 531 enregistrements ont été réalisés, comprenant plus de 1 300 pièces archéologiques réparties sur une quarantaine d'unités stratigraphiques couvrant une puissance de l'ordre de 20 cm. Notons que la céramique récoltée dans ces US présente une forte proportion de résidus de matières organiques.

Ces couches composées en majorité de limons de bergerie (fumier) plus ou moins cendreuse (et/ou plus ou moins rubéfiés) présentent une morphologie en dôme. La partie la plus haute se localise approximativement au centre de la surface fouillée et constitue une zone d'amincissement, voire de pincement, des US, qui montrent un fort pendage vers le sud alors qu'il est moins accusé vers

le nord. Dans cette partie de la fouille (à environ 1 m de la coupe), toutes les US fouillées s'appuient sur un ensemble argileux jaune très compact (point de pincement). Ces différentes US sont également poinçonnées par des structures en creux de petites dimensions s'ouvrant à différents niveaux (au total 7 structures en creux). La fouille s'est terminée par la mise en évidence d'une couche cendreuse gris-noir à taches rouges (argile rubéfiée ?), compacte et massive (US 5210), riche en mobilier. Elle occupe approximativement la moitié sud de la fouille, alors que la moitié nord se compose d'un sédiment argileux jaune très compact. Cette US marque un changement très net dans l'organisation des dépôts et suggère un probable aménagement (creusement) de la couche argileuse jaune.

Cédric Lepère

Binder, Lepère, Maggi 2008 : BINDER (D.), LEPÈRE (C.), MAGGI (R.) – Épipaléolithique et Néolithique dans l'arc liguro-provençal : bilan et perspectives de la recherche. *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, supplément 1 (Actes des rencontres « Archéologies transfrontalières : Alpes du Sud, Côte d'Azur, Ligurie, Piémont »), 2008, p. 49-62.

Lepère 2012 : LEPÈRE (C.) – Chronologie des productions céramiques et dynamiques culturelles du Chasséen de Provence. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 109, n° 3, 2012, p. 513-545.

GEORJON (C.), LÉA (V.) – Les styles céramiques du Néolithique moyen en Languedoc oriental. *Gallia Préhistoire*, 55, 2013, p. 31-71.

LEPÈRE (C.) – *La grotte de Pertus II à Méailles*. Rapport de sondage, SRA-PACA, 2004, 122 p.

LEPÈRE (C.) – *La grotte de Pertus II, Provence-Alpes-Côte d'Azur/Alpes-de-Haute-Provence, Méailles, Chamnières et Pertuis*. Rapport d'opération programmée, CNRS, Université Nice Sophia-Antipolis, EVEHA, 2015, 211 p.

Néolithique

Antiquité tardive

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE Lac de Sainte-Croix

Moderne

En raison de nombreuses découvertes fortuites, ces dernières années, sur les bords du lac de Sainte-Croix, le Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence a décidé de relancer une opération de prospection-inventaire dans cette zone. Celle-ci a pour objectif d'observer l'érosion des sites déjà recensés, mais aussi de repérer de nouveaux éléments renseignant l'anthropisation de l'ancienne

vallée du Verdon, principalement sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie.

La principale contrainte pour la bonne réalisation de cette opération était le niveau du lac qui recouvre la plupart du temps les vestiges. La sécheresse du printemps et de l'été 2017 a provoqué une baisse importante du niveau des eaux, permettant alors d'avoir une surface relativement importante pour les prospections et laissant apparaître plusieurs témoins d'une occupation humaine à différentes périodes.

L'ensemble de ces témoins présentent les signes d'une érosion importante, tels les murs antiques de Saint-Saturnin ou le cabanon repéré en 2007 à Font-Collomb. En plus de ces sites déjà connus, une vingtaine de zones ont livré du mobilier archéologique allant du Paléolithique moyen à l'époque moderne.

Deux d'entre elles ont retenu notre attention : celle de la Cadeno, livrant de gros fragments de vases de stockage attribuables à la fin de la Préhistoire récente ou à l'âge du Fer associés à une possible structure en galets, et la plage de Font-Collomb (côté Marzols), où ont été repérées des structures en creux associées

à de la céramique non tournée et du silex pouvant appartenir à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze.

Ces fonds de fosses sont assez proches de ceux découverts et fouillés par l'équipe du musée de Préhistoire en octobre 2007 (Gagnepain 2007). À la suite de cette prospection, les fosses, menacées par la remontée des eaux du lac de Sainte-Croix, ont pu être fouillées par le SDA 04 dans le cadre d'une opération de sauvetage urgent en octobre 2017.

Thomas Castin

Gagnepain 2007 : GAGNEPAIN (J.) et al. – *Les structures anthropiques de Font-Collomb*. Rapport de fouille de sauvetage urgent, Quinson, décembre 2007, 45 p.

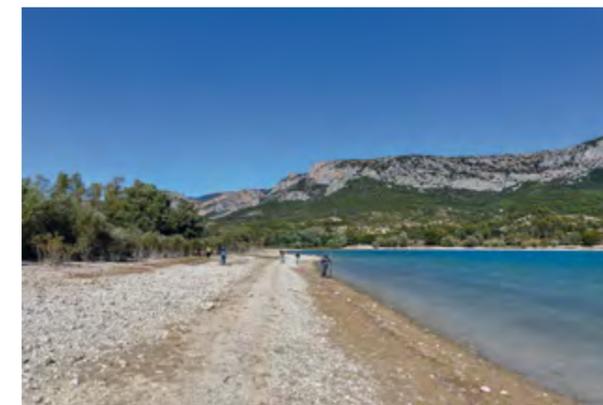


Fig. 12 – MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, Lac de Sainte-Croix. Vue générale des prospections (cliché T. Castin/SDA 04).

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE Plage de Font-Collomb

Néolithique

Le site présent sur la plage de Font-Collomb est connu depuis maintenant dix ans et plusieurs structures avaient déjà été fouillées par le musée de Préhistoire des Gorges du Verdon (Gagnepain 2007). De nouvelles observations effectuées sur ce site lors des prospections pédestres réalisées par le Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence en septembre 2017 ont permis

la découverte de trois nouvelles fosses sur les berges du lac de Sainte-Croix (Castin 2017).

Leur possible destruction par la prochaine montée des eaux du lac a motivé une demande de sauvetage urgent. Réalisé à la mi-octobre, celui-ci a permis la fouille des trois structures en creux de 90 cm de diamètre en moyenne. Le mobilier céramique et lithique recueilli dans les fosses



Fig. 13 – MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, Plage de Font-Collomb. FS 01 et 02 (cliché T. Castin/SDA 04).

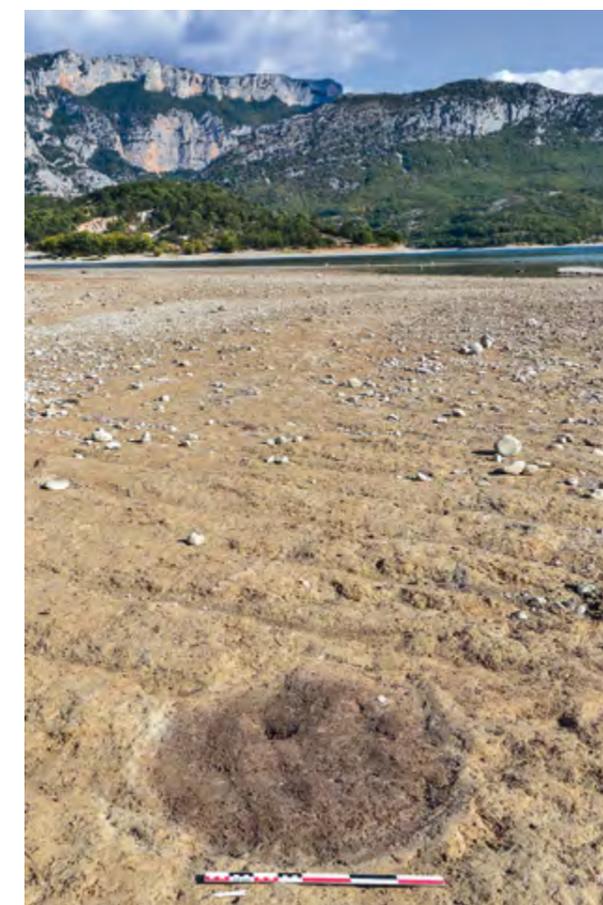


Fig. 14 – MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, Plage de Font-Collomb. FS 03 (cliché T. Castin/SDA 04).

reste très pauvre et très fragmenté et ne permet pas de donner une datation précise des structures. Les tessons de céramique non tournée mis au jour permettent néanmoins de les attribuer à la fin de la Préhistoire.

Thomas Castin

Gagnepain 2007 : GAGNEPAIN (J.) et al. – *Les structures anthropiques de Font-Collomb*. Rapport de fouille de sauvetage urgent, Quinson, décembre 2007, 45 p.

Castin 2017 : CASTIN (T.) (dir.) – *Moustiers-Sainte-Marie (Alpes-de-Haute-Provence), Lac de Sainte-Croix : rapport de prospection*, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains, décembre 2017, 113 p.

Antiquité tardive

Moyen Âge

ORAISON Notre-Dame-du-Thor

Moderne

En février 2017, la rénovation du système de chauffage de l'église paroissiale Notre-Dame-du-Thor à Oraison a conduit le SRA à prescrire une fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue, la pose d'une canalisation de chauffage par air pulsé nécessitant en effet d'importants terrassements dans la première travée du collatéral nord et de la nef de l'église, dont la construction est estimée dater entre le XV^e et le XVII^e siècle.

Après la dépose de l'autel en marbre dédié à la Vierge, un autel maçonné antérieur a été découvert sous les maçonneries de ce dernier (fig. 15), mais a par la suite été détruit lors de la réalisation des travaux. Surmonté d'une dalle monolithe en calcaire, son socle portait un enduit où un à plusieurs décors (étoiles, torche ?) étaient encore partiellement visibles. Le sol associé à cet autel, un carrelage en terre cuite, était également en partie conservé par le réhabillage de marbre du second autel. Ce niveau de sol fonctionnait avec l'entrée d'un caveau, immédiatement observée sous le sol actuel contre le mur nord du collatéral, fermée par une lourde dalle. Cette ouverture débouche sur une grande voûte axée nord-ouest/sud-est de plus de 4 m de long sur environ 3 m de large et 2 m de haut, venue prendre appui sur les fondations du mur gouttereau au nord, ainsi que sur les murs d'étrésillonement pour ses parois ouest et sud. Des restes de cercueils en bois contenant des dépôts primaires, mais également de nombreux dépôts secondaires d'ossements ainsi qu'une médaille de pèlerinage attribuable au XVIII^e siècle ont été observés à l'intérieur de ce caveau. Plusieurs vidanges d'ossements ont également été retrouvées contre l'ouverture du caveau ou sur la voûte

de ce dernier. La partie nord de la nef a livré, quant à elle, deux sépultures : l'une sous une épaisse dalle, et l'autre en cercueil, dont le bois était en partie préservé et qui était accompagnée d'une monnaie à l'effigie de Louis XIII portant la date de 1628.

Dans le cadre de l'opération, seule la surface des vestiges a été dégagée pour une observation en plan.

La poursuite des travaux a par ailleurs nécessité de nouvelles surveillances archéologiques à l'intérieur de l'église : en mai-juin pour la chaufferie de l'église, située au nord du chœur, et en juillet pour le chœur. Si ce dernier n'a livré que peu de vestiges caractérisables, l'excavation dans la chaufferie a permis la découverte de nombreuses sépultures modernes, voire médiévales, ainsi que deux sépultures attribuables à l'Antiquité tardive (fig. 16). Toutes deux aménagées en *tegulae*, l'une sous bâtière et l'autre sous une simple couverture, elles abritaient respectivement les restes de quatre individus d'âges différents (trois dépôts primaires d'immatures et un dépôt secondaire correspondant à un adulte) et un immature.

En novembre, la création d'un nouveau réseau d'adduction de gaz alimentant la nouvelle chaudière a nécessité une surveillance sur la place au nord de l'église. La tranchée, d'une largeur d'environ 0,30 m sur 44 m de long et un mètre de profondeur, a permis la mise au jour de 70 sépultures s'étalant de l'Antiquité tardive à l'époque contemporaine, ainsi que de deux silos vraisemblablement médiévaux. Si la nature de l'intervention n'a permis dans la plupart des cas qu'un repérage et la caractérisation des structures, trois sépultures attribuables à l'Antiquité tardive, sur les six observées, et situées sur le tracé



Fig. 15 – ORAISON, Notre-Dame-du-Thor. Autel découvert dans le collatéral nord (cliché É. Henrion/SDA 04).



Fig. 16 – ORAISON, Notre-Dame-du-Thor. Sépultures tardo-antique et médiévale retrouvées dans la chaufferie (cliché É. Henrion/SDA 04).

du réseau ont en revanche été fouillées. Elles semblent témoigner pour cette époque d'une hausse de la densité d'inhumation aux abords du clocher de l'église actuelle. La somme de ces opérations a donc permis la mise au jour d'un nombre important de vestiges archéologiques dans une zone d'Oraison où, jusqu'alors, seules des mentions de découvertes anciennes témoignaient

du potentiel archéologique. De nombreux arguments plaident dorénavant pour une occupation funéraire quasi continue de cet espace depuis l'Antiquité tardive et pour la présence probable d'un édifice religieux bien avant la date estimée de la construction de l'église actuelle.

Élise Henrion

Antiquité tardive

Moyen Âge

SENEZ Cathédrale

Moderne

Contemporain

L'opération archéologique conduite aux mois de septembre-octobre 2017 dans la cathédrale de Senez s'inscrit dans la poursuite des recherches engagées en 2016 dans la partie sud-est de l'édifice¹. La campagne 2017 a permis d'achever la fouille de la sacristie (fig. 17), de compléter l'analyse des élévations attenantes à cette dernière et de réaliser une prospection géophysique à l'intérieur ainsi qu'aux abords de l'édifice (les données étaient en cours d'interprétation lors de la rédaction de la notice). Les résultats de la campagne confirment les hypothèses de travail précédemment émises et apportent de nouveaux éléments sur la chronologie de la construction de la cathédrale, ainsi que sur le contexte topographique dans lequel elle s'implante.

La fouille de la sacristie a permis de mettre au jour le mur d'un bâtiment antique (Haut-Empire ?), orienté selon un axe nord-ouest/sud-est à peu près parallèle à celui de la cathédrale, observé sur une longueur de près de 2 m et se prolongeant vers le cimetière du côté sud et vers la nef de la cathédrale du côté nord. Les niveaux de fondation et d'occupation associés à cette maçonnerie n'ont

pas pu être dégagés en raison de l'exiguïté de la zone de travail. Après son abandon, ce bâtiment est arasé et scellé par des dépôts sédimentaires chargés en mobilier tardo-antique (céramique, monnaies). Un second bâtiment est ensuite construit et recoupe ces niveaux d'abandon. Seul un de ses murs a été identifié, conservé sur plus de 7 m de long sur toute la longueur de la pièce, selon un axe nord-est/sud-ouest perpendiculaire à celui du mur antique. Son emprise maximale n'a pas pu être établie, mais il se prolonge de chaque côté, ainsi que vers le nord.

La fonction exacte de ce bâtiment n'est pas assurée, mais sa vocation funéraire ne fait aucun doute, puisqu'au moins six sépultures sont accolées au sud du mur. Dans l'attente de datations absolues, la typologie des tombes – des cofrages rectangulaires ou triangulaires de *tegulae* – renvoie explicitement à l'Antiquité tardive ou au très haut Moyen Âge. Il pourrait donc s'agir d'un bâtiment funéraire tardo-antique (mausolée ?), voire d'un premier lieu de culte (les deux hypothèses n'étant pas exclusives l'une de l'autre si l'on se rapporte à l'exemple voisin de Notre-Dame-du-Bourg de Digne). Dans une séquence chronologique sans doute assez proche, cet édifice funéraire est au moins en partie arasé lors de la construction de l'église, qui précède la reconstruction complète de la cathédrale à la fin du

XII^e siècle. Il s'agit d'un édifice de plan rectangulaire, large de 13 m pour 23 m de long hors œuvre. Son angle sud-est a été clairement reconnu dans un sondage ouvert dans le corridor d'accès à l'escalier en vis, situé immédiatement à l'ouest de la sacristie. Son mur sud – qui avait déjà été identifié lors du diagnostic de 2012² – est conservé sur environ 3 m d'élévation et un peu moins d'1 m de longueur

dans sa partie orientale, réutilisée pour appuyer l'installation de la voûte couvrant le corridor d'accès à l'escalier en vis lors de la construction de la cathédrale tardo-romane. La prospection géophysique a par ailleurs permis de détecter, dans la nef de cette dernière, à l'emplacement du chœur canonial, la présence d'une vaste construction hémicirculaire, qui pourrait s'apparenter à une abside, formant le prolongement de l'église primitive vers l'est. C'est contre cette église qu'est édifié, entre la seconde moitié du XI^e et la première moitié du XII^e siècle, un clocher roman



Fig. 17 – SENEZ, Cathédrale. Vue d'ensemble de la sacristie à l'issue de la campagne 2017 (cliché M. Dupuis/SDA 04).

1. Voir *BSR PACA 2016*, p. 31-32.

2. Voir *BSR PACA 2012*, p. 33-34.

reconnu en 2016³, très semblable à celui de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg de Digne et dont le mur nord est conservé sur une dizaine de mètres de hauteur, fossilisé entre les restaurations et reconstructions successives de la partie sud-est de l'édifice.

La fouille de la sacristie a par ailleurs permis de mettre au jour 25 sépultures correspondant à deux phases d'occupation distinctes. La plus ancienne, que nous avons déjà évoquée, concerne les inhumations datées de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. La plus récente regroupe les tombes installées après la construction de la cathédrale tardo-romane, à partir du XIII^e et jusqu'à la fin du

XVIII^e siècle. Ces 25 sépultures ont livré, toutes périodes confondues, 27 inhumations primaires et 21 dépôts secondaires regroupant pour ces derniers, selon un premier cumul rapide par structure, les restes de 51 individus minimum.

Mathias Dupuis, Élise Henrion et Erwan Dantec

DUPUIS (M.), HENRION (É.) et DEDONDER (Y.) – Senez (Alpes-de-Haute-Provence). Étude archéologique de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption : bilan des diagnostics et de la première campagne de fouille programmée. *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA* [En ligne], 21.1, 2017, mis en ligne le 18 septembre 2017, consulté le 23 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cem/14668> ; DOI : 10.4000/cem.14668.

3. Voir *BSR PACA 2016*, p. 31-32.

Antiquité tardive

Moyen Âge

SENEZ PCR « Senez et son territoire aux périodes historiques »

Moderne

Le projet collectif de recherche consacré à l'ancien diocèse de Senez et à son territoire s'inscrit dans le cadre d'une autorisation triennale (2017-2019). Après une première année de préfiguration du projet en 2016¹, l'année 2017 a permis de structurer plusieurs opérations archéologiques ou documentaires sur le territoire concerné, qui s'étend sur les hautes vallées de l'Asse et du Verdon. Les fouilles archéologiques programmées des sites de la cathédrale de Senez (Mathias Dupuis, Élise Henrion, Erwan Dantec) et du castrum médiéval de Petra Castellana à Castellane (Vincent Buccio, Erwan Dantec) apportent ainsi des éléments de compréhension nouveaux et plus précis sur la structuration de ces deux agglomérations, autour d'un pôle religieux dans le premier cas et d'un ensemble castral dans le second (voir notices dans le présent *BSR*).

La découverte inattendue à Castellane d'une phase d'occupation attribuée à la préhistoire récente ouvre de nouvelles perspectives sur les occupations anciennes de ce secteur de moyenne montagne, encore très mal connues. Le potentiel archéologique de Castellane a pourtant été largement démontré par plusieurs découvertes anciennes ou prospections restées inédites.

Une première synthèse sur les occupations protohistoriques des hautes vallées de l'Asse et du Verdon (Delphine Isoardi, Florence Mocchi) met bien en évidence le déficit documentaire et les enjeux que soulève la compréhension des dynamiques de peuplement d'un espace situé à la frontière entre haute et moyenne montagne. À Senez, la mise au jour d'un bâtiment antique sous la cathédrale confirme la permanence d'occupation du village depuis l'époque romaine. L'étude des voies de communication (Michèle Bois) est évidemment essentielle, à l'échelle des anciennes cités de Senez/Sanitium et Castellane/Salinae, pour appréhender les logiques d'implantation de ces deux agglomérations installées en fond de vallée. La permanence de ces axes structurants permet de proposer une analyse régressive, notamment

à partir de la documentation relative à la voirie d'Ancien Régime (Bernard Renoux). Le cadre administratif antique dans lequel s'inscrit la disparition de la cité de Salinae et du siège épiscopal éphémère de Thorame/Eturamina, au tournant du VI^e siècle, est désormais bien connu grâce aux travaux conduits à partir des sources épigraphiques de l'ancienne province des Alpes Maritimae (Stéphane Morabito). La période de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge est désormais bien renseignée à Senez, où la présence d'une zone funéraire à proximité de laquelle est édifiée la première église pose la question délicate de la topographie tardo-antique de cette agglomération : comment interpréter la proximité des inhumations et d'une église épiscopale, normalement installée intramuros ? S'agit-il bien de la cathédrale primitive ? Cette période nous échappe encore à Thorame – malgré plusieurs découvertes anciennes qui restent à réviser – ainsi qu'à Castellane où la fixation de l'habitat médiéval sur le site de Petra Castellana ne paraît pas antérieure aux X^e-XI^e siècles. L'occupation pourrait être plus ancienne et continue au sommet du Roc, où le suivi archéologique des travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame (Vincent Buccio, Erwan Dantec), l'ancienne église castrale, a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses structures arasées, identifiées dans une tranchée de raccordement d'un paratonnerre. La période médiévale, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, est marquée par d'importantes entreprises de fortification des bourgs à travers la mise en place d'enceintes dotées de tours ouvertes à la gorge, comme le montre l'étude des remparts de la ville basse de Castellane (Niels Fourchet) ainsi que les observations effectuées sur les fortifications de Colmars (Nicolas Faucherre). C'est à la même époque que le pouvoir épiscopal marque son emprise sur Senez, avec l'achèvement du chantier de reconstruction de la cathédrale, en lieu et place de l'église paléochrétienne plusieurs fois transformée. La fin du Moyen Âge et la période moderne marquent le déclin des pouvoirs féodaux, incarnés dans le diocèse par les évêques et la famille de Castellane. Les derniers

1. Voir *BSR PACA 2016*, p. 32-33.



Fig. 18 – SENEZ, Périmètre de l'ancien diocèse. Castellane : vue de la plaine du Verdon, en direction de l'ouest, depuis le promontoire du Roc. Au premier plan, le bourg ; au second plan, le quartier du Plan et de la Salaou (cliché M. Dupuis/SDA 04).

évêques de Senez s'attachent à accomplir leur tâche pastorale, avec un regard parfois aigu sur les conditions d'exercice de leur ministère et l'histoire de leur diocèse, comme en témoignent les procès-verbaux des visites de Jean Soanen à la fin du XVII^e siècle (Laure Franek). La Révolution acte la disparition du diocèse, notamment à travers la dilapidation des biens de première origine (Jean-Christophe Labadie).

Au-delà des questions strictement relatives à l'évolution d'un territoire religieux et politique, l'étude des hautes vallées de l'Asse et du Verdon ouvre également d'intéressantes perspectives de réflexion sur l'exploitation des ressources naturelles d'un territoire de moyenne montagne, permettant de croiser sources textuelles, vestiges matériels et données environnementales. Le travail documentaire conduit sur les sources salées de Castellane (Catherine Leroy et association Petra Castellana) fait ainsi écho aux recherches conduites il y a quelques années sur les sources de Tartonne et de Moriez (Denis Morin, Myette Guiomar, Michel Philippe), qui montrent

l'importance de cette ressource dans l'économie des hautes vallées, depuis le Néolithique et jusqu'à l'époque moderne. La question du bois paraît également primordiale et offre un focus sur les périodes anciennes – à travers la découverte de plusieurs bois subfossiles dans le ravin de la Salaou à Tartonne (Lisa Shindo) – comme sur les époques plus récentes, pour lesquelles les sources judiciaires apportent des informations particulièrement précieuses (Sophie Chouial, Éric Fabre). Dans la même logique s'inscrivent les réflexions sur le contexte géologique (Myette Guiomar) ou sur les impacts de la gestion des risques naturels et environnementaux, comme la torrencialité ou la sismicité (André Laurenti).

L'ensemble des informations recueillies dans le cadre du projet alimente un système d'information géographique, permettant le croisement des données et la production d'une cartographie uniformisée (Yann Dedonder, Vincent Buccio).

Mathias Dupuis

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
HAUTES-ALPES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 7

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
12269	L'Argentière-La-Bessée. Château de l'Argentière (Argenterie)	Oury, Benjamin (AUT)	SD	⌘			MA MOD CON	1
12262	Baratier. La Mûre Est	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				2
12236	Chorges. Rougon	Raynaud, Karine (BEN)	PRT	□				3
12338	Chorges. La Grande Ile Nord	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				3
12447	Chorges. Route des Andrieux – Le Sépulcre	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				3
12481	Dévoluy. Plateau de Bure	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				4
12460	Étoile-Saint-Cyrice. Église Saint-Cyrice	Buccio, Vincent (COLL)	PRT				MA MOD	5
11876	Gap. Place Saint-Arnoux	Martin, Lucas (INRAP)	OPD				ANT MA MOD	6
12263	Gap. Rue Antonin Coronat	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				6
12333	Gap. Centre ancien	Martin, Lucas (INRAP)	PRD	●				6
12385	La Grave. Plateau d'Emparis	Angelin, Alexandre (AUT)	PRD	□				7
12350	Laragne-Montéglin. 45, avenue de Montéglin	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				8
12465	Laragne-Montéglin. Place de l'Église	Gaday, Robert (INRAP)	OPD				MOD	8
12259	Manteyer. ZA La Grande Ile	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				9
11900	Molines-en-Queyras. Champ Alizon	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				10
11740	Monétier-Allemont. Chemin de la Cantonnière	Bonvalot, Florian (PRIV)	OPD	●			MA	11
12162	Montmaur. Rue des Granges – Maison Fugier	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD				MA MOD	12
12481	Montmaur. Plateau de Bure	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				12
12265 12387	La Roche-des-Arnauds. Chartreuse de Bertaud	Rochet, Quentin (PRIV)	FP PRT	⌘			MA MOD	13
12092	Saint-Martin-de-Queyrières. Église Saint-Martin	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD				MA MOD	14
12367	Saléon. La Combe	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				15
12337	Tallard. Rues Charles-Nungesser et Pierre-Georges-Latécoère	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				16
12221 12418	Ventavon. Tumulus du Beynon	Rouzeau, Nicolas (CULT)	FP PRM				FER	17
12026	Veynes. Champ Buisson	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				18

● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours

⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◆ notice non parvenue

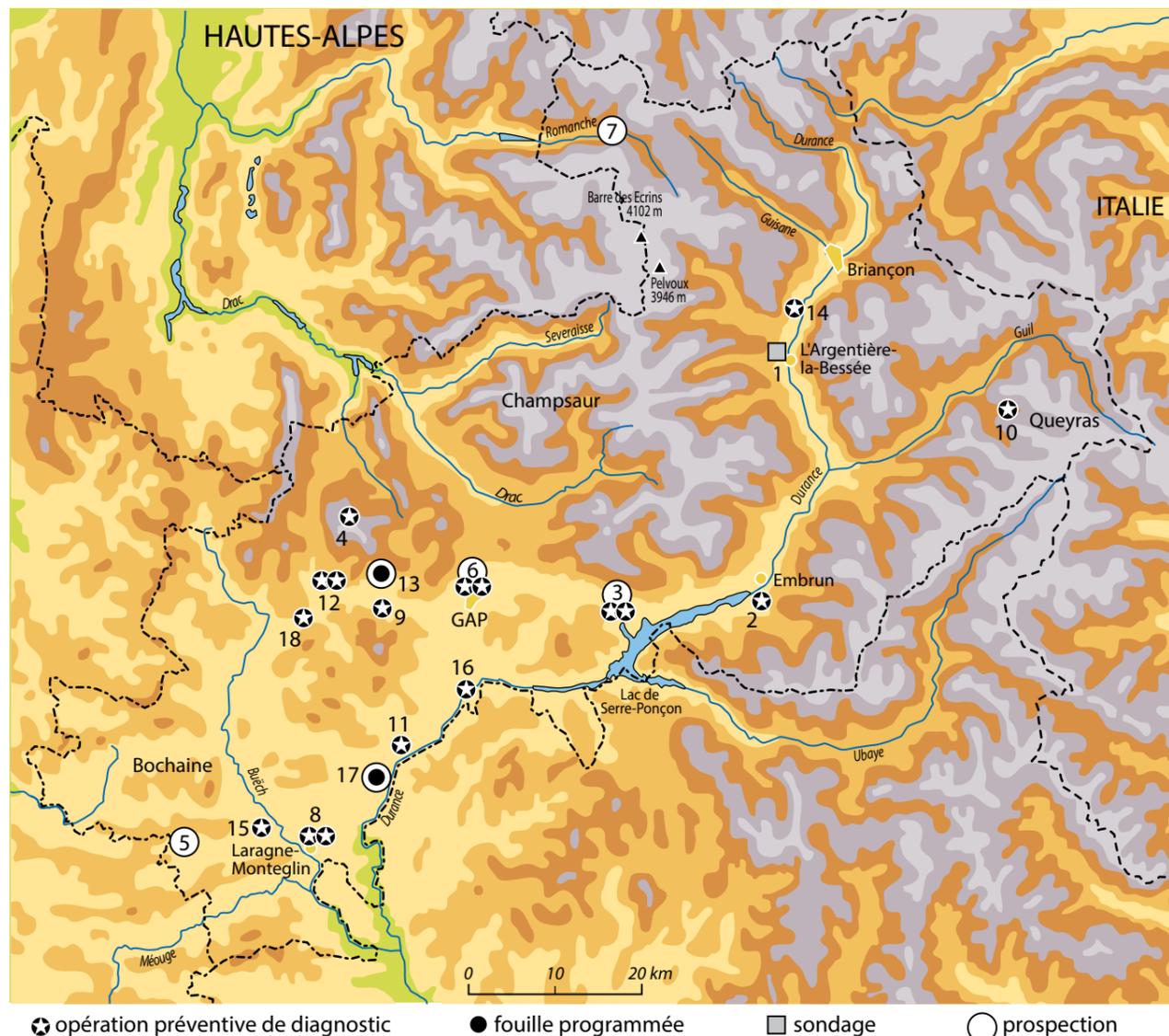
Liste des abréviations *infra* p. 239-240 ; liste des auteurs et collaborateurs p. 241-243

Moyen Âge

**L' ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE
Château de l'Argentière (Argenterie)**

Moderne

Contemporain



La campagne de sondages 2017 clôt une série d'opérations visant à mieux connaître l'occupation médiévale du site castral de L'Argentière, notamment au niveau de sa période de fondation estimée entre 1155 et 1202 selon les sources historiques.

Après dix sondages ouverts sur toute l'étendue de l'ancien bourg castral entre 2015 et 2017, les résultats obtenus grâce à l'étude des données archéologiques ne permettent pas de répondre à la problématique initiale. Néanmoins, de nombreux renseignements viennent compléter nos connaissances sur le site.

D'abord, l'absence des niveaux d'occupation médiévale est générale sur tout le site. La plupart des sondages sont arrivés jusqu'au substrat rocheux sans qu'aucun sol d'occupation ni aucun mobilier appartenant au Moyen Âge ne soit remarqué. Ceci est le témoignage d'une grande réorganisation du bourg castral aux périodes modernes et contemporaines, qui a littéralement effacé toute trace anthropique antérieure. Cependant, quelques tronçons de l'enceinte médiévale ont pu être observés, notamment dans la partie ouest, où une section arasée a été retrouvée. Elle permet de préciser le tracé de l'enceinte, assez flou jusqu'alors dans ce secteur, ainsi que d'attester, par la découverte d'un négatif de poutre dans le mortier renforçant la stabilité du mur, de l'usage de techniques architecturales adéquates au milieu montagnard (fig. 19).



Fig. 19 – L' ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Château de l'Argentière (Argenterie). Bourg castral. Détail du négatif de poutre imprimé dans le mortier et observé dans l'axe longitudinal du tronçon arasé de l'enceinte ouest (cliché B. Oury).

D'autres découvertes permettent de mieux connaître l'occupation du site à l'époque moderne. Deux bâtiments semi-excavés, datés du XVII^e siècle par une monnaie présente dans les niveaux de comblement, ont été découverts, l'un au sud-est, l'autre au sud-ouest (fig. 20). Tous deux sont détruits par un incendie qui semble avoir touché tout le bourg castral et dont les circonstances sont encore assez floues. Cependant, le faisceau d'indices permet de placer cette destruction vers la fin du XVII^e siècle, peut-être en lien avec l'invasion du sud du Dauphiné par le duc de Savoie en 1692.



Fig. 20 – L' ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Château de l'Argentière (Argenterie). Bourg castral. Sondage 06 : plancher calciné du niveau d'occupation de l'époque moderne dans la partie sud-ouest, XVII^e siècle (cliché B. Oury).

L'étude du mobilier nous donne un aperçu d'une population rurale pratiquant des activités artisanales dans un cadre restreint (meunerie, travail du cuir et du métal, agriculture) ou plus général (élevage de troupeaux d'ovicaprinés pour leur lait). L'étude du mobilier céramique, méconnu, nous renseigne sur les pratiques de consommation matérielle en haute Durance au XVII^e siècle, notamment par la mise en évidence de produits réalisés

en moyenne Durance, entre Gap et Manosque. La répartition du mobilier découvert témoigne aussi des disparités sociales au sein du bourg castral. En effet, les objets les plus luxueux sont plutôt découverts dans la partie ouest, plus proche du château, que dans la partie est, située à la périphérie.

L'habitat ne semble pas reconstruit après l'incendie et le site est réaménagé pour implanter une exploitation viticole. Un réseau de terrasses est mis en place avec la construction de murets de pierres sèches (restanques) réalisés avant 1838, comme l'atteste le cadastre napoléonien. Le vignoble ne survit pas aux épidémies de phylloxera et de mildiou à la fin du XIX^e siècle.

Le site castral de L'Argentière est l'objet de derniers aménagements au début du XX^e siècle avec l'installation d'une conduite forcée alimentant une usine de la vallée. Un tunnel est construit dans la partie ouest du bourg et un fossé est aménagé à l'est. La conduite repose sur des piles maçonnées, dont une a été observée en fouille, qui lui permettent de conserver un pendage régulier. Cette installation industrielle est détruite lors d'une crue du Fournel en 1928. Elle est démontée quelques années plus tard et n'est pas remplacée. C'est ainsi que s'achève l'occupation humaine sur le site de L'Argentière.

Benjamin Oury

Moyen Âge

ÉTOILE-SAINT-CYRICE Église de Saint-Cyrice

Moderne

L'église Saint-Cyrice est l'ancienne église paroissiale du village déserté de Saint-Cyrice, aujourd'hui dans la commune d'Étoile-Saint-Cyrice. Préalablement à une importante campagne de restauration, elle a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, réalisé par Robert Theriot (INRAP) en 2016 et d'une étude de ses élévations. Elle se présente aujourd'hui sous la forme d'une petite

église à chevet semi-circulaire et à nef unique, à une seule travée. Le chœur est voûté en cul-de-four et la nef en berceau plein-cintre. La présence d'enduits peints des XIX^e et XX^e siècles dans l'édifice a limité les possibilités d'observation des parements internes. L'église a déjà fait l'objet de plusieurs études de 1825 à 2011.

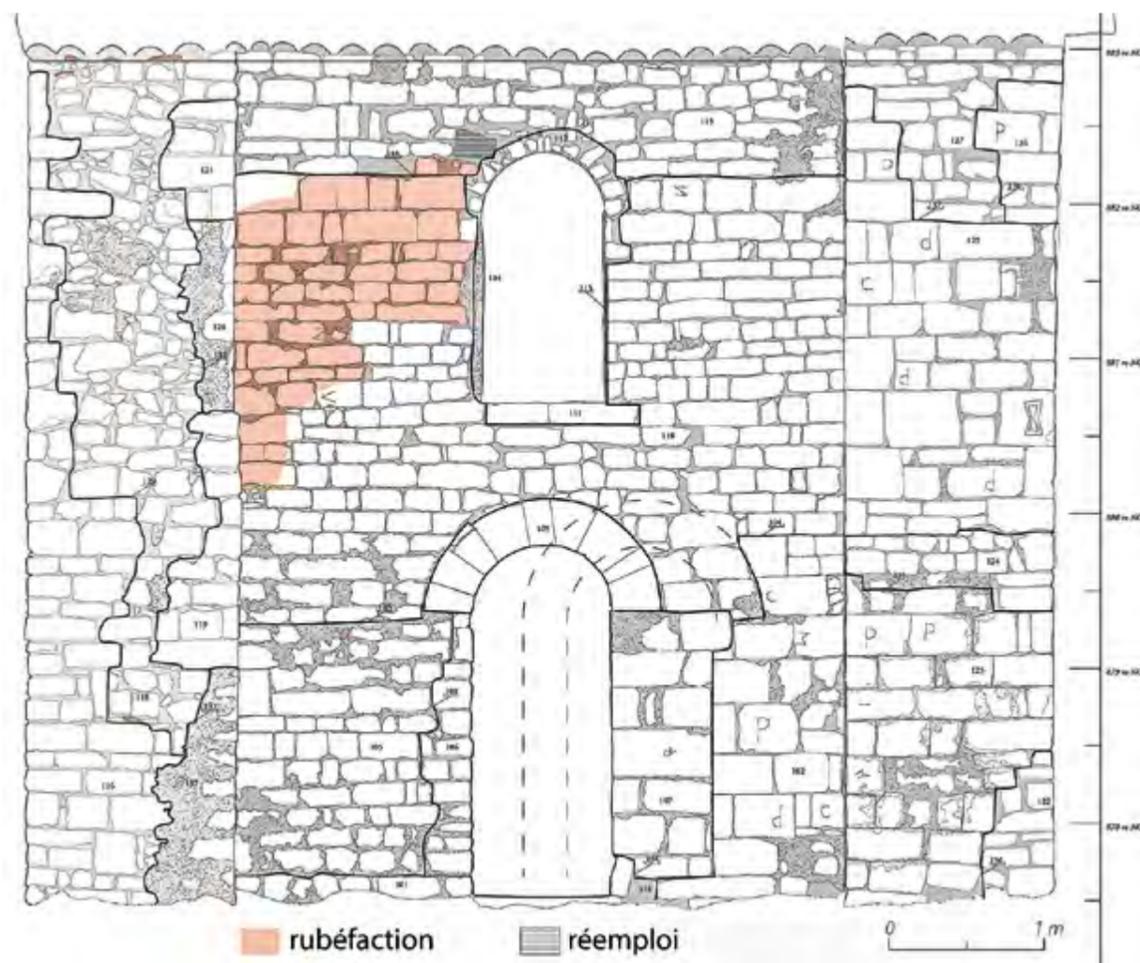


Fig. 21 – ÉTOILE-SAINT-CYRICE, Église Saint-Cyrice. Relevé de la façade sud de l'église (J.-Fr. Devos/SDA 04).



Fig. 22 – ÉTOILE-SAINT-CYRICE, Église Saint-Cyrice. Vue aérienne de l'église et de la plateforme sommitale actuelle (cliché J.-M. Caillard/Drone Metrix).

La présente étude portait sur le bâti et visait avant tout à établir des relevés de l'édifice en plan et en élévation et à proposer une chronologie de l'évolution du bâtiment. Sur cette base, les principaux désordres observés dans l'édifice sont signalés et, dans la mesure du possible, les causes de ces désordres sont analysées. Le site avait déjà fait l'objet d'une publication, aussi l'étude d'archives a-t-elle été limitée. Un important travail d'étude photogrammétrique du site et du village a cependant été réalisé afin de mieux appréhender l'ampleur des transformations récentes du terrain et leur impact sur les constructions.

À la suite de cette étude, les parties les plus anciennes de l'église telle qu'elle apparaît aujourd'hui sont attribuées à l'époque romane, vraisemblablement au XII^e siècle. Les sources témoignent de la ruine de l'édifice à l'époque

moderne ; l'étude de bâti a permis d'en mesurer l'ampleur et la répartition, mais aussi les restaurations apportées. Ainsi, sa nef est réduite à une unique travée par construction d'un mur pignon sous un arc-doubleau. Le reste de la nef est démantelé. Au XIX^e siècle, un bâtiment destiné à recevoir les fonctions de mairie-école est accolé à l'église. Devenu inutile avec l'abandon du village, il subit de forts dégâts lors du glissement de terrain qui emporte plusieurs milliers de mètres cubes de sédiments à quelques mètres du chevet en 1978. Ce glissement ne semble cependant pas avoir eu de conséquences directes sur la stabilité de l'église. La mairie-école est finalement détruite après 1985, et l'église apparaît donc isolée sur son promontoire.

Vincent Buccio

Antiquité

Moyen Âge

GAP Place Saint-Arnoux

Moderne

En vue de la réfection complète du parvis de la cathédrale Saint-Arnoux, la mairie de Gap a déposé une demande d'autosaisine auprès du préfet de région pour évaluer les vestiges archéologiques encore présents sous la place.

Les niveaux de la ville antique (I^{er}-II^e siècles) ont été atteints ponctuellement à 3 m de profondeur, sous la forme d'une ruelle ceinte par deux murs de maisons orientés à 14° Ouest. Ces niveaux antiques sont très peu documentés à Gap. La courtine du rempart a été vue dans quatre sondages ; elle affleure à quelques décimètres de

la surface. La conservation de son élévation dépasse 4 m. Outre une de ses tours déjà connue au centre du jardin, car vue lors des fouilles de 1895 et 1992, la position d'une seconde tour a pu être calée plus au sud que ne le suggérait le plan de Georges Manteyer réalisé en 1905, ce qui modifie en conséquence le tracé probable du rempart (fig. 23, page suivante). Ce rempart aurait été construit autour de l'an 300 de notre ère. À la différence de celui de Die, il n'est pas composé de pierres en réemploi. La nef d'une des cathédrales construites à Gap a été localisée par deux sondages très à l'ouest de la

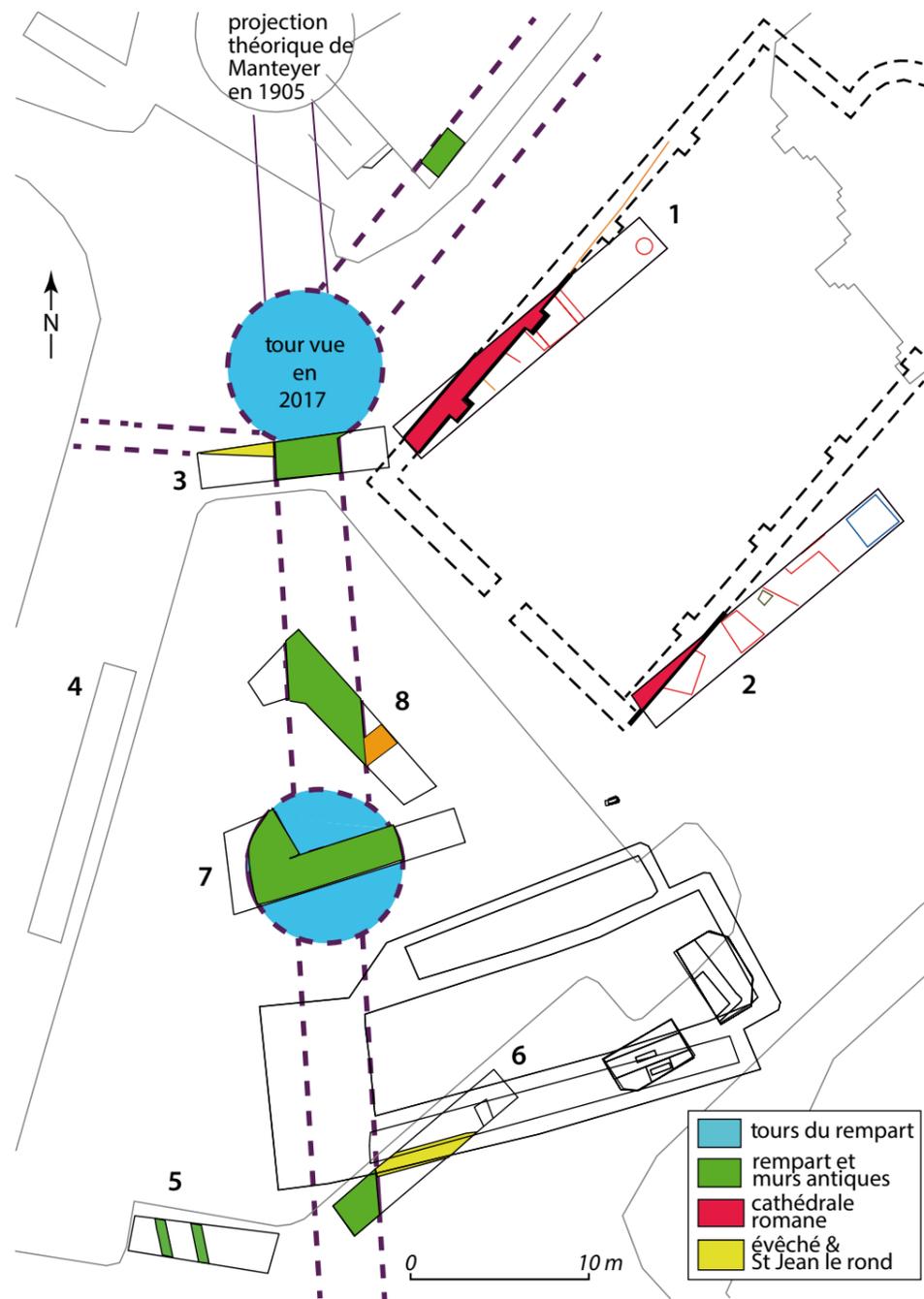


Fig. 23 – GAP, Place Saint-Arnoux. Plan d'ensemble (DAO : St. Fournier/Inrap).

cathédrale actuelle, mais très proches du baptistère supposé de Saint-Jean-le-Rond. Les murs sont conservés sur 1 m à 1,50 m au-dessus d'un premier sol dallé et pour le mur nord dégagé sur 12,50 m. La découverte du mur sud permet d'attribuer une largeur de 19,80 m à la nef. Deux bases de piliers soutenaient probablement des arcs-doubleaux. Une ouverture est localisée à l'ouest du mur nord. Les archives mentionnent la construction, au fil du temps, d'au moins cinq cathédrales à Gap. Celle-ci est datée du début XI^e siècle par les archives et une mesure C14 sur une tombe accolée postérieurement au mur sud de la nef (1039-1210 après J.-C.). Elle a été remplacée dès la fin du XIII^e siècle, mais d'après les textes, une « église vieille et une église neuve » ont coexisté un

temps. L'instabilité du substrat marneux et les écoulements de la nappe phréatique expliquent ces multiples reconstructions successives. Au sud-est de la place, une forte maçonnerie enterrée a été découverte, elle servait de contrefort à la cathédrale du XVII^e siècle. En dernier lieu, les sondages ont permis de dégager partiellement un mur de l'évêché du XV^e siècle accolé au rempart, ainsi qu'une partie du plan de Saint-Jean-le-Rond, chapelle elle aussi accolée au rempart du Bas-Empire. Les niveaux superficiels correspondant au cimetière moderne daté du XVIII^e siècle ont été profondément bouleversés par des canalisations et les réductions de tombes.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

LARAGNE-MONTÉGLIN Place de l'Église

Moderne

Cette opération de diagnostic archéologique concerne des travaux de requalification des sols du centre ancien de la ville, notamment autour de l'église, sur une emprise de 656 m².

L'église actuelle de Laragne a fêté son centenaire en 2001. Elle succède à un lieu de culte plus ancien, mentionné depuis le début du XVII^e et démolit il y a un siècle. Huit sondages ont été réalisés autour de l'église actuelle. Ils ont atteint la terrasse alluviale du Buech en plusieurs points et ont permis la mise au jour partielle des substructions de l'édifice religieux précédant l'église actuelle (fig. 24) ainsi que de son cimetière (fig. 25).

Leur localisation en plan et hypsométrique devrait permettre de mesurer l'impact des futurs travaux de requalification des sols les concernant.

Robert Gaday



Fig. 24 – LARAGNE-MONTÉGLIN, Place de l'Église. Angle nord-ouest de l'église ancienne (cliché R. Gaday/Inrap).



Fig. 25 – LARAGNE-MONTÉGLIN, Place de l'Église. Sépulture de l'ancien cimetière (cliché R. Gaday/Inrap).

Moyen Âge

MONTMAUR Rue des Granges – Maison Fugier

Moderne

Le projet de démolition de la maison Fugier, sise rue des Granges, a entraîné un nouveau diagnostic archéologique¹, en complément des études du bâti de 2013 et 2015². En particulier l'étude exhaustive de 2015 (Dupuis 2016) avait confirmé l'élévation partielle de la tour nord-ouest (fin XVI^e siècle) du château Renaissance (Estienne, Nicolas 1999, p. 50), conservée dans la maison contemporaine et enserrant l'angle du bâtiment médiéval de la Flamme (XII^e-XIII^e siècles). Cette troisième intervention a concerné l'implantation d'un sondage sous le sol du rez-de-chaussée de la maison Fugier.

1. Équipe INRAP : Patrick Reynaud, Sylvain Barbier, Stéphane Fournier et Bruno Fabry (topographie).

2. Voir BSR PACA 2013, p. 35, et BSR PACA 2016, p. 45.

Son ouverture limitée (2,50 m x 5 m) a permis d'atteindre la moitié orientale de la voûte en berceau de la salle basse, ainsi que les parements intérieurs des murs nord, sud et oriental du premier étage de la tour (fig. 26, page suivante). Particulièrement bien conservé, l'extrados présente un profil légèrement courbe est-ouest (à la cote 921,70 m), à surface résistante de moellons émoussés, liés à un mortier abondant.

Les murs sont conservés sur une à deux assises maçonnées, dans le cas du mur nord, sur une largeur minimale de 1,50 m, et dans celui du mur oriental, sur une longueur complète de 3,80 m. En tenant compte, au sud, du bâtiment de la Flamme, et à l'ouest, de la façade de la maison, la voûte s'inscrit dans un plan carré estimé à 14,50 m².



L'espace est nivelé, sur une épaisseur maximale de 0,50 m, par un remblai à débris de matériaux de destruction (tuiles, mortier, cailloux), issus sans doute de l'arasement de l'étage de la tour, encore visible sur le cadastre de 1818.

Patrick Reynaud

Dupuis 2016 : DUPUIS (M.) (dir.), DEDONDER (Y.) – *Montmaur (Hautes-Alpes), Maison Fugier*. Rapport d'étude, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains, 2016, 62 p.
Estienne, Nicolas 1999 : ESTIENNE (M.-P.), NICOLAS (N.) – *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*. Gap : Les Amis des Archives des Hautes-Alpes / Éd. de la Librairie des Hautes-Alpes (Les Cahiers du patrimoine haut-alpin, 1), 1999, 224 p.

Fig. 26 – MONTMAUR, Maison Fugier. Extrados de la voûte et parements intérieurs des murs de la tour (cliché P. Reynaud/Inrap).

Moyen Âge

LA ROCHE-DES-ARNAUDS Chartreuse de Bertaud

Moderne

La chartreuse de Bertaud est le second établissement féminin de l'ordre semi-érémite fondé en 1084 par Bruno dans le massif de la Chartreuse. Après le transfert à l'ordre chartreux, dans les années 1140, du monastère de Prébayon (Vaucluse), Notre-Dame-de-Bertaud est la première fondation féminine *ex nihilo* de l'ordre.

Fondée en 1188 par Adélaïde, femme d'Arnaud III Flotte, et ses quatre fils, au lieu-dit Les Bertauds, la communauté se transfère au début du XIII^e siècle sur le site de la chapelle de la Crotte (la Roche-des-Arnauds, Hautes-Alpes). Trop faiblement dotée, la communauté doit abandonner le site au milieu du XV^e siècle à la suite d'un incendie touchant les bâtiments conventuels, les moniales rejoignant alors la chartreuse voisine de Durbon. Si la communauté religieuse quitte le site, son exploitation continue au profit des moniales en exil puis des chartreux de Durbon avec un effectif sur site plus restreint et surtout laïque. Le site est définitivement abandonné dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Au XX^e et XXI^e siècles, un pèlerinage annuel à sainte Roseline de Villeneuve, un temps moniale de Bertaud, persiste sur le site de la chartreuse.

La campagne 2016 avait permis, par une microtopographie complète du site, d'identifier l'organisation générale des vestiges, répartis sur trois terrasses le long du torrent. Ces vestiges témoignent moins de la chartreuse médiévale elle-même que des bâtiments conservés, modifiés et réutilisés par les occupations agropastorales de la période moderne. L'ouverture de deux sondages dans les bâtiments ruinés de la terrasse intermédiaire avait en outre permis d'identifier les logiques d'abandon et d'effondrement des bâtiments tout en permettant de commencer à dissocier les reconstructions et adjonctions de la période moderne des bâtiments plus anciens.

La campagne 2017 a vu la poursuite d'un sondage au pied de la nef et l'ouverture d'un nouveau sondage dans un espace ouvert de la terrasse intermédiaire. Le premier

de ces sondages a confirmé l'ampleur des réutilisations modernes, caractérisées notamment par une transformation partielle du bâti, par la présence de caniveaux et de niveaux de circulation, et par les rejets d'un petit atelier de forge. Les fondations des constructions médiévales ont par ailleurs pu être reconnues sous certaines élévations modernes.

Le second sondage, de 10 m de long par 2 m de large, ouvert parallèlement à la nef, a permis d'observer un nivellement systématique des niveaux de démolition à la période moderne. Le sondage a livré cinq murs parallèles participant de deux à trois phases de construction. La phase la plus ancienne, située à une profondeur de 1,40 m, dessine un bâtiment perpendiculaire à l'église, à la construction soignée et doté d'un niveau de sol en mortier de chaux. L'hypothèse d'un bâtiment conventuel de la chartreuse médiévale peut être formulée sur la base d'un petit corpus céramique mis au jour sous le niveau de sol. Une datation C14 devrait permettre d'affiner cette chronologie.

La poursuite des études documentaires et archivistiques en parallèle de la fouille a révélé la richesse archivistique du site, notamment pour la période moderne. L'étude de ce corpus, entamée cette année, permet de préciser la chronologie des occupations modernes (fermage notamment) et de suivre l'évolution de certains bâtiments, notamment l'église, au cours de cette période. Le prix fait d'une grange datée du milieu du XVIII^e siècle a ainsi pu être rapproché d'un bâtiment de la terrasse intermédiaire dont la fonction et la datation étaient jusque-là inconnues.

La campagne 2017 a aussi été l'occasion d'étendre les prospections à l'extérieur du site, dans le vallon de la Crotte. Ces prospections ont largement confirmé la forte anthropisation de la montagne. La plupart des vestiges identifiés traduisent des activités agropastorales (cabane de berger) ou forestières (charbonnières), qu'il est difficile de dater précisément.

Cette seconde opération sur le site a été l'occasion de préciser le potentiel archéologique, hors des bâtiments

ruinés, déjà testés lors de la campagne 2016. La fouille a pu mettre en lumière tant l'importance des transformations modernes du site que la bonne conservation des vestiges plus anciens. En négatif, ces découvertes traduisent également notre méconnaissance de l'orga-

nisation générale du site à la période médiévale, que seule une série de sondages d'évaluation, répartis sur différents espaces, permettra à l'avenir de préciser.

Quentin Rochet

Moyen Âge

SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIÈRES Église Saint-Martin

Moderne

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église Saint-Martin, le projet de rénovation du plancher (à la cote 1 170 m NGF) et de la pose d'un drain a déclenché un diagnostic archéologique réalisé en février 2017¹. Classé au titre des monuments historiques, l'église se rattache aux monuments religieux des XV^e-XVI^e siècles de la haute vallée de la Durance et du Briançonnais². Cet édifice comporte une nef de deux travées (25 m x 11 et 17,50 m), voûtée en cintre brisé, une chapelle latérale, un chœur à chevet plat et une sacristie. Un clocher à cinq étages (dont deux à baies triplées) et un portail orné de colonnettes, surmontées de masques humains, caractérisent sa façade sud (Dartevelle 1990, p. 104).

Deux sondages, implantés dans la zone ouest de la nef, ont permis de confirmer la présence de nombreuses sépultures attribuables à la période moderne. Caractérisé par de multiples recoupements, le secteur funéraire, sondé sur 6,50 m² comprend au moins une dizaine d'inhumations en fosse, orientées est-ouest. Parmi celles identifiables, conservées entre 0,50 m et 1 m de profondeur, deux concernent des immatures, une porte sur un adulte (en cercueil ?) et trois correspondent à la réduction de cinq individus. Sous le plancher en bois contemporain s'observe un niveau lacunaire de mortier gris (sol moderne ou aire de gâchage), entamé par les creusements successifs des fosses.

Pour deux autres sondages intérieurs, pratiqués dans la chapelle et le chevet (fig. 27), les résultats archéologiques ou funéraires sont négatifs. Dans ces secteurs, une terrasse morainique plus haute affleure sous le plancher. Des lambeaux de mortier gris (aires de gâchage) sont également présents sur la surface de cailloutis et de blocs.

Enfin, à l'extérieur du chevet, le cinquième sondage, effectué entre les réseaux souterrains, semble confirmer le passage de l'actuelle rue du Pied-du-Serre avant

la période contemporaine. Des recharges de circulation recouvrent des blocs remaniés, à inclusions de quelques fragments funéraires (ossements et clous).

Patrick Reynaud

Dartevelle 1990 : DARTEVELLE (G.) – *Églises médiévales des Hautes-Alpes et leurs survivances*. Taulignan : Plein-Cintre, 1990, 119 p.



Fig. 27 – SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIÈRES, Église Saint-Martin. Affleurement morainique dans le sondage au bas de l'autel. Vue générale du chevet (cliché P. Reynaud/Inrap).

1. Équipe INRAP : Patrick Reynaud, Sylvain Barbier, Stéphane Fournier et Bruno Fabry (topographie).
2. Voir *BSR PACA 2012*, p. 46, et *2013*, p. 36 pour les sépultures mises au jour dans la chapelle Saint-Arnauld à Saint-Chaffrey.

VENTAVON Tumulus du Beynon

Âge du Fer

Le gisement du Beynon, à Ventavon, s'inscrit dans le champ d'étude des nécropoles de la confluence Buëch-

Durance fouillées par Charles Cotte, David Martin, Jean-Claude Courtois, Jean Ulysse et Éric Mahieu, à

La Roche-des-Arnauds, Chabestan, Serres et Ventavon pour les principales. Ces nécropoles, qui s'étendent sur un linéaire moyen de 1,5 km de longueur, comportent une trentaine de tumulus placés sur des poudingues recouverts d'un sol rouge holocène. La datation de ces ensembles, par la céramologie, les parures de bronze et quelques C14, en place l'origine au VII^e siècle. Le projet collectif de recherche sur les sépultures de l'âge du fer dans les Alpes vise à affiner la chronologie des nécropoles par type et sous-région.

Le tumulus fouillé était placé sur une petite éminence d'un mètre de hauteur. Sa surface peut être estimée à 20 m x 30 m. Différents travaux liés au transport d'énergie, des fouilles anciennes et la pose d'un grand clapier sur les pierres émergentes du tertre ont obligé à une fouille par niveaux et tranchées géologiques afin d'aborder le site dans les trois dimensions de l'espace.

Dans l'état actuel du dépouillement des données, la constitution du monument semble s'être effectuée à partir d'un parterre de pierres de dimensions du double de la moyenne des pierres du tumulus, et qui comportait quatre grosses pierres (stèles ?) de 0,40 à 0,60 m de hauteur.

L'ensemble devait former une butte cylindrique de moins d'un mètre de hauteur, placée à l'intérieur d'un glacis

d'un rang de petites pierres formant un espace d'environ 700 m².

Sur la partie supérieure, dont les trois quarts étaient bouleversés par la fouille de Cotte, étaient placés à plat des galets de 27 cm de diamètre moyen qui reposaient sur le niveau sous-jacent du fait de la déflation due à l'érosion du lit de sédiment intermédiaire, comme semble le montrer l'examen géologique des lames minces. Ces galets paraissent avoir été disposés selon au moins trois alignements convergeant en un point anodin. Les mêmes remarques ont été faites par David Martin et Éric Mahieu. Sous les quatre grosses pierres, en un point désaxé du tumulus, se trouvaient les restes très dégradés de deux membres inférieurs opposés d'un sujet adulte correspondant, semble-il, à un dépôt primaire. Ces restes étaient bordés d'une seule bordée de neuf pierres. Une phalange intermédiaire de main a également été découverte à proximité, isolée. L'examen du sol enterré sur lequel reposaient ces restes est en cours. L'étude des six relevés orthophotographiques exécutés durant la fouille devrait permettre d'aborder la question de la question de la réouverture partielle du tumulus.

Nicolas Rouzeau



Fig. 28 – VENTAVON, Tumulus du Beynon. Vue générale du tumulus (Hélice-Attitude).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-MARITIMES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 7

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
8805	Antibes. Place Nationale– Tranche 3	Thernot, Robert (INRAP)	OPD				ANT	1
11821	Antibes. Place du Général-de-Gaulle, avenue Aristide-Briand, boulevard Chancel, rue des Frères-Olivier	Thernot, Robert (INRAP)	OPD					1
11928	Antibes. ZAC Marena-Lacan	Thernot, Robert (INRAP)	OPD				NEO BRO ANT MOD	1
11930	Biot. Quartier Saint-Philippe	Joyeux, Pascal (INRAP)	OPD				AT MOD CON	2
12046	Cagnes-sur-Mer. Site Marcel Pagnol	Llopis, Éric (INRAP)	OPD	●				3
12182	Carros. Chemin de l'Escas de Nouguié	Joyeux, Pascal (INRAP)	OPD				BRO CON	4
12129	Caussols. Chemin du Bois Béranger	Martin, Lucas (INRAP)	OPD					5
12181	Caussols. Notre-Dame de Calern – la Celle	Llopis, Éric (INRAP)	OPD				AT MA	5
12559	Isola. Place Vieille (prolongation)	Damotte, Lise (COLL)	SU				PRO MA MODCON,	6
9927	Menton. 41 Porte de France	Joyeux, Pascal (INRAP)	OPD				MOD CON	7
11612	Nice. Rue Ségurane et caserne Filley	Mercurin, Romuald (COLL)	OSE	⌘			PRO ANT MA MOD	8
11945	Nice. 20, traverse des Maraîchers	Llopis, Éric (INRAP)	OPD	●				8
12019	Nice. Ilot Saint-François	Sanchez, Élodie (COLL)	OSE	□				8
12279	Nice. Caserne Filley	Civetta, Aude (COLL)	SU				ANT MOD	8
12286	Nice. Colline du Château	Civetta, Aude (COLL)	FP				MA	8
12537	Nice. Grotte du Lazaret	Lumley, Henry de (BEN)	SD				PAL	8
12438	Roubion. Cime de la Tournerie	Suméra, Franck (CULT)	FP	⌘			FER	9
12440	Roubion. Cime de la Tournerie	Suméra, Franck (CULT)	PRM				FER	9
12501	Saint-Jeannet. 725 route métropolitaine 18	Joyeux, Pascal (INRAP)	OPD				ANT MOD CON	10
11394	Tende. Étude des gravures rupestres de la région du mont Bego	Lumley, Henry de (BEN)	RAR	⌘			PRO	11
12251	Tende. Minière de Vallauria	Ancel, Bruno (COLL)	FP	⌘			MA MOD CON	11
12432	La Tour. Territoire communal	Damotte, Lise (COLL)	PRD				MOD CON	12
11759	Tourrettes-sur-Loup. 900, chemin de Saint-Martin	Thernot, Robert (INRAP)	OSE				PRE MA	13
12327	Valbonne. Grotte Aéris	Bizot, Bruno (CULT)	SU				NEO	14
12128	Vence. Chagall	Llopis, Éric (INRAP)	OPD				MA MOD	15
12194	Vence. Parvis de la chapelle des Pénitents Blancs	Llopis, Éric (INRAP)	OPD				MOD	15

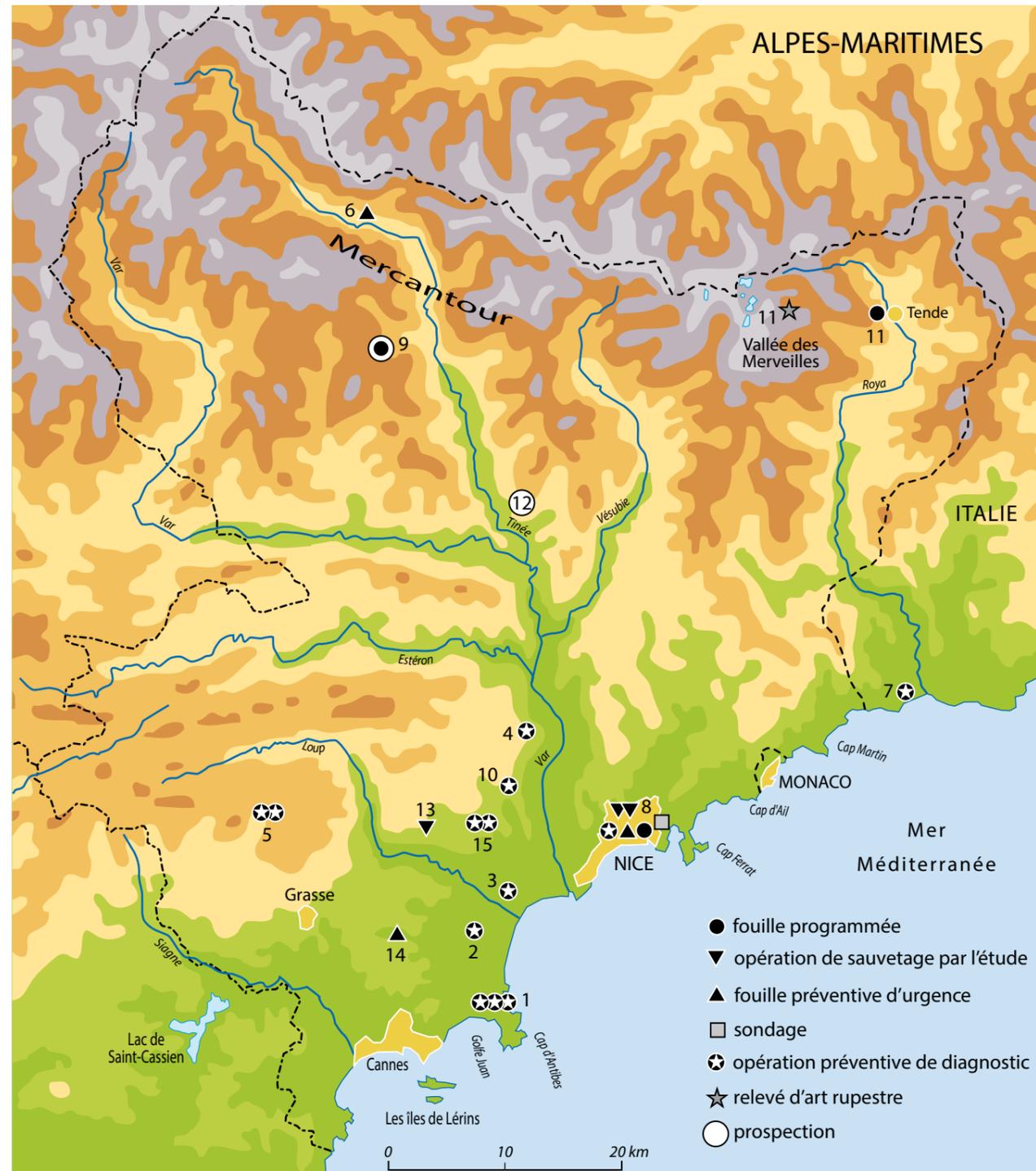
● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours
 ⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◆ notice non parvenue
 Liste des abréviations *infra* p. 239-240 ; liste des auteurs et collaborateurs p. 241-243

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-MARITIMES

**BILAN
 SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



ANTIBES
 Place Nationale – Tranche 3

Antiquité

Le projet de rénovation de la place Nationale a été conduit en trois tranches opérationnelles induisant chacune une phase de diagnostic archéologique (fig. 29). La première tranche de diagnostic, sur la partie centrale de la place, a été menée en 2012 (voir *BSR PACA 2012*) et la deuxième, sur la partie orientale, en 2015 (voir *BSR PACA 2015*). Cette dernière a motivé la prescription d'une fouille sur les secteurs impactés par le projet (voir *BSR PACA 2016*). La troisième tranche de diagnostic concerne la partie ouest de la place Nationale. Elle a permis cette année de compléter les données collectées sur

cette zone du centre historique de la ville d'Antibes. Le secteur de la place Nationale a échappé aux constructions modernes en raison de son statut de « Jardin du Roi » jusqu'à la Révolution, avant d'être transformé en place publique ; des abris souterrains y sont construits au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les niveaux d'occupation d'époque romaine sont préservés sous moins d'un mètre de recouvrement sédimentaire. Deux sondages représentant une superficie de 140 m² ont été ouverts. Ils ont permis d'observer la stratigraphie entre les cotes altimétriques de 1,27 m NGF et le sol

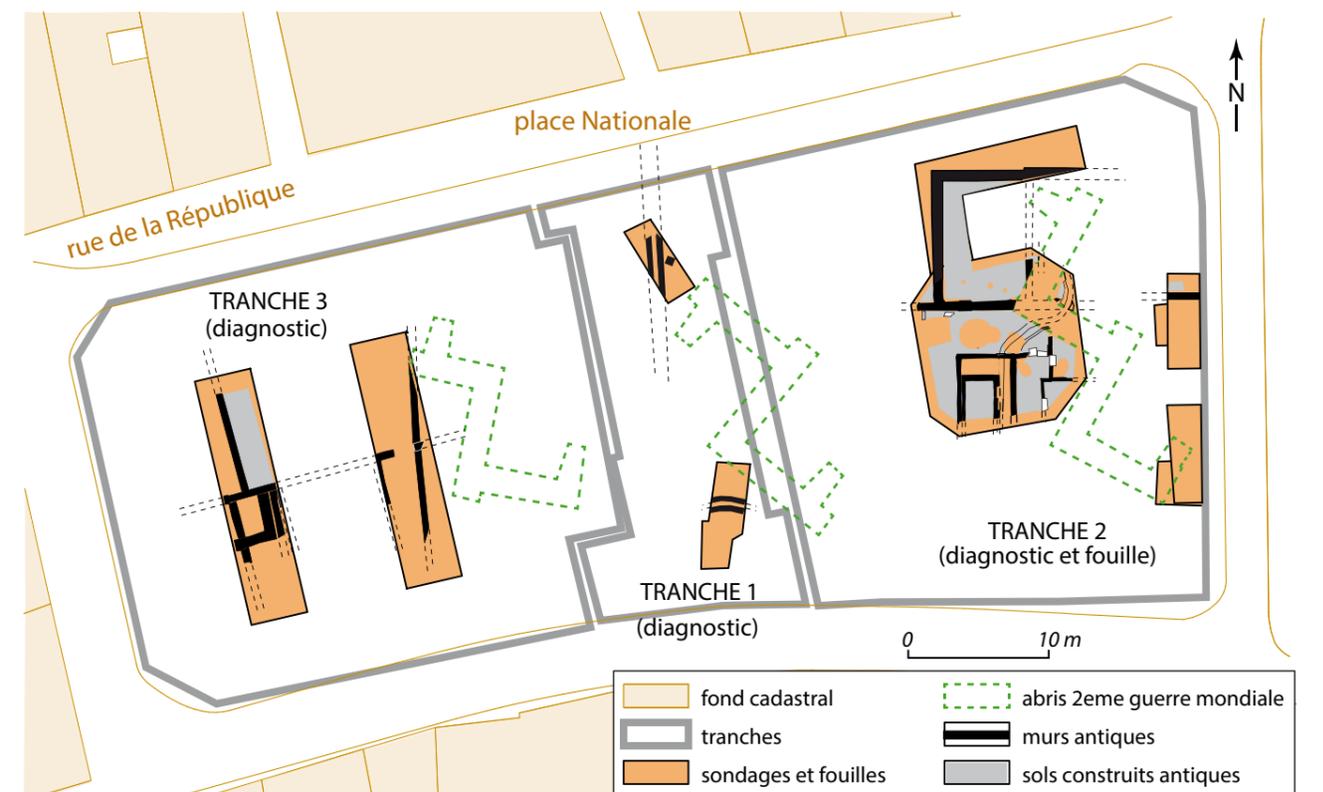


Fig. 29 – ANTIBES, Place Nationale. Tranche 3. Plan d'ensemble des vestiges mis au jour au cours des diverses opérations archéologiques (Fond cadastral ville d'Antibes. Relevés topographiques : R. Thernot et B. Fabry/Inrap, DAO : R. Thernot/Inrap).



Fig. 30 – ANTIBES, Place Nationale. Tranche 2 (fouille). Vue d'ensemble du secteur central en cours de fouille depuis l'est (cliché R. Thernot/Inrap).

actuel de la place à 4 m NGF en moyenne. Les strates les plus anciennes atteintes sont datables du I^{er} siècle avant notre ère et sont des remblais exhaussant le niveau de circulation jusqu'à 2,00 m/2,10 m NGF environ. Sur ce niveau prennent place des constructions témoignant d'un habitat d'époque impériale qui se développe entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère, ce que confirme le mobilier associé, tant chronologiquement que fonctionnellement. En effet, dans le répertoire céramique, les restes d'ustensiles liés au service et à la table sont largement prépondérants par rapport à ceux liés à la préparation et au stockage. L'organisation architecturale est difficile à percevoir à partir des deux fenêtres ouvertes. Toutefois, deux murs perpendiculaires avec leurs sols associés structurent le secteur. Ces murs maçonnés sont larges d'une cinquantaine de centimètres. Ils déterminent avec les divers sols associés au moins cinq espaces distincts. L'un de ces espaces est doté d'un sol en béton lissé, et les autres, de sols en terre battue composés de

plusieurs recharges. Les murs sont arasés entre 2,70 m et 3,00 m NGF tandis que les sols sont conservés entre les cotes 2,20 m et 2,40 m NGF. L'évolution du bâti jusqu'au milieu du III^e siècle de notre ère se traduit, dans un deuxième temps, par la division de l'espace en partie sud par l'adjonction de trois murs parallèles, et enfin d'un mur formant un angle au sud-ouest et d'un long mur nord-sud en limite orientale de la zone explorée. L'orientation de ce dernier mur (NL 4° Ouest) diffère de celle des précédents (NL 15° Ouest), toutefois, au moins l'un des murs antérieurs et le sol associé continuent à fonctionner avec cette nouvelle partition de l'espace. L'orientation de ce mur comme celle des murs précédents se distingue de celle régissant l'implantation de l'habitat mis au jour en 2016 dans la partie orientale de la place, implantation strictement axée sur les points cardinaux.

L'habitat est scellé par une couche de destruction incluant une grande quantité de fragments de *tegulae* et du mobilier céramique attribué à la première moitié du V^e siècle de notre ère. L'exhaussement des sols se poursuit ensuite, en particulier au cours de l'utilisation de cet espace comme zone de jardins aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Les parties orientales et occidentales de la place recèlent des vestiges d'îlots d'habitat d'époque romaine bien conservés sous 0,80 m à 1,00 m de recouvrement. La partie centrale de la place, qui a subi un arasement plus intense des strates antiques, n'avait livré pour cette période que des restes de collecteurs dépourvus des sols de circulation correspondant. Une voie nord-sud pourrait être restituée dans ce secteur, séparant deux îlots d'habitation dont les orientations diffèrent. Par ailleurs, l'hypothèse ancienne d'un forum sous la place Nationale semble devoir être définitivement écartée.

Robert Thernot

ANTIBES Place du Général-de-Gaulle, av. Aristide-Briand, boulevard Chancel, rue des Frères-Olivier

À la suite du dépôt d'une demande de permis de construire sur un ensemble de parcelles occupant une partie d'îlot en rive sud de la place du Général-de-Gaulle à Antibes, un diagnostic divisé en deux tranches a été lancé. La première tranche, objet du présent rapport, consiste à dresser un bilan des connaissances archéologiques sur l'environnement immédiat du terrain et à réaliser, dans le seul espace ouvert disponible avant démolition des bâtiments existants, un sondage carotté afin d'observer l'armature sédimentaire du secteur et de déceler d'éventuels niveaux anthropisés.

Ce secteur appartient à la périphérie immédiate de la ville antique, dont la limite est distante de quelques centaines de mètres vers l'est. L'aqueduc de la Bouillide passerait en travers de la place du Général-de-Gaulle (Garczynski *et al.* 2005).

Au cours de la période moderne, la construction de l'enceinte bastionnée empiète sur le secteur par les gla-

cis qui entourent les fossés. L'accès principal de la ville depuis la route royale se place également au contact des terrains concernés.

Le carottage, d'une profondeur de 8 m, révèle trois séquences sédimentaires principales. La plus profonde occupe une hauteur de 4 m et se compose principalement de galets, au sein desquels seuls les galets issus de roches cristallophylliennes sont présents. Les caractéristiques de cette séquence la désignent vraisemblablement comme une ancienne terrasse marine alimentée par les charges sédimentaires des fleuves de la baie des Anges. La deuxième séquence est composée essentiellement d'argiles et de limons, traduisant une sédimentation en mode calme, étang ou lagune. La troisième séquence est constituée de sables fins ou grossiers, en lamines légèrement inclinées, évoquant une plage ou un édifice dunaire. Une couche de 25 cm de remblais contemporains scelle

l'ensemble. Il a été noté l'absence de microfaune dans les strates anciennes. L'altération des galets observée dans la séquence la plus profonde plaide en faveur d'une identification à une terrasse marine de datation ancienne, probablement la terrasse de 30 m de la baie des Anges, attribuée au Pléistocène moyen (Dubar *et al.* 1981), ici érodée. Au-dessus, des indices de régression marine peuvent être déduits de la présence de dépôts lagunaires puis de sables de plage émergée. Le faible reliquat de sédimentation anthropique résulte des travaux de construction puis de démolition des fortifications modernes de la ville qui ont laissé place, au début du

XX^e siècle, au quartier actuel. Ces importants travaux compromettent nos chances d'observer les aménagements de la périphérie immédiate de la ville antique.

Robert Thernot et Olivier Sivan

Dubar *et al.* 1981 : DUBAR (M.), MICHAUX (J.), PICHARD (S.) – Contribution à l'étude des dépôts littoraux pléistocènes entre Antibes et Nice (Alpes-Maritimes, France). Nouvelles données biostratigraphiques dans la région de Cagnes-sur-Mer. *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, n° 25, 1981, p. 19-31.

Garczynski *et al.* 2005 : GARCZYNSKI (P.), FOUCRAS (J.), FABRE (G.), DUBAR (M.) – L'aqueduc d'Antipolis, dit de la Bouillide (Alpes-Maritimes), dans FABRE (G.), FICHES (J.-L.), LEVEAU (Ph.) – Aqueducs de la Gaule méditerranéenne, *Gallia*, t. 62, 2005, p. 13-34.

Néolithique

Âge du Bronze

ANTIBES ZAC Marena-Lacan

Antiquité

Moderne

Le périmètre de la ZAC Marena-Lacan, opération d'aménagement située dans la partie nord-ouest du centre historique de la ville d'Antibes, affecte potentiellement des niveaux archéologiques antiques et médiévaux. En fonction de l'accessibilité aux diverses parcelles concernées, un phasage de l'intervention a été mis en place. Les tranches 1 et 3 de cette opération, concernant un parking en rive ouest de la rue Lacan d'une superficie de 2753 m² et deux terrains précédemment construits d'une superficie de 586 m², se sont déroulées respectivement en mars et en novembre 2017.

Le secteur correspond à une zone basse proche de l'anse portuaire Saint-Roch, marquée par la présence d'une source, la Fontvieille. Inclus dans l'enceinte moderne, le quartier est alors occupé par des jardins irrigués par des canaux drainant les eaux de la source, comme cela figure sur les plans modernes de la ville et ressort des mesures d'entretien qui sont imposées aux riverains au moins dès le XVI^e siècle (Archives municipales d'Antibes, BB' fol. 19). L'archéologie avait abordé des terrains proches qui avaient livré des informations diverses. Au plus près, en rive est de la rue Lacan, des sondages pratiqués en 1978 (Pollino 1978) avaient mis en évidence la présence d'une zone de dépotoir pour une période centrée sur le III^e siècle de notre ère (Pellegrino, Lemoine 2016). Plus au nord, la fouille de Port-Prestige en 1998 (Mellinand, Weydert 1998) a mis au jour un aménagement de la rive de l'anse portuaire daté du VI^e siècle de notre ère, qui prenait place sur

une stratigraphie dépourvue d'indices anthropiques, caractérisée par une alternance de dépôts marins et de dépôts lagunaires.

Afin de cerner l'évolution du secteur, quatre sondages mécaniques et un carottage ont été pratiqués lors de la tranche 1, complétés par trois nouveaux sondages ouverts pour la tranche 3 (fig. 31).

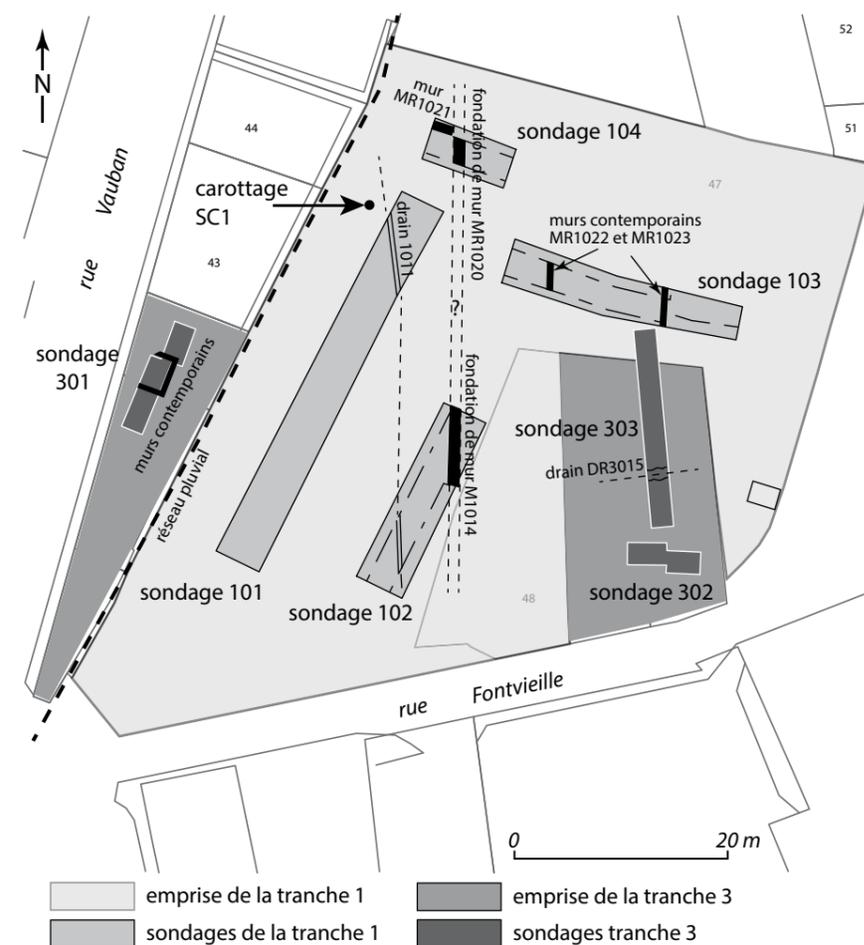


Fig. 31 – ANTIBES, ZAC Marena-Lacan. Plan d'ensemble des tranches 1 et 3. Échelle : 1/500 (Fond cadastral ville d'Antibes. Relevés topographiques : L. Vallières et B. Fabry/Inrap, DAO : R. Thernot/Inrap).

Les sondages archéologiques, d'une profondeur maximale de 3,90 m, ont mis en évidence le caractère hydromorphe des dépôts sédimentaires. Une datation par radiocarbone obtenue à partir de graines prélevées dans le carottage à une profondeur de 3,60 m permet d'attribuer à l'âge du Bronze (Beta-463868 ; 3000 +/- 30 BP) la base de la stratigraphie explorée mécaniquement (altitude : -2,00 m NGF). Plus haut ont été identifiées au moins deux séquences de dépôts hydromorphes datées par le mobilier céramique piégé : une phase datée du III^e siècle de notre ère (altitude : -0,30 m à 0 NGF) et une phase datée du XVII^e siècle (altitude maximum : +1,00 m NGF). Pour la période antique, la comparaison avec le mobilier prélevé en rive est de la rue en 1978 montre une cohérence chronologique, mais si la datation est similaire, la quantité de mobilier est faible au regard des superficies respectives fouillées (700 fragments collectés sur 43 m² de sondages en 1978 pour 68 fragments sur 330 m² de sondages ici). Cette faible quantité ne permet pas de parler ici de dépotoir. Le mobilier moderne, quant à lui, est dominé par les cruches et les pichets, en lien sans doute avec la proximité de la source. Deux aménagements ont été repérés : une fondation de mur d'axe nord-sud suivi sur plus de 30 m de long s'insère dans une séquence stratigraphique moderne ainsi qu'un drain empierré parallèle. Le carottage de 10 m de profondeur met en évidence l'armature sédimentaire de cette zone basse depuis la dernière glaciation. D'abord comblé par des apports colluviaux provenant des reliefs environnants, le vallon qui sert d'exutoire à la source se colmate progressivement en parallèle à la remontée du niveau marin. Au Néolithique moyen (date C14 sur charbon de bois : 4498-4361

cal. BC : Beta-463869 ; 5610 +/- 30 BP), le secteur, déjà engorgé, est devenu une zone humide entretenue par des apports d'eau douce. Le comblement progressif perdure jusqu'à l'époque sub-actuelle. Situé en contrebas des installations les plus anciennes du rocher et au cœur de l'agglomération actuelle, cet espace occupe une position stratégique susceptible de documenter les différentes étapes du développement urbain. Réceptacle naturel des eaux de ruissellement, le secteur concentre de nombreux indicateurs paléoenvironnementaux. L'humidité quasi constante du lieu garantit leur bon état de conservation. Les limites de ces dépôts aux divers stades de leur extension restent à localiser précisément. De même, les éventuels aménagements des berges et des marges ne nous sont pas connus. Enfin, la présence continue d'eau douce, que révèle l'absence d'indices de battement de nappe dans les sédiments, traduit-elle l'existence d'un étang pérenne ou d'un milieu humide plus complexe avec des sols gorgés d'eau coexistant avec des zones plus nettement palustres ?

Robert Thernot, Olivier Sivan,
Emmanuel Pellegrino et Fabienne Ravoire

Mellinand, Weydert 1998 : MELLINAND (P.), WEYDERT (N.) – Antibes, Port-Prestige. *Bilan scientifique régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Direction régionale des Affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service régional de l'Archéologie, 1998, p. 45.
Pellegrino, Lemoine 2016 : PELLEGRINO (E.), LEMOINE (Y.) (collab.) – Un dépôt de mobilier mis au jour sur le site de la rue des Blancheries à la périphérie d'Antibes (Alpes-Maritimes). *Bulletin archéologique de Provence*, 37, 2016, p. 35-54.
Pollino 1978 : POLLINO (A.) – Antibes (A.-M.), *Quartier des Blancheries, fouille de sauvetage 1978*. Rapport de fouille. Aix-en-Provence : SRA PACA, 1978, 37 p.

Antiquité tardive
Moderne

BIOT Quartier Saint-Philippe

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en octobre 2017 dans le quartier Saint-Philippe (parcelle AC 27) à Biot, en préalable à la construction de bâtiments d'habitation. Il a permis de confirmer la présence de l'aqueduc dit de la Bouillide, qui est l'un des systèmes d'alimentation en eau de la ville antique d'Antibes. L'intervention n'a pas apporté d'éléments nouveaux concernant la datation de l'ouvrage, qui reste donc celle couramment admise : une construction dans la seconde moitié du I^{er} ou au début du II^e siècle, et une utilisation durant une durée d'environ un siècle et demi (Garczynski *et al.* 2005, p. 13-34).

Il a également permis la mise en évidence de vestiges liés à la mise en valeur agricole de l'espace (drains, plantations, restanques anciennes). Ceux-ci sont imprécisément datés entre le XVIII^e et le milieu du XX^e siècle, sans que l'on puisse affiner cette chronologie, ni même identifier un phasage des divers éléments au sein de cette longue période.

Pascal Joyeux

Garczynski et al. 2005 : GARCZYNSKI (P.), FOUCRAS (J.), FABRE (G.), DUBAR (M.) – L'aqueduc d'Antipolis, dit de la Bouillide (Alpes-Maritimes), dans FABRE (G.), FICHES (J.-L.), LEVEAU (Ph.) – Aqueducs de la Gaule méditerranéenne, *Gallia*, t. 62, 2005, p. 13-34.

Âge du Bronze

CARROS Chemin de l'Escas de Nouguié

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en octobre 2017 à Carros, chemin de l'Escas de Nouguié, en préalable à la construction de bâtiments d'habitation.

Il a permis de mettre en évidence les niveaux de la terrasse alluviale ancienne (Pléistocène ?) du Var. Une période d'évolution du paysage est matérialisée par la présence de colluvions, au sein desquelles a été mise

au jour de la céramique protohistorique. Sur la base d'un unique tesson (un fragment d'anse *ad ascia* pincée), le lot est attribué à l'âge du Bronze moyen II ou du Bronze final I. Le site d'où proviennent ces vestiges mobiliers est à rechercher sur les hauteurs surplombant la zone d'étude.

Enfin, des traces de mise en valeur du relief sont décelables au travers de deux phases d'aménagement de terrasses au cours de la période contemporaine.

Pascal Joyeux

CAUSSOLS Chemin du Bois Béranger

La commune de Caussols souhaite lotir un terrain communal situé dans la zone karstique boisée des Claps. Le lotissement concerne une parcelle de 13,190 ha, cadastrée B 213. Le secteur dénommé « Les Claps », est constitué par un ruiforme karstique d'aspect proche de celui de Montpellier-le-Vieux, avec des formes d'érosion très spectaculaires : lapiaz dentelés et percés, avens profonds, champs de dolines à bords touchants et dont la profondeur dépasse les 20 mètres et le diamètre 40 mètres. Le secteur des claps profite d'une double protection au titre de territoire du Parc régional des Préalpes de Grasse

et surtout de zone Natura 2000, pour sa qualité paysagère et sa richesse faunistique. Le sud de la parcelle est en zone NC du POS. Le terrain impénétrable aux engins en raison du lapiaz et des dolines a été prospecté à pied, mais aussi expertisé au LIDAR et en thermographie. Ces méthodes ont permis de lever une cartographie précise des avens du terrain, au nombre de douze. Toutefois, malgré le sondage d'abris naturels, aucun vestige archéologique n'a pu être documenté.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

Antiquité tardive

CAUSSOLS Notre-Dame de Calern – La Celle

Moyen Âge

Le site étudié est contigu à l'église Saint-Lambert de Caussols. Ce substratum est presque affleurant dans la partie haute, nord, du site. Le profil initial du terrain présente des ruptures de pente marquant un profil en terrasse. Les rares tessons identifiables sont caractéristiques de la fin du V^e et du début du VI^e siècle après J.-C. Dans la partie haute du site, ces premières colluvions anthropisées comportent aussi des traces de démolition d'un habitat antique potentiellement conservé en contre-haut de la parcelle.

Dans la zone en contrebas de l'église, des tombes ont été creusées. Elles appartiennent au cimetière médiéval (XI^e-XII^e siècles d'après les analyses C14) qui se développait sur la pente du petit plateau support de l'église Saint-Lambert. Aucune tombe n'ayant été repérée dans les tranchées plus orientales du site, les quatre sépultures trouvées marquent la limite nord-est du cimetière. Notons qu'au fond de la sépulture SP1021 (fig. 32), un sédiment limoneux, riche en charbons, contient des restes de suidé calciné. Il s'agit peut-être d'une offrande. Trois sépultures fouillées, sur les quatre rencontrées, sont des inhumations primaires individuelles réalisées à l'intérieur de coffrages de pierres de plan ovale à section quadrangulaire. La couverture de ces coffrages est formée de plusieurs dalles calcaires. L'ajustement entre la taille des coffrages et celle des individus inhumés à l'intérieur témoigne d'une gestion maîtrisée des inhumations. La présence, au sein de ce même lieu d'inhumation, à la fois d'individus adultes (masculin et féminin) et d'individu immature indique une absence de spécialisation de l'espace funéraire. L'étude paléopathologique menée sur trois sujets montre des lésions assez nombreuses et étiologiquement diver-



Fig. 32 – CAUSSOLS, Notre-Dame de Calern – La Celle. Vue zénithale de l'individu inhumé dans la sépulture SP1021 (cliché É. Llopis/Inrap).

sifiées avec deux cas de tuberculose probable et un ancien traumatisme du membre inférieur associé à des complications.

Postérieurement au cimetière, le site sera aménagé en espace agricole avec, principalement en contre-haut des ruptures de pente, la création de murs de terrasses ou restanques. La base de ces murs est composée de blocs calcaires, grossièrement équarris, disposés sur deux rangs. L'arrière du mur, de façon à redresser le niveau de la terrasse supérieure, est généralement comblé par un limon brun présentant une densité élevée d'éclats de calcaire. Un deuxième niveau de colluvions anthropisées s'est ensuite déposé. Il s'agit toujours d'un limon brun à noir, organique, avec traces de calcite, micro-graviers, cailloutis assez dense et présence de céramiques communes roulées. Sur ce sédiment, au sud-est du site, un

creusement quadrangulaire de plus de 2 m de long, sur presque 1 m de large, pour une profondeur de 0,40 m, correspond à un brasero à associer aux activités rurales. Enfin, un troisième niveau de recouvrement du site, caractérisé par des colluvions limoneuses de couleur brun clair avec cailloutis épars, recouvre le site. Posté-

rieurs à ces colluvions, sur la partie nord-est du plateau, les restes d'une fondation d'un mur d'axe ouest-est correspondent à un aménagement récent, rehaussant le nord de la parcelle d'une nouvelle terrasse.

Éric Llopis

Protohistoire

Moyen Âge

ISOLA Place Vieille (prolongation)

Moderne

Contemporain

Les travaux de réaménagement de la place Vieille, située au cœur du village, ont été accompagnés par un suivi archéologique en accord avec le service régional de l'Archéologie. Au cours de ce suivi, la découverte d'une sépulture en coffrage de pierres a motivé la prescription d'une opération de sauvetage urgent sur la quasi-totalité de la place et des rues la bordant, soit une superficie d'environ 250 m². Une première phase de fouille, réalisée du 2 octobre au 10 novembre 2017, a permis le décapage des parties sud et ouest de la place, sur une superficie de 106 m², ainsi que la fouille intégrale de l'espace sud. Les travaux archéologiques ont dû être interrompus temporairement afin de restituer un état provisoire de la place pour l'hiver, et doivent être poursuivis au printemps 2018. Actuellement, le niveau le plus ancien clairement identifié, au sommet duquel cette première phase de fouille

s'est arrêtée, est un horizon limoneux brun dans lequel est installée au moins une structure fossoyée, dont le comblement apparaît très riche en charbons de bois. Sa fouille partielle a permis de collecter plusieurs fragments de céramique non tournée. Une datation radiocarbone, effectuée sur charbon de bois non déterminé, inciterait à la situer dans le courant du V^e siècle avant notre ère. Cinq sépultures en coffrage de pierres ont été mises au jour. Pour trois d'entre elles, les squelettes étaient dans un très mauvais état de conservation, l'un ayant même totalement disparu. Quatre sont orientés la tête au sud-ouest, et un au nord-ouest. Les individus identifiés sont un adulte de sexe masculin et deux immatures (fig. 33). L'une des sépultures sans individu devait contenir, au vu de sa taille, un enfant en très bas âge. Une seule de ces structures avait conservé une partie de sa couverture, constituée de larges lauzes se chevauchant (fig. 34). Aucune sépulture n'a livré de mobilier archéologique, mais des datations au radiocarbone effectuées sur les ossements de deux individus indiquent un espace funéraire se développant entre la fin du VIII^e et le début du XI^e siècle.

Dans l'angle sud-est du site, une couche très charbonneuse et à base de rubéfaction, contenant des éléments de bois d'œuvre carbonisés, a été fouillée et datée par le radiocarbone, sur charbon de bois non déterminé, des IX^e-X^e siècles. La stratigraphie postérieure à ces différentes structures semble consécutive à une mise en culture de l'espace au cours du bas Moyen Âge, puis à une réoccupation urbaine à partir de l'époque moderne, matérialisée par une succession de remblais et niveaux de sols ainsi que quelques structures maçonnées témoignant d'un bâti antérieur à l'actuel.

Lise Damotte



Fig. 33 – ISOLA, Place Vieille. Sépulture d'immaturation en coffrage de pierres (cliché SANCA).



Fig. 34 – ISOLA, Place Vieille. Sépulture avec couverture de lauzes (cliché SANCA).

Moderne

MENTON 41 Porte de France

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en août 2017 au 41 Porte de France à Menton, en préalable à la construction d'un ensemble immobilier. Il a permis de mettre évidence la présence de niveaux d'épandages de blocs en provenance des reliefs qui enserrant le chantier, auxquels succède une série de cordons littoraux en galets. Du mobilier céramique, présent dans une partie de ces cordons, permet de dater la constitution des plus récents d'entre eux du XVI^e siècle au plus tôt. S'ensuit un remblayage général de l'emprise, que l'on peut dater du XVIII^e siècle. Il correspond à la période d'expansion urbaine de la ville de Menton vers

l'est et traduit une volonté de gagner des territoires sur le littoral. Au XIX^e siècle, une succession de constructions semble appartenir à un porche d'accès à une demeure dont les restes n'ont pas été identifiés. Celle-ci laissera place, à une date indéterminée, à la villa du Castel fleuri, démolie dans les années 1950. Les derniers vestiges correspondent aux restes d'un groupe scolaire implanté dès le milieu du XX^e siècle et détruit à la fin des années 1990, puis aux aménagements de surfaces de la parcelle depuis cette date.

Pascal Joyeux

Protohistoire

Antiquité

NICE Rue Ségurane et caserne Filley

Moyen Âge

Moderne

La seconde tranche de la fouille préventive prescrite sur l'emplacement de la future station souterraine Garibaldi de la ligne 2 du tramway de Nice a été réalisée par le Service de l'archéologie de Nice-Côte-d'Azur (SANCA¹) du 5 septembre 2016 au 4 mai 2017. Après une première tranche consacrée à la fouille des secteurs situés au droit et à l'ouest de la station (partie orientale de la caserne Filley²), l'opération a concerné l'intégralité de la surface interne de la paroi moulée implantée rue Ségurane et destinée à recevoir les aménagements de la station proprement dite, soit une superficie de 1514 m².

Les vestiges mis au jour témoignent de la variété fonctionnelle, sur le temps long, du piémont nord de la colline du Château (Puy Saint-Martin). Le phasage chronostratigraphique préliminaire permet de distinguer huit à neuf grandes phases d'occupation s'échelonnant de la Protohistoire à nos jours.

Les traces les plus anciennes de la fréquentation du secteur consistent en plusieurs structures fossoyées difficilement interprétables semblant se rapporter à une ou des périodes encore indéterminées de la Protohistoire. La première occupation d'importance n'intervient cependant pas avant l'époque romaine, à laquelle se rapporte un réseau de structures bâties et en creux très érodées appartenant à un édifice à possible vocation agricole installé en pied de pente et bordé à l'ouest par un axe de circulation. Le mobilier céramique associé à cet ensemble témoigne d'une longue durée d'utilisation (I^{er}-VI^e siècle). À une vingtaine de mètres au sud, ont en outre été mis au jour l'alandier et la chambre de chauffe parfaitement conservés d'un four de tuilier et/ou de potier (fig. 35) dont

la dernière utilisation a été datée par archéomagnétisme le plus probablement entre 79 et 167 AD³.

3. Prélèvements, mesures et analyses réalisés par P. Camps (CNRS et université de Montpellier).



Fig. 35 – NICE, Rue Ségurane et caserne Filley. Vue zénithale de l'alandier et de la chambre de chauffe du four de tuilier/potier antique mis au jour sous la rue Ségurane (cliché SANCA).

1. RO : R. Mercurin ; RO adjoints : B. Chevaux, L. Damotte ; RS : E. Guilloteau, B. Jossier ; fouilleurs : N. Bianchi, V. Bonny, L. Guérin, O. Hivelin, G. La Rosa, S. Legendre, Th. Oudin, Y. Petite, L. Robert, C. Saugon, O. Thuadet.
2. BSR PACA 2016, p. 57-59.



l'évolution (fig. 36). Toute la partie nord de la zone fouillée est alors intégrée à l'espace urbain dont la séparation avec l'espace rural est matérialisée, dans un premier temps, par un mur de courtine d'orientation nord-sud et par son retour vers l'ouest. Au sud, une poterne dotée d'un pont-levis enjambant un petit fossé permettait un accès contrôlé à la ville, tandis qu'à l'arrière de la courtine s'installe un édifice dont une des salles se caractérise par la présence de petits piliers en briques. Une première modernisation intervient au XV^e siècle avec l'érection de la puissante tour Cinq Caïre, de plan pentagonal. Cette dernière, dont le talus était conservé sur plus de 4 m de haut⁴, est venue se greffer sur l'angle de la courtine et était peut-être bordée d'un fossé. Au début du XVI^e siècle, le dispositif est renforcé par la mise en place d'un mur formant glacis appuyé sur la face méridionale de la tour, doublant le mur de courtine et le prolongeant au sud. Enfin, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le système défensif est parachevé avec la construction d'un bastion qui incorpore dans sa masse l'ancienne tour (dont il reprend le plan et le nom) et une partie de la muraille médiévale. Doublé d'un fossé humide et associé (tardivement ?) à un chemin couvert au sud, cet ouvrage sera démantelé en 1706 comme le reste des fortifications niçoises. L'espace extra-muros a livré peu de vestiges antérieurs aux événements militaires de la fin du XVII^e siècle, mais, à l'extrême sud de la fouille, la mise en évidence, sous l'actuelle chaussée de la rue Ségurane, d'une succession de niveaux de circulation, dont le plus ancien pourrait remonter à la fin du Moyen Âge, démontre la pérennité de l'axe viaire longeant à l'est la colline du Château. Les éléments témoignant directement des sièges de 1691 et 1706 sont en revanche bien identifiables, qu'il s'agisse de boulets de canons de divers calibres découverts au pied des fortifications ou bien d'une imposante sape ayant percuté le mur à glacis.

4. Les parements et les chaînages d'angle ont été déposés par l'entreprise agréée MH A *Chaux et Sable* en vue d'un remontage partiel au sein de la future station Garibaldi.

Après une longue période (VI^e-XIII^e siècle) où le versant oriental du Puy Saint-Martin semble avoir été exploité à des fins strictement agricoles (fossés, fosses de plantation, terrasses de culture), l'espace est concerné, à partir du XIV^e siècle, par l'extension progressive des fortifications urbaines dont on peut suivre phase après phase



Fig. 37 - NICE, Rue Ségurane et caserne Filley. Sépultures multiples de la fin de l'époque moderne (cliché SANCA).

Plus problématique est la mise au jour, à l'extérieur des remparts, d'un vaste espace funéraire caractérisé par la présence conjointe de sépultures à inhumation individuelles et multiples en fosses simples (fig. 37). Sur les 71 individus fouillés, quatre ont fait l'objet de datations au radiocarbone ne permettant de les attribuer qu'à un large intervalle compris entre le milieu du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle, l'imprécision des mesures étant imputable au large plateau de la courbe de calibration du C-14 qui marque la fin de l'époque moderne. Se pose en outre la question de la raison d'être de cet espace funéraire qui, sous bien des

aspects, possède les caractéristiques d'un contexte de sépultures de catastrophe. Doit-on le mettre en relation avec un événement militaire (sièges des Français, événements de la période révolutionnaire) ou bien témoigne-t-il d'une catastrophe sanitaire ? Aucun document d'archive ne permet actuellement de trancher et il faudra attendre l'achèvement de l'analyse biologique des squelettes pour espérer disposer d'éléments d'interprétation plus solides.

Romuald Mercurin, Brice Chevaux, Lise Damotte, Éric Guilloteau et Bérangère Jossier

Antiquité

NICE Caserne Filley

Moderne

Dans le cadre du projet de restructuration de bâtiments au sein de la caserne Filley, la première phase d'une opération de fouille archéologique a été réalisée par le Service de l'archéologie de Nice-Côte d'Azur au cours du mois de décembre 2017 sur une surface de 240 m². Deux autres phases d'intervention seront réalisées au cours de l'année 2018 et permettront d'investiguer toute la place d'Armes de la caserne, soit une superficie cumulée de 2480 m².

Cette intervention s'inscrit dans un contexte archéologique riche et bien documenté. Un suivi de travaux effectué en 2014-2015¹ dans l'enceinte de la caserne avait permis de mettre au jour une sépulture à crémation secondaire datée du premier âge du Fer et plusieurs sépultures à inhumation d'époque romaine. Une fouille archéologique préventive menée en 2015-2016² dans la partie orientale de la caserne Filley, à l'emplacement de la future station souterraine de tramway, avait révélé la présence de quinze sépultures à inhumations et de deux crémations secondaires datées de la période hellénistique et romaine.

1. Dirigé par R. Mercurin, *BSR PACA 2015*, p. 52-53.
2. Dirigée par R. Mercurin, *BSR PACA 2016*, p. 57-59.

La première tranche de la fouille réalisée en 2017 a confirmé le fort potentiel archéologique et funéraire de ce territoire. Sept sépultures à inhumation ont été découvertes. Ces vestiges présentent des architectures funéraires variées. Certaines fosses sépulcrales ne présentaient aucun aménagement particulier tandis que d'autres étaient dotées d'un coffrage et d'une couverture de tuiles (fig. 38). Une sépulture en amphore complète cet ensemble.



Fig. 38 - NICE, Caserne Filley. Sépulture à inhumation avec coffrage et couverture de tuiles (cliché B. Chevaux/SANCA).



Fig. 39 - NICE, Caserne Filley. Vue en coupe du four de potier (cliché B. Chevaux/SANCA).

Les caractéristiques architecturales de ces vestiges funéraires sont analogues à certaines sépultures mises au jour au cours des opérations antérieures. La réalisation de datations par le radiocarbone couplée à l'étude du mobilier céramique permettront de replacer les vestiges de la fouille de 2017 dans le contexte funéraire local.

Enfin, on notera la mise au jour d'un atelier de potier daté du XVIII^e siècle et également reconnu lors du suivi de travaux de 2014-2015. Un four et plusieurs fosses contenant des centaines de rebuts de cuisson sont les témoins de cette activité (fig. 39).

Aude Civetta et Brice Chevaux

Les recherches archéologiques se sont poursuivies dans l'espace funéraire du site de la Colline du Château sous la direction scientifique d'A. Civetta, secondée de L. Robert et d'A. Susini, responsables de secteur.

La zone de fouille (fig. 40) concerne l'espace situé au sud de la cathédrale. Elle est subdivisée en deux secteurs :
– la zone occidentale de l'espace funéraire comprend l'espace situé entre la cathédrale et l'ensemble 2 ainsi que celui localisé entre la porte sud de la cathédrale et le campanile ;

– la zone orientale de l'espace funéraire, fouillée depuis 2010, se situe contre la partie est du mur gouttereau de la cathédrale III et s'étend vers le sud entre le cloître et l'ensemble 2.

Quatre phases d'inhumation ont pu être observées durant les précédentes campagnes de fouilles (Bouiron *et al.* 2013, 2014, 2015). La première, antérieure au XI^e siècle, se caractérise par des coffrages en pierre parfois maçonnés avec encoche céphalique. Ces structures ont été observées à l'ouest et le long du gouttereau méridional de la cathédrale alto-médiévale. D'autres aménagements funéraires, typologiquement similaires mais vides de tout occupant, ont été observés sous les niveaux médiévaux de l'absidiole sud de la cathédrale du XI^e siècle.

La deuxième phase d'inhumation voit apparaître l'utilisation de coffrages de tuiles plates ainsi que les coffres

en pierre sans encoche céphalique. L'utilisation de ce type d'architecture funéraire se poursuit jusqu'à la construction de caveaux rectangulaires plutôt étroits. Parallèlement à l'usage des caveaux, les individus sont inhumés en pleine terre ou en cercueil. Il semble que la phase 3 de l'espace funéraire débute durant le courant du XIII^e siècle comme en témoignent les datations radiocarbones réalisées sur différents individus. La quatrième et dernière phase observée concerne les sépultures dites « modernes », qui semblent se rattacher chronologiquement au dernier état de la cathédrale. Néanmoins, les niveaux archéologiques attribués à cette période d'occupation funéraire sont extrêmement arasés et n'ont fourni que des dépôts primaires résiduels difficiles à interpréter.

Durant cette campagne, plusieurs structures bâties ont été mises au jour. Si leurs datations restent encore incertaines, les observations stratigraphiques mettent en évidence leur antériorité par rapport à la cathédrale du XI^e siècle. Trente-quatre structures funéraires ont été exhumées et appartiennent à la période comprise entre le XI^e siècle et le début du XIII^e siècle. De surcroît, plusieurs d'entre elles ont révélé des inhumations multiples (fig. 41), posant ainsi la question de la réutilisation des sépultures en coffrage de tuile sinon de la collectivisation des tombes. Enfin, un niveau chaulé résiduel a pu également être observé dans la partie orientale du

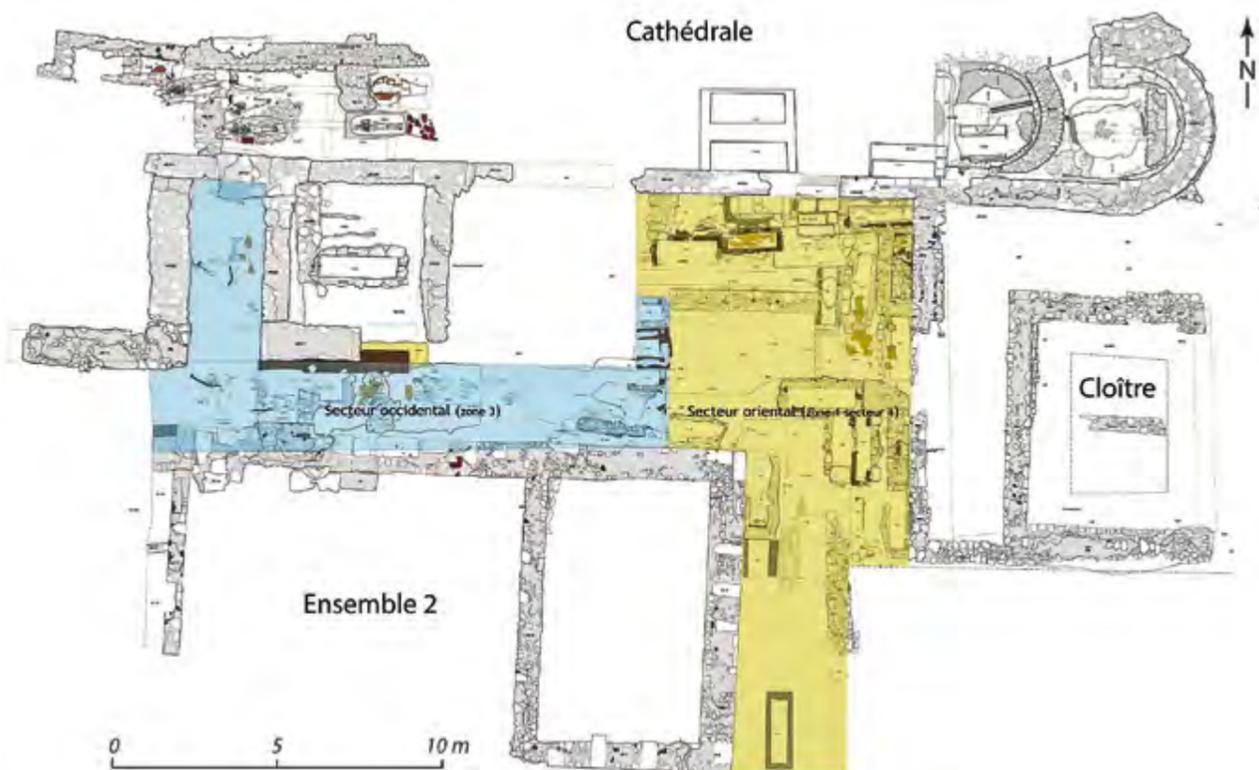


Fig. 40 – NICE, Colline du Château. Répartition des secteurs de fouilles de l'espace funéraire, 1/200^e (DAO : SANCA).

cimetière. Il pourrait être mis en lien avec le niveau de sol interne de la cathédrale médiévale du XI^e siècle qui propose une altitude similaire. Cette hypothèse paraît



Fig. 41 – NICE, Colline du Château. Photographie zénithale de la sépulture T 374 (cliché A. Susini/SANCA).

confortée par les liens stratigraphiques que ce niveau chaulé entretient avec deux sépultures datées par radiocarbones. En effet, la mise en place de ce niveau de sol pourrait avoir été réalisé dans le courant du XI^e siècle.

Pour le moment, la seconde phase d'inhumation du cimetière n'a pas été entièrement explorée. De nombreuses structures sous-jacentes restent encore à étudier, qu'elles soient funéraires, bâties ou domestiques. L'interaction entre les différents bâtiments (cathédrales et ensemble 2) et le cimetière ainsi que la gestion et l'organisation de l'espace funéraire restent les problématiques générales de cette fouille.

Aude Civetta

Bouiron *et al.* 2013, 2014, 2015 : BOUIRON (M.) (dir.) – *La Colline du Château, Programme collectif de recherche*, 2013, 2014 et 2015.

Le démontage du sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA29 de la grotte du Lazaret (fig. 42), daté d'environ 170 000 ans par la méthode combinée U-Th/ESR, mis au jour au cours des campagnes de fouilles 2012-2013-2014, a pu être achevé, sur environ 14 m², entre le lundi 2 et le vendredi 22 octobre 2017.

Quatre foyers de petite taille, de 30 cm de diamètre en moyenne, dans les zones P9, Q10, Q12 et S16, et un cinquième foyer plus important, au pied d'un grand bloc calcaire d'un mètre de diamètre, dans la zone Q13, avaient été installés, alignés selon le grand axe de la caverne, dans sa région antérieure (voir fig. 43, page suivante). Ils étaient entretenus avec des branchages et des herbes terrestres et marines, ainsi que l'attestent des charbons de bois et des débris de coquilles terrestres et marines observés sur des lames minces taillées dans les sédiments de ces foyers.

Tout autour, de minuscules coquilles de mollusques marins et terrestres, dispersées sur le sol d'occupation, montrent que des litières d'herbes marines et terrestres avaient été disposées sur le sol.

Ce sol d'occupation acheuléen, exceptionnel, a livré de nombreux ossements de cerfs, de bouquetin, d'aurochs, d'éléphant et aussi de cheval, de chamois, de loup et d'ours des cavernes ainsi qu'une industrie lithique abondante comprenant des percuteurs, des retouchoirs, des galets à enlèvement isolé convexe, des galets aménagés : choppers primaires, choppers opportunistes, choppers élaborés, des chopping-tools, 2 pics, 65 bifaces, 1 hachereau et de très nombreux petits outils retouchés.

Les nombreux bifaces mis au jour sur ce sol d'occupation étaient essentiellement répartis devant et à l'intérieur du diverticule au plafond bas situé, au sud, sous la paroi orientale de la caverne et à l'ouest, associés à de gros blocs à proximité des foyers dans les zones Q13, R14 et



Fig. 42 – NICE, Grotte du Lazaret. Le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 29 de la grotte du Lazaret, daté de 170 000 ans environ, mis au jour au cours des campagnes de fouilles 2012-2013-2014, et dont l'achèvement du démontage a été effectué en octobre 2017 (cliché Institut de Paléontologie humaine).

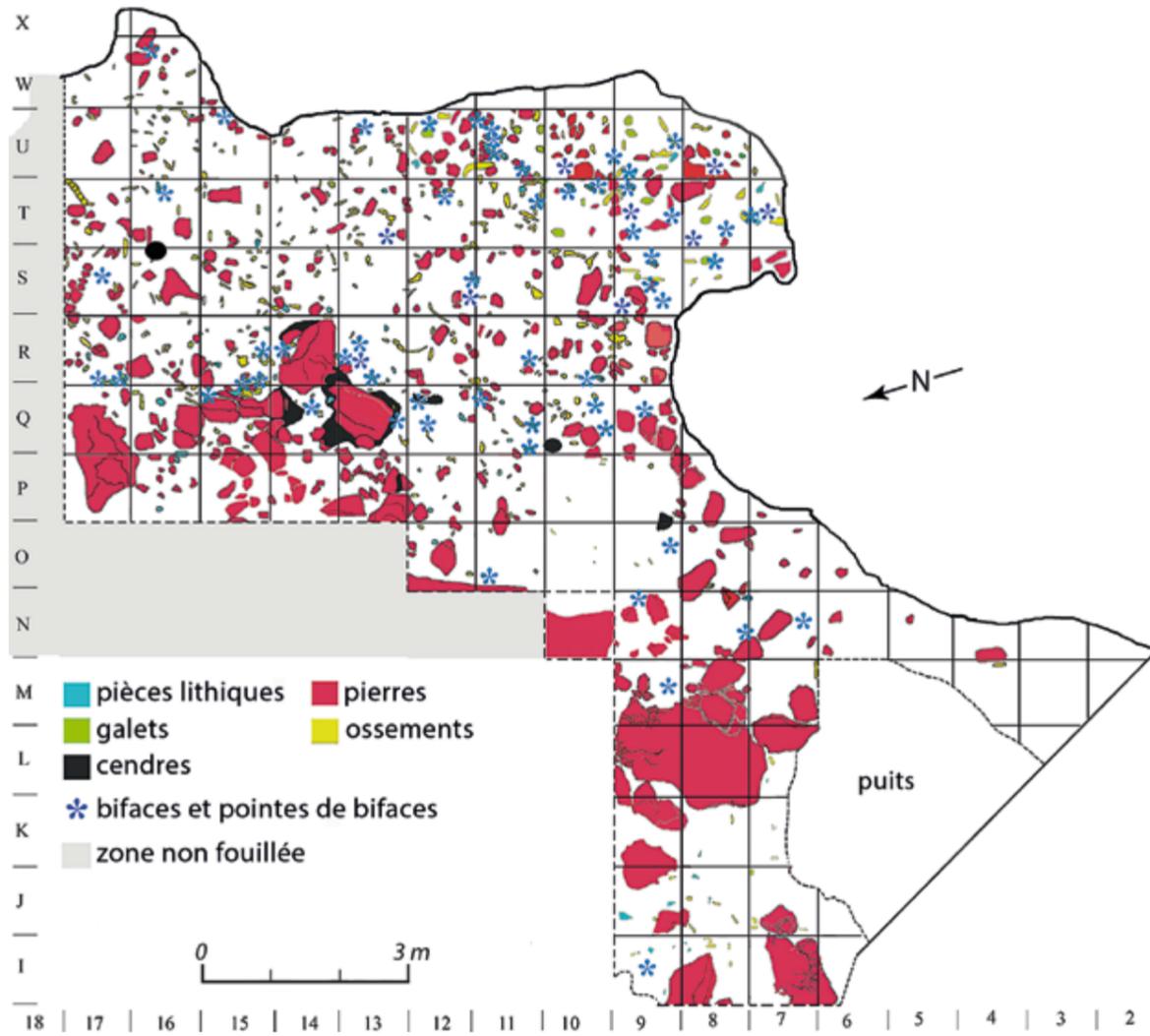


Fig. 43 – NICE, Grotte du Lazaret. Plan du sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA 29 de la grotte du Lazaret, mis au jour au cours des campagnes de fouilles 2012-2013-2014 et dont le démontage a été achevé en octobre 2017, et localisation des 65 bifaces mis au jour (DAO : Institut de Paléontologie humaine).
Ces 65 bifaces (★) étaient essentiellement concentrés selon un axe diagonal allant des zones S9 à U12, à l'entrée du diverticule au plafond bas, dans lequel il n'est pas possible de se tenir debout, et selon un axe longitudinal allant des zones Q9 à R17 dans les bandes Q et R, notamment au pied des grands blocs des bandes 13 à 17. Ils étaient essentiellement répartis sur une surface en forme de U située au pied de la paroi orientale de la caverne, dans le diverticule au plafond bas, en arrière du porche et, associés à des foyers, selon un axe longitudinal sud-ouest/nord-est au pied de grands blocs effondrés. Ils étaient rares dans l'espace central entre les deux branches du U.

Q15. Au centre de l'aire d'habitation, le sol d'occupation n'a livré que de très rares bifaces (fig. 44).
Le diverticule au plafond bas, situé sous la paroi orientale de la caverne, dans les bandes 7 à 11 et R à U, était limité à l'entrée par un alignement de petits blocs allant de la zone R9 à la zone U12.

Sur une surface d'un peu plus de 4 m², dans les zones O9, P9, O10, P10, une aire circulaire, pauvre en industrie lithique et en ossements, sans pierre, était en partie ceinturée par un cercle de blocs de 15 à 20 cm de diamètre, en calcaire dolomitique massif et non altéré.

Un alignement discontinu de grosses pierres, qui paraissent avoir été disposées intentionnellement, relie les deux parois de l'entrée de la grotte, légèrement en arrière du porche.

Henry de Lumley

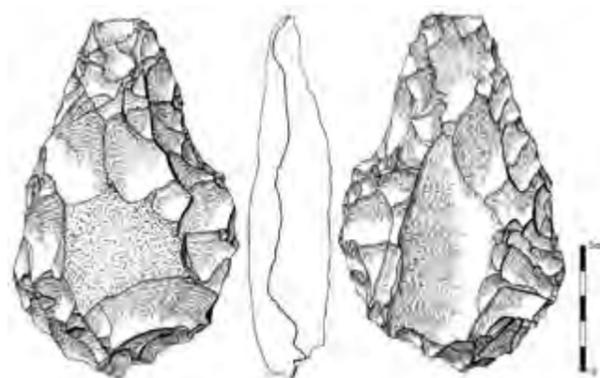


Fig. 44 – NICE, Grotte du Lazaret. Biface acheuléen, en calcaire marneux, à biseau transversal, daté d'environ 170 000 ans, mis au jour sur le sol d'occupation acheuléen de l'unité archéostratigraphique UA29 dans la grotte du Lazaret et prélevé en octobre 2017 (cliché Institut de Paléontologie humaine).

La campagne de fouille 2017 a permis de progresser considérablement sur la compréhension des phases architecturales et sur leur chronologie relative (Suméra, Méniel 2015 ; Suméra *et al.* 2016). On identifie maintenant quatre états de construction pour l'édification de l'enceinte qui entoure le lieu de culte (fig. 45).

Le mur le plus ancien a été reconnu à l'extrémité sud-ouest de la plateforme sur un linéaire de 34 m de long. Son tracé épouse celui de la courbe des 1 813 m NGF et dessine une forme ovale. D'une largeur moyenne de 1,45 m, la construction est parementée sur les faces interne et externe avec des blocs grossièrement équarris mesurant en moyenne 15 à 20 cm de côté. Quelques pierres ont été placées en boutisse, mais la plupart sont simplement posées dans le sens du parement. La fourrure du mur est constituée de petits éléments provenant de déchets de tailles. Cette première construction repose au-dessus du bloc cranio-facial qui a été trouvé dans une anfractuosité du rocher naturel en 2014, elle est aussi antérieure au four à chaux découvert cette même année. Sous réserve des résultats des analyses radiocarbone en cours, elle est potentiellement attribuable à la fin du I^{er} âge du Fer ou au tout début du II^e âge du Fer.

La deuxième phase de construction correspond à l'édification du four à chaux dont la construction vient spolier une partie des maçonneries de la première enceinte. Dans une troisième phase, le tracé de la première enceinte est rectifié de sorte qu'il adopte la forme d'un quadrilatère, dont subsistent seulement trois côtés. L'enceinte 3b épouse pour partie le tracé et les maçonneries de la première structure. La largeur des murs oscille autour de 1,50 m. La longueur de l'enceinte est de 22 m tandis que sa largeur est de 13,20 m. La superficie de l'esplanade délimitée par le tracé de cette enceinte est au minimum de 250 m². Un quatrième tracé, très incomplet, correspond à une autre enceinte, pour laquelle nous ne disposons d'aucun élément de chronologie permettant de préciser s'il est antérieur ou postérieur au tracé 3b. Le mode de construction et la largeur de ses murs sont similaires à ceux adoptés pour l'édification des deux premières enceintes. Concer-

nant les critères de datation de ces deux tracés d'enceinte, on dispose d'éléments de datations relatives qui seront précisés ultérieurement par des datations radiocarbone. Ainsi, le petit côté sud de l'enceinte 3b recouvre un foyer de dalles de schiste qui a été mis au jour en 2014. Dans une quatrième phase de construction, trois tours sont construites. La tour située sur le petit côté sud est de l'enceinte recouvre et détruit en partie le tracé de l'enceinte de l'état 3b. Celle du grand côté est recouvre l'enceinte de l'état 3a. La troisième, dont le plan est



Fig. 45 – ROUBION, Cime de la Tournerie. Plan général de la fouille (F. Suméra/SRA PACA).



Fig. 46 – ROUBION, Cime de la Tournerie. Orthophotographie des tours du rempart (cliché F. Suméra/SRA PACA).

incomplet, présente une orientation cohérente par rapport aux deux précédentes tours et une largeur sensiblement identique. Les tours 1, 2 et 3 mesurent respectivement 5,65 m sur 5,70 m ; 1,14 m sur 6,10 m et 5,70 m x (mesure inconnue) (fig. 46). Les trois constructions couvrent chacune des superficies d'environ 30 m². Leurs modes de construction sont identiques. Il s'agit de structures pleines et fondées dans le sol. L'édification des tours 1 et 2 a provoqué une ablation partielle des niveaux archéologiques sur un peu moins d'un mètre de profondeur. La technique de construction de ces trois tours est la même. Quatre murs de parement, formés de pierres grossièrement équarries et mesurant environ 30 cm de long, délimitent un carré qui a été comblé avec des déchets de tailles et quelques rares artefacts. Concernant la tour 1, on observe que sa construction a provoqué la destruction du parement interne de la muraille de l'état 3. Des changements d'orientation au contact de la tour témoignent aussi de la diachronie entre le rempart et la tour. Dans un dernier état, le tracé de l'enceinte de l'état 3 est réutilisé, mais les murs sont considérablement élargis, de sorte que leur largeur oscille entre 4 et 5 m. Cette phase de construction s'illustre par une facture très grossière au travers de laquelle on ne parvient pas à identifier de parement interne. En dépit de cela, la régularité de l'empierrement permet clairement d'identifier qu'il s'agit bien d'un élargissement de la maçonnerie. À ce stade de l'étude, on ne peut pas préciser si la limite d'empierrement correspond à un parement qui a été récupéré, à une paroi en bois, ou peut-être même à un épierrement qui aurait pu être réalisé dans les dernières phases d'utilisation pour dégager l'esplanade centrale après effondrement des murs de l'enceinte. Néanmoins, cette dernière hypothèse, sans pouvoir être rejetée, s'accommode mal du caractère très rectiligne de la limite d'empierrement.

Pour ce qui est des études de mobiliers, on évoquera quelques faits saillants, les découvertes d'ossements humains incinérés qui témoignent d'une grande diversité du traitement des corps qui semble épouser un gradient allant du cru à l'incinérer en passant par le cuit. Un nouvel élément de calotte crânienne a par ailleurs été mis au jour. L'analyse de la faune conduite par Patrice Méniel témoigne toujours d'un assemblage cohérent dans le cadre de banquets culturels. L'étude réalisée par Manon Vuillien dans le cadre d'une démarche morphométrique novatrice sur la détermination des âges des ovins livre des résultats qui sont parfaitement corrélés avec les résultats obtenus par Patrice Méniel en suivant les protocoles usuels. Concernant l'instrumentum, on signalera la découverte d'un grand os, vraisemblablement de grand rapace, dont la découpe ne s'explique que par une volonté de garder les plumes accrochées à l'os. L'ensemble suggère que cet objet puisse correspondre aux vestiges d'un plumeau, d'un balai ou encore d'un élément de trophée ou d'une coiffe. Un ensemble de petits éléments en métal cuivre semble pouvoir être rattaché à une découverte originale, celle d'un chalco-phonie. Cet instrument que l'on attribue à des contrées plus orientales (Grèce, Mésopotamie, mais aussi Italie du Sud) commence à être recensé dans des contextes plus occidentaux, et notamment dans les Alpes du Sud. Ce point nécessitera néanmoins d'être confirmé par les spécialistes. L'analyse des restes végétaux témoigne quant à elle de l'existence de préparations culinaires qui ont été volontairement brûlées. On note aussi une bonne diversité de céréales et de fruits. Concernant la chronologie du site, le croisement des études du mobilier et leur intégration dans une analyse bayésienne restituent maintenant une amplitude d'occupation du site qui s'étend depuis la fin du I^{er} âge du Fer jusqu'au milieu ou à la fin du II^e siècle avant notre ère. La succession des sols et des phases de construction permet maintenant de mesurer un peu mieux la durée d'occupation du site, même si nous manquons toujours d'éléments de datation précis. Concernant ce dernier point, les analyses archéomagnétiques réalisées sur les sols des foyers n'ont pas livré les résultats escomptés et se sont avérées inutilisables du fait d'une réaimantation. Les études de Benjamin Girard, qui ont permis l'identification de mobilier, permettent d'enrichir notablement la chronologie du site. Ainsi, le mobilier de la fin du I^{er} âge du Fer confirme l'amplitude chronologique livrée par les datations radiocarbone et ne peut raisonnablement plus être interprété comme résiduel. Considérant les impératifs de mise en valeur du site, la campagne 2018 sera en partie consacrée à la fouille des fossés. Compte tenu des observations réalisées sur les maçonneries, on peut raisonnablement envisager qu'il y ait eu plusieurs phases de creusement. L'objectif sera de caractériser la chronologie de leur creusement, mais aussi de déterminer leur fonction.

Franck Suméra

Suméra *et al.* 2016 : SUMÉRA (F.), GIRARD (B.), MÉNIEL (P.), OLMER (F.) – Roubion. Cime de la Tournerie. *BSR PACA 2015*, SRA/DRAC PACA, 2016, p. 55-56.

Suméra, Méniel 2015 : SUMÉRA (F.), MÉNIEL (P.) – Roubion. Cime de la Tournerie. *BSR PACA 2014*, SRA/DRAC PACA, 2015, p. 70-72.

Antiquité

SAINT-JEANNET 725 route métropolitaine 18

Moderne
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en novembre 2017 au 725 route métropolitaine 18 à Saint-Jeannet, en préalable à la construction d'un bâtiment d'habitation.

Il a permis de mettre en évidence la présence de colluvions anciennes (non datées), recouvertes d'une séquence de colluvions que la présence d'un unique

tesson permet de dater du II^e-I^{er} siècle avant notre ère au plus tôt.

S'ensuit un remblayage de l'emprise, que l'on peut dater de la période moderne ou du début de la période contemporaine, sans pouvoir être plus précis.

Pascal Joyeux

TENDE Gravures rupestres de la région du mont Bego

Protohistorique

CUPULES ISOLÉES, CUPULES DISPERSÉES, GROUPES DE CUPULES ISOLÉES, ET PLAGES DE CUPULES JUXTAPOSÉES DANS LES COMPOSITIONS GRAVÉES DU MONT BEGO

Identifier une roche gravée parmi des milliers de blocs dispersés autour du mont Bego, c'est tout d'abord discerner ses motifs les plus visibles. Ainsi, sur la roche ZV.GII.R3 (fig. 47c), c'est d'un cercle rayonnant et un poignard, ou encore, sur la roche ZVII.G1.R4, un corniforme à corps réticulé anthropomorphisé (fig. 47d).

Dans un deuxième temps, pour chaque roche gravée, la prise en compte de son contour, de ses différents panneaux, des fissures et des trous naturels dont les bords sont parfois bouchardés, des irrégularités et des gravures moins visibles, comme les groupes de cupules ou les signes incisés, permet d'en compléter la lecture.

Dans le *Bilan des recherches* consacrées à l'étude des gravures rupestres de la région du mont Bego des années précédentes, et en particulier au cours des années 2015 et 2016, nous avons souligné la nécessité de prendre en compte la structure naturelle de la roche (Lumley *et al.* 2017) et d'analyser le lien qui unit certains

signes gravés à un élément naturel du support rocheux (fissure, trou, cuvette naturelle, gouttière).

Grâce à un éclairage rasant, à des heures matinales ou vespérales, ou grâce à un équipement adapté (projecteur et panneau pour faire de l'ombre), il est possible d'améliorer le relevé des différentes gravures et de mieux représenter les cupules isolées, les cupules dispersées, les groupes de cupules isolées et les plages de cupules juxtaposées.

Toutes ces cupules, non figuratives mais significatives, peuvent être, sur une même roche, localisées ou envahir la totalité d'une composition, ou encore être associées à un motif ou le compléter.

Elles paraissent, par leur position et leur spatialisation, jouer un rôle essentiel dans certaines compositions gravées. Ainsi, certaines roches gravées de la région du mont Bego, hautement significatives, sont parsemées de plages de cupules isolées, comme le sont la roche dite du Chef de Tribu (ZVII.GI.R8 – fig. 47a), la roche de

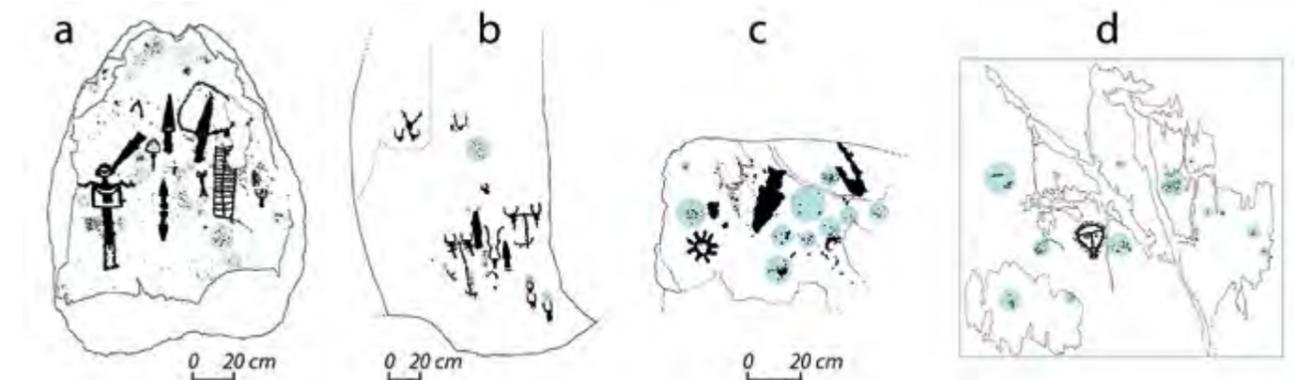


Fig. 47 – TENDE, Mont Bego, secteur des Merveilles. Plages de cupule isolées (DAO : Institut de Paléontologie humaine).

a : Roche dite du Chef de Tribu (ZVII.GI.R8, sect. des Merveilles)
b : Roche de l'Éperon (ZIV.GIV.R11B, face b, sect. des Merveilles)

c : Roche du Soleil (ZV.GII.R3, sect. des Merveilles)
d : Roche dite du Christ (ZVII.GI.R4, sect. des Merveilles)

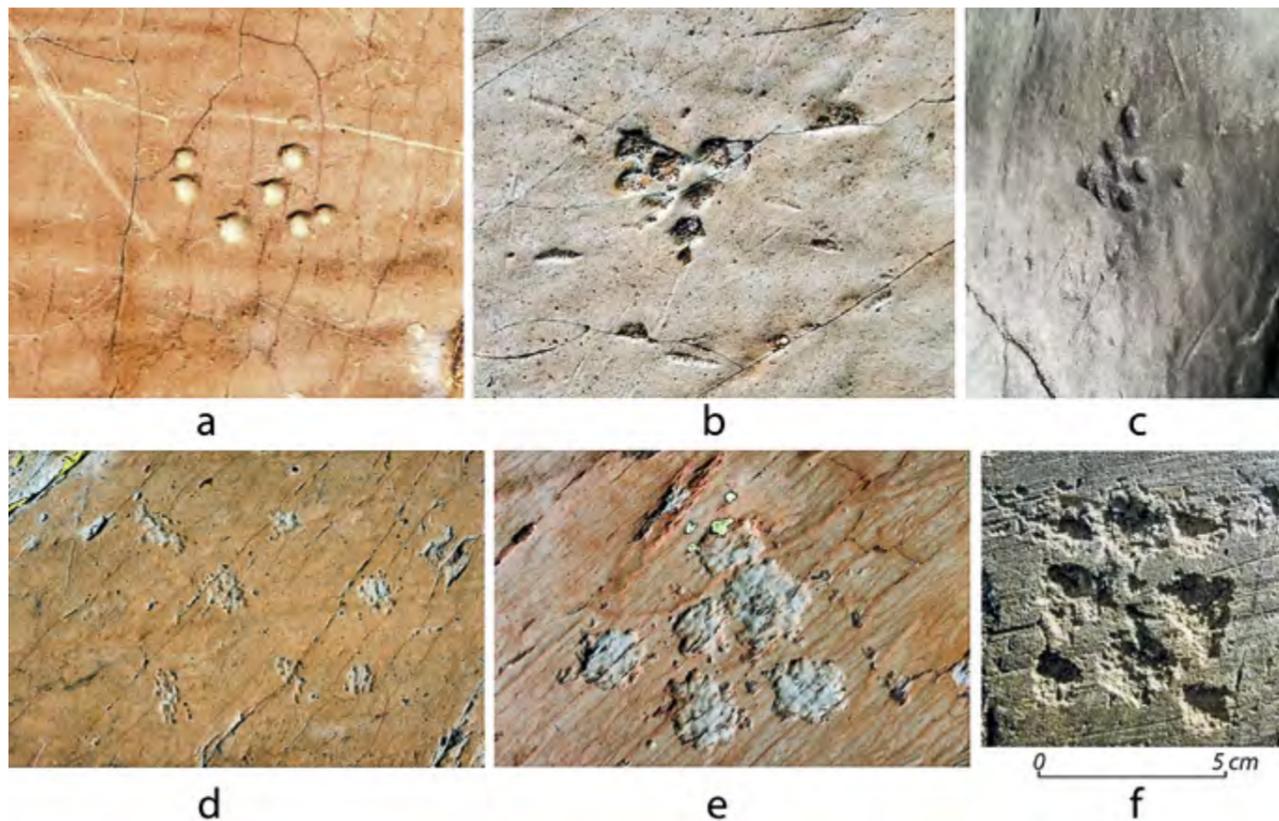


Fig. 48 – TENDE, Mont Bego, secteur des Merveilles. Plages de six ou sept cupules isolées ou groupes de six plages de cupules jointives évoquant la constellation des Pléiades (clichés Institut de Paléontologie humaine).

a : Roche du Sacrifice (ZVI. GI. R7A, sect. des Merveilles)
 b : Roche en bordure du GR52 (ZVI GI.R5B, sect. des Merveilles)
 c : Roche dite du Chef de Tribu (ZVII.GI.R8, sect. des Merveilles)

d : Roche de l'Autel (ZXI.G0.Ensemble C, sect. des Merveilles)
 e : Roche dite de la Danseuse (ZIX.GII.R4, sect. des Merveilles)
 f : Roche des Pléiades (ZIX.GIII.R6, sect. des Merveilles)

l'Éperon (ZIV.GIV.R11B, face B – fig. 47b), la roche du Soleil (ZV.GII.R3 – fig. 47c) ou la roche dite du Christ (ZVII.GI.RU – fig. 47d).

Ces plages de cupules isolées, dispersées sur certaines roches gravées au cours de rites propitiatoires des peuples pasteurs et agriculteurs de l'âge du Cuivre et de l'âge du Bronze ancien des Alpes méridionales, évoquent la pluie du ciel qui irrigue la terre (Lumley *et al.* 2011).

De nombreuses roches présentent des groupes de six ou sept cupules isolées, comme sur la roche du Sacrifice (ZVI.GI.R7A – fig. 48a), sur la roche en bordure du GR 52 (ZVI.GI.R5B – fig. 48b), sur la roche dite du Chef de Tribu (ZVII.GI. R8 – fig. 48c) ou des groupes de six ou sept plages de cupules juxtaposées, comme sur la roche de l'Autel (ZXI.G0.Ensemble C – fig. 48d), la roche dite de la Danseuse (ZIX.GII.R4 – fig. 48e) ou la roche des Pléiades (ZIX.GIII.R6 – fig. 48f).

Nous avons proposé (Lumley *et al.* 2007 ; Echassoux *et al.* 2009 ; Lumley *et al.* 2011) que les associations de six ou sept cupules isolées ou de six ou sept plages de cupules juxtaposées puissent correspondre à la représentation de l'amas stellaire des Pléiades, à leur lever ou à leur coucher héliaque qui, chez les premiers peuples agriculteurs et pasteurs, annonçaient les saisons de la moisson et des labours, ponctuant le calendrier agraire. Par la suite, dans de nombreuses civilisations protohistoriques et historiques, l'apparition et la disparition de la constellation des Pléiades marquaient le rythme des travaux agraires.

Très souvent, des groupes de cupules dispersées, des plages de six ou sept cupules isolées ou des groupes de cupules juxtaposées sont associés à divers types de gravures : des poignards, des hallebardes, des corniformes, des attelages, des réticulés, et parfois à des anthropomorphes ou à des grandes plages rectangulaires.

Le poignard, qui évoque le dieu de l'orage, maître de la foudre et dispensateur de la pluie fertilisante, chevauche un groupe de cupules dispersées, symbole de la pluie, comme sur la roche du poignard aux rivets (ZXI.GI.R16B).

La lame d'une hallebarde, instrument culturel destiné à faire tomber la pluie, est fréquemment superposée à un groupe de cupules éparses comme sur la roche du faux Christ (ZIV.GV.R13C). Rappelons ici une roche gravée du secteur de Fontanalba, la roche des Hallebardiers (ZXIX.GIV.R13a), avec des personnages aux bras levés, brandissant au-dessus de leur tête, des hallebardes au manche démesuré six fois plus longs que les personnages. Ces hallebardes ne sont évidemment pas des instruments fonctionnels mais des objets culturels, destinés à faire tomber la pluie.

Des groupes de cupules isolées, placés entre les cornes d'un corniforme, à la fois symbole de la terre travaillée et du pâturage, paraissent correspondre à des gestes propitiatoires destinés à faire tomber la pluie qui, collectée, irriguera les pâturages et les champs cultivés, comme sur la roche de l'Arbalète (ZIV.GIV.R14C).

Quelquefois, ce sont des plages de sept cupules isolées, représentant l'amas stellaire des Pléiades, qui ont été disposées entre ou au-dessus des cornes d'un corniforme, comme sur la roche du Dos de Baleine (ZVIII.

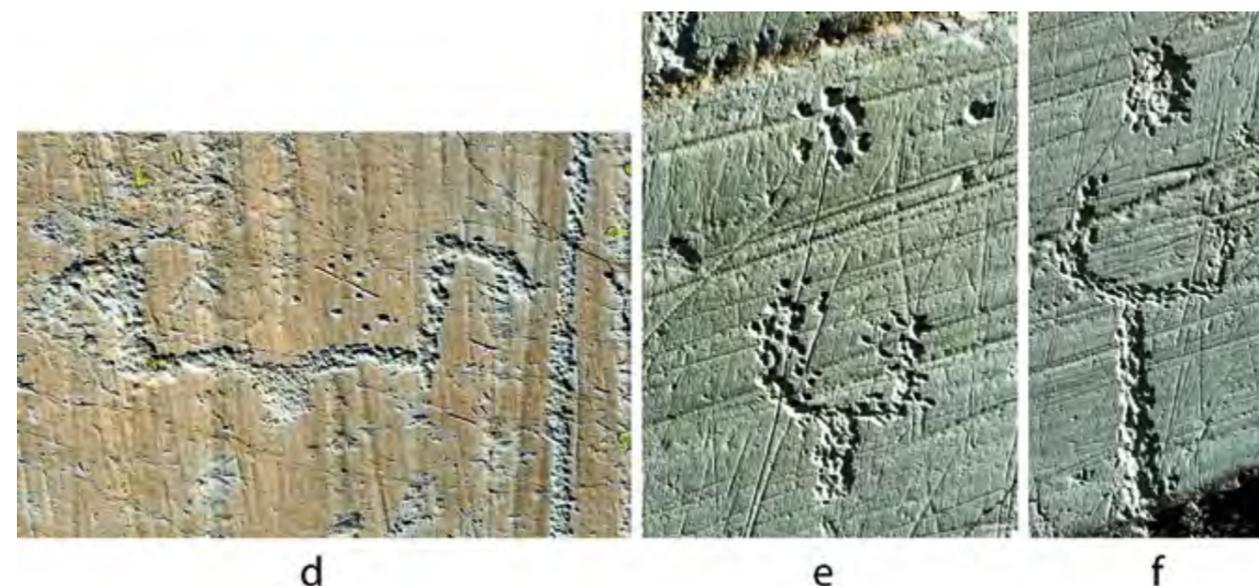


Fig. 49 – TENDE, Mont Bego, secteur des Merveilles. Nuage de points, groupes de cupules isolées, groupes de sept cupules isolées évoquant la constellation des Pléiades, plages de cupules isolées (clichés Institut de Paléontologie humaine).

d : Roche du Dos de Baleine (ZVIII.GI.R1(1), sect. des Merveilles)
 e : Roche du Grand corniforme aux cornes en pointillé (ZXI.GI.R4, sect. des Merveilles)
 f : Roche du Grand corniforme aux cornes en pointillé (ZXI.GI.R4, sect. des Merveilles)

GI.RI (1) – fig. 49d) ou sur la roche du Grand corniforme aux cornes en pointillé (ZXI.GI.R4 – fig. 49e).

Il s'agit parfois d'une plage de cupules juxtaposées, placée entre ou au-dessus des cornes d'un corniforme, comme sur la roche du Grand corniforme aux cornes en pointillé (ZXI.GI.R4 – fig. 49f).

La poursuite des recherches sur les roches gravées de la région du mont Bego, qui s'étend sur plus de 1500 hectares dans huit hautes vallées montagnardes entourant le mont Bego qui culmine à 2872 m d'altitude, a pour but de vérifier et de compléter les relevés de plus de 4 150 roches gravées sur lesquelles sont inscrits plus de 40 000 signes figuratifs et au total plus de 100 000 signes, en prenant en compte les cupules isolées, les cupules dispersées, les groupes de cupules isolées et les plages de cupules juxtaposées, non figuratives, mais néanmoins hautement significatives.

Leur répartition et leurs associations systématiques à certains types de gravures représentatives montrent qu'elles ne sont pas disposées au hasard, mais qu'elles correspondent à une organisation intentionnelle en rela-

tion avec les préoccupations économiques, les mythes et les traditions culturelles des peuples agriculteurs et pasteurs de l'âge du Cuivre et de l'âge du Bronze ancien de cette région des Alpes méridionales.

Henry de Lumley, Annie Echassoux et Odile Romain

Echassoux *et al.* 2009 : ECHASSOUX (A.), LUMLEY (H. de), PECKER (J.-Cl.) et ROCHER (P.) – Les gravures rupestres des Pléiades de la montagne sacrée du Bego, Tende, Alpes-Maritimes, France. *Comptes Rendus Palevol*, 8, 2009, p. 461-469, 7 fig., 9 réf. bibl., Résumés en français et en anglais.

Lumley *et al.* 2011 : LUMLEY (H. de), ECHASSOUX (A.), avec la collaboration de BIANCHI (N.), LE BRETON (Gr.), PERCIC (Ph.), ROMAIN (O.) et le concours de FAUQUEMBERGUE (E.), FREGIER (Ch.), GUILARD (R.) et MAGNALDI (B.) – *La Montagne sacrée du Bego. Préoccupations économiques et mythes cosmogoniques des premiers peuples métallurgistes des Alpes méridionales. Propositions de lecture.* Paris : CNRS Éditions, 364 p., 377 fig., 7 tabl. 61 réf. bibl.

Lumley *et al.* 2007 : LUMLEY (H. de), ECHASSOUX (A.), PECKER (J.-Cl.), ROMAIN (O.), avec le concours de FAUQUEMBERGUE (E.), HEUDIER (J.-Cl.), HILDISEY (Fr.), HUE (Th.), LE BRETON (Gr.), STRANGI (J.-M.) et VAUCLAIR (S.) – *l'Anthropologie*, 111, 2007, p. 755-824, 60 fig., 1 tabl., 8 réf. bibl., résumés en français et en anglais.

Lumley *et al.* 2016 : LUMLEY (H. de), ECHASSOUX (A.), ROMAIN (O.) – Tende, Roches gravées du mont Bego. Un système graphique du IV^e millénaire. *BSR PACA 2015, SRA/DRAC PACA*, 2016, p. 57-61, 10 fig. (fig. 43 à 52).

Moyen Âge

TENDE
 Minière de Vallauria

Contemporain

Depuis 2009, la minière de Vallauria est le cadre d'un programme d'étude et de mise en valeur patrimoniale piloté par l'association Neige & Merveilles qui gère ce site reconverti en centre d'hébergement et d'animation. Ce gîte minéralisé en plomb, argent et zinc a fait l'objet d'une importante exploitation au Moyen Âge central, puis aux époques moderne et contemporaine, de 1750 à 1930.

Après sept campagnes de fouilles archéologiques programmées, la connaissance de la mine médiévale a beaucoup évolué. L'étendue de la mine est bien circonscrite dans l'espace et l'activité est datée des XI^e-XII^e siècles. Malgré l'importance de la reprise moderne et l'effondrement général de la zone d'affleurement, la surface accessible de l'exploitation ancienne est

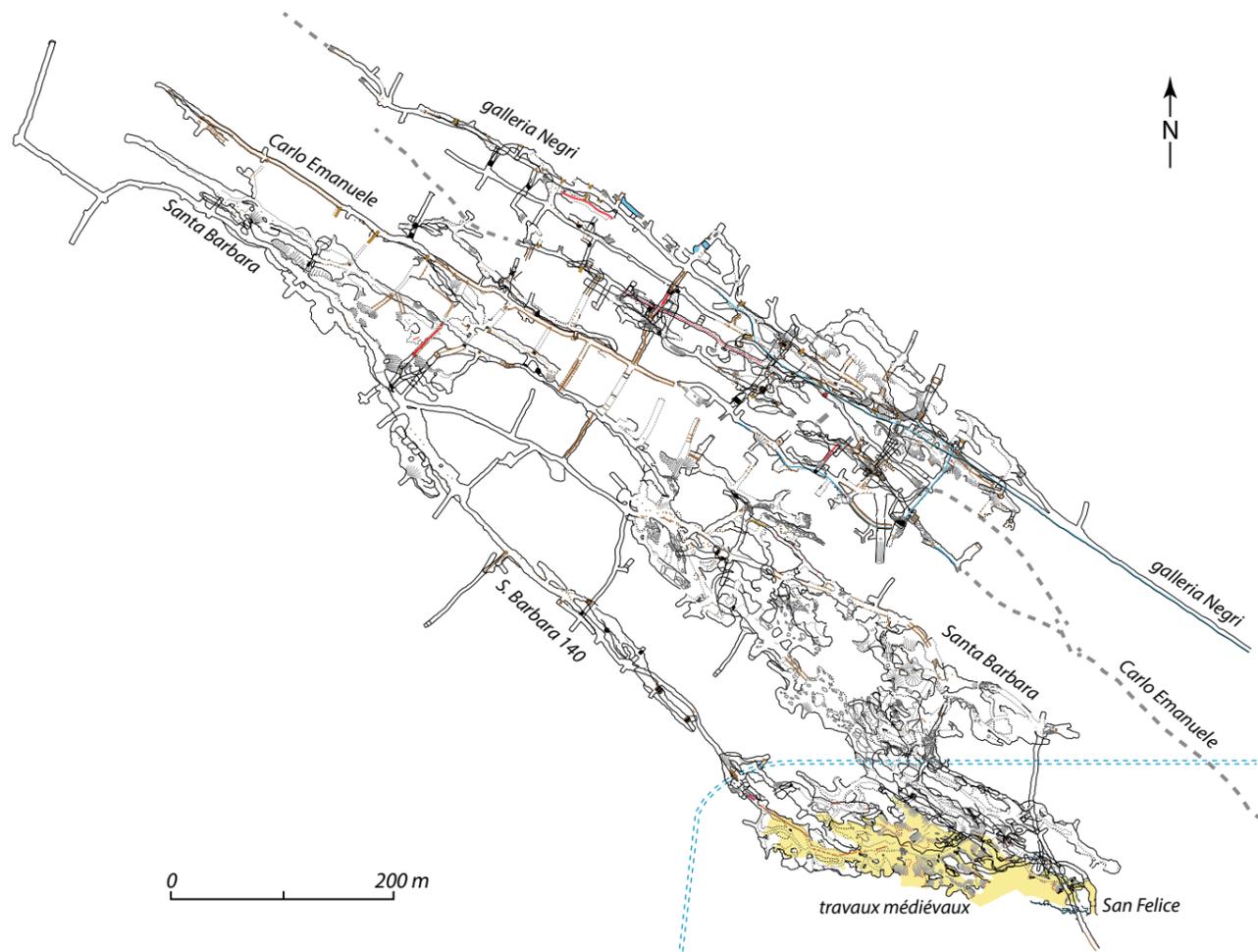


Fig. 50 – TENDE, 198, Minière de Vallauria. Plan de l'ensemble de la mine de Vallauria : les travaux médiévaux concernent le bord sud, les travaux des XVIII^e et XIX^e siècles le quart sud-est, et les travaux du XX^e siècle les 3/4 restants. (Relevés souterrains et DAO : B. Ancel).

considérable et représentative. La fouille des remblais commencée en 2012 porte ses fruits : plus de 120 m² de sol rocheux ont été dégagés et échantillonnés pour développer des approches archéobotaniques et paléoenvironnementales. Ces données de fouille, confrontées aux observations et aux relevés de la cavité minière, nous permettent à présent de bien caractériser la géométrie de l'exploitation. Elles nous conduisent à échafauder des hypothèses sur le mode opératoire d'un abattage par le feu à grande échelle et sur un partage du champ minéralisé en concessions indépendantes.

La fouille souterraine a concerné cette année deux zones proches de l'ouverture originelle de l'exploitation sur l'affleurement. Près du Pozzetto, il s'agit d'une spacieuse galerie de recherche médiévale qui a resservi lors de la reprise du XVIII^e siècle pour y stocker des remblais provenant de la réouverture d'une entrée par l'intérieur de la mine. Près de la galerie d'exhaure de San Felice, il s'agit d'un couloir murailé, surmonté d'une plateforme en bois, qui correspondent tous deux à des travaux de désobstruction du XVIII^e siècle à travers l'éboulement d'une chambre médiévale sous l'affleurement. En 2018, la fouille devrait concerner le sol médiéval de ces deux zones.

Pour les périodes moderne et contemporaine, la recherche documentaire révèle une histoire complexe

avec trois grandes périodes subdivisées en une quinzaine de phases. En 2017, le relevé en plan du réseau souterrain s'est achevé dans les niveaux profonds de la mine (Santa Barbara, Carlo-Emanuele, Leopoldo II, Intermedio, Alberto I, Negri), lesquels concernent la dernière période, celle du XX^e siècle. Au total le réseau souterrain totalise près de 15 km de développement et la zone d'exploitation couvre une surface de 600 x 200 m (fig. 50). Une confrontation avec les documents d'archives a été commencée, mais il convient encore de dresser des coupes verticales de la mine pour bien reconstituer la dynamique de l'exploitation. La mine moderne conserve plus de 150 structures en bois, assez faciles d'accès, et qui concernent des équipements miniers qui ne sont pas toujours bien documentés dans les livres et les archives des XIX^e et XX^e siècles. En particulier, on dénombre 70 systèmes de transfert vertical des remblais ou des minerais, composés chacun d'une cheminée et d'une trémie, une dizaine de descenderies et de puits équipés d'escaliers ou d'échelles, deux plans inclinés et 10 puits d'extraction : un ensemble dont l'analyse va permettre de reconstituer l'évolution de la circulation des matériaux et du personnel sur les 80 dernières années d'exploitation. Une analyse dendrochronologique a été commencée sur ce formidable gisement de bois modernes très bien conservés et les premiers résultats attestent de l'importance du réemploi dans la mise en œuvre de structures porteuses.

Les travaux d'aménagement en cours concernent à la fois un circuit de découverte sur l'établissement moderne, un sentier d'accès aux entrées de San Felice et du Pozzetto, et un circuit souterrain dans les chantiers miniers du Moyen Âge et des XVIII^e, XIX^e et

XX^e siècles. Une ouverture au public est envisagée pour 2020.

Bruno Ancel, Vincent Labbas et Vanessa Py-Saragaglia

Moderne

LA TOUR-SUR-TINÉE Territoire communal

Contemporain

Soucieuse de la valorisation de son patrimoine en pierres sèches, la commune de La Tour-sur-Tinée a initié un projet de mise en valeur de l'ancienne voie caladée reliant Nice à Barcelonnette au cours de l'époque moderne. Réalisés par l'association APARE-CME, ces travaux, qui consistent à restaurer des portions de chemin et à reprendre les murs en pierres sèches bordiers, ont débuté au cours de l'été 2017 et doivent être poursuivis durant les étés 2018 et 2019. C'est donc préalablement à ces travaux qu'une expertise archéologique a été réalisée, du 3 au 7 juillet 2017, par le Service de l'archéologie de Nice-Côte d'Azur, afin d'évaluer l'impact de cette réfection du chemin sur d'éventuels niveaux de circulation plus anciens. En effet, la découverte, lors de prospections pédestres, d'indices d'occupation antique le long de cette voie (Mercurin 2009 ; Mercurin, Damotte, Arellano 2010) a conduit à appuyer l'hypothèse de son ancienneté, émise dès la fin du XIX^e siècle (Blanc 1879, p. 103).

L'ancienne voie caladée correspondant en partie au sentier de randonnée du Brec d'Utelle, les travaux de réfection concernent plus précisément la zone située entre les balises 10 et 11 sur le GR 510. C'est au départ du chemin, en contrebas du flanc sud-oriental du village, que l'intervention archéologique a été menée. Sur la séquence stratigraphique observée, aucun niveau en place antérieur à l'époque médiévale n'a pu être mis en évidence. D'autre part, l'horizon attribué à la période médiévale (XIV^e siècle ?) ne semble pas s'être constitué lors d'une utilisation de l'espace comme chemin, mais plutôt comme terrain agricole. Ce n'est qu'au cours de l'époque moderne, peut-être au XVI^e siècle, qu'un axe viaire est mis en place, d'abord sous forme d'un chemin en terre, puis, à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, sous celle d'un chemin construit (fig. 51) selon les techniques du caladage, dont l'utilisation perdure jusqu'à aujourd'hui.

Lise Damotte



Fig. 51 – LA TOUR-SUR-TINÉE, Territoire communal. Vue, depuis le sud-ouest, de la calade du chemin (cliché SANCA).

Blanc 1879 : BLANC (E.) – Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes (2^e partie). *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. VI, 1879, p. 49-356.

Mercurin 2009 : MERCURIN (R.) – Inventaire du patrimoine archéologique de la Tour-sur-Tinée (06). *MIPAAM*, tome LI, 2009, p. 221-258.

Mercurin, Damotte, Arellano 2010 : MERCURIN (R.), DAMOTTE (L.), ARELLANO (A.) – Indices d'occupations et d'itinéraires antiques sur le territoire de La Tour-sur-Tinée (06). *BAP*, 33, 2010, p. 105-120.

Préhistoire

TOURRETTES-SUR-LOUP 900, chemin de Saint-Martin

Moyen Âge

Un projet d'extension et de réaménagement d'une maison individuelle intégrant les restes d'une église médiévale en élévation a motivé la prescription d'une opération archéo-

logique comportant une fouille et une étude de bâti. Ces interventions ont été programmées en fonction du déroulement du chantier de construction et se poursuivront en 2018.

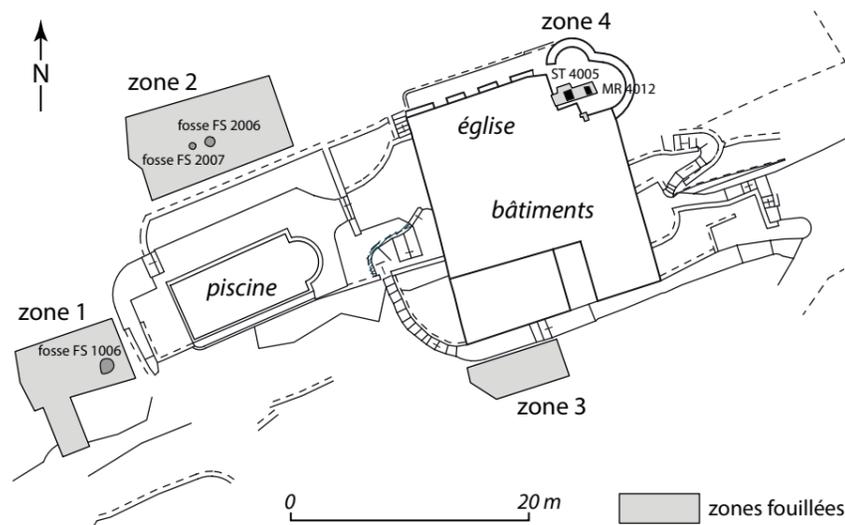


Fig. 52 – TOURRETTES-SUR-LOUP, 900, chemin de Saint-Martin. Plan général du site de Saint-Martin-de-la-Pelote avec mise en évidence des zones de fouille. Echelle : 1/500° (fond de plan : géomètres aménageur, relevé topographique : B. Fabry/Inrap, DAO : R. Thernot/Inrap).

En 2017, la fouille a porté sur les zones destinées à accueillir de nouvelles constructions se situant à l'ouest et au nord de l'actuelle piscine (zone 1 et zone 2) et au sud des bâtiments (zone 3). Dans le chœur de l'église, un sondage a été réalisé (zone 4) afin d'évaluer l'impact du décaissement prévu (fig. 52).

La résidence actuelle intègre les vestiges de l'église médiévale de Saint-Martin-de-la-Pelote ainsi que d'autres constructions anciennes adjacentes. Une étude historique du site médiéval a été publiée par C. et J.-Cl. Poteur dans la revue *Pagus* en 2016 (Poteur, Poteur 2016).

Les zones 1, 2 et 3 couvrent respectivement 52 m², 80 m² et 28 m². Le substrat rocheux, une molasse gréseuse tendre de couleur blanc-jaune clair, a été atteint dans les trois zones, entre 1,60 m et 2 m de profondeur. Dans la zone 1, sur le substrat, une couche de sédiments d'une vingtaine de centimètres, incluant quelques fragments de céramique non tournée informes, a été percée par le creusement d'une fosse circulaire de 1,20 m de diamètre (FS 1006). Ses bords n'ont pas subi l'action du feu, mais le comblement est constitué de nombreux cailloux calcaires et plus rarement de grès ayant été chauffés, et inclut une grande quantité de charbons de bois, ainsi que deux fragments informes de céramique non tournée. Les éléments carbonisés les plus gros sont au contact du fond du creusement et sont recouverts par les pierres (étude anthracologique en cours : I. Figueiral-Rowe/Inrap). Au-dessus, la stratigraphie se caractérise par des dépôts de colluvions et de remblais successifs et ne piège aucun aménagement. Les diverses couches

n'ont livré pour les plus hautes que quelques tessons modernes ainsi qu'un éclat de silex gris, mat et opaque, en situation résiduelle dans la strate supérieure. Il porte des retouches bifaciales qui ont eu pour but d'amincir l'objet et de lui donner une forme ovale (étude du mobilier lithique : J.-Ph. Sargiano/Inrap).

Dans la zone 2, au nord de la piscine, toujours dans les strates les plus basses, épaisses d'une vingtaine de centimètres, au contact du rocher, deux fosses, l'une oblongue (0,85 m de dimension maximale : FS 2006) et l'autre circulaire (0,50 m de diamètre : FS 2007), sans indices de leurs fonctions ni de leur datation, ont été fouillées. Enfin, la fouille de la zone 3, au sud et en contrebas des bâtiments résidentiels, a montré la présence d'un puissant apport de matériaux de démolition contemporains sur le rocher.

Les seules découvertes significatives sont donc à rattacher à la Préhistoire ou à la Protohistoire ancienne. On note l'absence de mobilier céramique relatif à la période médiévale. La surveillance des bermes dégagées en cours de travaux n'a livré aucune information supplémentaire.

Les sondages ouverts dans les remblais récents déposés dans l'axe du chœur de l'église et à l'angle du transept sud (zone 4) couvrent une superficie de 5 m². Ils ont permis la mise au jour, à environ 0,50 m de profondeur, d'une série de sols anciens en terre battue intégrant ponctuellement des dalles de calcaire, ainsi qu'un massif de fondation quadrangulaire (ST 4005). Cette fondation maçonnée placée sur l'axe médian du bâtiment ecclésial mesure en plan 0,75 m sur 0,65 m et a été observée sur 0,18 m de haut ; elle est enduite de mortier sur ses quatre faces. Elle signale vraisemblablement l'emplacement de la table d'autel. À l'arrière de ce massif maçonné, en direction du chevet, un muret nord-sud (MR4012), large de 0,45 m, composé de moellons non équarris liés à la terre a été également découvert. Il pourrait correspondre à un socle ou un emmarchement destiné à recevoir un aménagement liturgique. Pour l'heure, aucun élément de datation n'a été trouvé dans ces sédiments. Le dégagement total de la zone du chœur sera effectué en 2018.

Robert Thernot

Poteur, Poteur 2016 : POTEUR (J.-Cl.), POTEUR (C.) – Tourrettes-sur-Loup et son territoire au Moyen-Âge. *Pagus, Cahiers de l'association Castrum Alpes-Maritimes*, n° 2, juin 2016.

Néolithique

VALBONNE Grotte Aéris

Le club spéléologique de Sophia-Antipolis a signalé la découverte d'une cavité recelant des restes humains.

Une première visite du site confirme la présence de plusieurs squelettes déposés en position contractée à l'une

des extrémités de la cavité ainsi que des os humains disséminés sur l'ensemble du site. Des céramiques ont également été repérées. Deux datations radiocarbone réalisées sur des os humains prélevés aux deux extrémités de la cavité (RICH-25096 : 5739 ± 32BP [4690 BC

(95,4 %) 4500 BC]; RICH-25097 : 5623 ± 30BP [4520 BC (95,4 %) 4360 BC]) inscrivent cette occupation funéraire dans le Néolithique moyen.

Bruno Bizot

Moyen Âge

VENCE Chagall

Moderne

Ce diagnostic de la tranche 1, sur le site Chagall, présente une stratigraphie commune à tout le site. Les deux couches repérées sont interprétées comme remblai pour la constitution de terrasses à vocation certainement agricole. Grâce aux rares tessons de céramique, principalement d'importation italienne, la première des couches peut être située dans un horizon XIV^e-XV^e siècle, la seconde semble avoir été déposée deux siècles plus tard. Hormis les murs de terrasses et murets de parcelaire, les excavations rencontrées sont des fosses d'extraction de molasse et des traces agraires de vignoble contemporain.

Seule la plateforme nord du site, connexe à la chapelle Saint-Crespin, a livré des structures archéologiques modernes. Il s'agit de deux collecteurs maçonnés, larges de 0,80 m, qui permettaient d'acheminer, en direction de Vence, les eaux des réservoirs situés plus en amont sur le versant. Les éléments de datation permettent de situer la construction du premier collecteur (CN1006) autour du XV^e siècle et le deuxième collecteur (CN1013), un à deux siècles plus tard. Si le premier ne semble pas fonctionner au-delà du XVII^e siècle, le second doit fonctionner jusqu'à une date récente.

Éric Llopis

VENCE Parvis de la chapelle des Pénitents Blancs

Moderne

La chapelle des Pénitents Blancs, construite en 1614, sera plusieurs fois rénovée puis agrandie en 1640. Les quatre tranchées (trois sur le parvis au nord (entrée de la chapelle) et une sur le passage au sud) ont pu être ouvertes pour ce diagnostic de la tranche 1. Le substratum, s'apparentant à des marnes calcaires, se situe à 1,40 m sous la surface de l'actuel parvis.

Dans l'angle est du parvis, de petites fosses d'une trentaine de centimètres de diamètre ont livré exclusivement quelques rares fragments humains en position secondaire ainsi que quelques charbons. L'absence de mobilier céramique ne permet pas de déterminer une datation précise. Une large fosse, remplie essentiellement de gros blocs calcaires et de fragments de tuiles antiques, clôture cette phase antérieure au Moyen Âge.

Toujours à l'est du parvis, à 2,50 m au nord de l'actuelle façade des Pénitents Blancs, le mur d'un bâtiment plus ancien, contre lequel s'appuie une fosse comportant du mobilier du XVI^e siècle, témoigne d'une ancienne bâtisse dédiée à saint Yves. Un sol de construction fait de mortier de chaux et une canalisation sont à associer à cette construction.

Un épais remblai de nivellement, comportant des matériaux de démolition, précède ensuite la construction de l'actuelle chapelle du XVII^e. Dans ce remblai est installé,

pour la construction de la chapelle des Pénitents Blancs, une large fosse à chaux, comblée de calcaire calciné, de chaux, de limon cendreuse, de matériaux de démolition et de gros blocs calcaires. Les céramiques contenues dans le comblement de cette fosse à chaux confirment un usage à l'époque de la construction de l'actuelle chapelle. À l'arrière de la chapelle, au sud, creusée dans le sédiment naturel, une structure bâtie de type silo ou citerne a été abandonnée au XIV^e siècle.

Parallèlement ou ultérieurement à la construction de la chapelle actuelle, une calade constituée de pavés est installée sur le parvis. Sous cette chaussée, un collecteur d'eaux usées soulignant la limite entre le parvis et la rue a été aménagé. Conjointement à ce collecteur, une autre canalisation, toujours longitudinale à la rue, en céramique vernissée acheminait les eaux propres.

Plus récemment, une imposante et double canalisation, prise dans un même massif, dont le pendage en direction de la rue traverse le parvis, longe l'embranchement d'entrée de la chapelle. Enfin, dans un horizon contemporain, avant le décaissement du parvis pour la réalisation de la place Frédéric-Mistral, un canal maçonné a été aménagé en direction du collecteur de la rue afin de récupérer les eaux des drains périphériques de la chapelle.

Éric Llopis

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
BOUCHES-DU-RHÔNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 7

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
11292	Aix-en-Provence. Cathédrale Saint-Sauveur	Claude, Sandrine (COLL)	OSE				MA à CON	1
11388	Aix-en-Provence. Chapelle Notre-Dame-de-Consolation	Panneau, Marc (COLL)	OSE				MA à CON	1
11488	Aix-en-Provence. 1297, route des Alpes	Susini, Vanina (COLL)	OPD	●				1
11717	Aix-en-Provence. 8, rue d'Entrecasteaux	Theriot, Robert (INRAP)	OSE				MA MOD	1
11825	Aix-en-Provence. 1, avenue Georges-Brassens	Auburtin, Claire (COLL)	OPD				ANT	1
11891	Aix-en-Provence. Place des Prêcheurs et abords	Bouquet, Aurélie (COLL)	OSE	⌘			ANT à CON	1
12067	Aix-en-Provence. 1185, route d'Éguilles	Mela, Charlotte (COLL)	OPD	●				1
12114	Aix-en-Provence. 10, rue Emmanuel-Signoret	Mela, Charlotte (COLL)	OPD	●				1
12150	Aix-en-Provence. Centre hospitalier – Extension bâtiment Nord	Bonnet, Stéphane (COLL)	OPD				ANT	1
12176	Aix-en-Provence. Église Saint-Jean-de-Malte	Auburtin, Claire (COLL)	OSE				MA à CON	1
12179	Aix-en-Provence. 16, boulevard de Carelle	Gagon, Raphaël (COLL)	OPD	●				1
12196	Aix-en-Provence. 4 avenue Pontier	Zielinski, Caroline (COLL)	OPD				ANT MOD CON	1
12203	Aix-en-Provence. 1, allée de la Bastide-des-Cyprès	Zielinski, Caroline (COLL)	OPD				ANT	1
12232	Aix-en-Provence. Jardin de Grassi	Lacombe, Aline (COLL)	FP	⌘			ANT	1
12234	Aix-en-Provence. Provence. Archéologie environnementale de la vallée de l'Arc, de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (PCR)	Bonnet, Stéphane (COLL)	PCR	⌘			DIA	1
12252	Aix-en-Provence, 15, traverse du Lavoir-de-Grand-Mère	Susini, Vanina (COLL)	OPD	●				1
12295	Aix-en-Provence. Avenue Philippe-Solari	Zielinski, Caroline (COLL)	OPD				ANT MOD	1
12332	Aix-en-Provence. Places Verdun et Prêcheurs	Nin, Núria (COLL)	OSE	⌘			ANT à CON	1
12515	Aix-en-Provence. 7 ter, rue Mignet	Claude, Sandrine (COLL)	OPD				MA à CON	1
12578	Aix-en-Provence. Combles de l'hôtel Maynier d'Oppède	Claude, Sandrine (COLL)	OPD				MOD CON	1
11918	Alleins. Quartier Sainte-Anne	Guilbert, Raphaëlle (INRAP)	OSE	◇				2
11966	Alleins. Quartier Sainte-Anne	Taras-Thomas, Maryanick (INRAP)	OPD	◇			ANT	2
12052	Alleins. Jonquerolles (avenue du 14-Juillet-1789)	Flambeaux, Alda (INRAP)	OPD				AT	2
12240	Alleins. Pierrefeu (B 1035)	Flambeaux, Alda (INRAP)	OPD				ANT	2
12339	Alleins. Jardinets-Pierrefeu (B 1626)	De Luca, Brigitte (INRAP)	OPD				ANT	2
12518	Alleins. 298, chemin du Vallon de Gipan	De Luca, Brigitte (INRAP)	OPD				FER ANT	2

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
11615	Arles. Hôtel d'Arlatan	Garnotel, Alexandrine (PRIV)	OSE				MA à CON	3
11963	Arles. Carte archéologique du Rhône dans la traversée d'Arles	Long, Luc (CULT)	PRD	⌘			DIA	3
12204	Arles. Rues du Palais, de la Place, du Sauvage et du Forum	Deye, Laura (PRIV)	SU				MA à CON	3
12231	Arles. Enclos de la Verrerie – 4, place Léopold Moulias	Rothé, Marie-Pierre (COLL)	FP	⌘			ANT AT	3
12248	Arles. Marais du Vigueirat	Landure, Corinne (CULT)	PMS	●				3
12288	Arles. Dépotoir urbain de Trinquetaille	Long, Luc (CULT)	FP	⌘			ANT	3
11914	Aubagne. 1120, route de Gémenos – Le Camp de Sarlier	Chappuis, Cécile (INRAP)	OPD				NEO ANT	4
12411	Aubagne. 1120, route de Gémenos – Le Camp de Sarlier	Hamon, Tony (INRAP)	OSE				NEO ANT	4
10908	Auriol. Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile	Monteil, Karine (INRAP)	OPD					5
12060	Auriol. Val'Tram (tranches 3 à 7)	Monteil, Karine (INRAP)	OPD	●				5
12311	Auriol. Quartier Les Artauds – Berges de l'Huveaune	Parent, Florence (INRAP)	OPD				MOD CON	5
11790	Les Baux-de-Provence. Les Bringasses	Rinalducci, Véronique (CNRS)	FP				MA	6
12120	Belcodène. Diffuseur de Belcodène sur l'A52	Monteil, Karine (INRAP)	OPD	●				7
11784	Bouc-Bel-Air. 64 bis, avenue du Pin Porte Rouge – Domaine de la Malle	Frangin, Elsa (INRAP)	OPD				PRO	8
11921	Bouc-Bel-Air. Rue de Versailles, boulevard de l'Égalité	Llopis, Éric (INRAP)	OPD	●				8
11988	Bouc-Bel-Air. 509, avenue des Noyers	Rigeade, Catherine (INRAP)	OSE				NEO ANT AT	8
12455	Bouc-Bel-Air. Chemin de Sauvecanne (CE 75)	Sillano, Bernard (INRAP)	OPD				ANT	8
12509	Bouc-Bel-Air. Rue Jacques-Yves Cousteau – Chemin de la Transhumance	Rigeade, Catherine (INRAP)	OPD	●				8
10908	La Bouilladisse. Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile	Monteil, Karine (INRAP)	OPD				NEO	9
12060	La Bouilladisse. Val'Tram (tranches 3 à 7)	Monteil, Karine (INRAP)	OPD					9
12178	Ceyreste. Chemin des Peupliers	Scherrer, Nadine (INRAP)	OPD	●				10
12095	Châteaurenard. Ilot ATEC-KOULBERG (rues Esquiros, Parmentier, des Pensionnaires)	Sillano, Bernard (INRAP)	OPD				MOD CON	11
12187	La Ciotat.. Avenue Jules Ferry	Thernot, Robert (INRAP)	OPD	●				12
12526	Cornillon-Confoux. La Ferrage, route de Saint-Chamas	Trial, Françoise (CULT)	SU				MA	13
10908	La Destrousse. Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile	Monteil, Karine (INRAP)	OPD					14
12060	La Destrousse. Val'Tram (tranches 3 à 7)	Monteil, Karine (INRAP)	OPD	●				14
12166	Ensuès-la-Redonne. Chemin du Val de Ricard	Sagetat-Basseuil, Elsa (INRAP)	OPD				PRE PRO ANT	15
11898	Eyrargues. Les Craux	Mellinand, Philippe (INRAP)	OPD	●				16
11389	Fontvieille. Castrum de Montpaon	Rinalducci, Véronique (CNRS)	FP				MA	17
12167	Fos-sur-Mer. L'Hauture (prolongation de l'acte 2016-580)	Marty, Frédéric (COLL)	SU				NEO FER à MOD	18
12255	Fos-sur-Mer. L'Hauture (prolongation de l'acte 2017-47)	Marty, Frédéric (COLL)	PRM					18
12313	Fos-sur-Mer. Saint-Gervais (prolongation de l'acte 2017-122)	Marty, Frédéric (COLL)	SU	●				18
12549	Fos-sur-Mer. Rue Capitaine, impasse du Phare, chemin du Douanier (réseaux)	Marty, Frédéric (COLL)	SU	●				18
11882	Gardanne. Voie de Bompertuis	Llopis, Éric (INRAP)	OPD	●			ANT	19
12239	Gémenos.1055, chemin du Puits	Frangin, Elsa (INRAP)	OPD				NEO à ANT CON	20
12401	Istres. Allée des Pins	De Luca, Brigitte (INRAP)	OPD				ANT	21

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
12485	Marignane. Centre ancien – Ilot I1	Sillano, Bernard (INRAP)	OSE	○				22
10778	Marseille. 22, rue Jean-François Leca – Phase 1	Weydert, Nicolas (INRAP)	OPD				ANT à CON	23
12348	Marseille. 22, rue Jean-François Leca – Phase 2	Scalisi, Séverine (INRAP)	OPD				ANT à CON	23
12443	Marseille. 22, rue Jean-François Leca	Richier, Anne (INRAP)	OSE				ANT à CON	23
12505	Marseille. 22, rue Jean-François Leca	Voyez, Christophe (INRAP)	PRM				ANT à CON	23
11672	Marseille. 1, rue du Rempart	Richier, Anne (INRAP)	OPD				ANT MOD CON	23
11726	Marseille. 10, place de Bougainville	De Luca, Brigitte (INRAP)	OPD				ANT à CON	23
11788	Marseille. Avenue de la Panouse	D'Ovidio, Anne-Marie (COLL)	FP	⌘			CON	23
11897	Marseille. Rue Paradis (entre La Canebière et la place Estrangin°)	Sillano, Bernard (INRAP)	OPD				AT à MOD	23
12013	Marseille. Ancienne cathédrale de la Major	Paone, Françoise (INRAP)	OSE	⌘ ○				23
12062	Marseille. Boulevard Bouyala d'Arnaud	Bertomeu, Éric (INRAP)	OPD	●				23
12079	Marseille. Jardin des Vestiges – Port antique	Mellinand, Philippe (INRAP)	OPD				ANT	23
12085	Marseille. Rue Albert Einstein	Weydert, Nicolas (INRAP)	OPD	●				23
12144	Marseille. 11, rue de la Vieille Tour (abords tour des Trinitaires)	Michaudel, Benjamin (INRAP)	OPD				MOD CON	23
12278	Marseille. Boulevard de la Corderie	Mellinand, Philippe (INRAP)	OSE				ANT MOD CON	23
12343	Marseille. 134, boulevard Michelet (phase 2)	Bertomeu, Éric (INRAP)	OPD	●				23
12374	Marseille. Zac de Saint-Louis – Boulevard Ledru-Rollin	Collinet, Jean (INRAP)	OPD	○				23
12381	Marseille et La Ciotat. PCR « La mort moderne et contemporaine à la lumière de fouilles récentes : les cimetières de La Ciotat et Marseille »	Richier, Anne (INRAP)	PCR				MOD CON	23
12408	Marseille. Ancienne bastide Flotte de la Buzine	Aspord-Mercier, Sophie (PRIV)	SD				MOD CON	23
12132	Martigues. Route des Laurons	De Luca, Brigitte (INRAP)	OPD				ANT	24
12487	Martigues. 65, rue des Laurons	Marino, Hélène (COLL)	OPD				CON	24
12519	Martigues. Avenue du Président Kennedy	De Luca, Brigitte (INRAP)	OPD	●				24
12261	Meyrargues. La Plaine (tranches 1 et 2)	Conche, Frédéric (INRAP)	OPD				PRO MOD CON	25
12459	Meyrargues. La Plaine (tranches 1 et 2)	Conche, Frédéric (INRAP)	OPD					25
11990	Mouriès. Quartier Servannes	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				26
12298	Les Pennes-Mirabeau.. Rue de la Tuilerie	Desrayaud, Gilles (INRAP)	OPD				ANT MOD	27
12319	Les Pennes-Mirabeau.. ZAC du Plan Neuf, Plan-de-Campagne	Desrayaud, Gilles (INRAP)	OPD					27
12135	Peynier. Chemin du Bâtard	Mezzoud, Abdel (INRAP)	OPD				BRO MOD	28
10908	Peypin. Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile	Monteil, Karine (INRAP)	OPD					29
12010	Peyrolles-en-Provence. Centre ancien	Sillano, Bernard (INRAP)	SU				MA MOD	30
12384	Peyrolles-en-Provence. Les Rivaux	Conche, Frédéric (INRAP)	OPD				PRO ANT	30
12165	Rognes. La Mignarde	Thernot, Robert (INRAP)	OPD					31
12427	Rognes. 157, chemin de Versailles (société Famille & Pro-	Thernot, Robert (INRAP)	OPD					31
12428	vence et Sarl Celtic)	Thernot, Robert (INRAP)	OPD					31
10908	Roquevaire. Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile	Monteil, Karine (INRAP)	OPD					32
12060	Roquevaire. Val'Tram (tranches 3 à 7)	Monteil, Karine (INRAP)	OPD					32
12149	Rousset. La Marnière	Mignot, Olivier (PRIV)	OSE				NEO ANT MOD	33

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
12301	Rousset. La Marnière	Mignot, Olivier (PRIV)	PRM				33
12433	Le Rove. Chemin des Coulets	Frangin, Elsa (INRAP)	OPD			PRO ANT MOD	34
12233	Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise (secteur ecclésial B – Castelveyre)	Valenciano, Marie (COLL)	OSE	⌘		ANT à MOD	35
12280	Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise – Prolongation de l'acte 2017-72	Valenciano, Marie (COLL)	SU	⌘		PRO AT MOD	35
12331	Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise	Valenciano, Marie (COLL)	PRM				35
12017	Saint-Rémy-de-Provence. Cimetière des Juifs (AT 14)	Richier, Anne (INRAP)	OPD			FE ANT	36
12057	Saint-Rémy-de-Provence. 12-16, boulevard Victor Hugo	Sagetat-Basseuil, Elsa (INRAP)	OPD	●			36
12189	Saint-Rémy-de-Provence. 4, avenue Antoine de la Salle	Richier, Anne (INRAP)	OPD			ANT	36
12362	Saint-Rémy-de-Provence. Enfouissement ligne HT (Glanum)	Canillos, Thibaud (PRIV)	SU	◇			36
12414	Saint-Rémy-de-Provence. 12, avenue Antoine de la Salle	Sagetat-Basseuil, Elsa (INRAP)	OPD	●			36
12416	Saint-Rémy-de-Provence. Hôtel de Sade – cour ouest	Deye, Laura (PRIV)	SU			CON	36
12531	Saint-Rémy-de-Provence. Enfouissement ligne HT (plateau de la Caume)	Gobbe, Guillaume (PRIV)	SU				36
11760	Saint-Savournin. L'Oraison	Mezzoud, Abdel (INRAP)	OPD	●			37
12168	Salon-de-Provence. Les Gabins	Mellinand, Philippe (INRAP)	OPD			ANT CON	38
12458	Tarascon. Saint-Gabriel – Les Caussettes	Cocu, Jean-Sébastien (INRAP)	OPD			ANT	39
11696	Trets. ZAC de la Burlière (parc. 61, 299p)	Taras-Thomas, Maryanick (INRAP)	OSE	◇			40
12191	Trets. Réseau SCP (Bonafoux et l'Arc, la Burlière, le Pigeonnier)	Bouabdallah, Zouina (PRIV)	SU	◇			40
11994	Vernègues. Route de Château-Bas	Thernot, Robert (INRAP)	OPD	●			41

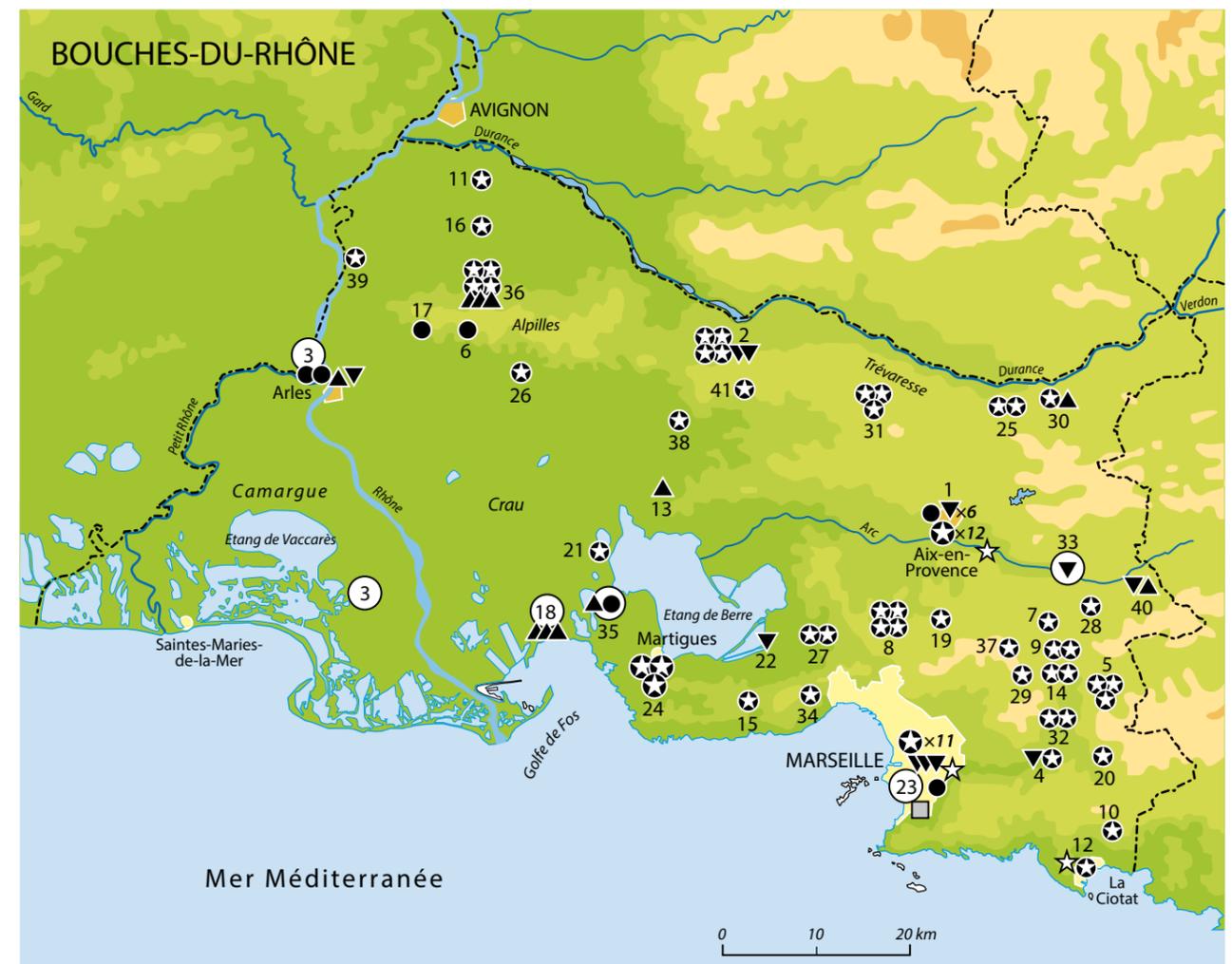
● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours
⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◇ notice non parvenue
Liste des abréviations *infra* p. 239-240 ; liste des auteurs et collaborateurs p. 241-243

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR BOUCHES-DU-RHÔNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 7



● fouille programmée ▲ fouille préventive d'urgence ☆ opération préventive de diagnostic ○ prospection
□ sondage ▼ opération de sauvetage par l'étude ☆ projet collectif de recherche

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7

AIX-EN-PROVENCE
Actualité de la recherche

En 2017, l'activité archéologique est restée très soutenue sur la commune, et tout particulièrement sur l'agglomération. Dix-huit opérations y ont été réalisées : douze diagnostics, cinq fouilles préventives et une opération programmée, auxquelles il faut adjoindre les recherches en lien avec le PCR piloté par Stéphane Bonnet sur la vallée de l'Arc, qui inclut le centre-ville d'Aix-en-Provence. Sept diagnostics ont concerné le domaine rural, parmi lesquels seuls deux ont livré des vestiges), cinq le domaine urbain ou péri-urbain (quatre sont positifs). Sur les cinq fouilles préventives, une seule a touché le domaine rural.

Contrairement aux années précédentes, excepté les quelques fragments de céramique non tournée mis au jour dans l'avenue Philippe-Solari, on ne dénombre quasiment aucune découverte relative à la Préhistoire ou la Protohistoire, sans doute en raison du faible nombre d'opérations prescrites en milieu rural et, plus encore, de leur faible emprise, peu à même de livrer des vestiges que l'on sait désormais peu denses et très disséminés. Les principales découvertes concernent l'Antiquité et les périodes historiques.

Pour l'Antiquité, l'essentiel des données proviennent du vaste ensemble urbain formé par les places Verdun-Prêcheurs et les rues avoisinantes, où les fouilles motivées par leur requalification ont permis d'explorer l'immédiate périphérie de la ville antique et de faire aussi une incursion dans son aire remparée. Bien que l'enceinte elle-même n'ait pu être observée, certains indices permettent d'en préciser l'orientation, mais on relèvera surtout la mise au jour d'un important segment de la voie Aurélienne, dont les fouilles ont montré qu'elle n'était pas dallée, comme l'observation d'un historien du XVIII^e siècle le laissait croire. Le dallage en pierre froide observé en 1787 devait se cantonner à la porte d'Italie, située hors du périmètre de fouille. Comme bien souvent, cette voie était bordée d'aires cimétériales dont témoignent quelques tombes. Les modestes incursions faites intra-muros ont, quant à elles, révélé, quelques constructions qui participent à structurer la trame urbaine, qui reste très mal connue dans ce secteur. Extra-muros, les autres découvertes à signaler pour le Haut-Empire sont des aménagements hydrauliques et les structures

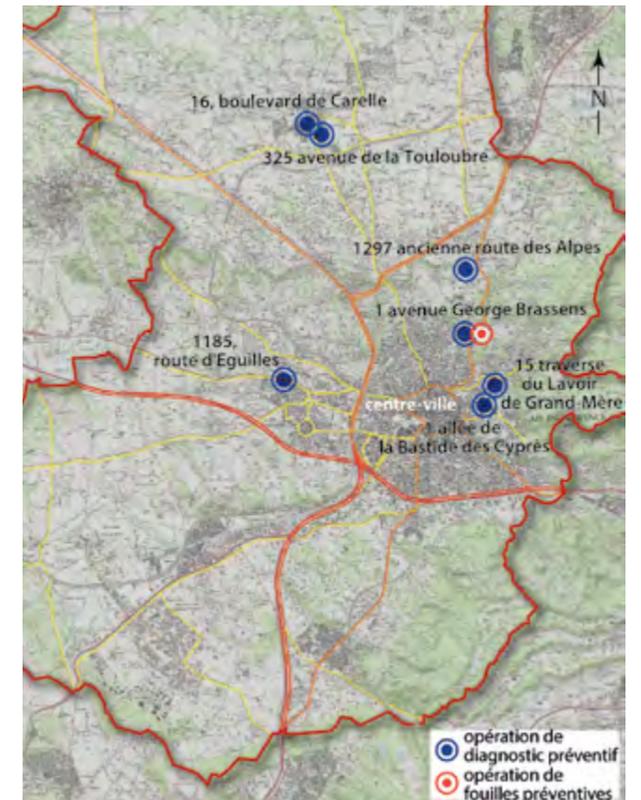


Fig. 53 – AIX-EN-PROVENCE, Actualité de la recherche. Opérations en milieu rural (DAO : M. Panneau/DAMVA).

agraires reconnus à quelque distance de la ville antique, ainsi qu'un nouveau tronçon de la route des Alpes, mis au jour dans l'avenue Philippe-Solari. Sur le site du centre hospitalier, on citera deux canalisations (un fossé et une conduite maçonnée) témoignant du souci de gestion des eaux de ruissellement sur ce versant ; de grand gabarit et maintes fois restaurée, la conduite maçonnée pourrait signaler la proximité d'un équipement artisanal qui reste à identifier. Au 1, avenue Gorges-Brassens, soit plus au nord encore, a été dégagé un tronçon d'aqueduc qui pourrait avoir appartenu à l'aqueduc de Traconnade.



Fig. 54 – AIX-EN-PROVENCE, Actualité de la recherche. Opérations en milieu urbain (DAO : M. Panneau/DAMVA).

Au 1, allée de la Bastide des Cyprès, à moins de 700 m du centre urbain, un diagnostic a révélé de nouvelles traces de vignobles, qui participent à montrer l'emprise de l'environnement viticole de la ville antique. Pour les périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, on reviendra un instant sur les places des Prêcheurs et de Verdun et dans les rues environnantes, où les découvertes ont apporté un éclairage décisif sur les changements profonds qui se sont alors opérés dans la topographie urbaine. L'abandon de la voie Aurélienne, entièrement colonisée par des sépultures, appelle à envisager celui de la porte d'Italie, sans doute dès lors vouée à d'autres usages. Cette transformation a dû constituer une première étape, à considérer sur le temps long, du processus d'enchâtellement qui a conduit à la formation d'une forteresse à l'origine de palais des comtes de Provence. Autre fait marquant, les recherches ont ici largement documenté la période alto-médiévale et médiévale classique, mettant en évidence une longue pratique d'ensilage qui fait écho aux nombreux dispositifs de stockage enterrés relevés aux abords du site de la Seds, en 2010. Par son importance, elle traduit aussi une forte concentration des biens de consommation au

long terme autour du futur noyau comtal en devenir. Plusieurs tronçons d'enceinte témoignent, enfin, du processus d'extension de la ville comtale, entre le XIII^e et le XV^e siècle, et de celui, qui lui est intimement lié, du palais des comtes de Provence dont les fouilles ont exhumé les ailes sud et est. Plusieurs autres opérations ont documenté l'occupation de cette frange orientale de la ville médiévale. Sur la place des Prêcheurs, les recherches conduites par Aurélie Bouquet et Mireille Cobos ont livré un large segment du cimetière attaché au couvent des Prêcheurs, qui fut intégré au corps de ville au milieu du XV^e siècle. Tout à côté, au 7^{ter} de la rue Mignet, le diagnostic réalisé par Sandrine Claude a fourni de nouvelles données sur les dispositions architecturales du troisième couvent des dominicaines, transféré intra-muros-ville dans les années 1370, à la faveur de l'extension urbaine du XV^e siècle. Deux autres programmes de restauration ont par ailleurs motivé des recherches sur d'importants édifices médiévaux et modernes : la cathédrale Saint-Sauveur, l'église Saint-

Jean-de-Malte et la chapelle Notre-Dame-de-Consolation. De la première, Sandrine Claude a étudié le clocher gothique adossé au mur gouttereau nord de la nef romane Sainte-Marie. De la deuxième, Claire Auburtin a étudié la façade et le clocher et fait une incursion dans l'espace funéraire aménagé dans la cour nord où ont été mis au jour plusieurs tombes et un caveau, monumentalisé par un enfeu aménagé contre la chapelle d'Hélienne de Villeneuve datée de la première moitié du XIV^e siècle. Quant à la chapelle de Notre-Dame-de-Consolation, les travaux conduits par Marc Panneau et Élise Nectoux ont livré divers aménagements antérieurs aux profondes modifications apportées par les capucins au XVI^e siècle, qui pourraient appartenir à l'église mentionnée dans la première moitié du XIV^e siècle. Une dernière étude de bâti a concerné une résidence urbaine aristocratique à l'histoire architecturale mal connue, l'hôtel Maynier d'Oppède, dont Sandrine Claude et Lisa Shindo ont principalement observé les combles. L'étude dendrochronologique menée sur les charpentes a mis en évidence au moins quatre grandes phases d'aménagements.

Núria Nin

Moyen Âge...

AIX-EN-PROVENCE Cathédrale Saint-Sauveur

Contemporain

Dans la continuité des travaux réalisés en 2016 sur le flanc nord et les chapelles du chevet de la cathédrale Saint-Sauveur¹, la restauration par la Conservation régionale des monuments historiques (DRAC-PACA) du clos-

couvert du clocher gothique a donné lieu, en 2017, à un nouveau suivi archéologique. Ces recherches ont été l'occasion de reprendre l'analyse qu'avait faite Muriel Vecchione en 1986 de cet édifice (Vecchione 1986; Guild *et al.* 1988; Claude *et al.* 2015), et de dresser un relevé au pierre à pierre de ses élévations extérieures.

1. Voir *BSR PACA 2016*, p. 85-87.

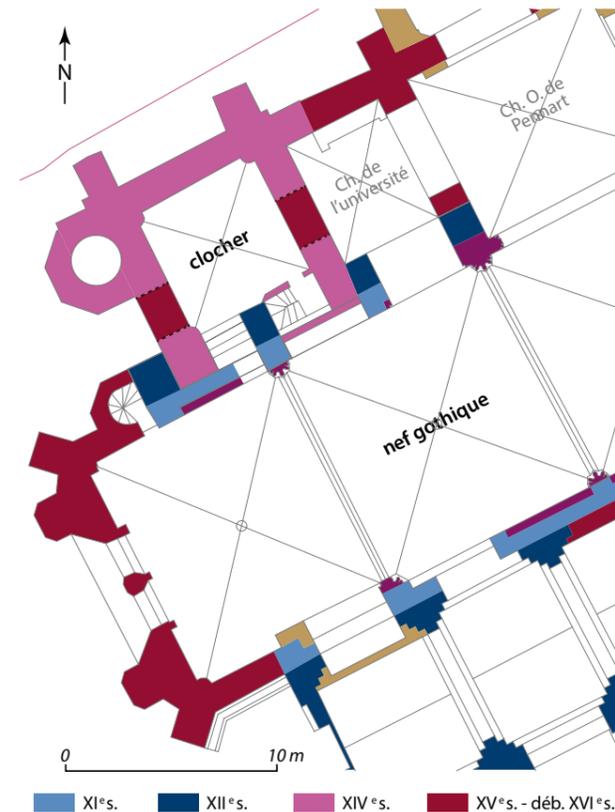


Fig. 55 – AIX-EN-PROVENCE, Cathédrale Saint-Sauveur. Plan chronologique du clocher (St. Ranchin/DAMVA).

Adossé au mur gouttereau nord de la nef romane Sainte-Marie, entre ses premier et troisième contreforts, le clocher de la cathédrale Saint-Sauveur se déploie sur quatre niveaux et plus de 48 m de haut, en léger retrait par rapport à la façade occidentale de l'église (fig. 55). De l'édifice roman ne demeure visible, dans ce secteur, que l'extrémité nord du premier contrefort de la nef qui, à une hauteur de 11,50 m du sol actuel, a conservé sur trois claveaux la retombée d'un arc en plein cintre extradossé. À mettre en rapport avec les modestes restes de mâchicoulis sur arc reconnus à l'intérieur du clocher (Vecchione 1986, p. 62-63), il témoigne de la campagne de fortification dont la cathédrale a été l'objet entre la fin du XII^e et la fin du XIII^e siècle. Oblitérant partiellement ces dispositifs dont le rôle était sans doute plus de prestige qu'effectif, la construction du clocher de la cathédrale Saint-Sauveur a été commencée, selon le martyrologe de Saint-Sauveur, en 1323 et conduite en deux temps.

La première campagne voit la mise en place des deux niveaux inférieurs. Établis sur un plan carré d'environ 10 m de côté, ils sont épaulés sur toute leur élévation de plus de 19 m par de puissants contreforts d'angle jumelés en équerre incluant, à l'ouest, une tourelle d'escalier de plan octogonal. Une semelle de huit assises de pierre froide en grand appareil de pierre de taille à bossage sert de soubassement à leurs élévations appareillées en calcaire coquillier de type pierre de Bibémus avec de rares inclusions de calcaire coquillier blanc. Les marques lapidaires y sont exceptionnelles et probablement pas le

fait de tailleurs, compte tenu de leurs dimensions et de la complexité de leur dessin. Conçu comme un porche reliant le cimetière du parvis à celui situé au nord de la cathédrale, le premier niveau de la tour est traversé à l'ouest par une porte monumentale en tiers-point aux arêtes chanfreinées dont on retrouve le corollaire, à l'est, dans la chapelle de l'Université qui en a condamné le passage à la fin du XV^e siècle. Aucune ouverture n'ajoute, au premier niveau, les murs de la tourelle d'escalier qui, accessible depuis l'étage voûté, trahit le projet initial de doter la tour-porche d'un ou plusieurs niveaux supplémentaires.

L'édifice est achevé entre 1410 et 1430 avec la construction des troisième et quatrième niveaux dédiés au campanile (Guild *et al.* 1988, p. 59) (fig. 56). Traversé par de grandes ouvertures en ogive encadrées d'oculi, le troisième niveau prolonge en plan les dispositions du porche, avec une ornementation moulurée ponctuée de crochets feuillagés et de fleurons, absente des parties basses. Il est coiffé d'un toit dallé à quatre faibles pentes, souligné par une corniche moulurée et doté de gargouilles d'angle, sur lequel se dresse le dernier étage de la tour, conçu sur un plan octogonal pour recevoir les petites cloches. Semblablement appareillés en calcaire coquillier, les deux étages supérieurs se distinguent des niveaux plus anciens par leur décor, par une mise en œuvre sensiblement plus soignée des pierres de taille,



Fig. 56 – AIX-EN-PROVENCE, Cathédrale Saint-Sauveur. Élévations du campanile vues depuis le sud-ouest (cliché S. Claude/DAMVA).

un jointoiment fin et un recours parcimonieux aux pierres de calage, dans des maçonneries qui ont livré de nombreuses marques lapidaires ou de pose. La dernière modification importante apportée au clocher est liée à l'achèvement de la première travée de la nef gothique à partir de 1472 et à la réalisation du portail occidental auquel a été adjoint, au nord, un escalier en vis qui donne accès, depuis la nef, à la terrasse du campanile.

Cet ensemble monumental qui caractérise la silhouette de la cathédrale a été l'objet, au cours des XIX^e et XX^e siècles, de plusieurs restaurations dont l'impact sur le bâtiment est souvent difficile à saisir. Ces interventions, qui lui ont ajouté sa balustrade de couronnement,

ont également amené au remplacement de la plupart des gargouilles et de nombreuses pierres de parement, en particulier sur la tourelle d'escalier sud-ouest, dont la partie inférieure est presque intégralement refaite.

Sandrine Claude

Vecchione 1986 : VECCHIONE (M.) – *La cathédrale Saint-Sauveur d'Aix de la fin du XI^e siècle au début du XVI^e siècle*. Aix-en-Provence, Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et d'archéologie, 1986.

Guild et al. 1988 : GUILD (R.), GUYON (J.), RIVET (L.), VECCHIONE (M.) – *Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. La cathédrale et le baptistère*, dans *Congrès archéologique de France*, 143, 1985, Le pays d'Aix, Paris : 1988, p. 17-64.

Claude et al. 2015 : CLAUDE (S.), GUILD (R.), GUYON (J.), RIVET (L.) – *Aix-en-Provence. Saint-Sauveur*, dans CODOU (Y.), PÉCOUT (Th.) (dir.) – *Cathédrales de Provence*. Strasbourg : éditions La nuée bleue, 2015, p. 147-179 (Collection « La Grâce d'une cathédrale »).

Moyen Âge...

AIX-EN-PROVENCE Chapelle Notre-Dame-de-Consolation

Contemporain

Durant le second semestre 2017, la chapelle Notre-Dame-de-Consolation, inscrite au titre des monuments historiques depuis 1987, a fait l'objet d'une fouille et d'une étude de bâti en liaison avec la restauration de sa façade et l'aménagement de nouveaux espaces d'accueil dans la sacristie. Ici, la dépose des plafonds contemporains a permis de retrouver une partie du mur gouttereau sud de la chapelle. Dans la nef, l'enfouissement de réseaux a donné lieu à l'ouverture de deux sondages, au pied des chapelles latérales sud. Enfin, les travaux sur la façade ont été l'occasion de réaliser un relevé complet des maçonneries après décroûtage (fig. 57). Amendés par une étude documentaire sur les archives modernes, ces travaux de terrain ont confirmé les données établies lors de la fouille du parvis (Zielinski, Hervieu, Panneau 2012¹) et apporté de nouveaux éléments sur la chronologie de l'édifice et sur ses dispositions.

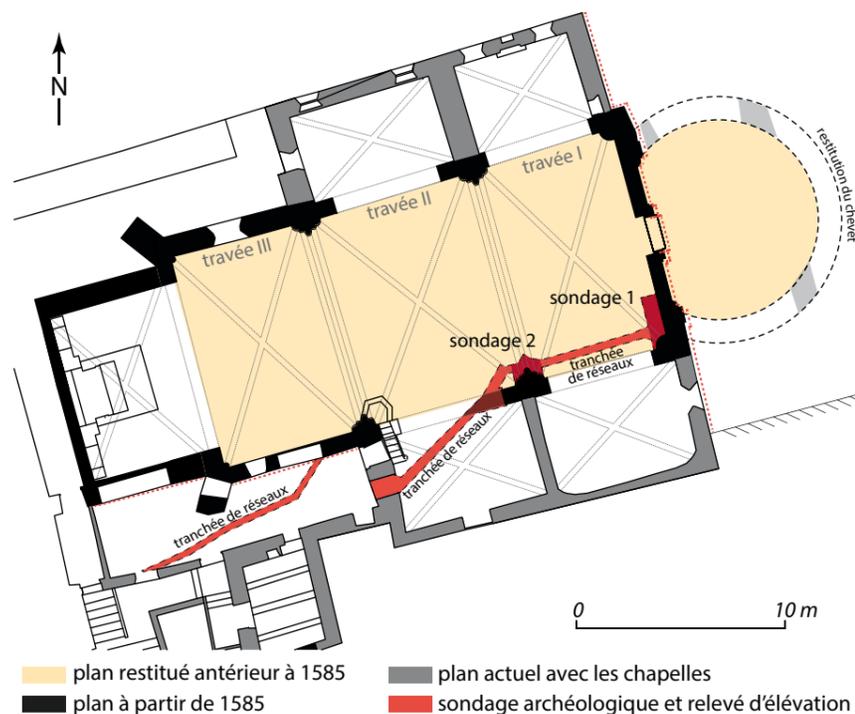


Fig. 57 – AIX-EN-PROVENCE, Chapelle Notre-Dame-de-Consolation. Plan chronologique de la chapelle depuis le XVI^e siècle (DAO : M. Panneau/DAMVA).

L'église Saint-André, mentionnée dès 1092 dans la chartre de Pierre II Geoffroy qui la localise « à très peu de distance en dehors des murs de la ville, au nord » est identifiée par J. Pourrière à l'actuelle église Notre-Dame-de-Consolation (Pourrière 1939, p. 76). L'édifice est classé parmi les biens du chapitre en 1326, période à laquelle il change de vocable pour devenir Notre-Dame-de-Consolation. D'abord sous la propriété du chapitre d'Aix, l'église a connu plusieurs phases de restauration, avant d'être donnée aux capucins le 3 février 1585. Alors dite en ruine

et « découverte », les frères la restaurent, la transforment et changent son orientation. À la Révolution, les capucins sont expulsés, l'église est rattachée à l'hôpital voisin, elle est désormais propriété de la ville d'Aix-en-Provence.

Dans la sacristie, au niveau de la troisième travée, la partie haute du parement extérieur du mur gouttereau sud de la nef, entaillé par les poutres des charpentes modernes et des percements plus récents, a été vu sur une bande de 2,50 m à 3,20 m de haut (soit un dizaine d'assises) et sur 4 m de long (fig. 57). Il s'agit d'une maçonnerie assisée très régulière, faite de petits moellons quadran-



Fig. 56 – AIX-EN-PROVENCE, Chapelle Notre-Dame-de-Consolation. Relevé pierre à pierre de la façade et détails des maçonneries (DAO : M. Panneau/DAMVA).

gulaires scellés au mortier et liés à l'encadrement en pierre de taille d'une baie étroite dont l'ouverture est en discordance avec les percements et les maçonneries postérieures dues aux interventions des capucins, et qui relève, par conséquent, d'un état antérieur à 1585. Les deux sondages ouverts dans la nef ont également livré des aménagements antérieurs à l'arrivée des capucins.

Au revers de la façade a été ainsi mis au jour un sol fait de mallons de terre cuite et les bases de l'arc de façade et des supports engagés, ainsi que la partie inférieure du mur gouttereau sud de la nef, qui tous apparaissent contemporains. Le second sondage, réalisé au pied de l'arc doubleau qui sépare les première et deuxième travées, a livré, à l'est, la suite vraisemblablement du sol de mallons qui limite une cloison en plâtre (jubé ?) dont de nombreux éléments peints ont été retrouvés dans les remblais. Cette clôture s'appuie, à l'ouest, sur une calade de petits galets dont aucun exemple n'est connu à Aix, pour cette époque, dans une église.

Ces constructions, qui pourraient appartenir à l'église mentionnée dans la première moitié du XIV^e siècle ou à des réaménagements postérieurs, ont servi d'appui aux restaurations engagées à partir de 1585 par les capucins, qui récupèrent alors un édifice « en ruine ». Les religieux n'ont ainsi pas détruit l'église Notre-Dame, mais l'ont reprise depuis ses parties les plus endommagées jusqu'à la couverture.

L'arrivée des capucins sur le site a en effet ouvert une période de grands travaux, qui a abouti à une réorientation de l'église dont le chevet, initialement à l'est – sa tranchée d'épierrement a été identifiée en 2012 au niveau de l'actuel parvis de l'église (Zielinski, Hervieu, Panneau 2012²) –, a été déplacé à l'ouest. Les arrachements de l'ancien chevet étaient encore présents sur les deux tiers inférieurs de l'élévation de la façade actuelle, au niveau de ses piédroits (fig. 58). L'arc brisé monté sur deux colonnes engagées coiffées de chapiteaux corinthiens, dans lequel elle s'inscrit, est en fait l'ancien arc triomphal qui séparait la nef et le chœur de l'église médiévale, que les capucins ont obturé et rehaussé en mur pignon pour recevoir la charpente d'un toit en bâtière. L'ensemble est réalisé avec les matériaux récupérés du chevet puis entièrement recouvert d'un enduit de chaux et de sable. Le prix fait relatif aux travaux est daté du 18 août 1585 et confirme les observations de terrain : « *Lentree de ladite esglize se prandra soubz la première voulte syve arcade joignant ledit presbitaire. laquelle arcade ledit prix-faschier remplira dune bonne muraille faicte a chaulx et sable debusement fondée et reboucade, tant dedans que dehors et de la callite et espesueur des autres murailles de ladite esglize* ». Le maçon devait donc construire un mur de même épaisseur que les maçonneries de l'église pour fermer l'arc, et faire un enduit grossier de

1. Voir *BSR PACA 2012*, p. 99-101.

2. Voir *BSR PACA 2012*, p. 99-101.

surface à l'intérieur et à l'extérieur. Dans un second temps, l'arc brisé, laissé saillant sur sa partie extérieure, est surmonté d'un oculus ouvrant sur la nef et le portail Renaissance en calcaire blanc de Calissanne, déjà présent dans l'église³, est placé en son centre. Selon les textes, cette insertion n'est réalisée que quelques années après l'inversion du chœur, la chapelle ayant conservé son entrée primitive dans un premier temps, comme l'a confirmé l'étude des maçonneries (fig. 58).

À l'intérieur de l'église, les sondages de la nef ont montré que ces travaux avaient été suivis d'un exhaussement du sol de plus 0,80 m, probablement lors de la création de l'entrée orientale ; le parvis et le chemin de Puyricard qui lui donne accès étaient en effet situés en net contre-haut par rapport à la façade occidentale de l'église. Dans ce sol, et en relation avec les chapelles latérales aménagées à partir du XVII^e siècle, ont été observés les extrados de voûtes de deux caveaux. Situés sous la cote d'installation des nouveaux réseaux, ils n'ont pas été fouillés.

À la Révolution, les capucins quittent le site, dont la propriété est transférée à l'hôpital Saint-Jacques. L'église connaît sa dernière campagne de restauration en 1848,

3. Il correspond à une commande faite en 1518, exécutée et livrée en 1542, par le sculpteur Jean Guiramand (Galissot-Ortuno 2000).

qui remanie entièrement la façade. À cette occasion sont créés une niche centrale pour abriter une statue de Saint-Jacques et deux pilastres aux flancs des colonnes engagées que coiffent les effigies en pied, en terre cuite, du Christ au sud et de Saint-Joseph au nord. L'ensemble de la façade est traité avec un enduit de ciment prompt, dans lequel est créé une frise d'arcatures aveugles moulées de style néo-gothique. L'arcature et l'héberge du pignon sont surmontées d'un larmier en calcaire coquillier. La nef et le chœur ne semblent pas avoir subi alors de modifications, seul un badigeon monochrome est appliqué sur la totalité des murs, masquant les fresques antérieures dont certaines remontent au XVII^e siècle (Sinopia 2001, p. 41). Enfin, l'installation des réseaux d'éclairage et de chauffage au gaz dans le sol, au début du XX^e siècle, est la dernière phase de travaux identifiée dans la nef.

Marc Panneau et Élise Nectoux

Galissot-Ortuno 2000 : GALISSOT-ORTUNO (C.) – Une œuvre de Jean Guiramand retrouvée au musée Granet d'Aix-en-Provence : le portail de la chapelle Saint-Yves de Notre-Dame-de-Consolation. *Provence historique*, 199, 2000.

Pourrière 1939 : POURRIÈRE (J.) – *Recherches sur la première cathédrale d'Aix-en-Provence*. Paris : Firmin-Didot, 1939.

Sinopia 2001 : SINOPIA – *Actuelle chapelle de l'Hôpital, ancienne église Notre Dame de Consolation : Rapport de sondages*. Aix-en-Provence, 2001.

Moyen Âge

AIX-EN-PROVENCE 8, rue d'Entrecasteaux

Moderne

Un projet de rénovation de bâtiments au n° 8 de la rue d'Entrecasteaux, dans le centre-ville d'Aix-en-Provence, avait motivé la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé sous la responsabilité de Claire Auburtin (DAVA) en 2014¹. Sur la base de ce rapport et en fonction des modifications apportées au projet par le nouvel aménageur, l'opération archéologique prescrite a porté sur les élévations du bâtiment principal (bâtiment C).

Le bâtiment concerné occupe la partie sud de l'emprise du couvent des Cordeliers, démantelé à la Révolution. Si le bâtiment lui-même a subi de profondes modifications au cours des deux derniers siècles, notamment avec sa reconversion en usine puis en hôtel, la galerie sud de l'ancien cloître subsiste, appuyée sur la façade nord du bâtiment. Cette galerie a été construite au XVI^e siècle (Claude, dans Auburtin 2014, p. 22). Elle compte 10 travées correspondant à la partie sud du cloître avec les amorces des galeries ouest et est. Le diagnostic avait montré que les murs d'appui des arcatures fossilisaient des éléments architecturaux appartenant à un état antérieur à la construction du cloître. Les interventions archéologiques se sont échelonnées en fonction du calendrier opérationnel du chantier de rénovation. La première intervention a concerné la galerie du cloître et les murs sur lesquels elle s'appuie, une fois ceux-ci débarrassés de leur enduit contemporain. Deux autres interventions ont été consacrées à l'observation des façades sud et nord du bâtiment C, et les dernières, au sol

de la galerie. Les travaux sur le sol de la galerie sont restés superficiels et n'ont pas permis la mise au jour d'éléments archéologiques. Les observations menées sur les façades n'ont apporté d'informations nouvelles que pour la façade nord, située au-dessus des arcades de la galerie, avec l'apparition d'une série d'ouvertures bouchées.

Dans la galerie, l'étude archéologique des élévations met en évidence au moins quatre phases d'évolution du bâti :

- une phase antérieure à la construction du cloître et comportant des vestiges architectoniques en pierre de taille ;
- une phase de reprises des maçonneries contemporaines de la mise en place des arcades du cloître ;
- une phase de modifications des ouvertures (bouchages, percement, etc.) ;
- une phase d'aménagements relatifs aux transformations récente du bâtiment.

Les structures antérieures à la construction des galeries de cloître sont des murs en petit appareil de moellons équarris en calcaire blanc, ponctuellement associés à des moellons taillés en molasse jaune. Trois ouvertures dans les travées 4, 5 et 6 – une porte et deux baies placées en symétrie par rapport à la porte – appartiennent à cette phase de construction (fig. 59). Ces ouvertures sont constituées de blocs de moyen appareil de molasse jaune clair. La porte, large de 2,20 m, est couverte en arc brisé et ses arêtes sont ornées d'un tore. À gauche de la porte, une baie est révélée par ses deux piédroits

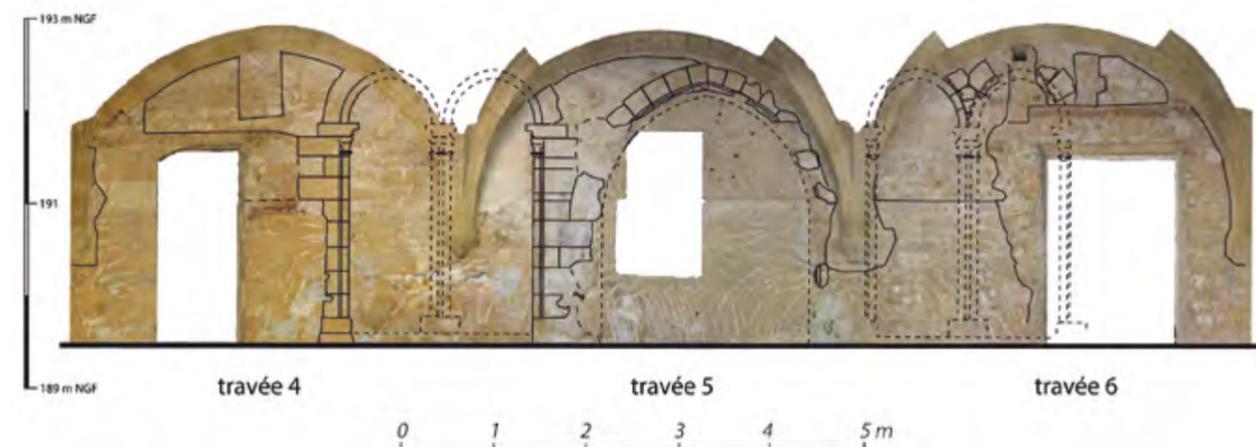


Fig. 59 – AIX-EN-PROVENCE, 8, rue d'Entrecasteaux. Relevé photographique des travées axiales (travées 4, 5 et 6) de la galerie avec mise en évidence des structures antérieures et de leur restitution. Échelle 1/50° (relevé : Chr. March et R. Thernot/Inrap ; topographie : L. Vallières/Inrap).

distants de 1,95 m, également ornés d'un tore, et les amorces des arcs de couverture. À droite de la porte, les restes de deux arcs brisés jumelés, situés au même niveau que les amorces d'arcs de la baie symétrique, ont échappé aux réfections ultérieures, mais ont été amputés de leurs piédroits. Ces vestiges des deux baies situées de part et d'autre de la porte permettent de leur restituer en couverture les mêmes arcs brisés jumelés avec un probable meneau central. Le piédroit ouest de la baie orientale est commun avec celui de la porte axiale. Dans la partie sud du mur occidental, une baie à meneau, également en moyen appareil de molasse jaune clair, témoigne de l'existence d'un bâtiment complétant l'enclos monastique.

Lors la construction de la galerie, le système d'arcs s'est adapté à la géométrie irrégulière des bâtiments antérieurs. Les arcades de la galerie sont constituées d'arc nervurés bombés reposant d'un côté sur des culots insérés dans les murs préexistants et de l'autre sur des piliers dotés de contreforts. Les arcs sont constitués de blocs taillés en molasse jaune plus friable que celle utilisée lors des constructions plus antérieures. Ils ont d'ailleurs fait l'objet d'une importante restauration à la fin du XX^e siècle avec des pierres en calcaire coquillier de ton plus clair. L'insertion des arcs dans les murs a nécessité la condamnation des baies et la reprise en sous-couvre des parements des murs. Toutefois, la porte axiale de l'état précédent est restée en service. À l'aplomb des arcades externes de la galerie, la façade nord du premier étage a été érigée au cours de la même période. Construite en blocage enduit, elle était dotée de petites ouvertures (1,10 m de haut et 0,60 m de large) en grand appareil de molasse jaune.

Au cours de la période moderne, d'autres transformations ont affecté les murs de la galerie. Dans la partie ouest, une structure en grand appareil a été insérée dans le mur, avec de petits éléments de calage. Elle est constituée de deux piédroits visibles sur une hauteur de 1 m, puissamment harpés dans la maçonnerie, et portant un arc en anse de panier constitué de deux rouleaux de blocs taillés. L'ouverture mesure 1,64 m de large. Aucun indice caractérisant sa fonction n'a été mis en évidence.

L'hypothèse d'un enfeu avait été posée à l'issue du diagnostic, cependant la massivité de la construction et l'absence de décor pourraient plaider en faveur de celle d'une chapelle de presse à bras de moulin à huile.

Autre élément énigmatique, une porte dotée d'un encadrement en pierres blanches taillées, matériau peu usité à Aix, complété par des éléments en stuc, est placée à l'extrémité orientale du mur nord du bâtiment sous la galerie. La porte, couverte en plein cintre, est encadrée par un chambranle architectural composé de deux piédroits portant un entablement classique. La corniche est surmontée par un fronton triangulaire brisé dont le centre est occupé par un cartouche portant un blason de forme ovale, entouré d'un cadre à volutes en stuc. Par son style, elle serait attribuable au XVII^e siècle, mais le débord du motif sommital sur la nervure de l'arc appareillé restauré à la fin du XX^e siècle laisse planer le doute sur l'ancienneté de la mise en place de cet aménagement qui pourrait n'être qu'un décor rapporté tardivement. D'autres percements et bouchages mettant en jeu des matériaux contemporains jalonnent les dernières étapes de fonctionnement du bâtiment.

L'apport principal de cette étude à la connaissance de la topographie du couvent des Cordeliers est la mise en évidence de la façade d'un bâtiment fermant au sud le carré monastique, à l'opposé de l'église conventuelle située au nord. Doté d'une porte flanquée de deux baies géminées, ce bâtiment évoque, par l'organisation symétrique de ses percements, une salle capitulaire, espace dans lequel ce dispositif d'ouvertures est souvent observé. Mais en l'absence d'autres indices ou de données issues des documents d'archives confirmant cette localisation, on ne peut exclure l'hypothèse qu'il s'agisse d'un autre espace collectif tel que le réfectoire. Sa fonction a pu par ailleurs évoluer au cours du temps.

Robert Thernot

Auburtin 2014 : AUBURTIN (Cl.) (dir.) – *Hôtel le Manoir, 8, rue d'Entrecasteaux, ancien couvent des Cordeliers*. Rapport final de diagnostic archéologique. Direction Archéologie de la ville d'Aix-en-Provence, 2014, 165 p.

1. Voir *BSR PACA 2014*, p. 84-85.

AIX-EN-PROVENCE 1, avenue Georges Brassens

Suite à la découverte, au nord de l'agglomération d'Aix-en-Provence, d'un aqueduc romain lors d'un diagnostic réalisé sur la propriété Campagne Nègre, sise au 1, avenue Georges-Brassens¹, une fouille a été prescrite afin de compléter les données sur ce conduit. L'opération a été menée en novembre et décembre 2017².

L'ouvrage, qui présente d'importants désordres dus aux poussées de terre depuis le nord, a été implanté dans le substrat à flanc de colline, sur une terrasse surplombant de près de 4 m l'ensemble des bâtiments de la propriété. Il a été dégagé sur une longueur totale de 32 m avec un sens d'écoulement suivant son axe sud-est/nord-ouest, en direction du centre-ville. La pente de 0,2 % mesurée entre les deux extrémités du conduit, dont le fond se situe entre les cotes 239,95 m et 239,88 m NGF, apparaît assez faible, mais peut être le résultat des déplacements de la structure.

La mise en œuvre générale de l'aqueduc, l'homogénéité des mortiers, des matériaux et des modules des moellons sur toute la longueur du tracé, ainsi que la liaison des maçonneries des parements et du couvrement en plein-cintre, excluent toute reprise ou reconstruction partielle de l'ouvrage (fig. 60). Épaisses de 0,50 m, ses maçonneries sont plaquées dans une tranchée de fondation régulière aux parois verticales et au fond plat, d'une profondeur de 2,40 m et d'1,40 à 1,50 m de largeur. On constate une différence de mise en œuvre entre, d'une part, la puissante fondation sur radier maçonnée sur une épaisseur de 0,68 m en

galets de rivière concassés et noyés dans le mortier, et, d'autre part, les murs latéraux et la voûte qui sont respectivement appareillés de petits moellons quadrangulaires et de dalles. Ces dernières sont agencées en panache dans la voûte en plein-cintre qui conserve, sur son intrados, les empreintes d'un coffrage de six à sept planches larges de 0,20 m. Le parfait alignement de la tête des claveaux au niveau du segment le mieux conservé (6,50 m

à l'extrémité nord-est de la parcelle) marque la présence d'un regard. Un enduit hydrofuge tapisse uniformément le fond du conduit et la base des parois sur une hauteur de 0,30 m, assurant l'étanchéité entre les deux parties de la maçonnerie. Ces constructions façonnent un conduit dont les dimensions dans œuvre – 0,55 m de large pour 1,50 m de hauteur sous clef – sont identiques à celles du segment de l'aqueduc antique de Traconnade reconnu en 1972, immédiatement en aval du site, aux Lauves-Beissans, par A. Roth-Congès (A. Roth-Congès 1972), mais légèrement inférieures aux autres segments vers entre Jouques et Aix-en-Provence. L'aqueduc de l'avenue

Georges-Brassens s'apparente toutefois à ces derniers par sa mise en œuvre en petit appareil régulier avec une hauteur d'assise moyenne de 10 cm. Les dispositions de sa voûte se retrouvent également en différents points de l'aqueduc de Traconnade : au lieu-dit Sainte-Anne à Peyrolles et au quartier Pérembrun à Meyrargues.

Les concrétions qui se sont accumulées dans ce conduit, sur une épaisseur de 0,10 m, ont fait l'objet de prélèvements par le professeur Cees W. Passchier du laboratoire CeeTecs (Zotzenheim, Allemagne), afin de restituer les variations de débit et la durée d'utilisation de l'aqueduc. Les analyses sont actuellement en cours.

Le mobilier antique collecté dans la tranchée de fondation de la construction est peu abondant et ressortit au II^e siècle. Insérer la section retrouvée dans le tracé de l'aqueduc de la Traconnade reste cohérent au regard des points de l'ouvrage

antique reconnus en amont du site ainsi que de sa pente. Elle implique toutefois la présence, sur le segment de moins d'un kilomètre entre le vallon des Pinchinats et la parcelle sondée, d'un aménagement spécifique, tel un puits de rupture de pente, voire deux, dans le secteur du pavillon de l'Enfant, permettant la gestion d'une chute du fil d'eau qui atteint près de 13 m sur cette distance. Le segment de l'avenue Georges-Brassens fait passer l'aqueduc sensiblement plus au sud par rapport au tracé restitué par Bernard Fino et Marc Fuhry sur la base du



Fig. 60 – AIX-EN-PCE, 1, av. Georges Brassens. Conduit de l'aqueduc au niveau d'un regard, vue depuis le nord-ouest (cliché Cl. Auburtin).

1. Voir BSR PACA 2016, 83-85.

2. Équipe DAMVA : Raphaël Gagon, Élise Nectoux, Paul Zolher.

plan de l'aqueduc moderne Parraud (1750-1760) dont on sait qu'il a pu reprendre l'aqueduc antique (Fino, Fuhry 2014).

En aval de la parcelle fouillée, on propose de restituer le tracé au niveau de la courbe de niveau 242 qui coïncide avec le segment de l'aqueduc de Traconnade reconnu aux Lauves-Beissans par A. Roth-Congès et qui se poursuit au niveau du chemin de Saint-Donat (parcelle DC 69), où l'aqueduc moderne a été reconnu comme pouvant reprendre l'ouvrage antique (Bonnet, Bouquet, Huguet 2015). Cette disposition amènerait à restituer un tracé à peine plus anguleux que celui pro-

AIX-EN-PROVENCE Place des Prêcheurs et abords

Motivée par la rénovation de l'ensemble des réseaux humides souterrains dans le cadre du projet de requalification des places Verdun-Prêcheurs, la fouille préventive amorcée en 2016 sur la place des Prêcheurs et dans les rues adjacentes (Rifle-Rafle, Peiresc, Thiers et Monclar) s'est poursuivie jusqu'au mois de mai 2017. Comme pour l'année précédente, l'opération a consisté en un suivi de travaux dans les rues Rifle-Rafle, Peiresc, Thiers et Monclar et sur la rive est de la place Verdun, où la reprise des réseaux existants impactait peu le sous-sol. Dans la partie nord de la place, la fouille du cimetière de l'église des Prêcheurs, découvert à l'emplacement du nouveau pluvial, a été prolongée vers l'est afin d'en appréhender les limites (fig. 61).

L'époque antique

Cette opération a livré peu de vestiges de l'époque antique et le mode opératoire en tranchée a rendu leur observation incomplète. Dans la partie ouest de la rue Peiresc quatre fosses d'environ 1,30 m de diamètre sont apparues au sommet du sol géologique. Leurs comblements ont livré un mobilier relativement pauvre qui pourrait cependant les rattacher à l'Antiquité. Au débouché de la rue Thiers, un puissant mur d'1,30 m de large, orienté nord-est/sud-ouest, a été découvert à 2,65 m de profondeur. Seule son arase constituée de gros blocs équarris de calcaire blanc, noyés dans un mortier de chaux abondant, a pu être observée. Sa mise en œuvre et son axe, perpendiculaire à la voie Aurélienne, restituée à 25 m au sud-ouest, permettraient de l'attribuer à la période antique.

Un cimetière médiéval et moderne

La fouille du cimetière de l'église des Prêcheurs s'est poursuivie vers l'est en direction du collège des Prêcheurs sur une surface d'environ 50 m². 150 nouvelles sépultures ont été dégagées, permettant ainsi de préciser l'emprise du cimetière et ses différents niveaux d'occupation, au moins cinq qui s'étalent du Moyen Âge au début du XVIII^e siècle. À l'instar du secteur ouest, on note une densité importante de sépultures avec de nombreux recouvrements. Les modes d'inhumation restent également les mêmes (Bouquet, Claude, Cobos 2016¹, p. 93). Individuelles, les

1. Voir BSR PACA 2016, p. 91-93.

posé par B. Fino et M. Fuhry, dont l'inflexion vers le sud se situerait légèrement en amont du dit chemin.

Claire Auburtin

Bonnet, Bouquet, Huguet 2015 : BONNET (S.), BOUQUET (A.), HUGUET (C.) – Aix-en-Provence, diagnostic 19 chemin de Saint-Donnat. DFS (Archives SRA PACA et DA Aix), 2015.

Fino, Fuhry 2014 : FINO (B.), FUHRY (M.) – Arrivée de l'aqueduc romain de Traconnade à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Bulletin archéologique de Provence, 36, 2014, p. 85-96.

Roth 1972 : ROTH (A.) – Fiches et photographies de prospections (Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse). Aix-en-Provence, Manuscrit 1972, n° 50.

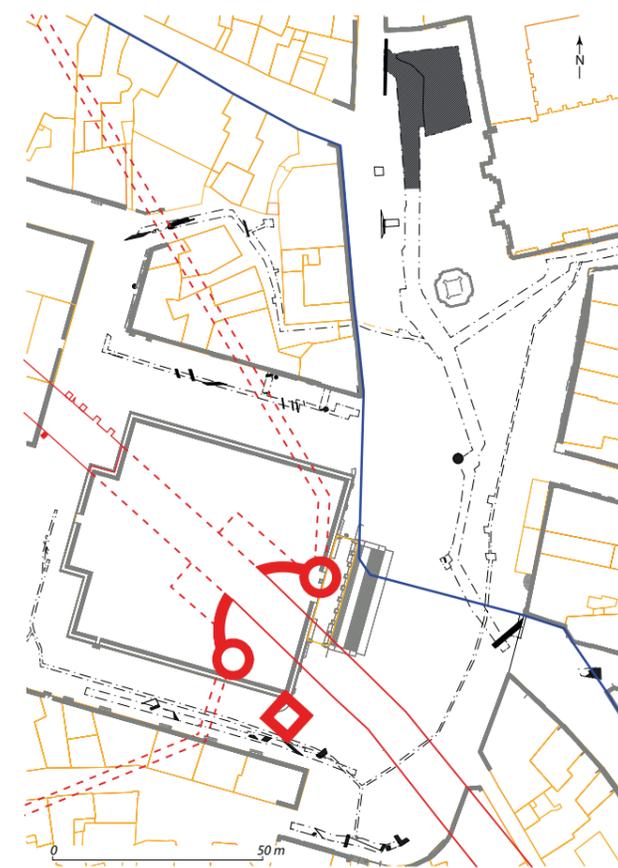


Fig. 61 – AIX-EN-PROVENCE, Place des Prêcheurs et abords. Plan général des vestiges (DAO : M. Panneau/DAMVA).

sépultures sont en pleine terre et/ou en cercueil. Seul le niveau le plus ancien a livré des indices d'aménagement de surface consistant en de petits blocs fichés dans le sol à l'extrémité orientale de certaines tombes, probablement pour leur signalement (fig. 62, page suivante). Sur la rive nord-est de la rue Thiers, a été dégagé un puissant mur, d'au moins deux mètres de large. Son mode de construction et son positionnement permettent d'y voir le rempart édifié à la fin du XIV^e siècle ou au tout début du



Fig. 62 – AIX-EN-PROVENCE, Place des Prêcheurs et abords. Vue générale d'un état de fréquentation moderne du cimetière des Prêcheurs (O. Lemelle/Bureau graphique et opérations drone, ville d'Aix-en-Provence).

XV^e siècle autour du quartier Bellegarde, qui intègre l'emprise de la future place des Prêcheurs au corps de ville (Claude, Auburtin (collab.) 2018). Son parement ouest, le seul visible, est conservé sur deux assises montées en moellons quadrangulaires de calcaire blanc. Il s'arrête au nord sur une chaîne d'angle en calcaire coquillier, qui signale intra muros, dans la courtine, un aménagement telle l'ouverture d'une chambre de tir ou le départ d'un escalier d'accès au chemin de ronde. Il est bordé à l'ouest par un lambeau de sol caladé.

Antiquité

AIX-EN-PROVENCE Centre hospitalier – Extension bâtiment nord

La construction de deux bâtiments dans la partie septentrionale du Centre hospitalier du pays d'Aix, au nord d'Aix-en-Provence, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique¹ situé entre le tracé du rempart septentrional la ville antique, supposé 250 m plus au sud et la voie romaine des Alpes, 150 m plus à l'est.

À l'exception de quelques colluvions pléistocènes ou du premier Holocène et des remblais contemporains, cette opération a mis au jour une occupation exclusivement antique, dont témoigne un nombre relativement important de vestiges qui se succèdent sur à peine deux siècles, du début du I^{er} au courant du II^e siècle apr. J.-C. On y distingue une alternance entre des phases où l'occupation est liée à une gestion des eaux dont on ne sait si elle vise à réguler ou à capter et transporter des flux intenses, et des phases où l'absence d'écoulement coïncide avec l'exploitation et l'organisation des sols. Les vestiges les plus anciens consistent en deux canalisations, dont une bâtie, puis en un fossé, séparés par une séquence colluviale. Affectant tous la même orientation NNO-SSE et situés au même endroit – le fossé se superpose même strictement à la canalisation qui le précède –, ces dispo-

1. Équipe DAMVA : C. Huguet, Ch. Mela, m. Panneau, V. Susini, C. Zielinski, R. Gagon (stagiaire), B. Cappelletto (stagiaire).

Le quartier moderne

La majorité des vestiges observés lors des suivis de travaux appartiennent aux îlots d'habitations du quartier moderne, qui entouraient le palais comtal et qui furent détruits, comme lui, à la fin du XVIII^e siècle. Il s'agit en particulier de segments de murs de caves équipées parfois de cuves à vin et de puits.

Au sud de la place de la Madeleine, c'est une partie de la fondation nord-est du palais comtal qui a été reconnue dans la tranchée pour la pose du pluvial. La construction, conservée sur 2 m de hauteur et appareillée à l'aide de gros blocs quadrangulaires de calcaire coquillier, est légèrement courbe et correspond à l'avant-corps semi-ovale

de la façade construite par Esprit Boyer à la fin du XVII^e siècle.

Aurélie Bouquet, Sandrine Claude et Mireille Cobos

Claude, Auburtin (collab.) 2018 (à paraître) : CLAUDE (S.), AUBURTIN (Cl.) (collab.) – La mise en défense du faubourg Bellegarde d'Aix-en-Provence : une extension de l'enceinte urbaine de la fin du XIV^e siècle. Publication des actes du XI^e colloque de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région « Enceintes urbaines médiévales et modernes en Provence », septembre 2016. *Provence historique*, à paraître.

sitifs illustrent bien la pérennité d'écoulements gérés sur le site, quelle qu'en soit l'origine. Suit une phase d'exploitation des sols matérialisée par deux fosses quadrangulaires et un mur parcellaire, recoupés par un chenal. Ce dernier, s'il confirme encore le transit de gros volumes d'eau sur le site, pourrait ne pas relever d'une gestion raisonnée, mais avoir été naturellement constitué par le passage récurrent de ces flux puissants et durables, canalisés lors des phases précédentes. Il a partiellement détruit l'ancien mur de limite parcellaire dont les reliquats d'élévation ont été récupérés après le colmatage de ce chenal. Cette double occupation est encore illustrée par deux générations de traces agraires et deux fossés qui n'ont pu être attribués à aucune des phases mises en évidence.

Une partie importante des enregistrements sédimentaires contient de nombreux surcuits de céramique et des scories qui pourraient signaler l'existence, plus en amont, d'un secteur artisanal. Ils doivent être mis en relation avec les restes similaires utilisés en abondance comme recharge sur la voie antique des Alpes².

Stéphane Bonnet

2. Voir *BSR PACA 2016*, p. 90-91.

Moyen Âge...

AIX-EN-PROVENCE Église Saint-Jean-de-Malte

Contemporain

Édifiée à partir du XIII^e siècle, l'église Saint-Jean-de-Malte est considérée comme la première église gothique de Provence. Cet édifice, classé au titre des monuments historiques depuis 1840, a été le cadre, à partir de mars 2017, d'importants travaux de restauration sur sa façade occidentale et son clocher, qui doivent s'achever en mars 2018.

Cette intervention patrimoniale a donné l'occasion à la Direction Archéologie et Muséum de mener une étude de bâti rendue possible par l'implantation d'échafaudages¹. Par des relevés systématiques au pierre à pierre et une observation des matériaux utilisés, l'objectif était de mettre en évidence les différentes campagnes de travaux qu'a connues l'édifice au cours de sa longue histoire (fig. 63). Une autre zone d'intervention portait sur les sols de la petite cour située au nord de l'église. Là, la pose d'une canalisation destinée à mieux drainer les eaux provenant de la toiture de l'église et des habitations édifiées en rive sud de la rue Cardinale était susceptible de rencontrer le cimetière médiéval.

La façade et le clocher

En raison de l'importante desquamation des matériaux de la façade et de la similitude des mortiers des époques médiévale et moderne, il a été difficile de distinguer les phases de travaux/restaurations les plus anciennes. Certaines zones de l'édifice n'ont pu faire l'objet que d'observations restreintes : la nécessité de conserver les reliquats de la fresque peinte par Garcin au XVII^e siècle, au niveau de la rosace, a limité la perception de la jonction des parements, et les nombreuses reprises contemporaines sur les parties hautes du clocher ont aussi réduit les observations.

En ce qui concerne le Moyen Âge, les investigations ont malgré tout confirmé la contemporanéité de la partie centrale de la façade, de la tourelle nord et du clocher. Leur base est commune et bâtie de façon continue, et de nombreuses liaisons ainsi que l'alignement de leurs assises permettent de les associer au même programme de construction. Les décrochés et ruptures d'assises, ponctuels, appréhendés en différents points de l'édifice, correspondent à des étapes de construction. Une analyse des marques lapidaires – 400 ont été relevées – pourra peut-être permettre de dégager plus finement les éventuelles étapes de construction et/ou l'organisation du chantier.

Le portail fait l'objet à la même époque d'une mise en œuvre spécifique avec l'emploi de la pierre blanche et plus dure, dite de Calissane. On y retrouve le même matériau et le même mortier de liaison sur l'encadrement, les faisceaux de colonnes, les pinacles à pyramidon et à crochets conservés au sud et sur les deux consoles figurées du linteau.

Sous le prieur Jean-Claude Viany, les aménagements touchent principalement l'environnement du portail avec

1. Équipe DAMVA : A. Susini, V. Susini.

la réalisation de la tourelle sud et du balcon à encorbellement. De nombreux indices trahissent leur insertion *a posteriori* dans le programme existant : les dimensions de la tourelle ainsi que les modules des blocs ne sont pas identiques à ceux de la tourelle nord ; un coup de sabre court sur toute sa hauteur au niveau de sa jonction avec le contrefort-butant ; sa maçonnerie, derrière le pinacle sud, réemploie des blocs anciens porteurs de marques lapidaires ; les blocs constituant le support de la balustrade viennent s'insérer dans la face sud de la tour nord ; et enfin, la gargouille médiévale située au niveau

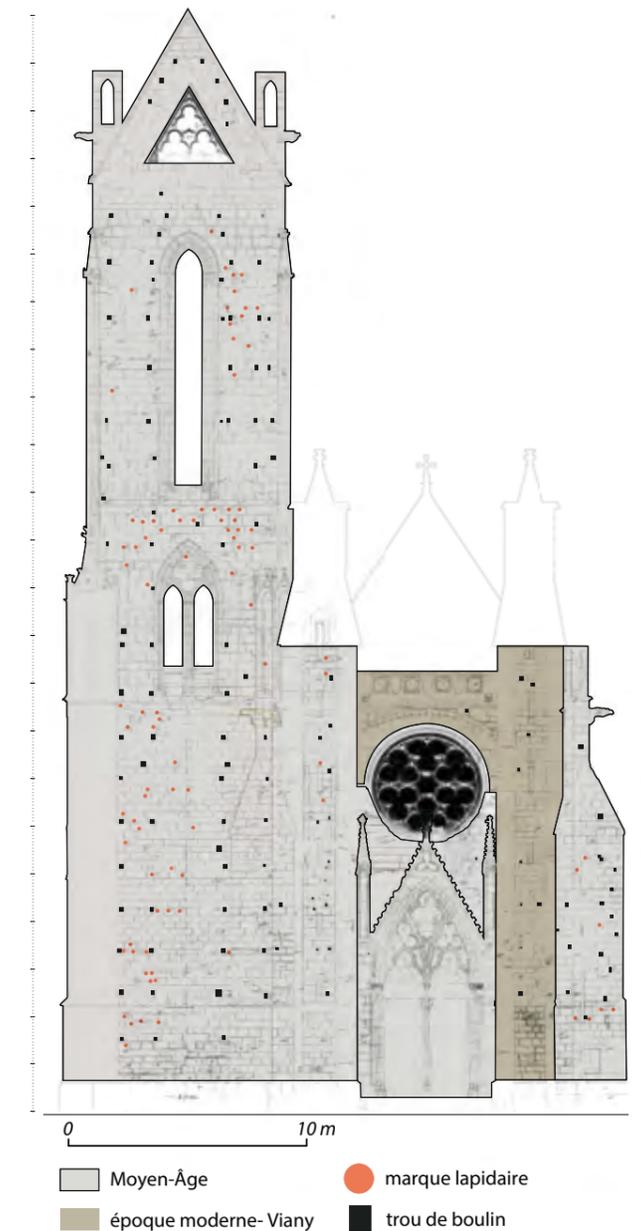


Fig. 63 – AIX-EN-PROVENCE, Église Saint-Jean-de-Malte. Périodes de construction de l'église gothique (relevé : Cl. Auburtin ; DAO : St. Ranchin/DAMVA).



Fig. 64 – AIX-EN-PROVENCE, Église Saint-Jean-de-Malte. Caveau construit au contact de la chapelle Hélion de Villeneuve, vu depuis l'est (cliché V. Susini/DAMVA).

de vitrail au niveau du gable, faux-joints), par la nature des matériaux (calcaire coquillier différent de la pierre de Bibémus) et par leur mise en œuvre avec un emploi invasif du ciment prompt.

Plus récemment, les restaurations ont porté, dans les années 1950-1960, sur le clocher et dans les années 1990 sur la balustrade commandée par le prieur Viany.

La cour nord

Dans la cour nord, entre l'église et la ligne d'habitations riveraines de la rue Cardinale, l'intervention a mis en évidence, pour la période médiévale, un puissant dallage en calcaire coquillier, au pendage marqué, lié aux contreforts du bras nord du transept dont il protège la base. Elle a aussi confirmé la présence du cimetière porté sur le plan du prieuré dressé en 1670 par Mathieu Pourtal, avec la mise au jour de quatre sépultures en pleine terre très abîmées et d'un caveau. Monumentalisé par un enfeu, ce dernier est implanté au contact de la chapelle d'Hélion de Villeneuve édifée à partir de 1330. Son contenu est en cours d'étude (fig. 64).

Ce caveau a ensuite été partiellement arasé et, dans son environnement immédiat, ont été installées quatre sépultures orientées, en pleine terre ou directement au contact du dallage entourant les contreforts.

Après la création du quartier Mazarin, à partir des années 1670, la construction d'habitations le long de la rue Cardinale a sans ménagement impacté l'espace funéraire au contact de l'église. Les sols ont été abaissés et dallés en pierre de Bibémus afin d'évacuer les eaux de pluie en direction de l'ouest. Cet espace fait de nouveau l'objet de travaux, à la fin du XIX^e siècle, lors de la grande campagne de restauration de l'architecte Revoil. Le sol est cette fois-ci caladé et un vide sanitaire est aménagé au contact du bras nord du transept. Les travaux du milieu du XX^e siècle ont quant à eux fortement impacté les niveaux de la moitié ouest de la cour.

Claire Auburtin

du pinacle-butant sud est englobée par la nouvelle construction. La mise en place de fresques autour de la rosace a nécessité le bûchage du parement médiéval et l'application d'une couche épaisse de mortier de chaux. Le décor, très lacunaire, est en partie conservé dans la partie nord du portail.

Dès l'époque moderne, on note des traces de restaurations sur la façade médiévale, notamment sur les pinacles périphériques, avec le remplacement d'un fleuron sur le pinacle nord dont la base est en partie agrée et, au sud, l'installation d'une baguette en renfort de l'arête au contact de la tourelle d'escalier.

Toutes les transformations ultérieures du bâtiment sont attribuables à la période contemporaine durant laquelle ont été réalisées plusieurs restaurations dirigées par Henri Revoil et ses successeurs, qui touchent l'ensemble du bâtiment (façade, cour, toiture). Elles se distinguent par l'application de nouveaux décors (aplat vert à décor

Antiquité

AIX-EN-PROVENCE 4, avenue Henri Pontier

Moderne
Contemporain

Dans le cadre d'un projet de construction immobilière touchant à la parcelle sise au n° 4 de l'avenue Henri-Pontier à Aix-en-Provence, une demande d'autosaisine a motivé une opération de diagnostic archéologique¹.

Sondé par carottage, le sol géologique est coiffé par une séquence colluvionnaire de 4,70 m d'épaisseur. Le toit de cette séquence est entaillé par une fosse qui pourrait être rattachée au Haut-Empire par les fragments d'amphore qu'elle a livré, mais sans réelle certitude. En effet, du mobilier antique résiduel (*tegula*, vaisselle, lampe) se retrouve dans toutes les strates explorées, y compris contemporaines. En revanche, l'abondance et le bon état de conservation de ces fragments semblent attester une occupation antique à proximité, ce qui n'a pas lieu

d'étonner dans ce quartier périurbain localisé à quelques dizaines de mètres de l'enceinte antique que l'on restitue en rive sud de l'avenue Henri-Pontier.

Par la suite se mettent en place des colluvions scellées par un remblai de 0,40 m d'épaisseur correspondant à un niveau cimétierial. Celui-ci est rattaché au cimetière moderne et contemporain de l'hôpital Saint-Jacques, renseigné par des plans d'époque moderne, les sources textuelles du XIX^e siècle et, surtout, par la découverte, en 2013, d'un caveau et de huit inhumations lors du diagnostic archéologique opéré sur la parcelle mitoyenne. Complétant cette documentation, les vingt cinq tombes révélées par la présente opération, et non fouillées pour préserver l'intégrité du site, attestent au moins quatre états d'inhumation successifs.

1. Équipe DAMVA : C. Auburtin, St. Bonnet, M. Cobos, M. Dufeil, A. Lacombe, C. Zielinski.

Divers modes d'inhumation ont pu être observés : en fosse, avec utilisation supposée de linceul pour certaines, et en cercueil pour trois inhumations regroupées à l'est de la parcelle. Si la plupart des corps ont été déposés en décubitus dorsal, on note la présence de deux individus enterrés en décubitus ventral. Sauf quelques exceptions relevées à l'ouest de la parcelle, l'orientation générale sud-est/nord-ouest des corps respecte celle du parcellaire. Enfin, la découverte de résidus osseux en connexion anatomique et présentant des traces de découpe anthropique pourrait témoigner de « résidus » hospitaliers et/ou de laboratoire. Ceux-ci résulteraient de dissections pédagogiques et auraient été enterrés, *a priori* sans distinction, au milieu des défunts.

La datation de l'occupation de ce secteur du cimetière est, en revanche, difficile à affiner. Le lot céramique mis au jour, bien que de composition homogène, n'est pas décisif. En effet, les céramiques modernes à glaçure sur engobe,

qui fournissent un *terminus post quem* de la fin du XV^e-début du XVI^e siècle, sont encore fabriquées aux époques moderne et contemporaine et ne renseignent pas sur la fin de la fréquentation funéraire datée de 1879 par les textes. En outre, l'absence, au sein de la collection et en particulier dans le remblai qui scelle le cimetière, de céramiques caractéristiques des XVIII^e-XX^e siècles pourrait nous orienter vers une aire d'inhumation plus ancienne.

Caroline Zielinski

Aujaleu 2013 : AUJALEU (A.) – 8, avenue Henri Pontier. RFO diagnostic, Direction Archéologie, Aix-en-Provence (Archives SRA PACA et DA Aix), mars-avril 2013, 20 p.

Aujaleu 2014 : AUJALEU (A.) – L'hôpital Saint-Jacques et son cimetière. 8, rue Henri-Pontier, dans NIN (N.) (dir.) – *Aix en Archéologie, 25 ans de découvertes*. Bruxelles : Snoeck, 2014, p. 465.

Claude 2014 : CLAUDE (S.) – Un cimetière de pauvres et de suppliciés. Établissement des Thermes Sextius, dans NIN (N.) (dir.) – *Aix en Archéologie, 25 ans de découvertes*. Bruxelles : Snoeck, 2014, p. 463-464.

AIX-EN-PROVENCE 1, allée de la Bastide des Cyprès

Antiquité

Le diagnostic prescrit par le service régional de l'Archéologie de PACA sur la parcelle sise au n° 1 de l'allée de la Bastide-des-Cyprès a été motivé par le projet de construction d'un immeuble¹.

Les enregistrements sédimentaires mis au jour lors de cette opération archéologique sont constitués exclusivement de séquences colluviales issues d'écoulements à la puissance, certes variable, mais qui reste toujours assez élevée.

Scellant l'un de ces dépôts, a été perçu un niveau de mise en culture des sols qui se traduit par des traces agraires et deux petites fosses de plantation antiques. Ces vestiges attestent, au cours de l'Antiquité, d'une activité de mise en valeur des sols de ce secteur péri-urbain situé à moins de 700 m de la porte de ville orientale. Les traces agraires, que le matériel associé date du Haut-Empire, sont implantées géométriquement, selon un maillage nord-sud et des sillons secondaires est-ouest caractéristiques de la culture et de la reproduction de la vigne (fig. 65). Les dimensions importantes des sillons principaux (larg. 0,50 m ; prof. 0,35 m à 0,50 m) témoignent

1. Équipe DAMVA : S. Bonnet, A. Lacombe, S. Ranchin, V. Susini, C. Zielinski.

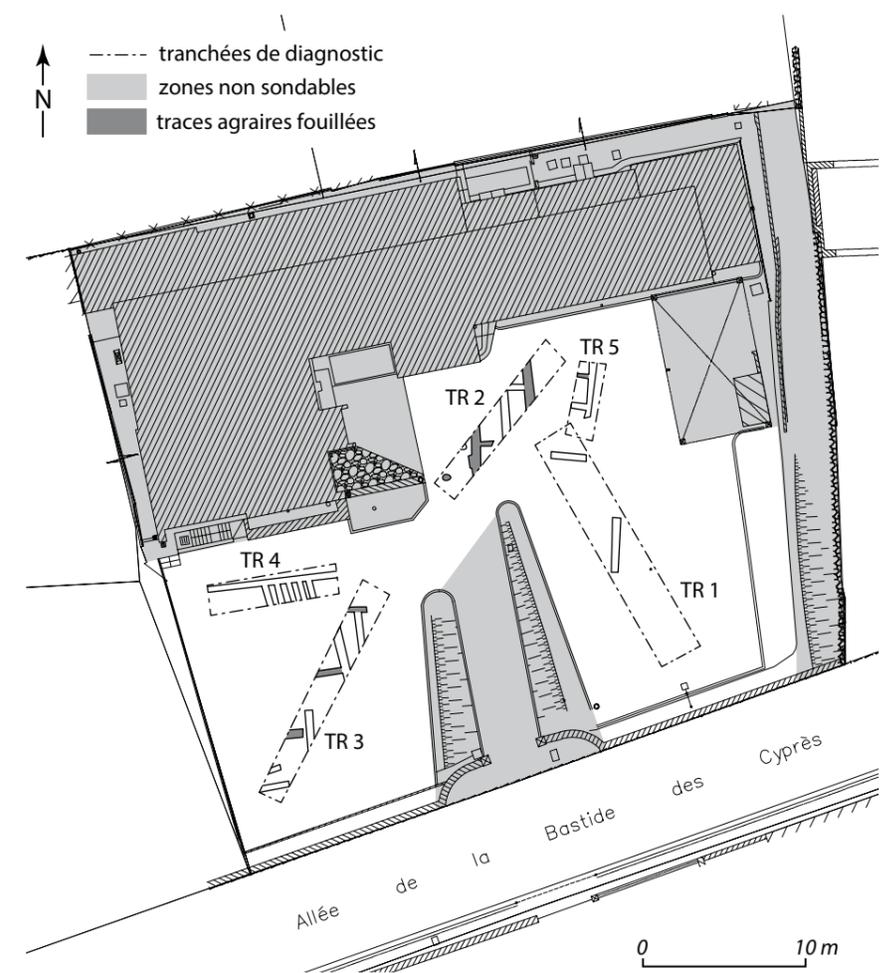


Fig. 65 – AIX-EN-PROVENCE, 1, allée de la Bastide des Cyprès. Localisation des traces agraires (DAO : M. Panneau et St. Ranchin/DAMVA).

d'une mise en culture par défoncement de tranchées (*sulci*). Les sillons perpendiculaires, de mêmes dimensions, semblent ici indiquer la technique du provignage pour la reproduction des ceps, qui nécessite de sacrifier le pied mère : les ceps sont déposés dans une tranchée conséquente qui est ensuite rebouchée ; les nouveaux plants se développent depuis le pied mère et s'en nourrissent avant de s'affranchir. Les différences d'entraxes relevées, 0,75 m et 1,50 m, pourraient par ailleurs s'expliquer dans le premier cas par des sillons secondaires aménagés entre les tranchées de défonçage préliminaires, ou par un renouvellement partiel du cépage dans cette partie du vignoble.

La culture et la reproduction viticoles antiques sont déjà bien attestées sur Aix-en-Provence et dans ses environs, où plusieurs sites contemporains de la Bastide des Cyprès en ont livré des vestiges (parking Signoret, ZAC Ravanas, Bosque d'Antonelle). À moins de 500 m au sud-ouest de notre parcelle, sur le site du tribunal de grande instance (angle des boulevards Carnot et des Poilus), topographiquement

élevé et à flanc de versant, ont ainsi été mises au jour des traces agraires dont certaines, étroites et peu profondes, étaient dévolues à la culture de la vigne et à sa reproduction par marcottage. La parcelle étudiée s'insère donc dans un secteur proche de l'agglomération antique à caractère agricole et confirme la nature des productions agricoles des *villae* péri-urbaines qui alimentaient le marché local.

Caroline Zielinski

- Auburtin 2009** : AUBURTIN (C.) – *La Bosque d'Antonelle*. RFO diagnostic, Mission Archéologie, Aix-en-Provence (Archives SRA PACA et MA Aix), 2009.
- Guillermin 2008** : Guillermin (P.) – *La Bosque d'Antonelle, parcelle OD0102*. RFO, 2008.
- Rouvière, Bonnet 2008** : ROUVIERE (C.), BONNET (St.) – *ZAC de Ravanas parcelles LY 172-173*. RFO diagnostic, Mission Archéologie, Aix-en-Provence (Archives SRA PACA et MA Aix), 2008.
- Voyez et al. 2004** : VOYEZ (Chr.), LEAL (E.), DUVAL (L.) – *2000 ans d'Histoire d'un vignoble antique à nos jours à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)*. RFO, INRAP, 2004.
- Zielinski, Bonnet 2011** : ZIELINSKI (C.), BONNET (St.) – *TGI, 26-28 bd Carnot – 3-5 bd des Poilus*. RFO diagnostic, Mission Archéologie, Aix-en-Provence (Archives SRA PACA et MA Aix), 2011.

Antiquité

AIX-EN-PROVENCE Jardin de Grassi

En amont du projet de restauration et de valorisation du jardin de Grassi, où sont conservés les vestiges de deux maisons romaines (fig. 66), la direction Archéologie et muséum d'Aix-en-Provence a entrepris la réalisation d'une série de sondages. Ce travail, amorcé dès 2015 (Lacombe 2015¹, Lacombe, Zielinski 2016²), a abouti en 2017 à la découverte de vestiges inédits dans la *domus* au Péristyle rhodien et au nord de la *domus* au Grand Péristyle³. Ils viennent remettre en question le plan des maisons tel qu'il a été dressé en 1960 et ont permis de préciser la chronologie des espaces.

La *domus* au Péristyle rhodien

Le sondage réalisé à l'extrémité sud-est de la *domus* au Péristyle rhodien a mis au jour, non pas un seuil, comme figuré sur le plan de R. Ambard daté de 1960, mais les vestiges antiques d'une canalisation orientée nord-sud (CA 1 ; fig. 66), qui devait permettre l'évacuation des eaux de pluie arrivant depuis l'*ambitus* séparant les deux *domus*. Le mobilier céramique et en verre, découvert dans le premier comblement, est daté de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Un mur adossé au côté est de la canalisation a également été découvert (MR 2 ; fig. 67). Son orientation, qui ne suit pas exactement celle des murs visibles, rend son interprétation délicate, mais pourrait trahir une mise en place antérieure.

Zone au nord de la *domus* au Grand Péristyle

Les vestiges mis au jour dans cette zone – pourtant figurée comme vide sur les plans anciens – consistent en un niveau de mortier assez grossier, vu sur une surface restreinte et qui pourrait être le radier de fondation d'une construction dont le niveau de sol aurait été démantelé. Par-dessus a été construit un mur orienté ouest-est qui n'est associé à aucun niveau de sol (MR 3). Son élévation a été en partie récupérée après l'abandon de la zone. Le mobilier céramique mis au jour témoigne d'une occupation dès la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. (urnes en CNT-ALP et en COM-CAR notamment).

Par-dessus cet ensemble a été construite une structure faite de dalles calcaires disposées de chant, en partie fouillée en 1960. Si sa fonction reste indéterminée, il est en revanche aujourd'hui possible de préciser sa datation : elle repose sur les niveaux datés des deux premiers siècles de notre ère découverts en 2017, et est recouverte par le mur 4 daté de l'Antiquité tardive (Mocci, Nin 2006, p. 427). Ce mur, découvert lui aussi en 1960, est construit en matériaux de remploi : sur un soubassement de quatorze fûts de colonnes retaillés (huit sont conservés aujourd'hui) ont été disposées deux assises de blocs monumentaux aux proportions très différentes. L'extrémité orientale de ce mur, qui se poursuit sous le groupe scolaire Jean-Jaurès, n'a pas été appréhendée et son extrémité occidentale est difficile à déterminer. Elle est donnée aujourd'hui par l'arrêt de l'alignement de colonnes en remploi, mais l'on ne peut exclure que des éléments aient été démontés.

Modestes, les résultats obtenus en 2017 ont cependant permis de confirmer que le site du jardin de Grassi conservait encore des zones non explorées et une sédimentation ancienne en place. L'extension de la zone de fouille au nord de la parcelle dans les prochaines années devrait permettre de mieux comprendre l'organisation des espaces et la chronologie de l'occupation.

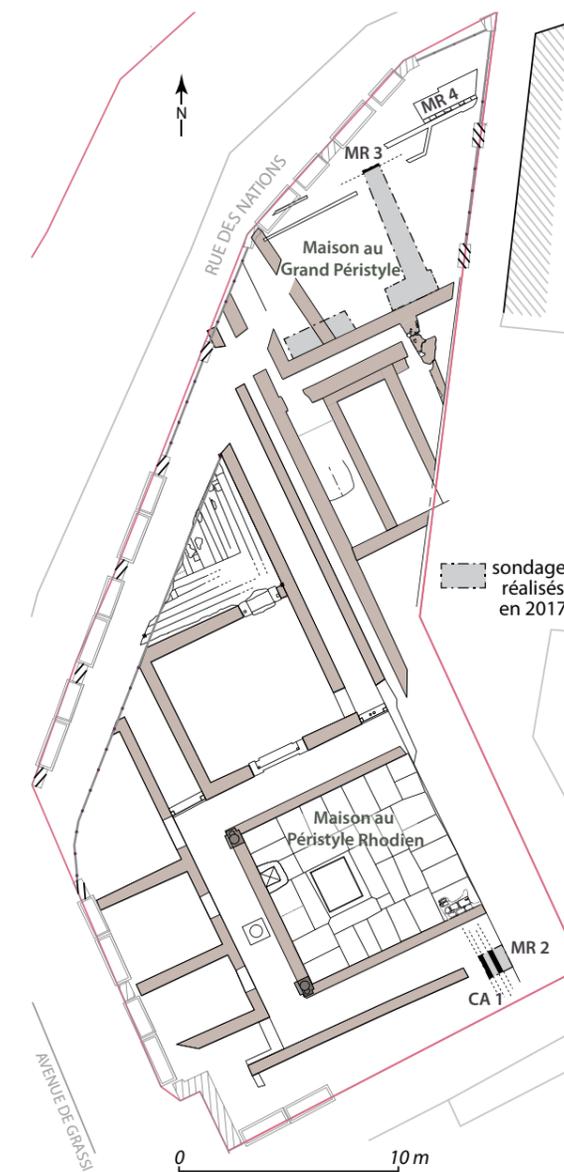
Aline Lacombe

Mocci, Nin 2006 : MOCCI (Fl.), NIN (N.) (dir.) – *Carte archéologique de la Gaule, Aix-en-Provence, Pays d'Aix, Val de Durance*, n° 13, vol. 4. Paris, 2006.

Fig. 66 – AIX-EN-PROVENCE, Jardin de Grassi. Recalage topographique des vestiges découverts en 2017 sur le plan des *domus* (DAO : M. Panneau et St. Ranchin/DAMVA).



Fig. 67 – AIX-EN-PROVENCE, Jardin de Grassi. Vue de la canalisation 72 et du mur 73 adossé à cette dernière (cliché A. Lacombe/DAMVA).



AIX-EN-PROVENCE PCR « Archéologie environnementale de la vallée de l'Arc, de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive »

Diachronique

Au cours de la première année du PCR, les recherches ont été de deux types. Alors que, dans le cadre du développement d'une réflexion actualiste, ont été pensés des protocoles d'études, indispensables à l'enrichissement et à la pondération des interprétations paléoenvironnementales, les autres travaux proviennent de l'utilisation des méthodes et outils établis en 2016. Ils se sont orientés, et ce quel que soit l'axe de recherche, selon trois directions : l'acquisition de nouvelles données, la compilation de données existantes et, enfin, la définition de futures zones d'études.

Ainsi, un recensement des sites archéologiques, à partir d'une grille de lecture établie l'an dernier, a été effectué, pour l'essentiel, sur les communes de la moi-

tié occidentale du bassin versant de l'Arc. Il intègre un système d'information géographique basé sur les points de la base Patriarche enrichie des données de la *Carte archéologique de la Gaule*. Ce travail a mis en évidence trois secteurs spécifiques où la cohérence paysagère se conjugue à une donnée archéologique, et parfois géoarchéologique, relativement importante, mais pour lesquels aucune synthèse n'existe : le versant nord du massif de l'Étoile, le secteur de Cabriès-Calas et les abords de l'étang de Berre.

La compilation des données stratigraphiques variées sur l'emprise du centre-ville d'Aix-en-Provence a abouti, cette année, à une modélisation en trois dimensions du sous-sol de ce secteur. Elle a permis de distinguer une succession d'anciens vallons traversant le centre-ville, aujourd'hui

1. Voir BSR PACA 2015, p. 75.

2. Voir BSR PACA 2016, p. 97.

3. Équipe DAMVA : A. Lacombe, R. Gagon et M. Hoffelt.

quasiment gommés dans la topographie actuelle. Ces dépressions, parcourues par d'anciens affluents de l'Arc, ont de toute évidence joué un rôle majeur dans l'évolution des milieux et en partie conditionné l'implantation et le type d'occupations à différentes époques.

L'enrichissement de la connaissance en archéologie environnementale provient de la mise en relation de données paléoenvironnementales issues de trois opérations d'archéologie préventive effectuées dans la plaine alluviale de l'Arc, à Aix-en-Provence. Cette compilation a permis d'amorcer une première synthèse sur ce secteur. Parallèlement à ce travail sur la plaine, une attention toute particulière a été portée à la définition de l'évolution des versants de la moyenne vallée de l'Arc afin de cerner les changements paysagers selon une approche résolument systémique. Ainsi deux sites au nord de la ville d'Aix-en-Provence ont fait l'objet d'études géoarchéologiques pluridisciplinaires. Ces analyses ont mis en évidence des phases de dépôt similaire en plaine et sur les versants au premier Holocène, entre l'Âge du

fer et l'Antiquité, et à époque moderne. Ce constat pose aujourd'hui de nombreuses questions, notamment sur les causes possibles d'une telle sédimentation généralisée. Afin de fournir des éléments de réflexion permettant d'appréhender aux mieux les facteurs de l'évolution des milieux repérée lors des recherches d'archéologie environnementale, un travail a été proposé sur le fonctionnement hydrologique actuel de l'Arc, contraint par endroits par la morphologie de sa plaine.

Enfin, la réflexion sur l'origine des sédiments quaternaires s'est construite à partir de l'examen d'affleurements rocheux inédits débouchant sur la réactualisation de la carte géologique au niveau de la commune d'Aix-en-Provence. Cette meilleure connaissance des socles géologiques nous permettra de mieux définir l'origine des apports sédimentaires. À cette fin, une étude sur les dépôts sédimentaires eux-mêmes dans la plaine de la moyenne vallée de l'Arc a été lancée cette année.

Stéphane Bonnet

Antiquité

AIX-EN-PROVENCE Avenue Philippe Solari

Moderne

Le projet de création et de remplacement de réseaux d'eau potable en rive ouest de l'avenue Philippe-Solari a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. L'actuelle voirie, localisée en périphérie nord immédiate de la ville antique dont la courtine nord est traditionnellement restituée en rive sud de l'avenue Henri-Pontier, reprend une partie du tracé de la voie antique qui prolonge, extra-muros, le *cardo maximus*. L'intervention a été conduite dans le cadre d'un suivi de travaux sur l'emprise et aux profondeurs fixées par le projet, et s'est déroulée en deux phases au cours de l'année 2017¹.

Les niveaux géologiques, observés en différents points du tracé, correspondent à une succession de strates alternant des veines argileuses, rouges ou vertes, et de sable orangé dont l'agglomération forme parfois des bancs de grès.

Le plus ancien niveau anthropisé, correspondant à des colluvions de 0,40 m d'épaisseur minimum, a livré des fragments d'une poterie non tournée, vraisemblablement incomplète, mais encore en place (verticalité des éléments de paroi, fragments concentrés sur une petite surface), qui témoigne d'une aire d'occupation protohistorique ou néolithique à proximité de la zone de diagnostic.

Concernant l'Antiquité, ont bien été perçus les niveaux, installés dans le substrat, de la voie romaine. Appréhendée lors de fouille du parking de l'hôpital², à 4 m en contrebas de l'avenue Philippe-Solari, elle a pu être observée sur une longueur de 6,40 m et une épaisseur de 0,70 m. Elle se compose d'un radier de fondation

constitué de blocs calcaires de moyenne taille liés par un sédiment limoneux supportant trois recharges (fig. 68). À 200 m de la ville antique, cet axe routier a permis le développement d'une occupation au cours du II^e siècle



Fig. 68 – AIX-EN-PROVENCE, Avenue Philippe Solari. Vue de détail de la voie antique depuis l'est (cliché C. Mela/DAMVA).

1. Équipe DAMVA : V. Susini, C. Huguet, M. Panneau. Stagiaire : M. Dufeil.
2. Voir *BSR PACA 2016*, p. 90-91.



Fig. 69 – AIX-EN-PROVENCE, Avenue Philippe Solari. Vue de détail du mur bordier depuis l'est (cliché C. Zielinski/DAMVA).

apr. J.-C., bien documentée par les signalements anciens et des découvertes récentes³.

3. En rive ouest, Fabri de Peiresc mentionne en 1628 des « bains enrichis de mosaïques » à l'emplacement du parvis de l'église de Notre-Dame-de-Consolation. En 2008 et en 2012, deux diagnostics archéologiques menés par la DAMVA confortent cette hypothèse par la découverte de niveaux d'occupations antiques (Portalier 2009 ; Zielinski 2012). En rive est, en 1986, à l'occasion de l'élargissement de l'avenue Philippe-Solari en rive orientale, sur 55 m de long au moins, des vestiges appartenant très vraisemblablement à plusieurs habitations étagées en terrasses successives selon la pente nord-sud du terrain ont été mis au jour (Bernardi, Bonifay 1986). Le mobilier indique une occupation au cours du II^e siècle apr. J.-C.

Antiquité...

AIX-EN-PROVENCE Places Verdun et Prêcheurs

Contemporain

Les travaux de requalification des places Verdun, Prêcheurs et des rues avoisinantes ont motivé une fouille préventive qui a débuté en avril 2017 et devrait s'achever fin mars 2018. Ce sont donc ici les principales étapes d'occupation du site qui sont présentées, sans attributions chronologiques précises, celles-ci n'étant pas encore possibles.

Bien documenté par de nombreuses sources iconographiques et textuelles, ce vaste espace urbain (1,7 ha) est un lieu d'observation idéal de l'évolution urbaine d'Aix-en-Provence et des modalités d'occupation des marges de l'agglomération sur près de quinze siècles. Site d'entrée de ville et de passage, cet espace est, en effet, un lieu de convergence des enceintes urbaines entre le Haut-Empire et le XV^e siècle, date à laquelle il fut intégré au corps remparé de la cité. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle s'y dressait le palais comtal, et on pouvait attendre des recherches qu'elles documentent le phénomène d'enchâtellement qui a conduit à la constitution de cet édifice. C'est en effet à partir de la porte sud-est de la ville antique et du mausolée monumental qui la devançait que s'est formé, peut-être dès la fin de l'Antiquité, un fortin ayant ultérieurement servi d'ancrage à la résidence des comtes de Provence. Ce palais a joué un rôle majeur dans la vie de la cité et plus largement de la

En rive ouest de l'avenue Philippe-Solari, ont été repérés, sur près de 150 m de long, plusieurs segments de maçonneries qui tous s'alignent selon le même axe sensiblement nord-sud et semblent dessiner un mur bordier de la voie. Cette construction composite, présentant des reprises contemporaines certaines, pourrait avoir une origine moderne. Elle ne sera détruite qu'en 1986 lors de la réfection de l'avenue (fig. 69).

Enfin, en bas de l'avenue Solari, à sa jonction avec l'avenue Pasteur, les bâtiments de l'actuel hôpital, dont la fondation remonte au XVI^e siècle, sont pourvus d'une canalisation, non datée, mais dont la maçonnerie en pierre de Bibémus lui confère une facture moderne.

Caroline Zielinski et Charlotte Mela

Aujaleu et al. 2016 : AUJALEU (A.), BOUQUET (A.), HUGUET (C.), MELA (Ch.), SUSINI (V.) – *Parking du centre hospitalier*. Rapport final d'opération de diagnostic, D.A.M.V.A (archives SRA PACA et DAMVA), 2016, 105 p.

Bernardi, Bonifay 1986 : BERNARDI (Ph.), BONIFAY (M.) – Vestiges de constructions gallo-romaines à Aix-en-Provence aux abords de la chapelle N.-D. de Consolation. *Documents d'archéologie méridionale*, 9, 1986, p. 213-216.

Nin 2006 : NIN (N.) – Aix-en-Provence, le territoire communal, dans MOCCI (F.) NIN (N.) (dir) – *Carte archéologique de la Gaule, Aix-en-Provence, Pays d'Aix, Val de durance*, n^{os} 177-182, 13/4, Paris, 2006, p. 332-334.

Portalier 2009 : PORTALIER (N.) – *Parvis de la chapelle N.-D. de Consolation*. Opération de diagnostic. Aix-en-Provence, 2009.

Zielinski, Hervieu, Panneau 2012 : ZIELINSKI (C.), HERVIEU (P.), PANNEAU (M.) – *Le parvis de N.-D. de Consolation*. Rapport de diagnostic. Aix-en-Provence, DAVA (archives SRA PACA, 2012).

Provence : siège permanent des comtes de Provence depuis le XIII^e siècle, puis lieu de résidence du roi René à partir de 1453, il a accueilli en 1501, après la réunion du comté de Provence au royaume de France, le Parlement de Provence, siège des nouvelles administrations de la province. Maintes fois transformé, d'où son état de vétusté, et jugé inadapté aux fonctions qu'il accueillait, il a été détruit entre 1778 et 1786 pour permettre la construction d'un nouveau palais de justice et d'une prison. Confié à l'architecte Claude-Nicolas Ledoux, ce projet a donné lieu à une profonde refonte du quartier, qui a entraîné la démolition de 114 immeubles.

Le site au cours du Haut-Empire

Dans l'espace extra-muros, l'élément structurant majeur le plus ancien à avoir été reconnu est la voie Aurélienne. Répondant au type de la *via glareata*, cette route comprenait une chaussée de 6 m de large et deux allées latérales de 5 m de large chacune. Son emprise a peu varié au fil du temps. Seuls ses dispositifs d'encadrement ont évolué, avec, dans un premier temps, des fossés, qu'ont par la suite remplacés des murets. De part et d'autre des marges se déployait une aire funéraire que l'on devine importante, sans pouvoir en cerner l'organisation ni l'extension. Les fouilles ont seulement livré

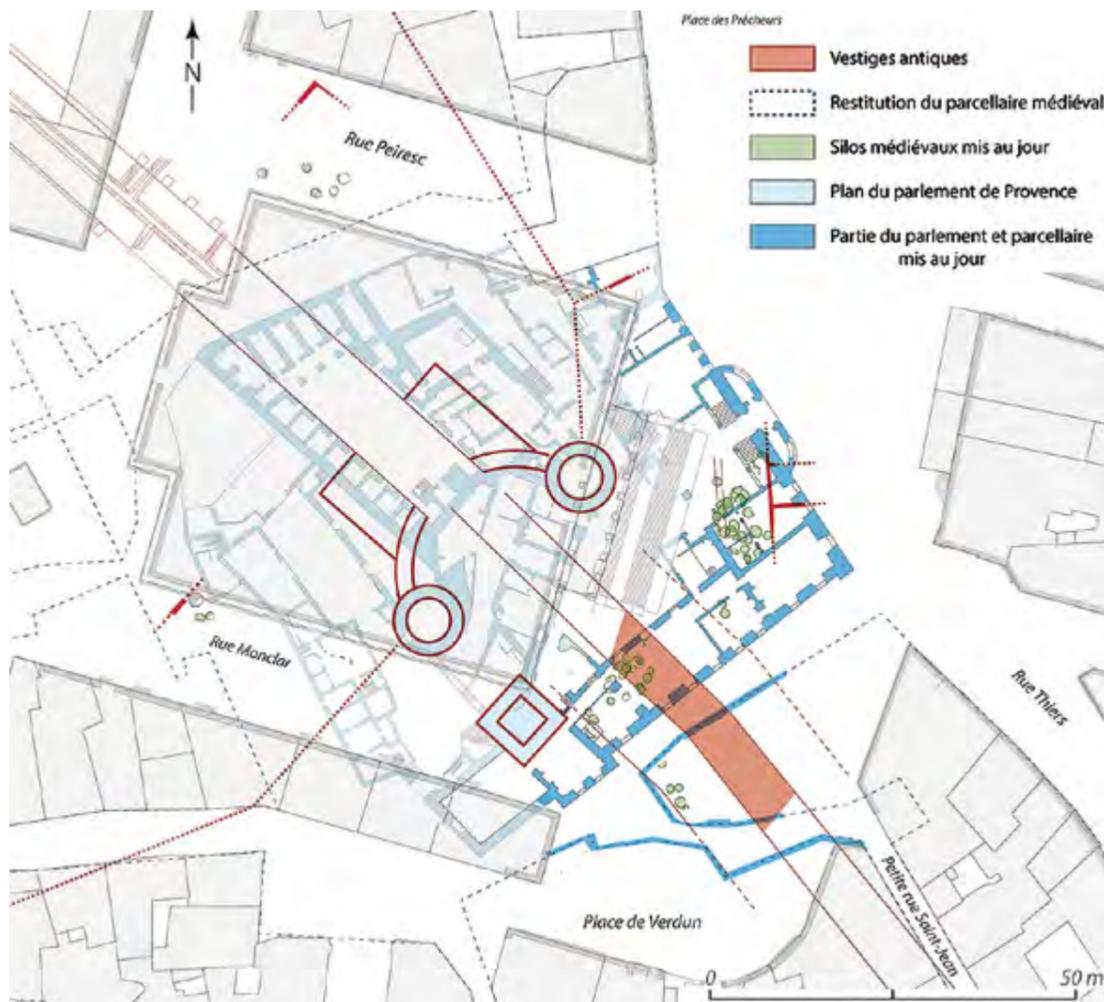


Fig. 70 – AIX-EN-PROVENCE, Places Verdun et Prêcheurs. Plan général (DAO : M. Panneau/DAMVA).

quelques sépultures à inhumation en fosse ou en cofrage de *tegulae*. Si la fréquentation de ce cimetière était jusqu'à présent attestée à partir de la seconde moitié du II^e siècle, date de la construction de l'imposant mausolée des Julii, elle peut aujourd'hui être remontée de quelques décennies. Nous savons aussi que ce mausolée a été entièrement démantelé à la faveur des travaux de démolition impulsés par Cl.-N. Ledoux. Bien que lacunaires, les vestiges mis au jour intra-muros, dans les rues Peiresc et Monclar, se calent bien dans la trame urbaine. Situés de part et d'autre du *cardo maximus* reconnu à l'emplacement du palais Monclar en 1994-1996¹, ils consistent en quelques murs et sols en béton. Parmi les indices d'évolution, on relève, en rive nord de la rue Peiresc, la transformation d'un ensemble résidentiel en entrepôt (quatre fonds de *dolia* en place) et la découverte, dans la rue Rifle-Rafle, d'un possible autre lieu de stockage en *dolia* pour lequel la localisation intra-muros reste cependant incertaine. Il faut dire que nous n'avons retrouvé nulle trace de la muraille antique, si bien que la limite urbaine sud-est de la ville reste toujours imprécise.

1. Voir *BSR PACA 1995*, p. 138-141 et *BSR PACA 1996*, p. 74-76.

Le site au cours de l'Antiquité tardive

La période tardo-antique marque un changement radical dans la fonctionnalité des espaces et des édifices environnants. La voie Aurélienne est alors colonisée par des sépultures qui ne se cantonnent pas à ses marges, mais occupent aussi sa chaussée, y rendant toute circulation impossible. Ce phénomène, sans doute inscrit dans la durée et dont nous ne sommes pas en mesure de décrypter la dynamique, n'oblige pas seulement à imaginer un déplacement latéral de cette voie, il signale surtout l'abandon du rôle d'entrée de ville de la porte d'Italie. Ce changement d'usage a pu contribuer au processus de transformation de cet ensemble monumental. Ailleurs sur le site, les traces de fréquentation sont très nombreuses, bien que difficiles à qualifier : sols charbonneux, foyers maçonnés, murs, indices d'activités artisanales en lien avec le travail de l'os et du fer notamment.

Durant cette période s'est engagé un processus sédimentaire caractérisé par la constitution de sols bruns et gris, qui tranchent avec la sédimentation antérieure. Toute proportion gardée, ils font penser aux « terres noires » régulièrement rencontrées plus au nord et typiques des périodes tardo-antique et alto-médiévale.

Le site entre la période tardo-antique et les XII^e-XIII^e siècles

La même imprécision chronologique grève la phase d'occupation postérieure, qui marque une nouvelle rupture dans l'occupation des lieux. À la fréquentation funéraire succède une pratique d'ensilage à ciel ouvert, qui a envahi tout l'espace exploré. La centaine de silos répertoriés appelle à restituer plusieurs centaines de ces dispositifs de stockage, dont les dimensions et les morphologies sont très diverses. Les multiples recoupements constatés entre ces silos ont conduit à une pratique assez généralisée : la consolidation ponctuelle de leurs parois par des maçonneries en pierre sèche. Ces aménagements enterrés dessinent, autour de l'ensemble monumental formé par l'ancienne porte de ville et le mausolée antiques, une auréole qui participe à délimiter une frontière entre l'espace extra-muros, où ils devaient se trouver, et un site d'habitat, vraisemblablement déjà fortifié, que l'on est tenté de restituer à l'emplacement de l'ancienne porte urbaine, peut-être le fortin auquel fait référence un texte du XI^e siècle conservé dans les archives de la Cour des comptes de Provence². Il reste désormais à répondre à une multitude de questions : De qui relevait cette aire d'ensilage ? Comment était-elle gérée ? Quand a-t-elle commencé à se développer et durant quel laps de temps a-t-elle fonctionné ? Quels produits y étaient ensilés ? Pour quelle population ?

2. AD, B276. Il s'agit d'un serment des vicomtes de Marseille souvent utilisé pour éclairer la topographie aixoise au milieu de ce siècle : voir notamment N. Coulet, *Autour d'un serment des vicomtes de Marseille : la ville d'Aix au milieu du XI^e siècle*, *Annales du Midi*, tome 91, n° 143, 1979, p. 315-330.

Au Moyen Âge, l'émergence de lignes de fortification urbaines

Parmi les constructions mises au jour au sein du palais comtal, il en est deux (peut-être trois) que leur importance et leur qualité désignent comme de possibles éléments de fortification médiévaux. Toutes sont intimement liées à l'évolution du palais dont les agrandissements successifs, jusqu'à la fin du XIV^e siècle, accompagnent les différentes étapes de l'extension urbaine. Large de 2 m, un mur mis au jour dans la rue Monclar devait relier la plus méridionale des tours antiques au mausolée. Il pourrait avoir appartenu au fortin évoqué *supra*. Un autre a été repéré en bordure nord-ouest de la place Verdun et en limite est de la rue Peiresc, où il constitue le mur de façade orientale du palais comtal, ainsi qu'au débouché du Portalet sur la place des Prêcheurs. Son tracé correspond bien à celui de l'enceinte du XIV^e siècle, à laquelle le palais a pu être accolé avant son déplacement vers l'est. Quant au mur de façade sud-est de cet édifice, il a un mode de construction assez proche des précédents, mais on ne peut toutefois affirmer qu'il participait, à l'origine, de la délimitation de la ville comtale (peut-être au XIII^e siècle).

Le palais comtal

Pas attesté avant 1153, le palais comtal n'est vraiment connu qu'à partir de 1227, date de l'achèvement des travaux entrepris par Raymond Béranger V pour en faire le siège de son gouvernement, au moment où Aix devient résidence ordinaire du prince et le siège de sa cour. D'après Jean Boyer³, cette forteresse aurait

3. Jean Boyer, *Le palais comtal d'Aix, du roi René à 1787*. *Société statistique de Marseille et de Provence*, Marseille, 1983, p. 55-94.



Fig. 71 – AIX-EN-PROVENCE, Places Verdun et Prêcheurs. Vue générale prise depuis le sud-est des vestiges du palais comtal avec, au premier plan, son mur de façade sud (cliché N. Nin/DAMVA).

été considérablement remaniée, avant de faire l'objet, dans les années 1263-1264, puis vers 1305 et à la fin du XIV^e siècle, d'importants agrandissements. Elle est successivement dotée de deux ailes supplémentaires, élevées l'une au sud, contre la fortification urbaine du XIII^e siècle, et l'autre à l'est. Cette aile orientale va devenir le corps principal de l'édifice. Au XV^e siècle, le roi René qui, avant d'y établir définitivement sa cour en 1471, fréquente Aix de façon régulière à partir de 1453, l'embellit en l'ornant d'un grand médaillon en terre cuite émaillée. C'est pour mettre en valeur cette élévation que le souverain a décidé, en 1471, la création de la place des Prêcheurs. On lui doit aussi le report de l'enceinte à l'est, qui inclut désormais le couvent des Prêcheurs au corps de ville. La fouille ouverte sur la place Verdun a rencontré les restes de ces ailes est et sud du palais, révélant combien leur démolition fut radicale. Bien que les murs ne conservent plus leur élévation, leurs fondations permettent cependant de reconnaître aisément le plan du rez-de-chaussée de ces bâtiments, qui se recala assez bien avec les plans dressés à la fin du XVIII^e siècle (fig. 71, page précédente). En ce qui concerne l'évolution architecturale de l'édifice, sa chronologie reste pour l'heure relative, aucun sol n'étant préservé. Ce sont surtout les dispositions de la période moderne qui se donnent à voir. La fouille a notamment documenté les espaces souterrains du palais, jusqu'alors inconnus : six caves et les couloirs les desservant, qui appartiennent tous à une phase plutôt récente de l'édifice (XVII^e-XVIII^e siècles). De dimensions diverses et sans doute toutes construites en sous-œuvre, ces caves combinent des modes de construction variés. L'une d'elles a conservé le départ de sa voûte en plein cintre, mode de couverture assez classique qu'il faut sans doute restituer partout. Les sols étaient soit caladés, soit en terre battue ou, pour les plus récents, carrelés.

Les modes de construction des murs laissent deviner quelques grandes étapes de l'évolution architecturale de l'édifice. Les plus anciens procèdent souvent de la mise en place de massifs profondément ancrés dans les sols encaissants, entre lesquels s'intercalent des maçonneries moins fondées mais toujours puissantes. Ces constructions sont principalement montées avec des blocs en pierre calcaire aux modules assez réguliers. Cette relative régularité se perd avec le temps et le recours, de plus en plus fréquent, aux remplois en calcaire coquillier. Certains des travaux mentionnés dans les textes sont aussi bien perceptibles : ceux opérés sur les toitures en particulier, très régulièrement refaites (en témoignent des amas de matériaux stockés), sur la façade également, dont les fondations furent entièrement remontées au milieu du XVI^e siècle. Les fouilles ont aussi révélé une partie de la nouvelle montée du Parlement, réalisée en 1677 sur un plan de Jacques

Messier, que le palais a conservée jusqu'à sa démolition et qui n'a pas d'équivalent en Provence. Elle se présente comme un avant-corps en forme de demi-ovale en saillie destiné à recevoir un escalier double qui desservait, à l'étage, une loggia donnant sur la place des Prêcheurs. Cette transformation de la façade principale du palais a entraîné celle du rez-de-chaussée, alors réaménagé en vestibule aéré par trois arcades dont les fouilles ont livré les bases. Au sud-ouest, ce sont les vestiges de la cour du Gouverneur que les recherches ont exhumés.

Le quartier du palais

Les fouilles ont aussi révélé une grande partie de l'environnement urbain du palais comtal. Trois rues ont ainsi été dégagées ou restituées : la rue du Palais, aujourd'hui disparue, qui reliait l'ancienne place de la Madeleine, au sud, à la place des Prêcheurs, au nord, en longeant la façade sud du palais comtal ; la petite rue Saint-Jean et la rue des Templiers. Il en va de même avec les îlots riverains : les îlots des conseillers du Bourguet et du Mouriez au sud et à l'est, l'îlot Sainte-Catherine à l'ouest, l'îlot adossé au palais au nord-est et, au sud-ouest, peut-être l'îlot Rencurel. La mise au jour de ces îlots, détruits entre 1778 et 1786, permet ainsi de restituer une grande partie du parcellaire hérité de l'urbanisation du bourg comtal au Moyen Âge et à l'époque moderne, et de combler le grand vide laissé sur le plan cadastral napoléonien qui n'a été levé à Aix qu'en 1828. Hormis quelques espaces en rez-de-chaussée, comme dans le palais, ce sont là encore les seules caves qui sont conservées ; elles donnent à lire les rapides évolutions qu'a connues l'occupation des espaces souterrains, maintes fois recomposés, et les dispositifs qui les équipaient : puits, cuves à vin, réseaux hydrauliques, galeries, escaliers.

Le projet contrarié de Claude-Nicolas Ledoux

Enfin, les recherches conduites au pied du palais de justice Verdun ont donné l'occasion de faire une incursion dans le programme conçu par Claude-Nicolas Ledoux, que l'architecte départemental Michel-Robert Penchaud, chargé de la reprise des travaux en 1822, n'a pu mettre en œuvre, par souci d'économie. Montées en pierre de taille et chargées de remplois antiques et médiévaux, les maçonneries mises au jour dans les rues Monclar et Peiresc dessinent la ceinture du palais imaginée par l'architecte parisien, ainsi que les deux appendices monumentaux qu'il avait projetés contre les façades sud et nord de l'actuel édifice judiciaire, restés à l'état de fondations. Ils livrent une image assez saisissante de la monumentalité du projet d'origine qui va de pair avec la radicalité des destructions imposées pour sa réalisation.

Núria Nin

Moyen Âge...

AIX-EN-PROVENCE 7 ter, rue Mignet

Contemporain

Motivé par le projet d'aménagement d'un local commercial en salles de classe, le diagnostic archéologique conduit sur la partie sud-est de la parcelle AC 080, au

n° 7 ter de la rue Mignet, prend place dans l'ancienne église des Dominicaines de Notre-Dame-de-Nazareth, édifiée à partir de 1377, après le transfert intra muros

de la communauté¹. Cette intervention a été l'occasion d'apprécier la teneur de la sédimentation antérieure à l'installation des religieuses sur le site et de préciser les dispositions de l'église conventuelle à l'époque médiévale. Elle a surtout révélé l'édifice moderne qui n'avait que très modestement été appréhendé en 2010, lors du diagnostic de la Maison de l'Espagne située immédiatement au nord² (fig. 72).

Aucun vestige bâti antérieur à l'église de la fin du Moyen Âge n'a été mis en évidence sur la parcelle diagnostiquée. Vue sur une surface très limitée, la sédimentation brune, pauvre en mobilier, perforée par les fondations de l'église et recouverte par ses niveaux de construction, évoque des terres de cultures et la présence de jardins dans un secteur peu bâti du faubourg Rabet que les textes attestent à partir du XIII^e siècle et qui devait encore offrir suffisamment d'espaces libres, à la fin du XIV^e siècle, pour accueillir trois établissements religieux d'envergure, les Carmes (v. 1359), les Clarisses (v. 1362) et les Dominicaines (v. 1377). Leur affleurement a été saisi entre les cotes 195,67 m NGF à l'est, et 195,58 à l'ouest.

De l'église médiévale des Dominicaines, élevée à partir de 1377 et assurément achevée en 1413 lorsque sa charpente est donnée comme modèle pour celle de la Madeleine (Bernardi 1982, p. 21), ont été reconnus les murs gouttereaux ouest et est, et le piédroit sud d'une porte monumentale. Ces vestiges dessinent une nef à vaisseau unique, orientée nord-sud, d'une largeur dans œuvre d'environ 10 m, qui prend son accès sur la rue Mignet. Avec les restes du chevet reconnus en 2012, ils portent la longueur de l'édifice à plus de 23 m (Claude 2014b). Si aucun aménagement de sol n'a été retrouvé, les niveaux de chantier de cette église, le seuil de sa porte et les ressauts de fondation des gouttereaux le placent autour de la cote 195,93 m NGF, soit une quarantaine de centimètres sous le sol actuel.

C'est probablement dans le deuxième quart du XVIII^e siècle, après l'incendie de 1727, que la nef médiévale a été subdivisée en deux par un mur de refend appareillé en pierre de taille. Traversé par une grande arcade centrale et deux portes en plein cintre disposées de part et d'autre de manière parfaitement symétrique, ce mur a maintenu une communication entre les deux espaces qu'il délimite. Au nord, quatre piliers quadrangulaires sont adossés aux murs gouttereaux pour recevoir des arcs doubleaux et les retombees de voûtes. Leurs bases et leurs ressauts de fondation, affleurant autour de la cote 196,30 m NGF, placent non loin du sol actuel le niveau d'occupation moderne qui n'a conservé aucun aménagement. Le local diagnostiqué se situe sur l'emprise de la première des deux travées ainsi créées en avant du chœur, qui donnent à l'église moderne une longueur dans œuvre de 21,75 m et des dispositions conformes à la représentation qu'en fait Esprit Devoux en 1753 sur son plan de ville. Ouvert sur l'espace situé au sud, l'édifice est sans doute resté accessible depuis la rue Mignet après

1. Équipe DAMVA : siècle Claude, O. Thuadet.
2. Voir BSR PACA 2010, p. 103-104.

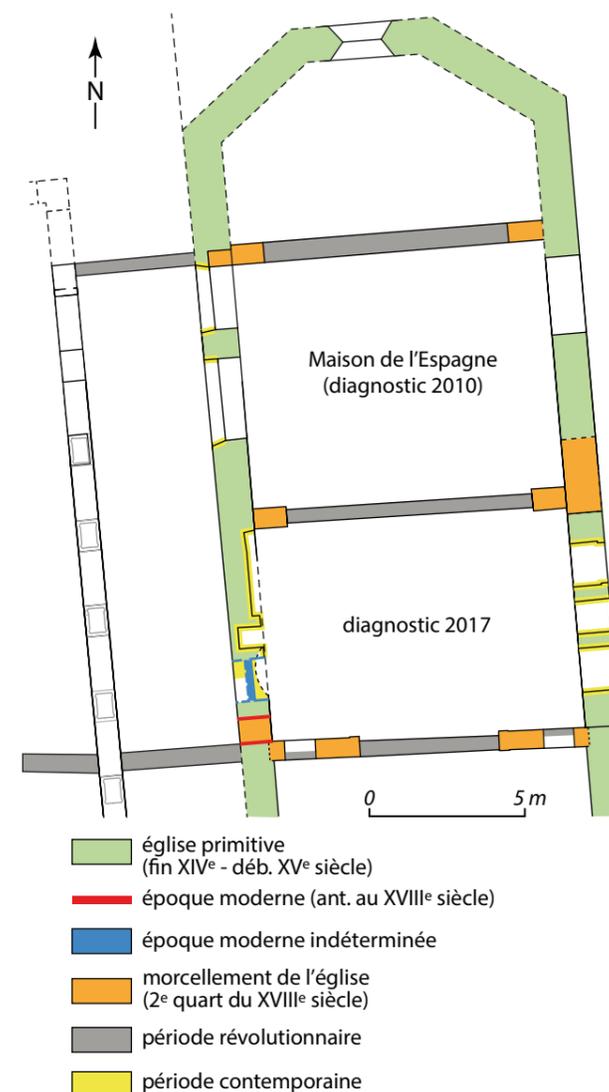


Fig. 72 – AIX-EN-PROVENCE, 7 ter, rue Mignet. Plan chronologique des vestiges (DAO : St. Ranchin/DAMVA).

la condamnation de la grande porte primitive par la mise en place du pilier sud-est. L'arcade brisée qui constitue l'entrée actuelle de la Maison de l'Espagne pourrait avoir été percée à cette occasion. Située au-delà des limites du diagnostic, la partie sud de la nef n'a fait l'objet d'aucune observation. Sa désignation comme « chœur des religieuses », dans le rapport de division dressé le 30 août 1791³, montre qu'elle a conservé sa vocation cultuelle après la construction du mur de refend et permet de voir, dans l'édifice nord, l'église des fidèles.

Estimé, démantelé en plusieurs lots d'habitation et vendu comme bien national, le couvent des Dominicaines de Notre-Dame-de-Nazareth cesse d'exister à la Révolution, laissant place à une nouvelle organisation parcellaire. Dans l'église, les travées modernes ont servi de base à ce découpage. Suivant scrupuleusement les prescriptions du rapport de division de 1791, des murs de refend sont ainsi tendus entre les piliers

3. ADBR, 1Q386.

de la nef et l'arcade, et les portes du mur sud murées. La pose des planchers décrite dans le rapport résulte également de cette campagne de démantèlement de l'église dont est issu le local diagnostiqué. Au sol, un dallage combiné à une calade est le dernier aménagement réalisé, à la Révolution ou peu après, dans cet espace, avant que les interventions contemporaines perforent et désagrègent les vestiges de l'ancienne église.

Sandrine Claude

Moderne...

AIX-EN-PROVENCE Combles de l'hôtel Maynier d'Oppède

Contemporain

Un projet de restauration des toitures de l'hôtel Maynier d'Oppède, classées au titre des monuments historiques, a motivé la réalisation d'un diagnostic sur les combles de l'édifice. Ont été concernés par ces travaux les espaces sous charpentes du corps de bâtiment I qui, situé le long de la rue du Bon-Pasteur, limite au nord la grande cour de l'hôtel particulier, ainsi que les combles des bâtiments nord (II) et est (III) construits à l'angle des rues du Bon-Pasteur et Gaston-de-Saporta, et desservis par sa petite cour intérieure (fig. 73). Bénéficiant des données d'une étude dendrochronologique sur les charpentes, cette intervention a mis en évidence au moins quatre grandes phases d'aménagements sur les parties sommitales de cette résidence urbaine aristocratique dont l'histoire architecturale complexe est mal connue. Élevés en 1757, les bâtiments II et III seraient, selon Jean Boyer, le résultat de la reconstruction d'un complexe résidentiel édifié en 1647 et 1675 à l'emplacement d'une demeure plus ancienne construite en 1557-1558 pour le premier président du Parlement, Jean de Maynier, baron d'Oppède (Boyer 1993).

Premier état

Piégés dans les maçonneries de l'élévation orientale du corps de bâtiment I, les restes d'un pilastre d'angle corinthien en calcaire coquillier et de sa corniche bûchée, conservée sur près de 2,50 m de long, constituent les éléments les plus anciens retrouvés (fig. 74). Ils dessinent, à la cote de 218,95 m NGF, le couronnement d'un bâtiment élevé le long de la rue du Bon-Pasteur à l'emplacement du corps d'escalier et du bâtiment II, mais assurément antérieur à eux. La position de la corniche, à cheval sur les fenêtres des galetas de ces édifices, et surtout l'absence, à ce niveau, de toute référence à un ordre corinthien excluent en effet de leur attribuer les vestiges retrouvés, qui pourraient en revanche relever de l'une ou l'autre campagne de travaux signalées par J. Boyer au XVI^e ou au XVII^e siècle

Deuxième état (XVII^e siècle ?)

En appui sur cet immeuble, ont été édifiés à une époque indéterminée les combles du corps de bâtiment I qui couvrent une emprise de 6,90 m sur 21,45 m. À ce niveau, les maçonneries liées au mortier de plâtre sont

Bernardi 1982 : BERNARDI (P.) – *Architecture des couvents mendiants à Aix, du XIII^e au XV^e siècle*. Mémoire de maîtrise, Université Aix-Marseille I, 1982, 2 vol.
Claude 2014a : CLAUDE (S.) – Un couvent royal de Dominicaines. Collège Mignet – Parking Mignet – Boulevard Roi-René, dans NIN (N.) (dir.), *Aix en Archéologie, 25 ans de découvertes*. Bruxelles : Snoeck, 2014, p. 385-391.
Claude 2014b : CLAUDE (S.) – Le troisième couvent des Dominicaines : la fin d'une itinérance. La Maison de l'Espagne, 7 ter, rue Mignet, dans NIN (N.) (dir.), *Aix en Archéologie, 25 ans de découvertes*. Bruxelles : Snoeck, 2014, p. 394-396.
Claude, Panneau 2014 : CLAUDE (S.), PANNEAU (M.) – Le morcellement révolutionnaire : la fortune des couvents des Carmes et des Dominicaines. Passage Agard – Maison de l'Espagne, 7 ter, rue Mignet, dans NIN (N.) (dir.), *Aix en Archéologie, 25 ans de découvertes*. Bruxelles : Snoeck, 2014, p. 480-482.

exclusivement montées en moellons et plâtras, et n'ont aucun recours à la pierre de taille, même pour les encadrements des ouvertures également façonnés au plâtre.

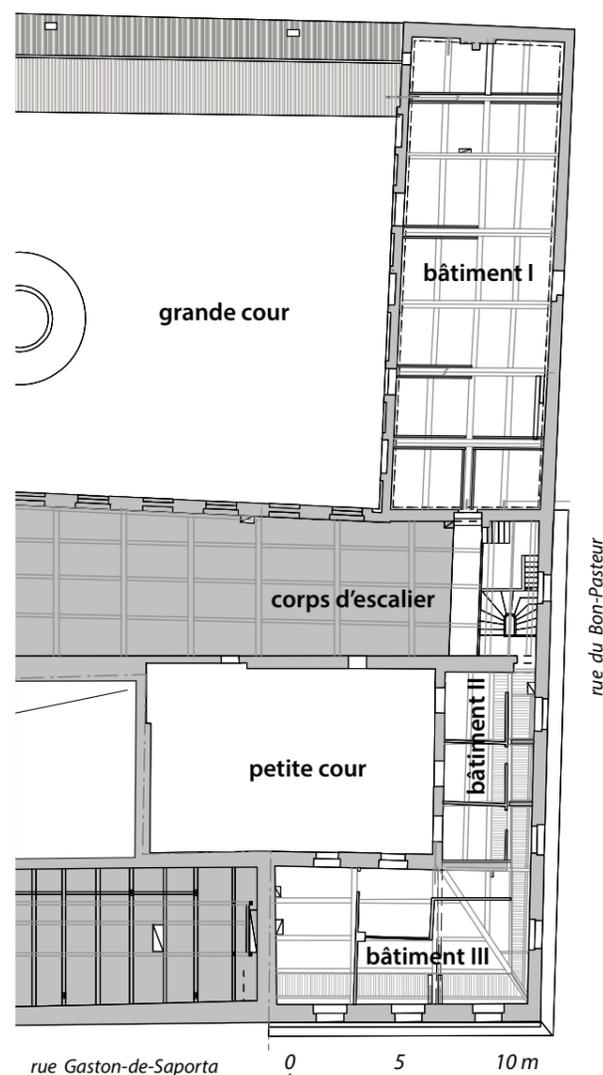


Fig. 73 – AIX-EN-PROVENCE, Hôtel Maynier d'Oppède. Plan de l'étage de combles (St. Ranchin/DAMVA, d'après les relevés de Fr. Botton, architecte en chef des Monuments historiques).

Liées au parement du mur nord, au moins trois grandes fenêtres rectangulaires à travers – d'environ 1,20 m de hauteur sur 1,40 m de large – et dotées d'une feuillure de dormant s'ouvrant sur la rue du Bon-Pasteur. La sablière qui couronne le mur constitue l'armature de leur couverture. Côté cour (sud), ont été mises en évidence quatre des cinq fenêtres comparables aux précédentes qui ajouraient les combles, tandis qu'à l'extrémité ouest du bâtiment, une dernière baie à meneau prenait son jour sur la rue de l'École.

D'une extrême simplicité, la charpente en sapin qui couvre ce volume se compose de six fermes formées chacune de deux arbalétriers et d'un poinçon montés sur un entrait, sur lesquelles reposent deux pannes intermédiaires et la panne faîtière. Ces dernières ainsi que les sablières des murs nord et sud reçoivent les chevrons sur lesquels a été coulée et moulée une chape de mortier de plâtre et posées les tuiles de la couverture du toit, selon un dispositif bien connu pour les planchers à solives, mais peu répertorié en toiture. En dépit des nombreuses reprises qui perturbent la compréhension, il ne fait aucun doute que cette charpente est issue de la même phase de travaux que les murs et leurs percements, comme en témoignent la liaison des entrants aux murs latéraux et surtout la continuité des mortiers au plâtre qui façonnent les fenêtres et le hourdis de la toiture. Les analyses dendrochronologiques, qui donnent pour deux entrants et une panne une date d'abattage à l'automne-hiver 1652-1653, et pour un arbalétrier un abattage postérieur à 1692, s'accordent assez bien avec la présence de fenêtres à traverse ou meneau qui tendent à disparaître au siècle suivant. L'économie du réemploi sur les grands bois de charpente étant une pratique fréquente, on ne peut toutefois exclure ici la possibilité d'une réutilisation d'éléments plus anciens. Quoi qu'il en soit, l'aménagement des combles du bâtiment I est antérieur aux travaux des années 1750-1760.

Troisième état (vers 1760)

La reconstruction des corps de bâtiments II et III commandée en 1757 se termine, au début de la décennie suivante, par l'aménagement de l'étage de combles, comme le confirment les datations homogènes obtenues sur six entrants de la charpente de toit, ainsi que sur quatre poutres maîtresses du plancher inférieur¹. Non compris dans le diagnostic, l'espace qui accueille aujourd'hui le corps d'escalier a fait partie de cette campagne de travaux venue s'ancrer sur l'élévation orientale du bâtiment I. L'insertion dans ce mur du faitage du nouveau bâtiment – cette pièce de bois provient d'un sapin abattu après 1763 – a emporté une partie de sa maçonnerie et de ses enduits, trahissant la postériorité des bâtiments formant l'angle nord-est de l'hôtel particulier sur le bâtiment I. Douze fenêtres segmentaires ajourent

1. Un abattage à l'automne-hiver 1761-1762 ou postérieur aux années 1745, 1753, 1756 1762 et 1763 a été établi pour les bois des entrants ; les poutres du plancher sont, quant à elles, datées de l'automne-hiver 1761-1762 ou postérieures à 1756, 1759 et 1762.



Fig. 74 – AIX-EN-PROVENCE, Hôtel Maynier d'Oppède. Angle nord-est du corps de bâtiment I. À droite : restes d'un pilastre d'angle corinthien et d'une corniche (état 1). À gauche : fenêtre rectangulaire primitive (état 2) et sa reprise segmentaire (état 4) (cliché S. Claude/DAMVA).

ces combles. Montées dans la continuité des parements de pierre de taille des élévations sur rue, ces ouvertures sont, au travers des maçonneries de blocage dressées côté cour, façonnées au mortier de plâtre.

Quatrième état

À une époque indéterminée mais probablement postérieure à leur construction, les combles des bâtiments II et III sont morcelés par des pans de bois hourdés de plâtre ou de tomettes. Calées sur les fermes de la charpente, ces cloisons créent six espaces desservis par deux couloirs. À l'est, la réfection de la corniche de toiture a condamné la partie supérieure des anciennes fenêtres du bâtiment I. Côté cour, les ouvertures, alors réduites en hauteur d'une quarantaine de centimètres, gardent leur profil rectangulaire, tandis qu'au nord sont mises en place des embrasures segmentaires et qu'à l'ouest, seule est obturée la partie nord de la fenêtre à meneau. Ces travaux n'ont pas été datés, mais, consécutifs à une reprise de la toiture, ils pourraient être liés à une restauration de la charpente intervenue après l'automne-hiver 1848-1849. Celle-ci a consisté au remplacement de l'extrémité sud de deux entrants par des pièces de bois assemblées aux parties originelles par un trait de Jupiter.

Les interventions contemporaines, souvent drastiques, ont cherché à renforcer les charpentes. Si elles ont peu touché aux élévations intérieures des bâtiments II et III, à l'exception des fenêtres sur cour, elles ont en revanche obturé la plupart des ouvertures du bâtiment I et contribué à les faire disparaître, sous les enduits et peintures de propreté.

Sandrine Claude et Lisa Shindo

Boyer 1993 : BOYER (J.) – *L'architecture civile à Aix-en-Provence au XVI^e siècle*. I. L'hôtel de Maynier d'Oppède. *Le Courrier d'Aix*, 22 mai 1993, p. 11-13.

ALLEINS Jonquerolles (avenue du 14 Juillet 1789)

Le diagnostic réalisé au lieu-dit « Jonquerolles », à Alleins, concerne une parcelle de 4000 m² destinée à accueillir une villa individuelle avec piscine. Le terrain investigué se trouve à l'extrémité orientale du village, directement à l'est de l'actuel cimetière Saint-Pierre.

Les vestiges ont été mis au jour dans la partie sud-est de la parcelle, au sommet du colmatage d'un paléovallon dont la bordure occidentale a été identifiée à une quarantaine de mètres à l'ouest. L'ensemble des vestiges se rapporte à une aire funéraire de l'Antiquité tardive, qui a été perçue sur une superficie d'environ 200 m².

Trois structures en creux linéaires contemporaines des sépultures

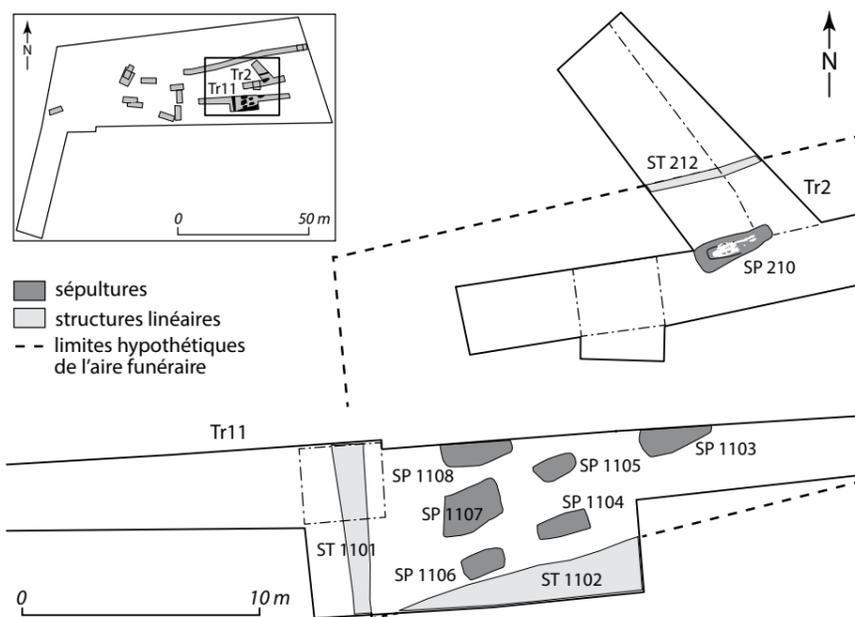


Fig. 75 – AIX-EN-PROVENCE, Jonquerolles (avenue du 14 juillet 1789). Plan des vestiges archéologiques (infographie : A. Flambeaux/Inrap).

semblent délimiter l'espace funéraire au nord, à l'ouest et peut-être au sud :

- au nord, une tranchée étroite (fondation d'une structure « légère » de type palissade ?) ;
- à l'ouest, un creusement plus large, qui suit la pente naturelle du terrain (fossé ?) ;
- au sud, une structure indéterminée, en partie hors du sondage et qui n'a été observée qu'en plan. Leur nature exacte et leur rôle dans l'organisation de l'aire funéraire n'ont pas pu être déterminés précisément.

Les sept sépultures identifiées sont orientées OSO-ENE et agencées en rangées parallèles d'axe sensiblement nord-sud. Cette disposition ne semble pas aussi régulière sur l'ensemble de l'aire funéraire présumée, notamment au nord-ouest et au sud-est.

Une seule sépulture a fait l'objet d'une fouille exhaustive lors du diagnostic, les six autres n'ont été observées qu'à leur niveau d'apparition. Leurs dimensions laissent envisager la présence d'une ou deux sépultures d'individus immatures et d'une possible sépulture double ou comprenant un aménagement de type chambre funéraire (très large).

L'unique sépulture fouillée est une inhumation primaire en pleine terre (SP 210). Le squelette, mal conservé, est accompagné d'un mobilier de parure riche et abondant, daté entre la fin du V^e et la première moitié du VI^e siècle de notre ère : boucles, plaque-boucle et fibules ornées de gemmes, etc. (fig. 76). Ces différents éléments et leur association renvoient à la sphère



Fig. 76 – AIX-EN-PROVENCE, Jonquerolles (avenue du 14 juillet 1789). L'individu et son mobilier funéraire, premier niveau de fouille (cliché J. Hernandez/Inrap).

culturelle wisigothique et plus particulièrement aux productions hispaniques, pour la première fois identifiées en Provence.

Une seule nécropole contemporaine du site de Jonquerolles 1 à Alleins a été fouillée de manière extensive dans la région (la Grande Bastide à Cadarache,

Saint-Paul-lès-Durance). L'ensemble funéraire identifié lors du diagnostic constitue ainsi une découverte rare pour la période concernée s'inscrivant dans un contexte historique complexe, peu documenté par l'archéologie en Provence.

Alda Flambeaux et Jérôme Hernandez

ALLEINS Pierrefeu (B 1035)

Antiquité

Le diagnostic archéologique réalisé à Alleins au lieu-dit Pierrefeu, à proximité de l'avenue du 14-Juillet-1789, a concerné une parcelle de 3903 m².

Six tranchées ont été ouvertes, qui ont permis de mettre au jour des vestiges au centre de la parcelle. Il s'agit d'un ensemble de traces agraires antiques, similaires à celles observées sur la fouille des Jardinets-Pierrefeu. Elles sont rattachées à l'établissement rural du même nom, situé directement à l'ouest de notre zone d'intervention.

Une probable structure de combustion a été partiellement fouillée. Elle se présente sous la forme d'une fosse allongée dont le comblement supérieur comprend de nombreux charbons et pierres brûlées. Sa datation demeure incertaine.

Ces quelques traces d'occupation viennent étayer le corpus des vestiges archéologiques connus dans ce secteur et témoignent de la vocation agricole de la zone qui a perduré jusqu'à nos jours.

Alda Flambeaux

ALLEINS Jardinets-Pierrefeu (B 1626)

Antiquité

Les traces de plantation mises en évidence lors du diagnostic¹ de cette parcelle de 500 m² sont dans le prolongement de celles observées dans la parcelle mitoyenne à l'ouest. Leur découverte consolide nos connaissances sur l'extension des terres cultivées de l'exploitation rurale

du Haut-Empire fouillée immédiatement au sud (Mellinand *et al* 2015).

Brigitte De Luca

Mellinand *et al.* 2015 : MELLINAND (P.), FRANGIN (E.), PILLARD (J.-P.) – *Jardinets-Pierrefeu, Avenue du 14 juillet 1789, Alleins, Bouches-du-Rhône, Provence-Alpes-Côte-d'Azur*. Rapport de fouille. Nîmes : Inrap Méditerranée, septembre 2015, 149 p.

1. équipe Inrap : B. De Luca, A.-E. Finck, L. Vallières.

Âge du Fer

ALLEINS 298, chemin du Vallon de Gipan

Antiquité

La campagne de diagnostic réalisée chemin du Vallon de Gipan, à Alleins, a livré des vestiges inscrits dans l'environnement d'un habitat rural occupé durant le second âge du Fer (IV^e-III^e siècle av. J.-C.) et la période républicaine (I^e siècle av. J.-C.).

Le deuxième état d'occupation, présent entre 0,50 m et 0,70 m de profondeur sous la surface actuelle dans les tranchées 1 et 3, est représenté par des fosses, une plaque-foyer et des niveaux, remblais et/ou sols.

Le premier état d'occupation concerne la partie septentrionale de la parcelle où, à 1,30 m de profondeur sous la surface actuelle, une couche-dépotoir comportant des éléments brûlés pourrait être associée à une structure de combustion.

La datation de la sépulture découverte dans la tranchée 2, à 0,50 m de profondeur sous la surface actuelle, est incertaine. On ne peut écarter l'hypothèse qu'elle soit contemporaine de la seconde phase d'occupation du site, mais sa typologie la rattache davantage à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge.

Brigitte De Luca

ARLES Hôtel d'Arlatan

L'opération de réhabilitation de l'hôtel d'Arlatan, à Arles, a permis la réalisation d'une étude de bâti d'un ensemble d'intérêt majeur dans le cadre d'un suivi de chantier. La phase terrain, démarrée en décembre 2016, s'est achevée en mars 2018. La présente notice, rédigée alors que l'étude de terrain vient de se terminer, ne donne donc qu'un aperçu succinct des résultats. L'ensemble étudié se développe sur près de 2000 m², occupant la moitié orientale de l'îlot situé au nord des Thermes. Il se compose d'une demeure médiévale érigée dans la basilique antique, modifiée au XV^e siècle en demeure patricienne, l'hôtel d'Arlatan. L'observation en suivi de déconstruction a permis d'enregistrer les modifications récentes du bâtiment, réalisées dans le cours des XIX^e et XX^e siècles.

Les connaissances sur le bâtiment de la basilique antique, déjà en partie exploré par M. Heijmans en 1982, se sont accrues par la découverte d'un sol de *terrazzo*, conservé dans son angle sud-ouest. Cette couche de pose devait supporter un sol de marbre en *opus tectile* dont de nombreux fragments ont été retrouvés dans les couches médiévales recouvrant le *terrazzo*. L'ensemble des maçonneries antiques conservées en élévation sur une hauteur d'environ 18 m livrent également de précieuses informations sur les modes constructifs, en particulier sur les mortiers mis en œuvre. Dans la partie nord, plusieurs lambeaux de murs appartenant aux thermes ont été repérés dans les sous-sols, permettant de compléter le plan dressé par M. Heijmans. La demeure médiévale était perçue essentiellement dans la façade sur patio, où une baie géminée murée s'inscrit dans une maçonnerie attribuable au XII^e siècle. Deux autres baies ont été révélées par les déconstructions ainsi que le développement d'une aile occidentale de la demeure. Les rives

de toiture de l'aile sud sont conservées et permettent de comprendre le couvrement de cette aile. L'analyse des maçonneries en façade permet également de restituer une galerie couverte sur la façade nord. La demeure de Jean d'Arlatan était connue pour ses plafonds peints dont plusieurs éléments étaient visibles. Les déconstructions ont révélé, protégés par les plafonds en lattes de bois, la présence de trois plafonds à solives apparentes, jusqu'ici inconnus. Les décors, des couvre-joints et des closoirs, sont en majorité très bien conservés et enrichissent les connaissances sur les registres décoratifs et les techniques mises en œuvre. La remarquable charpente peinte qui couvre l'aile nord de la demeure du XV^e ainsi que les plafonds ont fait l'objet d'une série de datations par dendrochronologie situant l'ensemble dans la deuxième moitié du XV^e siècle. Les modifications apportées au bâtiment de la fin du XVII^e siècle au début du XVIII^e transforment la grande demeure en modifiant profondément sa distribution : un étage intermédiaire est créé dans l'aile nord et les croisées sont remplacées par des baies à arc segmentaire. L'ensemble ne cesse ensuite d'être occupé, en caserne et en entrepôt des tabacs, pour devenir ensuite immeuble de rapport, puis hôtel de tourisme.

L'étude de cet ensemble de bâtiments occupés sur la longue durée fournit une abondante documentation sur l'architecture arlésienne, sur les techniques de construction et les décors. La richesse stratigraphique, concentrée sur un îlot de la ville actuelle, nourrit aussi une réflexion sur la morphogenèse médiévale et moderne développée sur le substrat urbain antique.

Alexandrine Garnotel

ARLES Carte archéologique du Rhône dans la traversée d'Arles

La mission de carte archéologique du Rhône dans la traversée d'Arles a succédé à la fouille programmée du dépotoir urbain de Trinquetaille, du 16 octobre au 4 novembre 2017, et a été menée, comme la précédente, en relation avec le DRASSM, le SRA DRAC-PACA et l'association 2ASM. Reposant sur une quinzaine de plongeurs, elle a été néanmoins ralentie durant une longue période en rive gauche, côté ville, par les contraintes qu'imposait le chantier de relevage de la péniche *Soléo*, interdisant la plongée dans le secteur. Plusieurs interventions ont donc porté en amont, sur cette même rive, afin de compléter le relevé du tuyau de plomb RG3. Cette conduite sous-fluviale en place, marquée *Cantius Pothinus Fac.*, a été localisée en 2016, au nord de la

ville, par 8 m de fond, au niveau du quai du 8-Mai, face au collège Frédéric-Mistral.

Néanmoins, la visibilité en rive gauche, entravée par les travaux de relevage et le dépôt de vase fine généré par la roubine du Roy, à cette période, a compromis l'exploration de la pile du pont de bateaux médiéval, découverte en 2016 quai Max-Dormoy, au débouché de la rue Léon-Blum, dans le prolongement des vestiges d'arcade, étudiés à terre par l'INRAP.

Nous sommes donc intervenus en rive droite, sur le groupe de 5 conduites sous-fluviales en plomb repéré en 2016 (RD10 à RD14), en aval du pont de bateaux romain, afin de numéroter les tuyaux et de procéder au moulage *in situ* des inscriptions.

Enfin, après une légère amélioration au niveau de la visibilité, nos efforts ont concerné un nouvel ensemble de tuyaux en plomb, en rive gauche (RG4), sis par 15 m de fond dans un secteur totalement obscur du fleuve, qui se situe légèrement en amont de la pile du pont de Trinquetaille, au niveau de la chapelle du Méjan. Là, au voisinage de plaques de plomb de grande taille, peut-être utilisées pour des réparations, plusieurs sections de tuyaux antiques, d'environ

2 m de long chacune et dont les diamètres varient de 15 à 20 cm, sont rassemblées dans la zone, après avoir été déclassées, comme le confirment des orifices réguliers ou des coups portés profondément sur certains tuyaux. Il ne s'agit visiblement pas d'une épave, mais plutôt d'un ensemble jeté ou perdu d'un bateau ?

Luc Long

ARLES Rues du Palais, de la Place, du Sauvage et du Forum

Dans le cadre des travaux de terrassement de la place du Forum et des rues adjacentes en vue de moderniser les réseaux, le suivi archéologique a permis d'enregistrer plusieurs structures archéologiques dont la découverte fournit un véritable apport pour la connaissance de l'organisation spatiale de la ville.

D'une part, les murs et aménagements en pierre de taille révélés lors de ces travaux de terrassement ont mis en évidence les remaniements des axes des façades des rues ; plus précisément, ils témoignent que les rues (rue du Palais et rue du Sauvage) et la place du Forum (sur sa partie sud-est) ont été élargies ou agrandies. La datation de cette campagne est ici impossible par manque d'éléments : les plans et cartes de la ville ne sont pas assez précis, du moins, les plans du XVIII^e siècle jusqu'au XX^e siècle ne permettent pas de s'assurer d'une campagne de modification de la voirie intra-muros.

De plus, le bloc en grand appareil doté d'une mouleure partiellement dégagé au nord de la rue du Palais pourrait vraisemblablement appartenir à la base orientale de la façade septentrionale du monument interprété comme temple ou propylée par M. Heijmans.

Au nord-est de la place du Forum, un puits a pu être observé de façon sommaire. La facture et les dimensions de ce puits, comme du bloc de margelle, supposent une première datation attribuée à l'époque médiévale, sans doute aux alentours du XIV^e siècle, mais des observations plus poussées, voire une fouille du puits, permettraient d'apporter plus d'informations sur cette structure dont la fonction et la position sont parfaitement adaptées à une place de marché.

Enfin, les structures bordant les façades orientales de la rue des Thermes et qui pourraient appartenir à un caniveau fournissent une donnée supplémentaire quant à l'organisation de la ville. L'interprétation de cette structure en caniveau est produite par la disposition et les dimensions des deux aménagements en moellons couverts d'une voûte en pierre de taille. Néanmoins, aucun élément lié au passage des eaux n'a été observé. Ainsi, l'interprétation donnée ici est une première hypothèse qui ouvre le débat sur la fonction de ces aménagements. Quant à la datation de ces deux aménagements contemporains, il est difficile d'être précis, mais la facture grossière de l'appareil des murs tend à attribuer l'ouvrage à une époque tardo-médiévale, voire moderne.

Laura Deye

ARLES Enclos de la Verrerie 4, place Léopold Moulias

L'ultime campagne de fouille programmée sur le site de la Verrerie s'est échelonnée d'avril à décembre 2017. Elle a permis de mieux appréhender les premières phases d'occupation du quartier et de compléter les plans des maisons qui se sont succédé du I^{er} siècle av. J.-C. à la fin du III^e siècle apr. J.-C.

Première occupation tardo-républicaine – première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

Trois sondages profonds menés sous les sols de la maison de la Harpiste (fig. 77, page suivante) ont révélé des niveaux d'occupations antérieures qui, au regard des observations géomorphologiques effectuées

(C. Vella / AMU-CEREGE), sont implantés vraisemblablement sur les sédiments d'une levée de berge distale. Le matériel associé à cet état indique une occupation de courte durée, centrée semble-t-il sur la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (étude en cours – Sébastien Barberan / Inrap). Elle est matérialisée par des constructions aux murs en pierres liées à la terre, par des sols en béton de tuileau ou à tessons de céramique liés à la terre et par un bassin en béton de tuileau peint en rouge, dans lequel est aménagé un puits qui est maintenu ultérieurement dans la maison de la Harpiste.

À l'ouest de cet ensemble se trouve le monument public identifié en 2016. Aucune connexion stratigraphique n'a



Fig. 77 – ARLES, Enclos de la Verrerie. Vue générale du site le 14 décembre 2017, prise du sud-est.
À droite : les sondages réalisés au sein de la maison de la Harpiste (I^{er} siècle av. J.-C.).
À gauche : partie occidentale de la maison d'Aiôn (fin II^e siècle apr. J.-C.) (cliché M.-P. Rothé/MDAA-Inrap).

pu être établie avec les vestiges observés sous la maison de la Harpiste en raison d'une fosse du V^e siècle apr. J.-C. Cependant, le mur dégagé en 2016¹ a pu être partiellement exploré (fig. 78, MR1657), et les couches s'appuyant contre ses parois est et ouest, fouillées. Il en ressort que le bâtiment est mis en place préalablement à la maison de la Harpiste, qui se cale ensuite contre la paroi orientale du monument. L'étude des coupes stratigraphiques et du matériel qui en est issu permettra de déterminer si ces deux structures, remblayées semble-t-il de manière concomitante, ont fonctionné de concert. Les vestiges d'un autre bâtiment se trouvant sous celui découvert en 2016 ont été mis au jour à deux jours de la fin du chantier. Observée sur une faible surface, cette structure consiste en au moins deux blocs de grand appareil (fig. 79, SB1607) disposés à angle droit et possédant un blocage interne constitué d'un mélange de mortier/galets et fragments d'amphores (non étudiées mais pouvant a priori se rapporter à la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.). La nature de ce bâtiment, d'orientation différente de celle de son successeur, nous échappe à ce jour.

La maison de la Harpiste – 70 -50 av. J.-C.

La maison de la Harpiste, désignée comme tel en référence à l'un des personnages de la mégalographie découverte en 2015², s'appuie à l'ouest contre la paroi orientale du monument public. Son plan a pu être complété par la fouille d'une partie de son *atrium* Xa (fig. 77 et 79). Ce dernier, de type toscan, présente une galerie au sol de terre battue encadrant un *impluvium* dont les dalles ont été partiellement récupérées avant le remblaiement de la demeure. Il possède en son centre le départ d'une canalisation permettant d'évacuer les eaux vers le nord-ouest. Le puits implanté dans l'angle sud-est du bassin a pu bénéficier d'une intervention de la CISAP³

de l'Inrap. Profond de près de 4 m, il a été comblé par des niveaux liés à la fin du fonctionnement, mais surtout par les remblais de destruction de la maison, datés des années 60-40 av. J.-C.⁴ Le cuvelage est constitué de blocs en calcaire taillés liés au mortier (diam. interne : 50-55 cm) et a été démantelé pour permettre l'exploration de la structure. Les sols des pièces VIIIb et VIIIa⁵ (fig. 77 et 79) ont été prélevés par les restaurateurs de l'ACRM⁶ en vue de les intégrer dans les pièces de la maison qui sera reconstituée à terme dans les collections permanentes du musée départemental Arles antique.

Occupations du milieu I^{er} siècle av. J.-C. à la fin du II^e apr. J.-C.

Les niveaux d'occupation du I^{er} siècle apr. J.-C., observés sur une petite fenêtre (6 m²) sous l'espace XXVI (fig. 78) de la maison d'Aiôn, ont révélé un sol similaire à ceux mis au jour en 2014⁷. Décoré d'un semis de cabochons noirs, il a été prélevé par les soins de l'ACRM.

La *domus* de l'Aiôn – fin II^e siècle-III^e siècle apr. J.-C. (fig. 77 et 79)

Le plan de la maison d'Aiôn a été complété par la fouille de la partie occidentale de la parcelle. Un couloir d'accès (XXVII) large de 1,60 m a été dégagé sur plus de 8,60 m de longueur. Le sol est orné d'une mosaïque géométrique noir et blanc ornée d'un quadrillage composé de quatre rectangles disposés autour d'un carré, trame que l'on retrouve sur les deux autres couloirs XIV et XXII de la *domus*⁸. Il dessert un espace (XXI) doté d'un bassin plaqué de marbre, plusieurs pièces aux sols en béton de tuileau (XXVII, XXXI, XXXII) et communique avec le couloir mosaïqué XIV donnant accès aux pièces ornées

4. Rothé *et al.* à paraître.
5. BSR PACA 2014, p. 99 ; BSR PACA 2015, p. 90 ; Rothé *et al.* à paraître.
6. ACRM : Atelier de conservation et restauration du musée départemental Arles antique.
7. BSR PACA 2014, p. 99-100.
8. BSR PACA 2014, p. 100, fig.106.



Fig. 78 – ARLES, Enclos de la Verrerie. Superposition des murs en grand appareil des bâtiments du I^{er} siècle av. J.-C. (cliché A. Genot/MDAA-Inrap).

des mosaïques polychromes de Méduse et d'Aiôn⁹. Les enduits peints mis au jour en 2016 dans la pièce XXVIII¹⁰ ont fait l'objet d'une étude révélant un riche décor à pan-

9. Rothé 2008, p. 658-659.
10. BSR PACA 2016, p. 105-106, fig. 97.



Fig. 79 – ARLES, Enclos de la Verrerie. Plan schématique des vestiges observés sur le site de la Verrerie, états 1 et 3. Murs en blanc : maison de la Harpiste (I^{er} siècle av. J.-C.). Murs en noir : maisons fin II^e siècle apr. J.-C. En rose : zone d'exploration du site de 2014 à 2017 (relevé : V. Dumas/CCJ-CNRS-AMU-UMR7299 ; DAO : M.-P. Rothé, A. Genot/MDAA-Inrap).

neaux vermillon ornés des figures représentant un poète entouré des neuf muses. De délicats édicules en perspective agrémentent les inter-panneaux.

Marie-Pierre Rothé, Julien Boislève et Alain Genot

Boislève *et al.* 2014 : BOISLÈVE (J.), ROTHÉ (M.-P.), GENOT (A.) – Les exceptionnels décors peints d'une grande *domus*. *Archeologia*, 527, décembre 2014, p. 20-27.
Boislève *et al.* 2015 : BOISLÈVE (J.), ROTHÉ (M.-P.), GENOT (A.) – Arles. Splendeur des fresques antiques. *Archeologia*, 538, décembre 2015, p. 22-33.
Boislève, Rothé *et al.* 2017 : BOISLÈVE (J.), ROTHÉ (M.-P.), GENOT (A.) – Un nouveau décor de II^e style sur le site de la Verrerie à Arles : premiers résultats de la campagne de fouilles de l'été 2015, dans BOISLÈVE (J.), DARDENAY (A.), MONIER (Fl.) – *Peintures et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques. Actes du 28^e colloque de l'AFPMA, Paris, 20-21 novembre 2015*, Pictor-6, Bordeaux : éditions Ausonius, 2017, p. 21-38.
Rothé 2008 : ROTHÉ (M.-P.) – Arles. Quartier de Trinquetaille. Secteur de la Verrerie (300°), dans ROTHÉ (M.-P.), HEIJMANS (M.) – *Carte archéologique de la Gaule – Arles, Crau, Camargue 13/5*. Paris : AIBL, 2008, p. 652-663.
Rothé, Boislève 2017 : ROTHÉ (M.-P.), BOISLÈVE (J.) – Le site archéologique de la Verrerie à Arles : nouvelles données. *Monumental*, 2017-2, p. 70-73.
Rothé *et al.*, à paraître : ROTHÉ (M.-P.), BOISLÈVE (J.), BARBERAN (S.), avec la coll. de CLÉMENT (B.), FABRE (M.), FRANÇOISE (J.), GAFA (R.), GENOT (A.), HEIJMANS (M.) – La maison de la Harpiste et son décor à Arles (Bouches-du-Rhône) : nouvelles données sur l'occupation tardo-républicaine d'Arles/Arelate. *Gallia*, 74.2, à paraître.
Charron, Doniga 2017 : CHARRON (A.), DONIGA (A.) – Un exemplaire inédit de canif découvert à Arles (Bouches-du-Rhône, Fr). *Instrumentum*, 44, dec. 2016, p. 29-32.

La fouille subaquatique programmée du dépotoir urbain de Trinquetaille, sur la rive droite du Rhône, à Arles, s'est déroulée par 7 à 15 m de fond, du 4 septembre au 13 octobre 2017, en collaboration étroite entre le DRASSM, le SRA DRAC-PACA et l'association 2ASM. L'étude stratigraphique de la zone 5 où, dès 2007, a été identifié un important groupe statuaire marmoréen, s'est poursuivie dans la bande des carrés U13 à A13 et V14 à A14. Dans la partie basse de la zone de fouille, incluant les carrés Y à B, la chronologie de la couche II, où se vérifie le déversement des objets sculptés, repose sur de nombreux fragments d'amphores, de céramiques et de monnaies, et se situe dans la période IV^e-V^e siècle apr. J.-C.

Au demeurant, dans les parties plus hautes du site, sur la berge sous-fluviale en pente (carrés U à X), l'US 2 correspond visiblement à une phase plus ancienne, datée des II^e-III^e siècles, régulièrement scellée par une importante couche de concrétion. Si les carottages effectués par C. Vella (Cérège) se sont heurtés cette année à des

couches impénétrables (concrétion, tessons, pierres), il fut possible de procéder néanmoins à des prélèvements de sédiment pour analyse au niveau du sondage implanté en V13. De fait, un sondage pilote très profond, dans ce carré, a fait la jonction avec les couches de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., à travers une épaisse stratigraphie de 2,30 m de haut, entrecoupée vers la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. par des niveaux de crue constitués d'un limon gris de 40 cm d'épaisseur. Ainsi, pour la première fois sur ce gisement du dépotoir D, ont été atteints des niveaux de l'époque flavienne et du début du II^e siècle qui livrent un corpus céramique conséquent, comprenant plus de 260 individus, ce qui permet de disposer d'informations précises sur les échanges commerciaux dans le port d'Arles à cette époque. L'étude des amphores confirme l'ampleur de la production et de l'exportation du vin régional, tandis que d'autres crus sont importés, en assez faible quantité, depuis l'Italie, la Crète, l'Afrique et Ibiza. L'approvisionnement en huile et en sauces et salaisons de poissons est assuré presque exclusivement par les produits de Bétique. La vaisselle de table commercialisée à cette époque correspond principalement aux sigillées produites par les ateliers rutènes et aux gobelets à paroi fine importés du sud de la péninsule hispanique. On observe cependant l'apparition des premières sigillées africaines. La vaisselle de préparation et de cuisson provient essentiellement des ateliers régionaux, rhodaniens et provençaux, mais les productions italiennes demeurent régulièrement attestées, tandis que l'on assiste au développement progressif des importations africaines.

Pour les périodes postérieures, de riches ensembles céramiques datés entre le milieu du II^e et le début du V^e siècle complètent les données précédemment acquises et permettent d'appréhender avec précision, sur le temps long, les évolutions des trafics dans le port d'Arles, notamment l'essor puis l'apogée du commerce africain, le déclin de l'exportation des vins régionaux ainsi que celui des importations de Bétique, ou encore le développement des productions rhodaniennes de vaisselle de table et de cuisson.

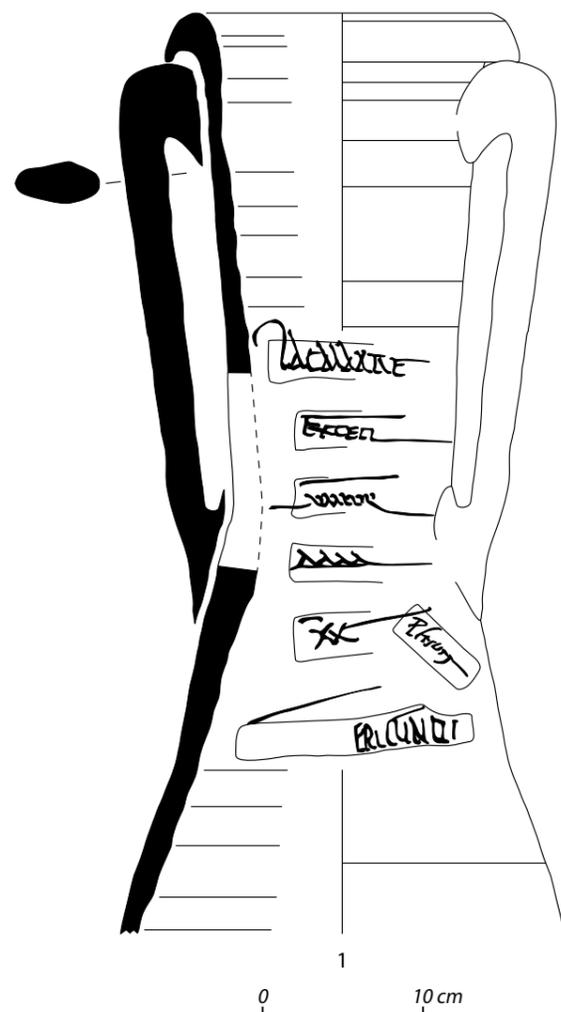


Fig. 80 et 81 – ARLES, Dépotoir urbain de Trinquetaille. Inscriptions peintes sur amphores de Bétique (n° 1) et de Crète (n° 2). Ech. 1/4 (dessin et DAO : F. Bigot).

Cette campagne a permis, en outre, d'enrichir à nouveau l'abondant corpus arlésien d'épigraphie amphorique grâce à la découverte d'une quinzaine d'estampilles et de dix inscriptions peintes sur amphores (fig. 80 et 81). Cette documentation livre des noms de potiers ou de marchands encore inédits à Arles, confirmant une nouvelle fois les apports considérables des fouilles du Rhône pour la connaissance des acteurs de l'économie antique. Par ailleurs, la couche II, en 2017, a de nouveau livré des fragments de marbre, incluant des placages dont un nouveau claveau de voute, et plusieurs éléments de statues. Il s'agit, en particulier, d'une tête de félin et de plusieurs fragments humains : doigt, section de bras et élément de portrait à mèches ciselées. Il faut noter aussi un fragment de cuisse au pelage dense, recouvert d'une nébride, qui se rapporte à une représentation du dieu Pan (fig. 82). Parmi l'*instrumentum*, toujours très bien conservé, se signalent un très beau bassin en bronze (diam. 28,2 cm) équipé de trois anneaux de suspension, une fibule inscrite, en bronze clair (V14, US1), et une *caliga* en cuir très bien ciselée, qui garde encore la forme de la chaussure (Z14, US1).

Enfin, haute de 1,45 m et parfaitement bien conservée, une ancre en bois, mise au jour en A16 (US2, IV^e siècle apr. J.-C.), a été confiée pour traitement au laboratoire Arc-Nucléart (Grenoble). Appelée ancre de jusant ou



Fig. 82 – ARLES, Dépotoir urbain de Trinquetaille. Élément sculpté en marbre relatif à une statue de Pan (cliché P. Blanchard/JAS-2ASM).

de touage, sa particularité réside dans le fait qu'elle ne possède qu'une seule patte et permettait de hisser le navire à la rive lors de la remonte du fleuve. Dotée d'une pièce d'assemblage en plomb et d'un collier pour le passage éventuel d'un jas, elle illustre un aspect encore mal connu de la navigation sur le bas Rhône.

Luc Long, Franck Bigot et Guillaume Duperron

Le projet de construction d'un complexe immobilier dans une zone particulièrement propice à l'implantation humaine, en rive gauche de l'Huveaune, sur la commune d'Aubagne, a amené le service régional d'Archéologie à prescrire une campagne de sondages archéologiques. Le terrain à diagnostiquer se situe 1120 route de Gémenos, au lieu-dit « Le camp de Sarlier ». D'une superficie de 17195 m², il est en forme de « L » et concerne neuf parcelles contiguës (cadastre, section BK n^{os} 25, 55, 104, 106, 145, 240, 291, 293 et 294). Certaines zones étant inaccessibles, ce ne sont au final pas 17195 m² qui ont pu être diagnostiqués, mais environ 12650 m². L'opération s'est déroulée sur le terrain du 16 janvier au 1^{er} février 2017, avec une équipe INRAP de quatre à cinq personnes en moyenne ; seize tranchées ont été réalisées (fig. 83).

L'épaisseur décapée est variable. Cinq sondages profonds ont permis de visualiser la puissance de l'accrétion alluviale et, sous 5 à 6 m de recouvrement, le toit de la basse terrasse de l'Huveaune (TR1, TR3, TR6). Les vestiges se situent essentiellement dans la moitié nord du terrain. Ils se trouvent sous 2,40 m de recouvrement à l'extrémité occidentale de l'emprise (TR15, TR16), entre 1 m et 1,30 m de recouvrement en partie médiane (TR7, TR5) et 1 m et 1,60 m à l'extrême est (TR10).

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence, malgré le risque fluvial attesté par la puissance

des recouvrements sédimentaires alluviaux, la présence d'une occupation humaine ancienne et vraisemblablement pérenne sur cette rive gauche de l'Huveaune. C'est en effet sur les parcelles les plus proches du fleuve que se concentrent les vestiges, et si l'intérêt de ces milieux de bords de rivière pour l'implantation humaine ancienne est un fait attesté, la façon dont les rives de l'Huveaune ont été (ou pas) occupées dans la diachronie était peu documentée.

Bien que l'essentiel des vestiges mis au jour datent du Néolithique final, la présence d'une occupation plus ancienne n'est pas à exclure (artefacts de la couche 902). Par ailleurs, les dates radiocarbone placent l'occupation antérieurement à 2900 avant notre ère, soit au début du Néolithique final, période relativement peu documentée dans la région. Également, associé à un contexte daté du Néolithique final, un fragment de panse de vase de stockage au décor inédit a été trouvé. La présence d'un silo antique contribue à élargir la vision d'ensemble. Le caractère isolé de cette structure, dans cette phase de diagnostic en tout cas, s'explique en partie par le décaissement violent des terrains : il est fort probable que les vestiges les plus récents (antiques et en deçà) aient été éradiqués, mais seule une fouille extensive pourrait le préciser.

Au-delà de l'intérêt d'avoir révélé ces phases d'occupation – qui restent d'ailleurs à cerner plus précisément,

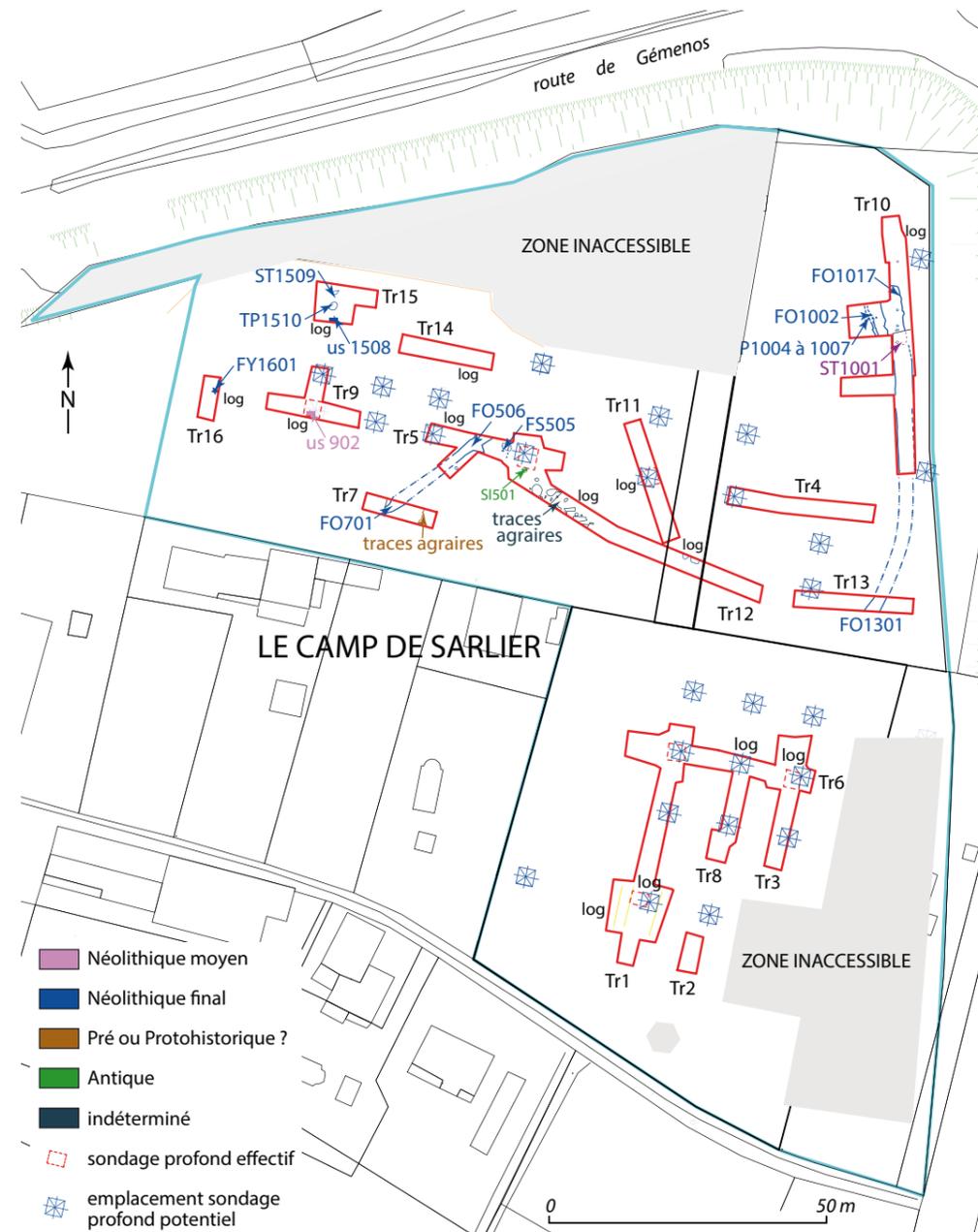


Fig. 83 – AUBAGNE, 1120, route de Gémenos – Le Camp de Sarlier. Plan d'ensemble : implantation des tranchées et localisation des vestiges (topo./relevé : L. Vallières, A. Farge/Inrap, DAO : C. Chappuis/Inrap).



Fig. 84 – AUBAGNE, 1120, route de Gémenos – Le Camp de Sarlier. Coupes sud-nord et ouest-est de ST1001/FO1017 (cl. C. Voyez/Inrap).

en particulier la phase antérieure au Néolithique final, suggérée mais peu caractérisée – de par les structures qu'il a permis de mettre au jour, ce diagnostic soulève nombre d'interrogations.

Il serait par exemple intéressant de caractériser l'alignement/épandage ST1509 à l'ouest : s'agit-il d'un reste d'aménagement de berge ? De même, qu'en est-il exactement des structures fossoyées au centre (FO506/FO701) et à l'est (ST1001, FO1017, fig. 84), comment s'organisent-elles, comment s'organisent les fossés, à quel type de structure d'habitat sommes-nous confrontés ? Il est clair que seules des investigations plus poussées – autrement dit, une fouille – pourraient répondre, ou apporter des éléments de réponse, à ces questions.

Cécile Chappuis

AURIOL Quartier Les Artauds Berges de l'Huveaune

Moderne

Contemporain

Le projet de réaménagement des berges de l'Huveaune a fait l'objet d'une demande volontaire de diagnostic déposée par les services techniques de la ville d'Auriol auprès du service régional de l'Archéologie. Un diagnostic archéologique a donc été prescrit par le SRA et réalisé par l'Inrap du 18 au 24 juillet 2017.

Dix-sept tranchées ont été ouvertes en rive gauche de l'Huveaune, au droit du quartier Les Artauds. Elles permettent de restituer un premier canevas de l'évolution géomorphologique locale et d'identifier un complexe morpho-sédimentaire structuré par 5 terrasses alluviales emboîtées. L'activité du fleuve a parfois été suffisamment

énergique pour engraver les champs lors de débordements, déstabiliser les berges lors des crues et ainsi faire disparaître quelques aménagements en matériaux périssables sur la rive. L'installation de ces rares aménagements n'a pu être datée, tout au plus peut-on préciser que les sédiments recouvrant ces structures s'accumulent au plus tôt à partir de la fin du XVII^e siècle. La construction d'un mur de digue (pierres/béton) à l'époque contemporaine semble avoir été également la réponse apportée par les autorités à ce type de manifestations.

Florence Parent

LES-BAUX-DE-PROVENCE Les Bringasses

Moyen Âge

Le site des Bringasses occupe le rebord méridional du plateau calcaire dit de Baumanières, au nord et en strict regard du donjon de la forteresse des Baux (fig. 85), quasiment à même altitude (respectivement 210 et 208 m NGF). À la suite des prospections menées en 2014 sur la thématique du territoire du Montpaon et de ses marges¹,

1. Voir *BSR PACA 2014*, p. 151-152.

la bastide de siège des Bringasses a fait l'objet d'une campagne de fouille qui avait pour objectif la vidange du fossé sec défensif, barrant l'accès au site sur les flancs nord et est, ainsi que le débroussaillage intégral et le décapage de la plateforme interne du dispositif militaire².

2. Le projet de débroussaillage général ainsi que la vidange des fossés à la pelle mécanique fut annulé par la municipalité à la veille de l'opération.



Fig. 85 – LES BAUX-DE-PROVENCE, Les Bringasses. Bastide de siège des Bringasses et forteresse des Baux, vue générale depuis le nord-est (cliché L. Bochot/Drone Provence Services).



Fig. 86 – LES BAUX-DE-PROVENCE, Les Bringassas. Le mur nord de la salle rectangulaire pris sous l'enceinte, vu depuis l'est (cliché V. Rinalducci/CNRS-LA3M/UMR7298).

À terme, un relevé photogrammétrique par drone devait permettre l'analyse microtopographique indispensable à la caractérisation des engravements rupestres susceptibles d'avoir servi à l'installation d'engins de siège en bois.

Ce site ayant longtemps été interprété comme un oppidum celto-ligure, objet d'une réoccupation possible à la période médiévale³, cette opération visait à préciser la nature des vestiges conservés.

La fortification semi-rupestre se compose d'une plateforme centrale rectangulaire aplanie, orientée est-ouest, d'une surface voisine de 270 m². Cette plateforme comportait à l'origine deux rangées de trois bases de piliers quadrangulaires rupestres, divisant l'espace intérieur en trois « ailes » parallèles, de même largeur, occupant presque toute la longueur disponible. Défendue naturellement sur les flancs sud et ouest par la falaise, elle est barrée au nord par une enceinte allant jusqu'à 3 m de largeur sur toute la longueur de la plateforme. Une lice parallèle de 2,50 m de largeur se trouve à nouveau protégée par un avant-mur surplombant un fossé sec, creusé dans le substrat, se poursuivant sur le flanc est. La largeur totale de ce puissant dispositif de défense septentrional s'élève à plus de 10 m et abrite, à son extrémité ouest, une porte en chicane accessible par un étroit pont rocheux aménagé en travers du fossé.

Si le site a bien fait l'objet d'un dégagement dirigé par F. Benoit de 1932 à 1935, et à l'exception d'un petit lot de mobilier identifié comme protohistorique, aucun contexte, aménagement, ni construction n'a pu être daté précisément de cette période, sinon par comparaisons parfois très éloignées. La plus grande partie du mobilier archéologique recueilli alors : « boulets de pierres entrants, tuiles rondes, grande quantité de tessons vernissés, ou blancs et verts avec raies brunes, couteaux,

épée, fers de lance » laisse assez peu de doute quant à sa datation médiévale ; un lot semblable a également été ramassé lors de la phase de prospection en 2014, auquel on doit rajouter l'existence de carreaux d'arbalète de même provenance, conservés dans les locaux de la municipalité.

La campagne 2017 a porté par défaut sur un nettoyage des vestiges de la plateforme intérieure en vue d'un relevé précis, dont nous ne disposons pas, malgré les recherches anciennes.

Dans le tiers sud-ouest de la plateforme, un mur, appuyé perpendiculairement sur la limite rocheuse taillée servant de mur méridional, présentait une mise en œuvre assez fruste constituée de moellons bruts ou dressés, liés à la terre. Mesurant 3,43 m de longueur et 0,74 m de largeur partielle, et conservé sur 0,25 à 0,50 m de hauteur, il n'était pas établi directement sur le substrat, mais élevé sur une couche argileuse de couleur brun ocre qui a également servi de liant. Matérialisant une subdivision transversale de l'espace intérieur, il est probable qu'il n'ait participé qu'à une seconde phase d'aménagement interne recoupant l'organisation longitudinale première, orientée est-ouest.

Le décapage a également permis de remettre au jour la salle rectangulaire est-ouest bâtie dans la moitié nord-ouest de la plateforme (fig. 86). De cette salle de 36 m², qui comportait autrefois une porte ouverte à l'occident, ne sont conservés que les deux premières assises du mur nord et les retours partiels des murs latéraux est et ouest. La construction relève cette fois-ci d'une mise en œuvre à deux parements de moellons dressés ou taillés, parfois réemployés, enserrant un blocage interne d'éclats de cailloux, liés à la terre. Ce mode de construction ainsi que le module de largeur avoisinant les 0,60 m renvoient directement aux murs des maisons du *castrum* de Montpaon (distant de 3 km à vol d'oiseau), élevées lors de la dernière période d'occupation médiévale. Plus précisément, l'ensemble du mobilier céramique recueilli dans le blocage interne des murs se rapporte aux mêmes types, illustrés aussi bien par la céramique verte et brune que pour celle de l'Uzège, fort représentées, et nous ramènent à la seconde moitié du XIV^e et au XV^e siècle. Piégés dans la construction du mur nord de la salle rectangulaire et sous l'enceinte de la fortification qui est venue s'y superposer postérieurement, ces indices chronologiques fixent donc un *terminus* désormais difficilement rattachable à la période celto-ligure.

Véronique Rinalducci

Benoit 1936 : BENOIT (F.) — Une forteresse celte aux Baux : Les Bringassas. *Préhistoire*, t. V. Librairie E. Leroux, 1936, p. 120-139.

3. Benoit 1936, p. 120-139. Notice 6* CAG13/1, p. 118.

BOUC-BEL-AIR 64 bis, avenue du Pin - Porte Rouge

Protohistoire

En préalable à la construction de deux bâtiments d'activités pour TPE et PME sur une parcelle sise au 64 bis, avenue du Pin-Porte-Rouge de la commune de Bouc-Bel-Air, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la surface du projet d'aménagement d'une superficie totale de 4246 m². L'opération archéologique, réalisée au sein du domaine de la Malle, ancien château érigé au XVIII^e siècle ayant servi de relais de diligences, a été motivée par la présence proche de nombreux vestiges d'époque antique ainsi que le passage de la voie romaine reliant Aix à Marseille.

Quatre tranchées ont été ouvertes sur une superficie de 440,32 m², soit environ 10,37 % de l'emprise totale de la parcelle d'aménagement. L'opération a été réalisée en deux temps (juin 2016 et janvier 2017) Les sondages ont montré une puissance sédimentaire comprise entre 0,30 m et 1,40 m de profondeur.

Un petit paléochenal d'orientation sud-ouest/nord-est, non visible actuellement dans le paysage, a été observé au sud-ouest de la surface diagnostiquée. Une fosse contenant un unique tesson de céramique non tournée de datation indéterminée ainsi que deux tranchées supposées de drains ont été retrouvés à l'intérieur et aux abords de cet ancien lit de cours d'eau. Cette partie de

la parcelle a aussi révélé une troncature ancienne de la sédimentation en place, résultant probablement d'une volonté d'assainir le terrain à la suite d'engorgements importants de la dépression observée.

À l'est, deux grandes fosses de 13 et 25 m de long, appartenant peut-être à la même entité, ont été dégagées en bordure de sondages. L'une d'entre-elles a été sondée et a montré un creusement en cuvette sur une profondeur de 85 cm, mais s'est avérée stérile en mobilier archéologique.

Enfin, la dernière tranchée creusée au nord-est de la surface d'aménagement a révélé un ensemble de tranchées de drains parallèles ainsi qu'une fosse de plantation de plan sub-carrée. Aucun de ces vestiges n'a également révélé de mobilier archéologique datant.

Les quelques structures retrouvées lors du diagnostic montrent donc une fréquentation humaine ponctuelle du secteur à partir d'une période indéterminée de la protohistoire, mais la rareté du mobilier associé de facture antique et moderne dans les colluvions ne permet pas de préciser la chronologie de cette occupation.

Elsa Frangin

Néolithique

BOUC-BEL-AIR 509, avenue des Noyers

Antiquité

Antiquité tardive

La fouille préventive réalisée 509 avenue des Noyers sur la commune de Bouc-Bel-Air a été motivée par un projet de construction et faisait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2016 (Collinet *et al.* 2016¹). Sur la parcelle prescrite, d'une surface totale de 21900 m², ce sont des vestiges datés de la période du Néolithique, de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive qui ont été mis au jour.

La période néolithique est représentée par 82 structures en creux. Aucun niveau de sol n'était conservé et les vestiges étaient apparents sur le substrat. Il faut préciser que la moitié des structures n'a pas livré de matériel lithique et/ou céramique. La typologie des vestiges découverts recense des trous de poteaux dessinant un petit bâtiment rectangulaire et une palissade à l'extrémité nord-ouest du site, des fosses simples, deux fosses « complexes » avec un comblement inférieur constitué d'une couronne de blocs, des fosses-silos, des foyers à pierres chauffées circulaires, des foyers simples, un puits, un vase en place, et trois fossés.

L'étude céramique menée par Marion Gasnier a permis d'identifier formellement du matériel issu de 37 structures. Du mobilier daté du Néolithique ancien a été

retrouvé au sein de deux fosses-silos. Les critères technologiques (usage de la calcite pilée comme dégraissant) et stylistiques (présence de cordons lisses, de cannelures et pastilles) de la céramique permettent de rattacher ce mobilier à la fin du Néolithique ancien dit « épiscardial », soit à la fin du VI^e millénaire-début du V^e millénaire avant notre ère.

La majorité du mobilier céramique retrouvé au sein des fosses en creux est datée du début du IV^e millénaire avant notre ère et pourrait correspondre à une occupation chasséenne du site.

Seize structures ont livré du matériel céramique daté du néolithique moyen. Pour onze d'entre elles, le mobilier peut être daté du début du IV^e millénaire. Ces fosses seraient donc synchrones ou légèrement plus récentes que les structures qui avaient été datées par C14 au diagnostic (Collinet *et al.* 2016).

Deux silos semblent également avoir été utilisés à la fin du Néolithique final, comme en témoignent les éléments céramiques retrouvés que l'on peut dater entre 2350 et 2150 avant notre ère, à la période du campaniforme. L'analyse carpologique menée par Isabel Figueral a mis en évidence des graines de lin au sein du comblement inférieur du silo 3001. À cela s'ajoute la présence d'une fusaïole qui atteste la pratique du

1. Voir *BSR PACA 2016*, p. 112.

filage. Au vue des vestiges découverts pour l'ensemble de la période du Néolithique, l'hypothèse d'un habitat peu dense et mal conservé sur le site peut donc être posée.

Les vestiges de l'Antiquité retrouvés sont assez ténus et appartiennent à un parcellaire essentiellement agricole dont sept lots ont pu être identifiés grâce à la présence de fossés. L'implantation de la nécropole de la fin de l'Antiquité semble ainsi s'insérer dans une trame pré-existante. En effet, le chemin associé qui borde l'aire sépulcrale à l'est montre une reprise de l'axe directeur ancien, le mur bordier oriental de cette voie se superposant dans son tracé à l'un des fossés antiques. Ceci pourrait induire une pérennité de la trame agraire antique, les fossés parcellaires orientant et ordonnant la mise en place de la nécropole de l'Antiquité tardive. Celle-ci s'étend sur une surface de 4200 m² avec la présence de 286 tombes. L'architecture des tombes présente une grande diversité : il s'agit majoritairement d'une architecture constituée de tuiles (fig. 87), soit de section triangulaire avec une couverture en bâtière pour une grande majorité d'entre elles (73 tombes au total), soit de section quadrangulaire (25 tombes sont concernées).



Fig. 87 – BOUC-BEL-AIR, 509, avenue des Noyers. Sépultures à architecture de tuiles (cliché Sylvie Mathie/Inrap).

Les sépultures constituées d'un simple aménagement de pierres sont rares et se limitent au nombre de cinq sur l'ensemble de la nécropole. L'analyse archéothanatologique de ces dernières suggère l'utilisation d'un contenant en matériau périssable. Au sein d'une tombe, l'alignement de clous indique même la probable utilisation d'un cercueil en bois. En outre, des fragments de plomb retrouvés au sein d'une seule sépulture attestent l'utilisation d'un cercueil en plomb.

Six tombes constituées d'amphores ont été découvertes sur le site. L'étude de la céramique menée par Suzanne Lang-Desvignes date ces amphores autour du VI^e siècle. La récupération des différents matériaux précédemment cités a également permis dans une vingtaine de cas la constitution d'architectures funéraires mixtes. Une dizaine de sépultures sont quant à elles totalement dépourvues d'aménagement.

À l'exception d'une seule sépulture présentant une réduction de transfert (Ardagna *et al.* 2011), ce sont des inhumations primaires individuelles qui ont été retrouvées sur le site. Au total, ce sont 255 individus qui ont été exhumés, soit 42 sujets immatures et 213 sujets adultes. Tous les individus ont été inhumés en décubitus dorsal suivant une orientation ouest-est, tête à l'ouest, à l'exception d'un groupe de 7 individus localisés à l'extrémité nord de la nécropole. Ce petit groupe restreint de sépultures se distingue également des autres par la présence du mobilier qui accompagne les défunts. Il s'agit de petites cruches ou de lampe à huile. Ces offrandes seraient datées des IV^e-V^e siècles.

La réalisation de plusieurs datations C14 nous permettra sans doute d'établir la durée d'utilisation de cet ensemble funéraire, d'en préciser les différentes phases d'inhumation et le traitement funéraire qui les accompagne.

Catherine Rigeade, Jean Collinet,
Sandy Parmentier et Christophe Voyez

Ardagna *et al.* 2011 : ARDAGNA (Y.), RICHIER (A.), SCHMITT (A.) – Proposition d'une fiche d'enregistrement pour les dépôts secondaires (fiche « DS ») en contexte historique. *Actes du Colloque du GALF* (2011), Université Cheikh-Anta-Diop, Dakar.

Antiquité

BOUC-BEL-AIR Chemin de Sauvecanne (CE 75)

Compte tenu de sa localisation au cœur de la plaine de Bouc-Bel-Air, riche en sites archéologiques, la petite parcelle CE 75, située le long du chemin de Sauvecanne, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique.

La séquence, similaire à celle qui a pu être mise en évidence sur le site proche du 504 avenue des Noyers, est d'une amplitude de 60 à 1,20 m.

Elle présente en particulier, à la base, un fin niveau de terre brune qui a livré de micro-fragments de céramique modelée.

Au sommet, immédiatement sous la terre arable, un niveau caillouteux contient des fragments de tuiles. Une riche fosse-dépotoir attribuée à la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère correspond à cet horizon.

Deux fossés perpendiculaires, non datés mais également apparus sous les niveaux de labour, représentent les dernières traces d'occupation.

Bernard Sillano

LA BOUILLADISSE Élargissement de l'A52 Section Pas-de-Trets – Pont-de-l'Étoile

Néolithique

La société d'autoroute ESCOTA projette des travaux d'élargissement de l'autoroute A52.

L'aménagement s'inscrit dans une zone relativement méconnue du point de vue archéologique, bien que des sites et indices soient répertoriés dans le voisinage relatif du tracé autoroutier, dans les communes concernées. Compte tenu de leur ampleur, de leur faible pente et de leur situation à proximité d'un cours d'eau (Merlançon), les terrains en question s'avèrent propices à la conservation en place de vestiges.

Neuf sondages ont été ouverts. Ils ont quasiment tous livré des vestiges d'une occupation de bord de rivière, datant du Néolithique ancien. Les vestiges les mieux conservés et les plus imposants sont des foyers à pierres chauffantes (fig. 89). Plusieurs trous de poteaux, fosses et structures indéterminées, ainsi qu'un probable fond de cabane ont également été mis au jour.

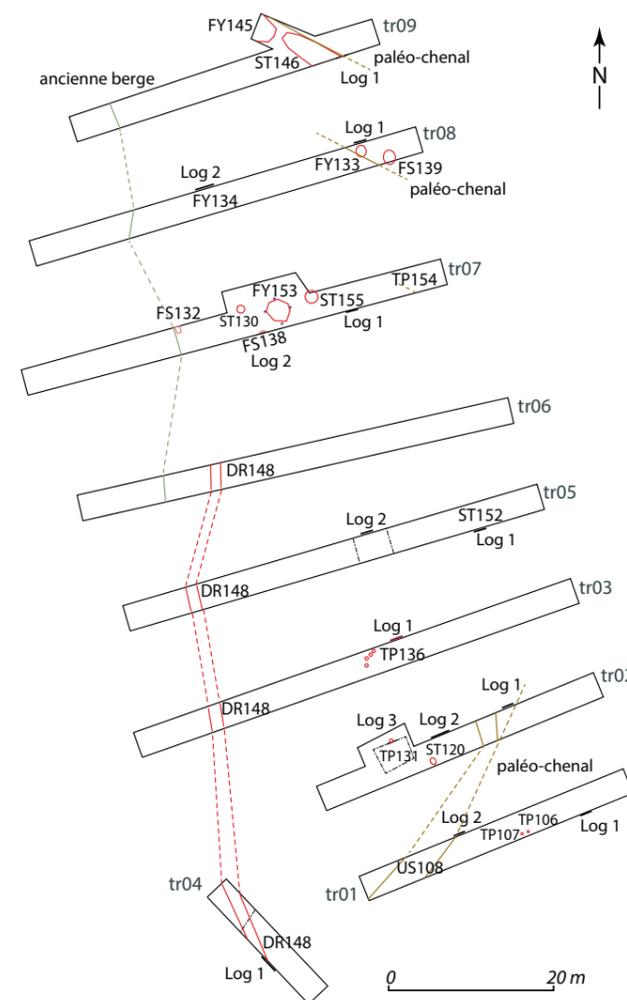


Fig. 88 – LA BOUILLADISSE, Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile. Plan des sondages et localisation des structures (DAO : K. Monteil).

Une deuxième occupation datant du néolithique récent (datation au C14) semble prendre place sur un terrain ayant subi de nombreuses modifications, notamment par une dynamique de dépôts alluviaux du bassin alluvial proximal du Merlançon, c'est-à-dire la zone située au-delà du bourrelet naturel qui borde le chenal actuel et qui s'étend sur une centaine de mètres.

Lors du diagnostic, quinze structures ont pu être attribuées au Néolithique ancien, sur la base de l'étude du mobilier céramique. Il s'agit de foyers empierrés de dimensions variables, de trous de poteaux, de fosses. Les foyers avérés sont au nombre de quatre, auxquels on peut rajouter trois structures foyères probables. Même si des paléosols ont été identifiés, aucun élément de datation ne permet de les associer à cette occupation.

L'occupation reste concentrée au nord-est du site, peu éloignée de l'ancienne berge du Merlançon qui devait courir, au moment de l'occupation, une vingtaine de mètres à l'ouest. La concentration des vestiges les plus conséquents recouvre une surface d'environ 2000 m².

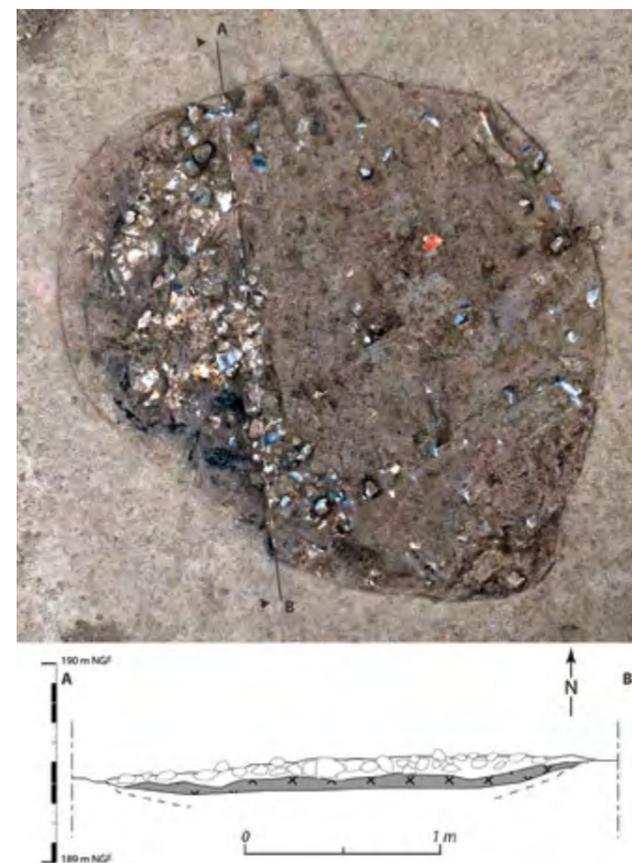


Fig. 89 – LA BOUILLADISSE, Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile. Plan et coupe du foyer FY153 (DAO : K. Monteil; photogrammétrie : N. Bourgarel).

Les traces d'occupation plus tenues, situées au sud, indiquent cependant une utilisation d'un espace bien plus grand, bien que plus densément groupée autour des foyers du nord.

La découverte d'occupations du Néolithique ancien en contexte de plein air – par opposition aux sites en grottes ou abris sous roche – est particulièrement rare. La Bouilladisse constitue ainsi la quatrième occupation de ce type en Provence après les sites de la Burlière à Trets¹, du Baratin à Courthezon² et des Petites Bâties à Lamotte-du-Rhône³.

La datation au carbone 14 de la structure TP154 a livré une datation bien plus récente (Néolithique final) qui, bien qu'elle ne permette pas d'appuyer l'étude céramique, laisse entrevoir la présence d'un site du Néolithique final, beaucoup moins représenté mais néanmoins présent, et qu'il conviendrait de mieux cerner dans le cadre d'une fouille. Comme nous l'avons vu pour la structure ST155 (fig. 90), qui présente des traces de perturbations dans sa partie supérieure liée aux labours, les vestiges de cette période plus tardive peuvent également avoir été spoliés par les utilisations contemporaines du terrain.

Dans la partie du terrain proche du Merlançon, le seul vestige mis au jour est un drain, probablement antique, mais sans éléments de datation, qui se développe en parallèle du Merlançon, sur le même axe que l'ancienne berge aperçue dans les 4 sondages du nord.

Karine Monteil

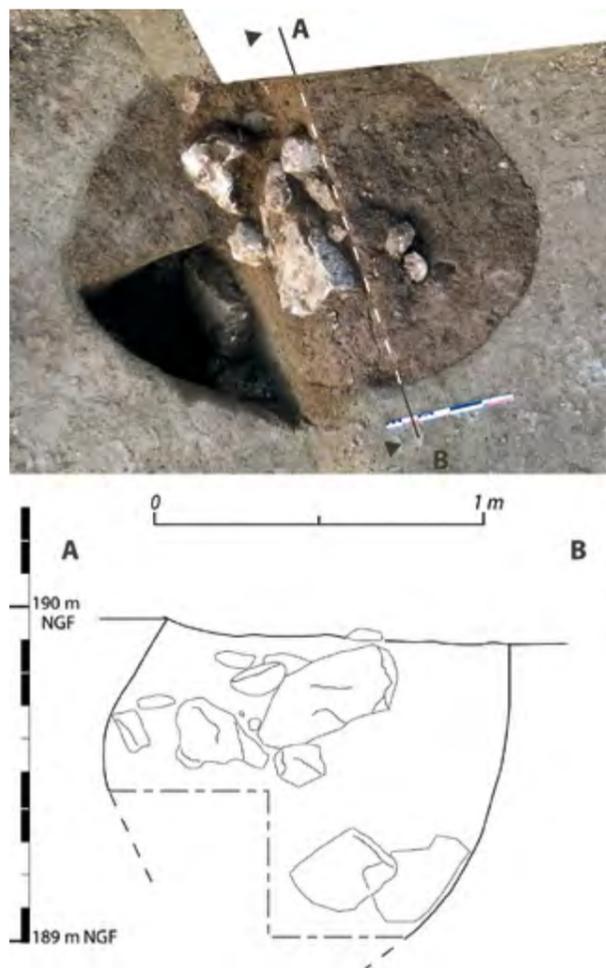


Fig. 90 – LA BOUILLADISSE, Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets - Pont-de-l'Étoile. Plan et coupe de la structure ST155 (DAO : C. Voyez ; photogrammètrie : N. Bourgairel).

1. Thomas *et al.* 2014.
2. Sénépart 2003, 2009.
3. Binder, Sénépart 2004.

Binder, Sénépart 2004 : BINDER (D.), SENEPART (I.) – Derniers chasseurs et premiers paysans de Vaucluse. Mésolithique et Néolithique ancien (7000-4700 av. J.-C.), dans BUISSON-CATIL (J.), GUILCHER (A.), HUSSY (C.), OLIVE (M.), PAGNI (M.) – *Vaucluse préhistorique. Le territoire, les hommes, les cultures et les sites*. Le Pontet : éd. A. Barthélémy, 2004, p. 131-162.

Sénépart 2009 : SENEPART (I.) – L'habitat néolithique ancien cardial du Baratin à Courthezon (Vaucluse), dans BEECHING (A.), SENEPART (I.) (dir.) – *De la maison au village. L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*. Actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003. Marseille/Musée d'Histoire de la ville de Marseille. Paris, SPF, 2009, p. 61-72 (Mémoire XLVIII de la Société préhistorique française).

Sénépart 2003 : SENEPART (I.) – Les structures empierrées du Baratin (Courthezon, Vaucluse, France) : bilan descriptif, dans FRÈRE-SAUTOT (M.-Ch.) (dir.) – *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux*. Actes du colloque de Bourgen-Bresse et Beaune (7-8 octobre 2000), Montagnac : Mergoïl, 2003, p. 231-243 (*Préhistoires*, 9).

Thomas *et al.* 2014 : THOMAS (M.), CHAPPUIS (C.), CHEVILLOT (P.), COLLINET (J.), CUZON (J.), GUILBERT-BERGER (R.), HASLER (A.), NEGRONI (S.) – *Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Bouches-du-Rhône, Trets. ZAC de la Burlière*. Rapport de diagnostic. Nîmes : Inrap Méditerranée, 2014, 2 vol. (191 p., 224 p.)

Moderne

CHÂTEAURENARD 8 et 10, rue Parmentier

Contemporain

L'étude de bâti sur les parcelles 375 et 376 de l'îlot ATEC à Chateaurenard (n^{os} 8 et 10 de la rue Parmentier) constitue une partie de la première tranche du diagnostic qui sera suivi par les sondages au sol, après la démolition partielle de l'îlot. Les observations doivent donc être mises en relation avec les études de bâti sur les parcelles voisines, qu'elles soient déjà

réalisées ou à venir, de même qu'avec les sondages au sol. En ce sens, les conclusions présentées ici sont sujettes à être ajustées, voire entièrement remises en question.

Les maisons qui prennent place sur les parcelles 375 et 376 sont très différentes à plusieurs points de vue.

La distribution de la première, avec escalier central à noyau, couloir d'accès depuis la porte d'entrée et paliers, est très moderne (voire contemporaine) par rapport aux escaliers droits à quart tournant superposés de la seconde, où les circulations se font nécessairement à travers les pièces (pour atteindre le deuxième étage, il faut traverser trois pièces).

La façade de la parcelle 375, très sobre, a été entièrement refaite, probablement réalignée, alors que la façade de l'autre possède encore une porte d'entrée avec console en S décorative (XVII^e siècle), de belles ouvertures à arc segmentaire un peu plus tardives et une grande fenêtre à méplat contemporaine.

Aucune architecture décorative dans la première, alors que l'autre possède un magnifique escalier en pierre de taille ainsi qu'un système de trois ouvertures/loges également en pierre de taille en fond de parcelle.

Enfin, si la charpente n'est pas visible dans la première, les arêtes des solives et poutres de la seconde sont travaillées selon un quart de rond caractéristique qui confère une grande unité à la parcelle 376.

Bref, si la parcelle 375 a été fortement remaniée à une époque récente, certainement au XIX^e siècle, la maison de la parcelle 276 est restée dans un état qui, s'il n'est

d'origine, c'est-à-dire probablement du XVII^e siècle, est à peine plus tardif.

La cour de la parcelle 375 mérite un traitement à part tant les ouvertures, que ce soient des portes comme des fenêtres, et ce à tous les étages et dans tous les murs qui la bordent, mettent en évidence une mise en commun de l'espace dont la compréhension déborde largement du cadre du diagnostic. Les observations ont été faites depuis le bas, essentiellement sur des orthophotographies réalisées avec une canne.

Au-delà de l'aspect actuel des parcelles, l'écrouissage des murs a révélé un historique complexe de la construction. À proximité du cœur d'îlot, les murs mitoyens présentent des architectures en terre, un appareil oblique, ainsi qu'un arc brisé extradossé extrêmement aplati. Nous pouvons ainsi proposer une extension du bâti qui débute avec la construction d'une maison sur la parcelle voisine 392 (hors emprise ATEC), puis une partie de la parcelle 375 et enfin le lotissement de la parcelle 376.

C'est à l'intersection de ces trois ensembles que l'opération de diagnostic au sol devra porter une attention toute particulière.

Bernard Sillano

CORNILLON-CONFoux La Ferrage, route de Saint-Chamas

Moyen Âge

Lors du creusement d'une tranchée dans le cadre d'un projet de construction d'une maison, des ossements humains ont été découverts à Cornillon-Confoux, sur un terrain privé situé à l'ouest du village. Après une première visite, le SRA a décidé de réaliser une opération de sauvetage afin d'expertiser l'ensemble de la parcelle concernée par le projet et de fouiller la sépulture partiellement détruite par les travaux.

Le terrain est situé au lieu-dit La Ferrage, en bordure de la RD 70a, à 200 m au nord-ouest de l'église paroissiale. D'une superficie de 1637 m², il est en pente vers l'est, passant de 109 à 103 m NGF.

Un décapage réalisé en partie basse du terrain à l'emplacement de la future construction a fait apparaître rapidement le socle rocheux calcaire, sauf à l'extrémité est de la parcelle, où un mur de terrasse retenait un remblai hétérogène contenant du mobilier céramique récent (faïence XIX^e-XX^e siècles) ; aucun vestige n'a été mis en évidence.

En partie haute du terrain, une première sépulture avait été atteinte et en partie détruite par le creusement des tranchées de fondations. Il s'agit d'une tombe en fosse creusée dans le substrat calcaire, aux parois et au fond irréguliers. Elle était vraisemblablement fermée par une

ou plusieurs dalles en calcaire, retrouvées brisées dans les déblais à proximité. Une partie du squelette d'un individu était encore en place, en position primaire sur le fond de la fosse : des éléments du crâne, la scapula gauche, une partie du rachis, des côtes et des membres inférieurs. Après démontage du squelette est apparu au bas de la sépulture, au niveau des pieds du premier individu, un ensemble d'ossements en fagot provenant de la réduction d'une sépulture antérieure.

Aucun mobilier n'a été découvert dans la sépulture. Des fragments de tuiles ainsi que des tessons d'amphores et de *dolia* ont été recueillis dans les déblais issus du creusement de la tranchée.

Le nettoyage de la surface de la roche calcaire a permis de mettre en évidence une deuxième fosse rupestre, à 1 m au nord et sensiblement parallèle à la précédente. N'étant pas menacée par le projet de construction, elle a simplement été relevée et protégée.

En l'absence de mobilier en relation directe avec les sépultures, aucune datation ne peut être avancée de façon certaine pour ces dernières ; leur forme trapézoïdale évoque toutefois le haut Moyen Âge. Des datations radiocarbone sur des échantillons osseux sont envisagées.

Françoise Trial, Lola Bonnabel et David Lavergne

ENSUÈS-LA-REDONNE Chemin de Val de Ricard

La période préhistorique est caractérisée par des fosses de petites dimensions dont la plupart sont comblées par des cailloux et pierres fragmentés. Un silo est associé à cette occupation grâce à la datation C14 réalisée sur les charbons tapissant son fond. La datation propose de placer le silo aux environs de 4300 av. J.-C. Le mobilier lithique découvert principalement dans ces fosses place le débitage d'éclats de silex durant toute la Préhistoire jusqu'au début de l'âge du Fer. Un fossé est attribué à cette occupation (fig. 91).



Fig. 91 – ENSUÈS-LA-REDONNE, Chemin de Val de Ricard. Silo préhistorique (cliché S. Mathie/Inrap, photo n° 168).

La période protohistorique est suspectée par la présence d'un niveau de sol contenant des fragments de céramique caractéristiques de cette période. Pour autant, nous n'avons pas découvert de structures appartenant à cette occupation. Il est probable que certaines traces de plantation existent déjà lors de période protohistorique ; cette hypothèse est déduite du plan des fosses de plantation en « H » comparées à celles du site de Port Ariane à Lattes.

Enfin, la période antique (I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.) est caractérisée par la présence de fosses de plantation et de fos-



Fig. 92 – ENSUÈS-LA-REDONNE, Chemin de Val de Ricard. Traces de plantation (cliché S. Mathie/Inrap, photo n° 87).

sés parcellaires traduisant le paysage agraire de cette petite plaine contenue dans le vallon du Val de Ricard. Les traces agraires sont présentes sur la quasi-totalité du site expertisé, conservées de manière différentielle (fig. 92). La localisation, par la carte archéologique, d'une villa antique située dans cette zone corrobore nos découvertes.

Elsa Sagetat-Basseuil

FONTVIEILLE Castrum de Montpaon

Après deux années d'interruption, en 2015 et 2016, c'est au sommet du *castrum*, siège du logis seigneurial (fig. 93), que cette dernière action d'un programme initié en 2007 a été conduite, succédant aux tout premiers sondages implantés sur la même zone en 2008¹. Pour mémoire, le plateau sommital est échelonné sur trois niveaux altimétriques distincts, et comprend :

– la chapelle castrale (zone 1), placée sous le vocable de Notre-Dame dans la première moitié du XIII^e siècle, puis re-consacrée dans le courant du XVII^e siècle sous celui de Saint-Cyprien, et sise légèrement en contrebas à l'extrémité nord-ouest de la plateforme ;

– la zone 3 correspondant à cette plateforme centrale, qui a fait l'objet de l'essentiel du décapage sur la totalité de sa surface, soit un peu plus de 391 m² ;



Fig. 93 – FONTVIEILLE, Castrum de Montpaon. Vue semi-aérienne par drone (cliché L. Bochot/Drone Provence Services 2017).

– la zone 2, partie orientale de cette plateforme revisitée sur plus de 60 m², à la suite des sondages effectués en 2008 autour de la grande citerne du logis, et adossée au pic rocheux, point culminant du site à 230,150 m d'altitude à l'angle nord-ouest du noyau castral sommital.

Un sondage réduit prenant la moitié sud de l'abside de la chapelle a permis l'observation de deux sols distincts. L'un en position supérieure, constituant le radier maçonné d'un dallage disparu et ne contenant qu'un seul fragment de céramique grise, ne permet pas de fixer une chronologie de mise en œuvre pertinente, si ce n'est qu'il s'appuie directement sur l'appareil régulier de moellons habillant l'abside de l'édifice, et pouvant dater du milieu du XII^e siècle jusqu'au milieu du XIII^e. Le second sol en mortier, plus ancien, recèle des fragments de charbons de bois en cours de datation C14².

La grande citerne du logis a été vidée à la pelle mécanique jusqu'au fond, avant rebouchage immédiat pour des raisons de sécurité. Le volume, estimé à 48 m³, ne renfermait qu'un remblai d'effondrement contenant de très nombreux blocs taillés et éléments lapidaires dont une soixantaine a été déposée sur place. La stéréotomie et les modules observés renvoient à l'élévation des murs de la tour maîtresse partiellement conservés, qui abritaient la citerne et qui se rapportent à la phase de construction chronologiquement antérieure à la fin du XIII^e siècle.

À l'extrémité nord-est de la zone 2, un petit espace semi-rupestre rectangulaire, orienté nord-sud, et engravé à l'aplomb du promontoire rocheux, a livré une meule dor-

2. Échantillon identifié *salix/populus*, C. Cenzon-Salvayre (contrat CDD, CNRS-DR12/UMR7298, étude anthracologique).

mante d'1 m de diamètre, installée dans un angle en position secondaire, ainsi qu'un dépotoir constitué en grande partie d'objets métalliques (pentures, éléments de serrure et lames de rapières) et daté du XVI^e siècle. Au sud de cet espace, l'angle sud-est d'un bâtiment rectangulaire de 13 m de longueur hors œuvre, adossé au mur sud de la tour maîtresse, a été mis en évidence, abritant un emmarchement montant du sud au nord, appuyé contre le mur oriental. Ce mur, sans doute associé à la courtine méridionale limitant l'ensemble du noyau castral, n'est plus conservé que par de rares pierres et les nombreux creusements rectilignes et engravures façonnés dans le substrat, matérialisant les tranchées d'installation de la muraille sud disparue.

Plus à l'ouest, au centre de la plateforme (zone 3), on distingue deux trames d'orientation des espaces et constructions différentes. Un bâtiment de plan rectangulaire, orienté ouest-est, fut installé en rebord septentrional de la plateforme et en occupe le tiers de la surface. En relation étroite avec la tour maîtresse renfermant la grande citerne, il semble avoir été élevé avant la réfection de cette dernière, mais sa mise en œuvre s'apparente à celle observée sur les murs périmétraux de cet édifice principal et appartiendrait à la même phase. Son orientation reste cependant en rupture avec l'ensemble des constructions établies autour de la citerne et l'édifice qui l'abrite. La découverte du mur sud de ce bâtiment, effondré en place directement à l'aplomb du parement extérieur, témoigne de l'épisode de démantèlement du *castrum* à l'extrême fin du XVI^e siècle et documenté dans les sources écrites.

Les vestiges d'un mur occidental associés à de nombreux aménagements rupestres organisés autour d'une

porte conduisant vers le lieu de culte en contrebas, au nord, répondent plus strictement à l'orientation du plan principal dirigé par la tour maîtresse. Plusieurs longues tranchées rectilignes ouest-est suivant le même schéma directeur marquent des divisions d'espaces qui ne sont plus matérialisées par des constructions, les murs ayant certainement été démontés. Ainsi, on relève un espace rectangulaire, assez voisin en proportion et aligné à celui mentionné plus haut, placé au sud de la tour (zone 2).

Enfin, un mur conservé sur une seule assise, de construction assez fruste et comportant de nombreux remplois de blocs de la période antérieure, semble participer de la dernière période d'occupation fin XVI^e siècle. Il consiste en une demi-lune dressée à l'ouest de la porte latérale occidentale étudiée en 2008, sans doute pour protéger l'accès à la tour maîtresse.

Véronique Rinalducci



Une surveillance de travaux de terrassement et d'enfouissement de réseaux, couvrant près de 4700 m², a été réalisée à l'intérieur de l'enceinte médiévale de l'Hauture, à Fos-sur-Mer (fig. 94). Parmi les résultats significatifs, on notera la découverte de quelques artefacts néolithiques en position secondaire qui recoupent les données acquises en 1995 lors de la fouille du don-

jon. Un niveau protohistorique en place de la fin du VI^e ou du V^e siècle av. J.-C. a, pour la première fois, été mis en évidence, sur une superficie certes très restreinte qui n'autorise pas à caractériser précisément le mode d'occupation. Néanmoins, il conforte la vitalité du peuplement humain constatée pour cette période à l'ouest de l'étang de Berre, en relation avec la proche aggro-

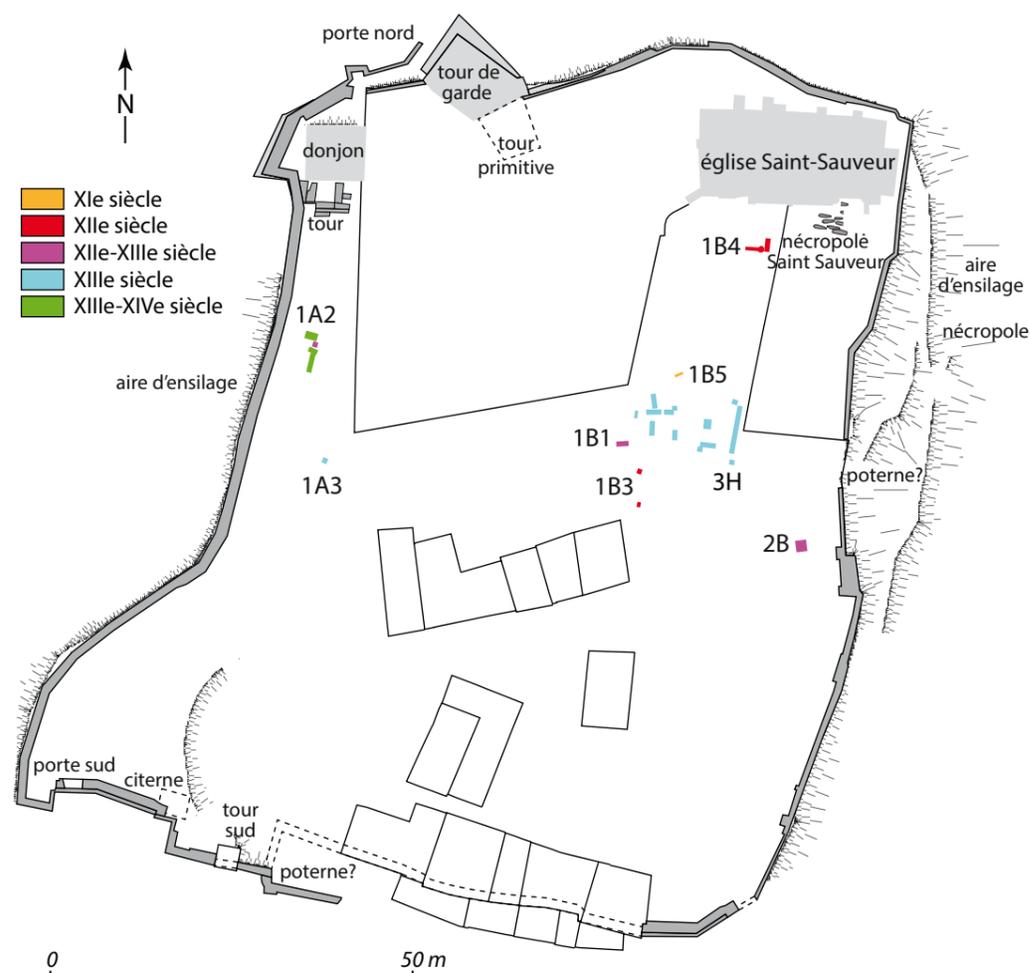


Fig. 94 – FOS-SUR-MER, L'Hauture. Périodisation des vestiges médiévaux découverts et numérotation des secteurs de fouille (DAO : Fr. Marty).



Fig. 95 – FOS-SUR-MER, L'Hauture. Four de moule à cloche médiéval (cliché Fr. Marty).

mération fortifiée de Saint-Blaise. Le second âge du Fer, quant à lui, est représenté par quelques tessons résiduels. Une occupation du Haut-Empire est, par ailleurs, nettement décelable à travers les très abondants tessons de céramique répartis dans les niveaux médiévaux, mais aucune couche en place n'a été reconnue, sans doute du fait que, lors de l'implantation du *castrum*, le terrain a été largement nivelé jusqu'au rocher. De rares tessons se rapportent aussi à l'Antiquité tardive. Nul doute que cette occupation antique, par sa chronologie, est en lien avec le port dont les vestiges les plus remarquables sont localisés sur et aux alentours de la pointe de Saint-Gervais.

Le Moyen Âge, comme on s'y attendait, a livré plusieurs constructions datées du XI^e au XIV^e siècle. Même s'il est difficile de les caractériser précisément du fait de l'absence de fouille extensive, deux d'entre elles, situées à proximité du rempart, pourraient relever de l'architecture militaire ou d'une limite d'espaces distincts à l'intérieur de l'enceinte (1A2, 2B). Deux bâtiments des XII^e-XIII^e siècles sont remarquables dans le sens où ils présentent une architecture de style roman dotée d'un appareillage très soigné (1A2, 1B1). On notera aussi la mise au jour d'un ensemble architectural assez cohérent (1B5), daté du XIII^e siècle et regroupant plusieurs pièces dont une, pourvue d'un foyer central aménagé, pourrait avoir fait office de cuisine. On ne sait si le front de taille de carrière de pierre repéré (1B3) doit être mis en relation avec la phase architecturale majeure de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle. Néanmoins, il semble que cette carrière soit comblée au XII^e siècle, d'après les céramiques retrouvées dans les remblais. Parmi les données les plus originales, on doit retenir la mise au jour d'un atelier de fonte de cloche du XII^e siècle (1B4), abrité dans un bâtiment et distant de 5,80 m de l'église Saint-Sauveur (fig. 95). La fosse (diam. : 90 cm ; prof. : 37 cm), destinée à cuire le moule à cire perdue puis à réaliser la coulée, est creusée jusque dans le substrat rocheux. Au fond, quatre petits massifs de 25 cm de hauteur ont été détournés, laissant un canal central cruciforme caractéristique. Ils soutiennent un

disque d'argile creux (diam. : 82 cm ; ép. : 4 cm) correspondant à la base du noyau du moule d'une cloche d'environ 67 cm de diamètre. À l'ouest, le four se prolonge par une fosse cendrier (L. : 128 cm ; l. : 46 cm). Les niveaux de comblement ont livré plusieurs fragments d'argile mal cuite appartenant au moule de la cloche (dont un agrémenté de trois filets décoratifs) ainsi que des coulures de bronze. Quelques petits fragments d'argile vitrifiée appartiennent au four de fusion dont ne subsiste aucun vestige en place.

Pour l'époque moderne, mis à part la découverte de murs des XVI^e et XVII^e siècles dont certains concordent avec le cadastre napoléonien, une grande partie des constructions, la plupart à usage d'habitation, a été construite au XVIII^e siècle. Le début de ce siècle constitue sans doute une phase urbanistique majeure, au moins dans la partie sud-est du site. Le village apparaît alors densément bâti alors qu'au début du XX^e siècle, près de la moitié des maisons sont ruinées. La mise au jour de sept monnaies placées volontairement sous le dallage d'une pièce d'habitation, au début du XVIII^e siècle, révèle peut-être une pratique superstitieuse à laquelle il conviendra d'être attentif à l'avenir. Elle complète sans doute la protection fournie par les galets apotropaïques en roche verte, à la même époque.

Enfin, la surveillance a été l'occasion de remettre au jour un abri en béton de la Seconde Guerre mondiale permettant l'accès au monte-charge du souterrain creusé sous le rocher de l'Hauture dans le cadre des travaux de défense du mur de la Méditerranée commandés par l'armée allemande. Pour le moment, l'occupation allemande spécifique au site de l'Hauture est encore mal connue, mais les quelques éléments historiques rassemblés laissent entendre que nous avons affaire à un poste de commandement ayant accueilli près de 150 militaires. La vue dégagée que ce point haut offre sur tout le golfe de Fos en fait naturellement une position stratégique de premier plan qui n'a pu être ignorée en temps de guerre.

Frédéric Marty

GÉMENOS

1055, Chemin du Puits

En préalable à la construction d'une résidence pour séniors sur un ensemble de parcelles sises au 1055, chemin du Puits à Gémenos, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la surface du projet d'aménagement d'une superficie totale de 7000 m².

Dix tranchées ont été ouvertes et totalisent une superficie totale de 1164,21 m², soit environ 16,6 % de l'emprise de la future parcelle d'aménagement. Elles ont montré une épaisseur sédimentaire comprise entre 0,6 m et 1,2 m au-dessus du substrat géologique.

L'ensemble des sondages ouverts ont permis de retrouver une quinzaine de structures dispersées (fosses, fossés, drains et canalisations) associées pour une grande partie à une occupation agricole antique du secteur. Les vestiges se trouvent entre 0,6 m et 1 m sous le niveau actuel, une profondeur de 0,8 m étant toutefois souvent observée.

Outre des fosses, souvent de plan carré et ainsi interprétées comme des négatifs de plantations d'arbres, ainsi que des fossés parcelaires et drains et canalisations empierrées, qui ont parfois livré de la céramique à pâte claire datable du Haut-Empire, sans plus de précisions, on doit aussi mentionner la présence de deux fosses plus anciennes ayant appartenu à une occupation néolithique ou protohistorique qui doit certainement se poursuivre au nord-ouest de la surface diagnostiquée. Une canalisation récente construite avec des terres cuites architecturales (briques et carreaux) issues d'une manufacture active à Aubagne au XIX^e siècle a aussi été mise au jour dans la partie méridionale de l'emprise sondée.

Elsa Frangin

ISTRES

Allée des Pins

Ce diagnostic archéologique a été réalisé¹ sur une parcelle située en bordure occidentale du quartier du Ranquet à Istres. Il a révélé la présence d'un faible recouvrement sédimentaire sur le substrat. De l'ordre de 80 cm d'épaisseur sur les marnes au sud, il est quasiment absent dans le tiers nord du terrain où le substrat calcaire

est visible à maints endroits à la surface du terrain. Les différentes couches observées n'ont pas livré de mobilier archéologique. Le seul vestige mis en évidence dans la partie sud-est du terrain est un creusement quadrangulaire, daté autour du changement d'ère, qui pourrait être une fosse de plantation.

1. Équipe Inrap : B. De Luca, P. Chevillot, R. Pasquini, L. Vallières.

Brigitte De Luca

MARSEILLE

22, rue Jean-François Leca

La fouille archéologique réalisée à Marseille, au 22 rue Jean-François-Leca (13002), a concerné une emprise totale de 3475 m² correspondant à un projet de construction d'immeubles et de parking souterrain au sein du bâtiment Art déco construit en 1928 par Gaston Castel. Cette fouille a été motivée par la position de l'emprise sujette au permis de construire, à proximité directe du centre historique de Marseille, dans un secteur infralittoral comblé au milieu du XIX^e siècle (fig. 96). Une opération de diagnostic archéologique réalisée en deux tranches, en février et en avril 2017 (Weydert 2017, Scalisi 2017) avait révélé une stratigraphie intéressante avec un important remblai recouvrant des niveaux sous-marins riches en mobilier ainsi qu'une embarcation en bois bien conservée, documentant l'évolution de ce secteur infralittoral. L'opération de fouille, rapidement prescrite, avait comme principales problématiques l'évo-

lution du littoral, la vie quotidienne à travers le mobilier jeté ou perdu en mer et les traces d'activité maritime ou portuaire anciennes dans un secteur en marge du Vieux-Port de Marseille.

La fouille a été réalisée du 17 juillet au 24 octobre 2017 et a permis de répondre à ces trois principales problématiques, sachant que l'étude est en cours.

L'évolution des fonds marins

Le substrat, formé de marnes stampiennes, a été atteint sur la totalité de l'emprise, à une cote altimétrique variant entre -2,80 m NGF et -3,80 m NGF. Les fonds marins accusent donc une pente douce et très légère en direction de l'ouest et du nord, qui tranche avec la morphologie abrupte de la falaise du cap Titol. Les marnes sont recouvertes par des sables coquilliers dans lesquels du mobilier antique roulé a été découvert

(principalement des amphores). Ces sables sont recouverts par endroits d'herbiers de posidonies, plantes marines endémiques de Méditerranée. De nombreux gros rochers de poudingue, provenant sans doute d'effondrements du cap Titol, sont piégés dans une épaisse couche de sables gris très indurés, devenant vaseux vers le large. Cette couche contient du mobilier céramique médiéval et moderne ainsi que plusieurs grumes de bois de grande taille, pouvant être mises en relation avec un ancien ponton ou autre aménagement littoral. Des prélèvements ont été réalisés pour dater l'âge d'abattage des arbres (dendrochronologie, AMS) et des recherches en archives seront menées afin d'interpréter cette découverte.

Le fond marin le plus récent, qui contient un mobilier abondant ainsi que des épaves de bateaux, est constitué de sables gris mêlés à des éléments organiques

naturels et culmine à environ 2 m sous le niveau de la mer (fig. 97, page suivante). Il est recouvert de sédiment marneux blanchâtre sur une épaisseur de 4 m, correspondant au comblement de ce secteur à partir des années 1840.

L'étude stratigraphique et géomorphologique permettra de restituer au mieux les aspects naturels de cet environnement marin et côtier.

Le mobilier, témoin de la vie quotidienne entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle

La fouille a livré un lot important de mobilier, principalement dans les niveaux les plus récents, antérieurs au comblement de la zone littorale. Ce mobilier correspond à des déchets jetés en mer ou ramenés par les courants, mais aussi à des objets perdus lors de naufrages ou d'activités maritimes.

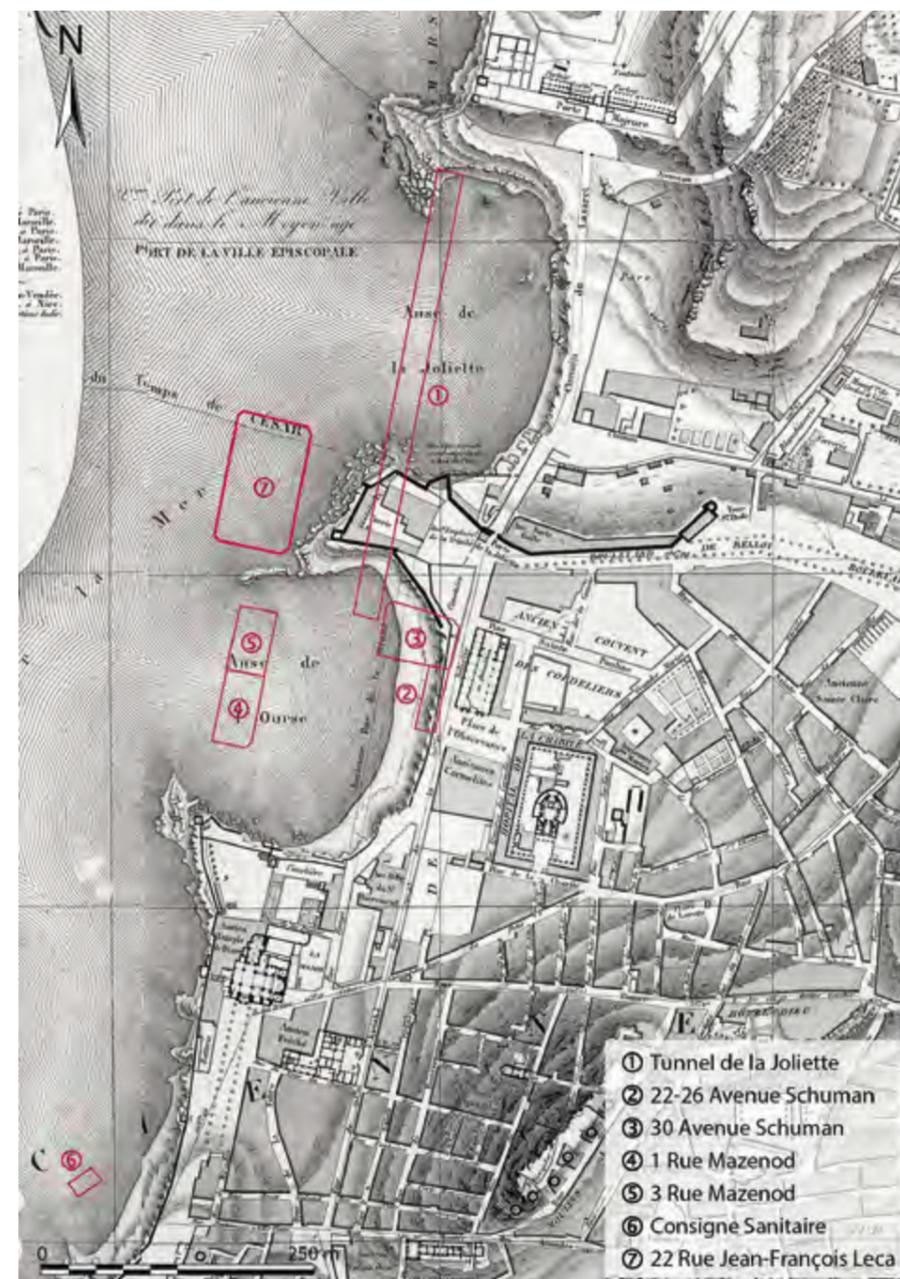


Fig. 96 – MARSEILLE, 22, rue Jean-François Leca. Localisation des opérations archéologiques (n° 7 : fouille Leca) sur le plan Demarest de 1824 (DAO : N. Weydert).

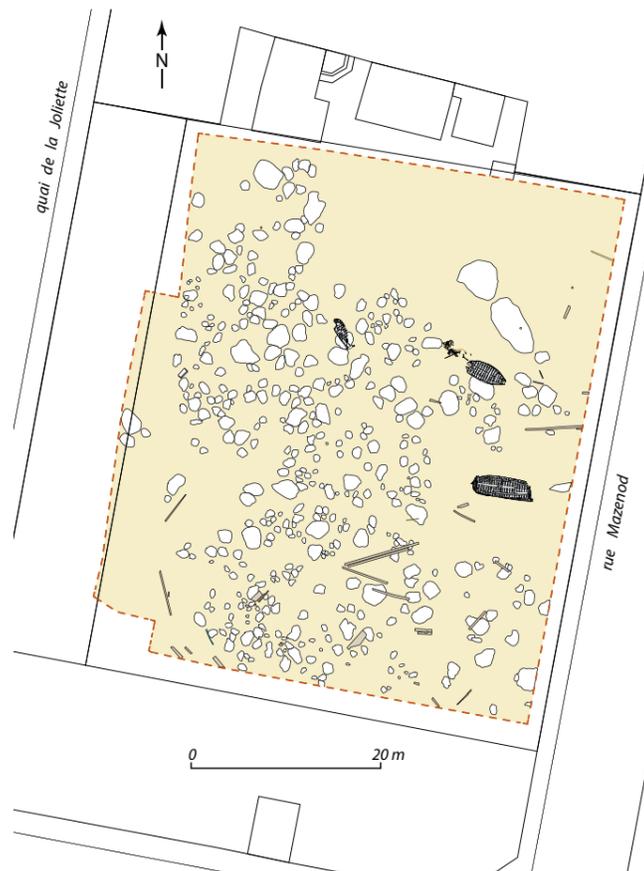


Fig. 97 – MARSEILLE, 22, rue Jean-François Leca. Plan masse des vestiges découverts dans les niveaux contemporains (DAO : N. Weydert/Inrap).

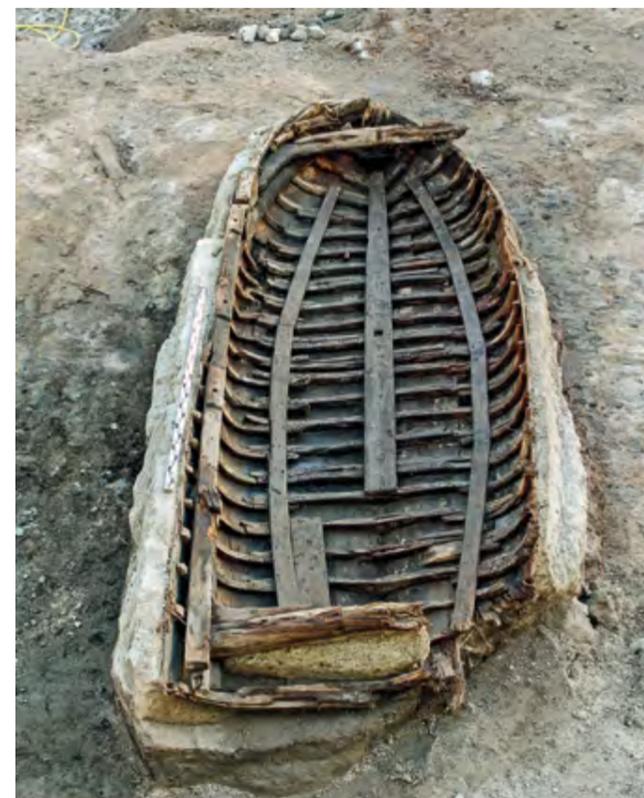


Fig. 98 – MARSEILLE, 22, rue Jean-François Leca. Bateau in situ (cliché Inrap).

Ce lot comporte la particularité de contenir de nombreux objets en matière périssable, habituellement corrompus, en cuir, bois, paille ou fibres végétales. Ainsi, de très nombreuses chaussures ont été découvertes, de toutes tailles, formes, matières, mais également de la vaisselle en bois, des nasses de pêche, des paniers, des cordages et toute sorte de petits objets de la vie quotidienne (brosses, pipes, flûtes, jetons...). La céramique est également très abondante, dont des pots de moutarde, des bouteilles en grès, des poêlons, des pots à fraise...

L'ensemble de ce mobilier doit subir un traitement particulier puisqu'il a séjourné en eau salée, à l'instar du mobilier issu de fouilles sous-marines (dessalage, conditionnement en eau douce, chambre froide...).

Son étude sera particulièrement informative et permettra de témoigner de manière inédite de la vie quotidienne, mais aussi de l'art populaire à Marseille entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle.

Des bateaux bien conservés

Reposant directement sur le niveau sous-marin le plus récent qui a livré un abondant mobilier, trois épaves de bateaux bien conservés ont été exhumées. Il s'agit de barques de pêche ou de travail, ces dernières pouvant servir à décharger les marchandises des gros navires amarrés au large (fig. 98). De construction robuste, alliant le résineux et le chêne, deux d'entre elles sont des barques à tableau arrière et la dernière correspond sans doute à un « museau de cochon », petite barque de pêche traditionnelle provençale. Les trois épaves ont bénéficié d'un enregistrement exhaustif comprenant plusieurs relevés photogrammétriques, et la plus grande (épave n° 2) a été intégralement prélevée et grutée puisqu'une conservation à but muséographique a été demandée par le musée d'Histoire de Marseille. Ce type de bateau, bateau de manœuvre servant au mouillage des gros navires, a une valeur patrimoniale exceptionnelle, aucun exemplaire n'étant conservé en Méditerranée. Sa datation, qui sera affinée par dendrochronologie et AMS, se situe entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle.

En outre, plusieurs éléments d'un gros bateau de type brick/goëlette (deux ou trois mâts longs de 25-30 m) ont été découverts dans le secteur méridional de la fouille. Ils attestent d'un naufrage ou d'un démantèlement de grand navire à proximité de la côte.

Les études d'architecture navale alliées à des analyses xylogiques et à des recherches en archives permettront de fournir une documentation inédite sur les bateaux circulant à Marseille avant la création des ports de la Joliette.

Anne Richier, Séverine Scalisi et Nicolas Weydert

Scalisi 2017 : SCALISI (S.) – Bouches-du-Rhône, Marseille, 22 rue Jean-François Leca, Phase 2. Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, 2017.

Weydert 2017 : WEYDERT (N.) – Bouches-du-Rhône, Marseille, 22 rue Jean-François Leca, Phase 1. Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Inrap Méditerranée, 2017.

Le diagnostic archéologique réalisé au 1 rue du Rempart, à Marseille, a concerné une emprise totale de 630 m² correspondant à un projet de construction d'un internat au sein du lycée technologique, le long de l'avenue de la Corse. Ce diagnostic a été motivé par la position de l'emprise sujette à un permis de construire, à proximité directe de l'abbaye Saint-Victor (fig. 99).

Trois sondages ont été réalisés sur une surface totale de 81 m² et le substrat, constitué de marnes vertes ou brunes très carbonatées, a été atteint dans chacun d'entre-eux.

Le sondage le plus à l'est a livré des vestiges d'époque contemporaine matérialisés par des murs, caves et sol caladé à mettre en relation avec la construction de l'École pratique d'industrie au tout début du XX^e siècle..

Le sondage médian a livré trois sépultures à inhumation creusées dans un niveau contenant du mobilier daté de l'Antiquité tardive, du IV^e au VI^e siècle (céramique grise, lampe africaine, sigillée claire C...), mêlé

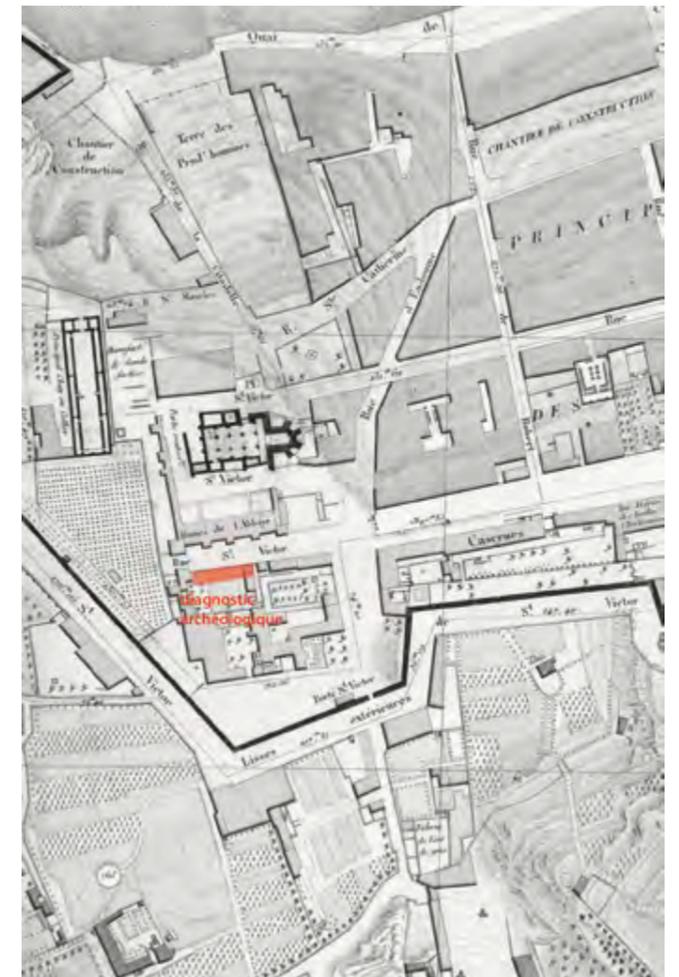


Fig. 99 – MARSEILLE, 1, rue du Rempart. Détail du plan Demarest (1824) sur lequel est localisée l'emprise du diagnostic (AC 01305505-79F115 46-C).



Fig. 100 – MARSEILLE, 1, rue du Rempart. Vue des sépultures à inhumation de l'Antiquité tardive depuis l'ouest (cliché A. Richier/Inrap).

à des tessons résiduels tardo-hellénistiques. Il s'agit de sépultures en fosse avec des couvertures ou coffres de bois, dont les sujets sont assez bien conservés (fig. 100). Les fondations d'un petit muret, au nord, peuvent correspondre à une limite de cet espace funéraire, qui s'inscrit dans la vaste nécropole Saint-Victor, déjà appréhendée dans la rue du Commandant-Lamy, à quelques dizaines de mètres au nord.

Le dernier sondage, situé dans la partie occidentale du terrain, a livré des vestiges de murs perpendiculaires de belle facture. Le plus récent, conservé sur une hauteur de 0,80 m, est orienté nord-sud et recoupe le second (MR3) qui est orienté est-ouest. Celui-ci est de construction soignée, comportant à la base des blocs de calcaire en grand appareil, et sa hauteur conservée atteint 2,10 m de hauteur, dont 1,74 m de fondations (fig. 101, page suivante).

Le mobilier associé à ces constructions illustre deux périodes : l'époque grecque classique (vers 400-300



Fig. 101 – MARSEILLE, 1, rue du Rempart. Vue du mur MR 3 depuis le nord (cliché A. Richier/Inrap).

avant notre ère) et l'époque tardo-hellénistique (150-50 avant notre ère). L'ancienneté du mobilier est très intéressante pour ce secteur de la ville et doit être mise en relation avec les fouilles du boulevard de la Corderie, qui ont révélé une carrière exploitée à partir du V^e siècle avant notre ère.

Il reste pour l'instant difficile de restituer la vocation exacte de ces constructions puisqu'aucun niveau de sol n'a été observé dans les sondages. Il peut s'agir d'une zone d'habitat (liée à l'exploitation de la carrière ?), d'un ouvrage défensif (l'un des murs est très profondément fondé) ou d'un secteur de nécropole, à l'instar de celle découverte au XIX^e siècle dans le tout proche bassin de Carénage.

Anne Richier

Antiquité...

MARSEILLE 10, place de Bougainville

Contemporain

La campagne de diagnostic archéologique réalisée dans ce secteur, situé à 200 m environ de l'ancien trait de côte de l'anse d'Arenc avant les aménagements portuaires de la Joliette dans le courant du XIX^e siècle, n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques. Elle a donné l'occasion de retrouver l'empreinte de l'ancienne embouchure du ruisseau des Ayalades qui, aujourd'hui canalisé, se trouve à 260 m plus à l'est. La céramique piégée dans la partie sommitale des alluvions (US115/208), datée du courant du IV^e siècle av. J.-C., nous renseigne indirectement sur la présence d'une occupation humaine contemporaine à proximité.

Un important hiatus chronologique est observé ensuite jusqu'à la période médiévale au moins. La céramique du

XIV^e siècle collectée dans le premier remblai (US205) permet de faire remonter au plus tôt à cette époque la volonté d'assainir et probablement d'exploiter les lieux. Aucune construction n'y est associée. Un changement dans la destination de la parcelle est sensible à la période contemporaine, où le terrain est l'objet d'un puissant remblaiement dont la plus grande partie résulte d'épandages de déchets industriels ou de déblais de démolition.

La parcelle, lotie postérieurement au milieu du XIX^e siècle, était occupée par des entrepôts détruits récemment.

Brigitte De Luca

Contemporain

MARSEILLE Avenue de la Panouse

Les opérations archéologiques menées depuis trois ans sur le site de production industrielle de chaux au vallon de la Panouse ont permis l'étude d'un type de construction spécifique à une telle exploitation. Le scan 3D et les photogrammétriques¹ ont précisé l'étude du bâti (fig. 102). Les analyses physico-chimiques réalisées concomitamment ont caractérisé les matériaux employés et la nature de la production.

Les deux campagnes précédentes ont mis au jour la partie orientale de ce four double daté de 1857 : la chaudière, un ellipsoïde de révolution tronqué au sommet, la gueule de défournement, une voûte en canonnière, ainsi que le hangar adossé correspondant aux espaces d'extinction, blutage et stockage de la chaux.

1. Scan 3D et photogrammétriques réalisés par B. Sillano et L. Vallières, Inrap.

Cette année, la campagne a porté sur quatre secteurs distincts : le four occidental, la dépendance attenante au hangar, la citerne extérieure et la maison dite « du chauffournier ».

La construction du four répond à deux contraintes particulières : le positionnement du chauffournier pour l'extraction de la chaux et le mode de cuisson. La sole en briques réfractaires est à 1,30 m du sol. Le cendrier ou foyer est un caisson de 0,96 x 0,80 x 1,30 m, lui aussi en briques réfractaires, directement aménagé sur le substrat et en avant de la sole. Des éléments de barreaudage et de cintrage appartenant à la porte de la chaudière ont été trouvés dans les niveaux d'abandon. La fouille a aussi permis de mieux cerner les deux occupations précaires à l'intérieur du four, par suite de la destruction du hangar, datées entre les années 1920 et 1930.

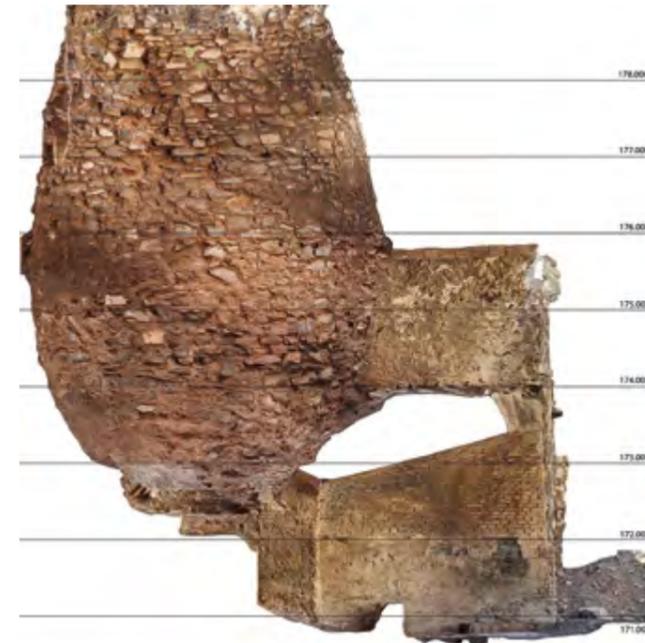


Fig. 102 – MARSEILLE, Avenue de la Panouse. Coupe du four à chaux occidental, paroi occidentale, orthophotographie (B. Sillano, L. Vallières/Inrap).

Le sol dallé de la dépendance, correspondant probablement à l'écurie mentionnée dans les actes notariés, a été atteint. Ce bâtiment semble précéder la construction du four à chaux. Une porte permettait le passage entre cet espace et le hangar. Le seuil était alors nettement plus bas. Le sol chaulé du hangar, correspondant à l'exploitation chauffournière, a été rehaussé de 1,85 m. À l'origine, le bâtiment incluait les deux espaces, hangar et dépendance, et s'inscrivait dans une petite dépression du substrat, creusé pour réaliser le programme de construction du four, soit antérieurement.

La question de la gestion de l'eau a été abordée au cours de cette étude. Une petite citerne extérieure, de 3,7 m³, fut construite en même temps que le grand bâtiment. Un système de drains en tuiles plates emboîtées, quoique rudimentaire dans son aspect, récupérait les eaux de ruissellement et les déversait dans la citerne. Trois marches en pierre encastrées dans la paroi occidentale et un léger pendage du fond de la citerne facilitaient son

Antiquité tardive...

MARSEILLE Rue Paradis (entre Canebière et place Estrangin)

Moderne

La requalification de la rue Paradis a donné lieu à un diagnostic archéologique qui s'est finalement transformé en une surveillance des travaux de creusement de vingt-six fosses pour des plantations d'arbres, profondes de 2 m, et des six fosses de conteneurs enterrés, profondes de 3 m.

Si les fosses situées en haut de la rue ont montré que le substratum marneux est très proche de la surface,

nettoyage. Le comblement était composé de matériaux correspondant aux niveaux d'effondrement des murs adjacents. La citerne a servi de dépotoir. Elle contenait quantité de mobilier archéologique, vaisselle et verre essentiellement, daté du dernier quart du XIX^e siècle².

Enfin, le démarrage de la fouille de la maison dite « du chauffournier » a montré une construction modeste, utilisant des matériaux locaux, mais faisant l'objet d'un soin évident. Elle ne ressemble pas aux cabanes de chauffourniers prospectées dans les environs de Marseille. C'est une maison d'une quarantaine de mètres au sol, sur cave, avec étage. Son sol est couvert de carreaux en terre cuite et ses cloisons sont en briques pleines enduites au plâtre et peintes. Le rare mobilier archéologique en stratigraphie date l'occupation de la maison du XIX^e siècle. Les archives mentionnent une maison d'habitation³. Sa construction à proximité d'un site insalubre laisse supposer que ses occupants étaient liés à l'activité chauffournière.

Ainsi, cette opération nous a permis de réfléchir sur le statut de ce vallon en cœur de Parc national des Calanques. Par la volonté de deux hommes d'affaires, sa vocation à l'origine agro-pastorale change radicalement. Le décret impérial du 15 octobre 1810, qui relègue dans la frange urbaine les installations insalubres, génère cette nouvelle vocation industrielle. Cette transformation a eu un impact majeur sur le paysage avec l'exploitation de la carrière et la constitution de monticules de déchets. Cette étude s'inscrit aussi dans une période d'essor économique et de mutations urbaines qui s'appuient sur le développement industriel, et en particulier sur l'activité chauffournière et cimentière. Ce développement génère en outre de nouveaux questionnements du patronat sur la condition de vie des ouvriers et l'amélioration des logements.

Anne-Marie D'Ovidio⁴

2. Étude du mobilier céramique par V. Abel/Inrap et du verre par A. Luci-Gourdache, étudiant en archéologie, université d'Aix-Marseille, encadré de D. Michel/Inrap.

3. A. Riani, historienne, division Archéologie, SMPH Ville de Marseille.

4. En collaboration avec V. Abel, D. Michel, B. Sillano, L. Vallières (Inrap), P. Bromblet, V. Mercurio (CICRP), D. Delpalio, A. Luci-Gourdache, N. Granger, C. Thomas (bénévoles), A. Riani, K. Torai (DA SMPH), association Evolio, étudiants des universités d'Aix-Marseille et Montpellier.

pourrait être attribué, d'un point de vue stratigraphique, à la même période.

Un peu plus haut dans la stratigraphie, et immédiatement sous les remblais modernes corrélatifs à la mise en place de la rue Paradis, une rue caladée a été suivie dans douze fosses successives, soit sur une longueur de 170 m ; il s'agit de l'ancien chemin de Saint-Genies, encore visible dans le cadastre actuel au sud du cours Pierre-Puget. Les rares tessons de céramique recueillis,

assez peu significatifs, permettent de proposer une date de construction autour du XIII^e siècle, tout comme la rue caladée du faubourg Sainte-Catherine trouvée lors des fouilles de la place Général-de-Gaulle, dont elle pourrait être le prolongement. Curieusement, le tracé courbe de la rue semble n'avoir d'autre fin que de contourner l'emprise du terrain sur lequel s'implantera, quatre siècles plus tard, l'arsenal des galères.

Bernard Sillano

Antiquité

MARSEILLE Jardin des Vestiges – Port antique

Le projet d'installation d'un ascenseur permettant d'accéder au jardin des Vestiges-Port antique depuis la rue Henri-Barbusse à l'ouest a conduit le SRA à prescrire un diagnostic sur l'emprise de ces travaux.

Un unique sondage de 9,5 m² a été ouvert et conduit jusqu'aux marnes stampiennes qui se situent à 1,90 m de profondeur.

Le plus ancien niveau archéologique observé sur cette petite surface est un sol couvert d'éclats de taille de calcaire blanc qui peut être daté aux alentours de 500 avant notre ère. Un mur de direction est-ouest est édifié sur ce niveau ; il est bâti en blocs et moellons de calcaire blanc liés à l'argile, et apparaît contemporain d'un sol de galets qui se développe vers le sud (fig. 103). La fouille très partielle de ce dernier a livré quelques fragments de céramique des V^e-III^e siècles avant notre ère.

La période romaine est représentée par un *dolium* qui peut être rattaché aux entrepôts fouillés plus au sud.

L'ensemble de ces vestiges avait déjà été partiellement dégagé en 1980 par M. Bonifay et M. Aubert pour per-



Fig. 103 – MARSEILLE, Jardin des Vestiges – Port antique. Vue depuis l'est du sol grec ; le mur grec est au nord-est et le *dolium* au sud-est (cliché P. Mellinand/Inrap).

mettre la plantation de cyprès dont nous avons également découvert les bacs de mise en terre.

Philippe Mellinand et Nadine Scherrer

Moderne

MARSEILLE 11, rue de la Vieille Tour (abords tour des Trinitaires)

Contemporain

Le diagnostic archéologique sis au 11 rue de la Vieille-Tour à Marseille (13002) a été prescrit par le service régional de l'Archéologie suite au dépôt d'une demande de diagnostic volontaire déposée par la ville de Marseille en octobre 2016, dans la perspective de création d'un parking de surface. Le terrain est localisé dans un secteur archéologiquement sensible dans le quartier du Panier au nord du Vieux-Port et du centre-ville ancien, et à proximité immédiate de l'ancien hospice de la Vieille Charité bâti au XVII^e siècle et de la tour des Trinitaires, ancien clocher du couvent des Trinitaires bâti au tournant du XVIII^e siècle et élevé au cœur de l'emprise.

Les deux parcelles concernées par le diagnostic, reconverties au milieu des années 1960 en espace de stationnement non loti, après destruction du bâti moderne, couvrent une superficie totale de 315 m². La prescription du diagnostic a été justifiée par le fait que le projet de parking de surface devrait impacter le sous-sol sur une trentaine de centimètres de profondeur. Le but de l'intervention était de mettre au jour et de caractériser les vestiges éventuels de la chapelle souterraine de Notre-Dame-de-Bon-Remède, de son extension orientale, voire du chevet et du chœur de l'église de la Trinité, bâtiments rattachés au couvent des Trinitaires réformés entre le milieu du XVI^e siècle et la fin du XVIII^e siècle.

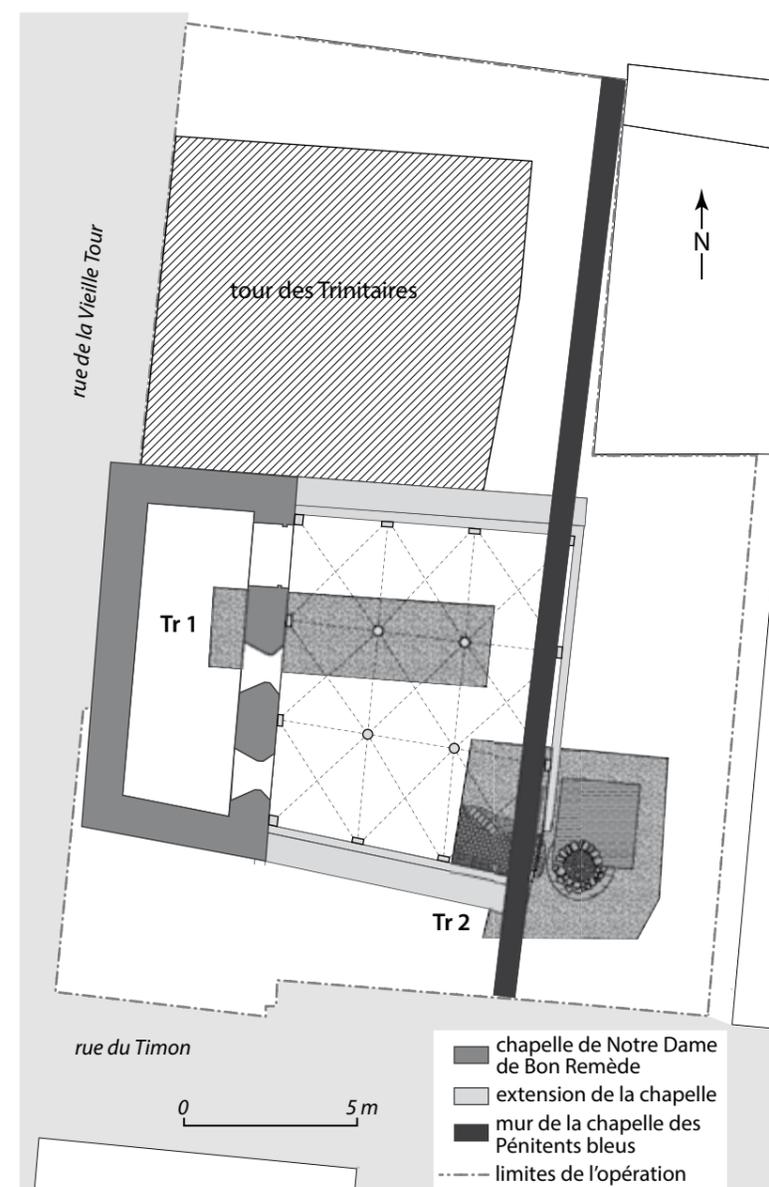


Fig. 104 – MARSEILLE, 11, rue de la Vieille Tour. Plan de localisation des tranchées et proposition de restitution du plan de l'extension de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Remède (DAO : B. Michaudel, d'après un fond cadastral et un levé topographique de L. Vallières/Inrap).

Du 11 au 13 janvier 2017, deux tranchées ont été ouvertes dans l'emprise au sud de la tour des Trinitaires, et ont permis la mise au jour de vestiges du couvent des Trinitaires, principalement un sol de tomettes et la partie inférieure du mur ouest et de l'angle sud-est d'un bâtiment rectangulaire en partie excavé dans le substrat. Le recoupement des sources textuelles, des plans et des photographies anciennes avec les données archéologiques du diagnostic a permis d'identifier ce bâtiment comme étant l'extension orientale de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Remède, bâtie dans le second quart du XVII^e siècle à fins d'agrandissement de la chapelle primitive et de création d'une crypte sous le chœur de l'église, rallongé vers le nord à la même époque. L'extension fut implantée contre le mur est de la chapelle, sur un terrain naturel dépourvu de bâti et qui fut décaissé sur 0,4 à 0,8 m de profondeur, et fut



Fig. 105 – MARSEILLE, 11, rue de la Vieille Tour. Détail du sol de tomettes moderne (US 213) vu depuis le nord (cliché B. Michaudel).

reliée à la chapelle par une haute porte et au chœur de l'église situé au-dessus par un escalier à vis ménagé dans l'une des voûtes d'arêtes.

Peut-être dotée à l'origine d'un simple sol chaulé supportant quatre piliers monolithes à chapiteaux composites, la salle souterraine fit l'objet de travaux de restauration et d'isolation contre l'humidité au début du XVIII^e siècle, qui conduisirent à la pose d'un enduit hydraulique sur les parements et d'un sol de tomettes. Suite à la vente du couvent en 1778, l'extension de la chapelle fut rattachée à une tannerie et utilisée comme remise, accumulant progressivement des déchets industriels et des débris issus de la destruction en cours de l'église.

Elle fut ensuite laissée à l'abandon, avant d'être « inventée » au début du XX^e siècle et identifiée comme un vestige d'époque romaine, tout comme le clocher et le mur de clôture ouest de l'ancien couvent des Trinitaires. Elle fut finalement rasée avec la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Remède au milieu des années 1960, et le terrain remblayé et nivelé fut transformé en parking.

La découverte de ces vestiges du couvent moderne des Trinitaires permet d'enrichir considérablement les connaissances sur les techniques de construction des XVII^e-XVIII^e siècles à Marseille, avec notamment l'utilisation de tomettes hexagonales dotées d'un système d'accroche, de mortiers à base de plâtre, d'enduits hydrauliques à base de tuileau, de drains creusés dans le substrat au pied des parements intérieurs de la salle souterraine.



a fonctionné jusqu'au XIII^e siècle, époque où il fut comblé de manière définitive. La présence de ce puits confirme que le secteur de la Vieille Charité et du couvent des Trinitaires, localisé sur la pente septentrionale de l'ancienne butte des Moulins, a été occupé durablement aux époques antique et médiévale, au moins jusqu'au XIII^e siècle.

Au-delà des résultats archéologiques, la réalisation de ce diagnostic a révélé l'existence d'un important fonds documentaire relatif à l'ordre des Trinitaires, et plus particulièrement à leur couvent de la rue de la Vieille-Tour (anciennement rue des Jardins). Partiellement étudié par E. Duprat dans les années 1920, ce corpus, dépouillé, traduit et interprété par A. Riani, a fourni des informations capitales sur la construction et l'évolution architecturale des différents bâtiments du couvent entre le milieu du XVI^e et la fin du XVIII^e siècle, comme le clocher, l'église, le presbytère, la sacristie et surtout la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Remède et son extension orientale.

Fig. 106 – MARSEILLE, 11, rue de la Vieille Tour. Vues générales du puits antique (à gauche) et du sol de tomettes moderne (à droite) vus depuis le nord (cliché B. Michaudel).

Le diagnostic a également permis la mise au jour, à l'est de l'emprise, d'un puits construit au Haut-Empire romain et qui

Benjamin Michaudel



La fouille archéologique réalisée boulevard de la Corderie à Marseille a été prescrite par le service régional de l'Archéologie dans le cadre du projet de construction d'un immeuble à usage de logements par l'ADIM PACA (Groupe Vinci). Une phase de diagnostic archéologique¹, réalisée

en octobre 2016, a mis en évidence la présence de traces d'extractions de calcaire datées de l'Antiquité, et la réalisation de cette fouille a été confiée à l'Inrap ; celle-ci a débuté le 4 avril, s'est achevée le 16 juin 2017 et a mobilisé durant cette période une équipe de huit archéologues² (fig. 107).

1. Richier (dir.) 2016 : RICHIER (A.) et MICHAUDEL (B.) – *Marseille, boulevard de la Corderie*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, 2016, 69 p.

2. Équipe de fouille constituée de S. Brousse, P. Dufour, E. Frangin, G. Frommherz, S. Mathie, P. Mellinand, B. Michaudel, F. Paone, N. Scherrer, B. Sillano, C. Voyez et assistée de C. Castrucci (re-



Fig. 107 – MARSEILLE, Boulevard de la Corderie. Relevé général du site (DAO : C. Voyez/Inrap).

Sur une emprise globale de 4200 m², les deux tiers environ ne recelaient que les fondations, parfois puissantes, de constructions des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, ou des vestiges épars et mal préservés liés à l'extraction du calcaire durant l'Antiquité (sans plus de précisions possibles). Les affleurements rocheux présents sur le site correspondent à des calcaires détritiques finement lités d'âge tertiaire, mais leur attribution à l'Oligocène ou au Miocène est encore discutée dans l'attente des études de laboratoire actuellement en cours³. Cette roche est connue par les archéologues sous l'appellation « calcaire de Saint-Victor », et plus particulièrement de « laminites calcaires ». Les calcaires oligocènes dits « de Saint-Victor » sont présents, avec des variations de faciès, sur la rive sud du Vieux-Port, autour de l'abbaye Saint-Victor et du bassin de carénage, et constituent la principale pierre utilisée dans la construction à Marseille entre le VI^e et le II^e siècle avant notre ère.

La partie centrale du site a livré des traces d'extraction bien conservées, se développant sur une hauteur maximale de près de 6 mètres et une surface d'environ 1200 m² (fig. 108). Les différents fronts de taille et sols de travail y sont comblés de façon homogène par des déchets d'extraction qui ont livré de nombreux fragments d'amphores et de céramique datés de façon homogène dans le premier quart du V^e siècle avant notre ère⁴. Cet abandon au début du V^e siècle induit le commencement vraisemblable de l'exploitation au VI^e siècle, selon une chronologie qui n'a pas encore été affinée.

Cette carrière a fourni une production diversifiée, soit pour exploiter au mieux la diversité des bancs rocheux dont les qualités et les épaisseurs diffèrent⁵, soit selon une chronologie d'extraction dont les études en cours permettront de comprendre le sens. Parmi les artefacts issus de cette carrière archaïque, on peut identifier des blocs de

cherches en archives), P. Chevillot (géomorphologie), A. Mezzoud (géologie), E. Saget-Basseuil (étude des blocs et des sarcophages), L. Vallières (topographie). Nous avons également travaillé en collaboration avec Mireille Vacca-Goutoulli, spécialiste des carrières (CCJ).
3. Étude menée par Michel Villeneuve (CEREGE) et Philippe Largois
4. L'étude de ces mobiliers est réalisée par Lucien-François Gantès (SMPH, Ville de Marseille).
5. L'étude des compétences de la pierre issue de la carrière de la Corderie est menée par les chercheurs de l'École des mines d'Alès sous la conduite de Dominique Lafon.



Fig. 108 – MARSEILLE, Boulevard de la Corderie. Vue générale de la carrière depuis le nord-ouest. Au premier plan, la reprise d'extraction hellénistique apparaît en partie tronquée (cliché DroneCast/Inrap).



Fig. 109 – MARSEILLE, Boulevard de la Corderie. La carrière archaïque en cours de dégagement : une base de pressoir découverte dans les comblements d'abandon (cliché S. Mathie/Inrap).

grand appareil, des bases de pressoir (à vin ou à huile) (fig. 109), des « disques » de différents diamètres pouvant correspondre à des couvercles, à des meules, ou répondre à d'autres fonctions non encore déterminées. Cependant, la majeure partie de la production de cette carrière est représentée par des cuves et des couvercles de sarcophages. Le site conserve les témoignages de plusieurs étapes de la chaîne opératoire de cette production, depuis l'ébauche et le tracé de calepinage jusqu'à la cuve terminée dont un exemplaire défectueux a été abandonné sur place par les carriers. Des sarcophages

tout à fait similaires ont été retrouvés en fouille à Marseille, en contexte funéraire datant du V^e siècle avant notre ère (boulevard de Paris, rue Tapis-Vert...). Les outils grecs archaïques dont le calcaire conserve l’empreinte sont quasiment les mêmes que ceux utilisés durant toute l’Antiquité et jusqu’à une période récente : pic, escoude et coins. Le principe d’extraction est resté également identique sur plus de deux millénaires : dégagement périphérique de chaque bloc par des tranchées de havage, puis insertion de coins sous les arêtes frontales inférieures qui permettent de les désolidariser du socle rocheux.

La frange ouest de cette carrière laisse apparaître une roche de nature différente, une brèche calcaire qui a fait l’objet d’une extraction plus tardive, au cours du III^e ou II^e siècle avant notre ère. Plusieurs blocs de grand appareil, modulaires, entièrement détournés, ont été abandonnés sur place en raison de défauts de la roche qui interdisaient leur mise en œuvre dans des constructions monumentales. Au sein de ce secteur d’extraction, les blocs étaient « prédécoupés » en tronçons longs de 3,30 m, puis retaillés dans un second temps au module choisi.

Enfin, ponctuellement, des reprises d’extraction encore plus récentes, vraisemblablement d’époque romaine, ont été identifiées ; l’une d’elles est accompagnée d’un graffiti sur une paroi rocheuse, qui pourrait correspondre à un compte de carriers. Un puits appareillé implanté

dans le secteur hellénistique pourrait être associé à cette exploitation romaine. Ce point d’eau, très certainement à l’usage des carriers, a été partiellement fouillé et son comblement d’abandon a livré des fragments de céramique datés de la fin du I^{er} siècle avant notre ère.

Si l’utilisation du calcaire dit « de Saint-Victor » dans les constructions de Marseille grecque est bien attestée, et que plusieurs secteurs d’extraction sont déjà connus, c’est cependant la première fois que nous pouvons observer en fouille l’un des gisements d’où il était extrait. Cette opération est l’opportunité de comprendre la durée d’utilisation de cette carrière et d’appréhender les stratégies d’extraction mises en œuvre (objectifs et économie de l’activité, techniques et outillage utilisés) en fonction de la nature très spécifique de cet affleurement rocheux.

L’excellente conservation des fronts de taille ainsi que leur grand intérêt ont guidé la décision de la ministre de la Culture, en date du 3 novembre 2017, d’une instance de classement des vestiges de la zone contenant des vestiges considérés comme remarquables, puis le vote favorable le 29 novembre 2017 de la commission régionale du patrimoine et de l’architecture en faveur d’une inscription au titre des monuments historiques des vestiges archéologiques de la zone faisant l’objet d’une instance de classement au titre des MH.

Philippe Mellinand et Mireille Vacca-Goutoulli

Moderne Contemporain

MARSEILLE – LA CIOTAT
PCR « La mort moderne et contemporaine
à la lumière de fouilles récentes :
les cimetières de La Ciotat et Marseille »

Le PCR « La mort moderne et contemporaine à la lumière de fouilles récentes : les cimetières de La Ciotat et Marseille » a pour but de produire l’ensemble des matériaux scientifiques nécessaires à la publication d’une monographie portant sur l’évolution des lieux d’inhumation, les pratiques funéraires, la paléodémographie et les conditions sanitaires de populations urbaines provençales d’Ancien Régime et d’époque contemporaine. Cette approche interdisciplinaire s’appuie sur les données historiques, archéologiques et paléobiologiques acquises sur le cimetière paroissial Saint-Jacques de la Ciotat, fouillé en 2009, et le cimetière des Petites-Crottes à Marseille, fouillé en 2013-2014.

Ces deux contextes funéraires particulièrement bien conservés et associés à une documentation historique pertinente documentent des périodes jusqu’alors peu abordées par l’archéologie. Qui plus est, ils sont complémentaires, le cimetière de la Ciotat ayant fonctionné de 1581 à 1831 et le cimetière des Petites-Crottes de 1784 à 1905. Les deux sites offrent un corpus de plus de 2000 structures funéraires et 1 777 sujets en position primaire auxquels viennent s’ajouter les restes osseux compris dans les ossuaires.

La première année du PCR (année probatoire) a été essentiellement consacrée à consolider les données paléanthropologiques, notamment sur le site de la Ciotat, qui n’avait pas bénéficié d’une étude anthropologique exhaustive dans le cadre de la post-fouille. L’ensemble du matériel anthropologique est désormais préparé et disponible. Une thèse en cours (Marie Xuan-Perrin, AMU, UMR7268 ADES) aborde les différentes questions sanitaires des deux populations archéologiques en s’intéressant plus particulièrement à l’état sanitaire bucco-dentaire, aux indicateurs de stress et aux maladies métaboliques. Le protocole d’acquisition de données est dorénavant stabilisé et l’essentiel des informations anthropobiologiques est acquis depuis fin 2017. L’étude des cernes de croissance de 100 canines d’individus adultes, réalisée par Laetitia Lanteri (AMU, UMR7268 ADES) dans le cadre du PCR 2017, offre dorénavant des données démographiques de grande fiabilité sur cette population. Deux mémoires de Master 2 (Cindy Dentz et Clémence Sion, AMU, UMR7268 ADES) ont en outre apporté des informations sur le sexe et l’âge des défunts, qui vont permettre de préciser les méthodes devant être employées en matière de détermination du sexe ou

d’approche de la mortalité. L’année 2017 a enfin donné lieu à une valorisation scientifique des deux sites par la publication de cinq articles dans des actes de colloque ou revues thématiques.

Anne Richier, Bruno Bizot et Stéfan Tzortzis

Productions scientifiques issues du PCR

DENTZ (C.) – *Évaluation de l’incidence taphonomique sur la performance de la DSP et de la méthode Bruzek pour déterminer le sexe : application à la série moderne de La Ciotat*. Mémoire de Master II d’anthropologie biologique, AMU, UMR 7268 ADES, soutenu en 2017.

MONTEMBAULT (V.), RICHIER (A.) – Deux ensembles de chaussures en cuir provenant du cimetière des Crottes à Marseille (1784-1905). *Cahiers LandArc*, juillet 2017, n° 22, époque contemporaine, 8 p.

RICHIER (A.) – Quand l’archéologie funéraire s’intéresse aux temps récents : l’exemple provençal, dans DE LARMINAT (S.) *et al.* (dir.)

– *Rencontre autour des nouvelles approches de l’archéologie funéraire*, Bulletin de liaison du Groupe d’anthropologie et d’archéologie funéraire, 6^e rencontre, 4-5 avril 2014, Paris, p. 299-306.

RICHIER (A.), WEYDERT (N.) – Le cimetière « italien » du quartier des Crottes à Marseille : entre intégration et rejet, dans GARCIA (D.), LE BRAS (H.) (dir.) – *Actes du colloque international « Archéologie des migrations »*, 12-13 novembre 2015, Paris : édition Inrap, La Découverte, 2017, p. 343-358.

RICHIER (A.), WEYDERT (N.) – La présence italienne en Provence à partir de la fouille archéologique de cimetières (XVI^e-XX^e s.). *Diasporas*, numéro thématique « Morts et sépultures (XVI^e-XXI^e siècles) », n° 30 – 2017/2, p. 19-33.

SION (C.) – *Archives biologiques et État-civil : approche croisée du recrutement du cimetière des Petites Crottes de Marseille, phase 3 (1852-1866)*. Mémoire de Master II d’anthropologie biologique, AMU, UMR 7268 ADES, soutenu en 2017.

XUAN-PERRIN (M.) – *État sanitaire et indicateurs de stress biologique entre Ancien Régime et Révolution industrielle : étude de deux populations provençales (La Ciotat et Marseille), interactions bio-culturelles*. Thèse de doctorat d’anthropologie biologique, AMU, UMR 7268 ADES (2015-2018) (en cours).

Moderne

MARSEILLE
Ancienne bastide Flotte de la Buzine

Contemporain

L’ancienne bastide Flotte de la Buzine se situe dans le 6^e arrondissement de Marseille au n° 23 rue Dieudé. La bâtisse a été aménagée sur l’emprise de la villa Fongate édifée par Pierre Puget entre 1670 et 1676. Démantelée par son petit-fils à partir de 1724, la propriété a été divisée en plusieurs lots de superficie plus ou moins régulière, ce qui entraîna le développement d’un parcellaire rectangulaire le long de la rue Puget rebaptisée rue Dieudé en 1866. En cœur d’îlot, les parcelles correspondant aux jardins primitifs ont été réaménagées en deux terrasses pour permettre l’agencement d’une vaste propriété accessible depuis la rue de La Palud via un passage privé et depuis la rue Dieudé par le biais d’un porche couvert. En raison de l’état de ruine de la villa Fongate, celle-ci a été en grande partie détruite lors de l’aménagement d’une nouvelle demeure par Nicolas Flotte de la Buzine en 1760. La bastide, orientée sud-ouest/sud-est, présente un plan en « L » qui a été agrandi au cours du XIX^e siècle et de la seconde moitié du XX^e siècle. Propriété privée jusqu’en 1839, l’édifice devint un établissement scolaire administré par la congrégation des Sœurs de la Doctrine chrétienne (1869-1904), puis par l’abbé Fouque (pensionnat Dieudé 1904-1919). Sous les dominicains du Saint-Nom de Jésus (1919-2013) l’établissement prit le nom de « Cours Saint-Thomas d’Acquin ». Vendus en 2012 à un promoteur immobilier, l’ancienne bastide Flotte de la Buzine et une partie des jardins sont inscrits au titre des monuments historiques depuis le 3 janvier 2013. En raison d’un projet de restauration et réhabilitation en logements, des recherches historiques et un prédiagnostic patrimonial ont été réalisés en 2015. Pour compléter cette étude, des sondages archéologiques ont été souhaités par la Conservation régionale des monuments historiques et le service régional de l’Archéologie dans les différentes cours de récréation de l’établissement. L’objectif visait à identifier les bâtiments et les bassins, aujourd’hui disparus, mentionnés sur les plans cadastraux de 1820 et 1824, et dans l’acte de vente de 1812 faisant état d’un jardin « *clos de trois barrières*

en fer contenant une grande serre chaude au midi qui est neuve et garnie d’un vitrage avec orangerie et six cents vases de fleurs et plantes choisies tant exotiques qu’indigènes, trois bassins et une fontaine, un puits, un lavoir à rafraîchissement, un pavillon neuf en verdure et une petite maison pour un jardinier ».

Les vestiges d’un bassin construit en brique ou pare-feuille en terre cuite et mortier hydraulique ont été retrouvés, au sud-ouest de la cour secondaire, à seulement 0,20 m de profondeur sous l’enrobé de bitume. Malgré l’arasement, celui-ci conserve un dispositif de vidange caractérisé par deux tuyauteries en plomb se déversant dans une canalisation d’évacuation en terre cuite soigneusement bâtie. Mentionné sur le plan napoléonien, le bassin ne semble plus être en fonction en 1899. Au centre de la cour, une seconde canalisation en terre cuite, ayant pu alimenter le bassin décrit précédemment, a été retrouvée à la cote d’altitude de 17,90 m NGF, soit à 0,47 m de profondeur par rapport au sol de circulation actuel. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, l’installation d’un réseau d’assainissement caractérisé par des buses en grès vernissé et un regard a fortement perturbé la stratigraphie du terrain jusqu’à une profondeur de 0,90 m. Les canalisations en terre cuite et en plomb ont été partiellement détruites. La construction d’un socle de statue au centre de la cour, figurant sur une perspective représentant le pensionnat Dieudé en 1920-1926, a également endommagé une canalisation s’écoulant du nord-est vers le sud-ouest.

Le mobilier archéologique retrouvé dans les sondages est majoritairement composé de tessons de poterie datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. La mise en œuvre des canalisations en terre cuite au cours du XVIII^e siècle (hypothèse entre 1760 et 1785) n’est pas à exclure par comparaison aux dispositifs similaires identifiés dans les jardins à la française aménagés à la même période.



épaisse chape de mortier de chaux et des rebords en béton armé, ont été identifiés. Ce bassin correspond vraisemblablement à la structure semi-circulaire mentionnée sur un plan datant de 1956. La stratigraphie de la partie nord de la cour secondaire a été perturbée à la suite de la construction d'un bâtiment avec préau aménagé durant les années 1980. Aucun indice relatif au niveau de sol du jardin mentionné au XVIII^e siècle n'a été retrouvé dans les sondages réalisés dans cette partie de la parcelle.

Dans la cour inférieure de l'établissement Saint-Thomas-d'Acquin subsiste un bassin en rocaille aménagé dans le mur de soutènement de la terrasse haute correspondant à la cour secondaire (fig. 110). L'évacuation du trop-plein s'effectuait initialement via une première canalisation en terre cuite, dont les conduits sont comparables à ceux observés précédemment. Pour une raison indéterminée, celle-ci a été remplacée par une seconde canalisation située à une profondeur moins importante (16,15 m NGF). Au début du XX^e siècle, l'aménagement de buses en grès vernissé a facilité la vidange du bassin via un dispositif aménagé en partie basse. La réalisation de fausses concrétions au mortier de ciment tend à dater la construction du bassin en rocaille vers l'extrême fin du XIX^e siècle.

En résumé, les indices relatifs aux anciens jardins de la bastide Flotte de la Buzine restent succincts. Les aménagements entrepris durant la première moitié du XX^e siècle suite au développement de l'établissement scolaire ont fortement perturbé la stratigraphie du terrain et les diverses canalisations liées à plusieurs bassins aujourd'hui disparus.

Sophie Aspard-Mercier

Au nord-est de la cour secondaire, les vestiges d'un second bassin, dont le bâti est caractérisé par une

Fig. 110 – MARSEILLE, Ancienne bastide Flotte de la Buzine. Bassin en rocaille (cliché S. Aspard-Mercier).

Antiquité

MARTIGUES Route des Laurons

Malgré la proximité du port antique occupant l'anse des Laurons, l'opération de diagnostic archéologique¹ réalisée sur une parcelle située aux abords de la crique méridionale, n'a pas révélé la présence de vestiges

archéologiques. Seule la présence de rares fragments de céramique datés du Haut-Empire, issus de quelques sondages, peut être rattachée à cette occupation de l'anse des Laurons dans l'Antiquité.

1. Équipe Inrap : B. De Luca, R. Pasquini, L. Vallières.

Brigitte De Luca

Contemporain

MARTIGUES 65, rue des Laurons

Motivé par un projet immobilier sur une parcelle de jardin dans l'anse des Laurons, le diagnostic d'archéologie préventive réalisé par le service Archéologie de la ville de Martigues a consisté en trois sondages de reconnaissance. Bien que situé dans un secteur dont la richesse archéologique est bien connue depuis les années 1960 avec la présence d'une villa maritime, de plusieurs nécropoles antiques, d'épaves, d'installations portuaires et de fours

à chaux datés entre le I^{er} et le VII^e siècle de notre ère, le terrain s'est révélé vierge de toute trace ou mobilier anciens. La stratigraphie présente se révèle extrêmement simple : un niveau homogène limono-argileux brun rouge repose sur un substrat rocheux du Valanginien. Le tout est recouvert d'une trentaine de centimètres de terre végétale qui correspond au jardin.

Hélène Marino

Protohistoire

MEYRARGUES La Plaine (tranches 1 et 2)

Moderne

Contemporain

Cette évaluation archéologique s'inscrit dans le territoire périurbain sur le relief collinaire du plateau de La Plaine situé à l'ouest du centre-ville. En 1959, les travaux de construction d'une citerne provoquèrent la découverte et la destruction simultanées d'une tombe mégalithique interprétée comme un probable dolmen de grande dimension (Courtin 1974, p. 239). Par déduction, ce monument devait probablement se situer sous l'actuel réservoir à incendie construit sur le point culminant du plateau de La Plaine à 291 m d'altitude, à 140 m au nord de la limite d'emprise de l'actuel projet.

L'emprise de deux diagnostics a été découpée en trois entités géographiques, suivant les critères géomorphologiques et la répartition chronotypologique des 119 structures mises au jour sur une surface de 32408 m².

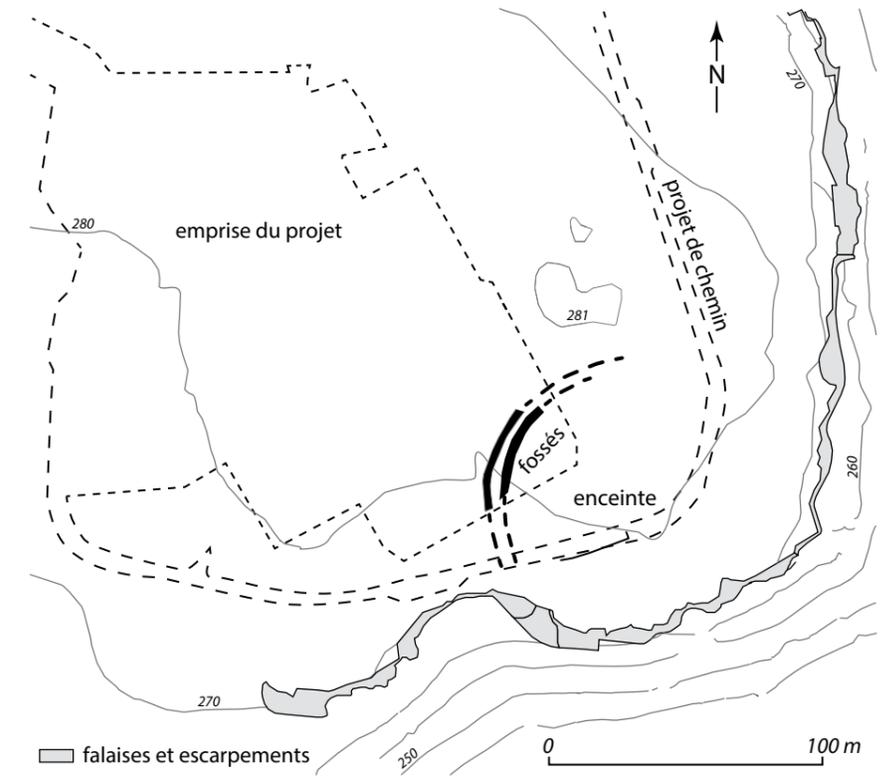


Fig. 111 – MEYRARGUES, La Plaine (tranches 1 et 2). Les fossés de l'enceinte palissadée du Bronze ancien (relevé topographique : B. Fabry ; DAO : J. Isnard et Fr. Conche/Inrap).

Époque moderne ou contemporaine

L'emprise du projet renferme des fossés de plantation de plan quadrangulaire et une autre série de structures de même type mais de module plus réduit. Elles côtoient d'autres creusements de plan circulaire. La datation absolue de ces contextes n'est pas déterminable et aucune organisation spatiale n'est assurément perceptible à partir de simples tranchées de sondages. Néanmoins, l'hypothèse d'une succession de vergers implantés dans le temps semble plausible. Cet ancien finage recèle aussi de longs et larges fossés linéaires peu profonds, sans doute liés au maraîchage ou plus vraisemblablement à l'arboriculture (vergers d'arbres fruitiers). Ces fossés se répartissent en concordance parfaite avec deux parcelles cartographiées en 1813. La présence sur le plateau de cultures céréalières aux XIX^e et XX^e siècles est attestée par une vaste aire de battage caladée.

Préhistoire récente ou Protohistoire

La datation de certains vestiges ne repose que sur la présence de tessons de panse de céramique non tournée sans aucune caractéristique nous permettant une attribution culturelle et chronologique certaine pour le moment. C'est le cas pour deux foyers à pierres chauffantes, cependant antérieurs au Bronze moyen pour certaines fosses et pour une vaste aire de fosses d'ensilage bien individualisée à l'ouest de l'emprise. Néanmoins, il est déjà possible de déceler quatre secteurs

d'habitat potentiel localisés en fonction de l'association d'un groupe de foyers avec des trous de poteaux et des fossés.

L'âge du Bronze ancien

Cette période bien documentée est illustrée par une fosse que l'on peut associer aux deux fossés d'une enceinte sans doute palissadée (fig. 111). La destination de l'espace interne n'est pas tranchée. Serait-elle en rapport avec la protection de l'habitat d'une communauté, ou avec un enclos délimitant un espace d'exploitation agro-pastorale liée à la stabulation, voire afin de protéger des cultures soignées ?

Il apparaît cependant que l'implantation de ces fossés fut choisie en fonction de la topographie naturelle du site du plateau de La Plaine. En effet, ces fossés d'enceinte, dont on restituerait volontiers la courbure dans un plan hémicirculaire, fermentaient le relief à la façon d'un éperon barré, laissant au sud les falaises et escarpements de calcaire travertineux assurer, sur ce flan, la fonction défensive.

Soulignons, en dernier lieu, le caractère exceptionnel du secteur où se côtoient, pendant la Préhistoire récente et la Protohistoire, dans un périmètre particulièrement réduit, un monument funéraire, un habitat de hauteur et une zone humide en fond de vallon (tourbière formée

pour l'essentiel entre le Néolithique et l'époque romaine (Magnin *et al.* 1991, Mezrhah 1991).

L'attraction de ce terroir pour les populations pré et protohistoriques aurait maintenu une perdurance de choix d'emplacement. Cet attrait serait renforcé par la présence des abris sous roches et cavités présents au pied ou au flanc de falaise, comme lieu de vie ou de sépulture.

Frédéric Conche et Olivier Sivan

Conche 2017 : CONCHE (Fr.) – *Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Meyrargues, La Plaine, tranche 1. Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Nîmes* : Inrap, 2017, 151 p.
Conche 2017 : CONCHE (Fr.) – *Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Meyrargues, La Plaine, tranche 2. Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Nîmes* : Inrap, 2017, 54 p.
Courtin 1974 : COURTIN (J.) – *Le Néolithique en Provence. Mémoires de la Société préhistorique française, CNRS, 11, Paris, 1974, 359 p.*
Magnin *et al.* 1991 : MAGNIN (F.), GUENDON (J.-L.), VAUDOUR (J.), MARTIN (Ph.) – *Les travertins : accumulations carbonatées associées aux systèmes karstiques, séquences sédimentaires et paléoenvironnements quaternaires. Bull. Soc. géol. fr., 162, 3, p. 585-594.*
Mezrhah 1991 : MEZRHAB (A.) – *Le système travertineux du Grand-Valat de Meyrargues (B-du-R). Mémoire DEA, Aix-en-Provence, 80 p.*

Antiquité

LES PENNES-MIRABEAU Rue de la Tuilerie

Moderne

En prévision de l'aménagement d'une zone d'habitations sur des parcelles attenantes au chemin de la Tuilerie sur la commune des Pennes-Mirabeau, une emprise de 8029 m² a fait l'objet d'une prescription de diagnostic par le service régional de l'Archéologie.

À une dizaine de kilomètre à l'est de l'étang de Berre, le chemin des Tuilerie est sis dans le « goulet d'étranglement » entre la Grande Colle de la Nerthe et les plaines d'Arbois. À environ 150 m d'altitude NGF, l'emprise de diagnostic se situe en contrebas du merlon rocheux des Giraudets, sur le versant septentrional du vallon du ruisseau Merlançon, à la transition entre les calcaires et marnes argileuses du Crétacé et les colluvions d'âge glaciaire.

Dans la moitié nord de l'emprise, les marnes, argiles et calcaires (du Crétacé ?) affleurent directement sous des remblais contemporains.

Dans la moitié méridionale de l'emprise, le substratum présente un pendage nord-sud assez marqué entre

143,5 m et 137,5 m NGF, correspondant au versant nord du vallon de l'ancien lit du Merlançon.

Sous des remblais contemporains, à environ 1,5 m à 2 m de profondeur, des horizons sédimentaires d'accumulation ont livré des fragments erratiques de tuiles et micro-tessons gallo-romains sur environ 1 m d'épaisseur. Aucun vestige en creux ou bâti associé n'a pu être observé. En partie basse du terrain, des horizons hydro-morphes imbibés sous-jacents semblent correspondre aux alluvions du ruisseau.

Au centre de l'emprise et de la tranchée 05, un petit dallage rectangulaire en carreaux de terre cuite a été dégagé à environ 1 m de profondeur sous les remblais contemporains du palier supérieur. Il pourrait s'agir d'un fond de petit cellier ; cependant, la présence de plages de fragments de chaux évoque une fonction comme « bac à ciment »... La facture des carreaux et la présence de fragments de briques suggèrent une datation subcontemporaine (XVIII^e-1^{re} moitié du XX^e siècle).

Gilles Desrayaud

LES PENNES-MIRABEAU ZAC du Plan Neuf, Plan-de-Campagne

En prévision de l'aménagement d'une zone pavillonnaire sur la parcelle AL-455 de la Zac du Plan Neuf au Plan de Campagne des Pennes-Mirabeau, une emprise de 2641 m² a fait l'objet d'une prescription de diagnostic par le service régional de l'Archéologie.

À environ 7,5 km au NNE du littoral de l'anse de l'Estaque, aux environs des 220 m d'altitude NGF, l'emprise est sise dans la partie orientale du passage entre le massif de la Nerthe et des plaines d'Arbois et des Tisserands.

À une centaine de mètres au sud de la parcelle sondée, plusieurs foyers à pierres chauffées datables de l'âge du Bronze ancien (env. 2300-1650 av. J. C.), ainsi que des traces agraires et un réseau de drains antiques avaient été découverts en 2002 (Dufraigne 2002).

Dans les sept tranchées réalisées, des remblais contemporains d'1,15 à 1,85 m d'épaisseur recouvrent des sols pédologiques conservés sur environ 1 m d'épaisseur, reposant sur des horizons géologiques anciens marno-argileux. Seuls quelques rares micro-tessons modelés ont été observés et un seul petit tesson de céramique non tournée a été collecté. Aucun vestige en creux ou bâti n'a été mis au jour.

Gilles Desrayaud

Dufraigne 2002 : DUFRAIGNE (J.-J.) – *Plan de Campagne aux Pennes Mirabeau (Bouches du Rhône). Rapport de diagnostic archéologique. Aix-en-Provence/Nîmes : SRA PACA/INRAP Méditerranée, 2002, 28 p.*

Âge du Bronze

PEYNIER Chemin du Bâtard

Moderne

Le projet de permis d'aménagement, déposé à la mairie du Peynier, au lieu dit « chemin du Bâtard », cadastré section AV parcelles n^{os} 413b, 412, 415, 416, 233 et 234, est à l'origine de la prescription d'un arrêté de diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie. Le terrain étudié a été longtemps labouré, il s'agit aujourd'hui d'un terrain en friche d'une superficie de 7130 m² situé à la périphérie nord du village de Peynier.

La proximité d'anciens vestiges signalés dans ce secteur permettait d'envisager une probable présence de sites archéologiques dans cette parcelle. Tel n'a pas été le cas sur l'ensemble des neuf sondages opérés sur le terrain, seule une tranchée a mis en évidence une fosse foyère de forme circulaire. Comblée de pierres chauffées reposant sur un niveau rubéfié, cette fosse renferme deux fragments de meule et des fragments de céramique attribués à l'âge du Bronze (fig. 112 et 113).

Un autre sondage opéré en limite nord de l'emprise a livré un amas de blocs et de pierres probablement d'époque moderne qui résulterait d'un éventuel effondrement de mur de terrasse.

Aucun mobilier archéologique n'a été détecté dans l'ensemble des niveaux d'argiles compactes quasiment observés au sein de tous les sondages.

Abdel Mezzoud

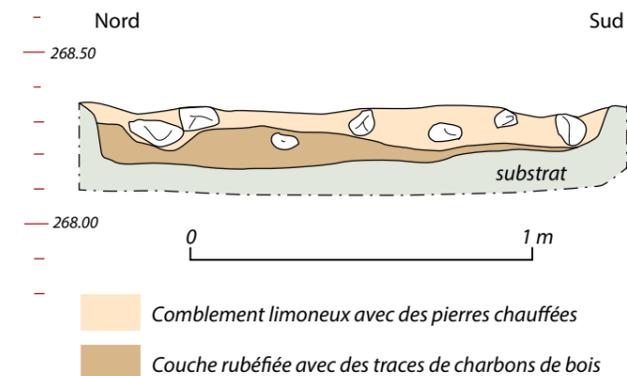


Fig. 112 – PEYNIER, Chemin du Bâtard. Coupe de la fosse (DAO : A. Mezzoud).

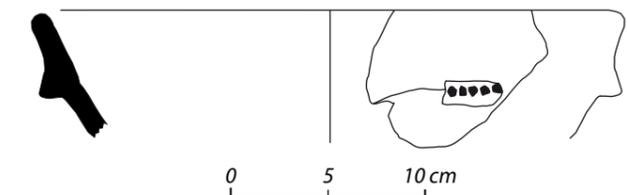


Fig. 113 – PEYNIER, Chemin du Bâtard. Fragment de céramique (DAO : J.-J. Dufraigne).

Moyen Âge

PEYROLLES-EN-PROVENCE Centre ancien

Moderne

La réfection des réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques et télécom dans le centre ancien du village de Peyrolles-en-Provence a donné lieu à une surveillance archéologique des travaux. Cette surveillance ne pouvant se dérouler en continu étant donné que les travaux ont duré plus d'un an, les résultats sont davantage une somme d'observations ponctuelles qu'une étude exhaustive, observations qui ont par ailleurs été limitées par le fait que bien des réseaux reprennent d'ancien tracés, les coupes ne présentant que le comblement des tranchées, ou que les conditions de travail (démolition des réseaux d'assainissement, pose des tuyaux, etc.) n'étaient pas toujours propices à une intervention archéologique. Ces réserves faites, quelques informations ont pu être recueillies sur divers secteurs du centre ancien.

Dans la cour du château, la présence du rocher immédiatement sous l'enrobé a montré l'importance du nivellement préalable à la construction de l'édifice du XVII^e siècle, éliminant tout espoir de rencontrer ses pré-décesseurs. Au nord-ouest, les alluvions torrentielles,

systématiquement présentes sous les voiries, pourraient correspondre à des vestiges des terrasses rissiennes piégés dans les anfractuosités du substrat, un tuf miocène. À l'est, le rocher forme une sorte de vaste cuvette dans laquelle se sont déposées des alluvions fines. En leur sein, les premières traces d'occupations, attestées par un reliquat de mur en calcaire coquillier et un foyer, peuvent être attribuées au premier Moyen Âge (datation C14). Dans le même secteur, un conduit maçonné suit l'axe des rues depuis la fontaine Neuvière jusqu'au beffroi.

Au nord de l'église, comme on le savait, se trouve l'ancien cimetière, que des tranchées de réseau ont recoupé. Au sud, par contre, la découverte de tombes reste une surprise, en particulier une tombe en coffre de pierre avec loge céphalique qui peut être attribuée au premier Moyen Âge. Là, le rocher présente d'abrupts escarpements qui, de par leur formes, pourraient être pour partie d'origine anthropique. Associés aux tombes, ils indiquent que le réseau viaire actuel n'était pas encore en vigueur.

Bernard Sillano

PEYROLLES-EN-PROVENCE Les Rivaux

Cette évaluation archéologique s'inscrit dans le territoire périurbain au sud-ouest du centre-ville, où deux gisements sont répertoriés :

– l'habitat des Rivaux de Marinas daté de l'âge du Bronze final (2b récent), découvert en 1988, se trouve sous l'actuel complexe sportif à moins de 100 m de distance à l'ouest du projet (CARRY 1990) ;

– la villa antique des Rivaux, repérée par prospection aérienne, dont des vestiges furent matérialisés par un sondage archéologique entrepris immédiatement à l'ouest de notre intervention (MAUREL 1988). Lors de cette intervention a été mis au jour un bassin circulaire en béton de tuileau, un fond de *dolium* et un remblai de démolition.

Le diagnostic révèle cinq fosses pré ou protohistoriques disséminées dans le tiers oriental de l'emprise du projet, qui matérialisent certainement l'extension du gisement de l'âge du Bronze final. Les contextes antiques rencontrés appartiennent sans aucun doute à la villa. La partie du chai dégagée se rattache à la *pars rustica* des bâtiments domaniaux. Il est impossible d'apprécier l'ampleur réelle du bâtiment qui se développe hors emprise, ni l'utilisation des *dolia* (oléiculture et/ou viticulture ?)

La façade du chai était bordée par un caniveau vraisemblablement chargé d'évacuer les eaux pluviales,

lui-même longé par un chemin en terre qui contournait certainement le bâtiment. Cet axe marque la limite orientale de l'emprise bâtie de la villa au-delà de laquelle se développe son vignoble.

Il se distingue d'après plusieurs rangs parallèles de fosses de plantation suivant des alignements d'*alvea* ou de tranchées continues qui, dans les deux cas, gardent l'empreinte de deux types de pratique du provignage. On peut estimer la surface dans laquelle les fosses de plantation seraient bien conservées à environ 3000 m². Outre deux fosses isolées, la période romaine est aussi représentée par un vaste creusement dont la destination nous échappe encore. L'hypothèse d'un ancien chemin creux comportant des ornières est séduisante, mais demeure provisoire. Le domaine antique pourrait avoir fonctionné de la seconde moitié du I^{er} siècle à la première moitié du III^e siècle.

Frédéric Conche

CARRY 1990 : CARRY (A.) – Peyrolles-en-Provence : Les Rivaux de Marinas. *Gallia information*, 1-2 ; 1990, p. 184-186.

CONCHE 2017 : CONCHE (Fr.) – Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône, Peyrolles-en-Provence, Les Rivaux. Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Nîmes, Inrap, 2017, 77 p.

MAUREL 1988 : MAUREL (R.) – Peyrolles, Les Rivaux, dépotoir antique. *Bulletin de la Direction des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 5.1988, p. 99-100.

ROGNES La Mignarde

Un projet de nouvelle station de traitement des eaux sur un terrain d'une superficie de 8890 m², au nord du territoire communal, a motivé la prescription d'un diagnostic en raison de sa proximité avec le site néolithique de la Mignarde. Le terrain s'étire sur 250 m le long de la route départementale qui emprunte le vallon reliant le village à l'ancien gué de Gontard sur la Durance.

L'ouverture des sondages a permis de mettre en évidence quatre grandes séquences d'évolution du secteur. La première correspond au développement d'un sol limoneux, compact, homogène et stérile au-dessus du substrat géologique, ici constitué de marnes argileuses.

Dans un deuxième temps, en surface de ce sol apparaissent au nord du terrain, un chenal nord-sud, et au sud, des fosses. Le chenal, large et peu profond, est comblé de sédiments hydromorphes. Un mur rectiligne sur plus de 60 m de long, en pierres liées à la terre, est construit le long de la bordure occidentale du chenal. Au sud du terrain, des fosses et des plaques rubéfiées de

faible diamètre ont été relevées. Le comblement de l'une des fosses est principalement composé de charbons de bois et pourrait évoquer une activité de charbonnage, mais la dimension réduite de la fosse (0,50 m de diamètre) s'accorde mal avec cette pratique. Un arasement général a affecté ces niveaux de fréquentation, ne laissant subsister que la base du mur, le fond des fosses et des chenaux. Aucun élément datant ne permet de cerner chronologiquement la mise en place et l'évolution de ces divers éléments.

Une troisième séquence se caractérise par de nouveaux apports sédimentaires : colluvions massives provenant du versant et alluvions comblant des chenaux creusés lors d'épisodes torrentiels. La dernière séquence, épaisse de 0,60 à 0,80 m, se compose d'une semelle de labour indurée et d'un sédiment ameubli, et résulte de l'utilisation agricole du terrain au cours des deux siècles derniers, ce dont témoignent les photographies aériennes des années 1960 montrant le terrain planté de vignes.

Robert Thernot

ROGNES 157, chemin de Versailles (1 et 2)

Un projet de construction immobilière sur deux terrains mitoyens, d'une superficie totale de 4555 m², a motivé la prescription d'un diagnostic sur chacun d'entre eux en raison de la proximité du site antique et médiéval du quartier des Aires (voir Almès, *BSR PACA 1991*, p. 125-127).

Les sondages ouverts représentent une superficie de 7 % de l'ensemble. Ils mettent en évidence le pendage du substrat géologique affectant une pente originelle plus marquée que le terrain actuel, soit 9 %. Cette configuration traduit l'amorce du vallon de Versailles à cet endroit. Le substrat est constitué de grès meuble, facilement altérable.

Ancrés dans ce grès, deux fonds de fosses circulaires ont été localisés dans les sondages 1 (FS 06) et 4 (FS 10) (fig. 114). Leur plan parfaitement circulaire (diamètres respectifs : 1,15 m et 1 m) et leurs parois verticales attestent d'une fonction précise et non pas de creusements erratiques (silo ?). Conservées sur des profondeurs de 0,25 m (FS 06) à 0,60 m (FS 10), ces fosses ont été décapitées, leur hauteur n'étant pas compatible avec une quelconque utilisation. Ceci indique que le substrat a subi une forte érosion, sans doute de plusieurs dizaines de centimètres au moins. Ce phénomène est également traduit par la présence d'une zone en dépression au nord et de chenaux à l'ouest.

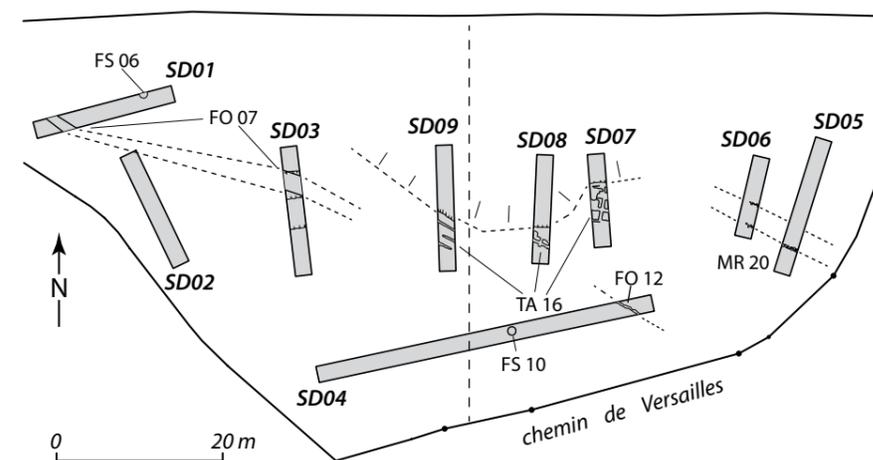


Fig. 114 – ROGNES, 157, chemin de Versailles, 1 et 2. Plan d'ensemble des sondages. Éch. 1/500° (fond de plan : géomètres ; relevé topographique : B. Fabry/Inrap ; DAO : R. Thernot/Inrap).

Les niveaux d'occupations anciens, s'ils ont existé, n'ont donc pas résisté à ce ravinement intense.

Des traces de mise en culture (TA 16) et un probable chemin entre murs (MR 20) ont été observés dans la partie est et centrale du terrain. Ces traces d'un parcellaire ancien orienté au nord-ouest ont elles aussi subi l'érosion générale. Ce n'est sans doute qu'après l'aménagement des terrasses de culture du vallon de Versailles que l'érosion s'est atténuée. Cette exposition au ravinement explique sans doute aussi l'absence de mobilier céramique malgré la proximité de l'habitat, toutes périodes confondues.

Robert Thernot

ROUSSET La Marnière

L'opération archéologique de « La Marnière » a été conduite préalablement à l'aménagement de logements d'affaires. La fouille fait suite à un diagnostic mené par l'Inrap (Taras-Thomas 2016). Elle a été réalisée du 13 février au 17 mai 2017 sur une emprise de 2,3 hectares, répartie en deux zones : le secteur 1 au nord-est (3600 m²) et les secteurs 2 et 3 sur le côté ouest de la parcelle (19500 m²).

La fouille a confirmé la présence d'une nécropole à crémation d'époque antique, bordée d'un chemin ouest-est. D'autres vestiges (fosses, drains ou fossés) suggèrent *a minima* une fréquentation du Néolithique à la période moderno-contemporaine.

Le site est implanté sur des terrains fluvio-lacustres du bassin de l'Arc, au pied de la Sainte-Victoire et de la

barre du Cengle. L'étude géomorphologique (C. Flaux) met en avant les fluctuations du vallon de Favary récemment canalisé. Son ancien lit, vraisemblablement asséché au cours du Néolithique moyen, serpente sur une largeur de 15 à 30 m. Il jouxte un léger relief marqué par les remontées argileuses en partie est du secteur 2 et sud du secteur 1.

Résultats archéologiques

Deux silos préhistoriques (Néolithique moyen ou final ?) ont été repérés : le premier dans le colmatage supérieur du cours fossile du ruisseau de Favary en secteur 2, le second dans le coin sud-est du secteur 1.

En partie sud-est du secteur 1, plusieurs fossés possiblement antiques, de direction sud-ouest/nord-est dessinent une trame parcellaire. Aucun mobilier ne

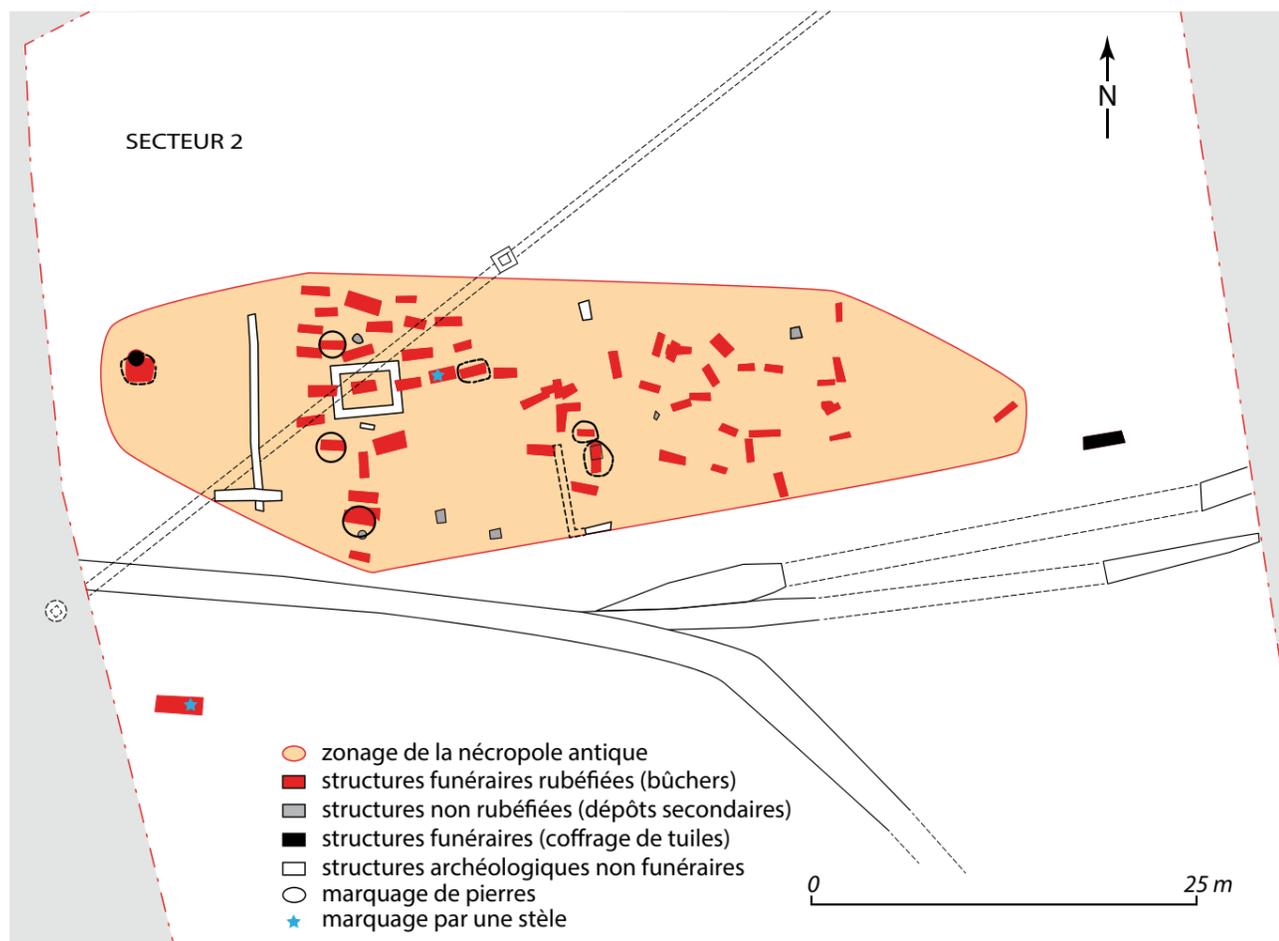


Fig. 115 – ROUSSET, La Marnière. Détail de la nécropole du site de Rousset – La Marnière (topo : M. Marmara, R. Montolin ; DAO : O. Mignot).

leur est associé. Manifestement intégrée à ce système parcellaire, une structure quadrangulaire de 2,90 x 1,80 m présente des parois à double combustion. Son comblement a livré des esquilles d'os. Le mobilier recueilli oriente vers une datation tardo-républicaine ou augustéenne.

Le secteur 2 livre un réseau de fossés d'orientation ouest-est. Il enveloppe un bâtiment rectangulaire de 4,60 x 3,60 m, qui pourrait correspondre à un bâtiment annexe de la villa de Favary, repérée à l'ouest, sur l'autre rive du ruisseau (Thirault 2015).

La nécropole à crémation des II^e et III^e siècles apr. J.-C.

La nécropole se développe sur 60 m de long pour 18 m de large au nord-ouest du secteur 2 (fig. 115). Elle est limitée au sud par un chemin, matérialisé par une bande de roulement gravillonneuse. Elle a livré 71 structures funéraires. Parmi celles-ci, on recense d'une part des fosses-bûchers (majoritaires), d'autre part des fosses à dépôt secondaire.

Les fosses-bûchers présentent généralement une forme rectangulaire. La majorité suit un axe globalement ouest-est. Leur profondeur conservée varie entre 10 et 70 cm. Du mobilier (céramiques, monnaies, balsamiques en verre notamment) ou des outils (hachette)

leur sont fréquemment associés (fig. 116). Des actes de réduction et/ou de sélection des ossements post-crémation sont probables au vu des observations de terrain. La composition du mobilier d'accompagnement oriente vers un fonctionnement aux II^e et III^e siècles de notre ère.

Plusieurs spécificités architecturales ont été remarquées : conduits à libation (amphore gauloise), coffre de tuiles (*tegulae*) ou bâtière insérée dans la fosse-bûcher. On note également au moins neuf marquages de surface, constitués soit d'un bloc (stèle ?) soit d'un cercle de pierres.

Cette nécropole s'accompagne d'autres vestiges de la période antique. Un bûcher funéraire aux dimensions hors-norme (3 x 1,20 m pour 2 m de profondeur) est rejeté au-delà du chemin, au sud de la nécropole. Ses dimensions suggèrent une utilisation multiple.

Une inhumation en coffre de *tegulae* (IV^e-V^e siècle) a été dégagée à l'extrémité orientale de la nécropole. On supposera un lien avec les espaces funéraires exhumés sur le site de Favary (Thirault 2015).

Un autre chemin est révélé au centre du secteur 1. Il comprendrait un potentiel franchissement (en bois ?) supporté par un amoncellement de blocs enjambant un fossé perpendiculaire.

Des traces plutôt modernes...

Les secteurs 1 et 3 conservent de nombreux drains et fossés dont la chronologie n'a pu être déterminée. Le secteur 2 a livré un aqueduc souterrain (médiéval ou moderne), muni de deux puits d'accès espacés de 37,50 m environ.

Une inhumation moderne a été repérée dans l'angle nord-est de la zone 1. On peut lui adjoindre une série de fosses conservant des cadavres d'animaux, que ce soit en partie nord du secteur 1 ou au nord du secteur 2. Ces vestiges sont très certainement en lien avec l'ancienne ferme de La Marnière.

Premier bilan

Cette opération vient compléter la connaissance de l'environnement de la villa de Favary. De par la bonne conservation de la partie occidentale de la nécropole, elle apporte également des informations précieuses sur les pratiques funéraires du Haut-Empire en région aixoise. Ces données pourront être utilement comparées avec celles de la villa voisine de Puyloubier/Richeaume (Mocci *et al.* 2011).

Olivier MIGNOT

Mocci *et al.* 2011 : MOCCI (F.), DUMAS (V.), GRANIER (G.) – Puyloubier, Richeaume XIII, Opération archéologique programmée pluriannuelle 2010-2012. Rapport intermédiaire d'opération 2011. Aix-en-Provence, 2011.

Taras-Thomas 2016 : TARAS-THOMAS (M.) (dir.) – Rousset, Lieu-dit La Marnière. Rapport de diagnostic, Inrap, juin 2016.

Thirault 2015 : Site Internet Paléotime concernant la fouille de Favary menée sous la direction d'E. Thirault, en 2014-2015 : <http://www.paleotime.fr/favary-rousset-bouches-du-rhone/>.



Fig. 116 – ROUSSET, La Marnière. La fosse-bûcher SP2071 en cours de fouille (cliché et photogrammétrie : P. Garcin).

Antiquité
Protohistoire

LE ROVE Chemin des Coulets

Moderne

En préalable à la construction de logements sociaux (immeubles à trois étages et parkings) sur un ensemble de parcelles sises de part et d'autre du chemin des Coulets sur la commune du Rove, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la surface du projet d'aménagement d'une superficie totale de 10019 m². Onze tranchées ont été ouvertes sur une superficie de 945,52 m², soit environ 9,44 % de l'emprise des parcelles d'aménagement.

Seule la parcelle centrale a révélé des vestiges anthropiques. Outre un réseau de drains empierrés d'époque moderne, dont deux sont datés par la céramique associée de la première moitié du XVIII^e siècle, ainsi qu'un niveau de paléosol recouvert par des colluvions anciennes contenant des fragments de céramique non tournée et des éclats de silex taillé de datation imprécise (Néolithique ou Protohistorique ?), l'essentiel des structures est concentré en bordure occidentale de la parcelle. Elles concernent surtout un niveau de chemin

antique, large d'environ 3,5 m et d'orientation nord-ouest/sud-est, qui a été retrouvé dans trois des tranchées ouvertes. Ce niveau de circulation, installé en bordure d'un paléotweg entièrement comblé durant l'âge du Fer, est bordé par des fossés latéraux larges de 0,8 m à 1,2 m et présente des ornières de roues de chariots, larges de 30 à 40 cm, avec un entraxe entre elles de 1,2 à 1,4 m. Les fragments de céramique ramassés lors de son dégagement possèdent une datation soit de l'époque républicaine (I^{er} siècle av. J.-C.), soit de l'Antiquité tardive (fin IV^e-V^e siècles apr. J.-C.) et pourraient ainsi indiquer une perdurance de cet axe de circulation entre ces deux périodes, bien qu'aucun tessons de céramique du Haut ou Bas-Empire n'ait été retrouvé. Le chemin est aussi longé sur la partie nord-est de son parcours visible par un muret (de soutènement ?) large de 45 à 50 cm.

Un fossé, d'orientation nord-est/sud-ouest, parallèle aux réseaux de drains modernes à l'est de la parcelle

sonnée, ainsi que deux fosses et trois trous de poteaux probablement associés dans la même infrastructure porteuse d'un petit bâtiment, ont également été mis au jour entre 5 et 10 m au nord-est du chemin antique. Cette petite installation s'est avérée assez arasée puisque les structures sondées n'ont montré que des profondeurs conservées entre 15 et 25 cm. Seulement

deux tessons de céramique retrouvés dans le remplissage du fossé et d'une des deux fosses permettent d'attribuer les vestiges de cette occupation, annexe au chemin, entre la période républicaine (I^{er} siècle av. J.-C.) et le Haut-Empire (I^{er}-II^e siècles apr. J.-C.).

Elsa Frangin

Antiquité tardive

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS Saint-Blaise (secteur ecclésial B – Castelveyre)

Moderne

La campagne complémentaire de 2017 menée à la suite d'un programme triennal sur le secteur ecclésial B¹, zone de Castelveyre avait pour principal objectif une plus ample compréhension de l'église tardo-antique. En effet, la prochaine mise en valeur de l'entrée du site archéologique nécessite une présentation des vestiges la plus didactique possible. L'objectif de ce secteur étant de présenter l'importance du phénomène de succession des églises et des espaces funéraires.

Malgré le repérage en surface de l'emprise sud du cimetière médiéval (délimité par un mur de clôture à simple parement), il n'a pas été possible d'étendre la fouille jusqu'à cette limite en raison des faibles moyens alloués à cette campagne. Ainsi, nous avons reculé la coupe du terrain d'environ deux mètres afin de permettre la mise au jour d'un éventuel mur gouttereau sud de l'église tardo-antique. Un mur, parallèle au mur gouttereau nord de l'église de l'Antiquité tardive, a effectivement été repéré dans l'emprise du sondage. Maçonné à l'aide de blocs équarris liés au mortier de chaux, ce mur se superpose au dallage de l'église tardo-antique. Il est interrompu à l'ouest par une porte qui se manifeste par un seuil à feuillure et battant latéral. Malgré la position de ce mur, les liens stratigraphiques ne permettent pas d'établir formellement sa contemporanéité avec le mur gouttereau nord, lui-même clairement lié avec le dallage. Il s'agirait probablement d'une subdivision interne de l'édifice, le véritable mur gouttereau sud étant sans doute situé au-delà de la coupe actuelle du terrain.

Le curage d'un ancien sondage réalisé devant la porte sud de l'église Saint-Blaise a été l'occasion de mettre au jour les vestiges du dallage tardo-antique qui se poursuivent à l'est, mais également un bloc taillé en gradin dont l'usure évoquerait celle d'un escalier. Situé en-dessous du dallage, ce bloc taillé et usé permet d'évoquer l'hypothèse d'une première phase d'occupation pour l'église tardo-antique.

Cette campagne a permis de mettre au jour des sépultures inédites dans la partie nouvellement ouverte et de fouiller les tombes repérées lors de la campagne de 2016. Au total, 25 sujets en position primaire et 13 structures renfermant des ossements en position secondaire (de types divers : réductions, ossuaires...) ont été fouillés lors de cette campagne. Ces nouvelles données portent

le total de l'échantillon à 94 sujets en position primaire 37 structures secondaires, dans lesquelles le NMI reste à déterminer car l'étude est encore en cours.

Il est d'ores et déjà important de noter que les structures les plus anciennes, repérées en 2016 et fouillées cette année, renferment pour certaines d'entre elles plusieurs dépôts primaires successifs, accompagnés à chaque fois d'un dépôt d'ossements en position secondaire. C'est le cas, par exemple, pour l'ensemble SP22653/ST22657/SP22661/ST22663/SP22664. La fosse a reçu au moins trois inhumations successives : 22664 est la plus ancienne, puis 22661 et enfin 22653. La mise en place du second dépôt a engendré des perturbations sur le premier ; de la même manière, la mise en place du troisième dépôt a occasionné des perturbations sur le second. À chaque fois, les os déplacés ont fait l'objet d'un réaménagement dans la fosse elle-même, de type réduction. Ces dépôts successifs ont été pratiqués dans un laps de temps court : ils sont pratiqués dans une fosse mise en place dans la première phase d'occupation de l'église tardo-antique et sont tous installés avant l'agencement du premier remblai du cimetière. Ces trois inhumations appartiennent donc toutes à la première phase de l'occupation funéraire. Durant cette phase d'occupation, s'il y a déjà plusieurs inhumations, la place ne manque toutefois pas pour enterrer les défunts au sein du monument : il y a donc dans cette conformation la traduction d'une réelle volonté d'inhumer ensemble ces individus, dans une structure préservée, dont l'emplacement est connu, voire visible.

L'ensemble SP22660/SP22059 a reçu au moins deux inhumations successives : 22660 est la plus ancienne, 22059 est la plus récente. Ces dépôts successifs ont été pratiqués dans un laps de temps court eux aussi, toujours dans la première phase d'occupation de l'église tardo-antique et tous installés avant l'agencement du premier remblai 22303 du cimetière. Ces inhumations appartiennent donc toutes à la première phase de l'occupation funéraire. Le fait qu'elles soient toutes deux accompagnées d'ossuaires, renforce l'idée d'une occupation funéraire déjà présente et d'une certaine densité avant la fondation de l'église 1 tardo-antique. Cela suggère qu'une occupation funéraire de la zone existait avant la mise en place de la première église au VI^e siècle. Ce hiatus des connaissances dans l'occupation générale du site de Saint-Blaise reste à combler et peut trouver des réponses dans l'étude de ce site de l'église B de Castelveyre. Ainsi,

la transition entre l'espace funéraire rupestre et l'inhumation près de l'église B pourrait être évoquée.

Le deuxième objectif de cette campagne complémentaire visait à nettoyer les fonds de fouilles anciennes situés notamment au sud de la zone. Cette opération a permis d'observer plus finement la succession des niveaux protohistoriques et de mettre en évidence les traces d'une occupation archaïque distante d'environ

200 m des structures déjà mises au jour, notamment dans le secteur du « Tumulus de cendres ».

Nos interventions dans ce secteur ont été menées parallèlement à quelques travaux de consolidation, notamment sur le dallage tardo-antique soumis aux intempéries. Les coffrages des tombes conservées ont été scellés et la fondation des contreforts a été jointoyée.

Marie Valenciano et Gaëlle Granier

Antiquité tardive

Protohistoire

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS Saint-Blaise (Prolongation de l'acte 2017-72)

Moderne

Depuis 2009, le site archéologique de Saint-Blaise fait régulièrement l'objet d'opérations archéologiques répondant aux besoins de la mise en valeur de zones ponctuelles ou à des aménagements techniques ou de sécurité¹. Dans le cadre du lancement effectif du projet de mise en valeur du site par la métropole Aix-Marseille-Provence, une opération de sauvetage urgent a été menée entre mars et mai 2017, puis de septembre à décembre 2017. Celle-ci concerne le chemin d'accès situé à l'extrémité nord-est de l'*oppidum* (sondage 1) ainsi que les espaces mitoyens de la future entrée publique du site archéologique, au pied des murailles (sondages 2, 3, 4 et 5).

L'intervention, réalisée de part et d'autre de la tranchée électrique, a d'abord consisté dans le démontage mécanique du mur de restanque moderne qui, en bordure nord-est de l'*oppidum*, protégeait le futur chemin d'accès au site. Elle a été l'occasion de mettre au jour une importante concentration de fosses creusées dans le safre jaune. Ces creusements, d'importance très variable, sont peut-être liés à l'extraction du safre. Ils sont comblés systématiquement par des rejets domestiques ou de démolition de l'âge du Bronze à la fin de l'Antiquité tardive. Parmi ces fosses, on distingue d'abord quatre nouveaux silos enterrés, au profil caractéristique d'ampoule, plus ou moins épargnés par les terrassements postérieurs, qui appartiennent à deux phases différenciées par le mobilier céramique qu'ils contenaient : la fin de l'âge du Bronze pour l'un, le premier âge du Fer pour les trois autres. Trois autres fosses ont livré des vestiges remarquables : la première contenait une sépulture de chien, datée du II^e siècle av. J.-C. ; les deux autres un mobilier domestique très abondant des V^e-VII^e siècles apr. J.-C. Outre ces excavations, ce sondage linéaire (L. : 30 m ; l. : 5 à 8 m) a révélé diverses structures bâties qui complètent notre connaissance de la topographie et des aménagements mis en œuvre à différentes époques dans cette partie très peu explorée du site. Pour l'âge du Fer, la découverte principale est une portion du rempart archaïque, qui venait initialement s'appuyer sur la bordure de la falaise, à cet angle nord-est de l'*oppidum*.

1. Voir BSR PACA 2009, p. 149-151 ; BSR PACA 2010, p. 161-163 ; BSR PACA 2012, p. 165-166 ; BSR PACA 2013, p. 131-132 ; BSR PACA 2014, p. 143-144 ; BSR PACA 2015, p.125-126 ; BSR PACA 2016, p. 136-137.

La largeur (près de 8 m) de la maçonnerie de pierres et blocs liés à la terre et la présence de plusieurs parements distincts, vus en coupe, laissent envisager la présence d'une tour d'angle de la fortification primitive. Toute cette partie nord-est de l'habitat gaulois semble avoir été profondément affectée par les aménagements successifs des périodes tardo-antique, médiévale et moderne. Les plus notables remontent à la réoccupation du site à partir de la deuxième moitié du V^e siècle. Ils se traduisent par la réalisation, en bordure immédiate de la falaise, d'une terrasse basse venant recouper et abaisser le sol d'origine en détruisant toutes les constructions et structures protohistoriques. Il s'agit alors de mettre en communication la vaste zone septentrionale de la nouvelle agglomération d'Ugium, réunissant espaces d'habitat et ensemble ecclésial (autour de l'église B) avec l'aire funéraire rupestre qui se développe à proximité sur le plateau de Castillon. Appartiennent à cette phase deux ensembles bâtis distincts, non strictement contemporains : d'une part, les vestiges d'un habitat tardo-antique repéré sur environ 50 m², encore inexplorés ; d'autre part, une voie de circulation de 3,50 à 4 m de large, limitée au nord comme au sud par des maçonneries partiellement conservées. Cet axe de passage, qui a perduré jusqu'à la période contemporaine, est localement marqué par des sols de circulation charretière matérialisés par des traces d'ornières creusées dans des dalles de pierre mises à plat.

Formant un ensemble cohérent, les sondages 2, 3 et 4 ont été réalisés à l'extérieur de l'*oppidum*, à l'emplacement d'une ancienne terrasse de culture séparant la voie forestière menant à Castillon de l'avant-mur du rempart de type grec découvert et mis en valeur par Henri Rolland, entre 1937 et 1964. Outre quelques vestiges d'époque moderne liés à la mise en culture et à la division parcellaire des terrains, ces sondages ont permis de mieux comprendre les processus et modalités de construction et d'abandon des fortifications qui se sont succédés dans cette partie nord-est de l'*oppidum*.

Pour la période hellénistique a été dégagé et remis au jour le dispositif de chicane qui met en communication l'esplanade s'étendant au pied du mur en grand appareil avec les espaces extra-muros qui se développent au-delà (c'est-à-dire à l'est) de l'avant-mur. Adoptant un

fort pendage vers l'est, possible indice d'un fossé sec aménagé contre l'avant-mur, un niveau de circulation, parsemé de tessons de céramique et recouvert de quelques galets de Crau, marque à la fois le niveau de construction de cet ouvrage et l'abandon de l'*oppidum* après sa destruction militaire. Celle-ci, dont la datation de la fin du II^e siècle av. J.-C. est confirmée, est caractérisée ici par une importante couche de démolition et d'effondrement de pierres brutes et blocs taillés, certains de très gros modules, formant la maçonnerie de l'avant-mur. L'exploration des strates recouvrant cet amoncellement a permis également de confirmer les observations faites par Henri Rolland d'une part sur l'absence de niveaux d'habitat ou de circulation postérieurs à cet événement, en particulier pour la période gallo-romaine, d'autre part sur l'existence d'une épaisse couche de brasier (sciure et déchets de pierres) liée à la reconstruction d'une muraille lors de la phase tardo-antique.

Dans le prolongement des précédents, un dernier sondage a concerné une petite zone au pied et au sud-est de la courtine Phi du rempart en grand appareil, naguère aménagée en escaliers (au moyen de stèles gauloises en

Pierre de belle facture) par Henri Rolland. Leur démontage, aux fins d'inventaire et d'étude, en même temps qu'il restituait une circulation piétonne sécurisée dans ce secteur escarpé, a permis de découvrir sur quelques mètres linéaires une nouvelle portion de la fortification gauloise archaïque. De manière inhabituelle à Saint-Blaise, celle-ci se développait non pas à l'arrière de la muraille hellénistique, mais devant elle. En grande partie démantelé lors des travaux de construction du mur de type grec, ce tronçon de la fortification primitive (VI^e-V^e siècles av. J.-C.) comprenait encore une vingtaine de stèles, toutes bouleversées et brisées (Duval, Chausserie-Laprée 2013).

Marie Valenciano et Jean Chausserie-Laprée

Lachenal 2010 : LACHENAL (T.) – *L'Age du Bronze en Provence : productions céramiques et dynamiques culturelles*. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence : Centre Camille Jullian, 3 vol., 2010, 446 p.
Duval, Chausserie-Laprée 2013 : DUVAL (S.) et CHAUSERIE-LAPRÉE (J.) – Stèles en remploi et fortification primitive à Saint-Blaise. *Documents d'archéologie méridionale*, 34, 2013, p. 205-240.
Chausserie-Laprée, Calvia 2017 : CHAUSERIE-LAPRÉE (J.) et CALVIA (B.) – *Saint-Blaise, 1935-2017. Les travaux et les jours*. Nîmes : Editions Atelier Baie, 64 p.

Âge du Fer

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Cimetière des Juifs (AT 14)

Antiquité

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Rémy-de-Provence, au lieu-dit Cimetière des Juifs (AT 14), a concerné une emprise totale de 2502 m² correspondant à un projet de construction d'une villa individuelle avec jardin. Ce diagnostic a été motivé par la position de l'emprise sujette à un permis de construire, à proximité du cimetière des Juifs, occupé du Moyen Âge au début du XX^e siècle et actuellement classé.

Au total, sept tranchées ont été réalisées au sein de l'emprise. Aucune occupation ancienne n'a été mise en évidence, seule la tranchée située au plus près du Gaudre de Rougadou, petit cours d'eau situé au sud de l'emprise, a révélé quelques tessons roulés datant de l'âge du Fer et de l'Antiquité.

Anne Richier

Antiquité

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE 4 avenue Antoine de la Salle

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Rémy-de-Provence, au 4 avenue Antoine-de-la-Salle, a concerné une emprise totale de 2678 m² correspondant à un projet de construction d'une villa individuelle. Ce diagnostic a été motivé par la position de l'emprise sujette à un permis de construire, à proximité du cimetière des Juifs, occupé du

Moyen Âge au début du XX^e siècle et actuellement classé. Au total, cinq tranchées ont été réalisées au sein de l'emprise. Aucune occupation ancienne n'a été mise en évidence, seuls quelques tessons de céramique de l'Antiquité témoignent une occupation proche.

Anne Richier

Contemporain

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Hôtel de Sade – cour ouest

L'opération de sauvetage urgent réalisée dans la cour occidentale de l'hôtel de Sade a pris la forme d'un suivi de tra-

vau de terrassement liés à l'installation des réseaux pour la fibre optique. Une tranchée d'une soixantaine de centi-

mètres de large et de profondeur sur près de vingt mètres a impacté le sol de ladite cour sur un axe nord-est/sud-ouest. La mission archéologique a mis en évidence une zone dont la stratigraphie a été remaniée et perturbée par des travaux récents liés à l'installation de divers réseaux. Des structures maçonnées liées à des espaces bâtis et conservées de façon lacunaire ont été repérées dans la tranchée. Ces aménagements ont pu être mis en rapport avec les murs des bâtiments qui parasitaient la cour et qui ont été démolis au milieu du XX^e siècle. Ces murs

disparus sont connus aujourd'hui grâce à un plan des années 1940 qui indique les murs à détruire des constructions parasites de l'hôtel de Sade afin de retrouver la configuration presque originelle de l'hôtel particulier. Le terrassement a également mis en évidence que la moitié nord de la cour était démunie de stratigraphie liée à une occupation, mais que des terres végétales y étaient localisées au moins sur la profondeur observée, indiquant l'existence d'un jardin depuis *a minima* le début du XX^e siècle.

Laura Deye

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Enfouissement ligne HT (plateau de la Caume)

Dans le cadre des travaux d'enfouissement d'une ligne à haute tension sur le plateau de la Caume, une surveillance de travaux a été effectuée le long du tracé de l'aménagement pendant dix jours, au mois d'octobre. L'opération fait suite à une première surveillance réalisée au printemps dans le cadre du même projet en périphérie de la ville de Saint-Rémy-de-Provence et à proximité du site de Glanum. Sur le haut du plateau de la Caume, l'ouverture d'une

tranchée de 1000 m, large de 0,30 m et profonde de 1,20 m, a été suivie, le long de la route d'accès, dans un paysage de garrigue et de rocher calcaire blanc. Il s'agissait de vérifier les éventuels indices d'un *oppidum*, soupçonné dans la documentation ancienne, ou de toute autre nature. Cependant aucun vestige archéologique n'a été observé sur cette partie du plateau.

Guillaume Gobbe

Antiquité

SALON-DE-PROVENCE Les Gabins

Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit Les Gabins à Salon-de-Provence, sur une emprise de 94962 m² correspond à une prescription du service régional de l'Archéologie dans le cadre d'un projet de construction de bâtiments à usage commercial. Cent une tranchées ont été réalisées, correspondant à une surface ouverte de plus d'un hectare. La nappe caillouteuse de la Crau est partout présente à faible profondeur et seules six tranchées groupées en partie centrale de l'emprise ont révélé de rares vestiges archéologiques. Le toit de la terrasse caillouteuse y apparaît plus ondulante, matérialisant des cuvettes larges de quelques mètres, colmatées par des limons gris contenant de manière éparse une rare malacofaune de milieu très ouvert. Le faciès de ces couches rappelle celui des limons d'inon-

dation en provenance des canaux d'irrigation actuels. Le piégeage de ces limons alluviaux « anciens » peut être daté de l'Antiquité grâce aux quelques fragments de céramique et de *tegulae* qui y ont été découverts. Aucune structure antique n'a été découverte à proximité de ces cuvettes et les seules constructions observées se sont avérées être très récentes. Elles consistent en un puits ou puisard et en un ensemble de trois murs associés à un niveau de sol, respectivement datés des périodes moderne et contemporaine. Ponctuellement, des drains, fossés et fosses de plantation également contemporains ont été observés et illustrent la mise en culture de ce secteur durant le siècle dernier.

Philippe Mellinand et Pascale Chevillot

TARASCON Saint-Gabriel – Les Caussettes

Antiquité

Un diagnostic archéologique a été effectué sur une partie de la parcelle ZT 51 située sur la commune de Tarascon à Saint-Gabriel au lieu-dit Les Caussettes. Le diagnostic a permis de mettre en évidence la présence d'un « horizon » antique constitué de mobilier céramique

et de fragments d'artefact en alliage cuivreux. Quatre structures fossoyées, situées sur la partie sommitale de notre horizon d'occupation à -0,40 m sous la surface actuelle, témoignent d'une occupation probablement datés du Haut-Empire.

Jean-Sébastien Cocu

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
VAR

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 7

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
11701	Les Arcs. Saint-Roch	Dubesset, Denis (INRAP)	OPD	●				1
12359	Bras. Chapelle Notre-Dame-de-Bethléem	Digelmann, Patrick (COLL)	OPD				ANT à MOD	2
11721	Brignoles. Parc solaire du Canadel	Dufraigne, Jean-Jacques (INRAP)	OPD				CON	3
12289	Carnoules. L'enclos	Dubesset, Denis (INRAP)	OPD				FER	4
11554	Le Castellet. Le Brûlat	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				5
12127	Le Castellet. Le Plan (zone B)	Conche, Frédéric (INRAP)	OPD				PRO ANT	5
12434	Le Castellet. Le Plan – Terrain B	Gourlin, Bertrand (INRAP)	OSE				ANT	5
12532	Le Castellet. Le Plan – Terrain B	Ben Chaba, Laurent (INRAP)	PRM					5
11981	Châteaudouble. Territoire communal	Digelmann, Patrick (COLL)	PRD				DIA	6
12377	Collobrières et Pignan. Crête des Martels	Hameau, Philippe (UNIV)	PRT				NEO	7 19
12214	Comps-sur-Artuby. Les Prés de Laure	Tomasso, Antonin (BEN)	FP	⌘			PAL	8
12215	Comps-sur-Artuby. La Baume de Monthiver	Porraz, Guillaume (CNRS)	SD				PRE	8
12405	Corens, Cotignac et Montfort-sur-Argens. Zones brûlées en juillet 2016	Michel, Jean-Marie (BEN)	PRD				DIA	9 16
12462	Cotignac. Chapelle Saint-Martin	Borréani, Marc (COLL)	OPD				ANT MA CON	10
12497	Cuers. Pas Redon, rues Marc Chagall et Jean Aiccard	Conche, Frédéric (INRAP)	OPD				ANT CON	11
12199	Draguignan. La Garrigue	Dubesset, Denis (INRAP)	OPD	●				12
12400	Draguignan. Boulevard Clemenceau	Laurier, Françoise (COLL)	SU	●				12
11258	Fréjus. Conteneurs enterrés	Garcia, Hélène (COLL)	OPD	□				13
12070	Fréjus. École Les Oliviers	Ardisson, Sandrine (COLL)	OPD				ANT	13
12090	Fréjus. Stade Pourcin, avenue du XV ^e Corps – Tranche 1, phase 2 (tribunes)	Portalier, Nicolas (COLL)	OSE	⌘			ANT CON	13
12151	Fréjus. 19, allée des Arcades	Grimaldi, Florian (COLL)	OPD				ANT	13
12219	Fréjus. Butte Saint-Antoine	Rivet, Lucien (BEN)	SD				ANT	13
12341	Fréjus. 47, place Formigé	Garcia, Hélène (COLL)	OPD				MA à CON	13
12393	Fréjus. 269, rue du Pigeonnier	Gaucher, Grégory (COLL)	OPD	●			ANT	13
12499	Fréjus. 480, rue Jean Giono	Gaucher, Grégory (COLL)	OPD					13
12270	Hyères. Colline du Château	Ollivier, David (CNRS)	FP	⌘			AT à CON	14

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l'autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
12553	Hyères. Le château	Deal, Carine (COLL)	SU				AT? MA?	14
12243	Lorgues. Rue des Climènes, Les Jardins 2	Dufraigne, Jean-Jacques (INRAP)	OPD				ANT CON	15
11687	La Motte. Châteauvieux – Les Cabanons	Martin, Lucas (INRAP)	OPD	●				17
12152	Le Muy. Les Rouvières	Dubesset, Denis (INRAP)	OPD	●				18
12241	Roquebrune-sur-Argens. Saint-Pierre	Chatelot, Florian (ETU)	PMS				MA	20
12420	Saint-Cyr-sur-Mer. Tauroentum (bâtiment d'accueil)	Digelmann, Patrick (COLL)	OPD	●				21
12355 12668	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Place Malherbe	Masbernard-Bufferat, Aurélie (PRIV)	OSE PRM				MA à CON	22
12404	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Plaine de Saint-Maximin et domaine de Sceaux	Rocca, Yves (BEN)	PRD				DIA	22
12554	Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Clos de Roques 2	Flambeaux, Alda (INRAP)	OPD				NEO à CON	22
12329	Saint-Tropez. 12, rue Augustin Grangeon (maison de retraite « Les Platanes »)	Richier, Anne (INRAP)	SU				ANT à CON	23
12072	Sanary-sur-Mer. 2427, ancien chemin de Toulon (lot 1)	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				24
12073	Sanary-sur-Mer. 2427, ancien chemin de Toulon (lot 2)	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				24
12074	Sanary-sur-Mer. 2427, ancien chemin de Toulon (lot 3)	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				24
12115	Sanary-sur-Mer. Chemin de la chapelle de Sainte-Ternide	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				24
12156	Sanary-sur-Mer. 2427, ancien chemin de Toulon (terrain Andrieu)	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				24
12164	Sanary-sur-Mer. 51, esplanade Frédéric Dumas	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				24
12170	Sanary-sur-Mer. Chemin des Roches	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD				ANT AT	24
12254	Sanary-sur-Mer. Montée Renée Michel	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	●				24
12229	Solliès-Pont. ZAC Les Laugiers Sud	Dufraigne, Jean-Jacques (INRAP)	OPD				FE ANT MOD CON	25
12083	Solliès-Toucas. Avenue de la Font du Thon	Reynaud, Patrick (INRAP)	OPD	○				26
12159	Solliès-Toucas. École maternelle	Ayasse, Alexandre (PRIV)	SP				ANT	26
11996	Solliès-Ville. Domaine La Castille, villa Saint-Charles	Dubesset, Denis (INRAP)	OPD	●				27
11934	Toulon. Ilot Besagne	Mercier, Jérôme (PRIV)	SP	◆				28
12561	Toulon. Rue des Boucheries	Michaudel, Benjamin (INRAP)	PRT				MA à CON	28
12154	Tourves. Rues Hoche, Rouguière, Pasteur et Ledru-Rollin	Conche, Frédéric (INRAP)	OPD				ANT CON	29
12336	Le Val. Chapelle Notre-Dame-de-Pitié	March, Chrystelle (INRAP)	OPD				MA à CON	30
12583	Le Val. Chapelle Notre-Dame-de-Pitié	March, Chrystelle (INRAP)	PRT	○				30
12172	Vinon-sur-Verdon. Pèbre (lots 1 et 2)	Martin, Lucas (INRAP)	OPD				ANT AT	31

● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours
 ⚡ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◆ notice non parvenue

Liste des abréviations *infra* p. 239-240 ; liste des auteurs et collaborateurs p. 241-243

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR VAR

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 7



● fouille programmée ▼ opération de sauvetage par l'étude ○ prospection
 ☆ opération préventive de diagnostic ▲ fouille préventive d'urgence □ sondage

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7

Antiquité...

BRAS
Chapelle Notre-Dame-de-Bethléem

Moderne

La commune de Bras, souhaitant aménager un jardin médiéval quartier de l'Hôpital, sur un terrain mitoyen de la chapelle romane Notre-Dame-de-Bethléem, a sollicité la DRAC pour évaluer l'impact du projet sur le site archéologique.

L'édifice religieux, inscrit depuis 1957 au titre des monuments historiques a été construit autour du second quart du XIII^e siècle, peut-être à l'emplacement d'un premier oratoire avec cimetière. Son implantation plus tardive, au sud d'autres bâtiments médiévaux, complète le plan d'une commanderie templière sans doute établie à Bras autour du dernier tiers du XII^e siècle, et possession de divers ordres jusqu'à la Révolution. Un relevé d'ensemble en a été effectué (fig. 117).

Sur le terrain, l'opération préventive confiée au service du Patrimoine et de l'Archéologie du Var a d'abord mis au jour, dans un vaste comblement moderne le long du mur sud de la chapelle, en partie enfoui, un mélange de matériaux et de mobilier de l'époque romaine. Ces indices confirment la découverte à proximité, sur le sommet de la butte utilisé comme aire à blé, de niveaux archéologiques qui sont attribués à un établissement rural du Haut-Empire (Carrazé 1978).

Dans la partie restante du terrain, cultivé entre la Révolution et les années 1960, les résultats des sondages, tenus, se limitent à la découverte à faible profondeur de cinq inhumations plus ou moins bien préservées des labours, toutes orientées vers l'est, dont une tombe faite d'un coffrage en pierre (Sp 1) datable entre la fin du XI^e et le courant du XIII^e siècle. À l'intérieur, deux boucles de ceinturon en bronze ont été retrouvées à hauteur du bassin de l'inhumé (adulte de sexe indéterminé) (fig. 118, page suivante). Une des tombes, creusée dans le substrat (Sp 7), a recoupé au moins deux autres sépultures (adulte mâle et immature), lesquelles ont ensuite fait l'objet d'une réduction disposée au-dessus.

L'étude anthropologique des ossements prélevés a livré des informations sur le sexe, l'âge et l'état sanitaire des

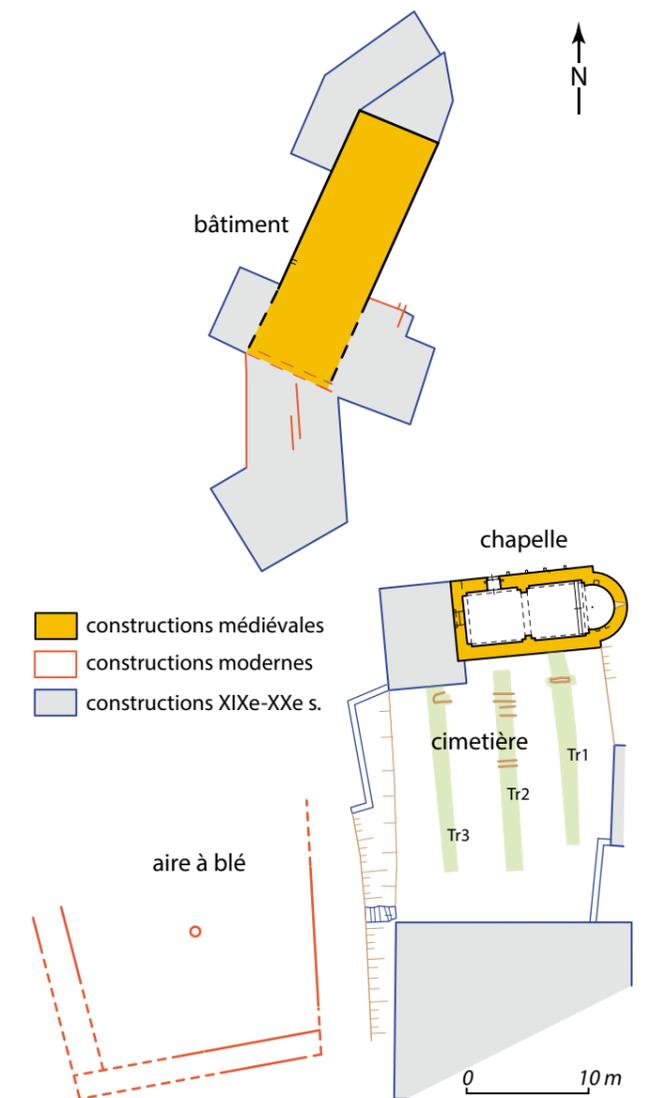


Fig. 117 – BRAS, Chapelle Notre-Dame-de-Bethléem. Plan d'ensemble de la commanderie de Bras (relevé et infographie : Fr. Laurier/SPA Var).



Fig. 118 – BRAS, Chapelle Notre-Dame-de-Bethléem. Inhumation détériorée par les labours (Sp 1), avec présence d'une boucle en bronze contre le fémur (cliché A. Conte/SPA Var).

premiers inhumés dans le cimetière. La datation proposée pour le coffrage (Sp 1) et le fait qu'il s'agit pour les autres de sépultures sans doute aussi anciennes peuvent correspondre avec ce laps de temps durant lequel la commanderie a été autorisée à inhumer des paroissiens jusqu'à l'arbitrage d'un litige avec le prieur de Bras en 1220 (Durbec 1963; Carraz 2011).

Patrick Digelmann

- Carraz 2011** : CARRAZ (D.) – Églises et cimetières des ordres militaires. Contrôle des lieux sacrés et *dominium* ecclésiastique en Provence (XII^e-XIII^e siècle), dans *Lieux sacrés et espace ecclésiastique (IX^e-XV^e siècle)*. Toulouse : Privat (Cahiers de Fanjeaux, 46), 2011, p. 277-312.
- Carrazé 1978** : CARRAZÉ (Fr.) – *Rapport d'activité à Monsieur le Directeur des Antiquités historiques de Côte d'Azur*. Saint-Maximin : Association Polypus, 15 octobre 1978, p. 9-10.
- Durbec 1963** : DURBEC (J.-A.) – Les templiers dans les diocèses de Fréjus, Toulon et Riez. Maisons de Ruou, Hyères, Saint-Maurice, Bras, Peirassons et autres. *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var*, tome VIII, 1963, p. 90-133.

Contemporain

BRIGNOLES Parc solaire du Canadel

Le site se localise à la périphérie de Brignoles, au nord-est du centre du village, au sein du domaine du Canadel, qui s'étend sur 172 hectares sur le versant méridional de la hauteur des Machottes dominant de 358 m la rive gauche du Caramy, qui coule à 750 m plus au sud.

Les parcelles explorées sur plus de 5 hectares et demi s'étendent à environ 1 km au nord-est de la Bastide du domaine et légèrement au sud de la carrière du Canadel, sur un terrain qui affecte une double pente, nord-sud avec une déclivité plus forte vers le sud, et est-ouest, avec un fort pendage vers l'est.

L'intervention archéologique a permis d'appréhender leur histoire. Elles ont servi d'abord de lieux de pacage

attesté par des « clapiers » et de grands enclos pour le parcage sans doute d'ovi-capridés, puis d'endroits réservés à la fabrication artisanale de la chaux, comme en témoigne la découverte de cinq fours. Même s'il est difficile d'établir avec précision la chronologie exacte de ces événements, plusieurs indices permettraient de penser que les premiers pourraient commencer dès le XVIII^e siècle avec l'apparition de la bastide du Canadel et que les seconds auraient pu se dérouler au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, avant le déclin de la production de la chaux artisanale à la fin de ce siècle.

Jean-Jacques Dufraigne

Âge du Fer

CARNOULES L'enclos

L'Inrap a mené une expertise au lieu dit L'Enclos, sur la commune de Carnoules, entre le 22 mai 2017 et le 19 juin 2017. Le diagnostic, réalisé par l'Inrap, était motivé par un projet de construction d'habitations dont la réalisation pouvait

menacer d'éventuels vestiges archéologiques. Les parcelles concernées par les futurs travaux étaient les numéros 717 et 725 de la section cadastrale F. Sur les 38000 m² concernés, seulement 28000 m² étaient disponibles à l'ex-

ploration en raison de la présence de deux réseaux (Canal de Provence et Véolia) localisés dans un tiers oriental de l'emprise. La zone se développe en contrebas de la colline de Carnoules, dans la partie occidentale de la petite plaine alluviale du cours d'eau La Font de l'île. Le relief dominant le site, et sur lequel est implanté le village, est modelé dans les séries sédimentaires mésozoïques. Dix sondages ont pu être réalisés. L'étude a montré une occupation se rapportant principalement à la protohistoire.

Un foyer à pierres chauffantes (FY201) a été étudié dans la tranchée TR02 (fig. 119). Il mesure environ 1,9 m sur 0,9 m de largeur et est conservé sur une profondeur d'environ 0,22 m. Le comblement traduit un fonctionnement classique. Les parois sont rubéfiées. Le niveau de combustion (US204) est mal conservé. On y distingue cependant aisément des charbons. Un épais radier de cailloux et de blocs (US203) le surmonte. Ils sont marqués par une altération due à la chaleur. La couche d'abandon (US201) a fourni beaucoup de mobilier : céramique modelée, fragment de faune, quelques objets lithiques. Un objet remarquable a également été découvert dans l'US201. Selon N. Chardenon (Inrap), il s'agit d'un couteau en fer fragmentaire composé de trois fragments partiellement assemblés. La soie et la pointe sont lacunaires. Cet ustensile se caractérise par un dos droit et un tranchant effilé dont la largeur se rétrécit progressivement vers la pointe. La soie quadrangulaire plate comporte deux rivets disposés l'un au-dessus de l'autre perpendiculairement à la lame et espacés de 6 mm. La longueur maximale conservée est de 148 mm tandis que la largeur maximale au niveau de la soie est de 24 mm. Ce couteau pourrait entrer dans la typologie générale des exemplaires à soie plate en fer, mais il se distingue toutefois des exemplaires connus et recensés dans les contextes régionaux du midi de la France datés entre 700-500 av. J.-C. par le dos droit jusqu'à la pointe, ainsi que par la position des rivets généralement disposés de façon horizontale dans le prolongement de la lame. Il n'a donc pas d'exemplaire de comparaison strictement similaire. Compte tenu de l'emplacement des rivets, il faut envisager le prolongement de la soie et la présence *a minima* d'une autre série de rivets susceptible de maintenir le manche en place.

Protohistoire

LE CASTELLET Le Plan (zone B)

Antiquité

Cette évaluation archéologique s'inscrit dans le territoire périurbain du hameau du Plan, commune du Castellet. Les structures archéologiques se concentrent sur une étroite bande de terrain où elles sont enfouies sous les recharges de terre déposées à l'arrière d'un haut mur de restanque du XIX^e siècle. Ce remblaiement les aurait ainsi mises à l'abri de l'impact des puissants sous-solages mécaniques contemporains.

Reposant directement sur les marnes blanches du substrat, un ancien sol holocène contenait deux fosses protohistoriques incluant du rare mobilier céramique et lithique dont les caractéristiques ne permettent pas une attribution culturelle précise (âge du Bronze ancien ?).

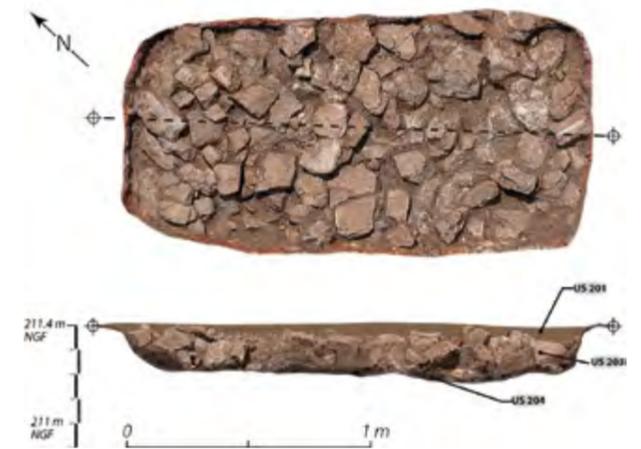


Fig. 119 – CARNOULES, L'enclos. Relevé photogrammétriques de FY201 (relevé et DAO : D. Dubesset/Inrap).

La découverte de cet objet singulier ainsi que l'étude du mobilier céramique permettent d'attribuer cet aménagement à une phase ancienne ou moyenne du premier âge du Fer (entre le début du VII^e et le milieu du VI^e siècle avant notre ère). FY201 est vraisemblablement la structure la plus ancienne attestée lors de notre expertise. Outre cette structure de combustion remarquable, six fosses et un foyer ont été étudiés dans divers sondages. Un creusement du calibre d'un trou de poteau permet d'envisager la présence hypothétique d'un bâtiment. Un mobilier céramique assez conséquent a permis de fournir un cadre chronologique comprenant deux phases. Le début du VII^e siècle et le milieu du VI^e siècle av. J.-C. est représenté par le foyer FY201. Le reste de l'occupation semble plutôt se rapporter à une période comprise entre le second quart du VI^e siècle et le milieu du V^e siècle av. J.-C. De manière plus anecdotique, quelques indices d'occupation moderne (XVI^e-XVII^e siècle) ont également été observés.

Denis Dubesset

Le sol d'occupation lié à ces structures fut dérasé par la mise en culture du terroir pendant l'Antiquité.

À cette époque, des fosses de plantation matérialisent la présence d'un vignoble dont les rangs arborent deux orientations perpendiculaires. La pratique du provignage est attestée. Ce vignoble fut installé sur un sol sans doute mis en culture pendant la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Après l'enfouissement du sol antique sous des colluvions, les terres sont remises en culture à une date difficile à évaluer, avant l'aménagement général des versants en terrasses artificielles au XIX^e siècle

Frédéric Conche

LE CASTELLET

Le Plan – Terrain B

La fouille préventive réalisée au Plan-du-Castellet, terrain B, a été prescrite en préalable à la construction d'un îlot immobilier par la société Ubat, dans un secteur sondé récemment à plusieurs reprises (Martin 2016¹; Conche, notice précédente). S'étendant sur une bande étroite de 2500 m² et orientée nord-sud (fig. 120), l'intervention archéologique a mis au jour les vestiges d'un vignoble antique. Il s'agit essentiellement d'*alvei*, de *sulci* et de creusements perpendiculaires en lien avec le provignage, auxquels sont associées quelques fosses isolées.

En raison de la topographie du site en bas de pente, de la création d'une terrasse au XIX^e siècle et des travaux agricoles récents, les niveaux d'ouverture des fosses du vignoble et celui du sol contemporain n'ont pas été conservés. Dans la moitié nord de l'emprise, ces fosses s'installent dans une couche limoneuse colluvionnée brune. Celle-ci repose au sud du site sur un horizon limoneux massif blanc-jaune induré dans lequel est observé le fond des fosses de plantation, tandis qu'au nord, elle scelle un niveau limoneux brun à structure grumeleuse qui intègre des fragments érodés de céramique, des éclats de silex et de rares charbons de bois.

Environ 350 structures en creux à vocation agricole ont ainsi été observées, présentant une orientation générale nord-ouest/sud-est et des dimensions variables. De même, l'existence des extensions perpendiculaire issues du provignage ne sont pas toujours observées. Les études en cours cherchent à vérifier si ces différences sont en lien avec une sectorisation des cultures ou découlent de facteurs taphonomiques. Sur cette base, la question de l'identification de limites parcellaires au sein de notre fenêtre d'investigation sera étudiée. Certaines fosses recoupent une structure linéaire orientée nord-est/sud-ouest, peu profonde.

Le mobilier céramique issu de la fouille, peu abondant, semble indiquer une mise en culture de cette zone à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Les études mobilières, en cours, et des datations radiocarbone viendront apporter des précisions à ces premiers résultats. En parallèle, des prélèvements systématiques issus des comblements des traces agraires ont été réalisés afin de caractériser au mieux les pratiques agricoles qui y ont pris place.

Ce site vient compléter la compréhension d'un territoire rural antique relativement bien connu² (villa Le Galantin 1, BSR 2013, p. 151-152; BSR 2012, p. 178-179; mausolée de Châteaueux – Le Vigneret, Brun 1999, p. 323) et permettra de proposer certaines hypothèses quant aux pratiques agricoles et à la structuration du paysage dans ce secteur.

Bertrand Gourlin



Fig. 120 – LE CASTELLET, Le Plan – Terrain B. Vestiges du vignoble antique et interventions archéologiques (relevé topographique : B. Fabry; DAO : L. Ben Chaba).

1. BSR PACA 2016, p. 141.

2. Villa Le Galantin 1, BSR PACA 2013, p. 151-152; BSR PACA 2012, p. 178-179; mausolée de Châteaueux – Le Vigneret, Brun 1999, p. 323.

Brun 1999 : BRUN (J.-P.). – *Carte archéologique de la Gaule, Le Var*. 83/1, 83/2. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Toulouse : Conseil Général du Var, CAV, 1999.

CHÂTEAUDOUBLE

Territoire communal

La campagne de prospection menée sur la commune de Châteaudooble a principalement porté sur la partie du territoire comprise dans le camp militaire de Canjuers, soit 1845 hectares de bois d'exploitation et de pâturages qui ont pu être couverts dans leur intégralité¹. Les résultats obtenus ont augmenté le nombre total des sites recensés de 86 à 203, soit 117 nouvelles entrées. De la même manière qu'en 2016², ce chiffre élevé illustre l'intense activité métallurgique qui a concerné les zones forestières du district sidérurgique de Canjuers entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Avec l'accord des autorités militaires, le programme des prospections diachroniques et thématiques pourrait être poursuivi les années suivantes.

Sites préhistoriques

Deux nouveaux indices de sites sont à mentionner pour le Néolithique, le premier étant un site de plaine, en lisière ouest du plan d'Hiesses (outillage, débitage) et le second occupant un petit sommet à Piéferra (éclats, outillage, meule en rhyolite).

Âge du Fer

Parmi les sites inédits, signalons à la Baume Saint-Jean, dans les gorges de Châteaudooble, un sommet détaché de la falaise, lequel a été fortifié à l'âge du Fer, sur 80 mètres entre deux éperons rocheux, par un rempart largement éboulé. En contrebas, l'accès par l'ouest à la plate-forme est barré par un autre mur placé à la perpendiculaire du rempart. Plus au nord, au bord du vallon de Bivosque, sur un autre sommet aménagé en terrasses, des fragments de meules en rhyolite et la céramique indiquent une implantation à l'âge du Fer, peut-être avec enceinte (Les Blaques Est). Un troisième site de hauteur a été repéré sans trace d'enceinte dans les gorges de l'Artuby (Bigouret 3), marqué par du mobilier datable des

1. Équipe de prospection 2017 : Stephen Giner (Service du Patrimoine et de l'Archéologie/Département du Var), Raymond Desenclos (chargé de l'environnement, ministère de la Défense), Laurence Lassalle, Hélène Armitano et Charles Clairici (bénévoles).
2. Voir les résultats de la campagne de 2016 dans BSR PACA 2016 [2017], p. 147.

Patrick Digelmann

COLLOBRIÈRES

Crête des Martels

La présente campagne de prospections, sur la commune de Collobrières et ses marges, a permis de confirmer la configuration géographique des sites précédemment découverts.

Globalement, les trois chaînes orientées ESE-ONO qui constituent la zone occidentale et schisteuse du massif des Maures, la chaîne de la Sauvette, la chaîne de la Verne et la chaîne littorale accueillent des sites à éléments lithiques de grande et de petite dimensions travail-

lées et/ou mis en forme par l'homme. Les zones en position dominante et potentiellement riches en excroissances rocheuses ont incité les préhistoriques à utiliser, à débiter et à façonner des rochers et des feuillettes de schiste et de phyllade de schiste. Ces éléments lithiques sont des pierres portant des cupules, des dalles de schiste dont les arêtes sont aménagées par des échancrures ou mises en forme, des empilements de dalles et des fragments de schiste de plus petite taille, taillés en forme

Antiquité et haut Moyen Âge

Les recherches ont permis de compléter considérablement la carte de répartition des sites de réduction directe du minerai de fer sur Châteaudooble. Les gisements archéologiques clairement identifiés sont distribués sur l'ensemble du territoire étudié et, de ce fait, devraient largement dépasser des limites communales. Sur la carte, on note seulement 7 indices de sites à confirmer (scories de réduction écoullées uniquement) contre 104 sites à considérer comme des ateliers à part entière, avec présence simultanée de ferriers et de bas fourneaux indiqués par de l'argile indurée, des éléments en terre cuite, des surcuits de *tegulae* dans 97 cas et des fragments de meules en rhyolite dans 23 cas. Dans l'attente des résultats des datations au radiocarbone, la chronologie basée sur le mobilier semble pour l'instant placer les activités sidérurgiques à Châteaudooble entre l'époque romaine (Haut-Empire et Bas-Empire) et le haut Moyen Âge. À cela s'ajoutent quatre sites d'établissements ruraux de l'époque romaine (Hiesses 4, Auveyne 7, Bastide des Fonts, Bigouret 3), plus ou moins directement associés à des ateliers.

Moyen Âge

L'extrémité nord de la commune est traversée par la route médiévale reliant Aups à Castellane (ancien chemin départemental n° 6). Le franchissement de l'Artuby se fait sur un pont à deux arches, portant le nom de pont d'Artuby, de Praguillen ou de la Verrerie, lequel n'apparaît que très peu dans la documentation moderne bien qu'en grande partie réédifié avec des réemplois. La base de la pile centrale et les culées liées en besace aux murs d'aile à bossages, présentent un moyen appareil en pierre de taille pouvant remonter jusqu'au Moyen Âge.

lées et/ou mis en forme par l'homme. Les zones en position dominante et potentiellement riches en excroissances rocheuses ont incité les préhistoriques à utiliser, à débiter et à façonner des rochers et des feuillettes de schiste et de phyllade de schiste. Ces éléments lithiques sont des pierres portant des cupules, des dalles de schiste dont les arêtes sont aménagées par des échancrures ou mises en forme, des empilements de dalles et des fragments de schiste de plus petite taille, taillés en forme

de disques ou simples rebuts portant quelques stigmates de leur débitage. Des cupules et/ou des perforations sont visibles sur la plupart de ces différents supports.

Sur la chaîne de la Sauvette, au nord de la commune, la crête des Martels et ses prolongements ouest et surtout est restent la zone la plus riche en témoignages lithiques. La chaîne de la Verne, au sud de la commune, comprend les quartiers des Escroures et du Laquina, signalés dès 2015, mais aussi ceux du Pluviomètre-Emeric et des Pouches, qui encadrent le plateau des Lambert, connu de longue date pour ses deux menhirs. La découverte de pierres à cupules à Bormes-les-Mimosas, au niveau de la chapelle Notre-Dame-de-Constance, concerne la

chaîne littorale, connue par ailleurs par la présence de plusieurs menhirs et dolmens. Nous sommes donc en présence d'un phénomène mégalithique plus diversifié que ce qu'on connaissait jusqu'à ces prospections.

Comme dans beaucoup de contextes mégalithiques semblables, le mobilier permettant de dater les éléments lithiques fait défaut. On ne peut que relier ces vestiges aux structures sépulcrales voisines, trouvées en contexte morphologique analogue, quand l'utilisation de celles-ci a été datée. Pour l'instant, le cadre du Néolithique final au sens large est seul retenu.

Philippe Hameau

Paléolithique

COMPS-SUR-ARTUBY Les Prés de Laure

Découvert en 2012 (Porraz *et al.* 2014), le site des Prés de Laure fait l'objet de fouilles programmées depuis 2013 (BSR PACA 2013 à 2016). Le site livre plusieurs niveaux archéologiques au sein de séquences limoneuses alluviales subdivisées en cinq phases. Deux ensembles principaux doivent être distingués :

- une séquence se rapportant à la fin du Gravettien et à l'émergence de l'Épigravettien ancien (phases 3 et 4 du site), centrée autour de 25 ka cal. BP. Cette séquence fait l'objet des travaux actuels ;
- une étape plus ancienne (phase 1 du site) comprenant un niveau daté à 40-42 ka cal. BP. À ce jour, cette séquence a seulement été identifiée par sondage et carottage.

Durant les campagnes précédentes, les fouilles se sont organisées autour de deux secteurs (2 et 5). Deux objectifs ont été définis au cours de cette triennale (2017-2019) : réaliser la jonction entre les secteurs 2 et 5, et poursuivre l'exploration de la séquence archéo-stratigraphique.

Au cours de la campagne 2017, une bande de 5 mètres par 3 mètres, orientée est-ouest, a été ouverte à l'ouest du secteur 5.

La séquence mise au jour s'inscrit dans la continuité de celle du secteur 5. Les niveaux de colluvions au sommet de la séquence (US L14 et L25) s'épaississent vers le nord-ouest. Ils sont riches en matériel, mais témoignent d'importantes perturbations, et de rares éléments signalent des pollutions modernes (céramique, faune). Au sommet de la séquence en place, nous avons reconnu une série de 6 grands éclats concentrés sur une surface de 3,5 m² (US L16). L'US L17 a révélé une faible densité de matériel, essentiellement des produits isolés et des éléments de faune (mandibule de cervidé, dents de cheval. Plus à l'ouest, la faune disparaît et le matériel lithique se différencie par la présence de deux concentrations lithiques de plus d'une centaine de pièces pétrographiquement homogènes. Dans ce même secteur, d'autres types de concentrations ont pu être identifiées, comme un ensemble de 4 outils issus de matières

premières différentes. Cette variabilité latérale dans la répartition et l'arrangement des vestiges archéologiques est aujourd'hui interprétée comme une différence dans l'organisation des activités spatiales.

En parallèle, l'exploration des niveaux anciens s'est poursuivie dans le carré W31 (US L27 à L35) jusqu'à atteindre la base de la séquence sédimentaire (paléochenal).

La fouille menée dans le secteur 2 s'est concentrée sur les carrés AL 32-33 et AM 32-33, au sein desquels nous avons fouillés les US L20, L12, L7 et L8. L'US L20 a livré un effectif de pièces lithiques relativement important (n=62) qui vient compléter celui obtenu en 2014 (n=28). Le matériel est largement concentré dans le sud du secteur. L'US L12 a également livré du matériel (n=33) sous la forme d'une petite concentration restreinte au nord de la zone (bandes 31-32).

L'US L7, base de la phase 4, identifiée comme sub-stérile dans les différents carrés où elle avait été sondée, s'est révélée extrêmement riche. Le matériel, essentiellement lithique (970 éléments lithiques, 10 éléments de faune), se répartit autour de grandes concentrations très denses : 247 pièces dans le sous-carré AO29c (8-10 cm de dispersion verticale) alors que des sous-carrés adjacents sont quasi-stériles.

Cette première année de triennale a permis de préciser certains aspects de la stratigraphie du site, d'identifier de nouvelles US archéologiques (L16, L20) et de réévaluer le potentiel de l'US L7 qui s'était jusqu'ici montrée pauvre en matériel archéologique. La continuité observée sur toute la surface ouverte à l'ouest du secteur 5 laisse ouverte la question du contact avec la séquence du secteur 2. La jonction de ces deux secteurs et la poursuite de la fouille des US L17 et L7 sont les deux principaux objectifs de terrain fixés pour la campagne 2018.

Antonin Tomasso

Porraz *et al.* 2014 : PORRAZ (G.), TOMASSO (A.), PURDUE (L.) () – Les Prés de Laure, un premier site du Paléolithique supérieur sur les terrasses de la moyenne vallée du Jabron (Var, France), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 111, 1, 2014, p. 135-138.

COMPS-SUR-ARTUBY La Baume de Monthiver

Préhistorique

La moyenne vallée du Jabron est une petite vallée nord-varoise isolée dans les massifs préalpins, dans le sud-est du Parc naturel régional du Verdon. Le Jabron, affluent du Verdon, est un cours d'eau d'environ 30 km qui prend sa source à proximité du village de Peyroules, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Très encaissé sur près de 15 km dans des formations calcaires du Jurassique, son sens d'écoulement évolue en direction du nord-ouest au sortir du hameau de Jabron (Comps-sur-Artuby). Sa plaine s'élargit alors entre 200 et 600 m jusqu'au village de Trigance, 5 km en aval. C'est au sein de ce court tronçon que des traces d'occupations humaines préhistoriques et historiques ont été identifiées au sein des différentes terrasses alluviales. C'est sur une de ces terrasses, à près de 4 m au-dessus du cours d'eau actuel, qu'a été découvert en 2012 le site paléolithique supérieur des Prés de Laure (Porraz *et al.* 2014).

Depuis 2013, la fouille des Prés de Laure dirigée par A. Tomasso, G. Porraz et L. Purdue révèle un patrimoine archéologique inédit et tout à fait exceptionnel pour ces périodes anciennes et ce milieu de moyenne montagne (Tomasso *et al.* accepté). Objets de taille, restes d'équidés et de colorants sont les vestiges aujourd'hui exhumés au sein de plusieurs sols d'occupation préhistorique. Toutefois, le site des Prés de Laure, situé en amont de la moyenne vallée, ne constitue qu'un point d'occupation au sein d'un espace à la géologie et l'écologie autrement plus diversifiées. La compréhension des Prés de Laure et de l'ensemble du patrimoine archéologique impose une lecture multiscalaire qui renvoie à la définition même de cette moyenne vallée.

L'objectif est aujourd'hui de réussir à comprendre et à individualiser le patrimoine de la moyenne vallée du Jabron dans sa diversité chronologique et paysagère. Deux principaux axes se dégagent : (1) Écologie et environnement : comprendre la mise en place et l'évolution des paysages naturels et anthropisés sur la longue durée ; (2) Hommes et histoire : comprendre l'occupation humaine dans la diversité de ses occupations et de ses archives (de la Préhistoire aux temps actuels).

Au cours de l'été 2016, dans la continuité de notre fouille aux Prés de Laure et sur la base d'une première carte géomorphologique (Costa *et al.* 2015), nous avons engagé une campagne de prospection systématique sur l'ensemble des terrasses de la moyenne vallée (Porraz *et al.* 2016). Ces prospections ont visé (1) à enregistrer l'ensemble des coupes naturellement exposés, (2) à réaliser trois transects mécaniques (les Prés de Laure, le Moulin Neuf, Les Condamines), (3) à prospecter les coupes et terrains récemment labourés, (4) à vérifier les grottes et abris dans l'environnement proche ; (5) à effectuer un relevé photogrammétrique par drone de l'ensemble de la moyenne vallée. Ces prospections ont permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques dont la Baume de Monthiver (Comps-sur-Artuby).

Le site de la Baume de Monthiver s'ouvre à l'est le long de la falaise des Baumes sur le massif jurassique de Monthiver à une altitude d'environ 900 m, au-dessus du vallon de la Montade et du site des Prés de Laure. L'abri se présente comme un petit porche d'une dizaine de mètres de largeur et d'environ cinq mètres de profondeur. La visite du site, effectuée sur les conseils de C. Rouvier, nous a rapidement permis d'observer la présence d'un



Fig. 121 – COMPS-SUR-ARTUBY, La Baume de Monthiver. Vue du site de la Baume de Monthiver en cours de fouille (cliché G. Porraz).



Fig. 122 – COMPS-SUR-ARTUBY, La Baume de Monthiver. Matériel lithique d'âge sauterterrien de la Baume de Monthiver (US M-B') (clichés et DAO : G. Porraz).

matériel archéologique au sol exhumé par une activité clandestine. Une courte opération de nettoyage et de tamisage des dépôts remaniés nous a alors permis de ramasser une petite collection lithique associée à un corpus faunique et malacologique. Les éléments à disposition permettaient alors de supposer des occupations de la fin du Pléistocène supérieur, voire un peu plus récent. Notre opération de sondage a été conduite sur une durée de quatre semaines. La première opération de terrain a consisté à dégager les limites de la fouille clandestine, qui sont apparues sous la forme d'une tranchée centrale d'orientation est-ouest. Nos premières observations nous ont permis de relever une discontinuité stratigraphique dans l'agencement des dépôts, ce qui nous a encouragés à ouvrir deux secteurs d'intervention, l'un sous la forme d'un sondage profond, l'autre sous la forme d'une fouille un peu plus extensive.

Notre intervention de terrain a permis de dégager une séquence sédimentaire d'environ 90 cm de profondeur jusqu'à atteindre le substrat rocheux. Cette séquence a été subdivisée en sept phases sédimentaires et en 23 unités stratigraphiques (US). Les processus de formation du site révèlent l'importance des processus de ruissellement, d'érosion et de cryoclastie avec néanmoins une contribution anthropique substantielle dans la partie supérieure des dépôts.

La séquence de la Baume de Monthiver permet de reconnaître deux principaux ensembles archéologiques séparés par une phase sédimentaire stérile :

- l'ensemble inférieur a été identifié par la présence de quatre pièces lithiques (US M-E21). Ces pièces sont homogènes d'un point de vue technique et pétrographique, suggérant une courte incursion au cours du Paléolithique supérieur. Aucun élément diagnostique ne permet de préciser ce phasage chrono-culturel ; une datation C14 est en cours.

- l'ensemble supérieur est représenté par trois phases sédimentaires (C à A) qui ont permis de collecter un total de 626 silex taillés. Ces silex sont fortement altérés (patines, désilicification, dommages thermiques, ébréchures), ce qui est en accord avec les observations micromorphologiques suggérant des processus importants de remobilisation

des dépôts. Les systèmes de production caractérisent une recherche de produits lamino-lamellaires peu réguliers ; le spectre des matières premières est strictement d'origine locale ; le corpus typologique (tri de refus de tamis en cours) est représenté par un fragment de pièce à dos. Deux dates C14 sur faune permettent de caler cet ensemble archéologique dans sa phase supérieure (US M-B'3) autour du IX^e millénaire cal. BP, soit régionalement les traditions mésolithiques du Sauveterrien.

Les niveaux archéologiques de la phase supérieure ont permis de collecter des vestiges d'origine minérale (silex, oxydes/ocres), mais aussi d'origine organique. Outre la présence de restes de faune et d'une malacofaune terrestre, nous mentionnerons en particulier la découverte de plusieurs éléments de parure réalisés sur *Columbella rustica*. Enfin, de nombreux microcharbons ont été collectés, ce qui est en accord avec l'analyse de susceptibilité magnétique soulignant l'importance des activités de combustion dans l'abri.

Nos activités conduites depuis 2012 permettent clairement de reconnaître la moyenne vallée du Jabron comme un espace de première importance pour la recherche sur le Paléolithique. La Baume de Monthiver livre aujourd'hui les premières traces en stratigraphie d'occupations de la fin du Pléistocène et du début de l'Holocène, avec notamment tout un lot nouveau d'archives culturelles (p. ex. les perles) et environnementales (p. ex. la malacofaune, les microcharbons). De nombreuses questions restent en suspens, à commencer par la nature des processus sédimentaires et post-dépositionnels et leur impact sur les enregistrements archéologiques. Les études en cours (technologiques, archéozoologiques, anthracologiques, micromorphologiques, sédimentologiques, spatiales) apporteront des informations inédites sur les motivations et adaptations techniques des sociétés humaines à l'aune et au début des traditions mésolithiques dans l'arc liguro-provençal

Guillaume Porraz, Antonin Tomasso et Louise Purdue

Porraz et al. 2014 : PORRAZ (G.), TOMASSO (A.), PURDUE (L.) – Les Prés-de-Laure, un premier site du Paléolithique supérieur sur les terrasses de la moyenne vallée du Jabron (Var, France). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 111, 1, 2014, p. 135-138.

Costa et al. 2015 : COSTA (S.), DAVTIAN (G.), PURDUE (L.), TOMASSO (A.), PORRAZ (G.) – Cartographie géomorphologique à des fins archéologiques dans la moyenne vallée du Jabron. *Géomatique Expert*, 107, 2015, p. 20-31.

Porraz et al. 2016 : PORRAZ (G.), PURDUE (L.), COSTA (S.), GARCIN (P.), HOAREAU (L.), JULIEN (M.-A.), SORIN (S.), TOMASSO (A.) – Une préhistoire de la moyenne vallée du Jabron (communes de Comps-sur-Artuby, Trigance, Brenon et Bargème, Var). Aix-en-Provence : SRA-PACA, 2016, 123 p.

Tomasso et al. (accepté) : TOMASSO (A.), ROTS (V.), PURDUE (L.), BEYRIES (S.), BUCKLEY (M.), CHEVAL (C.), CNUITS (D.), COPPE (J.), JULIEN (M.-A.), GRENET (M.), LEPERS (C.), MHAMDI (M.), SIMON (P.), SORIN (S.), PORRAZ (G.) – Design and use of a composite barbed point: 23,500 years old direct evidence from Les Prés de Laure (France). *Journal of Archaeological Science* (accepté).

CORRENS, COTIGNAC, MONTFORT-SUR-ARGENS

Opération de prospection des zones brûlées

Diachronique

Cette recherche a été réalisée à la suite d'un incendie qui a dévasté, durant l'été 2016, environ 350 hectares de bois et de garrigues sur les communes de Correns et Montfort-sur-Argens.

Elle a permis la découverte de six gisements : un probable tumulus au Clos d'Agon à Montfort-sur-Argens, un site modeste de l'âge du Fer aux Basses Canebières à Correns, un petit établissement antique au Gué de Robernier à Montfort-sur-Argens et trois emplacements de fours à chaux d'époque moderne.

Et de nouvelles informations ont aussi été apportées sur trois gisements connus : à la pierre de Rober-

nier, à Montfort (vestige mal daté, entre Préhistoire et époque médiévale), où un aven proche a été découvert ; au sanctuaire des Canebières, à Correns (Protohistoire et époque antique), où la trouvaille d'une monnaie de la fin du IV^e siècle de notre ère, permet d'envisager des offrandes jusqu'à une période plus tardive, alors qu'auparavant celles-ci ne dépassaient pas la première moitié du IV^e siècle, et à Castéou-Rignaou, à Montfort (*castrum* médiéval), où des *tegulae* et *imbrice* permettent d'envisager une présence antique antérieure.

Jean-Marie Michel et Yves Roca

Moyen Âge

Antiquité

COTIGNAC

Chapelle Saint-Martin

Contemporain

Le diagnostic complémentaire réalisé dans l'abside de l'église a permis de confirmer que celle-ci a été bâtie sur le bassin à abside d'une *villa* antique. Ce bassin doit correspondre à la piscine froide de l'installation thermale de la *villa*. Son état d'arasement indique que les vestiges de cette dernière sont très mal conservés. Par ailleurs, ce sondage a confirmé que les niveaux

médiévaux à l'intérieur de l'abside et de la nef avaient disparu lors des réaménagements du XIX^e siècle. En parallèle, l'étude de bâti du prieuré a été réalisée et un scan 3D effectué par Sabine Sorin (dessinatrice scientifique, CNRS-CEPAM).

Marc Borréani



Fig. 123 – COTIGNAC, Chapelle Saint-Martin. Vue du bassin (cliché M. Borréani).

Pas Redon, rues Marc Chagall et Jean Aicard

Cette évaluation archéologique s'inscrit dans le territoire périurbain de Cuers ville.

Le projet d'aménagement est situé sur une zone archéologique sensible soumise à plusieurs diagnostics archéologiques. Le diagnostic de 2009 donna lieu à une fouille de 25 000 m² qui révéla l'ampleur de l'occupation comprise entre la fin de l'âge du Fer et l'époque moderne (Chapon *et al.* 2012). Si les vestiges de l'âge du Fer sont ténus, ils font état, pour l'Antiquité, d'une petite agglomération qui voit le jour pendant l'époque romaine républicaine. L'habitat se déploie au nord d'une voie orientée est-ouest à laquelle il est relié par un réseau de chemins. En parallèle pendant le Haut-Empire s'installe un atelier de potier et de tuilier équipé de plusieurs fours appartenant au domaine d'une *villa* repérée à proximité. C'est sans doute dans cette entité que s'inscrivent deux monuments funéraires bâtis entourés de tombes sous tuiles. Le site paraît abandonné à la fin du II^e siècle avant d'être momentanément réinvesti par une activité liée à la métallurgie du fer au VII^e siècle.

L'emprise du diagnostic dont il est question ici se place à 150 m au sud de la voie romaine. Une seule fosse se rattacherait à cette période. Les résultats confirment une nouvelle fois que les contextes antiques se cantonnent au nord de l'axe viarie matérialisant certainement une limite entre les secteurs d'habitat et de production et les espaces cultivés. Ainsi, dans notre zone d'intervention, quatre fosses de plantation et un

fossé ayant pour point commun leur type de comblement traduiraient un ensemble stratigraphiquement cohérent, mais non datable. Un foyer se trouve dans une position stratigraphique similaire. Trois autres fosses et un fossé comblés de limon brun graveleux demeurent non périodisés également par absence de mobilier.

Concernant la période contemporaine, la petite bastide cartographiée en 1811 constitue une illustration de l'habitat rural du XVIII^e siècle. L'étude du bâti esquisse deux états de construction et un remaniement important de la façade. Les abords du bâtiment ont révélé une ancienne calade et les vestiges d'un bassin vraisemblablement associé au puits. Le domaine de la bastide comportait aussi un lavoir et son bassin de rétention.

Frédéric Conche

Chapon *et al.* 2012 : CHAPON (Ph.), BEN CHABA (L.), CARRATO (Ch.), CONCHE (Fr.), ECARD (Ph.), GADAY (R.), GUILLON (S.), LANG-DESVIGNES (S.), MARTIN (S.), MICHEL (D.), SARGIANO (J.-Ph.), THIRIOT (J.), VASCHALDE (Ch.) et coll. – *Var, Cuers, Pas Redon, l'évolution d'une agglomération rurale durant l'Antiquité*. Rapport de fouille. Nîmes : Inrap Méditerranée, 2012, 391 p.

Conche 2017 : CONCHE (Fr.) – *Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var, Cuers, Châteauneuf-Pas Redon, rues Marc Chagall et Jean Aicard*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Nîmes : Inrap, 2017, 77 p.

FRÉJUS
École Les Oliviers

Le diagnostic archéologique, réalisé sur une partie de la parcelle AZ 256 de l'école des Oliviers, est localisé dans le quartier de Sainte-Croix à 50 m au sud-est de l'avenue du XV^e Corps-d'Armée. Cette opération a été prescrite dans le cadre de la création d'une rampe d'accès pour personnes handicapées à l'école. Elle a permis de mettre en évidence des vestiges antiques rattachables au domaine artisanal avec la découverte d'un four de potier dans les 59 m² de l'emprise du sondage.

Ce four de taille moyenne est directement creusé dans le substrat. Les briques de terre crue sont ici principalement utilisées dans les murets de soutènement de la sole. Liées avec de la terre, elles créent une masse homogène dans le volume de la construction, conférant à l'ensemble des capacités thermiques uniformes.

Par sa typologie le four se rapproche du type IIE' et IIE'' de Fr. Le Ny (Le Ny 1988, p. 44) avec un conduit de

chaleur de type 2, c'est-à-dire que les murets de soutien latéraux sont surhaussés par rapport au fond de la fosse, ce qui les protège de l'action du feu. Il se situe également dans la moyenne des dimensions observées pour les fours de tuiliers (*ibid.*, p. 52). L'établissement a très probablement produit de la céramique commune, en particulier des cruches et peut-être également des amphores. L'ensemble des éléments analysés nous fait privilégier l'activité de ce four entre le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. et le début du II^e siècle.

À l'époque moderne, la structure a été complètement bouleversée par l'aménagement d'installations sans doute périphériques à une bastide.

Sandrine Ardisson

Le Ny 1988 : LE NY (F.) – *Les fours de tuiliers gallo-romains : méthodologie, étude technologique, typologique et statistique, chronologie*. Documents d'archéologie française (DAF) n° 12, Paris : éd. MSH, 1988.

Stade Pourcin, avenue du XV^e Corps

L'opération de fouille archéologique des tribunes du stade Pourcin s'est avérée décevante au vu des résultats attendus. Les niveaux archéologiques ont été terrassés certainement lors de l'extraction des terres pour les besoins de la construction de la base aéronavale de la base nature à la fin des années 1930. Ainsi, tous les vestiges qui auraient pu apparaître au niveau des tribunes ont été détruits. Reposant directement sur le substrat argileux, une couche de remblai est constituée de matériel contemporain issu de la démolition d'une habitation. Au sud, un remblai composé de mobilier antique recouvre les niveaux de destruction contemporains. Cette inversion stratigraphique est certainement due au nivellement du terrain, et donc à l'arasement

de structures archéologiques subsistant au sud-est de la zone fouillée, comme nous avons pu le voir lors du diagnostic archéologique. À l'extrémité sud-est du site, sur une superficie de 10 m², ont pu être observés des vestiges antiques qui correspondent à ceux découverts lors du diagnostic archéologique réalisé en 2015 entre cette zone fouillée et la Plate-Forme. Il s'agit d'un mur d'ilot et d'un niveau de sol antique en béton de tuileau très abîmé. Le faible matériel récolté, associé à celui du diagnostic, montre une occupation remontant au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. et un abandon remontant au IV^e siècle.

Nicolas Portulier

FRÉJUS
19, allée des Arcades

Le service Archéologie et Patrimoine de la ville de Fréjus a procédé, entre le 16 et le 20 janvier 2017, à un diagnostic archéologique préalable à la construction d'une piscine au 19 allée des Arcades, à Fréjus.

Le sondage effectué, quoique modeste (35 m²) s'est révélé positif.

Cette opération a permis de mettre au jour une section enterrée de l'aqueduc de Mons à Fréjus.

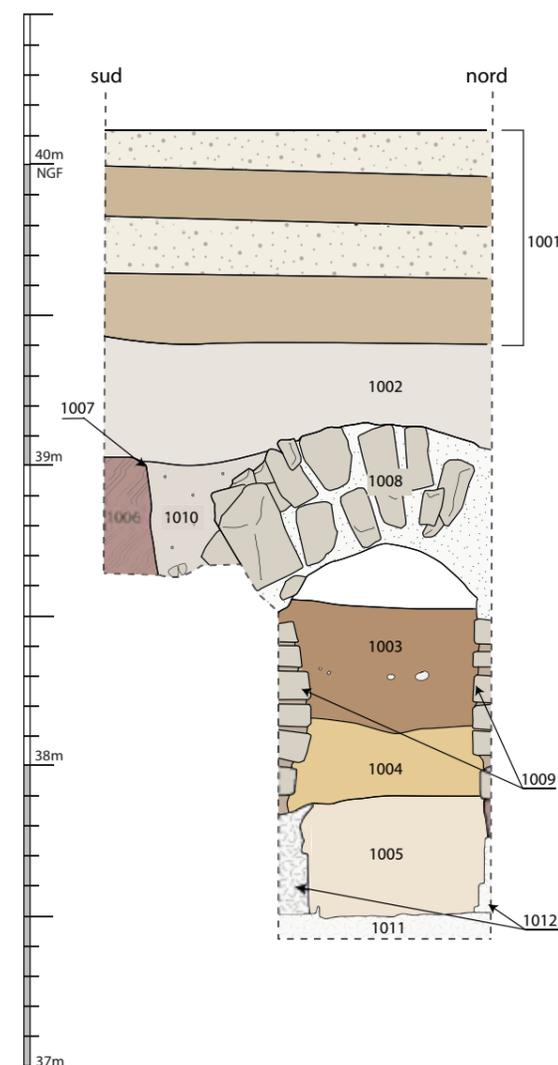
Cette découverte permet de préciser, dans cette partie de la basse vallée du Reyran, le parcours de l'aqueduc, dont le tracé était hypothétique sur les pentes de la colline Sainte-Brigitte, au sud des arches Bérenguier.

En outre, grâce à cette opération, son mode de construction a pu être observé. Cette section est composée d'un *specus* en tranchée ouverte dans le substrat, surmonté de piédroits soutenant une voûte en berceau.

Afin de permettre la conservation des vestiges, le propriétaire, en concertation avec les services de l'État, a modifié le projet.

Florian Grimaldi

> Fig. 124 – FRÉJUS, 19, allée des Arcades. Coupe stratigraphique de la tranchée (DAO : F. Osenda/SAPVF).



FRÉJUS Butte Saint-Antoine

2017 représente la dernière intervention sur le site de la butte Saint-Antoine, avant la publication, au terme d'un programme de recherche réalisé entre 2008 et 2015. On peut rappeler que l'origine de la reprise des fouilles avait pour objectifs d'exploiter la documentation des recherches initiées par P.-A. Février, en 1955 puis de 1973 à 1976, et de les développer sur ce site protégé qui appartient désormais entièrement à la Ville de Fréjus.

Localisée à l'extrémité méridionale du promontoire rocheux qui sert d'assise à la ville, la butte Saint-Antoine domine actuellement de tous côtés les secteurs adjacents. Le site comporte, pour l'essentiel, une intense occupation d'époque romaine illustrée par deux phases bien distinctes :

– un très vaste bâtiment implanté au plus près du port et face à la mer, dont l'édification se place autour des années 15/12 av. notre ère et qui a remodelé le paysage par la constitution d'une esplanade artificielle d'une surface d'environ 1,6 hectare. Ce bâtiment est désormais identifié à un prétoire en tenant compte de sa position stratégique et par la disposition des espaces qui le composent ;

– un habitat établi un peu après le milieu du I^{er} siècle av. notre ère, plus ou moins bien conservé sous les remblais rapportés qui furent utiles à la création de l'esplanade. Cette occupation comporte une importante restructuration dans les années 30/25 av. notre ère.-

Cette ultime intervention avait deux objectifs :

– compléter le plan du bâtiment de l'administration impériale en pratiquant quatre tranchées de reconnaissance dans les parcelles BE 783 et 584 acquises récemment par la Ville. L'une a mis au jour le prolongement du mur stylobate oriental de la très grande cour méridionale 44 (plus de 2208 m² – voir plan dans *BSR PACA 2013*, p. 160, fig. 153) ; une autre permet de recalculer, sauf erreur, le mur de la façade méridionale du bâtiment ;

– pour l'époque tardo-républicaine, étendre deux sondages ouverts en 2015 (Esp. 23 et 31 NO) et procéder à la fouille d'une réserve (large de 0,50 m et longue de 8 m environ) laissée en attente la même année au sud de l'atrium 32.

Pour cette dernière période, dans l'Esp. 23, la façade méridionale de la maison H1 a été retrouvée à l'extrémité du mur de la façade orientale. L'angle a été intégralement récupéré et il ne subsiste plus que la surface du rocher intentionnellement aplanie qui l'accueillait. Comme à l'angle nord-est de la maison, on constate la disparition de l'empâtement taluté du mur. Une canalisation rustique – dont les dalles dressées verticalement sont engravées dans le rocher aménagé – longe l'extrémité méridionale de ce mur de la façade orientale.

Dans l'espace contigu à l'est (31NO), l'extension du sondage a permis de mettre au jour l'angle d'un îlot relevant de la phase tardo-républicaine récente ; la chaussée de la rue nord-sud présente trois niveaux de revêtement. Les terres de support de cette voie contiennent des éléments de destruction (adobes, *tegulae*, blocs de pierre) et du mobilier qui permettent de confirmer la mise en place de cet état vers -30/-25.

Pour la phase ancienne, deux murs en pierres liées à l'argile sont découverts ainsi que le négatif d'un troisième de direction ouest-est qui permet de donner une limite à la très grande aire ouverte (une place ?) identifiée plus au nord. Ici, aucun sol n'est conservé.

Le mobilier récolté dans les sols et remblais de l'aire (fouille de la réserve de l'Esp. 32) confortent une datation autour de l'année -44/-43 pour l'installation de cet hectaresbitat ancien, probablement en rapport avec la fondation césarienne de Forum Iulii.

Lucien Rivet

FRÉJUS 47, place Formigé

Par suite d'une déclaration préalable de travaux concernant l'aménagement d'une cave jouxtant la place principale de la ville médiévale, un diagnostic archéologique a été prescrit.

La cave se composait d'un vaisseau voûté en berceau plein cintre ainsi que d'élévations en maçonnerie de blocage. Hormis deux pierres de remplissage, une plaque de marbre posée de chant dans la voûte et un bloc de grès retaillé avec un trou de levage, la cave n'a pas relevé de spécificités architecturales.

À l'aide de relevés topographiques et photogrammétriques des élévations, l'étude a néanmoins révélé quatre phases en chronologie relative, dont la première pourrait correspondre au creusement de la cave au bas Moyen Âge.

Dans un deuxième temps, cet espace est agrandi vers le nord et passe sous la place Formigé.

Le troisième état marque l'utilisation de cette cave et la modification du plan de la maison située au-dessus, dont le mur gouttereau est reconstruit en retrait de 0,70 m par

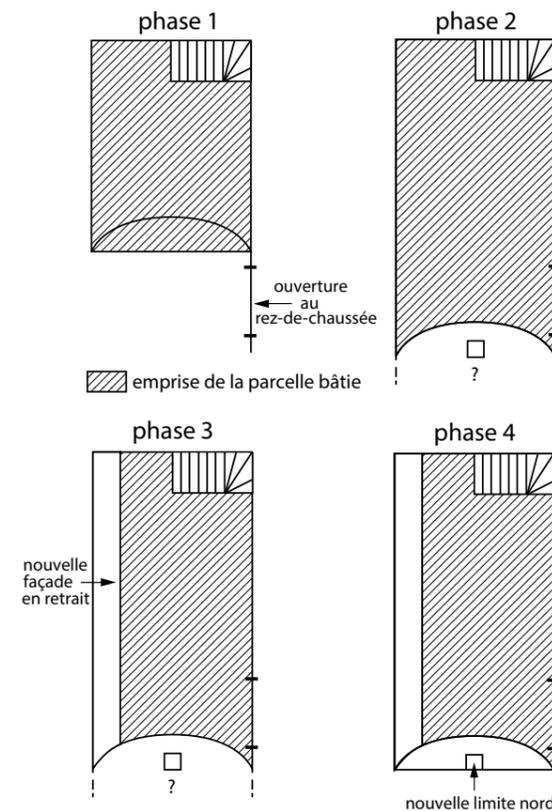
rapport à la limite orientale de la cave, qui déborde alors sous la rue Abbé-Toti.

La quatrième phase correspond aux modifications d'usage des XIX^e et XX^e siècles avec la création de cuves et la condamnation par une paroi en béton coulé de la partie débordant sous la place Formigé (fig. 125).

Ainsi, l'étude de cette cave a révélé une évolution du parcellaire plus complexe que la simple reprise des limites de parcelles bâties au-dessus, comme elle était supposée dans ce secteur de la ville.

Par ailleurs, son mode de construction, identique à la plupart des caves des faubourgs de la ville, révèle un savoir-faire local qui a duré pendant l'époque moderne.

Hélène Garcia



› Fig. 125 – FRÉJUS, 47, place Formigé. Schématisation des quatre phases de la cave (DAO : S. Peyri).

FRÉJUS 269, rue du Pigeonnier

Le service Archéologie et Patrimoine de la ville de Fréjus a réalisé un diagnostic archéologique au 269 rue du Pigeonnier à Fréjus. Aucun vestige ou matériel antique n'a été découvert. Ces données nous permettent ainsi d'invalider l'hypothèse de la présence d'un établissement antique sur la partie diagnostiquée du terrain alors même qu'un épandage de tuiles antiques avait été anciennement découvert sur la parcelle sud lors d'une prospection pédestre. Cette découverte avait impliqué la créa-

tion d'un site archéologique dans la Carte archéologique de Fréjus et d'une entité « site archéologique » dans la base de données Patriarche. Ces éléments, localisés sur le rebord d'une formation pliocène contiguë à la plaine alluviale du Reyran, pourraient témoigner de la proximité d'un lieu de passage de type chemin ou voie, plutôt que d'un établissement.

Grégory Gaucher

HYÈRES Colline du Château

La campagne de 2017, qui s'est déroulée au mois de septembre, a concerné trois secteurs de fouille, dont deux, les secteurs 10 et 12, ouverts en 2016.

La découverte d'une occupation de l'Antiquité tardive au nord-ouest de la Plate-Forme, en 2016, nous a incités à approfondir la question par une extension de la fouille le long de la courtine ouest, qui semble avoir retenu une stratigraphie d'occupation antérieure à sa construction. Cette première occupation, qui semblerait s'étendre de la fin du V^e siècle au VII^e siècle, est confirmée, avec comme seuls

éléments structurants les fondations d'un mur de 2 mètres de long et d'un petit caniveau, attestant pour cette période de l'existence d'un habitat probablement fortifié.

La fouille du secteur 12 a mis en évidence un corps de bâtiment venant s'appuyer sur le parement interne de la courtine nord-ouest. Deux pièces ont été dégagées, dont l'une, la pièce nord-est, a abrité une cuisine dotée d'une grande cheminée occupant les trois quarts du mur ouest de la pièce. L'aménagement dans un second temps d'un foyer placé en avant de celui de la cheminée plaiderait en

faveur d'un dispositif de fumage du poisson ; les couches d'usage de l'espace en lien avec cette organisation ont en effet révélé, après tamisage, un pourcentage d'os de poissons très significatif. Cet aménagement domestique et son fonctionnement pourraient dater de la fin du XIII^e siècle et du siècle suivant. La pièce est ensuite remblayée pour la pose d'un sol caladé qui semble fonctionner jusqu'à la destruction du château au XVII^e siècle. Le sol, redécouvert au XIX^e siècle par les propriétaires du lieu, est remis en service comme sas d'entrée au terrain juste en arrière du portail qui, lui, est aménagé dans l'épaisseur de l'ancien mur d'enceinte.

L'opération a également concerné un tronçon de l'enceinte castrale situé à l'ouest de la Plate-Forme dont l'étude avait été amorcée en 2016. Il s'agit, entre deux rochers, d'un double mur long de 4,5 m en moyenne. Le premier mur à l'ouest mesure 1,40 m de largeur et le second mur à l'est 0,73 m. Le mur ouest présente

un appareil régulier de moellons de calcaire équarris de forme rectangulaire liés avec un mortier de chaux et gravillons schisteux jaune-beige. Le mur est, très différent, est construit avec un appareil assis de moellons de schiste non taillés liés avec un mortier beige-orangé. On peut noter la présence dans la partie du parement visible de quelques moellons de grès. Le sondage réalisé en arrière du mur est permet de situer la construction de ce dernier autour de l'an mil avec la présence dans la stratigraphie de fragments de céramique grise de type pégaus et ceux d'une trompe d'appel. Nous avons ainsi pu appréhender, pour la première fois, des niveaux stratigraphiques en lien avec la première phase de construction du château des seigneurs de Fos.

David Ollivier, Carine Déal et Clément Denizeau

Ollivier 2016 : OLLIVIER (D) – *Le château d'Hyères, Hyères (83)*. Rapport final d'opération. Aix-en-Provence : LA3M UMR 7298 AMU-CNRS, 2016.

Antiquité tardive ?

HYÈRES Le château

Moyen Âge ?

Une opération de fouille préventive nécessitée par l'urgence absolue a été réalisée sur la colline du château d'Hyères les 2 et 3 octobre 2017.

Cette opération fait suite à la découverte fortuite par un promeneur de fragments d'os humains sur un des sentiers menant de l'esplanade (intérieur de l'enceinte urbaine) à la partie sommitale (château). Étant donné la relative forte concentration d'ossements en surface sur une zone très fréquentée par les promeneurs, il a été décidé d'engager une opération de fouille.

En surface, les ossements sont répartis sur environ 10 m². Ils sont contenus dans deux couches de remblais,

caractérisées sur environ 80 cm de profondeur. Aucune connexion ou cohérence anatomique n'est observée. Sous ces remblais, l'observation attentive des talus a permis l'identification d'une couche contenant des ossements en connexion anatomique. Une sépulture en place a été partiellement dégagée ; elle contenait un individu inhumé dans une fosse (fig. 126). L'étude anthropologique est en cours.

La découverte de ce nouveau site archéologique hyérois est à replacer dans le contexte particulier de cette colline. Il se situe à proximité du château, primitivement le château féodal de la famille de Fos bâti au X^e siècle, dont le plan a largement évolué jusqu'au XVI^e siècle, avant d'être démantelé en 1620. Par ailleurs, les récentes campagnes de fouille programmée du château ont révélé une occupation de la partie sommitale dès les V-VII^{es} siècles (Ollivier 2016).

À quelle période d'occupation cette zone d'inhumation serait-elle à associer ? À ce jour nous ne sommes pas en mesure de répondre. Les rares tessons de céramique, trouvés dans les remblais supérieurs, privilégient l'interprétation d'une occupation de l'Antiquité tardive / Moyen Âge. Une datation C14 est demandée pour deux échantillons osseux.

Carine Déal

Ollivier 2016 : OLLIVIER (D) – *Le château d'Hyères, Hyères (83)*. Rapport final d'opération. Aix-en-Provence : LA3M UMR 7298 AMU-CNRS, 2016.



Fig. 126 – FRÉJUS, Le château. Une sépulture (cliché C. Déal).

Antiquité

LORGUES Rue des Climènes, Les Jardins 2

Contemporain

L'opération archéologique se situe à la périphérie méridionale de Lorgues, à environ 500 m au sud de la collégiale Saint-Martin, qui est construite sur la hauteur où s'est installé le village. Les parcelles s'étendent au pied du versant sud, sur un terrain encore non loti aménagé en trois terrasses, dont l'une a déjà fait en partie l'objet d'un diagnostic archéologique, en 2016, qui avait révélé des occupations du premier âge du Fer (crémation du VI^e siècle av. J.-C), de l'Antiquité tardive (deux bâtiments ruraux du VI^e siècle de notre ère) et du Moyen Âge (bassins liés à un artisanat de la fin XIII^e-début XIV^e).

Les dernières recherches menées attestent que l'occupation de l'Antiquité tardive déjà identifiée à l'est se poursuit plus à l'ouest, où elle se reconnaît essentiellement

à travers un bâtiment rural dont la superficie dépasse 50 m². Le mobilier céramique recueilli permet de situer son utilisation entre le second tiers et la fin du III^e siècle de notre ère, avec un abandon définitif entre le milieu du IV^e siècle et la fin du V^e siècle. Par ailleurs, à l'ouest de ce petit bâtiment, on a mis en évidence des structures agraires de plusieurs types (fosses circulaires, ovales, oblongues et carrées), difficiles à dater, mais dont certaines pourraient tout à fait lui être associées.

Enfin, on notera la présence de structures plus récentes, sans doute d'époque contemporaine, des petits fossés et des drains bâtis, dont l'un, qui suit une orientation est-ouest, avait été déjà découvert à l'est.

Jean-Jacques Dufraigne

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS Saint-Pierre

Moyen Âge

Mentionné dès 909 dans l'inventaire des biens de Foucher, père de Mayeul de l'abbaye de Cluny (selon les travaux de Jean-Antoine Segura, Segura 2014, p. 235), le site de la villa Saint-Pierre-in-Vallis apparaît plus récemment et à plusieurs reprises dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille en tant que donation en 1010, 1024 et 1032 (Guerard 1857). Ces dates

sont les dernières mentions que l'on peut trouver de la villa, puisqu'elle disparaît ensuite complètement des textes. Un autre édifice est cependant inscrit dans le cartulaire de Saint-Victor. Il s'agit de l'« *ecclesia sancti petri de Vallis* », qui apparaît pour la première fois dans une charte du cartulaire en 1062. Le bâtiment, toujours présent sur la commune de Roquebrune-sur-Argens, est situé aux abords de la D7. La butte où est située l'église est entourée d'un petit espace qui la longe, recouvert par des arbres et des arbustes. Tout autour se trouvent des champs, dont certains sont toujours cultivés. Le site de la villa pourrait quant à lui être localisé à proximité de la chapelle Saint-Pierre, compte tenu du fait qu'elle porte un toponyme identique à celui se trouvant dans les textes et de la présence de murs dans les parcelles environnantes (fig. 127).

Deux méthodes ont été ici utilisées : la cartographie de champ magnétique ainsi que la tomographie de

résistivité électrique (ERT en anglais). Alors que la première permet de rapidement « scanner » une surface potentiellement archéologique, la seconde image les variations lithologiques et/ou anthropiques verticales le long d'un profil. Ainsi, quatre cartes d'anomalies de champ magnétique ont été réalisées, et plusieurs profils d'ERT.



Fig. 127 – ROQUEBRUNE/ARGENS, Saint-Pierre. Mur sud, parcelle est (cliché et DAO : Fl. Chatelot).

Pour la butte de la chapelle, un fort taux d'anomalies a pu être identifié. Cependant, la présence d'un éclairage extérieur impliquant l'existence de câbles électriques autour de l'édifice a pu perturber les données recueillies. Bien que le secteur présente de fortes anomalies, il est difficile de différencier leur origine entre des sources anthropiques récentes ou historiques, ou encore des sources géologiques.

Pour les parcelles situées au nord de la chapelle, nous avons pu constater la présence d'une anomalie positive du champ magnétique entourée d'une anomalie négative présente sur 200 m². Il est cependant impossible d'en dire plus pour le moment en l'absence de sondage.

Pour les parcelles situées à l'est, la carte magnétique montre une zone fortement négative visible en coupe dans sa partie sud avec, en son centre, une anomalie positive qui coïncident avec la présence de murs à proximité. Cette anomalie négative est d'ailleurs visible en coupe.

En conclusion, l'opération de prospection géophysique réalisée sur et autour de la butte de la chapelle Saint-Pierre ne permet pas de réellement confirmer la présence de restes potentiels d'un habitat médiéval dans le sous-

sol. Seules quelques zones assez étendues d'anomalies négatives de champ magnétique pourraient correspondre à ce type de traces, mais il est difficile de les distinguer par rapport à la présence naturelle de blocs de rhyolite. À ce stade, seuls un ou deux sondages à ces endroits pourraient apporter des réponses plus claires. Au niveau de la butte de la chapelle, les signaux géophysiques sont *a priori* trop bruités pour correspondre à des structures bâties enfouies, mais encore une fois, nos interprétations reposent sur des données de faible qualité à cet endroit. Les murs présents au sud laissent cependant supposer un lien avec les anomalies de la parcelle est et qui pourraient peut-être correspondre à ceux d'une villa. Une collecte de mobilier, impossible ici à cause de la végétation trop importante, aurait pu fournir des indices supplémentaires sur ces différentes anomalies et peut-être confirmer la présence de la villa Vallis, mentionnée dans les textes.

Florian Chatelot

Bertoncello, Codou 2005 : BERTONCELLO (F.), CODOU (Y.) – Les **Guerard 1857** : GUERARD (M.). – *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*. Paris : Typographie de Ch. Lahure, t. 1 et 2 (Collection des cartulaires de France, t. 8 et 9), 1857.

Segura 2014 : SEGURA (J.-A.). – *Les habitats perchés du haut Moyen Âge provençal (V^e-X^e s.) et leur insertion paysagère : L'exemple du massif des Maures et du Rocher de Roquebrune (Var)*. D.F.S. de prospection. Aix-en-Provence : SRA-PACA, 2014, 364 p.

Moyen Âge...

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME Place Malherbe

Contemporain

Le projet de réhabilitation de la place Malherbe, sur la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume a suscité la réalisation d'une fouille archéologique. Cette prescription faisait suite à un diagnostic réalisé en décembre 2016 (Mellinand *et al.* 2016). Les dix sondages, répartis sur les 7000 m² de la place, avaient mis en évidence des vestiges liés aux faubourgs de la ville médiévale et moderne. La place Malherbe se développe en bordure méridionale de la plaine de Saint-Maximin, large bassin géologique à fond plat comblé par des colluvions et des alluvions du Quaternaire (Mellinand 2016 *et al.*, p. 25, 26).

La fouille, d'environ 600 m², a été organisée en tranchées de 1,20 m à 2,40 m de large implantées en fonction des nouveaux réseaux humides.

La place Malherbe est située à l'ouest du rempart médiéval, à proximité de la porte d'Aix. Les sources textuelles révèlent la construction des fortifications de la ville à la charnière des XIII^e et XIV^e siècles. Pour le moment, la plus ancienne mention d'un faubourg au niveau de la porte d'Aix remonte à 1537.

Au moment de l'écriture de cette notice, l'étude post-fouille débute tout juste.

Une aire d'ensilage du Moyen Âge central

Cinq silos ont été mis en évidence dans les parties nord et ouest de la place (fig. 128). Creusés dans le substrat, ils épousent un profil classique en ampoule. Deux au moins présentent des dimensions très importantes, avec un diamètre maximum de 2 m et une profondeur de 2 m en moyenne. Pour le moment, rien ne permet de

déterminer leur contemporanéité ni de définir les limites de l'aire d'ensilage.

Quelques tessons de céramique grise permettent actuellement de rattacher ces structures à une fourchette chronologique large située entre le X^e siècle et le XIII^e siècle. À trois reprises, les silos sont coupés par des maçonneries ou des remblais datés entre la fin du XIII^e siècle et le XV^e siècle.

Un quartier extra-muros de la fin du Moyen Âge

Dans les parties centrale et occidentale de la place, plusieurs maçonneries ont été dégagées (fig. 128). Il s'agit de murs orientés nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, généralement conservés sur quelques assises. Les rares tessons de céramique grise vernissée, récoltés dans les tranchées de fondation et/ou dans les remblais d'installation, inciteraient à proposer une datation entre la fin du XIII^e siècle et la première moitié du XV^e siècle. Dans certains cas, de fins niveaux de sol en mortier sont conservés partiellement. C'est dans un de ces niveaux de circulation qu'un petit coffre, dont seules les charnières en fer étaient conservées, a été découvert. Il renfermait une coquille Saint-Jacques, des perles en pâte de verre, des aiguilles en bronze et une boucle de ceinture décorée datée des XIV^e-XV^e siècles.

À cette phase est associée une grande fosse creusée dans le terrain naturel jusqu'à 2,50 m sous le niveau actuel. Située dans la partie ouest du chantier, nous pensons qu'elle a pu servir de cave, avant d'être utilisée comme dépotoir (céramique et faune). L'implantation des

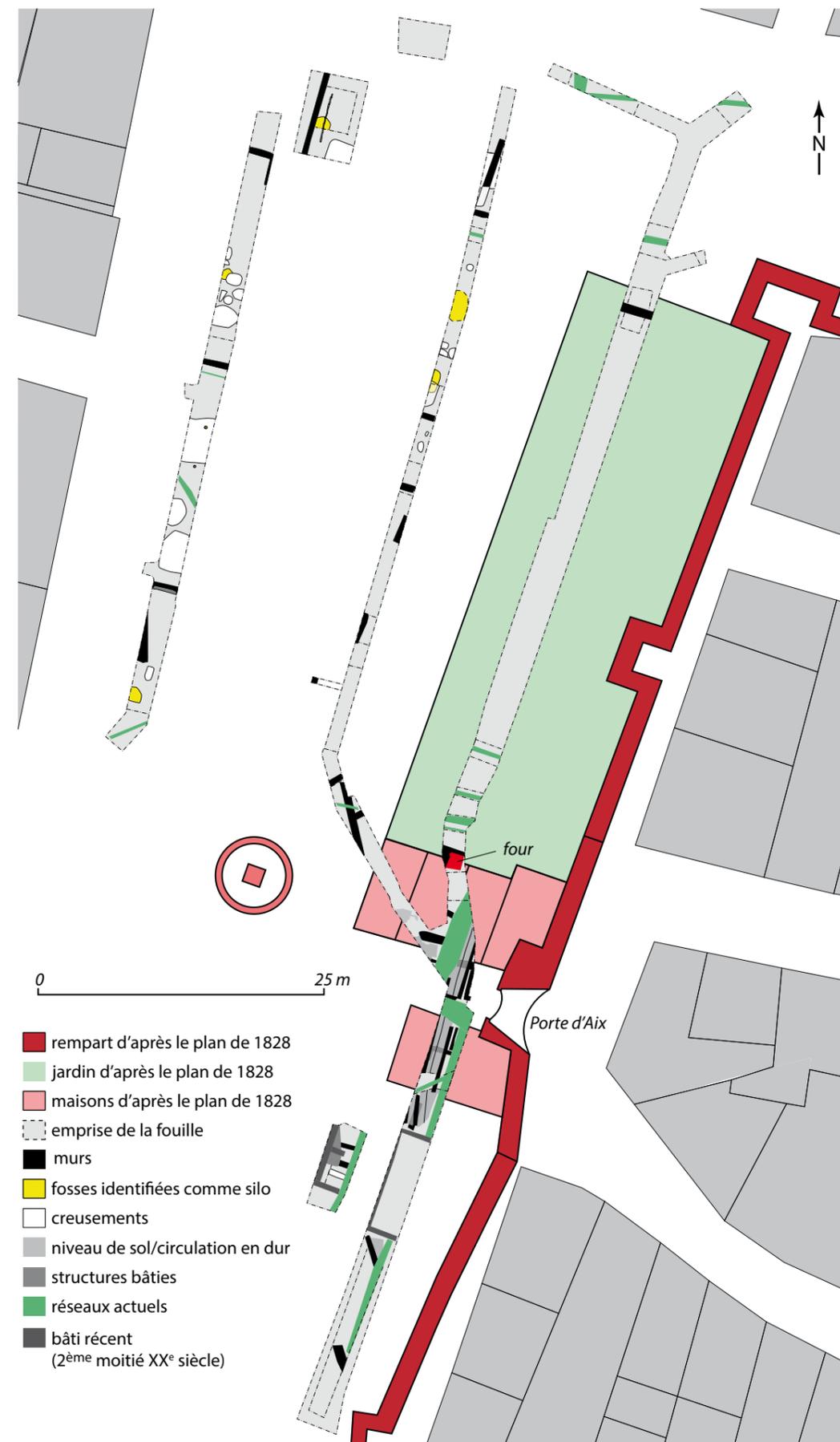


Fig. 128 – SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME, Place Malherbe. Plan général des vestiges et restitution du rempart, des jardins et des maisons, d'après un plan de 1828, sur le cadastre actuel (DAO : M. Marmara, C. Rivals, A. Masbernat-Buttat).

tranchées n'a pas permis de dégager des portions du rempart, *a priori* contemporain de cette phase. Les bords du fossé d'enceinte n'ont pas non plus été vus lors de cette opération. Cependant, dans les tranchées orientales, à 2 m sous le niveau actuel, le substrat n'a pas été atteint, tandis que dans les tranchées plus occidentales, les niveaux naturels apparaissent entre 1,10 m et 1,50 m sous le niveau actuel. Ceci laisse supposer que le fossé passait à cet emplacement.

Des jardins modernes

Dans la partie nord-est de la place (fig. 128, page précédente), là où se développait probablement le fossé d'enceinte, une succession de remblais a été observée. Un mur bien maçonné, orienté est-ouest a été dégagé. Au début du XVI^e siècle, les textes font état de l'abandon du fossé d'enceinte : la zone est alors transformée en jardin. D'après les plans anciens (1828), ce mur pourrait correspondre à la limite septentrionale des jardins modernes.

Lorsque le rempart est démolé en 1828, les jardins sont remblayés avec les terres du cimetière.

Les couches livrent à cet endroit quelques ossements humains épars et plusieurs aiguilles de linceul en bronze.

Un faubourg de la ville moderne et contemporaine

La fouille a mis en évidence plusieurs ensembles bâtis, en particulier dans la partie sud-est de la place, au niveau de la porte d'Aix (fig. 128, page précédente). Au moins quatre ont été cernés. Dans tous les cas, ils sont

délimités par des murs liés au mortier, souvent bien conservés. Les fondations n'ont pas été atteintes (à 2 m sous le niveau actuel). Dans un cas, le niveau de circulation a été dégagé.

Les maçonneries sont très probablement implantées dans les niveaux de remplissage du fossé d'enceinte, entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle, ce qui est cohérent de prime abord avec le mobilier céramique.

À la fin de l'époque moderne et au début de l'époque contemporaine, certaines de ces constructions sont abandonnées. Au-dessus se développe une calade dont l'axe de la rigole centrale paraît suivre l'orientation du rempart. Un four a été dégagé un peu plus au nord (fig. 128, page précédente). Situé à l'angle d'une pièce, il est constitué de deux chambres de chauffe en briques. Interprété comme un four à pain et daté pour le moment de la fin du XVIII^e siècle ou du tout début du XIX^e siècle, il s'installe contre des maçonneries antérieures.

C'est sous sa fondation qu'un trésor monétaire a été dégagé. Ce trésor était contenu dans un vase en céramique de 15 cm de hauteur. Le vase était scellé par une dalle en calcaire tendre de 20 cm de côté. Comblé partiellement par un sédiment sableux, le trésor renferme *a minima* 16 monnaies en argent de Louis XV et Louis XVI.

Aurélie Masbernat-Buffat,
Marylise Marmara et Cécile Rivals

Mellinand *et al.* 2016 : MELLINAND (Ph.) – *Place Malherbe, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Provence Alpes Côte d'Azur, Var.* INRAP Méditerranée, décembre 2016.

Diachronique

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME Plaine de Saint-Maximin et domaine de Sceaux

L'opération menée par l'association Centre archéologique du Var dans la plaine de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume a permis la localisation de secteurs inédits, fréquentés pendant les Préhistoire et la Protohistoire, comme en témoigne un lot de matériel lithique intéressant, venant enrichir les connaissances existantes sur des sites déjà recensés pour ces périodes (Bérato *et al.* 2001, Carrazé 1990). Parmi ces derniers, plusieurs gisements ont fait l'objet de fouilles récentes localisées respectivement chemin Herbous (Donnelly, Furestier 2009), chemin de Barjols (Marmara 2015), Clos de Roques (Rué 2012) et Puits de Marine « sud » (Ollivier 2007). Ces sites forment, d'ouest en est, un ensemble ininterrompu entre le bord septentrional de la commune et le tracé de l'autoroute A8.

En complément, les prospections de cette année ont fourni de nombreux indices d'occupation concernant le quartier du Plantier (Roca 2016), la partie nord du chemin de Barjols, le contre-bas du quartier Les Douze Deniers ainsi que le lieu dit Le Puits de Marine « nord », situé en bordure nord de l'autoroute A8.

L'objectif d'élargir notre approche de la fréquentation de la plaine et de préciser les aires de répartition au cours de ces périodes a pu être atteint. La continuité de cette enquête dans les années à venir ne restera pas vaine.

Le riche site de la *villa* de Sceaux, fréquenté depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge, a pour sa part livré bon nombre d'indices complémentaires à son étude, notamment une très intéressante stèle anépigraphie au sommet trapézoïdal (fig. 129). Cette stèle, probablement liée aux vestiges d'un massif de construction pouvant lui-même faire partie d'un édifice orné d'une mosaïque, comme semble en témoigner la découverte de nombreuses tesselles en pâte de verre, pourrait avoir un caractère cultuel lié à la résurgence proche.

Une recherche plus approfondie serait nécessaire pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, avant que les derniers restes d'un cimetière antique et médiéval repéré par F. Carrazé, dont il avait fouillé quelques tombes à la fin des années 1970 (Euzennat 1967, Carrazé 1976), ainsi que les vestiges supposés antiques ne disparaissent en raison de l'intensification des aménagements modernes qui grignotent lentement les secteurs où ont été identifiés les témoins de notre patrimoine.

Une surveillance attentive semble d'ailleurs nécessaire pour la sauvegarde et la protection de ce site sensible chargé d'histoire.

Yves Roca

Carrazé 1976 : CARRAZÉ (F.) – *Bulletin de l'association Polypus*, n° 1, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, 1976, p. 28-40.

Carrazé 1990 : CARRAZÉ (F.) – *Aménagement hydraulique de la partie nord de la plaine de Saint-Maximin, suivi archéologique de la pose des canalisations, quatrième tranche de surveillance, Les Antennes du Plantier*. Centre Louis Rostan, 1990.

Donnelly, Furestier 2009 : DONNELLY (M.), FURESTIER (R.) – *A8 Saint-Maximin/Chemin d'Herbous. Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Rapport final d'opération. Fouilles archéologiques préventives. Oxford Archéologie Méditerranée, 2009.

Euzennat 1967 : EUZENNAT (M.) – *Provence-Côte-d'Azur-Corse (région sud)*, dans *Gallia*, tome 25, fascicule 2, 1967, p. 397-435, p. 425.

Marmara 2015 : MARMARA (M.) – *Clos des Roques / Route de Barjols*. Mosaïques Archéologie, 2015.

Ollivier 2007 : OLLIVIER (D.) – *Saint-Maximin-la-Sainte-Baume – Le Puits de Marine*. ADLFI. *Archéologie de la France Informations*, Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2007.

Roca 2016 : ROCA (Y.) – *Rapport de prospection au sol, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83)*, 2016, p. 41.

Rué 2012 : RUÉ (M.) – *Les occupations pré et protohistoriques du Clos de Roque à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var) : contexte pédosédimentaire*. Fouille préventive. Paléotime, 2012.

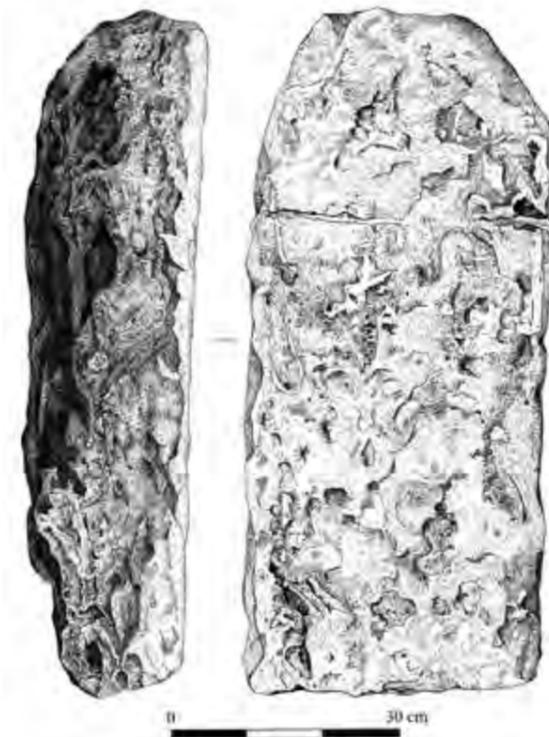


Fig. 129 – SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME, Plaine de Saint-Maximin et domaine de Sceaux. stèle anépigraphie (relevé et DAO : Cl. Arnaud).

Néolithique

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME Clos de Roques 2

Contemporain

Le diagnostic réalisé au lieu-dit « Clos de Roques » à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var), concerne neuf parcelles représentant une superficie totale de 32827 m². Elles sont situées au sud de la plaine agricole de Saint-Maximin, qui occupe un vaste paléo-poljé. Elles jouxtent les installations sportives au nord de la ville.

Des niveaux lacustres anciens, dont la datation reste imprécise, ont été observés dans trois sondages profonds. La séquence sédimentaire montre ensuite une fermeture progressive de cet espace, suivie d'une crise érosive entraînant le comblement définitif du plan d'eau. Une accumulation d'unités limono-sableuses brun clair à jaunâtre témoigne par ailleurs d'une poursuite de l'exhaussement de la zone sous la contrainte de dynamiques moins énergiques qu'auparavant, parallèle au développement continu d'une activité pédologique. C'est lors de cette phase que les communautés pré- et protohistoriques investissent les lieux. Les niveaux supérieurs mettent quant à eux en évidence une mise en culture du secteur, vraisemblablement à partir de l'Antiquité et jusqu'à la période contemporaine.

Les vestiges archéologiques mis au jour, assez peu fournis en mobilier, comprennent un nombre important de structures en creux dont des fosses, des fosses-silos, des trous de poteaux, une sépulture, un foyer à pierres chauffantes et au moins deux autres structures de combustion qui n'ont pas été fouillées. De grandes structures excavées ont été identifiées, dont deux, partiellement sondées, semblent avoir été utilisées en plusieurs temps, comme

en témoigne la présence de fosses, foyers ou trous de poteaux installés dans leur comblement supérieur.

Sur la petite soixantaine de structures fossoyées découvertes, huit ont pu être datées : la sépulture en fosse, partiellement fouillée, a fait l'objet d'une datation C14 qui la situe au début de Néolithique moyen (4700/4500 cal. BC) ; une autre fosse ayant livré une lamelle en silex blond bédoulien pourrait également se rapporter au Néolithique moyen, où ce type de production est abondant ; l'étude du mobilier céramique permet de rattacher cinq fosses et deux grandes structures excavées à la transition entre le Bronze final 3 et le premier âge du Fer (850-625 avant J.-C.) ; une douzaine d'autres fosses ont livré de la céramique non tournée peu caractéristique, permettant de les situer dans les périodes pré- ou protohistorique sans plus de précision.

Des réseaux de traces agraires sont également observés dans la partie nord des terrains investigués, correspondant pour la plupart à de longues et étroites tranchées parallèles, d'orientation nord-ouest/sud-est. Un fossé leur est associé. Cet ensemble témoigne de la probable mise en culture de la zone aux périodes antique ou médiévale. Certaines d'entre elles sont recoupées par des tranchées de sous-solage et des fosses de plantation d'époque moderne et/ou contemporaine. Un puits flanqué de la fondation d'une structure bâtie rectangulaire (bassin ?) ainsi qu'une fosse à chaux découverte à proximité viennent confirmer l'utilisation agricole du secteur à ces époques récentes.

Alda Flambeaux et Olivier Sivan

SAINT-TROPEZ

12, rue A. Grangeon

Maison de retraite « Les Platanes »

La fouille archéologique réalisée dans la maison de retraite « Les Platanes », à Saint-Tropez, a concerné une emprise totale de 11 m² correspondant à un projet d'installation d'ascenseur dans un patio, à l'intérieur d'un bâti ancien. Ce dernier correspond au cloître de l'ancien couvent des Capucins puis des Ursulines, construit au début du XVII^e siècle (fig. 130), reconverti en maison de retraite. La fouille a été motivée par la découverte fortuite de sépultures en place par les ouvriers creusant une fosse pour l'installation de la semelle de fondation de l'ascenseur, mais également par des fouilles anciennes menées à proximité. Celles-ci, effectuées en 1937-1940 (Benoit 1948-1949), puis en 1995 (Brun *et al.* 1997), avaient mis au jour les restes d'une villa romaine ainsi que quelques sépultures plus récentes.

Réalisée du 28 mars au 20 avril 2017, cette opération d'urgence de petite envergure a permis la découverte de plusieurs sépultures d'époques différentes ainsi que des éléments de bâti antiques et modernes.



Fig. 131 – SAINT-TROPEZ, 12, rue A. Grangeon, maison de retraite Les Platanes. Vue d'une des sépultures d'époque médiévale/moderne depuis l'est (cliché C. Bouttevin/Inrap).



Fig. 130 – SAINT-TROPEZ, 12, rue A. Grangeon, maison de retraite Les Platanes. Localisation du couvent des Capucins sur un plan de la ville vers 1770 (BNF).

L'occupation la plus récente est matérialisée par un caniveau composé de tuiles canal encadrées de deux parements en moellons recouverts de carreaux en terre cuite vernissée, de forme courbe. Ce petit caniveau est à mettre en relation avec un système d'évacuation ou d'adduction d'eau lié au couvent des Ursulines construit entre 1617 et 1622, une fontaine étant anciennement signalée au centre de cette cour intérieure. Ce caniveau vient recouper un mur orienté est-ouest, conservé sur quatre assises de fondation. Ce mur vient délimiter une zone funéraire antérieure au début du XVII^e siècle, qui a pu être observée à travers cinq sépultures à inhumation, toutes orientées est-ouest avec la tête à l'ouest. Deux adultes et trois immatures (entre 2 et 12 ans) sont présents, mêlés à de très nombreux os en réduction, évoquant un cimetière de type paroissial (fig. 131). Il s'agit de fosses en pleine terre, creusées dans une couche de démolition antique et contenant du mobilier du bas Moyen Âge et du début de l'époque moderne. L'occupation antique est matérialisée par une couche de démolition servant d'encaissant aux sépultures, par une sépulture en amphore et par deux murs de belle facture. La sépulture en amphore africaine (III^e-VII^e siècle), contient un sujet immature bien conservé d'un âge au décès de 3 ans +/- 12 mois (fig. 132). Elle est installée à la base de la couche de démolition, qui contient de nombreuses tuiles



Fig. 132 – SAINT-TROPEZ, 12, rue A. Grangeon, maison de retraite Les Platanes. Vue de la sépulture en amphore (cliché A. Richier/Inrap).

et tessons d'amphores, dans un espace délimité par deux murs qui peut correspondre à un espace de circulation. Les murs, parallèles et orientés est-ouest, sont à rattacher à la villa romaine découverte plus à l'ouest, occupée du II^e au VI^e siècle (Brun *et al.* 1997). Cette petite opération, dont l'étude est en cours, va permettre de documenter l'histoire de la ville et de ses abords immédiats ainsi que fournir des éléments de datation sur ses occupations funéraires successives.

Anne Richier

Benoit 1948-1949 : BENOIT (F.) – Chronique archéologique de Provence, dans *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, XXIII, 1948-1949, p. 16-18.

Brun *et al.* 1997 : BRUN (J.-P.) *et al.* – La villa romaine des Platanes à Saint-Tropez (Var). *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 30, 1997, p. 203-217.

SANARY-SUR-MER

Chemin des Roches

Le programme immobilier prévu dans la parcelle AL 2770, située chemin des Roches, à l'écart nord-ouest de la baie de Sanary-sur-Mer, a entraîné un diagnostic archéologique effectué en février 2017. Son emprise de 8000 m² s'insère entre plusieurs sites de la période romaine (Martina-Fieschi, Ribot et Brun 1999, p. 706-707), notamment une voie empierrée reconnue près de l'ancien chemin de Toulon¹, et une huilerie (Ribot *et al.* 2004, p. 62-79) mise au jour dans le secteur côtier de la Gorguette². Six sondages sur vingt ont permis de mettre en évidence, au sud de la parcelle, les vestiges antiques d'un petit établissement rural et d'un segment de la voie, conservés à 0,70 m de profondeur.

Le bâti s'inscrit dans un quadrilatère de 1200 m², implanté sur un palier inférieur du substrat marneux en déclivité nord-est/sud-ouest. Ses limites reconnues sont matérialisées au nord par l'alignement nord-est/sud-ouest de deux murs, à l'ouest par celui perpendiculaire de deux cuves jumelles, à l'est et au sud par des couches à débris de destruction. À l'intérieur de ce périmètre, des segments de murs liés à la terre confirment la présence d'espaces en association avec des fosses et des couches à fragments de matériaux. Elles recouvrent le paléosol altéré, mêlé à du mobilier divers (dont une charnière et un miroir) évoquant des pièces d'habitat. Dans le secteur nord-ouest se remarquent une puissante fondation maçonnée et son piédroit d'ouverture, un bloc déplacé, ainsi que de nombreux enduits peints rouges inclus dans la destruction. À l'ouest, les deux cuves en béton hydraulique (1,52 x 1,52 m) (fig. 133) impliquent une installation de pressurage attenante, mais probablement arasée. Une sédimentation brune organique repérée en aval suggère des rejets résiduels de ces cuves, disposées en paliers et à fonction peut-être de décantation d'huile.

1. Voir *BSR PACA 2013*, p. 172.

2. Voir *BSR PACA 1999*, p. 147 ; *2000*, p. 166-167 ; *2014*, p. 182.

Distante d'une quarantaine de mètres au nord-est, la portion de chemin complète le repérage du site en le desservant selon une même orientation nord-ouest/sud-est. Trois phases de recharges en matériaux constituent les niveaux de circulation, observés dans un creusement érodé sur une largeur de 2,80 m et une épaisseur de 0,70 m. Se prolongeant dans la parcelle méridionale AL 2069, cette voie s'inscrit dans le parcellaire antique de la région (Ribot *et al.* 2004, p. 39-41).

Les lots de mobilier recueillis dans les différents contextes, en particulier tardifs (sigillée claire B/luisante, C et D, DSP et commune grise, amphore africaine et



Fig. 133 – SANARY-SUR-MER, Chemin des Roches. Cuves jumelles en béton de tuileau. Vue générale depuis le sud (cliché P. Reynaud/Inrap).

orientale, *centerionalis* de Constance II ou de Constant), placeraient les phases d'occupation dès la fin du I^{er} siècle av. notre ère, au cours du Haut-Empire et à la fin de l'Antiquité (IV^e-V^e siècles et VI^e siècle).

Patrick Reynaud, Thomas Navarro et Catherine Richarté

Martina-Fieschi, Ribot et Brun 1999 : MARTINA-FIESCHI (D.), RIBOT (H.) et BRUN (J.-P.) – 123 - Sanary-sur-Mer. *Carte archéologique de la Gaule ; Le Var (83/1, 83/2)* (J.-P. Brun dir., avec la collaboration de M. Borréani). Paris : Fondation Maison des sciences de l'homme, 1999, p. 694-713.

Ribot et al. 2004 : RIBOT (H.) (dir.) – Regards sur un terroir, Sanary-sur-Mer. *Cahiers du patrimoine ouest varois n° 10*. Sanary-sur-Mer : Ed. du Foyer Pierre Singal, 2004, 432 p.

Âge du Fer

Antiquité

SOLLIÈS-PONT ZAC Les Laugiers Sud

Moderne

Contemporain

Le site s'étend à la périphérie de Solliès-Pont, à l'est du centre du village, dans une petite dépression limitée au nord par les hauteurs du Castellans et de Sainte-Christine, à l'ouest par la vallée du Gapeau et à l'est par les premières hauteurs du massif des Maures. L'emprise du diagnostic, au lieu-dit Les Laugiers, couvre 7,4 hectares correspond à l'implantation d'un éco-quartier.

Les recherches entreprises témoignent d'occupations humaines successives plus ou moins denses selon les époques. Elles ont révélé pour les périodes anciennes seulement des traces éparses et très dispersées, signalées par des structures mal conservées et par du mobilier : foyer plat peut-être préhistorique au sud-ouest, restes de structure empierrée du premier âge du Fer au sud, et matériaux de structure bâtie avec du mobilier céramique de l'âge du Fer au nord.

Mais l'essentiel des découvertes appartient à l'Antiquité avec la mise au jour, non seulement au nord-ouest de traces agraires ayant appartenu à un vignoble accompagné peut-être de fossés, mais surtout, au nord-est, d'une petite nécropole fréquentée pendant le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, puisqu'elle a connu au moins deux phases, avec un enclos funéraire et des crémations datables de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère et des sépultures à inhumation en amphores et en bâtière pouvant être situées entre les IV^e et VI^e siècles de notre ère.

Dans la région, ces petites nécropoles ne sont pas inconnues. On évoquera en particulier trois sites qui possèdent un enclos funéraire. Le plus proche, signalé à Solliès-Toucas, était légèrement rectangulaire. Un second, à La Bégude, délimitait une aire avec quatre urnes à crémation. Enfin, les deux derniers, aux Esclaveaux, étaient liés à une *villa* romaine et contenaient cinq tombes à crémation. On ignore, aux Laugiers, si on doit associer cette petite nécropole à la proximité d'une voie importante ou à une *villa*, puisque l'on a découvert ni l'une ni l'autre dans nos sondages.

Les époques plus récentes sont aussi présentes, mais uniquement sous forme de traces agraires observées sur la totalité de l'emprise. Ce sont des fosses de plantation de différentes formes ou des fossés. Ces vestiges sont liés à l'exploitation sans doute presque continue de ces terres, comme en témoigne le mobilier céramique recueilli dans les sédiments brassés par les labours, qui appartient pour le plus ancien au XVI^e siècle et pour le plus récent au XIX^e siècle.

On mentionnera, enfin, le réseau de petits canaux d'irrigation encore en service dont l'installation est ancienne, comme en témoignent certains de leurs éléments.

Jean-Jacques Dufraigne

Antiquité

SOLLIÈS-TOUCAS École maternelle

Le projet d'extension de l'école maternelle de Solliès-Toucas a donné lieu à une opération d'archéologie préventive conduite de juin à août 2017 sur 780 m² (fig. 134). Elle fait suite à un diagnostic réalisé par F. Reynaud (Inrap) en 2016, qui avait permis la mise au jour, au sud-est de la cour de l'école, d'une série de vestiges (murs, indices de pressoir, aqueduc, etc.) en lien avec un établissement antique dont l'occupation est située entre les I^{er}-II^e siècles et le III^e siècle de notre ère. Ces interventions s'inscrivent dans un secteur archéologique sensible. La construction de l'école primaire en 1911, puis de l'école maternelle en 1991, avaient notamment révélé une zone funéraire antique, à quelques dizaines de mètres de la zone prescrite.

Il convient de signaler que les travaux de post-fouille étant en cours, les données issues de cette opération sont présentées ici de manière concise et seront soumises à une évolution et/ou une validation définitive dans l'attente des résultats des différentes études.

Au nord, le site est marqué par la présence d'un aqueduc (AQD1002) orienté nord-est/sud-ouest, connu depuis les fouilles effectuées au début des années 1990. L'ouvrage a été suivi sur environ 25 mètres. Il se compose de deux piédroits maçonnés à l'aide de petits blocs calcaires et de fragments de *dolium* réemployés et liés au mortier. La conduite,



Fig. 134 – SOLLIÈS-TOUCAS, École maternelle. Vue aérienne des vestiges (cliché Hélices Attitudes).

large de 45 à 50 cm, est enduite d'un béton de tuileau épais d'environ 10 cm et volontairement comblée de matériaux de démolition. Elle s'interrompt plus à l'ouest et laisse place à deux fosses (FS1015 et FS1016) dont l'interprétation est à ce jour difficile (bassins de décantation ? réserves d'eau ? abreuvoirs ?). Ces creusements présentent un aspect irrégulier et sont exclusivement comblés de pierrailles et de blocs de grosseurs variables. À la suite de ces deux fosses, le tracé de la conduite reprend. En limite d'emprise, elle amorce un virage abrupt vers le sud-est avant de se prolonger sous la berme.

L'établissement antique se développe immédiatement au sud de l'aqueduc. Ils partagent une orientation identique. Une trentaine de murs formant un total de quatorze espaces ont été distingués. Au centre de la zone de fouille, une grande fosse, antérieure aux constructions, a été mise au jour. D'abord interprétée comme un fossé, puis comme une cuvette naturelle, sa fouille a permis de confirmer son origine anthropique. Elle est matérialisée par un creusement oblong de 13 m de long sur 6 m de large, aux bords évasés et au fond plat présentant un léger pendage. La fosse est ensuite comblée et accueille plusieurs fondations de murs. La majorité d'entre eux sont installés dans les

niveaux de remblais, deux (MR1010 et MR1011), à l'est, reposent directement sur le fond de la fosse. De facture soignée et parementés, ces derniers semblent signaler un premier bâtiment. L'édifice semi-enterré ainsi reconstitué (lieu de stockage ?) serait ouvert sur sa façade ouest. L'identification de la majorité des pièces de l'établissement reste en attente des résultats des diverses études lancées, mais trois d'entre elles ont pu cependant être formellement identifiées.

Au sud-ouest de l'emprise, un mur enduit de mortier de tuileau s'est révélé être la limite sud d'un petit hypocauste (Espace 4). Se poursuivant sous la berme orientale, il atteint une surface totale observée d'environ 5 m² (fig. 135). L'enlèvement du niveau de démolition l'obstruant a permis de dégager son pendant nord, également enduit de mortier hydraulique. Plusieurs pilotes élaborés avec des blocs de tuf ont été découvertes. La pièce directement à l'ouest (Espace 8)

contient le *prae-furnium* dont la conduite a été obstruée par un blocage grossier après l'abandon de la structure.

À quelques mètres au sud-est, une autre aile de bâtiment (Espace 7), dont les limites nord et sud-ouest ont pu être partiellement dégagées, a révélé un indice prépondérant de l'activité exercée sur le site. Ses murs liés au mortier permettent de restituer un plan vraisemblablement quadrangulaire, qui se poursuit hors emprise à l'est et au sud (fig. 136, page suivante). Le



Fig. 135 – SOLLIÈS-TOUCAS, École maternelle. Hypocauste dans l'Espace 4, vue depuis l'ouest (cliché C. Garcia).

sol de l'Espace 7, couvert de béton de tuileau et présentant un pendage vers l'est, est au moins scindé en trois compartiments. La subdivision est matérialisée par de minces cloisons communes, bordées de quarts-de-rond d'étanchéité. Deux de ces espaces, au centre de la pièce, sont marqués par la présence d'un bloc de jumelle muni de deux mortaises. L'ouest de la pièce est comblé par des matériaux de démolition (blocs et *tegulae*). On y relève aussi la présence de trois blocs à encoches de grande dimension placés au centre et à l'opposé de la pièce en tuileau.

Comme présumé lors du diagnostic, les éléments retrouvés (sols en béton de tuileau, bloc de jumelle, éventuels contrepoids) évoquent la présence d'un espace de pressurage. Son plan présente de nombreuses similitudes avec celui du pressoir de la villa de la Garde (Brun 1989) toute proche et sa batterie de trois pressoirs. La présence d'un fouloir contre le mur nord laissant plutôt présager d'une activité vinicole, une étude sera menée sur les prélèvements de béton de tuileau.

Alexandre Ayasse



Fig. 136 – SOLLIÈS-TOUCAS, École maternelle. Vue depuis l'ouest de la zone de pressurage, Espace 7 (cliché A. Ayasse).

Brun 1989 : BRUN (J.-P.), ROGERS (G. B.), COLUMEAU (Ph.), THINON (M.), GÉRARD (M.) – La villa gallo-romaine de Saint-Michel à La Garde (Var). Un domaine oléicole au Haut-Empire, dans *Gallia*, tome 46, 1989, p. 103-162.

Moyen Âge...

TOULON Rue des Boucheries

Contemporain

Suite à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur les six immeubles constituant l'îlot situé rue des Boucheries, à Toulon, sous la direction de Nathalie Molina (Inrap), en 2015, qui avait permis la découverte d'éléments architecturaux médiévaux, une étude de bâti complémentaire a été prescrite par le service régional de l'Archéologie sur le même îlot afin d'approfondir la mise au jour et l'analyse des éléments structurants de l'habitat médiéval, et de mettre en lumière ses évolutions jusqu'à l'époque contemporaine. Les prescriptions du diagnostic archéologique et de l'étude de bâti complémentaire ont été ordonnées dans la perspective de la démolition d'une partie des immeubles en faveur d'un nouveau programme immobilier.

L'étude de bâti complémentaire a été réalisée en deux phases du 10 octobre au 17 novembre 2017 et a constitué en l'analyse stratigraphique des élévations intérieures des sous-sols, des rez-de-chaussée et des premiers étages de quatre immeubles, respectivement les immeubles n° 6, 8 et 8 bis de la rue des Boucheries et l'immeuble n° 26 de la place Vincent-Raspail. L'écrouissage généralisé des parements intérieurs des pièces concernées a permis la mise au jour de maçonneries associées à des campagnes de construction médiévales et modernes qui complètent les observations architecturales réalisées au moment du diagnostic. La documentation des unités stratigraphiques construites et l'établissement d'un phasage chronologique relatif ont été accompagnés de prises de vues photogrammétriques des parements les plus représentatifs des différentes périodes de construction.



Fig. 137 – TOULON, Rue des Boucheries. Vue générale de l'îlot de la rue des Boucheries depuis le sud-est (cliché B. Michaudel).



Fig. 138 – TOULON, Rue des Boucheries. Détail du parement intérieur nord du premier étage de l'immeuble n° 8 présentant une baie murée et un *dipinto* partiellement conservé (cliché B. Michaudel).

Les premières interprétations tirées de cette étude de bâti complémentaire mettent en évidence l'existence d'un bâti primitif occupant l'espace actuel des immeubles contigus n° 6, 8 et 8 bis de la rue des Boucheries et constitué vraisemblablement de deux à trois niveaux superposés dont les partitions horizontales sont difficilement lisibles, en particulier au niveau des rez-de-chaussée et des premiers étages qui ont fait l'objet de restaurations, de reparementages et de chemisages significatifs aux époques moderne et contemporaine. Ce bâti primitif pourrait avoir été édifié entre le XIII^e et le XV^e siècle, voire antérieurement aux travaux d'agrandissement de l'enceinte urbaine de Toulon au XIII^e siècle.

L'immeuble n° 8 actuel est celui qui a le mieux conservé ses dispositions originelles, en particulier au niveau du sous-sol, de plan rectangulaire et couvert d'une voûte surbaissée en briques, qui présente des parements montés en appareil réglé constitué de blocs de calcaire équarris de petit module liés à un mortier de chaux très argileux. Cette cave était à l'origine connectée à la cave contiguë de l'immeuble n° 8 bis par l'intermédiaire d'un arc diaphragme ouvert dans son mur sud. Elle était bornée à l'ouest par un étroit couloir orienté nord-sud, doté de murs de moellons de petit module liés au mortier de terre et

couverts d'une voûte surbaissée, qui semble préexister à l'édification des caves et qui a peut-être joué le rôle de canalisation associée au proche béal. Cette canalisation se poursuivait vers le nord et le sud suivant la même orientation, bornant à l'ouest les caves contiguës des immeubles n° 6 (au nord) et 8 bis (au sud), et passant d'une pièce à l'autre par l'intermédiaire de baies ménagées dans les murs et couvertes d'arcs surbaissés. À l'époque moderne, les caves des trois immeubles furent isolées les unes des autres et agrandies vers l'est, tandis que les parements des caves des immeubles n° 6 et 8 bis furent chemisés pour supporter des voûtes plus basses et plus épaisses qu'à l'origine, dans le contexte de la construction des étages supérieurs des immeubles, et que les murs ouest des immeubles furent reconstruits et alignés.

Si le rez-de-chaussée de l'immeuble n° 8 a fait l'objet de restaurations significatives au cours des siècles récents, en revanche, le premier étage conserve partiellement ses maçonneries et enduits modernes, voire médiévaux, sous les revêtements de l'époque contemporaine. L'enduit d'époque moderne a conservé un *dipinto* tracé à l'encre noire et présentant un personnage de profil, déjà mis en évidence durant le diagnostic, et qui pourrait dater du XVII^e siècle. Un enduit antérieur à ce dernier, mais postérieur à l'enduit primitif du parement, présente des inscriptions ainsi qu'un blason incisés sur l'enduit frais.

Le traitement des données archéologiques et photogrammétriques acquises sur l'ensemble des élévations concernées par l'étude de bâti complémentaire sera réalisé durant l'année 2018. Il sera complété par l'étude des archives relatives à l'îlot de la rue des Boucheries et par l'analyse comparative des études de bâti concernant des îlots voisins du centre-ville historique de Toulon. Ces analyses croisées permettront de préciser la chronologie des campagnes de construction et de restituer les caractères architecturaux des habitats successifs localisés à l'emplacement actuel de l'îlot de la rue des Boucheries.

Benjamin Michaudel



Fig. 139 – TOULON, Rue des Boucheries. Détail du parement intérieur nord de la cave de l'immeuble n° 6 présentant une baie murée (cliché B. Michaudel).

Rues Hoche, Rouguière, Pasteur et Ledru-Rollin

Cette évaluation archéologique répond au projet de la municipalité de poursuivre l'installation d'un réseau pluvial dans le centre-ville de Tourves. La première tranche de diagnostic concernait les rues Rouguière et Hoche, la seconde les rues Pasteur et Ledru-Rollin.

Dix-neuf tranchées de sondage furent implantées sur les axes viaires, dont cinq rue Rouguière, six rue Hoche, et respectivement quatre rue Pasteur et Ledru-Rollin. Nos sondages n'excédaient pas un mètre de profondeur et représentaient une surface cumulée de 85 m².

Les deux tranchées implantées dans le tiers occidental de la rue Hoche ont révélé un sol cendreuse et carbonneux ainsi qu'un sédiment de même type comblant une dépression. Ces contextes incluaient du mobilier céramique et amphorique, des fragments de *tegulae* des I^{er}-II^e siècles sans plus de précision chronologique possible. Le sol matérialiserait le développement vers l'est de l'occupation mise au jour place de la Liberté et ainsi s'apparenterait aux formations cendreuse observées en 2009 dans le sondage 2 (Laurier 2009, p. 14).

L'occupation antique se confirmerait à 150 m à l'est de la place. Il s'agit de trois murs en moellons calcaires liés à la terre observés dans la partie coudée de la rue Hoche débouchant sur la rue Rouguière. Ils matérialisent l'angle des façades d'un bâtiment et un mur de refend connectés à un sol en terre recouvert par un remblai de démolition contenant de nombreux fragments de *tegulae*. Cependant, ces contextes n'ont pas livré d'autre catégories de mobilier. Rue Rouguière, le sondage situé à proximité de la place de l'Hôtel-de-Ville a dévoilé une fosse ou un silo contenant un tesson de céramique non tournée. On notera que des remblais incluant du mobilier erratique antique ou protohistorique sont attestés dans cette rue, depuis le sondage à proximité de la place de l'Hôtel-de-Ville

jusqu'à son intersection avec la rue Hoche. La rue Rouguière abrite aussi deux réseaux superposés d'adduction d'eau construits avec des tuyaux en céramique noyés dans une gangue maçonnée. Ce type des réseaux s'observe aussi dans la partie coudée de la rue Hoche.

Les investigations entreprises rue Pasteur et rue Ledru-Rollin n'ont pas révélé la présence d'occupation antique. Les trois derniers sondages ouverts dans la moitié occidentale de cette dernière nous éclairent sur les variations de la largeur de cette rue et sur la succession de ses revêtements pendant les XIX^e et XX^e siècles. En aval, le sous-sol de la placette située à l'intersection de la rue des Prêtres conserve le caniveau d'évacuation de l'ancienne fontaine des Prisons superposé à un réseau désaffecté de tuyaux en céramique raccordé à une adduction en fonte que l'on suit au gré des tranchées de sondages jusqu'au sud de la rue Pasteur.

La rue Rouguière abrite aussi deux réseaux superposés d'adduction d'eau construits au XVIII^e ou au XIX^e siècle au moyen de tuyaux en céramique protégés par une gangue maçonnée. Ce type des réseaux s'observe aussi deux fois dans la partie coudée de la rue Hoche.

Au XIX^e siècle, le village possédait quatorze fontaines, un important réseau de canaux arrosant (Arnaud 2007) ainsi que de nombreux puits. À ce titre, ces travaux ont permis la redécouverte d'un puits, rue Rouguière, au pied de la fontaine du Grand Jardin.

Frédéric Conche

Arnaud 2007 : ARNAUD (C.) — L'eau à Tourves. *Histoire d'eau en Provence verte*, Cahier de l'Association d'histoire populaire tourvaine, 2007, p. 155-177.

Laurier 2009 : LAURIER (F.) — *Commune de Tourves (Var). Place de la Liberté*. Rapport de diagnostic archéologique, Service départemental d'archéologie, DAC, Conseil général du Var, SRA-PACA, Fréjus, 2009, 35 p.

Chapelle Notre-Dame-de-Pitié

Préalablement au projet de restauration de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié au Val (classée monument historique), la mairie du Val a sollicité le service régional de l'Archéologie pour réaliser un diagnostic archéologique au sol. Dans ce cadre, l'INRAP a réalisé au printemps 2017 trois sondages mécaniques extérieurs sur l'emprise du projet de drain périphérique (110 m²) et deux sondages manuels intérieurs en prévision de travaux d'aménagement du sol.

L'édifice rural, établi en position dominante sur le relief limitant au sud la commune du Val, est composé d'une chapelle d'origine orientée et de son extension occidentale, traditionnellement datées des XII^e et XVII^e siècles (fig. 140). Les archives témoignent aussi de la construc-

tion, à la fin du XVII^e siècle, d'une annexe aujourd'hui détruite, contre le flanc sud des bâtiments. Quatre oratoires jalonnent à l'ouest le chemin de procession de la chapelle, depuis Le Val.

Cette campagne de diagnostic au sol s'est révélée positive : elle a permis de déterminer la présence et le degré de conservation d'importants vestiges archéologiques en lien avec l'édifice. Sa fonction funéraire moderne, supposée par la présence du caveau d'une donatrice et d'un bas-relief mentionnant l'année de décès d'un éminent citoyen, n'a, pour l'heure, pas été confirmée. En revanche, les caractéristiques architecturales (portes jumelles) et peut-être décoratives (coquillages ?) de son agrandissement suggèrent que sa fonction actuelle



Fig. 140 – LE VAL, Chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Vue générale de la chapelle depuis le sud-ouest (cliché Chr. March/Inrap).

de chapelle de pèlerinage pourrait remonter à la fin du XVII^e siècle. Une première approche documentaire a pu être réalisée. Elle révèle un potentiel de sources important, bien que difficile à repérer, qui montre imprécisions et incohérences.

Murs périphériques, niveaux de circulation intérieurs et extérieurs (terre battue, pavements et calades) de la chapelle d'origine, de son extension et de son annexe ont été identifiés, confirmant les états connus de l'évolution du bâtiment. Leur caractérisation a mis en évidence l'existence de possibles phases intermédiaires (auvent, porte latérale, rehaussement de l'annexe ?), témoignant de remaniements opérés sur ses constructions majeures. La chronologie relative de ces aménagements reste lacunaire et la carence de matériel datant empêche l'établissement d'une chronologie absolue les concernant. Le mobilier de la fouille des agrandissements (extension, annexe) présente un caractère homogène, de la période moderne, corroborant les données historiques. Cependant, la carence de matériel datant de la chapelle d'origine empêche d'assigner sa construction à une période particulière, et donc *a fortiori* de faire remonter sa fondation à la période médiévale, comme supposé.

La chapelle Notre-Dame-de-Pitié, dans son état actuel, est remarquable par l'originalité de son décor, combinant éléments asynchrones (niche gothique, rocaille baroque), ordonnancement singulier et matériaux inusuels (coquillages, scories), qui lui ont valu d'être classée au titre des monuments historiques. L'opération de diagnostic a révélé qu'un soin particulier était déjà porté au décor de ses constructions primitives. Les quelques fragments

de certains d'entre eux n'est pas connue avant la seconde moitié du XVI^e siècle en Provence. Ce petit édifice provincial était alors paré d'atouts semblables aux modèles en vogue dans le nord de la France, ce qui est peu courant dans nos régions. Faut-il y voir le souhait d'une noblesse locale d'imiter les goûts de la Cour ?

Faisant suite à ce diagnostic au sol, une opération de suivi archéologique de travaux a été engagée durant l'hiver 2017 et devrait s'achever en 2018, avec la fin du chantier de restauration de l'extérieur de l'édifice (façades et toiture). L'étude de bâti en cours conforte d'ores et déjà la chronologie relative des constructions établie lors du diagnostic. Elle pourrait apporter des précisions importantes



Fig. 141 – LE VAL, Chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Tuiles en écaïlle glaçurées polychromes en forme de goutte d'eau (cliché Chr. March/Inrap).

concernant les phases intermédiaires supposées et la mise en œuvre des éléments de décor remarquables de son dernier état. Une étude historique plus approfondie de l'édifice devrait permettre de statuer sur l'attribution du bâtiment d'origine à la période médiévale, qu'aucun

indice archéologique ne semble pour l'instant corroborer, et renseigner la chronologie et la nature des phases d'agrandissement.

Chrystelle March

Moyen Âge...

VINON-SUR-VERDON Pèbre (lots 1 et 2)

Contemporain

Le site se trouve sur une terrasse en rive droite du Verdon. Il est ouvert au sud, dans une zone plane de terre légère à bon potentiel agricole. Actuellement, les champs sont occupés par des cultures de céréales, mais la pression foncière due à la proximité de la ville de Vinon a rendu ces terres constructibles. Les sondages de 2017 complètent ceux réalisés en 1989 par Michel Pasqualini.

Ouvertes à quelque distance de la *villa* antique tardive de Pèbre, les tranchées ont permis de localiser une longue construction antique qui était probablement un entrepôt agricole bordé au nord par une canalisation qui amenait l'eau de la source de Lineau, située sur la commune de

Gréoux-les-Bains (04). Les murs de ce bâtiment sont presque totalement récupérés. Deux foyers ont été repérés, ainsi que des traces d'enduits blancs. Ces éléments, à relier à la *villa* tardive connue pour ses mosaïques fouillées au siècle dernier, sont placés en limite nord-est de l'aire d'occupation antique qui se développe clairement plus au sud et à l'ouest. Il ne nous est pas parvenu de plans des fouilles anciennes pour les bâtiments et les sols mosaïqués, d'où un flottement certain dans leur localisation « autour de la ferme de Pèbre ». Les datations restent aussi imprécises en l'absence de matériel céramique bien calé.

Lucas Martin et Stéphane Fournier

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
VAUCLUSE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 7

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
12226	Apt. Place Carnot	De Michèle, Patrick (COLL)	OPD				ANT à MOD	1
12190	Avignon. ZAC Bel Air	De Michèle, Patrick (COLL)	OPD				ANT	2
12107	Avignon. Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »	Serieys, Maeva (COLL)	OPD				ANT MA	2
12218	Avignon. Place des Corps-Saints	Serieys, Maeva (COLL)	SD					2
12275	Avignon. Place Jérusalem	Serieys, Maeva (COLL)	SD					2
12276	Avignon. Place Carnot	Serieys, Maeva (COLL)	SD				MOD CON	2
12305	Avignon. Rue Félicien David	Baro, Guilhem (COLL)	SD				ANT	2
12306	Avignon. Rue Victor Hugo	Baro, Guilhem (COLL)	SD	●				2
12330	Avignon. Rue Victor Hugo	Serieys, Maeva (COLL)	SD				CON	2
12390	Avignon. Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »	Baro, Guilhem (COLL)	SD					2
12439	Avignon. Rue des Études	Serieys, Maeva (COLL)	SD				ANT MA	2
12606	Avignon. Rue Paul Manivet	Serieys, Maeva (COLL)	SD				ANT MA MOD	2
12608	Avignon. Rue du Rempart du Rhône	Serieys, Maeva (COLL)	SD					2
12609	Avignon. Rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Serieys, Maeva (COLL)	SD					2
12372	Beaumes-de-Venise. Castellans de Durban	Baro, Guilhem (COLL)	OPD				MA	3
11864	Bollène. ZAC Pan Euro Parc, RD n° 8 (Le Nogeiret)	Garcia Dalmau, Cristina (PRIV)	OSE				PRO ANT MA	4
12205	Bollène. ZAC Pan Euro Parc	Garcia Dalmau, Cristina (PRIV)	PRM					4
12392	Bollène. ZAC Pan Euro Parc	Dufraigne, Jean-Jacques (INRAP)	OPD	○				4
11641	Caromb. La Combe	Gaday, Robert (INRAP)	OPD				NEO MOD	5
12324	Arrondissement de Carpentras	Ayme, Claude (BEN)	PRD	●				
11471	Cavaillon. 227, avenue Georges Clemenceau	Thernot, Robert (INRAP)	OPD				ANT	6
12076	Cavaillon. Les Vergers, allée Romain Baud	Serieys, Maeva (COLL)	OPD				FER ANT CON	6
12409	Cavaillon. Les Vergers	Serieys, Maeva (COLL)	OPD	●				6
12508	Cavaillon. 61, place Maurice Bouchet	Scherrer, Nadine (INRAP)	OPD					6
12093	Entraigues-sur-la-Sorgue. Échangeur C4, Le Clapier	Baro, Guilhem (COLL)	OPD				ANT MA à CON	8
11851	L'Isle-sur-la-Sorgue. 7, quai de la Charité, garage Manni	Dadure, Maxime (COLL)	OSE				MA MOD	9
12354	L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle des Pénitents Bleus	Donderis, Patrice (COLL)	FP	⌘			MA MOD	9

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l'autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
12380	L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle Saint-Andéol de Velorgues	Rigeade, Catherine (INRAP)	FP	⌘			MA	9
12403	L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle latérale de l'église des Cordeliers	Duverger, Nelly (COLL)	OPD				MOD	9
12429	L'Isle-sur-la-Sorgue. Cours du Portalet	Duverger, Nelly (COLL)	OPD	●				9
12472	L'Isle-sur-la-Sorgue. 1, 3, 5, rue de la Truite	Duverger, Nelly (COLL)	OPD				MOD	9
11391	Méthamis. Les Auzières	Fourvel, Jean-Baptiste (AUT)	FP	⌘			PAL	11
9365	Mondragon. Les Ribaudes, Gagne-Pain, Les Brassières	Gaday, Robert (INRAP)	OPD	○				12
12361	Monieux. Aven des Planes	Crégut-Bonnoure, Évelyne (BEN)	SU					13
12376	Monieux. Coulet des Roches	Crégut-Bonnoure, Évelyne (BEN)	FP	⌘				13
11364	Orange. 147, avenue de Lattre de Tassigny	Mignon, Jean-Marc (COLL)	OPD				ANT AT	16
12108	Orange. Fourches-Vieilles	Mignon, Jean-Marc (COLL)	OPD	□				16
12103	Orange. La Violette	Baro, Guilhem (COLL)	OPD				ANT à MOD	16
12185	Orange. 195, Ancienne Route du Grès	Gaday, Robert (INRAP)	OPD				ANT	16
12250	Châteauneuf-du-Pape, Mornas, Orange, Piolenc. PCR « Territoires celtiques et romains autour d'Arausio : champ de bataille d'Orange, 105 av. J.-C. »	Deyber, Alain (BEN)	PCR	⌘			ANT	7 14 16 18
12417	Châteauneuf-du-Pape, Orange. Le Rhône, du pont de Roquemare au château de l'Hers (PCR Bataille d'Orange)	Long, Luc (CULT)	PRD					7 16
12285	Châteauneuf-du-Pape, Malaucène, Monieux, Murs, Orange, Sault. Mines et carrières de silex du Vaucluse au Néolithique	de Labriffe, Pierre-Arnaud (CULT)	PRT	⌘			NEO	7 10 13 15 16 19
12466	Orange. Le Lampourdier, carrière Delorme	Zaaraoui, Yahya (PRIV)	SD				ANT	16
12580	Orange. Îlot de l'Ancien Hôtel de Ville	Roumégous, Anaïs (COLL)	SD				ANT à CON	16
12540	Pernes-les-Fontaines. Place de la Juiverie	Baro, Guilhem (COLL)	SD				MA à CON	17
11993	Piolenc. Saint-Martin – Route d'Uchaux	Gaday, Robert (INRAP)	OPD	●				18
12139	Piolenc. Le Crépon Sud	Gaday, Robert (INRAP)	OPD				NEO ANT à MA	18
12186	Piolenc. Route de Beauchêne	Gaday, Robert (INRAP)	OPD	●				18
12550	Saumane-de-Vaucluse. Tour médiévale	Duverger, Nelly (COLL)	SD				MA MOD	20
11907	Sorgues. Le Mourre de Sève	Marrou, Pascal (CULT)	PCR	⌘			FER	21
12457			PRM					
12421	Sorgues. Route d'Entraigues, Sève Nord	Serieys, Maeva (COLL)	OPD				FER	21
12534		Marrou, Pascal (CULT)	PRM				ANT	21
12283	Sorgues. Chemin du Plan du Milieu	Serieys, Maeva (COLL)	OPD					21
12315	Sorgues. Rue Frédéric Gonnet	Baro, Guilhem (COLL)	OPD				MA à CON	21
11910	Vaison-la-Romaine. 11, rue Aristide Briand	Thernot, Robert (INRAP)	OPD	●				22
12124	Vaison-la-Romaine. Rue Gaston Gévaudan	Gaday, Robert (INRAP)	OPD				AT	22
12140	Vaison-la-Romaine. 54bis, cours Taulignan	Mignon, Jean-Marc (COLL)	OPD				ANT	22
12391	Vaison-la-Romaine. Avenue Hector Berlioz	Baro, Guilhem (COLL)	OPD				PRO ANT	22
12379	Vaison-la-Romaine. PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise : Vaison-la-Romaine »	Mathieu, Nicolas (UNIV)	PCR				ANT	22
12461	Venasque. Territoire communal	Legros, Marc (AUT)	PRD	□				

● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours
⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◆ notice non parvenue

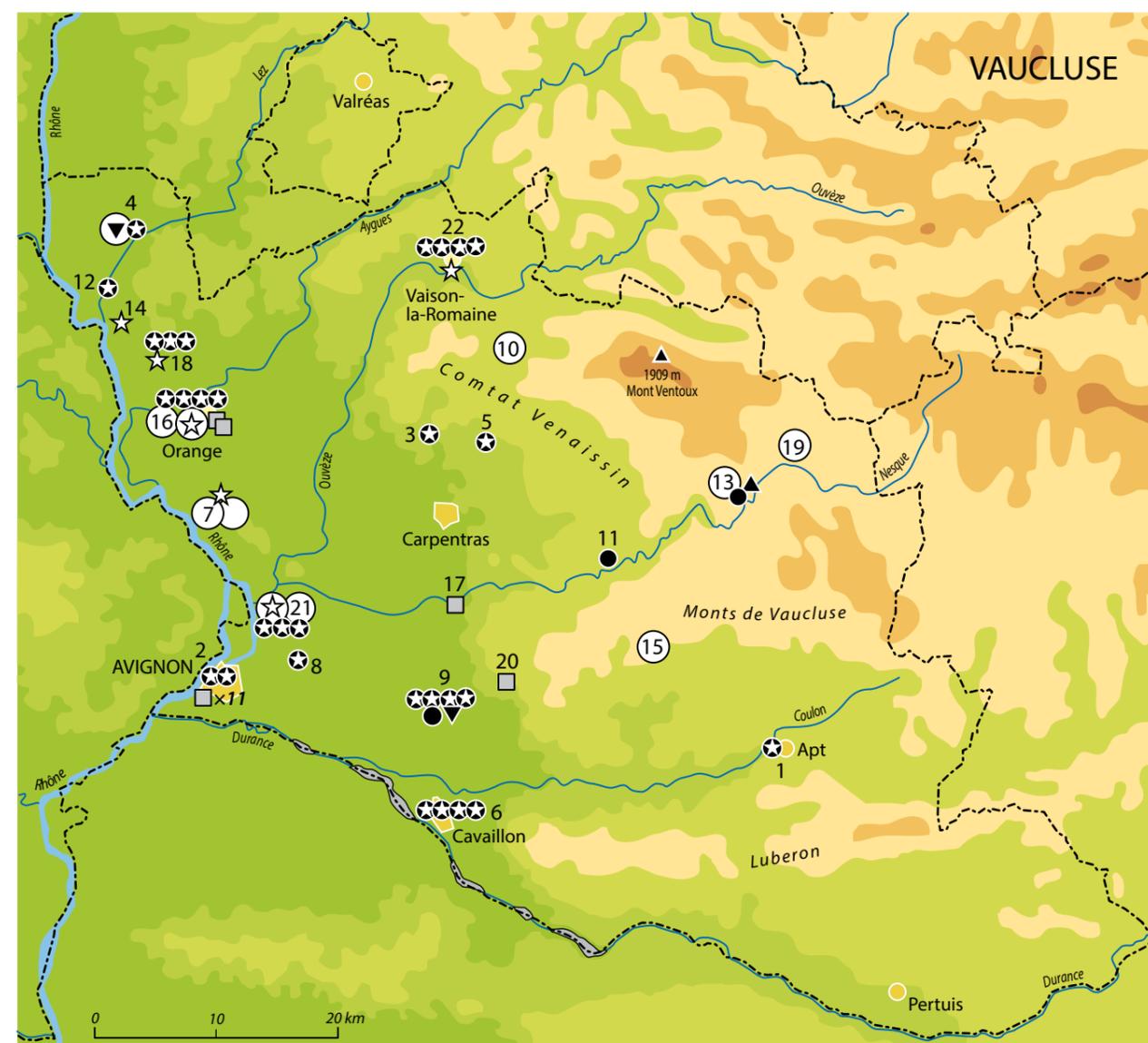
Liste des abréviations *infra* p. 239-240 ; liste des auteurs et collaborateurs p. 241-243

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR VAUCLUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 7



● fouille programmée ▲ fouille préventive d'urgence ⊛ opération préventive de diagnostic ○ prospection
□ sondage ☆ projet collectif de recherche ▼ opération de sauvetage par l'étude

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7

Antiquité...

**APT
Place Carnot**

Moderne

Une surveillance de travaux suivie d'un diagnostic d'archéologie préventive ont été réalisés du 10 janvier au 31 mars 2017 à Apt dans le cadre de la réfection de la place Carnot. Cette opération est consécutive à une demande volontaire de diagnostic adressée à la direction régionale des Affaires culturelles de PACA le 23 décembre 2016 sous le numéro 24112 par la mairie d'Apt.

La zone impactée est située au cœur d'un secteur très précocement urbanisé du centre-ville (I^{er} siècle av. J.-C.), à l'emplacement du théâtre antique. L'opération archéologique s'est déroulée en deux phases.

La première phase concernait le suivi du creusement des tranchées nécessaires au reconditionnement des réseaux. Elle comprenait côté nord, la totalité de la rue d'Estienne-d'Orves ; à l'est, les parties sud des rues de l'Amphithéâtre et de la Juiverie ; la place Carnot ; côté sud, l'angle de la rue de la Cathédrale ; et enfin la placette située au chevet nord de la chapelle Sainte-Anne.

Durant cette surveillance archéologique, plusieurs tranchées d'environ 1,50 m de largeur pour une profondeur de 1,60 m ont été creusées, l'ensemble se rejoignant rue d'Estienne-d'Orves. Nous avons pu mettre en évidence une section d'une dizaine de mètres de longueur d'un collecteur d'égout vraisemblablement antique et de direction nord-sud qui se poursuit côté nord et traverse le quai du Général-Leclerc. Le caniveau termine sa course en allant se jeter dans le Calavon situé à une vingtaine de mètres au nord.

D'autres vestiges ont également été repérés : un fragment de statue (membre) en marbre de Carrare au contact de la rue de la Juiverie et de la place Carnot, un ensemble de blocs en grand appareil issus de l'ambulacre intérieur et un puissant mur correspondant au *parados* nord du théâtre.

La deuxième phase, quant à elle, commencée début février 2017 s'est poursuivie jusqu'à la première semaine d'avril. Elle a permis la réalisation d'un sondage d'exploration de 8 x 10 m à l'emplacement de la scène du théâtre (De Michèle 2003 et 2004). Cette zone est située dans le prolongement, côté est, de la fosse du rideau, repérée et topographiée à partir des caves de l'immeuble AV35



Fig. 142 – APT, Place Carnot. Cliché P. de Michèle/SACDV.

(De Michèle 2011 et 2012). Cette zone est implantée au chevet nord de la chapelle Sainte-Anne. Ces fondations ont été assisées et reposent sur le mur de scène de l'édifice de spectacle (*frons scænæ*).

À partir du niveau de circulation moderne (enrobé), nous avons rencontré les premières maçonneries à 222,99 m NGF, matérialisées par un mur de direction nord-sud dont ne subsistait, côté sud, qu'une fondation. Il était bâti de moellons noyés dans un solide béton de chaux. Cet ensemble correspondait aux fondations du mur ouest, attribuable aux anciennes écuries attenantes à l'hôtel particulier de Rippert de Barret construit dans le courant du XVII^e siècle.

Immédiatement sous le mur de fondation, nous trouvons sur pratiquement 0,60 m d'épaisseur une couche de destruction très remaniée correspondant à la destruction de l'aile ouest de l'hôtel de Barret.

Alors que dans la moitié ouest du sondage, les niveaux étaient complètement bouleversés, dans la partie est du sondage, un niveau médiéval a été repéré. Il reposait sur une couche de remblai d'une épaisseur d'environ 0,70 m. Les vestiges ainsi exhumés appartiennent à une calade



Fig. 143 – APT, Place Carnot. Fosse du rideau de scène (cliché P. de Michèle/SACDV).

composée de galets posés sur champ et dégagée sur une dizaine de mètres carrés, ménageant peut-être un calage pour un poteau. Quelques tessons de pégau caractéristiques du XI^e siècle ont été ramassés à plat sur la calade. Dans la partie nord-est du sondage, immédiatement sous la calade, nous avons repéré une couche de destruction composée de déchets de taille et de brasier composé de blocs de molasse blanchâtre ayant vraisemblablement appartenu au théâtre antique, le tout mélangé à des morceaux de lauzes et à une grande quantité de sable beige. Cette couche correspondrait à un niveau de circulation tardo-antique attribuable aux V^e-VI^e siècles apr. J.-C. (étude de céramologie en cours).

Ce niveau de circulation devait fonctionner avec des aménagements liés à une activité artisanale. En effet, dans la partie sud-est du sondage, un bassin arasé caractérisé par un niveau de sol en béton de tuileau a été repéré. À l'intérieur et autour de ce dernier, plusieurs blocs de molasse calcaire du théâtre ont été retrouvés. Ils ont tous été retaillés. Ils conservaient les marques et les aménagements nécessaires aux fonctionnements liés aux pressoirs antiques.

Engagé sous les bermes est et sud, le bassin de tuileau a été dégagé sur 6 x 4 m. À l'intérieur, un bloc avec deux profondes engravures soigneusement scellé affleurait sur le fond du bassin. Sa fonction pourrait être liée à celle du pressoir.

L'appareillage du bassin était composé de plusieurs blocs d'architectures appartenant à la décoration de l'édifice de spectacle. Ainsi ont pu être dégagés un socle de colonne, un gradin avec une inscription portant le nom de *Lulía*, une corniche en calcaire local et quelques éléments de décors en marbre. On peut noter, dans cet ensemble hétéroclite, la présence remarquable d'un tesson de céramique claire C gravé d'un cheval à l'allure altière qui rappelle la présence dans la colonie aptésienne du mausolée de Borysthène, le cheval de l'empereur Hadrien, dont un fragment d'inscription a été retrouvé dans les environs d'Apt et très récemment dans les réserves de la fondation Calvet à Avignon (Gascou, Leveau, Rimbert 1997 ; Gascou, Janon 2000).

C'est à quelques dizaines de centimètres sous le niveau de construction du bassin que sont apparus, dans la partie ouest du sondage, les premiers blocs d'un édifice soigneusement bâti. Cette réalisation soignée se caractérise par les dimensions de certaines pierres taillées à partir des blocs du théâtre. Signalons, sur les arases supérieures, l'utilisation de maçonneries constituées de moellons liés à du mortier de chaux. Ce type de construction n'est pas sans rappeler les élévations en *opus africanum* déjà repérées à Apt lors des opérations de sondage sur la scène du théâtre (De Michèle 2007). À l'intérieur de ce bâtiment, sous un niveau de destruction et d'incendie, nous avons pu mettre en évidence un niveau de circulation constitué d'un sol en terre battue. Cet ensemble remarquable reposait sur le mur sud de la fosse du rideau de scène du théâtre, déjà repéré et étudié à partir des caves de la parcelle AV35 et AV36¹. Actuellement toujours en cours d'études, l'ensemble du mobilier recueilli semble placer cette construction au tout début du IV^e siècle de notre ère.

Pour finir, l'opération de sondage s'est terminée par la mise en évidence d'une nouvelle portion de la fosse du rideau. Ainsi, une nouvelle glissière a été dégagée, apportant également de nouvelles informations quant à son utilisation. Cette fosse se développe d'est en ouest, parallèlement au grand collecteur d'égout, à 2 m environ au sud de celui-ci. Elle est rythmée par 12 puissantes glissières verticales constituées pour chacune d'entre elles de 4 blocs en forme de U assemblés à joints vifs, disposés face à face à l'intérieur de la fosse.

La fosse composée d'un couloir de 0,60 m (2 pieds) de largeur, d'une longueur totale impossible à apprécier (les extrémités en étant effondrées), est visible sur une longueur de 17,60 m. Les parois verticales sont bâties en petits moellons réguliers liés à la chaux dont les joints sont soulignés au fer ; cet ensemble très soigné repose sur un dallage constitué par des blocs en grand appareil. La fosse, conservée sur une hauteur de 1,75 m, est recouverte de dalles d'une épaisseur moyenne de 0,36 m, posées durant la période antonine afin d'aménager peut-être l'espace de la scène et de l'*orchestra* en arène pour y organiser des jeux ou des combats de gladiateurs avant sa transformation en lieu d'habitation vers la fin du IV^e siècle de notre ère.

Patrick de Michèle

1. Lien vers la thèse en ligne : <http://www.theses.fr/2012AIXM3096..>

De Michèle 2003 : DE MICHELE (P.) – Découvertes récentes sur le théâtre antique d'Apt (Vaucluse). *Revue archéologique de Narbonnaise*, 36, 2003, p. 199-229 (26 fig.).

De Michèle 2004 : DE MICHELE (P.) – *Le secteur du théâtre antique (1999/2004), la prospection diachronique des caves du centre ancien d'Apt*. Document de synthèse final, DRACAR n° 129, 2004.

De Michèle 2007 : DE MICHELE (P.) – Le théâtre antique d'Apt (Vaucluse) aux V^e et VI^e siècles, *revue de l'Association internationale de recherche sur l'Antiquité tardive*, 15. Éditions Brépols, 2007, p. 127-144 (29 fig.).

De Michèle 2011 : DE MICHELE (P.) – Le centre monumental d'Apt, « Histoire et archéologie de la Provence historique et médiévale,

hommage à Jean Guyon », *Provence historique*, LXI, fasc. 243-244, 2011, p. 42-53.

De Michèle 2012 : DE MICHELE (P.) – Le centre monumental (Vaucluse) à l'époque gallo-romaine. Synthèse des découvertes récentes sur son organisation, dans *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, sous la direction de Marc Bouiron. Bordeaux : Ausonius, p. 25-53.

Gascou, Leveau, Rimbert 1997 : GASCOU (J.), LEVEAU (Ph.), RIMBERT (J.) – *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.)*. Apt, IV (44^e suppl. à *Gallia*). Paris : CNRS, 1997, 211 p., 5 cartes et ill.

Gascou, Janon 2000 : GASCOU (J.), JANON, (M.) – Les chevaux d'Hadrien. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000.

AVIGNON ZAC Bel Air

Antiquité

Préalablement à la construction d'une zone d'activité commerciale, appelée « Bel Air », à l'est de la ville d'Avignon, une expertise archéologique a été réalisée durant les mois d'octobre et novembre 2017. L'opération s'est déroulée en deux phases :

- la première, programmée en juin 2017, a concerné la construction du groupe scolaire privé comprenant une école et un collège. Elle s'est avérée négative ;
- la deuxième phase a permis de traiter le reste de la surface de la ZAC Bel Air. La superficie d'environ 275 000 m² a nécessité, pour sa réalisation, la contractualisation temporaire de quatre archéologues.

D'un point de vue archéologique, cette zone est située au cœur d'un secteur qui a livré plusieurs vestiges couvrant une chronologie comprise entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C. La principale caractéristique de cette occupation tient à la présence d'un habitat très arasé, vraisemblablement d'un four à chaux et d'une sépulture à incinération. Autre fait remarquable, le passage, à quelques mètres au nord du site, de l'ancienne voie reliant Cavaillon à Avignon, et depuis longtemps considérée comme antique (Carru 2016).

La mise au jour d'un aménagement de voirie dans le sondage 14 de la parcelle 175 a permis la reconnaissance de cinq stèles anépigraphes, cinq éléments architecturaux et trois blocs indéterminés réemployés. L'aménagement s'est avéré structuré par deux murs parallèles orientés est-ouest et séparés de 2,35 m environ. Celui situé au sud (MR.14.10)



Fig. 144 – AVIGNON, ZAC Bel Air. Aménagement de la voirie (cliché P. de Michèle/SACDV).

compte approximativement 4,50 m de long et celui situé au nord (MR.14.25) mesure 4,70 m de long environ. Le premier a révélé trois assises de neuf éléments réemployés et superposés atteignant au total une hauteur maximale de 86,50 cm. Le second est formé d'une unique assise d'environ 40 cm de haut constituée de quatre réemplois alignés.

Au sein du mur méridional (MR.14.10) ont été découvertes quatre stèles de différentes typologies, certaines conservées dans leur intégralité, d'autres plus ou moins complètes ou alors fragmentaires. Trois éléments architecturaux – un tronçon de fût lisse de colonne, une base attique non canonique de colonne et un couronnement circulaire – ont également été utilisés pour la mise en œuvre de ce mur, ainsi que deux blocs taillés indéterminés. Concernant les quatre éléments du mur septentrional (MR.14.25), il a été identifié une importante stèle ainsi que la partie sommitale d'une des stèles trouvées dans le mur sud (MR.14.10), un second tronçon de fût lisse de colonne et un troisième élément taillé indéterminé.

Les blocs architecturaux recensés constituent tous, à l'exception du couronnement circulaire, des composantes architecturales. Ils ont été façonnés dans un même calcaire molassique beige-jaune et révèlent tous un très bon état de conservation. Les deux bases de colonnes ainsi que le couronnement circulaire comprennent en leurs lits de pose et d'attente des mortaises permettant leur façonnage au tour. La diversité des dimensions ne permet pas d'attester leur appartenance à un même ensemble architectural. Celles-ci invitent seulement à restituer un caractère vraisemblablement funéraire ou domestique, mais la fonction de ou des édifice(s) auxquels ces blocs appartenaient est difficile voire impossible à définir. Quant à la datation, des éléments lapidaires similaires découverts à Velleron¹ offrent d'intéressants indices

1. Il a notamment été découvert à Velleron une base attique de colonne typologiquement identique – base attique de forme romaine aux tores de diamètres quasiment égaux encadrant une scotie peu développée, apophygé large et départ du fût lisse intégré – à celle trouvée à Bel Air et aux dimensions très proches. Ce type de base « trouve de nombreuses références dans la basse vallée du Rhône aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., à Glanum en particulier où la plupart se trouvent en contexte dans des édifices tardo-hellénistiques publics ou privés. Celle de Velleron ne présente pas le léger retrait du fût au-dessus de l'apophygé qu'on observe sur nombre de ces bases anciennes » (Roth-Congès (A.), *Rapport provisoire sur les éléments lapidaires trouvés à Velleron*, dossier service d'Archéologie du département de Vaucluse, p. 3-4), retrait qui est notamment observable sur la base attique de Bel Air.

chronologiques qui pourront être enrichis par l'apport de nouveaux parallèles.

Parmi les cinq stèles anépigraphes inventoriées, toutes comportent une base grossièrement taillée ainsi qu'un fût qui s'amincit vers le haut, tel un obélisque. Trois d'entre elles comprennent un fût de forme rectangulaire et les deux dernières disposent d'un fût approximativement carré. Seule une des stèles n'a pas conservé sa partie sommitale. Les autres constituent des stèles « à sommet droit » (Bessac, Bouloumié 1985) présentant en leur sommet une face à peu près horizontale, à l'exception d'une seule. Celle-ci comporte un fût décoré de motifs ornementaux en partie supérieure et qui est surmonté d'un sommet triangulaire, semblable à un petit fronton, permettant de la rapprocher de la typologie des stèles « à sommet en mitre » (Bessac, Bouloumié 1985²).

Le diagnostic archéologique réalisé sur le site de Bel Air a révélé, dans le sondage 14 de la parcelle 175, la présence de ce qui a été interprété comme le renforcement ponctuel d'une voie grâce à de nombreux blocs en réemploi. Ainsi, plusieurs couches de galets tassés ont été identifiées et peuvent alors correspondre aux différents niveaux d'utilisation de cet aménagement.

Le mobilier mis en évidence au sein de ces niveaux successifs possède une certaine homogénéité laissant envisager un temps d'utilisation relativement court. L'association de nombreux fragments de cruches en céramique commune claire, de coupes et coupelles en céramique sigillée sud-gauloise, de deux fragments de gobelets à paroi fine ainsi que plusieurs fragments d'amphores principalement gauloises suggère une phase d'occupation dans le courant du I^{er} siècle de notre ère. Le dernier niveau d'utilisation était marqué par la présence de plusieurs fragments de panses d'amphores gauloises de

2. À Glanum, le sommet de forme triangulaire devient très courant sur ce type de monument daté du I^{er} siècle av. J.-C.

AVIGNON INTRA-MUROS Enfouissement de conteneurs

Depuis 2015, un vaste programme d'enfouissement de points de collecte des déchets ménagers a été engagé par la ville d'Avignon. Ces travaux de voirie pour l'installation de conteneurs enterrés impliquent des excavations de 4 m x 8 m en moyenne, atteignant en général entre 2,80 et 3,80 m de profondeur. En raison de la multiplication des déclarations de travaux déposées par l'aménageur, une rencontre a été organisée entre la ville d'Avignon, le service régional de l'Archéologie et le SADV. Devant la multiplicité des points impactés dans le centre de la ville historique, il a été décidé de mettre en place une surveillance archéologique des travaux à partir de 2016¹. En 2017, cette surveillance s'est poursuivie sous la forme de diagnostics pour certains (rue Grivolos et rue Thiers, en lien avec le « chantier Bon-

neterie » de réfection des réseaux et des chaussées en cours autour des Halles) et d'autorisations de sondages pour les autres.

Ces travaux sont généralement exécutés en deux phases :

- une première phase consistant à réaliser une tranchée en forme de U pour repérer et localiser d'éventuels réseaux (aussi bien ceux non connus que ceux déjà mentionnés sur les plans des DICT) ;
- une deuxième phase consistant à creuser le sondage proprement dit pour y installer les conteneurs.

La surveillance archéologique est assurée lors de ces deux phases, qui peuvent avoir lieu à quelques jours d'écart seulement ou jusqu'à plusieurs mois d'écart.

Le puits du sondage 87 découvert dans la parcelle AT72 ne contenait que peu de mobilier au sein de son comblement. Les fragments recueillis suggèrent de le situer à la période antique. Cependant, au vu de la présence restreinte de mobilier, il semble difficile de pousser plus avant l'hypothèse.

Patrick De Michèle, Caroline Lefebvre
et Nataëlle Toutain

Carru 2016 : CARRU (D.) – *Carte archéologique de la Gaule, Avignon, Cavillon, et Carpentras, 84/3*. Préinventaire archéologique, publié sous la responsabilité de PROVOST (M.) Paris : Académie des inscriptions et belles lettres, 2016.

Bessac, Bouloumié 1985 : BESSAC (J.-Cl.), BOULOUMIÉ (B.) – Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du midi de la Gaule. *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 18, 1985, p. 159 et 161.

1. Voir *BSR PACA 2016*, p. 179-180 : Rue Violette, Rue Prévôt, 5 rue Carnot, Place Carnot, Rue Félicien David.

Guilhem Baro et Maeva Serieys

AVIGNON Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »

Du 7 au 9 août 2017, une première phase d'excavation en U a été réalisée rue Grivolos. La surface réduite de la tranchée en U et la présence de nombreux réseaux n'ont pas permis de réaliser d'observations pertinentes. Le rare mobilier – recueilli aux deux endroits où les sondages ont pu être approfondis – date de la période antique (résiduel) et du Moyen Âge (fin XIII^e siècle). À la fin de l'opération, la tranchée en U a été rebouchée. Les travaux sont pour le moment suspendus, l'installation des conteneurs à cet endroit n'a pas encore été planifiée.

Les 16 et 17 août 2017, une première phase de travaux de creusement pour l'installation de conteneurs enterrés a été réalisée rue Thiers. Cette excavation en U ayant révélé la présence de nombreux réseaux, la profon-

deur maximale atteinte n'est pas allée au-delà d'1,35 m. Aucune structure archéologique n'a été découverte à cette occasion, seule une couche d'enrobé d'environ 30 cm d'épaisseur recouvrant un niveau de gravier et de sable dans lequel se trouvaient des réseaux ont pu être dégagés.

À la fin de l'opération, la tranchée en U a été rebouchée. Les travaux sont pour le moment suspendus : Veolia a donné ses préconisations pour le dévoiement du réseau d'adduction d'eau potable pour permettre la mise en place des conteneurs. Toutefois, ils demandent à ce qu'une étude soit faite sur la faisabilité de ce dévoiement en fonction des autres réseaux présents.

Maeva Serieys

AVIGNON Place des Corps-Saints

Du 23 au 25 janvier 2017, un sondage de 7,10 m de longueur sur 4,50 m de largeur a été réalisé place des Corps-Saints. Il faisait suite à une première phase de repérage des éventuels réseaux qui avait eu lieu à la fin de l'année 2016.

La moitié ouest du sondage était déjà occupée par des conteneurs enterrés, qui reposaient sur une dalle située à 2,05 m de profondeur par rapport au niveau du sol actuel. Les éventuels vestiges qui auraient pu exister à cet endroit avaient donc déjà été détruits par les anciens travaux d'installation de ces conteneurs.

La moitié est du sondage (14 m² environ) a révélé, sous la dalle de béton et sous un mince niveau caillouteux de 0,20 m d'épaisseur, deux couches de terre. La première, située entre 0,30 m et 2,05 m de profondeur, est de couleur brun moyen, limono-argileuse, compacte, avec quelques cailloux, quelques fragments de céramique et surtout de nombreux os humains apparus à partir de 0,48 m de profondeur. Au-delà de 2,05 m de profondeur,

la nappe phréatique est apparue et la couche de terre est devenue plus foncée et plus argileuse.

Lors de la première phase de sondage en U, des restes humains avaient été mis au jour, confirmant qu'on se trouvait bien dans le cimetière des Célestins. L'étroitesse des tranchées en U n'avait alors pas permis de savoir s'il s'agissait de sépultures en place ou remaniées. Lors de cette deuxième phase, de nouvelles observations ont pu être réalisées grâce à une surface d'ouverture de sondage supérieure. Les restes humains semblaient finalement présenter une certaine organisation : on a pu remarquer que les crânes étaient concentrés en partie sud-est du sondage et les os longs dans la partie ouest, disposés horizontalement. On peut donc penser qu'ils se trouvaient en position secondaire et qu'ils étaient peut-être le résultat d'une réduction. Le mobilier funéraire était presque inexistant.

Maeva Serieys

AVIGNON Place Jérusalem

Le 13 février, un sondage a été creusé place Jérusalem, sur une longueur de 9,20 m et une largeur de 2,90 m. Les niveaux supérieurs avaient déjà été perturbés par la pose d'anciens réseaux. Les niveaux inférieurs ont révélé la présence d'anciennes caves dont deux murs étaient encore visibles. Ces deux murs parallèles, d'une largeur de 0,20 m (mur ouest) et 0,53 m (mur central) traversaient le sondage

en suivant une orientation NNE-SSO. Ces espaces étaient comblés par des remblais de démolition constitués de nombreux blocs, de fragments de tuiles, de céramique... recouvrant une terre argileuse en fond de sondage (la profondeur maximale atteinte était de 2,62 m).

À la fin de l'opération, les conteneurs ont été installés.

Maeva Serieys

AVIGNON Place Carnot

Les 20 et 21 février, un sondage a été effectué place Carnot. Il faisait suite à une première phase lors de laquelle une tranchée en U avait été réalisée les 2 et 3 novembre 2016, sous la surveillance archéologique du SADV¹.

La maçonnerie repérée en novembre, dans l'angle sud-ouest du sondage, s'est révélée être un escalier d'accès à une cave dont les niveaux supérieurs avaient été fortement perturbés par une précédente installation de réseaux. Seules les trois dernières marches inférieures de l'escalier ont pu être dégagées (la première marche visible est située à 1,75 m de profondeur), la partie supérieure, qui n'aurait pas été détruite par les travaux ultérieurs, se trouvant en dehors du sondage. Deux murs délimitant cette cave ont été mis au jour lors de ces travaux : les murs nord (déjà repéré lors de la première

phase) et est, constitués de blocs taillés d'appareil moyen. Le mur nord était apparu à 0,50 m sous le niveau du sol actuel. La profondeur atteinte dans le sondage a permis de le dégager sur une hauteur de 2 m maximum à certains endroits. Le mur est et le bas de l'escalier ont été démolis au cours de l'opération pour permettre la pose des futurs conteneurs. Cette cave a été comblée par du remblai de destruction constitué par de gros blocs de pierre, des balustrades d'escalier en pierre calcaire, de la terre, des fragments de terre cuite architecturale et quelques fragments de céramique qui datent essentiellement de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (avec quelques éléments du XVIII^e siècle).

À la fin de l'opération, les conteneurs ont été installés.

1. Voir *BSR PACA 2016*, p. 179-180.

Maeva Serieys

AVIGNON Rue Félicien David

Au printemps 2017, une surveillance a été réalisée rue Félicien David. Une première phase de creusement, réalisée du 7 au 10 mars 2016 pour la reconnaissance des réseaux existants, avait permis de mettre au jour une maçonnerie antique interprétée comme appartenant au portique sud du forum de la ville. Ce portique sud aurait été construit dans les années 10-20 de notre ère (Carru et Tallah 2013, p. 94 et fig. 32, n° 3).

Le sondage de mise en place des conteneurs a permis de découvrir une première maçonnerie antique contre le mur sud de l'actuel hôtel de ville. Celle-ci comporte une fresque romaine remarquablement bien conservée (fig. 145, page suivante).

Dégagée sur 1,80 m de long et 1,50 m de haut, située à 3 m de profondeur, une partie du décor a été révélée dans un état de conservation remarquable. La qualité de conservation des couleurs permet clairement de découvrir un Eros (ange) ailé scandé par des candélabres. Il s'agit d'un élément du décor du portique déjà identifié sur 120 m de long. Cette galerie servait à délimiter la grande place publique, le forum, au cœur de la ville antique. Le décor de style pompéien peut être daté du I^{er} siècle de notre ère.

Cette nouvelle découverte confirme et complète la connaissance d'Avignon dans l'Antiquité.

À l'extrémité sud du sondage, une seconde maçonnerie antique a été découverte (fig. 146). Elle est bâtie en petit appareil de moellons qui mesurent 0,10 m de hauteur sur 0,25 m de longueur en moyenne. Elle est constituée également de blocs en grand appareil servant de supports à des baies cintrées ouvrant vers le sud. Cette maçonnerie est identique et parallèle à la maçonnerie

découverte en 2016 et correspond au mur sud du portique sud du forum.

Après avoir réalisé tous les relevés, sur décision du ministère de la Culture, la fresque a été protégée par un géotextile et ré-enfouie. Elle est ainsi conservée dans sa totalité *in situ*.

Guilhem Baro

Carru et Tallah 2013 : CARRU (D.), TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule. Vaucluse. Avignon, Carpentras, Cavaillon, 84/4*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Recherche, ministère de la Culture et de la Communication, Maison des sciences de l'homme, Conseil départemental de Vaucluse, 2013 (2015).



Fig. 146 – AVIGNON, Rue Félicien David. Maçonnerie en petit appareil (cliché G. Baro).



Fig. 145 – AVIGNON, Rue Félicien David. Fresque romaine (cliché G. Baro).

AVIGNON Rue Victor Hugo

Un sondage de 8,42 m de longueur pour 2,92 m de largeur et 2,70 m de profondeur a été réalisé rue Victor-Hugo les 3 et 4 avril, ne révélant aucune structure archéologique. Il a juste permis d'apercevoir, sous un niveau d'enrobé puis un niveau de pavés, une succession de

différentes couches horizontales de terre avec une certaine quantité de mobilier, permettant une datation de la fin du XIX^e siècle (entre 1860 et 1880). À l'issue de l'opération, les conteneurs ont été installés.

Maeva Serieys

AVIGNON Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »

Des sondages ont été réalisés rues Bonneterie, Petite-Meuse et Olivier. Ils ont mis en évidence la présence de plusieurs

réseaux empêchant le creusement des excavations nécessaires à la pose des conteneurs.

Guilhem Baro

AVIGNON Rue des Études

Deux sondages ont été creusés rue et place des Études, en vue de l'enfouissement de conteneurs les 19 et 20 juin.

Le premier sondage, mesurant 3,60 m par 2,90 m de côté, a atteint une profondeur maximale de 2,20 m. Il

était traversé par une canalisation d'eaux usées et bordé au sud-ouest par une maçonnerie à la fonction indéterminée détruite à l'occasion de ces travaux. Dans le reste du sondage, seuls un niveau de terre mélangée à de la tuile suivi d'un niveau de terre avec très peu d'inclusions ont été mis au jour sous la couche d'enrobé qui recouvrait une calade.

Le deuxième sondage mesurait 2,25 m de côté. À 0,53 m de profondeur, trois blocs de pierre en calcaire tendre disposés à plat ont été découverts. Une seule assise de 25 cm de haut était conservée.

La profondeur maximale atteinte dans ce sondage, 2,40 m, a permis de recueillir du mobilier révélant une chronologie antique (céramique commune, sigillée, amphores, CNT...) du I^{er} siècle de notre ère et de la première moitié du II^e siècle. Ce mobilier fait penser à des remblais plutôt qu'à des niveaux d'occupation. Quelques éléments datent de la période médiévale (XIV^e siècle).

À la fin de l'opération, les deux sondages ont été rebouchés. La deuxième phase de travaux pour une éventuelle installation des conteneurs n'a pas été planifiée à ce jour.

Maeva Serieys

Antiquité

AVIGNON Rue Paul Manivet

Moyen Âge

Moderne

La première phase de travaux a eu lieu le 23 novembre avec le creusement d'une tranchée en U. La deuxième phase d'ouverture de sondage a suivi rapidement : elle a été réalisée les 29 et 30 novembre. Le sondage mesurait environ 9 m de long pour 4 m de large. Si aucune structure n'a été découverte lors de ces travaux, une stratification de la zone était visible dans les coupes. La présence de Claude Vella, géomorphologue au Cerege (Aix-en-Provence), a permis d'effectuer des observations plus précises sur la stratigraphie des niveaux supérieurs, avant la pose des blindages de sécurité. Une interprétation de cette strati-

tification n'est pas aisée en l'absence de structures et étant donné la surface réduite du sondage. Le mobilier récolté date majoritairement de l'époque médiévale (XIV^e siècle) et de la période moderne (XVII^e-XVIII^e siècles), avec quelques fragments antiques (III^e-IV^e siècles de notre ère). La nappe phréatique est apparue à une profondeur d'environ 1,70 m par rapport au niveau du sol actuel, soit à 16,61 m NGF.

À la fin de l'opération, les conteneurs ont été installés.

Maeva Serieys

AVIGNON Rue du Rempart du Rhône

La surface réduite de la tranchée en U n'a pas permis de réaliser d'observations pertinentes. À la fin de l'opération, elle a été rebouchée. La deuxième phase de travaux pour la réalisation du sondage et l'installation des conteneurs

est prévue pour avril 2018, elle devrait faire l'objet d'une nouvelle surveillance archéologique.

Maeva Serieys

AVIGNON Rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Le 27 et 28 novembre, une tranchée en U a été réalisée. D'une longueur de 9 m pour le côté le plus long et 3,04 m pour les deux côtés les plus courts, elle a été creusée sur une largeur de 0,68 à 0,72 m et une profondeur maximale de 2,10 m. Elle a permis la mise au jour de plusieurs structures. À 0,22 m (à l'ouest) et 0,26 m (à l'est) sous le niveau du sol actuel, un mur d'orientation est-ouest en béton armé, d'une largeur de 27 cm environ et d'une hauteur conservée d'1 m, a été dégagé dans les deux côtés nord-sud de la tranchée en U. Il reposait sur une semelle de fondation également en béton. Les recherches postérieures de la mairie d'Avignon à propos de ce mur ont révélé qu'il s'agissait de la clôture d'une ancienne propriété.

À 0,65 m de profondeur, un autre mur (ou une bordure de trottoir ?) a été repéré dans la partie est-ouest de la tranchée en U. Situé au nord du premier et parallèle à lui, il était constitué de blocs taillés dans un calcaire tendre dont les dimensions étaient les suivantes : l. = 60 cm ; L. = 15 cm ; P. = 25 cm. Seules deux assises étaient conservées, elles ont donc été démontées.

Une fois le mur en pierre démonté, la tranchée a été poursuivie jusqu'à 2,10 m de profondeur par rapport au niveau du sol actuel. Sous le niveau d'enrobé correspondant au niveau de circulation actuel, se trouvait une succession de différentes couches : les trois couches supérieures, assez fines, correspondent peut-être à diffé-

rents aménagements de la chaussée. Les deux couches inférieures, les plus épaisses, sont constituées d'une terre de couleur brun foncé très argileuse, avec quelques fragments de pierre et de chaux pour la partie supérieure. Un bloc de béton a également été mis au jour dans la partie est-ouest de la tranchée.

À la fin de l'opération, la tranchée en U a été rebouchée. La deuxième phase de travaux pour la réalisation du sondage et l'installation des conteneurs est prévue pour mars 2018.

Maeva Serieys

BEAUMES-DE-VENISE Castellas de Durban

Moyen Âge

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé par le service d'Archéologie du département de Vaucluse au *castellas* de Durban, sur la commune de Beaumes-de-Venise. Cette opération s'est effectuée dans le cadre d'un programme cohérent, concerté et durable mis en place entre l'association locale Académie de Beaumes-de-Venise et la municipalité, propriétaire du site. Ce diagnostic a été prescrit suite au projet de mise en valeur des vestiges du *castellas*.

Ce site perché, dominant le village de Beaumes-de-Venise, correspond à un ancien village fortifié défendu par un château, un *castrum*. Les premières traces écrites de Durban remontent au XII^e siècle. Le toponyme Durban renvoie certainement au nom de la famille fondatrice du lieu, dont on trouve l'existence à Beaumes jusqu'au XVI^e siècle.

Le *castrum* est mentionné le 7 décembre 1253 lorsque Raymond d'Agout, seigneur de Beaumes, de la Roque d'Alric et de Durban rend hommage à Alphonse de Poi-

tiers. Un certain Ugone de Durban est témoin de l'acte. Le fief est vendu en 1288 à Isnard II de Mormoiron et passe ensuite à la famille de Venasque en 1421 lorsque Philippa de Mormoiron épouse Geoffroy de Venasque. Le fief est ensuite transmis à la famille de Raymond de Mormoiron lorsque Marie de Venasque se marie avec Jean de Raymond de Mormoiron (1455-1506). Truffemont de Raymond, sans descendance, vend le bien de Durban à la famille de Fortia en 1573 et 1584. Le lieu fut ensuite vendu en 1743 à Jean-Noël de Limojon dont la nièce, Marie Anne Rose Geneviève Gabrielle de Pusco l'Estagnol, fut la dernière dame de Durban. Après la Révolution, le territoire de Durban ne comptait que 73 habitants en 1775. L'assemblée représentative du Comtat décida de réunir Durban à Beaumes, mais cette assemblée fut dissoute et l'arrêté resta sans effet. En 1791, le Comtat est intégré à la France et le lieu de Durban fut érigé en commune, mais faute de ressources suffisantes, le village fut finalement intégré à la commune de Beaumes en 1811.



Fig. 147 – BEAUMES-DE-VENISE, Castellat de Durban. Vue générale de la chapelle du *castellas* (cliché G. Baro).

Les vestiges du *castellas* de Durban se dressent sur la pointe est du plateau des Courens qui domine Beaumes de Venise.

Le sommet du site est marqué par une étroite et longue plateforme aménagée sur l'éperon rocheux. À cet emplacement devait se trouver la tour maîtresse ou donjon du *castrum* médiéval ainsi que les parties nobles du château. Il demeure, accolée à la paroi nord de l'éperon, une longue muraille arasée au niveau de la plateforme sommitale. À l'est et à l'ouest, cette muraille se termine par un chaînage d'angle soigné. La construction montre une certaine homogénéité : le module utilisé présente une hauteur d'assise réduite et celle-ci est constante. Ce module de construction se retrouve également dans d'autres vestiges du site.

La partie ouest de cette plateforme est marquée par la base d'une construction quadrangulaire pouvant correspondre aux fondations d'une tour. Le mur sud de cette construction présente une assise en arête de poisson. Côté sud, quelques fragments de maçonneries sont visibles sur quelques assises et témoignent de la présence d'un mur de ce côté du site, au-dessus du précipice. En dessous de cette plateforme, vers l'ouest, se dressent les vestiges de la chapelle romane du château (fig. 147, page précédente). Les élévations les mieux conservées concernent l'abside, voûtée en cul-de-four, et le mur sud percé d'une porte en plein cintre. Il ne reste que quelques claveaux de l'arc triomphal en plein cintre ouvrant sur le chœur alors qu'une carte postale du début du XX^e siècle montre que celui-ci était en grande partie conservé. Une étroite baie axiale ébrasée du côté intérieur permet d'éclairer le chœur. Une seconde baie est présente dans la partie sud de l'abside. Les vestiges d'un dallage du chœur sont également visibles.

Le mur sud est construit en petit appareil dont les assises sont très régulières. Le module utilisé est identique à la longue muraille de la plateforme sommitale. Il a environ 1 m d'épaisseur et présente trois séries de trous de boulins témoignant de l'utilisation d'un échafaudage lors de la construction.

Cette chapelle devait être couverte par une charpente en bois et une couverture à deux pentes.

Plus vers l'ouest, il demeure les vestiges d'une tour ainsi que des caves voûtées construites en bordure de précipice. Les matériaux de construction utilisés dans ce secteur ainsi que le mortier diffèrent de ceux de la chapelle et du mur de la plateforme sommitale. La tour présente une construction moins soignée avec des assises variées et l'utilisation de fragments de tuile en calage. Elle présente également quatre ouvertures pour armes à feu, deux dans le mur nord et deux dans le mur oriental,

témoignant de la volonté de défendre ce bâtiment. Il est dénommé, selon la tradition orale, le donjon. Il pourrait s'agir d'une tour maîtresse construite au XVI^e siècle par la famille de Fortia lorsque celle-ci réinvestit la place forte. Les caves voûtées situées en contrebas présentent encore les traces de coffrage ainsi qu'une partie du dallage. Il semble que ces aménagements soient contemporains de la tour voisine comportant les ouvertures pour armes à feu. Côté sud, des maçonneries sont visibles en bordure de l'escarpement rocheux, et notamment deux murets en arc de cercle. Ces murets présentent également un arrachement de la maçonnerie montrant que celle-ci se continuait en encorbellement au-dessus du vide. Il semble s'agir des vestiges de deux conduits de latrines. De ce côté, en contrebas, une longue plateforme est plantée d'oliviers avec des restanques réalisées avec les pierres du château tombées de ce côté.

Au nord de la tour datable du XVI^e siècle, quelques soubassements de mur sont visibles ici et là, témoignant de la présence d'autres vestiges.

Vers l'est, des vestiges de maisons de l'ancien *castrum* sont visibles, dont une présentant encore une voûte en plein cintre.

L'investigation avait pour but de mettre en évidence la présence ou non d'autres maçonneries ainsi que des niveaux de circulation tels que des dallages.

Six secteurs de fouille ont été ouverts. Les sondages ont mis au jour plusieurs structures de l'ancien château. Ces maçonneries sont conservées à quelques centimètres de profondeur. Il s'agit majoritairement des fondations, car des niveaux de sol ont été identifiés juste en-dessous des niveaux de circulation actuels. À certains endroits, il est possible de constater un phénomène d'érosion ou de glissement de terrain qui fait que les sols actuels sont situés en-dessous de ceux du Moyen-Âge, ces derniers n'étant alors plus conservés.

Les soubassements d'une tour de plan carré ont été dégagés.

Des niveaux de sol (dallages et sols à la chaux) ont été découverts ainsi que des caves voûtées correspondant à des citernes utilisées pour le stockage de l'eau.

Une maison de l'ancien village médiéval a été fouillée permettant de mettre en évidence la porte d'accès ainsi que les restes d'un dallage.

Par la suite, et en fonction des projets de l'aménageur, une fouille archéologique préalable pourrait s'avérer indispensable pour la sauvegarde et la mise en valeur de ces vestiges.

Guilhem BARO

Antiquité

Protohistoire

BOLLÈNE

Moyen Âge

ZAC Pan Euro Parc, RD n° 8 (Le Nogeiret)

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un entrepôt logistique et de ses annexes sur la commune de Bollène au lieu dit « Le Nogeiret », une fouille archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie.

L'opération s'est déroulée sur trois zones distinctes, du mois de novembre 2016 au mois de mars 2017, et a concerné une emprise de fouille d'environ 25 000 m² (fig. 148).

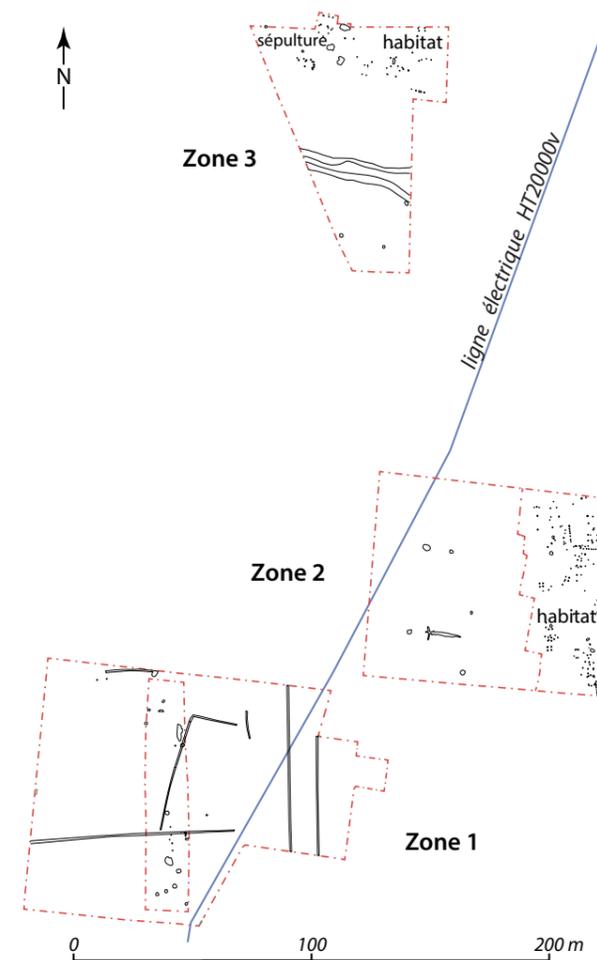


Fig. 148 – BOLLÈNE, ZAC Pan Euro Parc, RD n° 8 (Le Nogeiret). Emprise de la fouille avec les zones étudiées (DAO : Cr. Garcia Dalmau).

Situé sur la commune de Bollène, le gisement de plein air du Nogeiret est situé à 3 km à l'est du village de Lapalud et à 4 km à l'ouest de la ville de Bollène.

Les fouilles archéologiques ont notamment permis de mettre au jour plusieurs structures en creux protohistoriques contenant du mobilier céramique, métallique et osseux.

Le décapage des trois zones a été effectué en deux étapes.

Dans une première phase, le décapage a été réalisé à une profondeur comprise entre 0,70 et 1 mètre, mettant en évidence une couche composée de limon brun foncé qui conserve les traces d'un horizon pédologique. Cette couche a livré du mobilier céramique en abondance, disposé à plat ou de biais, dans toute son épaisseur. La disposition de ce mobilier et l'amplitude chronologique qu'il recouvre (Bronze ancien et transition Bronze final-premier âge du Fer) indique une position clairement secondaire, peut-être liée à des épisodes de crue du Rhône.

Pour la deuxième phase de décapage, des fenêtres ont été pratiquées à une profondeur comprise entre 1,20 et 1,80 mètre. Ce décapage a permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation protohistorique.

L'occupation la plus ancienne est matérialisée par quelques structures en creux (fosses et trous de poteaux) qui se rattachent au Bronze ancien. Concernant le mobilier céramique, six vases ont été clairement attribués à cette période.

La découverte principale de l'opération correspond à un ensemble de structures en creux concentré dans la partie est de la zone 2. Ces vestiges correspondent à une unité domestique de plan absidial à poteaux en bois, associée à un foyer à pierres chauffées d'1,50 m de diamètre.

En périphérie immédiate de ce bâtiment, un four et quelques petites structures à pierres chauffées, liés très probablement à un espace de travail, ont été identifiés.

Toujours à proximité de cette unité domestique, un silo, un puits et plusieurs greniers complètent l'occupation et permettent de saisir les contours d'un petit habitat de type agro-pastoral.

Dans la zone 1, six foyers à pierres chauffées de plan circulaire ou ovale ont été découverts. Ils ont livrés quelques fragments de céramiques qui ont permis de les dater entre le Bronze final et le premier âge du Fer.

En zone 3, plusieurs ensembles de poteaux ont été repérés, délimitant des unités fonctionnelles de plan ovale ou circulaire. En absence de mobilier archéologique, il est impossible de préciser une chronologie exacte, mais le niveau d'apparition des structures permet de les rattacher à la Protohistoire.

Le gisement du Nogeiret vient étoffer le corpus des sites protohistoriques connus dans le secteur de Bollène et Lapalud. De nombreux autres sites de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer ont été découverts à proximité lors des travaux du TGV en 1995 et 1996.

Au cours de la première phase de décapage, un réseau de fossés parcelaires, datable entre la fin du II^e siècle et la fin du I^{er} siècle av. notre ère, a été distingué à environ une trentaine de centimètres de la surface il s'étend sur la majorité de l'emprise de fouille de la zone 1.

Quelques structures situées à la même profondeur que les vestiges antiques livrent du mobilier attribuable au début du Moyen Âge. Il s'agit de diverses fosses mises au jour au sein de la zone 1 et d'un puits localisé au sud-ouest de la zone 3.

Une sépulture contenant deux individus immatures a été découverte au nord-ouest de la zone 3. Il s'agit d'une fosse sépulcrale à plan ovoïde qui présente en partie basse un surcreusement circulaire. Les deux individus ont été déposés simultanément en position fœtale, reposant tous les deux sur le côté droit. Ils sont tournés face à face, tête bêche. L'individu *b* a la tête au nord, et l'individu *a*, au sud (étude réalisée par G. Grange). Les trois échantillons envoyés en calibrage C14 ne contenaient malheureusement plus de collagène : aucune datation n'a donc été possible.

Cristina Garcia Dalmau

Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 2 : la Protohistoire, « Monographies d'Archéologie Méditerranéenne » (MAM 9), ASM-Éditions, 2002.

Une opération de diagnostic a été prescrite suite à une demande de permis de construire déposée à la mairie de Caromb. L'aménageur projette la construction d'une centrale photovoltaïque. L'emprise concernée par les futurs travaux est constituée de trois aires distinctes pour une surface totale de 75 000 m² sur la commune de Caromb au lieu dit « La Combe ».

La première, située à l'est du projet, est une zone de décharge sur plusieurs mètres d'épaisseur et ne se prête donc pas à la réalisation de sondage.

La seconde est quant à elle située sur une ancienne carrière à l'abandon. Elle a été décaissée sur plusieurs mètres d'épaisseur comme en témoignent les fronts de taille qui la circonscrivent. Le secteur n'est donc pas non plus propice à la réalisation de sondages archéologiques. La dernière est également située sur une zone de carrière, mais présente néanmoins deux plateformes épargnées par l'extraction de granulats. Dix sondages ont été réalisés sur ces deux parcelles préservées.

La stratigraphie manifeste les mêmes caractéristiques générales dans chacun des sondages. La couche supérieure composée de terre végétale, résulte de l'altération pédologique (sol brun rouge) du toit de la terrasse alluviale de la Mède et de sa mise en culture. Les dépôts sous-jacents constituant cette terrasse prennent différents aspects en fonction du secteur concerné (croute de galets indurée ou marnes beiges). Ils ont le plus souvent été atteints à une faible profondeur, inférieure à 0,50 m.

Dans ce contexte donc peu propice à la conservation de vestiges du fait de l'absence de couverture sédimentaire protectrice, les indices d'occupations humaines, épargnés par les travaux agricoles de surface, sont néanmoins parvenus jusqu'à nous, probablement de manière très lacunaire.



Fig. 149 – CAROMB, La Combe. Profil de la fosse FS 102 (cliché R. Gaday/Inrap).

Les traces d'une occupation néolithique ont été identifiées dans deux sondages, matérialisées par plusieurs aménagements fossoyés parmi lesquels on retiendra une fosse de gros volume, FS 102 (fig. 149), et deux structures de combustion à pierres chauffées (fig. 150).

La fosse FS 102 est un creusement de plan circulaire de 1,25 m de diamètre dont le comblement superficiel se distingue de l'encaissant par sa couleur plus sombre et une texture moins homogène. Elle a été coupée à la pelle mécanique sur sa moitié nord. Le creusement présente un profil aux parois qui s'évasent en profondeur pour atteindre un diamètre maximal au fond de la structure de 1,80 m. L'interprétation comme silo est communément admise pour les fosses avec ce type de morphologie évasée, néanmoins elle suppose un étranglement en partie haute, afin de permettre un bouchage étanche, difficile à envisager compte tenu du diamètre de l'embouchure conservée.

Les foyers sont des creusements de plan circulaire de 1 m de diamètre dont le comblement superficiel se distingue de l'encaissant par la présence abondante de pierres calcaires et de galets décimétriques dont certains ont subi la chaleur. Les parois de la fosse ne présentent quant à elles aucune trace imputable à la chaleur d'un foyer. Les pierres reposent sur le fond du creusement, aucune trace de charbon ni de cendre n'a été décelée dans le comblement. L'absence de trace de combustion dans la fosse suggère l'utilisation de pierres chauffées dans un foyer distinct de la structure.

Deux canalisations enterrées traversent l'emprise d'est en ouest; elles ont été reconnues dans les fronts de taille



Fig. 150 – CAROMB, La Combe. Un foyer à pierres chauffées (cliché R. Gaday/Inrap).

de l'ancienne carrière et dans trois sondages (fig. 151). Elles semblent devoir être rattachées à l'aqueduc reliant les sources de Caromb à Carpentras. Nous n'avons pas pu les dater.

Enfin, plusieurs fosses dont la morphologie, le comblement ou l'organisation spatiale évoquent des fosses de plantations arboricoles probablement d'époque contemporaine ont été mises au jour.

Rober Gaday



Fig. 151 – CAROMB, La Combe. Canalisation enterrée dans un front de taille de la gravière (cliché R. Gaday/Inrap).

CAVAILLON

227, avenue Georges Clemenceau

Un projet de construction immobilière sur une parcelle de 1500 m² en rive occidentale de l'avenue Georges-Clemenceau a motivé la réalisation d'un diagnostic. Sur les quatre sondages ouverts, représentant une superficie de 8 % de la superficie, les deux situés au plus près de l'avenue ont révélé la présence de niveaux de sols compactés superposés, composés de graves calcaires et de chapes de mortier intercalées avec des passées limoneuses (fig. 152). L'ensemble forme d'est en ouest un profil bombé évoquant des recharges de chaussée de circulation, bien qu'aucune ornière n'y ait été décelée. Le mobilier céramique associé à ces niveaux est daté du I^{er} siècle de notre ère. Les limites de cette probable voie n'ont pas été atteintes ni à l'est où elles se situent sous l'actuelle avenue, ni à l'ouest où des contraintes techniques ne nous ont pas permis d'approfondir les sondages pour atteindre

les niveaux antiques, situés à près de 1,80 m sous le sol actuel. Au sud, se superposant à ces niveaux de voie, deux tranchées se joignant orthogonalement et installées depuis un remblai situé à 0,80 m au-dessus du niveau antique ont été mises au jour. L'étroitesse de la fenêtre ne permet pas d'avancer une quelconque hypothèse quant à la fonction de cet aménagement dont les seuls éléments de datation – vraisemblablement résiduels – renvoient aussi au Haut-Empire. L'apport de cette opération réside dans la mise en évidence d'une importante chaussée nord-sud située selon la même direction que l'avenue Georges-Clemenceau qui est censée reprendre un des axes cardinaux de la ville antique matérialisé intra-muros par la Grand-Rue.

Rober Thernot

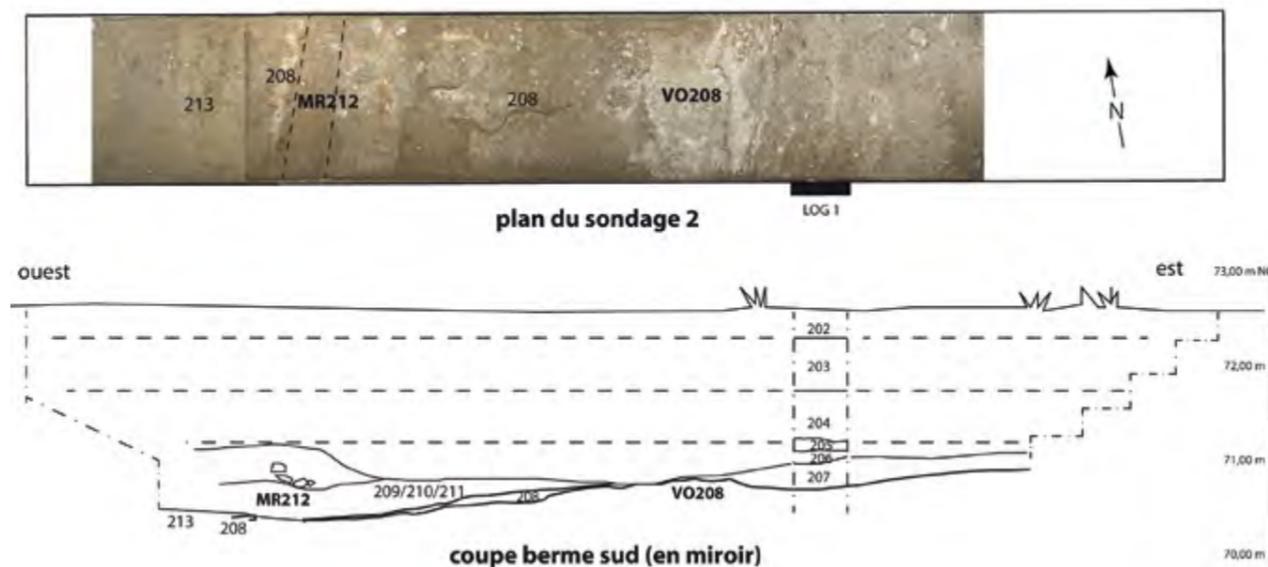


Fig. 152 – CAVAILLON, 227, avenue Georges Clemenceau. Plan et coupe du sondage 2 avec mise en évidence des recharges de la chaussée (relevé topographique : B. Fabry/Inrap; relevé et DAO : R. Thernot/Inrap).

Un diagnostic d'archéologie a été réalisé au lieu-dit Les Vergers à Cavailon. Les deux parcelles (5968 m²) se trouvent à l'endroit où, dans les années 1940-1950, des sépultures à inhumations et surtout des puits ont été découverts dans les carrières ouvertes entre le flanc septentrional de la colline et la route nationale de Cavailon à Avignon. Ces puits ont révélé un très abondant mobilier archéologique allant du premier âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (Dumoulin 1965). Ils sont très probablement liés à un habitat groupé dont les traces ont peut-être été retrouvées lors d'opérations postérieures. Les deux opérations des Iscles du Temple, liées à l'aménagement d'un rond-point en 1984 (*NIL PACA 1984*, non paginé; Bellet et Borgard 1984) et en 1987, ont par exemple mis en évidence un site d'habitat de plaine fondé autour du I^{er} siècle av. notre ère. Plus récemment, trois opérations archéologiques (deux diagnostics et une fouille) à l'est du site des Iscles du Temple ont révélé une occupation de l'âge du Fer et des sépultures antiques¹.

Pour l'opération de diagnostic d'archéologie préventive faisant l'objet de cette notice, neuf sondages ont été effectués (S1 à S8 et S11).

Le sondage 2 a permis de localiser un puits (PT 2007) visible dès que le niveau de la gravière a été atteint, une fois enlevée la couche de remblai qui a servi à aplanir la parcelle. D'un diamètre d'1,40 m, il était profond de plus de 4 m (une coupe de ce puits a été réalisée à la pelle mécanique, mais le fond n'a pas été atteint – fig. 153) et était creusé directement dans la couche géologique en place correspondant à une gravière. Son comblement, hétérogène, contenait des blocs de pierre, quelques galets, ainsi que quelques rares fragments d'os, de tuiles antiques (5 *tegulae*, 7 *imbrices*) et de céramique (CAMP-A, SABL-OX, A-ITA, CNT-PRO, DOLIUM). Ce mobilier permet de proposer une datation du I^{er} siècle av. notre ère pour une partie au moins du comblement de ce puits.

Les autres sondages se sont révélés négatifs. En revanche, un deuxième puits ainsi qu'une possible fosse ont été repérés dans le talus délimitant une des parcelles à l'est. Le puits (PT 9001) mesure 1,21 m de diamètre en moyenne. Partiellement fouillé sur une hauteur maximale d'1,20 m, il a livré plusieurs couches de comblement. Certaines de ces couches contenaient des fragments de céramique et de la terre crue en quantité relativement importante, ainsi qu'un peu de mobilier métallique en fer et en bronze. Ce mobilier permet de dater ce comblement du I^{er} siècle av. notre ère "(et sans doute de la deuxième moitié de ce siècle), mais certains éléments montrent une utilisation probable de ce puits dès le début du II^e siècle av. notre ère.

Deux prélèvements de sédiments de 10 L chacun ont été réalisés dans deux couches de comblement distinctes (US 9001 et US 9005).



Fig. 153 – CAVAILLON, Les Vergers, allée Romain Baud. Comblement du puits PT 2007 (cliché M. Serieys/SADV).

Dans l'US 9001, 319 restes archéobotaniques ont été recensés. La maille supérieure (4 mm) est stérile en carporestes, mais deux fragments de pain/galette/pâtisserie y ont été recueillis. Pour les deux autres mailles, les céréales sont majoritaires (avec 232 restes bruts), les fruits sont attestés (grâce à la présence du raisin [*Vitis vinifera*]) et la diversité des plantes sauvages est faible.

La seconde US échantillonnée (US 9005) a livré plus de matériel, dont des fragments de céramique, des morceaux de terre crue, de la microfaune, de l'ichtyofaune, des charbons, des graines ainsi que de la malacofaune. Parmi les 707 restes archéobotaniques bruts recueillis, les céréales composent là aussi la plus grande partie du spectre carpologique avec 611 restes bruts et les fruits sont également attestés (pépins de raisin [*Vitis vinifera*]). Mais contrairement à l'US précédente (US 9001), les légumineuses sont présentes et les plantes sauvages sont moins nombreuses.

Bien que la conservation des grains soit médiocre et que les restes bruts soient faibles, on peut supposer que ces deux US sont le résultat d'un rejet détritique dans le puits.

Cette opération a donc permis de localiser avec précision et de fouiller partiellement deux puits de la fin de l'âge du

1. *BSR PACA 2010*, p. 216; *2012*, p. 210-211; *2014*, p. 200-201.

Fer et du début de la période antique, ce qui complète les données déjà connues pour ce secteur, issues notamment des travaux d'André Dumoulin (1965).

Maeva Serieys

Bellet et Borgard 1984 : BELLET (M.E.), BORGARD (P.) – *Cavailon (84). Fouille de sauvetage, site des Iscles du Temple*. Rapport dactylographié. Direction des Antiquités historiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, service départemental de l'Archéologie (Vaucluse), 1984.

Dumoulin 1965 : DUMOULIN (A.) – Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavailon (Vaucluse). *Gallia*, 23, 1, 1965, p. 1-85.

L'opération de diagnostic a été motivée par la création d'une maison à destination des seniors et d'une crèche, projet porté par le promoteur Les Sénioraires.

Le terrain qui fait l'objet de la présente prescription est situé en bordure du centre-ville de Cavailon au sud-est.

Le secteur a fait l'objet de sondages et d'une fouille lors de la création d'un parking souterrain sous l'actuelle place Maurice-Bouchet. Ces opérations ont permis de mettre au jour des vestiges antiques, dont une voie d'axe nord-sud mise en place à la fin du I^{er} siècle av. J.-C., un mur à exèdre décorative et un enclos funéraire daté de la période augustéenne.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation de la période augustéenne et une autre probablement de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. (fig. 154).

Les structures de la période augustéenne sont perpendiculaires à la voie retrouvée lors de la fouille de 1990. La voie doit se situer dans l'angle nord-ouest du terrain, zone qui n'a pu être sondée lors de cette campagne à cause de la présence de réseaux. Le bâtiment qui se dessine est donc en bordure de voie à l'entrée de la ville antique. Les morceaux de torchis retrouvés et la présence d'une couche contenant de très nombreux fragments d'argile rubéfiée tendent à prouver que les élévations étaient en terre ou partiellement en terre. La fonction de ce bâti reste à déterminer. Les fragments de céramique tendent à montrer une utilisation domestique, mais sa situation isolée à l'entrée de la ville peut aussi laisser penser à une taverne qui pouvait accueillir les voyageurs. De la seconde occupation, seuls un sol et un mur dont l'axe est légèrement divergent par rapport à l'occupation

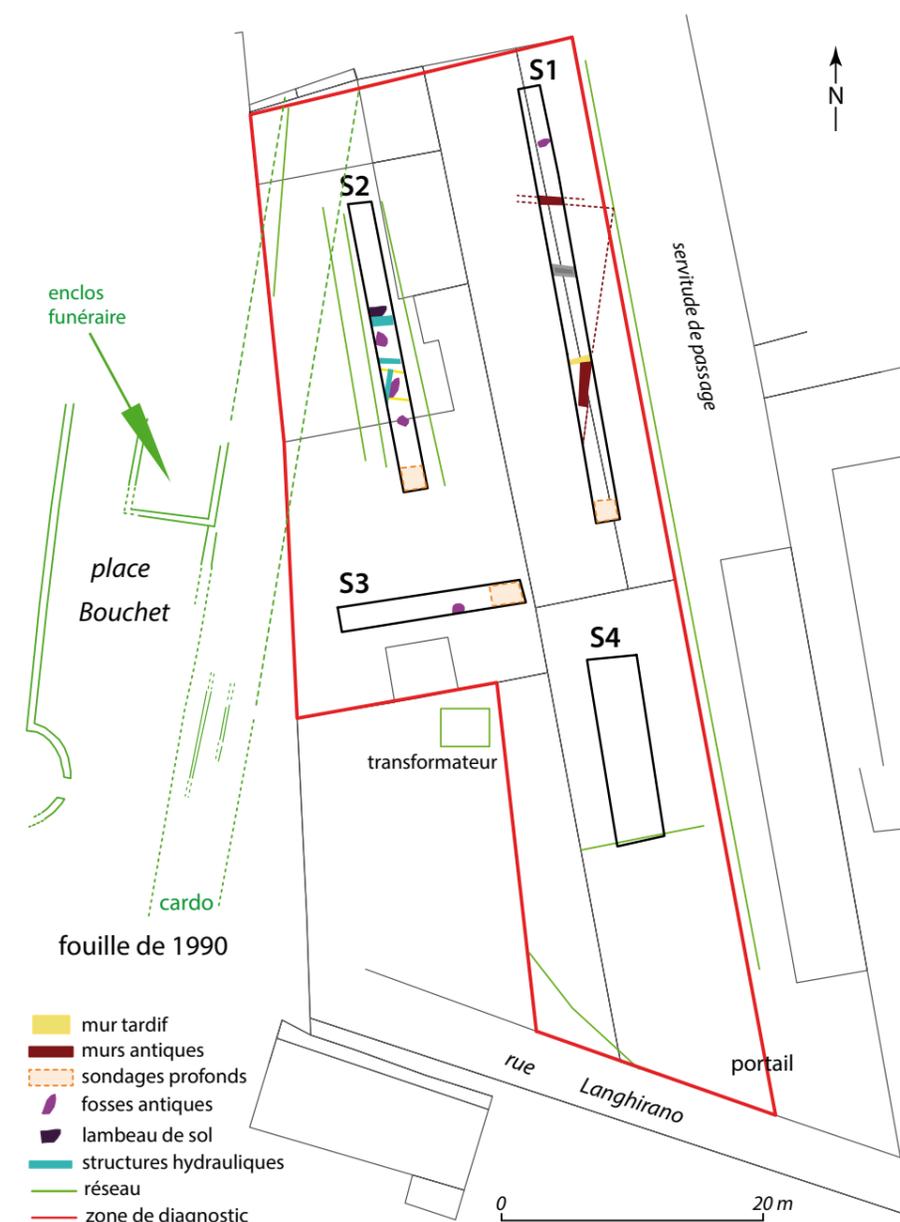


Fig. 154 – CAVAILLON, 61, place Maurice Bouchet. Plan d'ensemble avec localisation approximative de la fouille de 1990 (DAO : L. Vallières et N. Scherrer/Inrap).

précédente ont été perçus ; il est donc difficile d'en dire plus à ce stade. L'abandon définitif du site intervient à partir de 130.

précédente ont été perçus ; il est donc difficile d'en dire plus à ce stade. L'abandon définitif du site intervient à partir de 130.

Nadine Scherrer

ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Échangeur C4, Le Clapier

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé par le service d'Archéologie du département de Vaucluse à Entraigues-sur-la-Sorgue, au lieu-dit Le Clapier, en février 2017. Cette prescription fait suite au projet de création d'un giratoire routier. Lors de la réalisation d'un échangeur en 1987, 45 tombes ont été reconnues de part et d'autre de la voie rapide lors d'une fouille préventive. Le projet de giratoire a donc déclenché un diagnostic préventif en lien avec la présence de ce cimetière daté des VI^e et VII^e siècles. Trente-neuf tranchées ont été réalisées sur une surface couvrant quasiment 2 hectares. Elles n'ont révélé aucune structure bâtie d'importance ni sépulture. La stratigraphie dans les sondages montre une succession de couches argileuses. Deux structures, assimilées à des bases de murs, ont été localisées et identifiées comme pouvant être des vestiges de limites d'enclos. Ces murs sont constitués d'une seule assise de pierre et il n'y a pas de trace d'un mortier ou liant. Des traces agraires ont été mises en évidence, mais l'absence de mobilier dans ces contextes empêche toute datation certaine (fig. 155).

Des fossés, destinés à assécher le sol, ont également été repérés et ont livré du mobilier antique.

Par la suite, et en fonction des projets de l'aménageur, les travaux d'aménagement à venir ne devraient pas nécessiter la réalisation d'une fouille archéologique préalable.

Guilhem Baro

CARRU (D.), TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule, Avignon, Cavailon, Carpentras, 84/4*. Paris : Académie des inscriptions et belles lettres, 2013.

MIGNON (J.-M.) – *Entraigues, Le Clapier*. Rapport de fouille de sauvetage. Service départemental d'Archéologie de Vaucluse, juillet-août 1987.



Fig. 155 – ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, Échangeur C4, Le Clapier. Traces agraires repérées dans la tranchée 20 (cliché G. Baro).

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

7, quai de la Charité, garage Manni

La destruction de l'ancien garage Manni préalablement à la mise en œuvre d'un projet d'immeuble d'habitation¹ a été l'opportunité d'explorer pour la première fois le sous-sol du centre ancien de L'Isle-sur-la-Sorgue sur une surface importante. Jusqu'à aujourd'hui, seuls des sondages et des opérations limités avaient pu être effectués, et ce souvent dans des contextes particuliers tels que celui de l'îlot de la tour d'Argent.

Suite à un diagnostic positif réalisé en 2015², une prescription a été établie pour une partie de la vaste parcelle qu'occupait le garage Manni (1300 m²). Le contexte archéologique est particulièrement intéressant. On se trouvait déjà au XII^e siècle dans la ville intra-muros, à proximité d'un bras de la Sorgue qui bordait les remparts. Le secteur est réputé avoir longtemps été occupé par des installations artisanales profitant de l'énergie hydraulique

1. Aménageur : SEGI SAS.
2. BSR PACA 2015.

fournie par les roues (draperie, papeterie, tannerie ?). L'ancien quartier juif et sa synagogue jouxtaient la parcelle au nord depuis la fin du Moyen Âge tandis qu'un important couvent s'est étendu progressivement à tout l'îlot à partir de la fin du XVI^e siècle

Cette opération offrait également l'opportunité de s'intéresser à l'histoire du paysage. La ville est fondée sur une ancienne zone humide dont on ne connaît ni la chronologie ni les raisons de l'assèchement (naturel ou artificiel ?). Les implications sont importantes pour l'histoire de la ville puisqu'elles conditionnent le contexte de peuplement du lieu ainsi que la profondeur stratigraphique des différentes périodes. À plus grande échelle, on retrouve vraisemblablement ici les conséquences des fluctuations de la Durance et des cours d'eau locaux (Sorgue, Calavon) qui ont radicalement modifié l'environnement.

La fouille menée conjointement par la direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue et l'Inrap s'est déroulée

sur un mois et demi, et a mobilisé une équipe de 7 à 8 personnes³ dans des conditions difficiles liées essentiellement aux remontées de la nappe.

L'occupation la plus ancienne se pose directement sur l'argile tourbeuse qui constitue le terrain naturel. On identifie au moins trois maisons appartenant à cet état, toutes trois munies de sols en terre battue rapportée (fig. 156). Les murs ne sont fondés que sur une assise, laissant imaginer des élévations utilisant des matériaux légers (bois, terre crue...). Quoi qu'il en soit, on ne décèle pas les indices généralement laissés par la ruine d'élévations en pierre. En revanche, plusieurs supports en pierre de structure en bois utilisent une molasse gréseuse largement employée dans le secteur jusqu'au XIII^e siècle. Le mobilier associé à cette phase est celui laissé par une occupation domestique : restes de repas, céramiques communes grises antérieures au XIII^e siècle et quelques objets moins ordinaires (flûte en os, tête de saint Jacques ou de pèlerin percée, coquille Saint-Jacques percée). L'espacement de ces habitations, qui ne peut être expliqué par des lacunes, reste à interpréter. S'agit-il d'une extension d'un noyau plus ancien situé dans un autre point de la ville avant la construction des remparts ? Ou bien s'agit-il d'une alternance d'habitations et d'espaces de travail liés à une activité de production par ailleurs bien documentée pour les siècles suivants ?

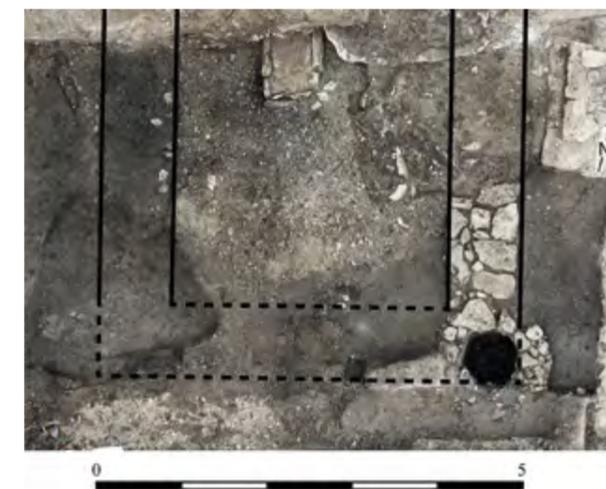


Fig. 156 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, 7, quai de la Charité, garage Manni. Photogrammétrie d'une des maisons antérieures au XIII^e siècle (M. Dadure/DPI).

À partir de la fin du XIII^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, les structures se densifient. Les murs, désormais liés au mortier, décrivent des espaces en lanière essentiellement concentrés le long des anciennes lices de la ville alors qu'elles sont presque absentes près de l'ancienne juiverie. On distingue des espaces ouverts où sont installés des caniveaux et des puits perdus ainsi qu'une vaste cuve maçonnée abandonnée au XVI^e siècle (fig. 157).

3. L'équipe a réuni des agents de la direction du Patrimoine : Maxime Dadure (RO), Vincent Labbas (RO adjoint), Mathilde Gardeux, Manon Marsy, Antonia Persico, Dominique Gesbert ; et des agents de l'Inrap : Olivier Sivan (Géomorphologie), Robert Gaday, Sylvain Barbier, Laurent Ben Chaba, Aurélien Bolo (topographie).



Fig. 157 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, 7, quai de la Charité, garage Manni. Cuve abandonnée au XVI^e siècle liée à une production encore indéterminée. En arrière-plan, la dernière aile conservée du couvent du XVII^e siècle (F. Guyonnet/DPI).

Ces installations sont sans doute associées à une production proto-industrielle qui reste à déterminer. On pense évidemment à la tannerie ou à la draperie qui utilisent des batteries de bacs de trempage. Les analyses, notamment carpologiques, devraient permettre d'en préciser la fonction.

Dans le courant du XVII^e siècle, le terrain est scellé par la construction du couvent des Dames de Saint-Elisabeth dont le cloître surdimensionné (le jardin seul atteignant 24 m de largeur pour plus de 30 m de longueur) occupait toute la superficie jusqu'à la Révolution. Une des trois ailes mentionnées par les textes est entièrement conservée dans l'îlot voisin (fig. 157) avec à sa base une série d'arcades en pierre de taille. Les deux autres ailes en retour se poursuivaient le long de la Sorgue ainsi que le long du quartier juif. Les puissantes fondations animées de ressauts nous donnent le rythme des arcades disparues qui bordaient le jardin sur toute sa longueur. On explique la prospérité de cette communauté, qui avant d'adopter la règle du tiers-ordre franciscain de Sainte-Elisabeth semble avoir choisi celle des clarisses capucines, et l'étendue de son couvent par les revenus issus des riches pensionnaires qu'elle accueillait dans l'un des plus grands ensembles conventuels de la ville.

Maxime Dadure

La chapelle des Pénitents Bleus de L'Isle-sur-la-Sorgue, érigée de 1766 à 1769 d'après les plans de l'architecte l'islois Jean-Ange Brun, constitue l'ultime témoin de la vigueur de cette confrérie qui, à l'instar de celle des Pénitents blancs, a empreint le paysage religieux, social et urbain de la ville pendant plus de trois siècles (fig. 158). L'édification de cet édifice s'inscrit dans la lignée des nombreuses constructions réalisées par les confrères à mesure que leur mouvement se développait. Cependant, elle marque l'apogée et l'indépendance d'une communauté longtemps liée aux franciscains. La qualité du programme architectural développé, la richesse des décors en gypserie conservés reflètent tant la réussite et la prospérité des Pénitents bleus que l'habileté du maître d'œuvre et l'excellence des arts religieux comtadins au XVIII^e siècle (fig. 159).

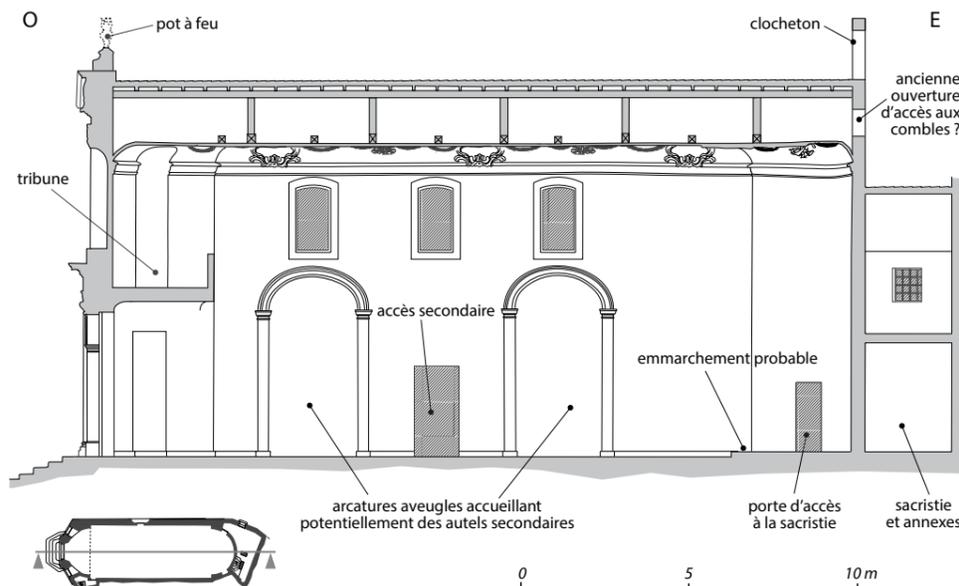
La commune de L'Isle, propriétaire des lieux depuis 2005, souhaite engager une étude de faisabilité pour leur restauration et leur aménagement. Ce projet a motivé, à partir d'une demande en auto-saisine, la prescription d'un diagnostic archéologique confié à la direction du Patrimoine de la ville.

Les importants travaux de restructuration intérieure réalisés dans les années 1980 ont malheureusement largement impacté le sous-sol de la chapelle. Seul un des deux sondages réalisés, placé à proximité de la porte d'entrée principale, a permis d'accéder aux niveaux historiques. Cette étroite fenêtre d'observation a néanmoins offert la possibilité de recueillir de précieuses informations à la fois sur la chapelle elle-même, avec une reconnaissance des niveaux liés à sa construction, mais aussi sur l'occupation de cette parcelle avant que les Pénitents bleus ne l'investissent. L'édification de la chapelle a nécessité la démolition préalable d'un bâtiment de facture plutôt médiocre dont nous avons retrouvé deux murs dérasés (probablement



Fig. 158 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Chapelle des Pénitents Bleus. Façade principale (cliché P. Donderis/DPI).

de séparation intérieure), parallèles aux rues limitant la chapelle à l'ouest et au nord. C'est sur ces structures que vient s'asseoir en partie la substruction de la façade moderne. Le niveau associé à cette ancienne construction, situé quelque 1,20 m sous le niveau actuel de la rue Rose-Goudard et établi potentiellement dès le Moyen Âge, a manifestement très peu évolué jusqu'à la fin de l'époque moderne. Cette continuité dans l'utilisation des sols semble aller de pair avec la permanence du tracé viaire et du parcellaire médiéval attenant.



Patrice Donderis
et Isabelle Rava-Cordier

Fig. 159 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Chapelle des Pénitents Bleus. Coupe longitudinale ouest-est restituée de la chapelle au XVIII^e siècle (DAO : P. Donderis/DPI).

Depuis 2014, une fouille programmée est réalisée sur le site de la chapelle Saint-Andéol de Velorgues. En 2017, la fouille du cimetière s'est poursuivie sous la direction de l'Inrap avec une équipe de la direction du Patrimoine de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue et en collaboration, comme pour les années précédentes, avec le laboratoire d'anthropologie bioculturelle de Marseille (Adès UMR 7268) et l'université d'Avignon.

Cette année, les investigations menées durant tout le mois de juillet se sont concentrées dans la partie sud-est de la parcelle. Ce sont les sépultures les plus récentes du cimetière (XIII^e-XIV^e siècles) qui ont pu être mises au jour dans ce secteur. Elles viennent ainsi compléter un corpus d'une soixantaine de tombes fouillées lors des campagnes précédentes, notamment celles de 2014 et de 2015. Il s'agit essentiellement de fosses en pleine terre. Dans certains cas, la présence de clous atteste l'emploi de cercueils. De plus, les observations archéo-anthropologiques ont également permis de repérer l'utilisation de linceuls en matière périssable pour envelopper les corps en préalable à leur dépôt au sein de la fosse. Un sondage profond réalisé contre le mur de clôture actuel à l'angle sud-est de la chapelle nous a permis de visualiser la présence de sépultures plus anciennes, en coffrage de dalles. Ces dernières matérialisent notamment l'expansion du cimetière, qui s'étend au-delà du mur de clôture actuel pour les périodes plus anciennes. Enfin, la fouille d'une sépulture en coffrage près du contrefort sud-est de la chapelle a permis de révéler la pratique de dépôts d'offrandes, comme l'a montré la présence d'une petite cruche en céramique grise caractéristique des XII^e et XIII^e siècles déposée près de la tête d'un individu adulte (fig. 160).

Au total, ce sont 35 sépultures qui ont pu être fouillées durant la campagne de 2017. Ces dernières ont livré 36 individus (32 sujets adultes et 4 sujets immatures), 16 d'entre elles comportaient des réductions qui témoignent

d'une réutilisation des mêmes fosses d'installation. La constitution de dépôts d'ossements est engendrée par la réouverture de la fosse. Les restes osseux du ou des précédents défunts sont alors soit rassemblés contre les parois de la fosse d'installation, soit déposés directement sur le nouvel occupant. Dans certains cas, ce sont de véritables ossuaires qui sont constitués (fig. 161). Ces assemblages privilégient notamment les crânes et les os longs des défunts précédents tout en sauvegardant les éventuels dépôts d'offrandes.

Catherine Rigeade, Yann Ardagna, Maxime Dadure
et François Guyonnet



Fig. 161 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Chapelle Saint-Andéol de Velorgues. Ossuaire (cliché C. Rigeade/Inrap).



Fig. 160 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Chapelle Saint-Andéol de Velorgues. Sépulture (cliché C. Rigeade/Inrap).

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE Chapelle latérale de l'église des Cordeliers

La direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue a été sollicitée par un propriétaire islois pour l'orienter dans sa démarche de réhabilitation d'une ancienne chapelle latérale de l'église des Cordeliers. La nef qui se développait sur l'emprise de son jardin a disparu, mais quatre autres chapelles latérales du réseau nord y sont encore conservées le long de la rue Molière. Dans la partie orientale de l'îlot, les destructions pratiquées après la vente post-révolutionnaire du couvent ont aussi épargné de petits espaces attenants au chœur et la partie inférieure du chevet bordé de ses contreforts. Pour permettre une compréhension plus globale du site, il a été décidé, en accord avec le SRA, de procéder à un repérage des vestiges architecturaux sur les parcelles accessibles et de réaliser, en collaboration avec l'Inrap, un diagnostic archéologique de la chapelle à restaurer¹.



Fig. 162 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Chapelle latérale de l'église des Cordeliers. Plan du couvent restitué par V. Laval au début du XX^e siècle.

L'implantation des franciscains est intervenue à L'Isle-sur-la-Sorgue dans le courant du XIII^e siècle.

Situé extra-muros jusque dans la seconde moitié du XVI^e siècle, leur couvent est reconstruit à partir de 1564 à l'intérieur des remparts, à l'emplacement partiel d'une demeure médiévale d'importance. Par achats ou donations successives, le nouvel établissement investit un vaste îlot du quartier de Villeneuve, proche des bâtiments claustraux de la collégiale. Une église de plus de 37 m de long sur 18 m de large s'étendait au nord et sa façade principale côtoyait à l'ouest un petit cimetière, où fut bâti un hôtel particulier au XIX^e siècle (fig. 162). En partie centrale se trouvait un cloître entouré de deux grands corps de bâtiments conventuels, à proximité desquels les Pénitents bleus fondèrent une chapelle.

L'église orientée possédait une nef rectangulaire de près de 29 m de longueur sur 8 m de largeur, divisée en cinq travées dont les extrémités ouvraient, par de grandes séries d'arcades en plein cintre, sur deux réseaux de cinq chapelles latérales. Les seules préservées au nord ont gardé des traces de leur ancienne voûte d'arêtes et leur fenêtre haute à encadrement en pierre de taille cintré, à large chanfrein extérieur (fig. 163). Ces chapelles adoptaient une profondeur inférieure à celles du réseau sud, afin que le plan général de l'édifice puisse s'adapter à des contraintes topographiques préexistantes. Par

ailleurs, la relative faiblesse du mur gouttereau nord suppose une nef simplement charpentée, terminée à l'est par une abside pentagonale sans doute couverte d'un voûtement sommital. Les légers désaxements que ses pans de mur présentent sont dus à la réutilisation d'un espace circonscrit par les façades sur rue d'un bâtiment du XIII^e siècle. Ces élévations médiévales en moyen appareil de pierre de taille, remployées lors de la construction de l'église, débutent au niveau du chevet



Fig. 163 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Chapelle latérale de l'église des Cordeliers. Vue des chapelles latérales nord conservées dans un jardin privé (cliché N. Duverger/DPI).

1. Équipe constituée de N. Duverger (responsable d'opération DPI), I. Rava-Cordier (étude documentaire DPI), C. Rigeade (anthropologue Inrap) et A. Bolo (topographe Inrap).

et se prolongent sur le flanc nord de l'église, où une porte médiévale en plein cintre donne accès à l'intérieur de la chapelle diagnostiquée.

Cette chapelle latérale est la première du réseau nord construite dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Sa préservation, à l'instar de celles situées dans le même alignement, est le résultat d'une transformation en petite habitation au XIX^e siècle. La pose de deux niveaux de plancher supérieur a néanmoins entraîné un exhaussement du bâtiment marqué par un retrait de la partie haute de la façade. Au-dessous, la maçonnerie témoigne de deux états de construction plus anciens. Au deuxième niveau, un moyen appareil en moellons mieux appareillé remonte à l'édification de la chapelle et sa partie centrale abrite les vestiges d'une fenêtre d'origine, remaniée au XIX^e siècle. L'élévation est posée directement sur les restes de la façade du XIII^e siècle, qui s'étend

au rez-de-chaussée avec un parement en pierre de taille parfaitement conservé. En revanche, pour accroître légèrement la superficie de la chapelle, le parement intérieur a été détruit, de même qu'un mur de refend associé dont la partie basse a été réutilisée en fondation du mur latéral est de la chapelle. À l'intérieur, la grande arcade en plein cintre qui communiquait dans la nef est obturée, mais sa structure en pierre de taille reste pratiquement intacte. Au deuxième étage, sous diverses couches d'enduit récent s'observent les traces d'accroche d'une voûte d'arêtes en plâtre et, sur les murs, des poches d'enduit polychrome appartenant au dernier décor de la chapelle. Au rez-de-chaussée, aucune empreinte d'aménagement liturgique ne se décèle en partie inférieure des murs, mais en partie centrale, il est apparu, après le décapage des niveaux de circulation contemporains, une structure rectangulaire, maçonnée en moellons liés avec du mortier, correspondant à l'emprise d'un caveau de 1,97 m sur 1,30 m.

La fouille exhaustive de ce caveau a permis d'appréhender son utilisation et les gestes funéraires pratiqués. Celle-ci a été réalisée par passes successives en respectant la chronologie du dépôt des corps. Au total, 41 individus ont été exhumés, dont 17 sujets immatures et 24 sujets adultes.

Les premiers individus présentaient un état de conservation plus médiocre que l'ensemble de la série ostéologique. Ces derniers reposaient directement sur un radier en moellons disposés sur l'arête (fig. 164). Deux grandes phases de dépôts funéraires sont identifiables, matérialisées par le remblaiement total de la structure par une fine couche de limon argileux. À plusieurs reprises, le caveau a été réouvert et les inhumations anciennes ont fait l'objet d'une réduction qui se concentre essentiellement dans sa partie sud-est. Toutefois, les restes humains présentaient des connexions anatomiques observables, bien



Fig. 164 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, Chapelle latérale de l'église des Cordeliers. Vue du caveau en fin de fouille (cliché N. Duverger/DPI).

qu'il s'agisse d'inhumations en cercueil et de décomposition des corps au sein d'un espace vide. Plusieurs chapetelets et/ou dizainiers en pâte de verre ont été retrouvés en place sur les corps des défunts. Le reste du mobilier associé se limitait à de nombreux clous de cercueils, des agrafes vestimentaires et deux épingles de linceul. Les deux derniers corps déposés, dont un en décubitus ventral, sont deux inhumations simultanées recouvertes d'une épaisse couche de chaux répartie sur la moitié ouest du caveau. L'un des crânes de ces deux sujets portaient des traces de découpe. L'examen des restes osseux issus du caveau a permis d'identifier deux crânes présentant les stigmates d'un sciage de leur pourtour. À l'issue de son utilisation, ce caveau est recouvert d'une couche de remblai qui a été remaniée postérieurement, comme l'indiquent les crânes en position secondaire et les éléments lapidaires retrouvés dans ce niveau. Cette opération aura permis de révéler des pratiques funéraires diverses (embaumement, manipulations et transferts d'ossements) dont témoignent les vestiges issus de ce type d'espace sépulcral souterrain.

Dans le cadre de cette première intervention, toutes les parcelles susceptibles de renfermer des vestiges de l'église et des bâtiments conventuels n'ont pu être visitées. Toutefois, la qualité des éléments architecturaux repérés d'ores et déjà confirme l'intérêt majeur que ce site comporte. La fouille du caveau apporte aussi un complément d'informations essentiel à la compréhension du lieu, en offrant un échantillon des usages funéraires pratiqués au sein de cet établissement religieux. De nouvelles recherches pourraient être envisagées afin de poursuivre l'étude de cet îlot particulièrement intéressant pour l'histoire de la ville.

Nelly Duverger, Isabelle Rava-Cordier
et Catherine Rigeade

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE 1, 3, 5, rue de la Truite

En novembre 2017, une opération de diagnostic archéologique a été conduite par la direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue dans un établissement de transport visé par un projet de transformation en immeubles d'habitation. Le site se localise dans la partie nord-ouest de la ville, au débouché de la rue de la Truite, sur un axe reprenant le parcours des lices intérieures du rempart médiéval. Ces recherches s'annonçaient particulièrement intéressantes pour appréhender la topographie ancienne du quartier de Villeveille, placé aux origines de l'agglomération médiévale.

Trois sondages ont été implantés. Un premier, réalisé dans une cour intérieure, s'est révélé négatif, mais il fournit toutefois quelques informations. Les traces anthropiques débutent seulement à 1,25 m en dessous du sol actuel, au-dessus d'une séquence de limons stériles d'environ 0,60 m d'épaisseur. Le niveau de tourbe qui caractérise le sous-sol l'islois se repère ici à 1,93 m au-dessous du sol actuel, alors qu'il ne s'observe qu'à près de 0,50 m dans un sondage effectué précédemment dans un jardin assez proche. Des comparaisons avec d'autres sites ayant donné lieu à des prélèvements géomorphologiques devraient apporter certaines indications indispensables pour percevoir le contexte topographique qui entoure la genèse de L'Isle.

Les deux sondages restants ont pris place à l'intérieur d'un grand corps de bâtiment établi le long de la rue de la Truite. Le premier, d'une superficie de 5 m², a livré, après un rapide décapage des niveaux récents, un ensemble de structures définitivement abandonnées au début du XIX^e siècle. Quatre murs en connexion adoptent des orientations différentes (fig. 165). Deux murs construits entre le XVII^e et le XVIII^e siècle suivent un tracé parallèle, à moins de 0,50 m de distance, en se dirigeant vers l'est perpendiculairement à la rue¹. Leurs extrémités s'appuient contre un mur préexistant, d'orientation nord-sud, ayant fonctionné avec un niveau de circulation en terre battue en occupation de la fin du Moyen Âge jusqu'au milieu de la période moderne². Enfin, ce dernier vient se plaquer contre une sorte de contrefort maçonné qui résulte de la destruction partielle d'un quatrième mur, d'époque médiévale. Le mobilier très épars recueilli sur un résidu de sol en terre battue lui étant associé suppose une datation située au plus tard vers le début du XIII^e siècle.

Le second sondage occupe un espace mitoyen et sa superficie atteint près de 21,50 m². Très rapidement ont été mis au jour de nombreuses structures déterminant trois petits espaces contigus organisés dans un même alignement est-ouest (fig. 166). À l'est, le premier cor-



Fig. 165 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, 1, 3, 5, rue de la Truite. Vue depuis l'est du sondage 1 en fin de fouille (cliché N. Duverger/DPI).

respond à une cuve profonde, dont le percement a fait disparaître toute stratigraphie antérieure au XIX^e siècle. Un mur bâti vers l'extrême fin de la période moderne, en limite sud, remploie de gros blocs de pierre de taille, parmi lesquels figure une base de pilier moulurée de style gothique tardif. Sur le côté ouest, un imposant linteau en pierre monolithe est également réutilisé en couverture d'une banquette maçonnée en moellon. Enfin, sur le flanc nord s'étend en direction de la rue un dernier mur composé d'un moyen appareil de moellons que l'on présume médiéval.

L'espace central présente des caractéristiques assez similaires, dans la mesure où quatre petites sections de murs en moellons grossièrement appareillés lui servent de limite. Leur mise en œuvre s'inscrit dans une chronologie relative qui s'échelonne entre le bas Moyen Âge et la fin de la période moderne, où deux puissants plots maçonnés ont été coulés en tranchée contre le parement intérieur des murs ouest et est. Le plot oriental est venu percer une grande fosse-dépotoir chargée d'un abondant mobilier (céramique, verre, faune, etc.) qui s'insère dans une fourchette de datation comprise entre le XV^e siècle et le début du XVI^e siècle.

1. Murs 9 et 11 construits en moyen appareil de moellons liés avec un mortier sableux.
2. Mur 10 appareillé grossièrement avec des pierres de taille remployées et des moellons liés avec un mélange de terre et de mortier maigre.

À l'extrémité ouest du sondage, le dernier espace est le seul à être délimité de façon homogène par des murs en moellon du début du XIX^e siècle, car celui-ci paraît empiéter sur une cour ou un jardin préexistant. La fondation du mur occidental s'est posée sur l'arase du chemisage d'un puits ayant cependant conservé sa fonction à l'extérieur de l'espace. Une datation précise reste incertaine, mais ce puits s'accompagnait d'un petit aménagement en mortier destiné à canaliser l'eau vers l'extérieur et son comblement est intervenu au début de la période moderne.

L'opération n'a pas véritablement apporté les résultats escomptés. L'enchevêtrement des structures, qui pour la plupart remontent à l'époque moderne, ne permet pas d'interprétation assurée sur l'évolution du lieu, même si l'hypothèse d'un site artisanal ou industriel semble prédominer. Le nombre important de murs dégagés laissait par ailleurs une faible superficie aux recherches sédimentaires, qui accordent assez peu de marqueurs de datation formels pour la période médiévale.

Nelly Duverger



Fig. 166 – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, 1, 3, 5, rue de la Truite. Orthophotographie du sondage (A. Bolo/Inrap).

MÉTHAMIS Les Auzières

Paléolithique

Le site archéologique des Auzières, situé au débouché des gorges de la Nesque sur la commune de Méthamis, est un gisement connu depuis près de quarante ans et ayant fait l'objet de campagnes de fouilles successives entre les années 1980 (fouilles Paccard) et les années 2000 (fouilles Monchot et Marchal, 1998, 2000-2005). L'assemblage riche en vestiges paléontologiques a été décrit comme reflétant une occupation par les carnivores (hyène des cavernes) tandis que les rares industries lithiques mises au jour (rapportées au Moustérien) sont le résultat du passage épisodique des communautés humaines, voire d'une introduction fortuite dans le site.

Depuis 2014, nous avons mené de nouveaux travaux de terrain et développé de nouvelles problématiques afin de préciser les modalités d'occupation du site et des territoires par les communautés humaines et animales au Paléolithique. Après une année probatoire (2014) destinée à réévaluer les potentialités archéologiques du gisement, nous avons pu mettre en place un programme de fouille programmée triennal (2015-2017).

En 2014, nous avons entrepris une reprise des travaux de terrain, à l'issue desquels nous avons pu mettre en évidence la richesse et les importantes potentialités archéologiques de ce gisement. En 2015, première année d'un programme triennal, nous avons significativement étendu la superficie fouillée (trois secteurs distincts). Cette opération a renforcé nos hypothèses sur les modalités d'occupation de la cavité par les prédateurs, mais aussi souligné la complexité du réseau et des dynamiques sédimentaires. En 2016, les recherches se sont largement concentrées sur les secteurs 1 et 2 en vue de préciser nos connaissances des occupations de ces zones, de décrire les dynamiques de constitution des dépôts du secteur 1 et de corrélérer les séquences stratigraphiques obtenues dans chacun des secteurs. Ils nous a été donné de débiter la fouille d'un niveau inédit (la couche g) et dont les premières informations suggéraient une occupation strictement anthropique. Cette dernière année de programme triennal 2017, nous avons largement concentré les efforts sur cette couche g afin de disposer de nombreuses données inédites participant à la caractérisation de ce niveau et à sa comparaison avec la couche f sus-jacente.

Le site archéologique et paléontologique des Auzières recèle nombre de vestiges fossiles dont l'examen précis nous permet de dresser une image fidèle des environnements passés, mais aussi des comportements des animaux qui ont peuplé ces lieux et des communautés humaines du Paléolithique.

Les vestiges paléontologiques sont les éléments les plus abondants. Les faunes de mammifères (macro- et micro-), l'herpétofaune et l'avifaune apportent de riches informations sur le cadre paléoenvironnemental et écosystémique. En outre, le spectre de faune nous permet de discriminer les ensembles archéo-paléontologiques et d'aborder la notion de prédation sélective.

Parmi les faunes de grands mammifères, 19 espèces ont été reconnues. Les ongulés sont représentés par des espèces grégaires de grande taille (*Equus germanicus* et *Bos / Bison*), des espèces rupicoles (*Capra ibex* et *Rupicapra* sp.) ainsi que de la mégafaune (*Coelodonta antiquitatis* et *Mammuthus* sp.). Une faune à caractère plus tempérée est aussi présente et relativement abondante (*Cervus elaphus* et *Capreolus capreolus*). Soulignons la présence plus rare de l'hémione *Equus hydruntinus* et éventuellement du daim cf. *Dama*. Le cortège des carnivores est tout aussi diversifié avec des canidés (*Canis lupus*, *Vulpes vulpes*, *Alopex lagopus*), des félidés (*Lynx spelaea*, *Felis silvestris*), l'hyène des cavernes (*Crocuta crocuta spelaea*) et l'ours (*Ursus spelaeus*).

Jusqu'à là, l'avifaune des Auzières était limitée à une unique mention de chocard à bec jaune *Pyrhocorax graculus* issu du sondage Paccard. L'examen de la faune aviaire collectée depuis 2014 atteste de la pré-

sence d'une douzaine de taxons dont le vautour moine *Aegypius monachus*, l'épervier d'Europe *Accipiter nisus*, la chevêche *Athene noctua* et la chouette hulotte *Strix aluco*.

L'herpétofaune (dont la tortue d'Hermann *Testudo hermanni*) et la microfaune semblent symptomatique d'un environnement à cachet tempéré. Soulignons que ces faunes à haute teneur paléoenvironnementale sont issues de la couche g présentant des caractéristiques archéologiques distinctes de la couche f sus-jacente.

En effet, la couche f correspond tout à fait à une occupation par des carnivores, l'hyène des cavernes en particulier. La diversité spécifique (reflet de la prédation), l'abondance des traces de dents et des coprolithes sont tout à fait typiques de ce type d'assemblage. La présence, marginale, de quelques éléments d'industrie lithique et d'un éclat osseux présentant des stries de boucherie est à souligner. La couche f est un instantané d'un repaire d'hyène du stade isotopique 4.

L'assemblage archéologique de la couche g est clairement distinct de la couche f. La diversité spécifique est réduite. Le cerf et le chevreuil dominant largement le cortège faunique. Les carnivores sont virtuellement absents. Un unique reste attribué à un ours des cavernes a été identifié. Celui-ci présente la particularité d'avoir été exploité par les communautés humaines (stries de boucherie). L'exploitation des grands carnivores est un fait assez rare pour attirer notre attention sur ce nouvel ensemble. En outre, les cervidés ne présentent pas de traces de dents mais bien des traces d'exploitation bouchère (fig. 167). L'industrie lithique est plus abondante et semble bien correspondre au Moustérien. Une série de datations U/Th entreprise sur des portions de plancher stalagmitique situe le remplissage de la couche g à une phase antérieure de la couche f, vers 100 ka, soit au cours du stade isotopique 5. Ces datations sont en accord avec les observations paléontologiques et archéologiques.

En définitive, ces recherches, associant travail de terrain et analyses en laboratoire, ont largement accru nos connaissances des comportements de subsistance et des modalités d'occupation des sites par les faunes de carnivores et les groupes humains moustériens. Ainsi, au terme de ces quatre années de fouille, nous sommes en mesure de mettre en évidence une succession d'occupations entre hyènes des cavernes (couche f) et communautés humaines (couche g). Encore une fois, le site des Auzières apparaît comme un gisement de premier plan dont l'analyse fine nous éclaire sur les modalités d'occupation des territoires par les hommes du Paléolithique et les animaux (prédateurs et proies).

Jean-Baptiste Fourvel
et Nicolas Frèrebeau

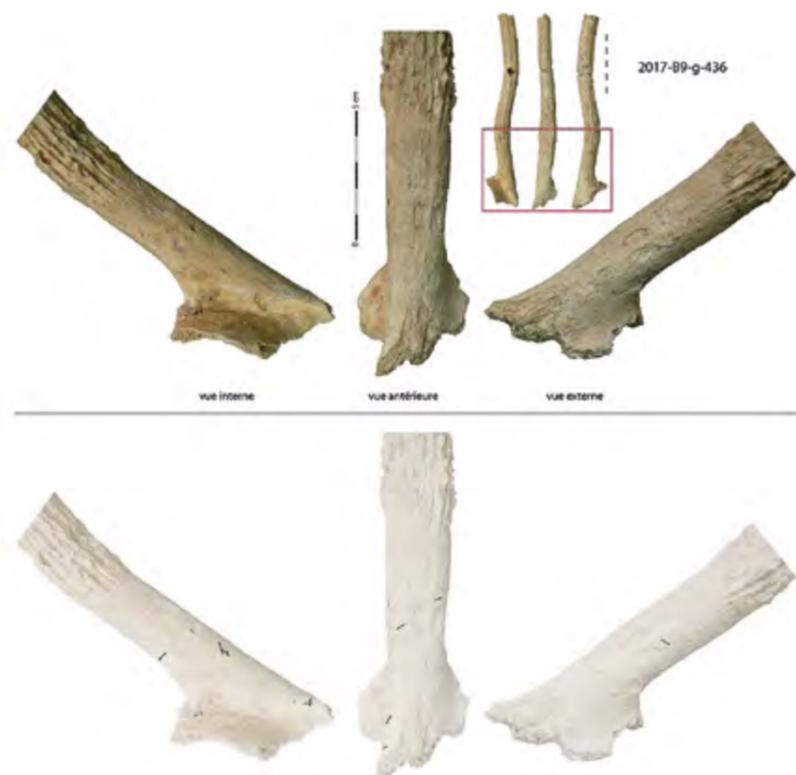


Fig. 167 – MÉTHAMIS, Les Auzières, secteur 2. Bois de massacre d'un jeune cerf mâle (dague; E9 436) présentant des stries sur le pourtour du pivot (clichés et DAO : N. Lateur).

MONIEUX Aven des Planes

L'aven des Planes est situé dans la partie nord-ouest des hauts plateaux du Vaucluse, sur le plateau des Défends. Il se présente sous la forme d'un puits à peu près cylindrique, dont l'ouverture est de 2,70 m sur 1 m. Sa profondeur est de -11 m. Vers -10 m de profondeur, le puits s'élargit en deux branches : une nord-sud dont la longueur est de 5 m et une qui se dirige vers l'est sur environ 3 m. L'aven a été vidé d'une partie de son contenu dans les années 1970.

Le remplissage supérieur de l'aven des Planes a livré des restes fauniques et humains de l'Holocène ainsi que du mobilier archéologique au Néolithique et à la fin du premier et du début du second âge du Fer. Vers 9 m de profondeur, une faune du Pléistocène supérieur avec du renne et du cheval est apparue. Elle date du Tardiglaciaire (Dryas I). Deux opérations de terrain, en 2005 et 2006, ont permis d'effectuer un relevé topographique précis de la cavité, de localiser les placages encore en place, de relever deux coupes et d'effectuer deux sondages (Crégut-Bonnoure *et al.* 2006¹). Ces derniers ont révélé un remplissage encore important constitué par un cailloutis à fins éléments de type castine contenant de rares restes de mésofaune.

Début 2017, des spéléologues ont entamé des travaux de désobstruction et ont mis au jour de nouveaux vestiges paléontologiques. Ils ont immédiatement arrêté leur opération de dégagement. Le matériel soumis pour identification a pu être attribué à du renne, du cheval et des lagomorphes. Il a été décidé d'effectuer une fouille préventive. Elle a eu lieu en mai 2017. Le matériel repéré et extrait par les spéléologues provient des deux diverticules de la base du puits. Le renne se trouve dans le diverticule est. Son squelette est en partie coincé sous les couches encore en place

1. Voir *BSR PACA 2005*, p. 210, et *2006*, p. 224-225.

Évelyne Crégut-Bonnoure

MONIEUX Coulet des Roches

Cet aven-piège, d'une dizaine de mètres de profondeur, s'ouvre dans la partie nord-ouest des monts de Vaucluse. Il fait l'objet de fouilles méthodiques depuis 2007¹. Il en découle l'identification de 6 unités sédimentaires. L'objectif de l'opération 2017 visait à dégager les deux chevaux repérés en 2016 et à poursuivre la fouille afin de mieux comprendre les modalités de formation du remplissage.

1. Voir *BSR PACA 2007*, p. 245-246; *2008*, p. 223-224; *2009*, p. 239-241; *2010*, p. 227-228; *2012*, p. 217-218; *2013*, p. 204; *2014*, p. 214-215; *2016*, p. 195-196.

de la coupe n° 1 (couches 9 à 12), localisées sous une cloche de dissolution. Son dégagement a nécessité le décapage des couches le recouvrant. Au cours du décapage, des restes épars de chevaux (7 côtes, 2 vertèbres, 2 articulations non épiphysées – humérus et fémur) ont été découverts ainsi qu'un squelette complet de marmotte. L'état de conservation de ce dernier est remarquable. Il faut ajouter 4 restes de renard, de nombreux restes de lagomorphes, d'oiseaux et de microfaune (rongeurs, amphibiens). La morphologie du diverticule qui est une étroiture, l'abondance des vestiges de lagomorphes (NR=806) et leur fragilité n'ont pas permis de terminer dans les temps l'opération préventive et de dégager la totalité du squelette du renne.

Les restes de chevaux trouvés par les spéléologues proviennent en partie du diverticule sud. Là aussi la fouille a été compliquée par l'étroitesse de la fissure et son étendue. Plusieurs restes de cheval (1 fragment crânien, 1 talus, 2 vertèbres) ont été découverts. Les lagomorphes sont aussi présents et relativement abondants (NR=133) ainsi que la marmotte, les oiseaux et la microfaune.

Le dégagement de blocs à la base du puits, afin de faciliter la manutention, a mis au jour 1 incisive et 2 vertèbres caudales de cheval. Des vertèbres cervicales de cette espèce sont apparues et ont été laissées en place.

En conclusion, l'aven des Planes est, avec le Coulet des Roches, le deuxième site vauclusien à fournir des indications sur la fin du Pléistocène en milieu naturel. Malgré sa désobstruction, une partie de son remplissage a été conservé, ce qui permet d'appréhender son mode de formation. La fouille préventive montre un remplissage encore riche en vestiges. Il est souhaitable de continuer les investigations dans ce gisement.

Découvertes paléontologiques réalisées

- a. Les carnivores
 - Renard : Le renard commun (*Vulpes vulpes*), absent des restes fauniques depuis 2012, est représenté cette année par plusieurs éléments d'un même animal. Le crâne permet de l'attribuer à une femelle. Les proportions des os longs sont légèrement différentes de celles des individus du Pléniglaciaire.
 - Mustélidés : Les restes de Mustélidés sont moins nombreux que les années précédentes. Les deux crânes d'hermines (*Mustela erminea*), les mandibules et les os longs

de belette (*Mustela nivalis*) sont relativement plus gros que ceux du Pléniglaciaire, métriquement plus proches des individus du début du Tardiglaciaire. Un os coxal complète le squelette du putois (*Mustela (Putorius) putorius*) de 2016. Une fibula atteste de la présence d'un autre individu.

b. Les chevaux

La partie postérieure du squelette de la jument « Julia » a été dégagée en totalité. Il coiffait le squelette du nouvel individu repéré en 2016, un étalon de 4 ans fait dénommé « Chocolatine ». La partie antérieure du corps (membres, vertèbres cervicales) et une partie du thorax (vertèbres thoraciques) ont été trouvées essentiellement dans l'éboulis de la base de l'US3, en position haute par rapport à la partie postérieure du corps (membres, coxaux, sacrum, vertèbres lombaires et caudales) localisée dans l'US5. Les côtes se répartissaient entre ces deux entités. Le crâne et les mandibules ont été trouvés un mètre plus loin, contre un autre crâne appartenant à un nouvel étalon, âgé d'environ 5 ans, baptisé « Murphy ». Un troisième crâne a été aperçu dans cette même zone, contre la paroi est. Plusieurs ossements identifient au moins deux nouveaux individus. Sous le squelette de « Chocolatine » de nouveaux ossements ont été repérés. Le cheval du Coulet correspond à la forme de Solutré (*Equus gallicus*). Tous les individus ont un museau relativement large et court. Les deux chevaux de l'oscillation de Tursac ont des métacarpes plus robustes que ceux des phases froides du Pléniglaciaire.

c. Les Artiodactyles

• Bouquetin : Le germe dentaire d'une dent déciduale supérieure identifie un fœtus de bouquetin. Une côte fragmentaire représente un adulte. Ce matériel devrait correspondre à la forme alpine *Capra ibex*.
• Cf. isard : Un total de 16 restes correspondent à un individu de type *Rupicapra*. La morphologie du métacarpien III+IV ne correspond pas à celle du chamois *R. rupicapra*, ce qui est confirmé par les paramètres métriques. Une grande analogie se note avec l'isard *R. pyrenaica*. Pour l'instant trois hypothèses sont envisageables : soit l'individu du Coulet est un isard issu du stock pyrénéen, soit un chamois des Abruzzes *R. pyrenaica ornata*, venu d'Italie, soit un hybride entre isard et chamois. Le dégagement du crâne qui a été repéré dans l'éboulis permettra de lever le doute, sous réserve que les chevilles osseuses soient conservées.

d. Les lagomorphes

Les lièvres sont encore présents, mais les vestiges sont numériquement peu abondants. Il s'agit toujours de lièvre variable (*Lepus timidus*). Quelques restes appartiennent au lapin (*Oryctolagus cuniculus*).

e. Les micromammifères

La fouille menée en 2017 a permis de récolter quelques éléments anatomiques dans des niveaux situés à une altitude allant de -6,60 à -7,70 m. Si le lemming à collier (*Dicrostonyx torquatus*) est absent, ce qui pourrait être mis en relation avec l'oscillation de Tursac, le nombre trop faible (NMI = 19) de rongeurs collectés ne permet pas de l'affirmer avec certitude. Les fouilles à venir permettront peut-être de vérifier cette hypothèse.

L'analyse taphonomique réalisée sur les restes de rongeurs provenant du niveau du Pléniglaciaire met en évidence une accumulation correspondant vraisemblablement à une coprocœnose de rapace nocturne, en l'occurrence le harfang des neiges (*Bubo scandiacus*). Un autre prédateur, vraisemblablement un carnivore, est à même d'être également intervenu lors de cette accumulation, comme l'attestent les traces de digestion plus importantes sur le matériel osseux. Ces altérations sont probablement imputables aux petits mustélidés (belette, hermine) ayant ingéré ce type de proie avant leur chute.

f. Oiseaux

Des éléments complémentaires du harfang des neiges (*Bubo scandiacus*) ont été découverts ainsi qu'un nouvel individu. Le chocard à bec jaune (*Pyrhocorax graculus*) reste majoritaire.

Cette année, les squelettes des chevaux, du renard et des lièvres étaient localisés dans les bandes 5, 6 et 7 et les carrés K, L et m. Cette distribution spatiale matérialise un éloignement de la paroi ouest (bandes 3 et 4) et sud (carré N), probablement contraint par la configuration de l'éboulis, mais peut-être aussi par celle de l'orifice d'entrée de l'aven.

La partie nord a pu être abaissée à peu près au niveau de la partie sud.

La castine de l'US3 tend à disparaître et à laisser place à un gros éboulis. Côté sud, l'argile de décantation de l'oscillation de Tursac remplit les vides de cet éboulis (carrés L, M, N, bandes 4, 5, 6). L'US5 est toujours visible à la base de l'éboulis et s'étend vers le centre de la cavité (carrés J, K). Dans la zone nord, le sédiment, pauvre en castine, se charge en argile vers la paroi est (carrés H6, G6). Côté ouest, les blocs rocheux dominent. On remarque leur pendage vers le centre de la cavité. L'US4, qui est contemporaine de l'épisode d'Hengelo (stade isotopique 3), est toujours présente à l'aplomb de la fissure sud-ouest. Ce sédiment pourrait résulter de la vidange du remplissage de la diaclose. Cependant, sa pérennité en profondeur et sa localisation très circonscrite permet d'envisager une autre hypothèse : elle pourrait représenter le reliquat d'un ancien remplissage de l'ensemble de la cavité lié à l'épisode d'Hengelo par la suite vidangé.

Les crânes de « Murphy » et de « Chocolatine » ont été datés. Le résultat est pour « Murphy » de 22920 +/- 70 BP, soit 25513 – 25126 cal. BC (95,4 % de probabilité) et 27462 – 27075 cal. BP (95,4 % de probabilité) (réf. BA 496994), et pour « Chocolatine » de 23430 +/- 80 BP, soit 25834 – 25492 cal. BC (95,4 % de probabilité) et 27783 – 27441 cal. BP (95,4 % de probabilité) (réf. BA 496993). Grâce aux datations absolues, il est possible de retracer l'ordre de chute des chevaux. Cet ordre est indépendant de la position des squelettes, ce qui a déjà été noté en 2016. D'après les profondeurs des découvertes, on peut appréhender la morphologie de l'éboulis qui, loin d'être plan, était bosselé. En conséquence, le squelette de certains individus a été découvert en position élevée par rapport à celle d'autres individus tombés bien après eux, dans des parties basses.

Le temps écoulé entre ces chutes est variable : de 2 à 5 siècles et même de l'ordre du millénaire.

En conclusion, le Coulet des Roches a un intérêt majeur pour la connaissance de l'évolution des milieux et des faunes de la fin du Pléistocène supérieur, tant en France qu'en Europe occidentale. Depuis 2007, il livre régulièrement des squelettes de mammifères et d'oiseaux pour la plupart inconnus dans le Sud-Est ou bien représentés par les restes fragmentés des rares sites préhistoriques

Antiquité

ORANGE 147, avenue de Lattre de Tassigny

Antiquité tardive

Dans le cadre d'un diagnostic d'archéologie préventive réalisé à peu de distance au nord de l'arc d'Orange, en bordure ouest de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny qui perpétue le tracé de la *via Agrippa*, les onze sondages réalisés ont révélé des vestiges de la nécropole qui se développait à l'entrée nord de la ville antique.

Dans le sondage 9 ont été mis au jour des vestiges correspondant aux restes d'un mausolée construit à l'intérieur d'un enclos délimité par un mur de clôture et situé en bordure immédiate de la voie antique. Ces vestiges, très dérasés et très ponctuellement observés, se limitent au massif de fondation du mausolée (dégagé sur une surface de 3 m² et dont il n'a été reconnu que la limite ouest), ainsi qu'à la tranchée d'épierrement du mur de clôture ouest et arrière de l'enclos, distante du mausolée de 1,40 m et rigoureusement parallèle à celui-ci et à l'axe de la voie antique (large de 0,65 m et reconnue sur une longueur de 1,50 m).

Dans le sondage 10, soit à l'ouest de l'enclos, ont été observés les vestiges d'une sépulture à incinération pour laquelle a été mise en évidence une fosse de crémation rectangulaire, caractérisée par un épais comblement charbonneux et quelques rares débris osseux calcinés, et recueilli un abondant mobilier constitué de vases à offrandes principalement en verre. Si le comblement charbonneux et les parois rubéfiées du creusement rectangulaire (L. : 1,60 m ; l. : 0,80 m à 0,90 m ; P. : 0,30 m à 0,40 m) ne laissent aucun doute quant à son utilisation comme fosse de crémation, la très faible quantité de restes osseux recueillis dans son comblement suggère une incinération secondaire, avec collecte des restes du défunt en vue de leur inhumation dans un second creusement probablement situé à proximité de la fosse de crémation, mais en dehors des limites du sondage. Le mobilier funéraire — une lampe à huile en céramique, un balsamaire en verre, deux gobelets (l'un en céramique commune grise et l'autre en verre), deux cruches en verre, huit coupelles en verre, une coupe et trois assiettes en verre également — pourrait dater de la fin du I^{er} siècle de notre ère ou du tout début du II^e siècle.

Enfin, dans la partie occidentale du terrain sondé ont été mises en évidence deux autres sépultures, attribuables celles-ci à l'Antiquité tardive.

de la période. Grâce aux nombreuses datations radiométriques effectuées sur le matériel et les observations de terrain, la communauté scientifique dispose désormais d'informations inédites couvrant quelques 21 000 ans, du Subboréal à l'oscillation de Tursac et même de l'interstadienne Maisières et de l'interpléniglaciaire d'Hengelo (=Les Cottés). Les niveaux atteints cette année correspondent toujours au Pléniglaciaire.

Évelyne Crégut-Bonnoure

Dans le sondage 8 a été découverte l'inhumation d'un nouveau-né dans une amphore orientale (de type Keay 54 datable du IV^e siècle), et à proximité de celle-ci, un petit creusement carré comblé de charbon de bois qui pourrait témoigner d'un aménagement destiné à signaler l'emplacement de la tombe.

Dans le sondage 3 a été découverte l'inhumation en pleine terre, et vraisemblablement sans cercueil en bois, d'un adulte qui portait une fibule cruciforme en bronze (de type Keller 3N/4A datable de la seconde moitié du IV^e siècle, voire du tout début du V^e siècle).

Contrairement au mausolée découvert dans le sondage 9, la fosse de crémation mise au jour dans le sondage 10, de même qu'un petit aménagement bâti mis en évidence à l'arrière de l'enclos funéraire dans le sondage 9, présentent une disposition oblique par rapport à l'axe de la voie antique, suggérant l'existence probable de deux orientations concurrentes dans l'organisation du plan de la nécropole. Alors que les constructions funéraires implantées en bordure immédiate de la *via Agrippa* s'alignent strictement sur l'axe de la voie antique, les sépultures et aménagements placés à l'arrière de ce premier rang pourraient avoir suivi les orientations du parcellaire rural, aligné ici sur la trame du cadastre B d'Orange.

Cette découverte, en complétant le corpus des découvertes anciennes, vient confirmer l'existence d'une vase nécropole antique se développant de part et d'autre de la *via Agrippa* au nord de l'arc et de l'agglomération antique d'Orange.

En 2013, un autre diagnostic d'archéologie préventive, réalisé en bordure orientale de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny et à égale distance au nord de l'arc, avait révélé l'existence de deux petits enclos funéraires implantés en bordure immédiate de la *via Agrippa*¹.

Antérieurement, en 2004 et 2005, un diagnostic d'archéologie préventive suivi d'une petite intervention de fouille avaient mis en évidence la présence en bordure occidentale de la RN7, dans le prolongement de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny et de la *via Agrippa*, et à une distance de 1000 m environ au nord de l'arc, une section

1. Voir BSR PACA 2013, p. 209-210.

plus septentrionale de la nécropole où avaient été édifiés un grand enclos funéraire et un mausolée rectangulaire². Plus anciennement encore, en 1999 et 2000, un diagnostic d'archéologie préventive suivi d'une fouille préventive avaient révélé en bordure orientale de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny et à 500 m environ au nord de l'arc, une portion de cette même nécropole sur laquelle se succédaient du sud au nord quatre concessions funéraires :

deux enclos carrés de 12 m de côté, un mausolée-tour à trois niveaux dont l'emprise au sol, de forme carrée, mesurait près de 6,50 m de côté, et enfin un vaste enclos funéraire, sans doute de forme carrée et mesurant 35 m de côté, au centre duquel s'élevait un mausolée circulaire d'un diamètre de 15 m³.

Jean-Marc Mignon

2. Voir BSR PACA 2005, p. 212-213.

3. Voir BSR PACA 1999, p. 184-188 ; 2000, p. 194-195.

Antiquité...

ORANGE La Violette

Moderne

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé, aux mois de juin et juillet 2017, par le service d'Archéologie du département de Vaucluse au lieu-dit La Violette, à Orange, sur un terrain d'une superficie de 3,5 hectares, dans le cadre du projet de construction d'un nouveau supermarché. La prescription a été motivée par la situation du projet dans le secteur du tracé de la voie d'Agrippa.

Dix-neuf tranchées ont été réalisées et sept d'entre-elles se sont révélées positives. Elles ont permis de mettre au jour des vestiges de l'Antiquité et du Moyen Âge.

D'importants tronçons de la voie antique reliant Arles à Lyon ont été découverts à environ 2,60 m de profondeur (fig. 168). Elle a été identifiée dans trois tranchées (7, 10 et 15), ce qui permet de connaître son orientation : nord-sud.

La bande de roulement est constituée d'une couche très indurée de graviers et petits galets ainsi que de rares fragments de tuiles antiques, et mesure 6,50 m de large. Elle est bordée, à l'ouest comme à l'est, par une maçonnerie délimitant la surface de roulement. Dans le sondage 7, la bordure orientale est marquée par deux gros blocs en remploi délimitant la voie (fig. 168). Un des blocs présente une mouluration qui pourrait être interprétée comme un chasse-roue. À l'ouest, un alignement de pierres sans mortier délimite la voie. En incluant les deux bordures, elle possède une largeur de 8 m.

À l'ouest, il a été possible de distinguer des aménagements de bordure de voie, dont une surface très indurée de 1,25 m de large environ, pouvant correspondre à la surface de circulation des piétons, ce qui porte à 11 m en tout la largeur de la voie et des aménagements (fig. 168).



Fig. 168 – ORANGE, La Violette. Vue depuis le nord de la voie antique, des deux murs la bordant et de l'aménagement pour les piétons à l'ouest (cliché G. Baro).

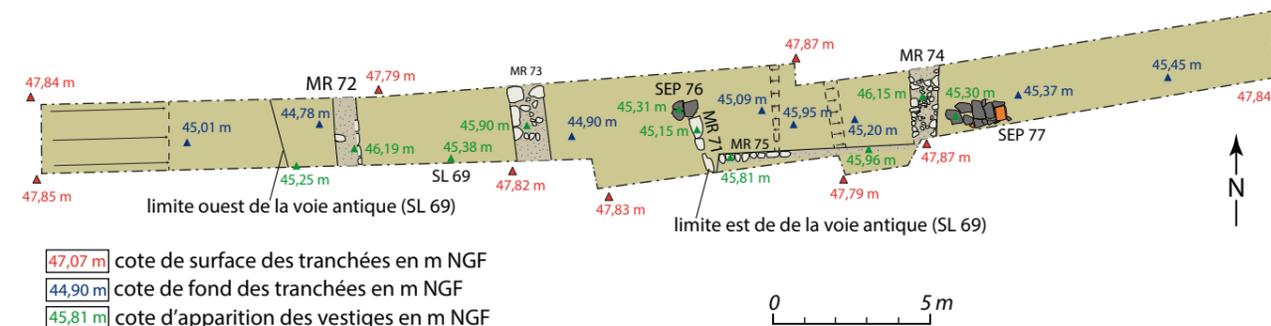


Fig. 169 – ORANGE, La Violette. Relevé en plan du sondage 15 (DAO : G. Baro).

Dans le sondage 10, il a été découvert une maçonnerie constituée de pierres sans mortier, orientée est-ouest et barrant la voie antique. Elle est construite suivant l'orientation du cadastre B d'Orange et est parementée du côté nord seulement. La voie s'interrompt au niveau de cette maçonnerie et semble changer de direction, car on ne la retrouve pas au nord de cette structure.

Plus au nord, le sondage 15 a permis de reconnaître la voie antique (SL 69) suivant la première orientation, nord-sud, mais s'axant légèrement vers l'ouest (fig. 169). Ce sondage a livré deux sépultures qui ont été fouillées. La première (SEP 76) est une sépulture à simple couverture de pierres. La toiture de la fosse est constituée de dalles. Lors du décapage à la pelle mécanique, deux dalles ont été malencontreusement arrachées ainsi qu'une partie du crâne du défunt. Celui-ci était en contact avec les dalles de couverture. Cela s'explique par le fait que le corps a été posé sur la bande de roulement de la voie antique à une époque où elle n'était plus usitée. Les personnes ayant procédé à l'inhumation du corps avaient certainement prévu de le placer à une altitude inférieure, mais la rencontre avec la surface dure de la voie les a contraint à déposer le corps dessus. Par ailleurs, un des blocs délimitant la voie, côté est, a fait l'objet d'un découpage pour pouvoir faire passer les jambes et les pieds du défunt.

La deuxième (SEP 77) est une sépulture à simple couverture de pierres et de tuiles (fig. 169). Elle comporte une grande tuile antique positionnée au-dessus des pieds du défunt ainsi que deux fragments en bordure de sépulture.

L'architecture des tombes évoque les VI^e-VII^e siècles, mais l'absence totale de mobilier dans ces contextes ne permet pas de préciser cette datation.

Le sondage 15 a également livré diverses maçonneries. Côté ouest, deux murs parallèles (MR 72 et 73), orientés nord-sud, sont construits dans une couche sur la voie antique. Ils semblent appartenir au même bâtiment ou aménagement. La fondation de ces deux murs est réalisée dans une couche argileuse homogène contenant du mobilier médiéval datable des XI^e et XII^e siècles (céramique grise, pégau à bec ponté).

Deux autres maçonneries liées ont été découvertes à l'est et en bordure de la voie antique (MR 74 et 75). Axées est-ouest pour la première et nord-sud pour la seconde, elles pourraient appartenir à un aménagement de bord de voie de type enclos funéraire.

Enfin, tout au sud, la parcelle AA 17 a livré les vestiges d'un mur antique comportant les restes d'un enduit peint ainsi qu'une grande couche de destruction de la toiture du bâtiment. Ces vestiges, probablement ceux d'une villa romaine, sont conservés à environ 1 m de profondeur par rapport au niveau du sol actuel et sont d'un très grand intérêt.

Par la suite, et en fonction des projets de l'aménageur, une fouille archéologique préalable pourrait s'avérer indispensable pour la sauvegarde et la mise en valeur de ces vestiges.

Les parcelles AA 12 et 18, situées à proximité du bâtiment gallo-romain reconnu, n'ont pas pu être sondées en raison de la présence de bâtiments. Compte-tenu des éléments découverts, il conviendrait de réaliser une deuxième phase de diagnostic sur ces deux parcelles, une fois les bâtiments détruits, pour ainsi mieux circonscrire la zone pouvant faire l'objet d'une fouille archéologique préventive.

Guilhem Baro

Antiquité...

ORANGE 195, Ancienne Route du Grès

Moderne

Cette opération de diagnostic archéologique a été prescrite suite à une demande de permis de construire déposée à la mairie d'Orange. L'opération concerne un projet immobilier situé Ancienne Route du Grès, au sud-ouest de l'agglomération urbaine de la ville, au pied du versant

ouest de la colline Saint-Eutrope. Le projet concerne la construction d'une maison individuelle sur un terrain d'une emprise de 1724 m² aménagé en terrasses. Huit sondages ont été répartis sur l'emprise concernée par l'opération. Deux d'entre eux, localisés au nord-ouest

de la zone, se sont avérés positifs. Ils ont permis la mise au jour de trois structures fossoyées à vocation funéraire qui témoignent de pratiques liées à la crémation (fig. 170). La présence de sépultures dans ce secteur de la ville en bordure du tracé pressenti de la voie antique était attendue, compte tenu du contexte archéologique. La densité de structures funéraires semble faible et leur localisation paraît se limiter au nord-ouest de la zone explorée.

Les dépôts funéraires mis au jour n'ont pas été fouillés; deux d'entre eux présentent une vulnérabilité certaine compte tenu de leur cote d'apparition et de la proximité des constructions projetées.

Robert Gaday



Fig. 170 – ORANGE, 195, Ancienne Route du Grès. Fosse funéraire (cliché R. Gaday).

Antiquité

CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE, MORNAS, ORANGE, PIOLENC PCR « Territoires celtiques et romains autour d'Arausio : champ de bataille d'Orange, 105 av. J.-C. »

Les recherches débutées en 2014 sur ce champ de bataille se sont poursuivies en 2017¹. Elles ont porté sur les points suivants : sources antiques (Dr Mathieu Engerbeaud); terrain avec et sans matériel (Loïc Buffat, Louis Mouillac, Matthieu Guintrand, société Rectimmo); lit, rives et affluents du fleuve (Luc Long). Ces travaux ont confirmé les données recueillies antérieurement et ont élargi nos connaissances.

Les sources confrontées à l'archéologie ont validé les grandes phases de la bataille et l'existence de trois camps romains répartis entre la rive gardoise (phase 1; 1 camp) et vaclusienne (phase 2; 2 camps) du Rhône : d'abord installé entre Saint-Laurent-des-Arbres et Saint-Géniès-de-Comolas, Gard), Serv. Caepio a ensuite rejoint Mal. Maximus installé à Orange au Lampourdier (Vaucluse), implantant son nouveau camp entre son chef et les Germano-Celtiques, à l'emplacement de la future colonie d'Orange. Par ailleurs, les découvertes archéologiques effectuées sur Le Lampourdier donnent une certaine consistance au texte d'Orose (*Hist. contre les Païens*, 5.16.1-7), qui décrit le sort réservé aux camps romains et aux rites de la victoire après la bataille.

Les prospections terrestres avec et sans matériel ont abouti à plusieurs résultats. Le premier a été l'extension du champ de bataille de 150 hectares supplémentaires en dehors des lignes romaines du Lampourdier, en particulier au nord-est et au sud-est de cette position. Les *militaria* (Marie Gagnol) recueillis à cette occasion ne laissent subsister aucun doute. Le deuxième a consisté à prolonger d'environ 300 m vers le sud/sud-ouest, le *val-lum* découvert en 2016 au sommet du Lampourdier pendant la fouille archéologique préventive de Mosaïques

Archéologie. Le troisième a été de découvrir un grand tertre (env. 30 m de diamètre, 2-3 m de hauteur) entouré d'un fossé (des restes de suidés et de débris amphoriques y auraient été découverts dans une fouille clandestine), édifié à l'extrémité méridionale du promontoire du Lampourdier dominant le Rhône. La présence, dans les matériaux de cette butte, d'artefacts en provenance du camp romain détruit constitue un *terminus post quem* intéressant à noter.

Les résultats des survols aériens (Rectimmo) effectués entre le Rhône et l'actuelle ville d'Orange ne sont pas encore connus. Le but assigné à ces prospections est de déterminer si des défenses linéaires ont été édifiées entre les deux camps romains pour interdire aux Germano-Celtiques la route vers Avenio et Massalia. Ces prospections seront étendues dans le futur au nord d'Orange, vers Piolenc et Mornas.

Si les recherches effectuées sur Piolenc n'ont pas permis de retrouver des traces irréfutables du campement des Germano-Celtiques, des structures et des vestiges antiques inédits ont été découverts à Mornas, aux Cantarelles (Matthieu Guintrand). À l'est du château de Mornas, l'inventeur a découvert un *oppidum* d'une quinzaine d'hectares. Selon les premières observations de surface, le site paraît ne pas avoir été occupé densément et en permanence (débris céramiques très localisés) et les deux remparts en pierres sèches qui en assurent la protection semblent ne jamais avoir été terminés. En outre, le site est parsemé de pierres de fronde (ramassées du Rhône, du même type de celles du Lampourdier) qui traduisent un événement militaire inconnu. La colonne des Germano-Celtiques se dirigeant vers Orange ayant dû obligatoirement passer de part et d'autre de cette position fortifiée, cette découverte devra donc être précisée.

1. BSR PACA 2014, p. 215-216; 2015, p. 183-184 et 2016, p. 198-200.

Les recherches subaquatiques effectuées dans le Rhône et ses affluents Meyne et Queyronette par Luc Long entre Châteauneuf-du-Pape/Château de L'Hers et Orange/Auriac (Auriaca), si elles ont enrichi notre connaissance de quelques découvertes de vestiges antiques, ne permettent pas de les relier avec certitude à la bataille d'Orange. En 2018, on poursuivra, en outre, l'exploration en plongée des bras morts, des îlots et des canaux. L'opération devra *a minima* poursuivre ensuite la prospection avec piquetage en rive gauche dans le secteur exploré en 2017, depuis la halte fluviale jusqu'aux ponts en amont. Il s'agira par ailleurs de multiplier les prospections au nord, vers Mornas et Mondragon, dans le chenal du Rhône et le canal de Donzère. Cela permettra de repérer, entre la plaine d'Orange et le territoire des Tricastins, des secteurs du fleuve moins bouleversés, susceptibles de livrer des informations pertinentes.

Alain Deyber

Productions scientifiques issues du PCR

DEYBER (A.), LUGINBUHL (Th.) – Cimbri and Teutones against Rome: first research results concerning the battle of Arausio (105 BC), dans FERNÁNDEZ-GÖTZ (M.) et ROYMANS (N.) (éd.) – *Conflict Archaeology: Materialities of Collective Violence from Prehistory to Late Antiquity*. EAA Monograph Series "Themes in Contemporary Archaeology", vol. 5. New York : Routledge, Ch. 14, 2018, p. 155-166.

En préparation :

DEYBER (A.) (dir.), BUFFAT (L.), ENGERBEAUD (M.) – *La bataille d'Orange (6 et 7 octobre 105 a.C.)*, 2019.

BUFFAT (L.), DEYBER (A.), ZAARAOUI (Y.) – Un camp romain républicain contemporain de la bataille d'Orange des 6 et 7 octobre 105 a.C. : Le Lampourdier (Vaucluse; Orange), dans *Actes de la table ronde « Camps romains et traces d'occupation militaire romaine dans les oppida celtiques en Gaule à l'époque républicaine »* (Michel Reddé dir.) organisée les 13 et 14 novembre 2017 à l'INHA (Paris). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Bibracte).

ZAARAOUI (Y.) et al. – *Occupation militaire de la fin du I^{er} s. av. J.-C. sur le plateau du Lampourdier*. RFO de fouille archéologique préventive, Mosaïques Archéologie, 2018.

CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE, MALAUCÈNE, MONIEUX, MURS, ORANGE, SAULT Mines et carrières de silex du Vaucluse au Néolithique

Néolithique

Nous avons poursuivi nos investigations sur les secteurs d'Orange/Châteauneuf-du-Pape, Murs, Malaucène, et entamé des travaux sur le secteur Monieux/Sault.

Les recherches effectuées sur le secteur d'Orange/Châteauneuf-du-Pape ont permis de retrouver plusieurs dizaines de maillets provenant du massif du Lampourdier, conservés dans différentes collections. Malgré plusieurs passages sur le terrain et la présence d'affleurements d'une matière première siliceuse abondante et de qualité, nous n'y avons vu aucune trace tangible d'exploitation du silex. Quant au gisement du Mourre de la Cabane à Châteauneuf-du-Pape, il est aujourd'hui devenu totalement inaccessible.

À Murs, la délimitation des sites d'extraction n'est sans doute pas encore totalement achevée, mais a très nettement progressé. Nous avons pu déterminer cinq à six zones distinctes, réparties sur une ligne orientée nord-est/sud-ouest de presque 6 km de long, situées sur les franges occidentales du terroir communal. Sur certaines de ces zones, les modalités d'exploitation du silex restent à préciser. Mais on y note fronts de taille, fosses ou puits, voire tranchées.

À Malaucène, comme nous l'envisagions précédemment, les zones d'extraction se poursuivent dans les combes occidentales du Rissas. La partie amont des combes de l'Angelin ou de l'Homme Mort présentent les mêmes types de vestiges – fronts de taille, dépressions (fosses ou puits), déchets de taille abondants – que ceux déjà repérés dans les combes plus orientales (Combe Belle, Bouche Grasse, Leunier). Nous avons également parcouru le sommet de la colline de Piè Martin, qui se révèle lui aussi avoir été exploité. Sur le Rissas, il reste encore quatre ou cinq combes à essayer d'explorer, mais le relief et la végétation vont rendre cette tâche ardue.

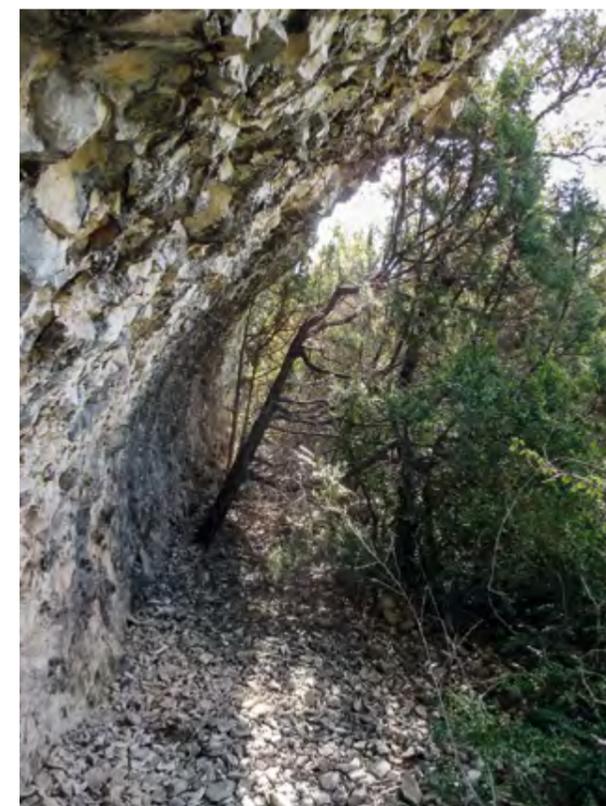


Fig. 171 – CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE, MALAUCÈNE, MONIEUX, MURS, ORANGE, SAULT, Mines et carrières de silex du Vaucluse au Néolithique. Cliché P.-A. de Labriffe.

Nos premières investigations dans le secteur de Monieux/Sault sont très encourageantes. Nous avons pu retrouver et confirmer l'importance de gisements tels que celui de la Font de Jean à Monieux ou de l'Hippodrome/Bois de Defends à Sault. Sur ces deux sites, les modalités

d'acquisition de la matière première restent à comprendre. Dans le cadre de la campagne de 2018 nous envisageons d'accentuer nos recherches sur cette zone au fort potentiel. En effet, certains chercheurs ont signalé plusieurs autres « ateliers » qu'il conviendrait d'aller revisiter.

Devant la surabondance de mobilier présent sur ces sites, nous avons décidé d'effectuer des tests de ramassage à Murs et Malaucène. Sur des zones de 2 m x 2 m, le mobilier a été identifié et trié à partir d'une liste typologique élaborée sur les mêmes principes que ceux définis par A. Augereau sur les minières de silice champenoises, mais adaptée aux productions du midi de la France. Nous avons effectué une dizaine de ces tests. L'ensemble des données reste encore à analyser finement, mais les premiers résultats semblent révéler une spécialisation possible des sites de Murs.

Nous avons également poursuivi notre travail d'inventaire des maillets. Plusieurs collections ont pu être visitées. Nous avons actuellement répertorié environ 400 maillets. Il subsiste plusieurs collections, *a priori* importantes, que nous n'avons pas encore vues à Murs même ou dans les musées Calvet à Avignon ou d'Art et d'Histoire de Genève.

Enfin, Vivien Mathé et Adrien Camus (AGφ vaLoR – UMR LIENSs) sont venus effectuer une campagne de prospection géoradar à Malaucène. Les fouilles faites dans les années 1960 par Elisabeth Schmid ont montré qu'il pouvait y avoir jusqu'à six mètres de déchets d'extractions au-dessus du substratum. Nous voulions vérifier si la géophysique permettait de discriminer les débris de la roche en place. Malgré des conditions de mises en œuvre des appareillages délicates du fait de la topographie des lieux et de la végétation, plusieurs zones ont pu être testées. Les premiers résultats s'avèrent positifs et semblent bien montrer des réponses différentes selon les matériaux.

Tous ces résultats montrent qu'il reste encore beaucoup à faire. Pour la campagne de 2018, nous poursuivons nos travaux sur Murs et Malaucène, et nous les amplifierons sur Monieux et Sault. En parallèle nous essaierons de poursuivre notre inventaire des collections et l'étude et l'analyse des mobiliers de celles que nous avons déjà identifiées.

Pierre-Arnaud de Labriffe

géographique de la zone est intéressante du fait qu'il s'agisse d'un point de vue privilégié vers la colline Saint-Eutrope et Orange; il pourrait donc s'agir d'un poste d'observation ayant été fréquenté par les militaires romains.

Yahya Zaaraoui

Zaaraoui 2018, à paraître : ZAARAOUI (Y.) – Occupation d'époque républicaine sur la colline du Lampourdier, présence de l'armée romaine sur le territoire d'Arausio à la fin du II^e s. av. J.-C. (Orange, Vaucluse). Rapport final d'opération. Mosaïques Archéologie, 2018 (en cours de parution).

Antiquité...

ORANGE Le Lampourdier, carrière Delorme

Au sud-ouest de la commune d'Orange, un projet d'extension de la carrière Delorme sur le nord-est du massif du Lampourdier avait impacté une grande zone pouvant receler des vestiges archéologiques d'époque antique. En effet, les campagnes de sondages et de prospections précédentes ainsi que la fouille de 2016 sur le côté occidental de la colline (Zaaraoui 2018, à paraître) avaient permis de mettre au jour un nombre important d'objets métalliques en lien avec des *militaria* d'époque romaine, confirmant sans équivoque une présence militaire sur le massif à l'extrême fin du II^e siècle av. J.-C. Les vestiges dégagés lors de cette dernière opération consistaient principalement en quatre catégories de structures : des

niveaux de rejet de céramiques antiques, des amoncellements de galets, des fosses à ossements d'équidés et un talus défensif. La zone concernée par cette opération étant dans l'alignement d'anomalies linéaires observées par photographie aérienne et située non loin du site fouillé en 2016, le service régional de l'Archéologie a édicté une fouille préventive réalisée en quatre phases : sondages afin de vérifier les anomalies linéaires, détection des déblais du décapage effectué par les carriers en amont (supposés riche en *militaria*, et prospection des secteurs situés à proximité immédiate. Cette fouille a été conduite par Mosaïques Archéologie et s'est déroulée du 10 au 13 juillet 2017.

Les sondages se sont avérés négatifs; aucune structure en creux anthropique n'a pu être observée, et compte tenu du socle rocheux immédiatement visible, les éventuelles structures en positif, type talus défensif, ont disparu. L'opération n'a donc pas permis de mettre en évidence une occupation militaire romaine identique à celle observée plus à l'ouest sur le massif. L'intervention a également montré que le décapage du couvert végétal, entrepris en amont par les carriers, a entraîné une perte d'informations non négligeable.

Différents objets ont été récoltés lors des phases de détection et de prospection; la découverte de mobilier métallique typique (clous de *caligae*, pointe de flèche : fig. 172), d'éléments céramiques et d'un fragment de meule en basalte dans les zones périphériques non décapées a permis de mettre en lumière une fréquentation des lieux par l'armée romaine, en particulier sur les bords de la colline donnant vers le nord. La situation

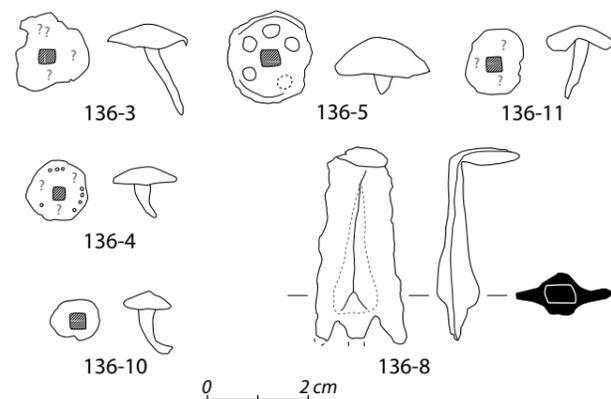


Fig. 172 – ORANGE, Le Lampourdier, carrière Delorme. Clou de *caligae* et pointe de flèche en fer de type Numantia découvert sur le site de Delorme (DAO : M.Kielb-Zaaraoui)

Antiquité...

ORANGE Îlot de l'Ancien Hôtel de Ville

Contemporain

Une étude archéologique du bâti assortie de sondages a été réalisée dans le centre ancien d'Orange à la demande de la ville dans le cadre d'un projet de requalification urbaine. L'opération a concerné treize parcelles de l'îlot dit de l'« Ancien Hôtel de Ville », situé à l'intérieur de l'angle formé par le boulevard Édouard-Daladier au nord et la rue Victor-Hugo à l'ouest, à la limite de la ville antique et à l'intérieur des enceintes médiévale et moderne.

Cet îlot avait déjà été partiellement exploré lors de prospections dans les caves du centre ancien en 1994, ainsi qu'à l'occasion d'un diagnostic d'archéologie préventive également réalisé sur l'une des parcelles par le service d'Archéologie du département de Vaucluse en 2010¹. Par ailleurs un immeuble de l'îlot, dit « Maison romane », est protégé au titre des monuments historiques (Cl. MH. 13 septembre 1991).

Les interventions antérieures avaient permis d'identifier trois constructions antiques distinctes dans l'emprise considérée : des thermes monumentaux au sud; la portion nord de l'enceinte urbaine au centre, traversant l'îlot d'est en ouest; un ensemble de trois pièces voûtées formant le soubassement d'un bâtiment à la fonction indéterminée, au nord-ouest.

Cinq sondages, des nettoyages et divers décroûtages ont permis de préciser l'organisation des vestiges, dont la chronologie reste toutefois imprécise.

Pour ce qui concerne les thermes monumentaux, les investigations ont montré que le béton de tuileau supportant l'hypocauste repéré en 2010 (parcelle BO 79) se prolongeait à l'ouest et au sud, dans les caves aujourd'hui en partie comblées de la « Maison romane » (parcelles BO 65 et BO 68) dont il constituait le sol (fig. 173). Par ailleurs, l'épaisse fondation de mur bordée du côté nord d'un caniveau en béton de tuileau observée sous le mur de façade sud de la « maison Bauza » (parcelle BO 62) paraît correspondre au prolongement du mur nord des thermes, au pied duquel, dans la ruelle séparant les thermes de l'enceinte, s'écoulait un caniveau.

Les recherches conduites dans les caves de la « maison Pompée » (parcelle BO 78) ont quant à elles apporté quelques précisions concernant les caves voûtées formant soubassement d'un édifice construit à l'extérieur de l'enceinte. Deux sondages pratiqués dans deux des



Fig. 173 – ORANGE, Îlot de l'Ancien Hôtel de Ville. Sol de béton de tuileau support de l'hypocauste de thermes antiques servant de sol aux caves de la « Maison romane » (cliché A. Roumégous).

trois pièces voûtées² ont ainsi révélé les sols antiques : un *opus sectile* très dégradé dans la cave nord, interdisant d'ores et déjà d'interpréter cet ensemble de pièces comme un local technique, et deux niveaux bâtis superposés et successifs dans la cave sud-est. Le plus ancien a été mal observé, car noyé dans la nappe phréatique; le second, repéré 0,40 m plus haut environ, était un sol constitué de fragments de tuiles posés sur chant et scellés au mortier. Un quatrième sondage implanté à l'est de cet ensemble de pièces (cave est) n'a pas apporté plus d'informations sur une quatrième pièce voûtée partiellement conservée et par ailleurs restituable à partir

2. DORAY (I.), MIGNON (J.-M.) – Des bains romains chez Guilhen Castanier, corroyeur à Orange au début du XVII^e siècle, dans *Hommages à Jean Guyon, Provence historique*, LXI-fasc. 243-244, 2011, p. 57-74.

1. Voir *BSR PACA 2010*, p. 233-235.



Fig. 174 – ORANGE, Îlot de l'Ancien Hôtel de Ville. Détail du décor peint médiéval (cliché J.-M. Mignon/SADV).

des baies de communications indéniablement antiques. À l'issue de l'opération, la fonction de cet ensemble de pièces voûtées semi-enterrées demeure indéterminée ; elles pourraient avoir constitué le soubassement d'un édifice extérieur à l'enceinte accolé à la porte principale de la ville, peut-être à caractère culturel, ou le sous-sol d'une aile du complexe thermal, possible extension construite au-delà de l'enceinte.

Durant la période médiévale, le secteur limité au nord par une nouvelle enceinte semble se structurer autour de trois propriétés : la première à l'est, dont seule la cour est concernée par la présente étude ; la deuxième au centre, primitivement constituée d'une tour en pierre de taille, luxueusement agrandie au XIII^e siècle, et dont le noyau primitif est acheté par la communauté d'Orange en 1389 pour y installer la première maison de ville ; et la troisième à l'ouest, la plus remaniée, qui a livré entre autres les restes d'un décor peint (fig. 174). La deuxième propriété, dont seule la partie nord est actuellement conservée et par ailleurs classée monument historique, constitue assurément la construction médiévale la plus intéressante de l'îlot. Constituée de deux corps de bâtiments à deux niveaux, disposés en L et délimitant une petite cour, cette construction présente au niveau bas une petite salle voûtée d'une croisée d'ogives ainsi qu'un vaste préau ouvert sur la cour, et à l'étage, au sommet d'un escalier droit sur arc, deux vastes salles commandées, éclairées par des baies géminées et dotées de larges portes d'accès à deux battants. Très remanié aux époques moderne et contemporaine, et par ailleurs anciennement ravagé par un incendie, ce bâtiment ne conserve plus à l'étage aucun décor mural, ni aucun élément de sa toiture ou de la cheminée monumentale qui équipait la salle principale,

mais sans doute une large partie du plancher du premier étage de l'aile nord et plusieurs encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille remarquablement exécutés.

Les recherches en archives menées parallèlement aux investigations de terrain ont mis en évidence une densification et une dégradation progressive de la qualité du bâti, doublées d'un émiettement des propriétés médiévales et d'un probable changement de fonction des bâtiments. À partir du milieu du XVI^e siècle au plus tard, le quartier paraît en effet occupé principalement par des maisons très modestes ainsi que par des écuries et autres remises, auxquelles on accédait depuis le sud. L'étude du bâti a permis de démontrer

que ces constructions étaient toujours restées en retrait du rempart, probablement restituable sous l'actuel boulevard Édouard-Daladier, et qui, bastionné au début du XVII^e siècle, a été démantelé à partir de 1673 à la suite de l'annexion de la principauté d'Orange au royaume de France par Louis XIV.

En conclusion, la très bonne conservation des vestiges antiques que l'on a pu observer témoigne de la continuité de l'occupation de ce quartier nord de l'agglomération orangeoise.

Ce quartier monumental antique pourrait ainsi avoir été réoccupé durant l'Antiquité tardive, comme en témoignent quelques traces révélées lors du diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2010, puis, après d'importantes destructions que l'on situe au début de la période médiévale, avoir été réoccupé de façon plus dense à la fin du Moyen Âge, comme le laissent entrevoir les vestiges de la tour bâtie en pierre de taille, de la luxueuse habitation qui lui est accolée au nord, ainsi que du bâtiment édifié au-dessus des salles voûtées antiques dans lequel ont été mis en évidence les restes d'un décor peint. Si la période moderne n'y a pas marqué particulièrement le bâti, force est de constater malgré tout qu'il s'agissait toujours à l'époque d'un quartier important, accueillant pour quelque temps encore la maison commune, et par ailleurs situé à proximité de la cathédrale et de l'évêché. Cette opération aura permis d'ouvrir une fenêtre d'investigation dans le centre ancien d'Orange jusque-là peu exploré, et de mettre en lumière un patrimoine bâti médiéval étonnamment bien conservé et qui mériterait de plus amples recherches.

Anaïs Roumégous, Isabelle Doray et Jean-Marc Mignon

Dans le cadre de la rénovation de la place de la Juiverie, la municipalité de Pernes-les-Fontaines a sollicité le service d'Archéologie du département de Vaucluse pour la réalisation anticipée d'un diagnostic d'archéologie préventive. Après une première expertise archéologique réalisée au mois de septembre 2016, les archéologues du département ont effectué une nouvelle investigation en septembre 2017.

Lors de la première phase, les archéologues ont décelé une occupation relativement ancienne dans ce secteur de la ville par la mise en évidence de poteries datant des XI^e et XII^e siècles (comblement de silos). Diverses maçonneries ont été découvertes (fig. 175). Un secteur de la fouille a révélé les vestiges d'un escalier à vis (ESC 15) ainsi que d'une porte aux deux piédroits arrondis (PR 19) datables du XV^e siècle. Adossé à cet ensemble, une cave, en partie comblée, a été découverte. Elle contient un couloir et un petit réduit d'une largeur de 1 m pour une longueur de 2 m dans lequel la nappe phréatique remonte. Étant donné l'histoire du lieu (ancien quartier juif de Pernes), il se pourrait que ce réduit corresponde à un *mikvé*, bain rituel juif. Au regard de ces résultats prometteurs, des sondages complémentaires ont été menés en septembre 2017 pour dégager la cave comblée et vérifier la présence de ce *mikvé*.

Il apparaît clairement que le réduit découvert en 2016 correspond bien à un *mikvé*. L'eau présente dans la cave immergée a été pompée pour permettre la fouille

de cet espace. L'eau se renouvelant à une vitesse importante, l'opération de pompage a été répétée à plusieurs reprises. Il a été mis en évidence la présence d'un escalier, de belle facture, composé de sept marches, permettant l'immersion des corps, comme le prévoit le rituel (fig. 176 et 177, page suivante).

Les maçonneries présentent une mise en œuvre très soignée et datant probablement du début du XVI^e siècle, époque de l'installation de « la carrière juive ».

Une cave voûtée attenante, encore comblée, semble être de la même époque que le *mikvé*, les maçonneries étant liées.

En revanche, l'escalier découvert ainsi que la porte aux piédroits arrondis correspondent à des aménagements postérieurs au *mikvé* (remplois). Il apparaît clairement que l'escalier a été bâti en utilisant des blocs provenant d'un escalier plus ancien (moultures différentes sur plusieurs marches) ; il en est de même pour la porte aux piédroits arrondis : les blocs ont été récupérés d'une porte antérieure et placés ici de façon maladroite dans une construction plus récente. Les environs du *mikvé* ont donc fait l'objet d'un réaménagement important, probablement à la fin du XVI^e siècle, lorsque les juifs sont chassés de Pernes-les-Fontaines et obligés de vendre leurs biens. Cela permet à plusieurs familles catholiques du village de racheter des ensembles immobiliers et de les rassembler afin de créer des hôtels particuliers comme celui de la famille de Cheylus ou celui de la famille de Vincens, qui rachète les parcelles situées autour du *mikvé* découvert. Les caves sont donc transformées, avec notamment la création d'un nouvel accès *via*

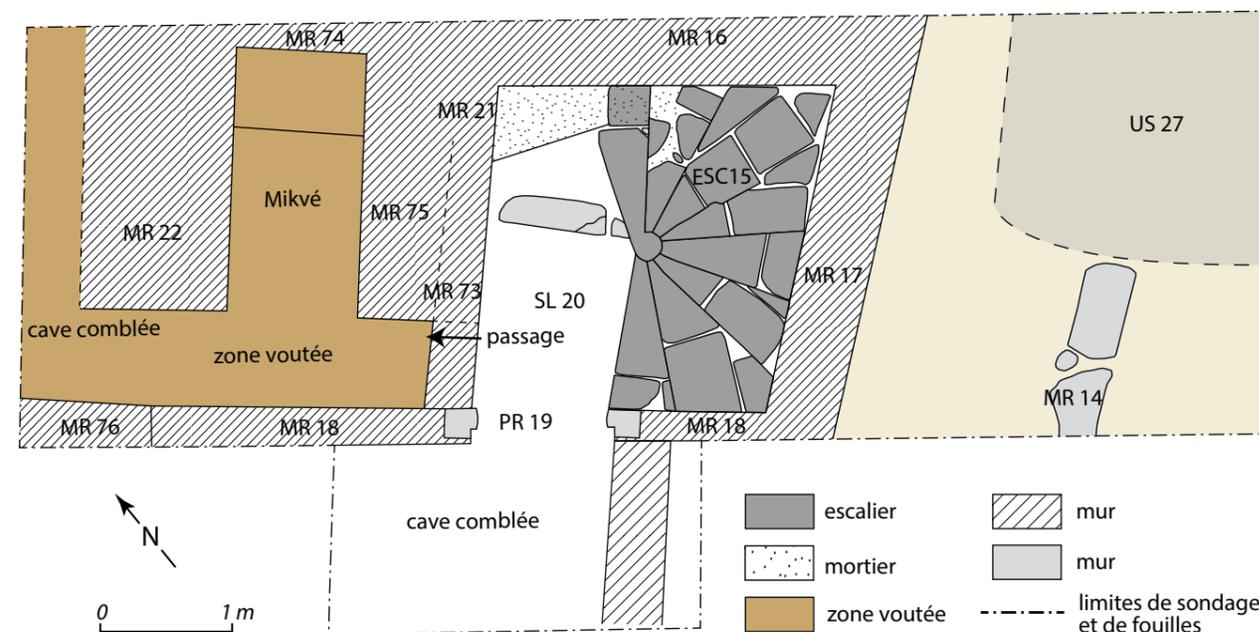


Fig. 175 – PERNES-LES-FONTAINES, Place de la Juiverie. Plan général de la zone de fouille (relevé : G. Baro et D. Lavergne, DAO : G. Baro).



Fig. 176 – PERNES-LES-FONTAINES, Place de la Juiverie. Vue du mikvé en cours de fouille laissant apparaître les premières marches de l'escalier (cliché G. Baro).

l'escalier à vis et de nouveaux aménagements, comme la construction du mur et de la porte aux piédroits arrondis (MR 18 et PR 19).

Ultérieurement, un mur condamnant l'accès vers le mikvé est construit (MR 73) et vient s'appuyer contre le piédroit de PR 19.

La fouille complète des caves attenantes n'a pu être réalisée pour le moment en raison de la présence d'une conduite d'alimentation de gaz. Celle-ci a été déviée par son exploitant au cours du mois de décembre 2017



Fig. 177 – PERNES-LES-FONTAINES, Place de la Juiverie. Vue du mikvé en fin de fouille laissant apparaître les marches de l'escalier et un espace en bas de l'escalier prévu pour l'immersion complète des corps (cliché G. Baro).

pour permettre la fouille complète du secteur qui devrait intervenir au début de l'année 2018.

Guilhem Baro et David Lavergne

CARTOUX (D.), FAYOT (P.), GABERT (P.) – *Pernes-les-Fontaines*. Office de tourisme de Pernes, 1983, 151 p.
 GUYONNET (F.) – Archéologie des juifs du pape en Comtat Venaissin : acquis et perspectives. *Archéologie du judaïsme en France et en Europe*, sous la direction de P. Salmona et L. Sigal. Paris : éditions La Découverte, 2011, p. 115-128.
 MOULINAS (R.) – *Les juifs du pape*. Paris : éditions Albin Michel, 1992, 177 p.

Antiquité...
Néolithique

PIOLENC Le Crépon Sud

Moyen Âge

Cette opération de diagnostic archéologique a été prescrite suite à une déclaration d'affouillement adressée au service régional de l'Archéologie. L'opération concerne l'arrachage et la replantation d'une parcelle de vigne du domaine « Château de Beauchêne » au lieu-dit Le Crépon Sud à Piolenc.

Le Crépon est une éminence rocheuse qui émerge de la plaine alluviale du Rhône au sud-est de l'agglomération urbaine de Piolenc. Nos sondages ont porté sur un terrain situé au pied méridional de la colline. Ils ont révélé une sédimentation de nature colluviale dans la partie

nord de l'emprise, où le substrat rocheux apparaît sous une faible épaisseur de sédiment, et de nature alluviale plus au sud, avec en fond de sondage la terrasse de galets du Rhône ou de l'Aygues. Dans ce contexte, les vestiges de plusieurs occupations s'échelonnant du Néolithique au Moyen Âge ont été identifiées.

La plus ancienne, attribuable au Néolithique, a été reconnue dans deux sondages. Elle prend la forme d'un horizon d'occupation dans lequel une fosse a été mise au jour. Cette dernière se caractérise par la présence d'un mobilier céramique abondant, parmi lequel une jarre à



Fig. 178 – PIOLENC, Le Crépon Sud. Aménagement circulaire en galets plats du fond de la fosse néolithique (cliché R. Gaday).

4 mamelons complète, brisée, dans son comblement superficiel, et l'aménagement du fond par un pavement de galets plats et calibrés (fig. 178). La présence de fragments d'os brûlés dans le comblement pose la question de la vocation funéraire de la structure. À ce stade, la l'incertitude demeure.

La période gallo-romaine est représentée par trois dépôts funéraires secondaires et un établissement antique dont les vestiges ont été localisés dans deux sondages contigus. Il se manifeste par cinq murs et un horizon d'occupation/abandon.

Une sépulture de l'Antiquité tardive, constituée d'un coffre de tuiles avec couverture en bâtière, a été mise au jour. Elle apparaît comme le seul témoin de cette période.

Les vestiges d'une occupation médiévale, représentée par plusieurs structures bâties et une zone d'ensilage, occupent la partie nord du site. La qualité et le caractère original des aménagements suscitent un intérêt particulier. En effet, plusieurs silos bâtis présentent une morphologie qui leur confère un caractère inédit (fig. 179 et 180). De surcroît, ils s'avèrent remarquablement préservés et laissent présager la présence de spécimens conservés dans leur intégrité, qui constitueraient une opportunité rare d'étudier des silos encore clos. Ces aménagements font écho à une archive communale récemment retrouvée par M. Christian Devalque, mentionnant l'existence d'une église et d'un fort au lieu dit « Le Grappons », ancien toponyme du Crépon.

Enfin, un réseau de plusieurs fossés, dont les datations n'ont pu être établies, a été mis au jour.

Robert Gaday

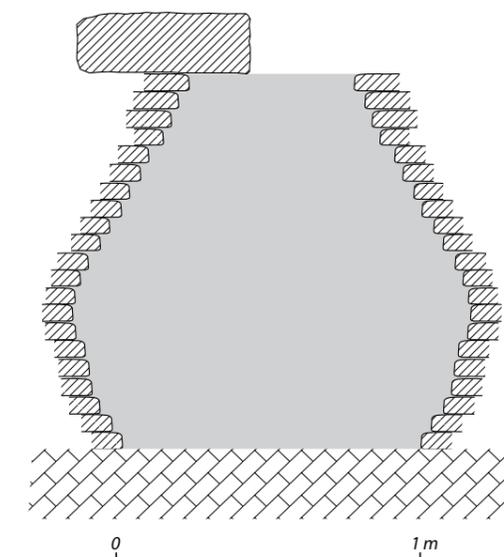


Fig. 180 – PIOLENC, Le Crépon Sud. Profil du silo bâti (DAO : R. Gaday).



Fig. 179 – PIOLENC, Le Crépon Sud. Embouchure d'un silo bâti médiéval (cliché R. Gaday).

La direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, chargée d'accompagner un projet de réhabilitation, a été mandatée par la commune de Saumane pour intervenir dans une propriété municipale juchée sur la plateforme sommitale du village correspondant à l'emprise du *castrum* primitif¹. Au nord s'étend le célèbre « château de Sade » et, à l'extrémité sud de l'éperon rocheux, le site étudié domine la petite agglomération qui se développe en contrebas d'un rempart récemment restauré. Il y subsiste les vestiges d'une tour médiévale et ceux d'un corps de logis attenant, en partie annexé à une propriété privée.

Selon l'abbé Expilly, les premiers seigneurs du lieu étaient en 1220 Bertrand et Guillaume Pierre, père et fils. Dans la première moitié du XIII^e siècle, Saumane, qui dépendait des comtes de Toulouse, fut confié à Pons Astoaud. Au XIV^e siècle, le *castrum* passa entre les mains de la papauté avant d'être inféodé par Nicolas V à Baudet de Sade en 1451. Les recherches archivistiques devraient apporter prochainement un nouvel éclairage sur l'histoire ancienne du *castrum* et de son territoire, que la rareté des sources rendait pratiquement inconnue jusqu'au milieu du XIII^e siècle.

La tour rectangulaire, de 8,25 par 7,20 m de côté, constitue l'élément remarquable de l'ensemble médiéval (fig. 181). Sa construction en moyen appareil de pierre de taille s'inscrit entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle ; le bossage semi-rustique de ses façades est comparable à celui de la Tour d'Argent de L'Isle-sur-la-Sorgue, conçue durant la même période. L'édifice a perdu sa couverture et *a minima* un troisième niveau probablement couvert d'un voûtement sommital. Il ne garde que l'élévation partielle du premier étage, où la division avec le rez-de-chaussée était assurée par un plancher soutenu par un cordon en pierre mouluré. L'élément a la particularité de dessiner vers chaque angle de la tour un décrochement écartant l'emploi de poutres maîtresses. Au début de la période moderne, par suite de la transformation du lieu en moulin à huile communal, ce plancher fut remplacé par une voûte appareillée en moellon (aujourd'hui détruite).

Sur les quatre ouvertures conservées, seules deux font référence à des aménagements d'origine. L'une, au rez-de-chaussée de la façade sud, est la porte d'entrée principale réduite en fenêtre postérieurement² (fig. 181). Un sondage réalisé à proximité lui attribue une position légèrement surélevée et un accès possible par un petit escalier extérieur de structure légère. Sur le mur opposé, une seconde porte d'aspect similaire, mais de dimensions plus réduites, ouvrait au premier étage³. Elle



Fig. 181 – SAUMANE-DE-VAUCLUSE, Tour médiévale. Vue de la tour depuis le sud (cliché N. Duverger/DPI).

permettait une distribution directe par un escalier extérieur, puis a servi à une communication intérieure après l'adjonction du logis mitoyen. Les deux dernières baies n'ont été percées qu'à l'époque moderne. La première, située en partie supérieure du mur oriental, fonctionnait avec une coursive extérieure, et la seconde, placée en



Fig. 182 – SAUMANE-DE-VAUCLUSE, Tour médiévale. Vue du sondage 1 en fin de fouille (cliché N. Duverger/DPI).



Fig. 183 – SAUMANE-DE-VAUCLUSE, Tour médiévale. Vue du corps de logis appuyé contre la façade nord de la tour (cliché N. Duverger/DPI).

partie inférieure du mur nord, est un portail créé par une large brèche ayant contribué par la suite à d'importantes dislocations des maçonneries.

À l'intérieur de la tour, les parements ont été, à trois endroits différents du rez-de-chaussée, largement entaillés pour réserver un emplacement à des chapelles de pressoir. L'espace est encombré par une épaisse couche de remblai provenant de la destruction des élévations supérieures. Un sondage réalisé contre le mur nord montre que le niveau de sol d'origine, à près de 1,20 m au-dessous de l'actuel, a peu évolué durant la période moderne (fig. 182). Constitué d'une couche de terre battue, il se positionne juste au-dessus du ressaut de fondation du mur nord et le radier de petits galets utilisé en préparation a servi à niveler le pendage du rocher sur lequel se sont appuyés les constructeurs. La mise en œuvre suppose, par ailleurs, la prise en compte d'un rôle drainant des eaux pluviales infiltrées en sous-sol.

Le corps de logis se plaque dans le prolongement de la tour, contre sa façade nord (fig. 183).

L'ajout, au cours du XIII^e siècle, d'un bâtiment de deux niveaux, de plan rectangulaire de plus de 14 m de longueur, a démultiplié les espaces résidentiels jusque-là limités à la superficie de la tour. La partie occidentale a disparu, mais le tracé d'une façade supposée suivre le

prolongement de celle de la tour restituée au bâtiment une largeur totale de 7,50 m. La partie orientale est la seule préservée et ses restes d'élévation témoignent de deux grands états médiévaux⁴.

L'état d'origine associé à un petit appareil en moellon équarri, disposé en assises régulières, dépasse légèrement un premier bandeau en pierre qui soutenait le plancher d'un second étage. Au rez-de-chaussée, dans l'angle sud-est du bâtiment, le niveau de circulation s'est adapté sur celui de la tour, ce qui a probablement nécessité d'entailler le rocher plus au nord ou de concevoir un étage en palier.

Le deuxième état révèle d'importants réagencements intérieurs conduits au bas Moyen Âge. Le rez-de-chaussée reçoit une série d'arcs surbaissés créant une vaste pièce de volume ouvert : trois arcades médianes s'alignent longitudinalement et la retombée d'une autre, placée en contrebutement transversal, s'observe sur le mur est. Ces transformations engendrent une surélévation du plancher de l'étage et l'installation d'un nouveau bandeau, au-dessus duquel la maçonnerie reprend avec un appareil plus irrégulier. L'étage communiquait avec celui de la tour par sa porte d'origine et pouvait être desservi du côté est par une coursive ou un escalier extérieur conduisant à une nouvelle porte surmontée d'un linteau à coussinets.

4. À côté de remaniements liés surtout au fonctionnement du moulin.

1. Équipe constituée de N. Duverger (responsable d'opération), I. Rava-Cordier (étude documentaire), M. Marsy (technicienne), DPI et A. Bolo (topographe), Inrap. Ont été réalisés quatre sondages archéologiques et un bilan architectural des bâtiments destiné à documenter un dossier d'inscription MH.

2. La porte d'entrée principale mesurait 2,75 m de hauteur pour 0,95 m de largeur.

3. La porte du R+1 mesure 1,75 m de hauteur pour 0,75 m de largeur.

Le pan de mur nord intégré à la parcelle privée est moins révélateur du fait d'une réfection récente. Au rez-de-chaussée, un portail en arc plein cintre majoritairement reconstruit donne dans une grande salle voûtée qui s'étire vers l'est perpendiculairement. La plupart des aménagements qu'elle abrite (niches, rigoles dans le fourrage de maçonnerie, etc.) relie cette pièce à l'installation du moulin. Néanmoins, il est possible qu'un voûtement conçu en chemisage ait réinvesti un corps de bâtiment antérieur, dépendant de la propriété aristocratique. Au cas échéant, celle-ci posséderait un plan en L plus complexe que ne l'exprime une lecture intérieure de cet espace voûté⁵.

5. Les parements extérieurs des murs gouttereaux ne sont pas observables et les façades largement recomposées lors de leur réfection.

L'étude de ce site exceptionnel ne fait que commencer. Toutefois, au regard des connaissances acquises ces dernières années sur l'architecture des tours seigneuriales, les premières observations lui concèdent un rôle résidentiel prépondérant. Celui-ci sera rapidement réaffirmé par l'adjonction d'espaces de vie mitoyens dans le courant du XIII^e siècle. Sa position proche d'une porte de l'enceinte castrale peut en faire un point de défense avancée, mais la motivation paraît plus secondaire. Pour déterminer les véritables raisons de sa présence, il faudra se rapprocher au plus près du contexte sociopolitique de l'ancien *castrum* de Saumane, où subsistent encore plusieurs tours ; divers exemples de ce type s'avèrent significatifs en d'autres lieux (Venasque, Reillane, etc.).

Nelly Duverger et Isabelle Rava-Cordier

Âge du Fer

SORGUES PCR « Le Mourre de Sève »

L'année 2015 a vu l'achèvement du premier programme triennal¹ visant à publier les résultats inédits mais significatifs des opérations conduites sur le site du Mourre de Sève en 1974 par Patrice Arcelin, et entre 1978 et 1986 par Charlette Arcelin-Pradelle puis Louis Batut² (à partir de 1983). Rappelons qu'un riche et vaste dépotoir daté entre le milieu ou la fin du VI^e siècle et le premier quart du V^e siècle av. J.-C., des indices d'une production de céramique grise monochrome peut-être antérieure et/ou contemporaine du dépotoir, et des îlots d'habitations séparés par des axes de circulation datés – pour l'instant – du V^e siècle av. J.-C. ont été découverts sur le site, mais que les résultats de leurs fouilles n'ont jamais été publiés.

En 2016 et 2017, première et deuxième années de ce nouveau programme triennal, les travaux sur le mobilier et sur le terrain se sont poursuivis avec l'équipe de recherche constituée. Ceux de 2016 ont été présentés dans le BSR de l'an dernier³, ceux de 2017 sont détaillés ci-dessous.

Le tri et l'inventaire de la céramique (P. Marrou, R. Roure, M. Serieys), réalisés entre 2013 et 2016 (pour les années de fouilles 1974, et 1978 à 1984), s'est achevé en 2017 (par les années de fouilles 1985 et 1986). Les archéologues qui ont effectué ce travail s'attacheront en 2018 à étudier la céramique grise monochrome, emblématique du site.

Parallèlement, d'autres catégories ont été confiées à des spécialistes (amphores [F. Sacchetti et J.-C. Sourisseau], céramique à pâte claire et claire peinte [C. Moulin]). Les différentes approches (étude exhaustive des formes, des décors, des pâtes) adoptées par Cécile Moulin pour l'étude de la céramique à pâte claire et peinte à pâte claire du Mourre de Sève ont mis en évidence plusieurs productions sur le site. Ces productions se distinguent nettement de celles identifiées plus au nord, en moyenne

vallée du Rhône (comme par exemple sur les sites de Saint-Etienne-de-Dion, de Saint-Paul-Trois-Châteaux ou de Donzère), mais cette distinction est moins nette pour celles identifiées au Pègue. En l'état des recherches, il n'est cependant pas encore possible de dire s'il s'agit de plusieurs productions locales, de plusieurs productions importées ou alors d'une part de céramiques locales et d'une autre part de céramiques importées. Différentes pistes restent à explorer en 2018 pour mieux les caractériser : poursuite et approfondissement des analyses commencées en 2017 et recherches de liens et de comparaisons avec d'autres sites en vallée du Rhône, notamment dans le Gard (vallées du Cèze et de la Tave) et en Ardèche méridionale.

Pour la faune (A. Creuzieux), le travail réalisé cette année a été divisé en deux parties : l'analyse archéozoologique des derniers fragments osseux récupérés (notamment ceux issus des sachets de céramique) et la saisie sur le logiciel Syslat de l'ensemble des informations biologiques obtenues au cours des différentes analyses menées sur le matériel osseux faunique.

Pour l'*instrumentum* (B. Girard), le travail a consisté en l'étude des objets en terre cuite (58 individus) et en pierre (2 ind.), le réexamen des objets métalliques revenus de restauration (23 ind.) et enfin l'inventaire de quelques fragments métalliques retrouvés au dépôt (14 restes dont 11 en bronze et 3 en fer ; déchets et indéterminés). Avec les objets en terre cuite et en pierre et ces derniers éléments métalliques, la collection compte désormais – tous matériaux et catégories confondus – 269 restes, dont 161 déterminés pour 150 individus et une masse totale (avant restauration) de 2470 g (hors éléments intrusifs antiques/post-antiques).

Rachèl Pinaud-Querrac'h a terminé l'étude carpologique des graines du Mourre de Sève, suite au tri de l'ensemble des prélèvements effectués en 2016. Le nombre de

prélèvements et le nombre de restes (aux alentours de 10 000) sont considérables. Les résultats seront détaillés dans le rapport final d'opération qui sera rendu en 2018.

Luc Jaccottey et Sylvie Cousseran-Néré ont approfondi l'étude du matériel de mouture découvert sur le Mourre de Sève. Ce lot, malgré son ampleur limitée, a permis de mettre en évidence un ensemble d'outils de mouture qui se caractérise par la présence de pièces uniquement façonnées à partir de roches volcaniques, dont certaines proviendraient du secteur du Coiron (Ardèche). Des prélèvements ont été effectués sur certains fragments et les premières analyses géochimiques ont confirmé cette origine. Il s'agit de roches d'origine régionale ou extrarégionale, dont les affleurements sont à chercher à plus de trois jours de marche. Ces approvisionnements dénotent un commerce à longue distance déjà entrevu, pour une période légèrement postérieure, sur le site du Marduel (Reille 2002). Ces analyses ont également révélé la présence d'au moins une pièce elle aussi originaire du Massif central, mais hors du secteur du Coiron, alors qu'aucun indice d'exploitation des roches de la basse vallée de l'Hérault (région d'Agde – Saint Thibéry) ou de Provence (Cogolin, Pointe Nègre, La Courtine, Évenos et Beaulieu) n'a été identifié. Toutefois, deux pièces semblent avoir une origine plus méridionale : la première est un fragment d'outil de mouture indéterminé façonné dans une roche basaltique massive qui pourrait provenir de la moyenne vallée de l'Hérault et la seconde est un fragment de molette à trémie dont les seuls exemplaires connus à ce jour proviennent de sites de la région méditerranéenne.

En 2017, deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe. Carine Cenzone Salvayre (archéozoologue, xylogue, chercheuse associée au centre Camille Jullian) est chargée de l'étude des charbons et Claude Vella (géomorphologue, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille) de faire le point sur la géomorphologie du site et de ses environs.

Les relevés topographiques de la colline (M. Olive) ont été commencés et seront complétés en 2018, de même que la saisie dans Syslat des données de fouilles (pour les US, mais aussi pour les différents types de mobiliers).

Les études devraient se poursuivre l'an prochain dans le cadre de cette action pluriannuelle. Au terme de cette



Fig. 184 – SORGUES, PCR « Le Mourre de Sève ». Chenets en terre cuite (cliché B. Girard).

opération, un point sera fait afin de préciser le calendrier envisagé pour la publication des données collectées dans le cadre du PCR.

Pascal Marrou et Maeva Serieys

Reille 2002 : REILLE (J.-L.) – Meules à grains de provenance septentrionale (Coirons, Massif central) sur deux sites protohistoriques du Languedoc oriental : Le Marduel (IV^e – I^{er} s.) et Nages (III^e – I^{er} s.). *Documents d'archéologie méridionale*, t. 25, 2002, p. 225-232.

Âge du Fer

SORGUES Route d'Entraigues, Sève Nord

Antiquité

Le service d'Archéologie du département de Vaucluse a réalisé un diagnostic d'archéologie préventive du 4 au 12 septembre 2017 à Sorgues, route d'Entraigues « Sève Nord » (à hauteur du n° 2300), sur une parcelle de 3478 m² cadastrée BV 62. Cette opération a été prescrite suite au dépôt d'une demande de permis d'aménager et visait à estimer l'impact du projet de construction de sept maisons individuelles et de garages sur d'éventuels vestiges archéologiques. Ce projet concerne en effet un terrain situé

sur le piémont nord de la colline du Mourre de Sève, dans une zone archéologique sensible classée en ZPPA (zone de présomption de prescription archéologique). À proximité de ces parcelles sont localisés des vestiges d'occupation protohistorique (un habitat et un dépotoir du premier âge du Fer au sommet de l'*oppidum* fouillé entre 1974 et 1986¹, et dont les résultats non publiés font actuellement l'objet d'une

1. Voir *NIL PACA 1984*; 1985; 1986, p. 172-173; *CAG 84/4*, 2013 (2015), p. 398-400, n° 10^e.

reprise des données dans le cadre d'un PCR²) et antique (*villa* gallo-romaine au quartier de la Marquette, à 900 m environ au sud³, et habitat et nécropole gallo-romains au quartier Saint-Martin, à environ 200 m au nord⁴).

Les six sondages effectués lors de cette opération de diagnostic ont révélé des niveaux d'occupation de deux périodes distinctes : le premier âge du Fer et l'époque antique. La nature du comblement, très homogène, n'a malheureusement pas favorisé la distinction de ces deux époques dans la stratigraphie, seul le mobilier récolté dans les sondages a permis de préciser la chronologie du lieu. Une première occupation correspond au premier âge du Fer (GR-MONO, CL-MAS, CNT-PRO, CNT-BER, A-MAS, A-MGR...), elle est donc contemporaine du site d'habitat qui se trouve au sommet de la colline du Mourre de Sève. La deuxième occupation date de l'époque antique : une fréquentation des lieux est visible à travers quelques fragments de céramique (SIG, *tegulae*, KAOL ?). Ce mobilier est peu abondant, mais il est relativement bien conservé. Plus que le résultat d'un colluvionnement depuis le sommet du relief, sa présence et son bon état de conservation semblent indiquer une occupation des lieux à ces deux périodes.

Les rares structures archéologiques identifiées (un mur et deux fosses) ne permettent malheureusement pas de préciser la nature de cette occupation de bas de pente. Dans le sondage 1, le mur (MR1002), orienté nord-ouest/sud-est, se trouvait à 1,20 m de profondeur et a été dégagé sur 7,80 m de long. Une seule assise était conservée, elle était constituée de dalles disposées de chant et liées à la terre qui pourraient correspondre à la technique de l'orthostate connue au premier âge du Fer (Martigues...). Une première fosse circulaire (FS3002) a été mise au jour dans le sondage 3, à 0,50 m sous le niveau du sol actuel. D'un diamètre d'1,10 m et d'une profondeur de

2. Voir BSR PACA 2013, p. 214-215 ; 2014, p. 218-219 ; 2015, p. 190-191 ; 2016, p. 205-206.
3. CAG 84/4, 2013 (2015), p. 400, n° 11*.
4. CAG 84/4, 2013 (2015), p. 397-398, n° 7*, n° 8*.

SORGUES Chemin du Plan du Milieu

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé du 15 au 19 mai 2017 par le service d'Archéologie du département de Vaucluse sur deux parcelles (BV 49 et 50) sises à Sorgues, chemin du Plan du Milieu « Sève Nord », suite au dépôt d'une demande de permis de construire. Cette opération visait à estimer l'impact du projet de construction d'une maison individuelle sur d'éventuels vestiges archéologiques. Ce projet concerne en effet un terrain situé sur le piémont nord-est de la colline du Mourre de Sève, dans une zone archéologique sensible classée en ZPPA (zone de présomption de prescription archéologique). À proximité de ces parcelles sont localisés des vestiges d'occupation protohistorique (un habitat et un dépotoir du premier âge du Fer

0,55 m, elle contenait surtout des cailloux et des galets, dont certains semblent avoir été chauffés. Une deuxième fosse circulaire (FS6002) a été localisée dans le sondage 6, à 1,10 m sous le sol. D'un diamètre de 30 cm et d'une profondeur de 30 cm également, elle a été entièrement fouillée : elle était remplie de cendres pures et de charbons, et a livré un fragment de bord de CNT-PRO C3 (VII^e – I^{er} siècle av. J.-C.) qui se trouvait à 10 cm environ du fond de la fosse. Les parois de cette fosse étaient relativement droites et son fond plat. Dans le même sondage (sondage 6), une partie assez importante d'une probable meule en roche basaltique vacuolaire a été découverte.

Le substrat, souvent blanchâtre, très compact (calcaire marneux ?), est traversé à certains endroits par des bancs de galets. À proximité de la route d'Entraigues, il est constitué par du rocher presque affleurant à l'extrémité nord du sondage 3. Ce substrat a été atteint dans tous les sondages, à une profondeur très variable : il apparaît dès 0,35 m sous le niveau du sol dans le sondage 3 qui se trouve le plus au nord de la parcelle, et seulement à partir de 2,15 m dans le sondage 6 qui est le plus près de la colline du Mourre de Sève. On constate donc un pendage nord-sud assez marqué, qui pourrait indiquer la présence d'un ancien talweg ou d'un ancien fossé au pied de la colline.

Cette opération de diagnostic archéologique, malgré le nombre réduit de structures mises au jour, a permis d'enrichir notre connaissance de l'occupation de bas de pente de l'*oppidum* du Mourre de Sève sur son versant nord. Elle complète ainsi les données rassemblées sur le site, dont les résultats non publiés des fouilles sont en cours de réexamen dans le cadre d'un PCR.

Maeva Serieys et Pascal Marrou

CAG 84/4, 2013 (2015) = Carru et Tallah 2013 : CARRU (D.), TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule. Vaucluse. Avignon, Carpentras, Cavaillon, 84/4*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Recherche, ministère de la Culture et de la Communication, Maison des sciences de l'homme, Conseil départemental de Vaucluse, 2013 (2015).

au sommet de l'*oppidum* fouillé entre 1974 et 1986¹, et dont les résultats non publiés font actuellement l'objet d'une reprise des données dans le cadre d'un PCR²) et antique (*villa* gallo-romaine au quartier de la Marquette, à 50 m environ au sud des dernières pentes de la colline³).

Les six sondages effectués lors de cette opération de diagnostic se sont révélés négatifs d'un point de vue

1. Voir NIL PACA 1984 ; 1985 ; 1986, p. 172-173 ; CAG 84/4, 2013 (2015), p. 398-400, n° 10*.
2. Voir BSR PACA 2013, p. 214-215 ; 2014, p. 218-219 ; 2015, p. 190-191 ; 2016, p. 205-206.
3. CAG 84/4, 2013 (2015), p. 400, n° 11*.

archéologique, aucune structure ni aucun mobilier n'ayant été mis au jour dans ces sondages.

Seule une petite fosse circulaire creusée dans le substrat et contenant de la terre rubéfiée a été découverte lors de la création de la rampe d'accès aux parcelles. Elle mesurait 1,30 m de diamètre environ pour 7-8 cm de profondeur et n'a livré aucun mobilier archéologique. Une partie de son comblement (10 L) a été prélevé, tamisé et trié⁴. La maille de 4 mm s'est avérée stérile. Dans la fraction intermédiaire (1 mm) ont été recueillies une majorité de plantes cultivées, dont des céréales avec 2 fragments d'orge vêtue (cf. *Hordeum vulgare*), 10 restes indéterminés de blé (*Triticum* sp.) et 57 fragments d'orge/blé (*Hordeum/Triticum*). On peut noter la présence d'une semence d'ers (cf. *Vicia ervilia*) et de 3 fragments de légumineuses (*Fabaceae*). La fraction fine, elle, a fourni nombre de fragments d'orge/blé avec 522 occurrences, ainsi que 3 bases de glume et 12 fragments de graminées (*Poaceae*). Au total, 610 carporestes ont été recueillis, mais la densité par litre est relativement faible (61 restes/litre). Les graines sont en mauvais état de conservation, ce qui explique que les identifications soient limitées au genre, voire à la famille.

4. Le tri et l'étude carpologique ont été réalisés par Rachèl Pinaud-Querrac'h (doctorante, université Paul-Valéry-Montpellier-III, ASM, UMR 5140, ED60, LabEx Archimède) et Núria Rovira (archéobotaniste, maître de conférences, UPV3, ASM, UMR 5140).

Moyen Âge...

SORGUES Rue Frédéric Gonnet

Cntemporain

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé par le service d'Archéologie du département de Vaucluse à Sorgues, rue Frédéric-Gonnet, en juin 2017.

Cette prescription fait suite au projet de création de logements sur une parcelle située aux abords du rempart médiéval défendant la cité.

Un seul sondage a été réalisé sur 187 m² de terrain.

La stratigraphie dans ce secteur montre que le terrain a fait l'objet d'un remblaiement important ainsi que des dépôts alluvionnaires provenant des inondations de l'Ouvèze.

Le sondage a livré deux passages couverts maçonnés axés nord-sud identifiables aux anciens fossés protégeant les remparts. Ces deux canaux sont en partie comblés par des couches argileuses présentant un pendage vers l'est. Sous ces couches argileuses, il a été observé un niveau maçonné pouvant correspondre au niveau d'écoulement des eaux. Ces deux canaux étaient primitivement à ciel ouvert. Au XVIII^e siècle, la communauté de Sorgues décide de vendre la bande de terrain située entre le fossé et le rempart. Cet espace devient peu à peu urbanisé. Certains propriétaires obtiennent le droit, pour soutenir le terrain, de pouvoir surélever les murs bordant le fossé « jusqu'à la hauteur du grand chemin ». Ainsi, le fossé public est transformé en canal et est couvert par la suite. Ce fossé public possédait un exutoire vers l'Ouvèze,

En l'absence de mobilier, il n'est malheureusement pas possible de dater cette fosse. Si l'on ajoute à cela le mauvais état de conservation des carporestes, il est bien malaisé de fournir des hypothèses solides, mais il est tentant de faire des rapprochements avec les très nombreux carporestes découverts lors des fouilles sur le site au sommet de la colline (voir RFO 2015, vol. I, p. 254-298). On peut malgré tout supposer qu'il s'agissait d'une fosse-dépotoir, réceptacle de déchets de consommation qui témoignent d'une alimentation comprenant des céréales et des légumineuses.

Les résultats très limités de ce diagnostic archéologique et la quasi-absence d'indices d'occupation humaine, à une distance pourtant si proche du site d'habitat du premier âge du Fer du Mourre de Sève, sont malgré tout une information utile pour préciser la localisation et l'extension de cette occupation.

Maeva Serieys et Pascal Marrou

CAG 84/4, 2013 (2015) = Carru et Tallah 2013 : CARRU (D.), TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule. Vaucluse. Avignon, Carpentras, Cavaillon, 84/4*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Recherche, ministère de la Culture et de la Communication, Maison des sciences de l'homme, Conseil départemental de Vaucluse, 2013 (2015).

RFO 2015 = Marrou, Serieys et al. 2016 : MARROU (P.), SERIEYS (M.), CREUZIEUX (A.) (coll.), GIRARD (B.) (coll.), ISOARDI (D.) (coll.), MARCEL (M.) (coll.), MEIER-OLIVE (F.) (coll.), MOULIN (C.) (coll.), PINAUD-QUERRAC'H (R.) (coll.), ROURE (R.) (coll.), VERBRUGGE (A.) (coll.) – *Le Mourre de Sève (Sorgues, 84)*. Rapport final d'opération, 2 vol., avril 2016.



Fig. 185 – SORGUES, Rue Frédéric Gonnet. Vue générale du canal axé est-ouest et de l'arc en brique moderne (cliché G. Baro).



Fig. 186 – SORGUES, Rue Frédéric Gonnet. Vue de l'arc situé dans le conduit axé est-ouest et pouvant appartenir à une structure médiévale (cliché G. Baro).

comme en témoigne le plan cadastral qui signale la présence d'un fossé perpendiculaire à la route nationale n° 7 qui se poursuit sous celle-ci jusqu'à l'Ouvèze.

Le sondage a permis de mettre au jour les vestiges de ce canal maçonné axé est-ouest (fig. 185, page précédente). Ce dernier est constitué d'une maçonnerie, divisant l'espace en deux sur lequel les dalles posées à plat reposent. Ce mur est constitué par un alignement de dalles posées de chant. Le conduit de droite est complètement bouché et aucune observation n'est possible. En revanche, bien qu'en partie comblé, il est possible d'observer dans le conduit de gauche un arc de renfort dans une maçonnerie d'une grande qualité architecturale (fig. 186). Elle pourrait correspondre à une maçonnerie de renfort du rempart médiéval du XIV^e siècle, une tour probablement. Le rempart, construit au XIV^e siècle, était situé plus à l'est, car le sondage a mis en évidence la présence du fossé

et qu'il existait entre le fossé et le rempart une bande de terre. De ce côté, les remparts possédaient un accès dénommé « Le Portalet » que les textes du XVIII^e siècle signalent. Il est donc probable qu'il devait exister à proximité de ce « portalet » une tour défendant cet accès.

Le sondage n'a pas livré de mobilier, hormis quelques éléments contemporains ; cela s'explique par l'écoulement important des eaux des canaux qui ont évacué tout élément présent. Une datation certaine est donc impossible ; cependant, ces aménagements ne sont pas sans rappeler ceux présents à Avignon, notamment au niveau de la tour de la Pyramide, à l'emplacement où la Sorgue de la rue des Teinturiers traverse le rempart.

Le point de jonction des canaux nord-sud et est-ouest devait être primitivement à ciel ouvert, comme en témoigne un piédroit dans le canal sud. Un arc en brique, de facture moderne, a été aménagé pour pouvoir soutenir des dalles de couverture (fig. 186).

Enfin, du côté est, le sondage a livré un dallage présentant une pente vers l'ouest et correspondant au fond maçonné d'une rigole amenant l'eau : ce dispositif permettait d'acheminer l'eau à l'endroit où les deux passages couverts axés nord-sud se rejoignent. Il semble correspondre à la rigole d'évacuation de la fontaine publique visible sur le plan cadastral napoléonien et située devant la Maison consulaire. Cette rigole utilisait la ruelle du portalet pour franchir les remparts et évacuer l'eau dans le fossé public.

Par la suite, et en fonction des projets de l'aménageur, les travaux d'aménagement à venir ne devraient pas nécessiter la réalisation d'une fouille archéologique préalable.

Guilhem Baro

CARRU (D.), TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule. Vaucluse. Avignon, Carpentras, Cavailon, 84/4.* Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 2013.

THEIS (V.) – *La construction du palais de Pont-de-Sorgues sous Jean XXII.* Mémoire de maîtrise, sous la direction de Jacques Chiffoleau. Université d'Avignon, 1997, 202 p.

Antiquité tardive

VAISON-LA-ROMAINE Rue Gaston Gévaudan

Cette opération de diagnostic archéologique a été prescrite suite à une demande de permis de construire déposée à la mairie de Vaison-la-Romaine. L'opération concerne un projet immobilier sur un terrain d'une emprise de 565 m² situé au nord de l'agglomération de Vaison-la-Romaine, sur le versant sud de la haute ville, entre la rue Gaston-Gévaudan et le quai de Verdun.

La topographie du terrain concerné par l'opération, situé sur un versant abrupt et constitué de deux terrasses étroites et d'un talus en forte pente, a constitué un fort handicap à une expertise fiable et complète. D'une part, l'accessibilité limitée à une partie de la terrasse haute ne nous a permis qu'une exploration trop ponctuelle du terrain, d'autre part, l'exiguïté de la plateforme accessible s'est avérée incompatible avec la réalisation de sondages profonds mobilisant une quantité importante de matériaux.

Deux sondages ont néanmoins été pratiqués. Ils ont révélé une stratigraphie qui se poursuit en profondeur au-delà de la cote minimale atteinte. Plusieurs structures bâties ont été mises au jour dans un espace exigu. Elles sont constituées d'éléments d'architecture divers en emploi composant un plan lacunaire et peu explicite, attribuable sans certitude à l'Antiquité tardive. Un remblaiement massif, réalisé dans le but de créer une plateforme, vient sceller les structures en place.

Compte tenu de la configuration topographique du terrain interdisant une couverture conforme aux normes requises et l'exploration des couches profondes, cette expertise doit être considéré comme incomplète.

Robert Gaday

VAISON-LA-ROMAINE 54 bis, cours Taulignan

Antiquité

Un diagnostic d'archéologie préventive a confirmé la présence de vestiges antiques à l'est de l'agglomération gallo-romaine, non loin des sites antiques de Puymain, de la place de Montfort et de la Maison du Paon, dans un secteur anciennement exploré mais demeurant néanmoins relativement mal connu. Les terrains à diagnostiquer, pour partie explorés en 1989, puis objet d'une surveillance de terrassements en 1990, avaient en effet révélé la présence de murs, de niveaux de sols et de couches de destruction attribués aux I^{er} et II^e siècles de notre ère.

Les trois sondages réalisés en 2017 ont mis au jour différents vestiges datables de la fin du I^{er} siècle et du II^e siècle de notre ère : des murs suivant des directions analogues à celles des constructions repérées en 1989 et 1990, des niveaux de sols et des couches de destructions, ainsi qu'un égout de direction nord-sud traversant la parcelle sondée du nord au sud. L'analyse fine des stratigraphies a par ailleurs permis d'identifier les traces d'une activité antérieure à l'établissement des constructions, également datable de la période gallo-romaine, mais sans plus de précision.

Ces vestiges antiques se développent à l'est de l'agglomération gallo-romaine, au-delà des quartiers de Puymain et de la place de Montfort caractérisés par un urbanisme marqué et une fonction principalement résidentielle, dans un secteur que l'on peut d'ores et déjà qualifier de marge de la ville antique.

La reconnaissance issue de ce diagnostic ne permet pas de préciser la fonction des constructions découvertes qui pourraient néanmoins, compte-tenu de leur modestie et de leur localisation, constituer un habitat relativement ordinaire ou bien appartenir aux dépendances d'une *domus* par exemple – on connaît en effet, au nord de ce secteur, les vestiges partiellement reconnus de la Maison du Paon témoignant de l'existence, dans ce quartier, d'au moins une très vaste et luxueuse *domus*.

On attendrait également dans ce quartier, à peu de distance au sud des terrains sondés, le passage d'une voie en direction de l'est, qui partirait de l'angle nord-est de l'actuelle place de Montfort et se prolongerait dans le talweg séparant les collines de Puymain au nord et de Sus-Auze au sud, soit sous l'actuelle avenue Victor-Hugo, mais dont aucun indice signifiant ne permet pour l'heure de déterminer plus précisément le tracé.

La prescription d'une fouille préventive sur ces terrains permettrait sans doute de préciser les datations et fonctions des deux états antiques mis en évidence et, en complétant la lecture en plan des structures, de déceler dans leur orientation le rattachement à tel ou tel autre quartier proche, qu'il s'agisse de Puymain, de la place de Montfort ou du quartier de la Maison du Paon.

Jean-Marc Mignon

Protohistoire

VAISON-LA-ROMAINE Avenue Hector Berlioz

Antiquité

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé par le service d'Archéologie du département de Vaucluse à Vaison-la-Romaine, avenue Hector-Berlioz. Ce diagnostic a été prescrit suite au projet de construction d'un immeuble de 19 logements avec parking souterrain.

Le terrain est situé à proximité de vestiges gallo-romains avérés dans le secteur de Pommerol ainsi qu'en limite occidentale du cimetière tardif de Saint-Quenin.

Les résultats obtenus au cours de ce diagnostic sont globalement très décevants. Les sondages pratiqués n'ont révélé aucune structure bâtie. Il a été observé, dans deux sondages, à 0,90 m de profondeur, une couche plane indurée constituée de petits graviers pouvant correspondre à un sol de circulation d'une voie ou chemin antique (fig. 187). La bordure de cet aménagement n'a pas pu être repérée en raison de bâtiments présents sur les parcelles. L'absence de mobilier archéologique ne permet pas de dater cet élément avec certitude.

Enfin, un autre sondage a livré, à 3,30 m de profondeur, des fragments de poterie de l'âge du Fer datant probablement du V^e siècle avant notre ère.

Par la suite, et en fonction des projets de l'aménageur, les travaux d'aménagement à venir ne devraient pas nécessiter la réalisation d'une fouille archéologique préalable.

Guilhem Baro



Fig. 187 – VAISON-LA-ROMAINE, Avenue Hector Berlioz. Sondage 4 : vue en coupe de la couche 16 pouvant être une voie antique (cl. G. Baro).

VAISON-LA-ROMAINE PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise : Vaison-la-Romaine »

Au titre du PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise, Voconces méridionaux », reconduit pour trois ans, l'équipe (direction N. Mathieu ; membres en 2017 : M. Béraud, Chr. Bezin, M. Bienfait, J. Charles, P. Faure, D. Lavergne, J.-M. Mignon, B. Rémy, B. Rossignol) a continué son travail dans la suite des trois années antérieures¹.

Au terme de cette année 2017, le corpus épigraphique connu et reconnu, s'établit à plus de 480 textes :

- 231 textes pour Vasio,
 - 26 monuments provenant des campagnes de Vaison, c'est-à-dire les communes limitrophes (Buisson, Le Crestet, Faucon, Puymeras, Rasteau, Roaix, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Séguret, Villedieu),
 - 161 monuments (deux de plus que l'an passé) provenant du reste du territoire antique de la cité qui s'étend aujourd'hui du Vaucluse, à l'ouest, aux Hautes-Alpes et aux Alpes-de-Haute-Provence, à l'est, en passant par la Drôme.
- Plus d'une soixantaine de textes fragmentaires (plus de 50 à Vaison et 11 dans le territoire) s'ajoutent à ce corpus. On espère pouvoir, en 2018, améliorer la connaissance de certain d'entre eux au cours de missions et en bénéficiant de l'expérience acquise grâce aux découvertes de la fouille « Avenue Jules-Ferry, Merci » et aux recherches en cours sur les blocs du théâtre de Vaison par C. Lefebvre.
- Enfin, il y a une borne milliaire localisée à Nyons et une à Vaison.

Les missions se sont déroulées entre mars et décembre 2017 :

- missions photographiques de J. Charles en mars, septembre, octobre et novembre avec J.-M. Mignon, B. Rémy, B. Rossignol ;
- missions de récolement, révisions de lectures des monuments conservés au musée Calvet (musée lapidaire et ses réserves), facilitées par Madame O. Cavalier, les 15 et 16 février (B. Rémy, N. Mathieu, J.-M. Mignon), 8-9 juin (J.-M. Mignon), 21 juin (N. Mathieu, J.-M. Mignon) et 28-29 septembre (J.-M. Mignon, B. Rémy). L'équipe a revu 66 monuments (tableau récapitulatif dans le rapport intermédiaire d'opération du PCR, année 2017) ;
- dans le territoire, au château Maucoil (Vaucluse), J.-M. Mignon et B. Rossignol ont autopsié les monuments conservés chez un particulier ;
- à Montélimar, en juillet 2017, B. Rossignol a travaillé sur les inscriptions sans provenance connue conservées dans la collection Vallentin du Cheylard ;
- à Carpentras, bibliothèque Inguimbertaine, en décembre 2017, N. Mathieu a consulté deux manuscrits

de J. D. Fabre de Saint-Véran (Ms 556 et Ms 1721), datés de la fin du XVIII^e siècle, signalés dans les lemmes du *CIL*, XII, pour vérification de l'établissement de textes.

Le « V^e séminaire. ILN-Vaison. Vaison et son territoire dans l'Antiquité » (14 avril 2017, Grenoble) a fait le bilan des travaux et connaissances de l'année antérieure et les perspectives de l'année en cours et des suivantes. La partie épigraphique a permis de présenter le dossier de Sainte-Jalle² et des inédites du forum ; la partie synthèses et réflexion a porté sur la signification du nom des Voconces et trois enquêtes sur les monuments de type bandeau (consultable sur le site du LUHCIE).

Six inscriptions méritent d'être signalées, *infra*, notices 1 à 6.

1) Vaison (Vaucluse). Antiquité romaine Réinterprétation du monument et relecture. Fig. 188 (Notice : N. Mathieu, J.-M. Mignon, B. Rémy) *CIL*, XII, 1295, Vaison. Dédicace votive à Mars par Titus Agileius Rufus et Sextus Agileius Pedo, deux frères citoyens romains.

Le monument avait besoin d'être observé sur toutes ses faces et l'inscription, signalée au XVII^e siècle à Vaison, dans la maison de Scipion Blégier, à La Villasse (J.-M. de Suarès, *Codex Vaticanus* 9141, f^o 13, n^o 6 ; *ibid.*, f^o 27, avec dessin), avait besoin d'être relu.

L'observation de la face supérieure permet de proposer une hypothèse sur la nature du monument ; celle de la face avant, permet de corriger la disposition du texte dont Suarès donne fautivement six lignes.

Base de statuette, en marbre, avec base et couronnement moulurés et trous de fixation. Les moulures de la base (bandeau plat et filet) et du couronnement (cavet et bandeau plat) se retrouvent sur les faces latérales droite et gauche ; la face arrière est sans moulure. Le lit de pose conserve deux petites mortaises de scellement rectangulaires ; la face supérieure présente cinq petites mortaises de scellement rectangulaires, localisées à proximité des quatre angles, au centre et à l'arrière du bloc. La disposition des mortaises de scellement pourrait suggérer une représentation de Mars au repos (assis, avec ses armes déposées...). Conservée un temps à l'évêché, maintenant à Avignon, au musée Calvet (inv. n^o F 10) dans les réserves (escalier droit, palier 3).

Dimensions : 23,5 x 19,5/20,5 x 24 cm. Champ épigraphique : 16,5 x 19,5 cm.

1. Voir *BSR PACA* 2014, p. 219 ; 2015, p. 204 ; 2016, p. 223-226.

2. Voir *BSR PACA* 2016, p. 223-226.



Fig. 188 – VAISON-LA-ROMAINE, PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise ». Base votive à Mars – face principale (cliché J.-M. Mignon).

Texte de quatre lignes, soigné, centré aux l. 1 et 4, justifié aux l. 2-3. Lignes régulières, belles lettres. H. d. l. : l. 1 : 3 ; l. 2 : 1,8 ; l. 3 : 1,6 ; l. 4 : 3,2 cm. L. 2 : T plus haut que les autres lettres ; ligature VF ; l. 2-3 : Q à queue ample sous la lettre suivante ; l. 3 en fin de l. : compénétration DO. Points de séparation de forme irrégulière.

Marti, I T(itus) Agileius, Q(uiti) f(ilius), Rufus, I Sex(tus) Agileius, Q(uiti) f(ilius), Pedo I u(otum) s(oluerunt) l(ibentes) m(erito).

« À Mars, Titus Agileius Rufus, fils de Quintus, (et) Sextus Agileius Pedo, fils de Quintus, se sont acquittés de leur vœu volontiers et à juste titre. »

Le dieu Mars est fréquemment attesté chez les Voconces (seize autres occurrences, dont une à Mane, Alpes-de-Haute-Provence³), notamment dans le territoire : quatre ou cinq occurrences à Vaison, plus d'une dizaine en dehors, dans le territoire. Dans cette cité d'une province inerte, compte tenu que les deux dédicants ne se définissent pas comme des soldats et de la disposition des mortaises de scellement sur la face supérieure de la base, il est vraisemblable que le Mars représenté n'était pas un Mars guerrier mais un Mars protecteur : la statue scellée était probablement celle d'un dieu au repos, assis avec ses armes déposées à ses pieds. On peut penser à la prière que Caton propose de faire réciter au *uillicus* (Caton, *De l'agriculture*, 141) pour Mars *pater*, afin, dit-il, que « tu arrêtes, repousses et boutes dehors les maladies visibles et invisibles, la disette et la désolation, les calamités et les intempéries [...] », sans négliger une adaptation locale enrichissant cette divinité classique du panthéon gréco-romain.

3. Voir *BSR PACA* 2015, p. 204 et fig. 223.



Fig. 189 – VAISON-LA-ROMAINE, PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise ». Stèle votive à Mars par Lucius, fils de Ceionus – face principale (cliché J.-M. Mignon).

Les deux dédicants sont des citoyens romains ingénus comme l'attestent leurs *tria nomina* et leur filiation. Ils sont vraisemblablement deux frères en raison de l'identité non seulement de gentilice mais aussi de filiation. Leur nom gentilice, latin, semble patronymique, formé peut-être sur Agilis, peu courant dans les provinces occidentales romaines. Attesté dans le cadastre d'Orange, le nom Agileius est aussi connu dans l'épithèque, gravée dans la seconde moitié du I^{er} siècle, de T. Agileius Carus, un vétérans de la légion VIII Augusta, originaire de Luc-en-Diois (*CIL* XIII 6882, à Mayence ; B. Rémy, H. Desaye, 2016, n^o XLI). L'identité de prénom (Titus) et la provenance (le Vocontium) associées à la rareté du nom gentilice conduisent à se demander si ces individus n'auraient pas appartenu à une même famille. Si le surnom du premier des deux dédicants, Rufus, est courant, le second, Pedo, est beaucoup plus rare : unique chez les Voconces, il n'est attesté que sept autres fois dans les provinces occidentales.

Date : en se fondant sur l'écriture (T surplombant de la l. 2 et compénétration de DO à la l. 3), J. Gascou proposait de dater le texte de l'époque julio-claudienne, mais une datation plus large n'est pas exclue, sans aller toutefois au-delà du II^e siècle

2) Saint-Romain-en-Viennois (Vaucluse). Antiquité romaine

Précision sur le sommet du monument et en conséquence sur sa nature. Fig. 189 (page précédente)

(Notice : N. Mathieu, J.-M. Mignon, B. Rémy)
CIL, XII, 1296, Saint-Romain-en-Viennois. Dédicace votive à Mars par Lucius, Ceioni f. La partie supérieure du monument avait besoin d'être observée de près pour être identifiée et déterminer si le monument pouvait être ou non un autel à *focus*. Ce n'est probablement pas le cas, en dépit d'une restauration qui voudrait le suggérer.

Stèle, en calcaire coquillier de Beaumont-du-Ventoux, avec base et couronnement moulurés (quelques épaufrures au sommet de la face latérale gauche). Les moulures de la base (bandeau plat et double filet) et du couronnement (filet, doucine aplatie, filet et bandeau plat) se retrouvent sur les faces latérales et la face arrière. La face supérieure conserve deux *puluini* aux dimensions réduites et l'amorce d'un relief circulaire central, peut-être en forme de pomme de pin. Une restauration destinée à combler une large entaille de la face arrière se prolonge sur la face supérieure pour suggérer un *focus* circulaire. Signalé, au XVIII^e siècle à Saint-Romain-en-Viennois, dans une maison du nord-est du village (E. Calvet, *Notes*, f^o 180). Conservé à Avignon, au musée Calvet (inv. n^o F 18), dans les réserves (escalier droit, palier 2). Dimensions : 57,5 x 26 x 20 cm. Texte de trois lignes. Champ épigraphique : 39,5 x 23,5 cm. H. d. l. : l. 1 : 5 ; l. 2 : 4,5 ; l. 3 : 3,5 cm. Points triangulaires de séparation entre les mots.

Marti, l *L(ucius)*, *Ceioni* l *f(ilius)*, *u(otum)* *s(oluit)* *l(ibens)* *m(erito)*.
« À Mars, Lucius, fils de Ceionus, s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre. »

Sur Mars, voir la notice précédente. Le dédicant est un pérégrin, porteur d'un nom unique, ici réduit à l'initiale (L) par le lapicide, sans doute par habitude d'abréger le prénom Lucius. Proposé par Hirschfeld, ce développement est certain. Le *cultor* portait donc la dénomination complète d'un pérégrin : nom unique suivi de sa filiation. Utilisé comme nom unique, ce nom est indigène ou au moins un nom « latin régional » homonyme, attesté dix autres fois dans cette acception en Narbonnaise, dont une fois chez les Voconces de Die (*ILN*, Die, 202, Aix-en-Diois). Ceionus ou Ceionius, son patronyme, serait un nom latin, peut-être étrusque. X. Delamarre (2007, p. 62) le range parmi les noms indigènes ; rarissime hors d'Italie (B. Lőrincz, 2000, p. 36-37), il est attesté en Rétie (*CIL*, III, 11887) et en Pannonie supérieure (*CIL*, III, 4033). C'est un *unicum* chez les Voconces et en Narbonnaise.
Date : début du III^e siècle ? avant 212 apr. J.-C.

3) Vaison (Vaucluse). Antiquité romaine

Révision de lecture. Fig. 190

(Notice : M. Béraud, N. Mathieu, J.-M. Mignon, B. Rémy)
Épithaphe fragmentaire de Gaius Marcian[us] par Gaius Aelius (?) Pitim[i]as (?), son co-affranchi, deux citoyens romains.



Fig. 190 – VAISON-LA-ROMAINE, PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise ». Stèle plate. Épithaphe fragmentaire de Gaius Marcianus – face principale (cliché J.-M. Mignon).

Stèle plate à fronton triangulaire, incomplète, en calcaire de Beaumont-du-Ventoux, brisée en bas à droite, dont le fronton triangulaire, les acrotères (?) et la base (?) ont été largement retaillés en vue d'un emploi. La stèle était originellement couronnée par un fronton triangulaire avec cadre intérieur. Le champ épigraphique, non défoncé, est cerné d'une moulure grossière (talon aplati). Découverte, au XVIII^e siècle à Vaison, dans le cimetière de Saint-Quenin (M.-J.-B. Moreau de Vérone, *Lettre à Calvet*, n^o 222, *Manuscrit d'Avignon*). Conservée à Avignon, au musée Calvet (inv. n^o F 72), dans les réserves (galerie supérieure droite, travée 2). Dimensions : 46 x 56 x 6,5/7,5 cm. Texte de quatre lignes. La première (DM) est gravée dans le bas des acrotères. Les trois autres sont entourées d'un cadre mouluré, conservé en haut et à gauche. Le texte est légèrement incomplet à droite et un peu endommagé de partout, ce qui complique la lecture. Champ épigraphique : 28 (incomplet) x 35 cm. H. d. l. : l. 1 : 4,9 ; l. 2 : 4,5 ; l. 3-4 : 4,2 cm. Ligature : l. 2 : AE. Points de séparation triangulaires.

L'autopsie de la pierre par deux d'entre nous (J.-M. M., N. M.), en variant la lumière, conduit à retenir la leçon de Hirschfeld. La barre horizontale du « L » hypothétique est très courte, beaucoup plus que celle du L de la ligne 4 et, en outre, les deux hastes qui encadreraient le V ne sont pas verticales mais légèrement obliques comme il convient pour un M. Ajoutons qu'il n'y a pas de trace de repentir d'un hypothétique M fautif transformé en IVL. À la fin de la ligne, après le A, on identifie nettement une haste. J. Gascoü pense, à juste raison, que ce ne peut pas être un E, solution retenue avec hésitation par les autres éditeurs, alors qu'il n'y a pas d'indice de barres horizontales. En revanche, on voit se dessiner en lumière rasante dans ce qui subsiste de la pierre la partie inférieure droite d'une haste descendante oblique et le départ d'une toute petite partie d'une éventuelle haste. Cette lettre pourrait-être un N suivi d'un I.

À la ligne 3, bien que la pierre soit endommagée « au mauvais endroit », il est difficile d'accepter la lecture d'Hirschfeld : « *QVAE · PITEM* [---] », car d'une part la « barre oblique du V » est loin de rejoindre le Q et d'autre part le E de *PITEM* semble bien être un I.

D(is) M(anibus) l C(ai) Marciani. l C(aius) Ae(lius?) Pitim[i-]as?, colibert[o.]
L. 2 : C(aio) lul(io) Arcia[e?], CAG - l. 3 : Espérandieu propose aussi Ae(milius).
« Aux dieux Mânes de Gaius (Aelius?) Marcianus. Gaius Aelius (?) Pitim[i]as (?), pour son co-affranchi. »

Si notre lecture est bonne, les deux hommes seraient des citoyens romains affranchis, porteurs des *tria nomina*. Le dédicant n'aurait pas indiqué le gentilice de son co-affranchi puisqu'il était le même que le sien. Le nom du dédicant n'est pas non plus certain. Son gentilice est réduit aux deux lettres AE. Proposée par tous les éditeurs (sauf Hirschfeld), le développement Ae(lius) est le plus probable, mais, avec E. Espérandieu, il faut aussi envisager Ae(milius). Aelius est attesté à Vaison (*CIL*, XII, 1389). Fréquent dans la Province (une seule occurrence à Die : *ILN*, Die 95), Aemilius pourrait remonter à M. Aemilius Lepidus, proconsul de Gaule transalpine en 77 av. J.-C. (Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, 2, 63, 1). Pitimias, dont la lecture est au moins probable, serait un nom grec, inconnu par ailleurs (Clauss-Slaby).

Date : II^e siècle, plutôt de la seconde moitié (invocation, en abrégé, aux dieux Mânes ; type de monument ; abréviation du gentilice), surtout si le dédicant portait bien le gentilice Aelius.

4) Vaison (Vaucluse). Antiquité romaine

Identification du monument et du texte. Proposition inédite de lecture⁴. Fig. 191

(Notice N. Mathieu, B. Rémy, B. Rossignol)
Inscription en l'honneur du sénateur Marcus Titius Lustricus Bruttianus.

Bloc parallélépipédique mouluré, en calcaire, brisée à gauche et en bas, lisse au dos, à sommet plat et lisse. Le côté droit du bloc est encadré d'une moulure double. Découverte, à une date indéterminée, à Vaison, sans localisation précise (dans une vigne au quartier du Roussillon ?). Dimensions : 72 x 11,5 (en haut) à 22 (en bas) x 22,5 à 23 cm. Champ épigraphique délimité par une moulure, visible en haut à droite, complet en haut, visible à droite, incomplet en bas. Nous notions dans la fiche signalétique F 27 du rapport du PCR 2015 que : « Il est impossible de proposer une traduction et de déterminer la nature exacte de ce monument aux lettres soignées de taille décroissante. Il pourrait avoir concerné un notable ou un personnage qui aurait exercé une charge ou aurait appartenu à un collège ou une association puisque à la fin de la ligne 8 on lit [---]no Aug. ».

4. Voir le rapport intermédiaire PCR Voconces 2015, fiche signalétique F 27.



Fig. 191 – VAISON-LA-ROMAINE, PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise ». Monument en l'honneur du sénateur M. Titius Lustricus Bruttianus (cliché N. Mathieu).

Les fouilles du site « Avenue Jules-Ferry. Merci » et l'exploitation des découvertes épigraphiques, notamment de la grande inscription du nouveau sénateur vaisonnaï M. Titius Lustricus Bruttianus ont permis à Benoît Rossignol, chargé de ces découvertes, d'attribuer avec certitude ce document fragmentaire au même personnage, confirmant la probabilité que ce monument ait concerné un notable ou quelqu'un qui avait exercé des charges du *cursus honorum*. On y retrouve en effet la succession similaire des fonctions et la même mention du tribunat militaire (l. 7) avant l'énoncé des décorations que dans les deux autres *cursus* conservés de ce personnage.

(Restitution, développement et traduction, B. Rossignol)
[M(arco) Titio, M(arci) fil(io), Uolt(inia), l Lustrico Bruttian]o, l [co(n)s(uli) ?, proco(n)s(uli) prouvinciae Ac] hal[iae, pr(aetori), aedili plebis, quaest]ori l5 [prouvinciae Achaiae, legato prou]inc[iae] l [Africae, leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) primae lta]lic(ae) l [(?) leg(ionis)

---, (?) --- *pro pr(aetore) prou(inciae) Ciliciae, trib(uno) mil(itum) l [leg(ionis) ---, donis militar(ibus) donato ob bellu]m Dal[cicum ab Imp(eratore) Caesare Nerua Traia]no Aug(usto) l10 [Germanico Dacico, corona ualla]ri aul[rea, corona murali aurea, hastis puri]s III, uel[xillis argenteis III, ---]*

« À Marcus Titius Lustricus Bruttianus, fils de Marcus, (de la tribu) Voltinia, consul, proconsul de la province d'Achaïe, préteur, édile de la plèbe, questeur de la province d'Achaïe, légat de la province d'Afrique, légat d'Auguste de la première légion Italica, de la légion [---], (légat) pro préteur de la province de Cilicie, tribun des soldats de la [---] légion, décoré des décorations militaires pour la guerre dacique par l'Empereur César Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, vainqueur des Daces, d'une couronne vallaire dorée, d'une couronne murale dorée, de trois lances pures et de trois fanions argentés, [...]. »

Date : fin du règne de Trajan, après 108 apr. J.-C.

5) Vaison (Vaucluse). Antiquité romaine

Fragment inédit, appartenant peut-être à un monument de type bandeau.

(Notice J.-M. Mignon, J. Charles, N. Mathieu)

Épithape (?) fragmentaire d'un ou d'une anonyme.

Bloc parallélépipédique fragmentaire appartenant à un monument de nature indéterminée probablement, en calcaire coquillier de Beaumont-du-Ventoux, retaillé en sarcophage. Cassé à droite et à l'arrière, il conserve une partie de sa face de joint latéral gauche (ciselure et défoncement d'anathyrose), une partie de son lit d'attente, lisse, et une petite partie de son lit de pose. Le fragment correspond à l'angle d'un sarcophage. La face de parement, sur laquelle se développe le champ épigraphique, conserve à son sommet de façon très nette et à sa base de manière moins lisible la trace d'une mouluration bûchée.

Découvert récemment (?) à Vaison-la-Romaine, dans le jardin d'une maison de la ville haute (chez M. et Mme Vinzia). Conservé à Vaison-la-Romaine au Domaine Saint-Véran (chez M. et Mme. Vinzia).

Dimensions : 35 x 36 x 24 cm.

Texte d'une ligne, centré dans le champ épigraphique, incomplet à gauche et à droite, sans doute entouré originellement d'un cadre mouluré. Champ épigraphique : 23 x 36 cm. Belles lettres. H. d. l. : 12,5 à 13 cm. Point triangulaire curviligne.

Inédit.

[---] OL (L incomplet) · [---]

Aucune restitution n'est possible, la séquence JOL[entrant dans un très grand nombre de mots. La présence d'un point après le L laisse supposer une abréviation. Dans ces conditions, compte tenu de la hauteur des lettres et de la présence, au-dessus des lettres, d'une trace de mouluration bûchée, on peut orienter la réflexion vers un texte dont c'est la première ligne. Parmi d'autres hypothèses, on peut penser à l'abréviation de la tribu Voltinia, si ce n'est pas celle d'un nom. La hauteur des lettres et le dispositif pourraient faire penser à un monument de type bandeau.

6) Eygaliers (Drôme). Antiquité romaine

Dédicace à Silvain par Q. I(ulius ?) Pac(atus) ou Pag(- ?).

(Notice B. Rémy, N. Mathieu)

Inédite.

Autel, en calcaire jaunâtre, avec base et couronnement moulurés. Brisé à gauche, le couronnement est formé sur toutes les faces. La base est constituée.

Découvert, à une date inconnue, à Eygaliers, sans autre précision. Conservé à Eygaliers, dans une collection particulière. Vu sur photographie.

Dimensions : 52 x 32 x ? cm.

Mise en page assez médiocre : l. 1 décalée vers la droite ; l. 2 et 3 plus ou moins centrées. Lettres peu profondément gravées et irrégulières. L. 1 : L surplombant ; petit O en fin de ligne - l. 3 : l'appendice du Q se prolonge à droite.

Silvano l sacr(um), l Q(uintus) I(ulius) Pac(-) ou Pag(-).

« Consacré à Silvain, Quintus Iulius Pac(-) ou Pag(-). »

Le *cultor* est un citoyen romain qui est désigné par ses *tria nomina*, abrégés comme il arrive. Bien connu et fréquent, le *nomen* était probablement Iulius. Il est plus incertain de se prononcer sur le *cognomen*, Pac(?) ou Pag(?), car la boucle est outrepassée (mais un o semble impossible), pouvant être développés selon un très grand nombre de noms. À titre purement indicatif, signalons que Pacatus, Pacatianus, Paculus, Paculla sont attestés en Narbonnaise et qu'il y a à Vaison un Pacanus (*CIL*, XII, 1436).

Date : années 150-250 (abréviation choisie de la dénomination). La présence des *tria nomina* n'est pas un obstacle car la chute du prénom est loin d'être systématique après 150.

Nicolas Mathieu

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

**BILAN
 SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 7

N° de dossier	Commune. Nom du site	Titulaire de l' autorisation	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
11803	PCR « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud » (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes)	Rouzeau, Nicolas (CULT) Tzortzis, Stéfan (CNRS)	PCR				FER	

● opération négative ■ résultats limités □ opération reportée ○ opération en cours

⌘ opération autorisée avant 2015 ou pluri-annuelle ◆ notice non parvenue

Liste des abréviations *infra* p. 239-240 ; liste des auteurs et collaborateurs p. 241-243

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7

**Projet collectif de recherche
« Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud »**

Âge du Fer

Le projet collectif de recherches (PCR) sur les sépultures de l'Age du Fer dans les Alpes du Sud réunit une trentaine d'archéologues et de conservateurs de musées partenaires de l'opération.

L'objectif du programme consiste en une étude générale des sépultures de l'âge du Fer par l'historiographie, les fouilles, les examens anthropologiques et génétiques, et l'étude typologique et chronologique des cultures matérielles. Les nécropoles livrent l'essentiel des ressources archéologiques : ossements humains, faune, céramique et de nombreux éléments de parures.

Le PCR réalise une banque d'images réunissant les éléments de parures de l'âge du Fer des vallées de l'Oisans, du Queyras, de l'Ubaye, de la Maurienne, de la Durance et du Buëch ainsi que de la Haute-Corse. Cette opération est menée avec le concours des musées de Gap (Hautes-Alpes), Bastia (Haute-Corse), Marseille (musée d'Archéologie méditerranéenne, Bouches-du-Rhône), Beaune (Côte-d'Or), Lyon (Confluences et Fourvières), Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence), Annecy et Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Toulouse (Haute-Garonne) et Saint-Germain-en-Laye (Ile-de-France) ; un répertoire de 3000 objets précisément décrits sera mis en ligne sur le serveur de la DRAC-PACA en 2018.

Des collections denses et dispersées

L'historiographie est très importante à parcourir pour aborder la constitution des collections au XIX^e siècle et le parcours des objets archéologiques dans les réunions de sociétés savantes qui furent l'origine des musées d'archéologie. Jadis, les chercheurs, souvent notables, parfois devenus conservateurs et savants, ont récolté par achat auprès de prospecteurs ou de collectionneurs des parties de lots de fouilles, parfois aux enchères publiques. Le dépouillement de leurs archives, souvent encore privées, nous permet de mettre en avant les relations finalement assez modernes qu'entretenaient entre eux ces collectionneurs et avec les musées naissants. Les conservateurs, qui participaient parfois eux-mêmes aux fouilles de tumulus, ont laissé des correspondances

qui permettent de situer l'origine des objets de fouilles. Nous regroupons les ressources inédites, croquis et correspondances, sur un siècle, à partir des années 1830. La politique a joué un rôle essentiel dans les recherches sur les Gaulois. Après avoir écrit une *Histoire de Jules César*, Napoléon III encouragera les recherches sur les Gaulois pour fonder un sentiment national, et fera transformer le château de Saint-Germain-en-Laye en musée pour faire connaître le caractère vaillant de nos ancêtres. À Boulogne-sur-Mer, des collections ont été rassemblées à la demande des édiles afin d'éduquer les écoliers sur les rixes engagées par les gaulois contre Hannibal. L'engouement pour ces chevelus est alors tel que sont organisés jusqu'entre les deux guerres mondiales du XX^e siècle, des défilés, des spectacles, et même des représentations théâtrales. Les parures mortuaires des Alpes furent même présentées à l'Exposition universelle de Paris en 1878.



Fig. 192 – PCR « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud ». Bracelet préparé à la lime en vue de sa fragmentation (musée de la Vallée, Barcelonnette) (cliché M. Olive/DRAC-PACA).

Ce qu'il reste de ces fonds est malheureusement dispersé au gré de ventes dues aux guerres ou souvent oublié chez des particuliers. Par bonheur, le récolement des musées permet de réaliser un tour d'horizon des ressources préservées dans les musées, dont de remarquables manuscrits ainsi que des collections inédites. Plusieurs inventaires méthodiques ont été réalisés, principalement par Patricia Von Eles en 1968, puis par Magdeleine Sabatier dans le mémoire de l'École du Louvre en 1985, et Sylviane Campolo (thèse de 2009). Les nécropoles telles que celles de Guillestre ou de Ventavon (Haute-Alpes) et de Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence) ont été explorées par une dizaine de chercheurs en un siècle, aussi, nombre de pièces se répartissent dans les quatre points cardinaux de la France. Nous avons entrepris des campagnes systématiques d'inventaire et de photographies pour restituer virtuellement les parures funéraires de la région. Pour ce faire, une convention de mécénat a été signée entre la société Sablière du Beynon (SAB), le laboratoire ADES – Anthropologie bioculturelle, droit, éthique & santé – de Marseille (ADES), le centre Camille Jullian – Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (CCJ) – et la direction régionale des Affaires culturelles, service régional de l'Archéologie (DRAC-PACA) pour mener à bien les objectifs scientifiques. Ils consistent en la réalisation d'une base de données métrologiques sur les éléments de parures, décrits par des spécialistes de la métallurgie, en lien avec le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et les musées participants au PCR pour la déter-



Fig. 193 – PCR « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud ». Mise en présentation de vestiges de la collection du Dr Ollivier (coll. particulière) (cliché N. Rouzeau/DRAC-PACA).

mination des origines des matériaux et des centres de fabrication d'objets. Les alliages cuivreux issus des nécropoles de Jausiers (musée de Barcelonnette) et Guillestre (musée-museum de Gap) sont en cours d'analyses par le C2RM en vue d'en étudier la composition élémentaire et l'origine du cuivre par la reconnaissance des isotopes du plomb. Par la suite, l'étude archéologique des objets issus des bassins versants voisins (Oisans, Maurienne, Suse, Doire Baltée, val Stura) permettra des comparaisons de fabriques et d'échanges. Des travaux universitaires sont parallèlement engagés

avec trois étudiants en Master sur la nécropole de Chabestan, les céramiques du gisement de Sainte-Colombe (Hautes-Alpes), et un travail d'archive sur le fonds Courtois.

Le résultat des recherches déjà engagées sera l'objet de publications scientifiques et d'un volume destiné au public sous forme d'un catalogue d'exposition. Une exposition nationale de 200 m² est envisagée par les musées partenaires du PCR à partir du musée des Confluences (Lyon) et du Musée dauphinois (Grenoble).

L'application Musambule (<https://www.musambule.com>), relais des événements muséographiques des régions PACA et Occitanie, assure le suivi du projet.

L'Association générale des conservateurs de collections publiques de France (AGCCPF-PACA) organisera à Gap, en septembre 2018, une journée d'étude nationale sur le thème « les collections de protohistoire et les musées ».

Nicolas Rouzeau



Fig. 194 – PCR « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud ». Éléments de parure issus de fouilles clandestine (Lagrand) (cliché M. Olive/DRAC-PACA).

Abréviations utilisées dans les tableaux

Chronologie

ANT : Antiquité
AT : Antiquité tardive
BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CON : Époque contemporaine
DIA : Diachronique
FER : Âge du Fer
HMA : Haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PLE : Pléistocène
PRE : Préhistoire
PRO : Protohistoire

Rattachement

ASSO : Chercheurs salariés d'une association
AUT : Jeunes professionnels n'ayant pas encore intégré de structure et qui acceptent des CDD ou des contrats divers
BEN : Responsables d'opération en dehors de leur activité professionnelle, y compris les retraités de la recherche, de l'enseignement ou de l'administration liés à l'archéologie
CNRS : Chercheurs titulaires d'un poste CNRS ou bénéficiant d'un rattachement officiel dans un laboratoire de recherche
COLL : Agents salariés d'une collectivité territoriale et effectuant des recherches dans le cadre de leurs missions
CULT : Agents du ministère de la Culture
ETU : Étudiants
INRAP : Agents de l'Institut national de recherches archéologiques préventives
MUS : Agents salariés de musées et effectuant des recherches dans le cadre de leurs missions, toutes structures publiques confondues
PRIV : Organismes privés
UNIV : Enseignants-chercheurs des universités et/ou des grandes écoles

Nature de l'opération

AET : Autre étude
APP : Aide à la publication
DEC : Découverte fortuite
FP : Fouille programmée
OPD : Opération préventive de diagnostic
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PMS : Prospection (matériel spécialisé)
PRD : Prospection diachronique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
PRT : Prospection thématique
RAR : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
SP : Fouille préventive
SU : Fouille préventive d'urgence

Abréviations

ACRM Atelier de conservation et de restauration du musée départemental Arles antique
ADÉS Anthropologie bioculturelle, droit, éthique et santé, UMR 7268 CNRS/MCC/CHR-CHU/Établissement français du sang/AMU [ex-UAB]
AIBL Académie des inscriptions et belles-lettres
AMU Aix-Marseille Université
ANIHMA Anthropologie et histoire des mondes antiques, UMR 8210, Paris
APVM Atelier du patrimoine de la ville de Marseille
ARAR Laboratoire Archéologie et archéométrie, UMR 5138 CNRS/MSH MOM/CNRS/MCC/INRAP
Archéam *Archéologie Alpes-Maritimes*, revue du Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes
ARCHIPAL Bulletin de l'Association d'histoire et d'archéologie du pays d'Apt et du Luberon
ARDA-HP Association de recherche et de documentation archéologique de Haute-Provence
ARSCAN Archéologies et sciences de l'Antiquité, UMR 7041 CNRS/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense/MCC/INRAP
ASER Association de sauvegarde, d'étude et de recherche pour le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var
ASM Archéologie des sociétés méditerranéennes UMR 5140 CNRS/Université Paul-Valéry-Montpellier III/MCC/Inrap
ASSNATV *Annales de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var*
ARTEHIS Archéologie, terre, histoire, sociétés, UMR 6298 CNRS/Université de Bourgogne/INRAP
AVAP Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine
BAP *Bulletin archéologique de Provence*
BIAMA *Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine*
BSHF *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*
BSPF *Bulletin de la Société préhistorique française*

BSR PACA Bilan scientifique régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

C2RMF Centre de recherche et de restauration des musées de France

CAPM Communauté d'agglomération du pays de Martigues

CAV Centre archéologique du Var

CCJ Centre Camille Jullian, UMR 7299 CNRS / Université de Provence Aix-Marseille I / MCC

CEPAM Cultures, environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, UMR 7264 CNRS / Université de Nice-Sophia Antipolis

CEREGE Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement, UM 34 (UMR 7330 CNRS / IRD 161 / AMU / Collège de France)

CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CICRP Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine

CIHAM Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales, UMR 5648 CNRS / Université Lyon 2 / EHESS / ENS de Lyon / Université d'Avignon et des pays de Vaucluse / Université Lyon 3

CISAP Cellule d'intervention sur les structures archéologiques profondes (Inrap)

CMN Centre des monuments nationaux

CNP Centre national de Préhistoire

CNRS Centre national de la recherche scientifique

CRAHAM Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - Centre Michel de Boüard, UMR 6273 CNRS / Université de Caen Basse-Normandie

CRMH Conservation régionale des monuments historiques

CTRA Commission territoriale de la recherche archéologique

DAF Documents d'archéologie française

DAM Documents d'archéologie méridionale

DA-SMPH Division archéologie - Service monuments et patrimoine historiques, ville de Marseille

DAMVA Direction Archéologie et Muséum de la ville d'Aix-en-Provence

DFS Document final de synthèse

DPI Direction du patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue

DRASSM Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines

EHESS École des hautes études en sciences sociales

Inrap Institut national de recherches archéologiques préventives

IPAAM Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes-Méditerranée

IRAA Institut de recherche sur l'architecture antique, USR 3155 CNRS / Aix-Marseille Université / Université Lumière-Lyon 2 / Université de Pau et des pays de l'Adour

IRAMAT-CRP2A Institut de recherche sur les archéomatériaux, UMR 5060 - CNRS- Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie, Université Bordeaux 3

LA3M Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée, 7298 CNRS / Aix-Marseille Université [ex-LAMM]

LAMPEA Laboratoire méditerranéen de Préhistoire Europe Afrique, UMR 7269 CNRS / Aix-Marseille Université / MCC

LERM Laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux

LPNCA Laboratoire de préhistoire Nice-Côte d'Azur / antenne de l'Institut de paléontologie humaine

MC Ministère de la Culture

MDAA-CD13 Musée départemental Arles Antique, Bouches-du-Rhône

MIPAAM Mémoires de l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes-Méditerranée

MMSH Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

MPGV Musée de préhistoire des gorges du Verdon

MSH Maison des sciences de l'homme

MSPF Mémoires de la Société préhistorique française

MuCEM Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

NIL PACA Notes d'information et de liaison de Provence-Alpes-Côte d'Azur

PACA Provence-Alpes-Côte d'Azur

PH Provence historique

PNR Parc naturel régional

RAN Revue archéologique de Narbonnaise

SACDV Service d'Archéologie du Conseil départemental de Vaucluse

SANCA Service de l'Archéologie de Nice-Côte d'Azur

SAVM Service archéologique de la ville de Martigues

SAVN Service archéologie de la ville de Nice

SDA-04 Service départemental d'Archéologie des Alpes-de-Haute-Provence

SPADV Service du Patrimoine et de l'Archéologie, département du Var

SPF Société préhistorique française

SAPVF Service Archéologie et patrimoine de la ville de Fréjus

SRA Service régional de l'Archéologie

STAP Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine

TRACES Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés, UMR 5608 CNRS / Université de Toulouse 2-Le Mirail / EHESS / MCC / Inrap

UMR Unité mixte de recherche

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liste des auteurs et coauteurs

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 7

ANCEL Bruno COLL	CHEVILLOT Pascale INRAP
ARDAGNA Yann UNIV	CIVETTA Aude COLL
ARDISSON Sandrine COLL	CLAUDE Sandrine COLL
ASPORD-MERCIER Sophie PRIV	COBOS Mireille COLL
AUBURTIN Claire COLL	COCU Jean-Sébastien INRAP
AYASSE Alexandre PRIV	COLLINET Jean INRAP
BARO Guilhem COLL	CONCHE Frédéric INRAP
BEN CHABA Laurent INRAP	CRÉGUT-BONNOURE Évelyne BEN
BIGOT Franck AUT	DADURE Maxime COLL
BIZOT Bruno CULT	DAMOTTE Lise COLL
BOISLÈVE Julien INRAP	DANTEC Erwan COLL
BONNABEL Lola CULT	DE LABRIFFE Pierre-Arnaud CULT
BONNET Stéphane COLL	DE LUCA Brigitte INRAP
BORRÉANI Marc COLL	DE LUMLEY Henry BEN
BOUQUET Aurélie COLL	DE MICHÈLE Patrick COLL
BUCCIO Vincent COLL	DEAL Carine COLL
CASTIN Thomas COLL	DENIZEAU Clément AUT
CHAPPUIS Cécile INRAP	DESRAYAUD Gilles INRAP
CHATELOT Florian ETU	DEYBER Alain BEN
CHAUSSERIE-LAPRÉE Jean COLL	DEYE Laura PRIV
CHEVAUX Brice COLL	DIGELMANN Patrick COLL

DONDERIS Patrice COLL	HERNANDEZ Jérôme INRAP	MIGNOT Olivier PRIV	ROCHET Quentin PRIV
DORAY Isabelle COLL	JOSSIER Bérangère COLL	MONTEIL Karine INRAP	ROTHÉ Marie-Pierre COLL
D'OIDIO Anne-Marie COLL	JOYEUX Pascal INRAP	MOUTON Daniel BEN	ROUMEGOUS Anaïs COLL
DUBESSET Denis INRAP	LABBAS Vincent AUT	NAVARRO Thomas INRAP	ROUZEAU Nicolas CULT
DUFRAIGNE Jean-Jacques INRAP	LACOMBE Aline COLL	NECTOUX Élise CULT	SAGETAT-BASSEUIL Elsa INRAP
DUPERRON Guillaume AUT	LANDURÉ Corinne CULT	NIN Núria COLL	SCALISI Séverine INRAP
DUPUIS Mathias COLL	LAVERGNE David CULT	OLLIVIER David CNRS	SCHERRER Nadine INRAP
DUVERGER Nelly COLL	LEFEBVRE Caroline ETU	OURY Benjamin AUT	SÉLÈQUE Jenny COLL
FLAMBEAUX Alda INRAP	LEGRAND-GARROTEL Alexandrine PRIV	PANNEAU Marc COLL	SERIEYS Maeva COLL
FOURNIER Stéphane INRAP	LEPÈRE Cédric PRIV	PARENT Florence INRAP	SHINDO Lisa AUT
FOURVEL Jean-Baptiste BEN	LLOPIS Éric INRAP	PARMENTIER Sandy COLL	SILLANO Bernard INRAP
FRANGIN Elsa INRAP	LONG Luc CULT	PELLEGRINO Emmanuel COLL	SIVAN Olivier INRAP
FRÈREBEAU Nicolas UNIV	MARCH Chrystelle INRAP	PORRAZ Guillaume CNRS	SUMÉRA Franck CULT
GADAY Robert INRAP	MARINO Hélène COLL	PORTALIER Nicolas COLL	THERNOT Robert INRAP
GARCIA DALMAU Cristina PRIV	MARMARA Marilyse PRIV	PY-SARAGAGLIA Vanessa CNRS	TOMASSO Antonin BEN
GARCIA Hélène COLL	MARROU Pascal CULT	RAVA-CORDIER Isabelle COLL	TOUTAIN Natanaëlle ETU
GAUCHER Grégory COLL	MARTIN Lucas INRAP	RAVOIRE Fabienne INRAP	TRIAL Françoise CULT
GENOT Alain COLL	MARTY Frédéric COLL	REMICOURT Maxime AUT	TZORTIS Stéfan CNRS
GOBBE Guillaume PRIV	MASBERNAT-BUFFAT Aurélie PRIV	REYNAUD Patrick INRAP	VACCA-GOUTOULLI Mireille CNRS
GOURLIN Bertrand INRAP	MATHIEU Nicolas UNIV	RICHARTÉ Catherine INRAP	VAISSIERE Daniel BEN
GRANIER Gaëlle CNRS	MELA Charlotte COLL	RICHER Anne INRAP	VALENCIANO Marie COLL
GRIMALDI Florian COLL	MELLINAND Philippe INRAP	RIGEADE Catherine INRAP	VARANO Mariacristina UNIV
GUILLOTEAU Éric AUT	MERCURIN Romuald COLL	RINALDUCCI Véronique CNRS	VOYEZ Christophe INRAP
GUYONNET François COLL	MEZZOUD Abdel INRAP	RIVALS Cécile AUT	WEYDERT Nicolas INRAP
HAMEAU Philippe UNIV	MICHAUDEL Benjamin INRAP	RIVET Lucien BEN	ZAARAOUI Yahya PRIV
HAMON Tony INRAP	MICHEL Jean-Marie BEN	ROCCA Yves BEN	ZIELINSKI Caroline COLL
HENRION Élise COLL	MIGNON Jean-Marc COLL		

Cette bibliographie présente une sélection de références qui ont trait à l'archéologie et / ou l'histoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Seules ont prises en compte les publications de l'année 2017. Les abréviations sont développées en pages 239-240.

- AGUSTA-BOULAROT (S.), CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.), Premières manifestations de l'architecture italique en Gaule du Sud (du II^e s. av. J.-C. au règne d'Auguste, dans LIPPS (J.) (dir.) avec la coll. de KORTÜM (Kl.) et SOMMER (C. S.), *Transfer und Transformation römischer Architektur in der Nordwestprovinzen*. Actes du colloque de Tübingen des 6 et 7 novembre 2015 (*Tübinger Archäologische Forschungen* 22). Radhen/Wespf. : Verlag Marie Leidorf GmbH, 2017, p. 47-76.
- AIME (R.), Le trophée des Alpes à la Turbie, compte-rendu du sauvetage urgent, *Archéam* n° 23, 2017, p. 34.
- ARMIT (I.), HORSLEY (T.), MARTY (Fr.), Le Castellon (Istres, Bouches-du-Rhône) : résultats de prospection géophysique, *DAM* n° 39, 2017, p. 75-82.
- ARTRU (Fr.), *Sur les routes romaines des Alpes Cottiennes. Entre Mont-Cenis et col de Larche*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2017, 332 p.
- BARILLOT (M.), BERRE (M.), BOISSON (A.), BOTTE (E.), BRUN (J.-P.), CONGES (G.), LEGUILLOUX (M.), MICHEL (J.-M.), L'atelier du potier du Collet long (La Crau, Var), *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 107.
- BEGIN (J.), *Bégo. Quand les humains signifiaient le divin*. Saint-Denis : Edilivre, 2017, 174 p.
- BERRE (M.), Le mobilier du site de Saint-Jean, de l'âge du Fer à l'époque romaine : habitat et sanctuaire (Ollières, Var), *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 81.
- BERRUTI (G.), HAMEAU (Ph.), MARTIN (Cl.), WAGNER (G.), Le mégalithisme dans le massif des Maures : nouvelles données, *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 49.
- BIGOT (F.), CORBEEL (S.), SCHMITT (A.), Mise en évidence de cinq ateliers inédits d'amphores gauloises dans la région d'Arles, *ArchéoScience – Revue d'Archéométrie* n° 41.1, 2017.
- BLANC-GARIDEL (F.), CHEVAUX (Br.), DAMOTTE (L.), SANCHEZ (É.), Découvertes récentes à Saint-Laurent-du-Var. L'évolution de l'enceinte urbaine et d'aménagements bâtis et adjacents depuis l'époque moderne jusqu'à nos jours, *Archéam* n° 23, 2017, p. 91.
- BOISLÈVE (J.), ROTHÉ (M.-P.), GENOT (A.), Un nouveau décor de II^e style sur le site de la Verrerie à Arles : premiers résultats de la campagne de fouilles de l'été 2015, dans BOISLÈVE (J.), DARDENAY (A.), Monier (F.), *Peintures et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques*. Actes du 28^e colloque de l'AFPMA, 20-21 novembre 2015, Paris. Pictor-6. Bordeaux : Ausonius éd., 2017, p. 21-38.
- BRENTCHALOFF (D.), Un sanctuaire de source à Vidauban (Var), *Archéam* n° 23, 2017, p. 94.
- BRENTCHALOFF (D.), Le prieuré Saint-Pierre et le Castellum de Fréjus, *BSHF* n° 18, 2017, p. 9.
- BUFFAT (L.), DEDET (B.), avec la coll. de GARCIA DALMAU (Chr.) et AYASSE (A.), L'ensemble funéraire du second âge du Fer de la Grange Blanche à Courthézon (Vaucluse), *DAM* n° 39, 2017, p. 251-272.
- BUFFAT (L.), DEYBER (A.), ZAARAOUI (Y.), Un camp romain républicain contemporain de la bataille d'Orange des 6 et 7 octobre 105 av. J.-C. : Le Lampourdier (Orange), dans *Actes de la table ronde « Camps romains et traces d'occupation militaire romaine dans les oppida celtiques en Gaule à l'époque républicaine »* (Michel Reddé, dir.) organisée les 13 et 14 novembre 2017 à l'INHA (Paris). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Bibracte), 2017.
- CAUVIN (A.), La partie méridionale du premier village du quartier de l'Île à Martigues (Bouches-du-Rhône) entre le milieu du V^e s. et la fin du III^e s. av. J.-C., *DAM* n° 39, 2017, p. 201-250.
- CHAUSSERIE-LAPREE (J.), CALVIA (B.), *Saint-Blaise, 1935-2017. Les travaux et les jours*. Nîmes : Éd. Atelier Baie, 2017, 64 p.
- CLAUDE (S.), Manosque : habitat aggloméré et campagne habitée dans la première moitié du XIV^e siècle, dans PÉCOUT (Th.) (dir.), BERNARDI (Ph.), BONNAUD (J.-L.), CASSIOLI (M.), MAILLOUX (A.), SAUZE (E.), STEPHAN (J.), THEIS (V.) (éd.), avec la coll. de CARRAZ (D.), CLAUDE (S.), DUPUIS (M.) et VARANO (M.), *L'enquête générale de Leopardo da Foligno dans le comté de Forcalquier (juin-septembre 1332)*. Paris : Édition du Comité des travaux historiques et scientifiques (Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France. Section d'Histoire et de philologie des civilisations médiévales, série in-8°, vol. 74), 2017, p. 137-163.
- CLAUDE (S.), Le château de Gréoux après l'extinction des Trien (XIV^e-XVIII^e s.). Publication des actes du congrès de la Fédération historique de Provence « Châteaux, demeures princières et seigneuriales en Provence du Moyen Âge à nos jours », dans *PH*, t. LXVII, fasc. 261, janvier-juin 2017, p. 3-28.
- CONVERTINI (F.), Les dégraissants des céramiques des sites d'Avignon (Vaucluse). Nouvelles données, nouvelles visions de l'implantation du Campaniforme dans le Midi de la France, *BSPF*, t. 114, 2017/4, p. 691.
- COURTAUD (P.), ROUSSEAU (E.), DUDAY (H.), BOISSINOT (Ph.), Les restes humains de l'âge du Fer de Roquepertuse (Bouches-du-Rhône), fouilles anciennes et récentes, *DAM* n° 39, 2017, p. 273-306.
- DENTZ (C.), Évaluation de l'incidence taphonomique sur la performance de la DSP et de la méthode Bruzek pour déterminer le sexe : application à la série moderne de La Ciotat. Mémoire de Master II d'anthropologie biologique, AMU, UMR 7268 ADES, soutenu en 2017.
- DESFRADE (Cl.), HAMEAU (Ph.), Le point sur l'abri peint de la Gayette (Murs, Vaucluse), *BAP* n° 38, 2017, p. 5-16.
- DUFRENNE (R.), La « Danseuse » de la vallée de Merveilles était hermaprodite, *Archéam* n° 23, 2017, p. 22.
- DUPUIS (M.), HENRION (E.), DEDONDER (Y.), Senez (Alpes-de-Haute-Provence). Étude archéologique de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption : bilan des diagnostics et de la première campagne de fouille programmée, *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA* [En ligne], 21.1, 2017, mis en ligne le 18 septembre 2017, <http://journals.openedition.org/cem/14668>; DOI : 10.4000/cem.14668.
- EXCOFFON (P.), LEMOINE (Y.), Camelin : une patère campagnienne à tête zoomorphe en bronze (Fréjus, Var), *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 127.
- FIXOT (M.), Gabrielle Démians d'Archimbaud (1929-2017), *Archéologie médiévale* n° 47, 2017, p. 1-4.
- FRITZ (C.) (dir.), *L'Art de la Préhistoire*. Paris : Citadelles et Mazenod, 2017, 626 p.
- Ganagobie et ses mosaïques du XII^e siècle*. Catalogue de l'exposition présentée à la cathédrale Saint-Jerôme à Digne-les-Bains, 7 juillet au 30 septembre 2017.
- GAUCHER (Gr.), L'occupation antique d'un petit quartier urbain de Forum Iulli : Le site de l'impasse Turcan (Fréjus, Var), *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 135.
- GAUTIER (J.), FALCONNET (A.), BERATO (J.), Note sur les têtes humaines du premier âge du Fer sur des monolithes découverts à Grimaud et Sainte-Maxime (Var), *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 67.
- GEIST (H.), La Caussinière à Peillon (06) en 1744, *Archéam* n° 23, 2017, p. 39.
- GEIST (H.), avec la coll. de LELANDAIS (F.), MANGAN (Chr.) et TENNEVIN (G.), Les puits oubliés du Vieux-Nice, *Archéam* n° 23, 2017, p. 6.
- GEIST (H.), LACAVALERIE (B.) avec la coll. de BRUNSTEIN (B.), La pierre levée du Devensé au vallon de Fenestre, Haute-Vésubie, *Archéam* n° 23, 2017, p. 43.
- GENTRIC (G.), VIGIÉ (B.) et RICHARD RALITE (J.-Cl.) avec la coll. de BOUVRY (J.), ROUZEAU (N.) et BOISSY (D.), Les monnaies de l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône). Hommage à Louis Chabot,

dans *Monnaies de sites et trésors de l'Antiquité aux Temps modernes*, vol. 2. Dossier du Cercle d'études numismatiques, Bruxelles, 2017.

GUILLOTEAU (E.), Le château et les fortifications de Lucéram au Moyen-Âge, *Archéam* n° 23, 2017, p. 22.

Habiter Forum Iulli, la maison romaine à Fréjus. Catalogue d'exposition présentée à la Villa Aurélienne de Fréjus, octobre 2017.

HUET (Th.), Les gravures piquetées du mont Bégo (Alpes-Maritimes). Organisation spatiale et sériation (VI^e-II^e millénaire av. J.-C.). Mémoire 63 de la SPF, 2017.

LACHENAL (Th.), Parures et territoires à la fin de l'âge du Bronze : les bracelets du groupe d'Orgon dans le Sud-Est de la France, *BSPF*, t. 114, 2017/3, p. 575-579.

LARIER (Fr.), LANDURE (C.), Tourves (Var), un petit cimetière du haut Moyen Âge au quartier Les Ferréols. Eléments du patrimoine à Tourves et en Provence verte, *Cahiers de l'association d'histoire populaire tourvaine*, décembre 2017.

LAUTIER (L.), Les structures pastorales en milieu préalpin (Alpes-Maritimes) de l'âge du Fer à la fin de l'Antiquité, bilan des connaissances archéologiques, apports des études paléoenvironnementales et de l'analyse spatiale, dans *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines, actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*. Bordeaux : Aquitania, supplément n° 38, 2017, p. 567

LEMAIRE (B.), RAMONA (J.), La villa de « La Grande Chaberte » (La Garde, Var), une exploitation agricole de la proche campagne de Telo Martius/Toulon, dans *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines, actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*. Bordeaux : Aquitania, supplément n° 38, 2017, p. 697.

LEMOINE (Y.), La statuariaire du Dadophore Cautès, compagnon de Mithra, de Saint-Jean Ollières (Var) : Premier témoignage sculpté du culte mithriaque dans le département du Var, *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 101.

MARCADAL (Y.), PAILLET (J.-L.), Défendre un oppidum en Provence. Les Caisses de Jean-Jean à Mouries (VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.), *BIAMA* n° 22. Paris : Errance ; Aix-en-Provence : Centre Camille Jullian, 2017.

MARTY (Fr.), L'installation littorale grecque de la Roque d'Odor à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), *Archaeonautica : l'archéologie maritime et navale de la préhistoire à l'époque contemporaine* n° 19, 2017, p. 89.

MARTY (Fr.), CHEVAUX (Br.), Une agglomération rurale gallo-romaine des rives de l'étang de Berre : Le Castellon (Istres, Bouches-du-Rhône), *BIAMA* n° 23. Paris : Errance ; Aix-en-Provence : Centre Camille Jullian, 2017.

MARTY (Fr.), Une cargaison secondaire d'amphores levantines sur l'épave Fos 1 (Fos-sur-Mer, Bouches-du-Rhône) au I^{er} s. av. J.-C.?, *Actes du congrès de Narbonne*, SFEACG, 2017, p. 561-571.

MASSON MOUREY (J.), Les anthropomorphes du mont Bego aux pieds tournés vers l'extérieur, *Archéam* n° 23, 2017, p. 86.

MICHEL (V.), CHUAN-CHOU (Sh.), WOODHEAD (J.), HSUN-MING (H.), CHUNG-CHE (W.), MOULLE (P.-E.), KHATIB (S.), CAUCHE (D.), MONCEL (M.-H.), VALENSI (P.), YU-MIN (Ch.), GALLET (S.), ECHASSOUX (A.), ORANGE (Fr.), DE LUMLEY (H.), New dating evidence of the early presence of hominins in Southern Europe, *Scientific Reports* 7, n° 10074, 2017, www.nature.com/articles/s41598-017-10178-4.

MONTEBAULT (V.), RICHIER (A.), Deux ensembles de chaussures en cuir provenant du cimetière des Crottes à Marseille (1784-1905), *Cahiers LandArc* n° 22, Juillet 2017.

MOREAU (Cl.), LEA (V.), DELHON (Cl.), MAGIN (Fr.) et al., Un village chasséen dans le sud de la France : Cazan « Le Clos du Moulin », Vernègues (Bouches-du-Rhône), *BSPF*, t. 114, 2017/1, p. 53.

MIKAI (T.), TREGLIA (J.-Chr.), DANTEC (E.), HEIJMANS (M.), DIXNEUF (D.), Arles, enclos Saint-Césaire. La céramique d'un dépotoir urbain du Haut Moyen Âge : milieu du VII^e-début du VIII^e siècle apr. J.-C., *Etudes alexandrines* n° 42, Centre d'études alexandrines, 2017, p. 171-200.

NIN (N.), Aix-en-Provence, *La ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. XXXVIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Lyon, musée des Confluences, 5-7 octobre 2017. *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, n° 41, 2017, p. 37-40.

PROVOST (S.), BINDER (D.), DUDAY (H.), DURRENMATH (G.) et al., Une sépulture collective à la transition des VI^e et V^e millénaire av. J.-C. : Mougins-Les Bréguières (Alpes-Maritimes). Fouilles Maurice Sechter 1966-1967. *Gallia Préhistoire* n° 57, 2017, p. 289.

REMY (B.), Les épitaphes à ascia chez les Voconces, *BAP* n° 38, 2017, p. 77-93.

RIANI (A.), Les coussouls de la Crau (Bouches-du-Rhône, XVIII^e-XX^e siècles) : Du rêve de la colonisation à la préservation des espaces naturels, *Archéopages* n° 44, 2017.

RICHIER (A.), WEYDERT (N.), La présence italienne en Provence à partir de la fouille archéologique de cimetières (XVI^e-XX^e s.), *Diasporas*, numéro thématique « Morts et sépultures (XVI^e-XXI^e siècles) », n° 30, 2017/2, p. 19-33.

ROCA (Y.), avec la coll. de BORREANI (M.), MICHEL (J.-M.) et VALENTE (M.), Réflexion sur l'aqueduc de Zar (Seillons-Source-d'Argens/Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Var), *RCAV 2015-2016*, 2017, p. 71.

ROPIOT (V.), MACHADO (C.), PEPE (Cl.), Des fours à pierres chauffées du premier âge du Fer sur le site de la Bastide Neuve III à Veloux (Bouches-du-Rhône), *DAM* n° 38, 2017, p. 163.

ROTHER (M.-P.), BARBERAN (S.), BOISLEVE (J.) avec la coll. de CLÉMENT (B.), FABRE (M.), FRANÇOISE (J.), GAFA (R.), GENOT (A.) et HEIJMANS (M.), La maison de la Harpiste et son décor à Arles (Bouches-du-Rhône) : nouvelles données sur l'occupation tardo-républicaine d'Arélate, *Gallia* 74.2, 2017, p. 43.

ROTHER (M.-P.), BOISLEVE (J.), Le site archéologique de la Verrerie à Arles : nouvelles données, *Monumental*, 2017-2, p. 70-73.

SCHMITT (A.), REMICOURT (M.), D'ANNA (A.), Inhumations individuelles en contexte domestique au Néolithique final en France méridionale. Une alternance à la sépulture collective ?, *BSPF*, t. 114, 2017/3, p. 469.

SCHORLE (K.), GAYET (Fr.), RECHIN (Fr.), L'exploitation des ressources maritimes de l'Antiquité : Activités productives et organisation des territoires, *Actes des XXXVII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, XXII^e colloque de l'association Ager, 11-13 octobre 2016*, Antibes : Éditions APDCA, 2017, 371 p.

SEGURA (J.-A.), Nouvelles découvertes sur l'habitat de hauteur alto-médiéval de Sainte-Candie (Roquebrune-sur-Argens, Var), *RCAV 2015-2016*, 2017, p.195.

SENEPART (I.), WEYDERT (N.), DUBESSET (D.), SARGIANO (J.-Ph.), The Limpets and Winkles' Enigma. Premier aperçu sur la malacofaune marine des occupations mésolithiques et néolithiques de la colline Saint-Charles à Marseille (VIII^e millénaire-IV^e millénaire av. J.-C.), *BSPF*, t. 114, 2017/1, p. 25.

SENEPART (I.), Aux portes de la Ville. La manufacture royale des poudres et salpêtre de Marseille et le quartier Bernard-du-Bois. Genèse d'un quartier artisanal, *BIAMA* n° 21. Paris : Errance ; Aix-en-Provence : Centre Camille Jullian, 2017.

THEVENON (L.), Levens : Archéologie sacrée. *Archéam* n° 23, 2017, p. 47.

THUAUDET (O.), Linceul ou inhumation habillée ? Les épingles, lacets, boutons et autres attaches dans les sépultures du XIII^e siècle au début du XIX^e siècle en Provence, *Actes de la 6^e rencontre du Gaaf à Paris, INHA, 4 et 5 avril 2014*, 2017, p. 127-137.

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Pôle Patrimoines : Coordinateur Robert JOURDAN

Marc CECCALDI
Directeur régional des affaires culturelles

Maylis ROQUES
Directrice adjointe

Service Régional de l'Archéologie
Xavier DELESTRE
Conservateur régional de l'archéologie

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION

Andrée GARANDET
Adjoint administratif principal
secrétariat conservateurs - ingénieurs d'étude

Valérie PAUL
Adjoint administratif
secrétariat conservateurs - ingénieurs d'étude

Josiane REBUEFFAT
Secrétaire administrative
secrétariat du conservateur régional de l'archéologie -
coordination affaires générales -
affaires financières - gestion du personnel

CTRA

Josiane REBUEFFAT
secrétariat administratif
Federica SACCHETTI
secrétariat scientifique

REDEVANCE
D'ARCHÉOLOGIE
PRÉVENTIVE

Nathalie TUFFÉRY
Contractuelle
Redevance d'archéologie préventive

RECHERCHE — CONSERVATION — GESTION

INVENTAIRE, ARCHÉOLOGIQUE,
ARCHIVES, DOCUMENTATION,
DIFFUSION

Pascal BARTHÈS
Ingénieur d'étude
inventaire archéologique (13 - 83)

Christian HUSSY
Technicien de recherche
iconographie archéologique, publication

Pascal MARROU
Ingénieur d'étude
inventaire archéologique (04 - 05 - 06 - 84)

Michel OLIVE
Ingénieur d'étude
iconographie archéologique, publication

Gabrielle VITALI
Chargée d'études documentaires

GESTION RÉGLEMENTAIRE
DES TERRITOIRES
DÉPARTEMENTAUX

X
Ingénieur d'étude
Alpes-de-Haute-Provence

Nicolas ROUZEAU
Ingénieur d'étude
Federica SACCHETTI
Ingénieur d'étude
Hautes-Alpes

Franck SUMÈRA
Conservateur en chef du patrimoine
Alpes-Maritimes

Cyril MONTTOYA
Ingénieur de recherche
Bouches-du-Rhône

Bruno BIZOT
Conservateur général du patrimoine
Bouches-du-Rhône

Françoise TRIAL
Conservateur en chef du patrimoine
Bouches-du-Rhône

Corinne L'ANDURÉ
Ingénieur d'étude
Var

David LAVERGNE
Conservateur en chef du patrimoine
Vaucluse

Organigramme
du Service Régional de l'Archéologie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
mis à jour avril 2018

COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Laurence BONNABEL
Ingénieur de recherche
Mise à disposition Inrap
Chargée des collections archéologiques

DÉPÔTS ARCHÉOLOGIQUES

Marie CARRASCO
Adjoint technique d'accueil, de surveillance
et de magasinage
Aix-en-Provence - Entremont (13)

Hervé DESCARNIERS-DRYJARD
Adjoint technique d'accueil, de surveillance
et de magasinage
Vaison-la-Romaine - Villasse (84)

